



HAL
open science

Prendre au sérieux les loisirs de prédation : chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans l'estuaire de la Seine

Marie Cheree Bellenger

► **To cite this version:**

Marie Cheree Bellenger. Prendre au sérieux les loisirs de prédation : chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans l'estuaire de la Seine. Sociologie. Normandie Université, 2017. Français. NNT : 2017NORMR009 . tel-01537886

HAL Id: tel-01537886

<https://theses.hal.science/tel-01537886>

Submitted on 13 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

THÈSE

**Pour obtenir le diplôme de doctorat
de Sciences du Sport (STAPS)**

Spécialité Sociologie

Préparée au sein de l'Université de Rouen Normandie

**Prendre au « sérieux » les loisirs de prédation :
chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans l'estuaire de la Seine**

**Présentée et soutenue par
Marie Cheree BELLENGER**

**Thèse soutenue publiquement le 31 Mars 2017
devant le jury composé de**

Pr Olivier SIROST	Professeur des Universités, CETAPS, Université de Rouen	Directeur de thèse
Pr Christophe GIBOUT	Professeur des Universités, MRSH, Université du Littoral Côte d'Opale	Rapporteur
Pr Jean GRIFFET	Professeur des Universités, ISM, Aix- Marseille Université	Rapporteur
Dr Sophie ALLAIN	Chargée de recherche HDR, INRA	Examinatrice
Dr Valérie DELDRÈVE	Directrice de recherche, IRSTEA	Examinatrice
Pr Robert A. STEBBINS	Professeur émérite, Université de Calgary	Examineur

Thèse dirigée par Olivier SIROST, laboratoire CETAPS



Remerciements

Il est des mots qui ne seront jamais à la hauteur de ce qu'on voudrait leur faire dire. « Merci » est de ceux-là : la reconnaissance, l'admiration et l'amitié ne tiennent pas en cinq lettres.

Ces trois années et demie de doctorat ont été des plus épanouissantes : malgré les doutes et les urgences, j'ai eu la chance de les vivre dans une relative sérénité, que je dois en grande partie à mon directeur de thèse Olivier Sirost. Il m'a donné tous les moyens de faire aboutir mes projets en obtenant, auprès de la région Haute-Normandie, du GIP Seine-Aval et de la SFR SCALE, les subventions nécessaires pour que je puisse me consacrer pleinement à la recherche. Il m'a accompagnée avec bienveillance et m'a encouragée à assumer mes orientations théoriques. Malgré ses nombreuses obligations, il s'est toujours montré disponible et à l'écoute de mes difficultés, ne manquant jamais d'un bon mot pour me faire sourire. Merci.

Mon parcours universitaire aurait été bien différent si je n'avais pas croisé la route de quelques professeurs d'anthropologie et de sociologie qui ont su me passionner pour ces disciplines. Parmi eux, Patrice Cohen m'a particulièrement encouragée à poursuivre mon parcours jusqu'en doctorat. Merci.

La recherche ne se vit pas seulement entre les quatre murs d'un laboratoire : j'ai eu la chance de rencontrer et d'échanger avec nombre de chercheurs au cours de mon doctorat, notamment pendant les colloques scientifiques et lors de mon séjour à l'Université du Québec à Trois-Rivières. En tant que jeune doctorante, ces rencontres ont été très précieuses. Quand on se sent encore toute petite au milieu de ses aînés, être invitée à leur table, débattre avec eux, se voir témoigner du respect, permet de doucement trouver sa place et de s'accorder un peu de légitimité. À Sophie Allain, à Christophe Gibout, à Romain Roult, à François De Grandpré, à Denis Auger, à Clémence Perrin-Malterre, à Valérie Deldrève, à Pascale Marcotte, à Ludovic Ginelli, à Bernard Andrieu, à Olivier Bessi, à Jean Corneloup, à Carole Barthélémy, à Pierre Alphanéry, à Agnès Fortier, à Jean Foucart, à Maurice Blanc, à Bernard Picon, à Antoine Marsac, à Gilles Armani et à ceux que je ne me pardonnerai pas d'avoir oublié : Merci.

Même si le doctorat est un travail très solitaire, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur des collègues et amis qui m'ont prêté main forte et ont activement participé à ma recherche. C'est bien sûr le cas de mon directeur de thèse mais aussi de mes collègues : Caroline Moumaneix, avec qui j'ai passé quelques moments mémorables dans la tourbe du Marais Vernier, et Charly Machemehl, qui a réalisé certains des entretiens sur lesquels j'ai appuyé mes

analyses. Pierre-Yves Gallard et Judith Bellenger ont été des relecteurs vigilants, intéressés et absolument indispensables. Enfin, les vacataires, qui ont travaillé avec moi sur le recueil et la saisie de mes données quantitatives et sur la retranscription des entretiens, ont également fait preuve d'une implication et d'un sérieux sans lesquels ce travail n'aurait pas été possible : Valérie Bellet, Mélanie Lebas, Marianne L'Hévéder, Justine Vallantin, Lysiane Rost et Valentine Bellenger. Merci.

J'ai toujours pu compter sur mes collègues de laboratoire pour me prodiguer de bons conseils et me poser les questions pertinentes qui m'ont fait avancer. Parce qu'ils sont passés par là, ou qu'ils ont encore les deux pieds dans la thèse, ils ont aussi été les plus à même de comprendre mes doutes, de partager mes petites victoires et de me remonter le moral quand c'était nécessaire. Aux membres du CETAPS et de l'UFR STAPS de l'université de Rouen, titulaires, doctorants et BIATSS, et tout particulièrement à Barbara, Ingrid et Florence : Merci.

J'ai passé plus de temps ces dernières années à découvrir les loisirs des autres qu'à vivre les miens. J'y ai consacré une bonne partie de mes soirées et de mes weekends, délaissant ainsi mes amis et ma famille. Ils ont été, à cet égard, d'une compréhension et d'une bienveillance exceptionnelles. Ils ont su pardonner mes absences, mon indisponibilité, ma fatigue, mes longs discours sur la chasse ou tout au contraire mon refus catégorique d'en parler... Mieux encore, ils se sont toujours montrés disponibles quand j'ai eu besoin de les retrouver, s'assurant que je ne manque ni de vin, ni de karaoké, ni de jeux de société. Le chemin parcouru n'aurait pas été si serein sans eux et particulièrement sans mon merveilleux époux, Florent. Merci.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et toute mon admiration à ceux qui m'ont accueillie sur le terrain et m'ont fait découvrir leurs passions. Pour les pêches au sirop, les côtes de sanglier et les truites, pour l'ail des ours, le sureau, le lierre terrestre. Pour la biscutelle de Neustrie, le papillon paon de nuit et le grèbe huppé. Pour la violette de Rouen préservée, pour les fleurs sur les trottoirs, pour les oiseaux à ma fenêtre. Pour le Marais Vernier, pour la côte des Deux-Amants, pour la Chaumière aux Orties. Pour les éclats de rire, les découvertes, les aventures. Pour les coups de soleil, les vêtements trempés, les bottes inondées. Pour les repas partagés, les verres levés, les confidences révélées et la confiance accordée. En un mot comme en mille : Merci.

SOMMAIRE

Sommaire

Sommaire	5
Table des illustrations	10
Introduction	16
CADRE THÉORIQUE	23
Chapitre 1 - Définir le loisir	24
1. Le terme de « loisir »	24
2. La construction scientifique du loisir : les précurseurs	26
3. Quatre conceptions scientifiques du loisir	29
3.1. Le temps libre	29
3.2. Les activités	35
3.3. Les fonctions du loisir	38
3.4. La liberté	45
3.5. Quelques leçons à tirer	48
4. The serious leisure perspective	50
4.1. Les loisirs sérieux	52
4.2. Catégoriser les loisirs sérieux	56
4.3. Repenser l'opposition entre travail et loisir	60
4.4. Le bénévolat comme loisir	62
Chapitre 2 : Du loisir au jardinage planétaire	67
Le Loisir et l'espace	67
1. Le loisir : moteur de la préservation de la nature	69
1.1. Le plein air et le paysage	69
1.2. Le naturaliste, le chasseur et l'animal	71
2. De la préservation du terrain de jeu à la protection de la nature	75
2.1. La protection de la nature	75
2.2. La professionnalisation du militant	80
Chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes : des jardiniers contrariés	85
3. La chasse	86
3.1. Quelques données générales	87

3.2. Chasse loisir ou gestion bénévole	91
3.3. Justifier la violence.....	96
4. La pêche	101
4.1. Quelques données générales	102
4.2. Pêcheurs plaisanciers, amateurs, gestionnaires.....	106
4.3. Pêche vivrière ou sportive	111
4.4. La violence.....	113
5. La cueillette	115
5.1. La cueillette en France	116
5.2. Cueillette loisir ou travail	118
5.3. Un mode d’appropriation du territoire	120
6. Le naturalisme	123
6.1. Définir le naturalisme	124
6.2. Le naturalisme, une histoire de science et de passion	128
6.3. Le scientifique, l’amateur, le citoyen et le militant.....	131
 QUESTION DE RECHERCHE	 141
 MÉTHODOLOGIE	 147
Chapitre 3 : Un estuaire en mosaïque	148
1. Définir l’estuaire.....	151
1.1. Promenade le long de l’estuaire, découverte d’un territoire vécu	151
1.2. Zonage administratif de l’estuaire de la Seine	166
2. L’observation participante	169
2.1. Modes de participation	170
2.2. Les Fêtes de la Nature	174
2.3. Les apports d’une approche par l’observation participante.....	176
3. Le questionnaire	179
3.1. Échantillonnage.....	180
3.2. Méthode de passation	185
3.3. Analyse de l’échantillon	186
3.4. Conception du questionnaire	188
3.5. Méthode d’analyse du questionnaire	205
4. L’entretien	208
4.1. Modalités d’entretiens	209

4.2. Échantillonnage	215
4.3. Méthode d'analyse et de restitution des entretiens	219
RÉSULTATS	221
Chapitre 4 : Le loisir sérieux au service de la nature	222
1. À la rencontre des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes de l'estuaire ...	222
1.1. Qui êtes-vous ?	222
1.2. Chasses et chasseurs de l'estuaire	227
1.3. Pêches de l'estuaire	253
1.4. Cueillettes de l'estuaire	271
1.5. Naturalismes de l'estuaire	286
2. De la païdia au sérieux	312
2.1. De la païdia au ludus	314
2.2. Du ludus à la passion	318
2.3. De la passion au sérieux	327
Chapitre 5 : Loisir, ordre moral et passeur	334
Nature et ordre moral	335
1. La noblesse du prédateur	337
1.1. La prédation, structure et plaisirs	337
1.2. La « nature vraie » des prédateurs	349
1.3. Le prédateur et l'Autre	352
2. Professionnels, usagers et amateurs	360
2.1. Canaliser l'usager hédoniste	361
2.2. Le professionnel et le prédateur jardinier	365
2.3. La donnée scientifique	370
2.4. Des ponts entre professionnels et usagers	374
3. Anthropocentrisme et écocentrisme	376
3.1. Le bon, le vrai et le viandard	376
3.2. L'échelle des attitudes vis-à-vis de la nature	382
Le loisir, le travail et le passeur	389
4. Trois figures de passeurs	393
4.1. Le prédateur bienveillant	393
4.2. Le professionnel	402
4.3. Le travailleur passionné	409

4.4. Le cumul des légitimités.....	425
5. Le loisir comme support de passation.....	429
5.1. Une activité passionnelle à partager.....	430
5.2. Usage utilitaire du loisir	437
5.3. Créer des liens.....	452
5.4. Mettre en cohérence le jardinage de l'estuaire	458
CONCLUSION	462
BIBLIOGRAPHIE	473
ANNEXES	493

Table des illustrations

Graphiques

Graphique 1 - Proportions des différents types de chasse en France	88
Graphique 2 - Âge des chasseurs pratiquants.....	90
Graphique 3 - Modalités de passation du questionnaire	185
Graphique 4 - Proportions de femmes dans chacun des loisirs étudiés	223
Graphique 5 - Distribution des âges des pratiquants de loisirs	226
Graphique 6 - Modalités de pratique de la chasse	228
Graphique 7 – Sites de pratique de la chasse	228
Graphique 8 - Répartition des pratiquants de pêche par modalité de pratique	253
Graphique 9 - Polarisation des pratiques de pêche en fonction des milieux.....	254
Graphique 10 - Variété des espèces cueillies par les pratiquants de cueillette	271
Graphique 11 - Polarisation des activités de cueillette	273
Graphique 12 – Diversité des observations naturalistes	287
Graphique 13 - Taux de pratique de l'activité principale au cours de l'année.....	319
Graphique 14 - Distribution des sous-populations de pratiquants en fonction du temps	321
Graphique 15 - Distribution des sous-populations de pratiquants en fonction du coût.....	322
Graphique 16 - Période d'initiation à l'activité principale.....	324
Graphique 17 - Proportions des personnes affirmant ne consulter aucun magazine	326
Graphique 18 - Cadres de pratique des loisirs de prédation.....	328
Graphique 19 - Taux d'adhésion à des associations de loisir	329
Graphique 20 - Taux d'adhésion à une Association de Protection de la Nature	332
Graphique 21 - Objectifs classés au rang 1 pour les différents loisirs de de prédation	347
Graphique 22 - Répartition des opinions exprimées " <i>C'est une bonne chose de laisser les mauvaises herbes pousser sur les trottoirs</i> "	385
Graphique 23 - Répartition des opinions exprimées " <i>Il faudrait que chacun réduise sa consommation de viande</i> "	386
Graphique 24 – Répartition des opinions exprimées « <i>C'est important de manger bio</i> ».....	386
Graphique 25 - Répartition des opinions exprimées " <i>La nature peut très bien se gérer elle-même</i> »	387
Graphique 26 - Vote pour les partis au programme axé sur les questions environnementales	388
Graphique 27 – Réseau établi par les investissements multiples des passeurs de nature.....	459

Images

Image 1 - Affiche de la fédération départementale des chasseurs vandalisée	99
Image 2 - Tract précisant l'interdiction du ramassage des escargots.....	117
Image 3 - Carolina Parrot, J.-J. Audubon in Birds of America	130
Image 4 - Côte des Deux-Amants	152
Image 5 - Violette de Rouen	153
Image 6 - Barrage de Martot.....	153
Image 7 - Animation grand public à la Fabrique des Savoirs.....	155
Image 8 - Quai de Seine, Rouen rive gauche.....	155
Image 9 - Les 24 h motonautiques de Rouen.....	156
Image 10 - Guide de la route des fruits proposé par le PNRBSN.....	157
Image 11 - Le mascaret sur les quais de Caudebec-en-Caux.....	158
Image 12 - Exposition de légumes anciens, Fête des légumes oubliés	159
Image 13 - Haies anastomosées	160
Image 14 - Veau Highland du Marais Vernier.....	160
Image 15 - Coucher de soleil sur le Marais Vernier	161
Image 16 - Mât installé dans la réserve pour faciliter l'installation des cigognes.....	162
Image 17 - Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine	163
Image 18 - Trottoir végétalisé de la rue Auguste Comte, Le Havre	164
Image 19 - Battue sur la réserve naturelle volontaire des Courtils de Bouquelon.....	232
Image 20 - Chasseurs photographiant une laie abattue	233
Image 21 - Sangliers abattus transportés hors de la tourbière du Marais Vernier	234
Image 22 - Gabion dans le Marais Vernier.....	238
Image 23 - Exemples de carnet de chasse au gabion	239
Image 24 - Album photo commémoratif du gabion "Le Casino"	240
Image 25 - Du gabion le plus luxueux au plus rudimentaire	241
Image 26 - Salles de tirs de gabion	241
Image 27 - Observation d'oiseaux sur une mare de chasse au petit matin.....	242
Image 28 - Famille de chasseurs photographiant une grenouille rousse	243
Image 29 - Module de formation de l'ANCGG pour le brevet grand gibier.....	247
Image 30 - Rencontre avec l'animateur de la fédération de pêche après une balade contée ..	257
Image 31 - Pêche à l'épuisette pendant une animation grand public.....	259
Image 32 - Découverte de la pêche pour des adultes en situation de handicap	261
Image 33 - Inspection des cartes de pêche par le garde-pêche, ouverture de la truite	265
Image 34 - Cannes à pêche et leurres nécessaires pour la pêche au carnassier	269
Image 35 - Photographie de la prise d'un brochet,	269

Table des illustrations

Image 36 - Présentation des fleurs de sureau	277
Image 37 - Ail des ours	278
Image 38 - Jeu de reconnaissance des plantes sauvages	279
Image 39 - Présentation de la berce pendant l'atelier de cuisine des plantes sauvages	281
Image 40 - Observation des chevreuils au petit matin	293
Image 41 - Champignons à identifier par le comité mycologique	294
Image 42 - Sortie « Safari en ville » organisée par une société savante	296
Image 43 - Observation des papillons de nuit	302
Image 44 – Photographe amateur entouré de naturalistes.....	304
Image 45 - Couple de papillons paon de nuit	305
Image 46 – La capture, extrait de "Cheree et ses bottes"	343
Image 47 - Expérience de marcottage au club Connaître et Protéger la Nature	412
Image 48 - L'Agenda du Hérisson	Erreur ! Signet non défini.
Image 49- Prospectus de présentation de Bivouac sous la Lune.....	444
Image 50 - Animation d'un jardin partagé en pied d'immeuble au Havre	448
Image 51 - Conseils aux jardiniers de la CODAH, Parc de Rouelles.....	449
Image 52 - Prospectus d'un programme de sciences participatives dans le Marais Vernier...	450
Image 53 - Observatoire des saisons, Domaine d'Harcourt	451
Image 54 – La tenue de rigueur, Extrait de la BD "Cheree et ses bottes"	502
Image 55 - Matériel « plus ou moins conventionnel » d'agraineage du gibier	554
Image 56 - Haie d'argousiers, rive de Seine sud.....	555
Image 57 - Troscart des marais,	556
Image 58 - Renoncule Sardous.....	557
Image 59 - Cheptel de vaches Highland	559
Image 60 - Chevaux de Camargue destinés au pâturage extensif	564
Image 61 - Programme de la première rencontre amateurs et professionnels en sciences de la terre, Fabrique des savoirs, Elbeuf	565
Image 62 - Exploitation de roseaux sur le terrain de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine	569
Image 63 - Chasseurs en train d'effectuer des travaux d'agrandissement d'une mare	575
Image 64 - Façade de la Maison de l'estuaire vandalisée, Le Havre	582
Image 65 - Stand de l'association des Amis de l'Ortie au Festival Graines de Jardin	598
Image 66 - Les coquelicots, Claude Monet.....	603
Image 67 - Prospectus de présentation du programme "À la recherche du bleuet perdu"	604
Image 68 - Photo de bleuet.....	606
Image 69 - Marais Vernier vu du panorama	608

Table des illustrations

Image 70 - Battue de destruction organisée sur la réserve naturelle des Manneville	612
Image 71 - Stand du Club des Jardiniers lors du festival Graines de Jardin	613
Image 72 - Atelier de cuisine de plantes sauvages	615
Image 73 - Fascicule d'information sur la prolifération de la Renouée du Japon, Crea	616
Image 74 - Biscutelle de Neustrie	617
Image 75 - Cardère, plante entière	618
Image 76 - Canard chipeau	618
Image 77 - Foulque macroule	619
Image 78 - Grèbe huppé adulte, plumage nuptial	620
Image 79 - Jussie	620
Image 80 - Mouette rieuse	621
Image 81 - Fuligule morillon	621
Image 82 - Fleurs de sureau en ombelle	621
Image 83 - Potamot nageant	622
Image 84 - Ragondin	622
Image 85 - Samole de Valerand	622
Image 86 - Sterne pierregarin	622

Schémas

Schéma 1 - Échelle d'implication, <i>Serious leisure</i> Perspective	55
Schéma 2 - The <i>Serious leisure</i> Perspective	58
Schéma 3 - Pourcentage de ménages où l'on pratique les activités de chasse, pêche et cueillette et polyvalence	118
Schéma 4 - Classification des activités étudiées en fonction de leur degré de technicité	317
Schéma 5 - Degré de légitimité accordé aux différents acteurs	335
Schéma 6 - Organisation des loisirs de prédation selon le degré de technicité et l'attitude symbolique vis-à-vis de la nature	383

Tableaux

Tableau 1 - Exemples d'activités de chasse, pêche, cueillette ou naturalisme, triés selon les critères de la perspective des loisirs sérieux	66
Tableau 2 - Principales organisations chargées de la gestion de la chasse en France	89
Tableau 3 - Répartition des catégories socioprofessionnelles des chasseurs pratiquants	90
Tableau 4 - Principales organisations chargées de la gestion de la pêche en France	105
Tableau 5 - Durée totale et nombre d'observations par loisir et par zone de l'estuaire	178
Tableau 6 - Ambitions du questionnaire et indicateurs sélectionnés	179

Table des illustrations

Tableau 7 - Sites et évènements ciblés pour le recueil des données par questionnaire	182
Tableau 8 - Distributions des observations par questionnaire par ville et zones de l'estuaire	183
Tableau 9 - Zone de résidence des participants à l'étude par questionnaire	187
Tableau 10 - Proportion des pratiquants de loisirs de nature dans l'échantillon et parmi les habitants de l'estuaire	188
Tableau 11 - Caractéristiques des évènements listés dans le questionnaire	194
Tableau 12 - Effectifs des différentes strates d'analyse	206
Tableau 13 - Description des entretiens complémentaires.....	210
Tableau 14 - Échantillonnage des passeurs selon quatre critères qualitatifs	216
Tableau 15 - Nombre et durée des entretiens par territoire administratif de l'estuaire.....	217
Tableau 16 – Nombre et durée des entretiens par statut	218
Tableau 17 - Nombre et durée des entretiens par type de structure de rattachement	218
Tableau 18 - Nombre et durée des entretiens par spécialisation environnementale.....	219
Tableau 19 - Répartition des pratiquants de loisirs de prédation par CSP.....	224
Tableau 20 - Répartition des pratiquants de loisirs par niveau de diplôme	225
Tableau 21 - Répartition par tranche d'âge des pratiquants de loisirs	226
Tableau 22 - Observations participantes réalisées auprès des pratiquants de chasse	229
Tableau 23 - Répartition des pratiquants de pêche par lieu de pratique	255
Tableau 24 - Observations des pratiques de pêche.....	256
Tableau 25 - Observations des pratiques de cueillette.....	274
Tableau 26 - Observations des pratiques naturalistes	288
Tableau 27 - Polyvalences des pratiquants de loisirs	313
Tableau 28 - Effectifs des pratiquants affirmant avoir suivi une ou plusieurs formation(s) dans le domaine de leur activité de loisir au cours des dernières années	325
Tableau 29 - Typologie des passeurs.....	390
Tableau 30 - Catégorisation des prédateurs bénévoles	394
Tableau 31 - Catégorisation des professionnels légitimes	402
Tableau 32 - Catégorisation des travailleurs passionnés	410
Tableau 33 - Exemples d'actions où le loisir est une activité passionnelle à partager.....	431
Tableau 34 - Exemples d'actions de passation où le loisir est utilisé de façon utilitaire	438
Tableau 35 - Exemples d'actions où le loisir est un support pour créer des liens interindividuels	453
Tableau 36 - Observations réalisées en participation totale.....	499
Tableau 37 - Observations en observateur qui participe.....	500
Tableau 38 - Observations comme participant qui observe	502
Tableau 39 - Observations des fêtes de la nature	505
Tableau 40 - Corpus des données qualitatives liées aux entretiens des passeurs.....	546

Table des illustrations

Tableau 41 - Profils des passeurs interrogés.....	548
Tableau 42 - Principaux sujets de conflits entre les acteurs citoyens et la Maison de l'Estuaire	579
Tableau 43 – Description des natures protégées par les passeurs	583
Tableau 44 - Actions de gestion de la nature présentées en entretien	586
Tableau 45 – Actions de sensibilisation décrites par les passeurs interrogés.....	589
Tableau 46 - Actions d'étude de l'environnement décrites par les passeurs interrogés.....	592

Cartes

Carte 1 - Estuaire de la Seine	17
Carte 2 - Repérage des sites emblématiques de l'estuaire de la Seine.....	151
Carte 3 - Répartition des questionnaires réunis par zone de l'estuaire de la Seine	184
Carte 4 - Repérage des observations des activités de chasse	230
Carte 5 - Repérage des observations des activités de pêche	256
Carte 6 - Sites d'observation des activités de cueillette.....	274
Carte 7 - Repérage des sites d'observations des activités naturalistes.....	289

Introduction

Quel malheur, quel désastre que toutes ces richesses naturelles aient disparu ! Les responsables, ces fossoyeurs de la nature, seront peut-être décorés pour leurs actes odieux. Et ce sont eux qui me jugent, ainsi que mes enfants et mes petits-enfants, parce que nous chassons et nous pêchons encore ! Ces hommes aux viles besognes déracinent tous ces braves gens sans la moindre pitié, relèguent l'humanité dans des cages en béton. Quel sort devrions-nous leur réserver ? Leurs mains ne sont pas sales, mais rouges du sang de tout ce qu'ils ont détruit. Ils opèrent de telle façon que les effets de leurs actes ne sont compris que plus tard, trop tard... Quand ils partent, leurs forfaits accomplis, d'autres leur succèdent.

Alors, nous, hommes et femmes de chasse et de pêche, nous qui sentons battre le cœur de la terre, de l'océan et de tout ce qui vit et meurt, évidemment, nous sommes pour ces dénaturés des grands gêneurs car nous nous acharnons à sauver ce qui peut l'être et à vivre comme jadis.

La place de l'homme est dans la Nature ; il en est un maillon essentiel.

Pour la mémoire de vos aïeux et l'avenir de vos enfants, ne vous laissez pas exclure, résistez et entamez la reconquête. Hommes et femmes libres, gardez votre rang !

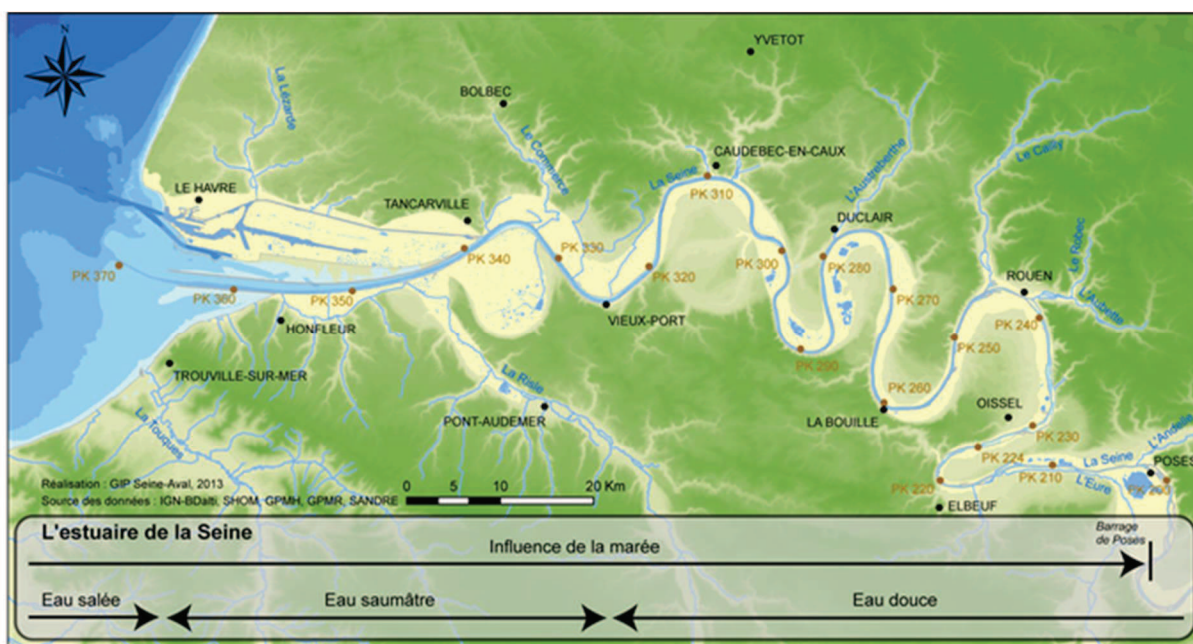
*Henri Daubenfeld, dit Riton
Thierry Delefosse
Le 12 juin 2014*

C'est avec ces mots que se termine «*Dans le lit de la Lézarde*», le récit autobiographique d'Henri Daubenfeld, dit Riton, chasseur et pêcheur de l'estuaire de la Seine. Il y est question de liberté, d'un profond amour pour la nature et de la déception de la voir peu à peu disparaître, grignotée par le béton et polluée par l'industrie. C'est avec ces mots que nous nous proposons d'introduire ce travail qui tentera de restituer et d'analyser la passion et l'attachement à la nature d'une poignée de ces «*grands gêneurs*» qui tiennent le rang.

Genèse du projet

Le paysagiste Gilles Clément (2011) propose de parler de notre écosystème comme d'un jardin planétaire. Dans ce jardin, tous les hommes font office de jardiniers puisque chacun a un impact sur son environnement, en fonction de ses modes de consommation ou des moyens de transport qu'il choisit par exemple. La plupart des Hommes ne sont pas conscients de cette responsabilité individuelle. Ils peuvent cependant être guidés par des institutions qui orientent les politiques publiques et donnent une direction générale, un idéal de jardinage auquel elles

invitent le plus grand nombre. Le Groupement d’Intérêt Public Seine-Aval (GIP SA) fait partie de ces institutions qui tentent de guider les établissements publics et les collectivités locales vers le jardinage cohérent de ce morceau de planète qu’est l’estuaire de la Seine. L’estuaire est défini comme la partie du fleuve soumise à la marée dynamique, soit près de 150 km de méandres du Havre jusqu’au barrage de Poses.



Carte 1 - Estuaire de la Seine, Réalisation : GIP Seine-Aval

Cette définition trouve sa cohérence dans les travaux des scientifiques financés par le GIP SA. Depuis sa création, de nombreux travaux en écologie, en hydrologie, en géologie ont permis de mieux connaître les espaces naturels spécifiques de l’estuaire de Seine et d’en organiser la restauration écologique. Les habitants des communes riveraines du fleuve sont, quant à eux, le plus souvent ignorants du fait qu’ils vivent dans un estuaire, *a fortiori* quand on s’éloigne de l’embouchure. Pourtant c’est bien l’ensemble des habitants de ce territoire, construit par les scientifiques, qui le jardinent quotidiennement. Pour comprendre comment l’estuaire est construit par l’ensemble de ses habitants, le GIP SA a financé dans son programme Seine-Aval 4 des études sur les usages récréatifs des espaces de l’estuaire, sur la perception de ses paysages et sur la place de la Seine dans l’imaginaire de ses riverains. Au cours de ces recherches, le rôle des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes a attiré l’attention d’Olivier Sirost, coordinateur de ces programmes. Ces usagers de la nature se montraient particulièrement prompts à faire entendre leurs voix quant au devenir des espaces naturels de l’estuaire de la

Seine et semblaient être des jardiniers bien plus proactifs. Il y avait là matière à approfondir les investigations et à obtenir le financement d'un contrat doctoral sur ce sujet auprès de la région Haute-Normandie.

J'ai candidaté à ce contrat et j'ai eu la chance de passer les trois dernières années à travailler à mieux connaître ces usagers de l'estuaire de la Seine, afin de comprendre la nature et les motivations de leur volonté d'agir, de résister, de « garder le rang ». Je suis arrivée au Centre d'Études des Transformations des Activités Physiques et Sportives (le laboratoire CETAPS) après avoir effectué un cursus en sociologie et en anthropologie. J'avais donc, en arrivant dans ce nouvel environnement de travail, la fraîcheur d'un ethnologue qui explore un nouveau terrain et peut encore s'étonner de chaque nouvelle découverte. J'ai été surprise de voir à quel point mes collègues ne s'entendaient pas sur la définition de ce qu'était le « sport » et à quel point le sujet de ma thèse était éloigné de la conception que certains d'entre eux s'en faisaient. Bien sûr, il existe des fédérations sportives de pêche¹, mais c'est bien la seule des activités que j'étudie qui puisse être considérée comme un sport quand on en donne la définition d'une activité compétitive, performative et fédérée. La qualification sportive de la chasse, de la pêche et de la cueillette est d'ailleurs un enjeu de légitimation pour leurs pratiquants (Guyon, Fuchs, 2012) mais l'observation naturaliste se revendique comme une pratique scientifique plutôt que sportive. Ce n'est donc pas en considérant ces activités comme des sports que j'ai cherché ma place au sein des Sciences et Techniques Appliquées aux Activités Physiques et Sportives (STAPS) mais en les considérant comme des loisirs.

Sur les conseils de mon directeur de recherche, mes premières lectures furent celles des travaux de Joffre Dumazedier (1962, 1974) qui me firent entrer de plain pied dans la sociologie du loisir. Ce fut pour moi une révélation et la source d'une révolte profonde : pourquoi, dans mon cursus de sociologie, ne m'avait-on jamais dispensé un cours sur cet élément aussi constitutif de notre société actuelle ? Malheureusement, cette révélation fut vite suivie d'une grande frustration face au manque de littérature française dans le domaine des loisirs, la discipline ayant été abandonnée à la sociologie des sports, de la culture ou du tourisme dans les années 1980. J'ai poursuivi mes lectures en découvrant d'une part les écrits sociologiques et anthropologiques sur chacune des activités que je voulais étudier, et d'autre part les travaux des anthropologues français sur les notions de jeu et de passion. Toutefois, mes premiers pas sur le terrain ont fini de me convaincre qu'il y avait, dans la notion même de loisir, les ressources

¹ La Fédération Française des Pêches Sportives rassemble les fédérations de pêche au coup, de pêche à la mouche, de pêche de la carpe, de pêche des carnassiers et de la pêche en mer.

théoriques dont j'aurai besoin pour comprendre les relations entre les passionnés que je rencontrais et les professionnels chargés de la gestion des espaces naturels de l'estuaire de la Seine, eux-mêmes très souvent pratiquants de ces activités. Cette conviction m'a amenée jusqu'au Québec où j'ai pu profiter, pendant deux étés, de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et de son département d'étude du loisir, de la culture et du tourisme. J'essaierai dans cette thèse de mettre les travaux des sociologues nord-américains du loisir au service de la compréhension de l'engagement des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes de l'estuaire.

Question de recherche

La chasse, la pêche, la cueillette et l'observation naturaliste sont des activités qui ont rarement été étudiées comme un ensemble. En dehors des travaux de Bernard Picon (1991) et de Frédérick Guyon (2004), qui ont traité des trois premières, ces activités sont le plus souvent analysées isolément par les sociologues et les anthropologues. Ils se sont intéressés à la dimension symbolique de la mise à mort animale (Dalla Bernardina, 1991 ; 1996 ; 2011 ; 2009 ; 2012, Hell, 1988), aux savoirs empiriques des pratiquants (Barthélémy, 2013), à l'appropriation territoriale (Larrère, De la Soudière, 2010), aux conflits que fait naître la mise en œuvre des politiques de protection de la nature (Alphandéry, Fortier, 2011). Nous montrerons, à partir de la littérature existante, que toutes ces activités ont en commun d'avoir été liées à la mise en œuvre de la protection de la nature, une question qui est devenue aujourd'hui éminemment politique. Elles questionnent les rapports entre les hommes et leur environnement, et permettent de s'approprier un territoire de pratique devenu terrain de jeu. Elles semblent d'ailleurs le moteur de conflits importants, entre chasseurs et naturalistes par exemple, et certaines ont même alimenté des formations politiques avec le parti Chasse Pêche Nature et Traditions (CPNT)¹. Dans l'estuaire de la Seine, des pratiquants réunis en association ont milité pour la préservation de ce qui est aujourd'hui la Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine et ils participent encore aujourd'hui à l'élaboration des plans de gestion de la réserve. On retrouve des pratiquants de cueillette parmi les bénévoles des programmes de sensibilisation à l'environnement. Des naturalistes fournissent des données sur la faune ou la flore qui permettent

¹ Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) est un parti politique créé en 1989. Son objectif est la sauvegarde des valeurs traditionnelles rurales et de la pratique de la chasse. Le parti obtient jusqu'à plus de 4 % des voix lors des élections nationales entre 1989 à 2002. Il est depuis en baisse d'audience et s'est rallié au principal parti de droite, Les Républicains.

d'orienter les politiques de gestion. Ces activités semblent donc jouer un rôle majeur dans la gestion, la valorisation et l'étude des espaces naturels de l'estuaire de la Seine, autrement dit dans son jardinage.

Par ailleurs, toutes ces activités ont aussi en commun d'être menées sur le temps libre, de ne pas être rémunérées et de s'opposer ainsi à la pratique des professionnels de l'environnement qui ont en charge leurs terrains de jeu. Elles peuvent *a priori* être considérées comme des loisirs. Pourtant, la définition que Dumazedier fait du loisir en 1962 en exclut l'engagement socio-spirituel ou sociopolitique qui, s'il est mêlé au loisir, en fait un « semi-loisir ». Friedmann (1964) partage cette conception : l'engagement politique n'est pas un loisir, c'est un devoir citoyen. Les travaux de sociologie de l'environnement sur les conflits entre gestionnaires et usagers ont souvent porté sur la valence différentielle des savoirs empiriques des amateurs et des savoirs académiques des gestionnaires (Barthélemy). Il est accordé moins de légitimité aux savoirs des usagers qu'à ceux des professionnels. Un des ressorts de ce discrédit reposerait-il sur l'opposition des statuts de professionnel et de pratiquant de loisir ? En effet, tant que le loisir est considéré comme uniquement hédoniste, et non comme une source de savoirs, de compétences ou d'engagement citoyen, les pratiquants de loisir sont difficilement pris au sérieux. Ce travail propose de questionner ces représentations du loisir. En effet, la gestion de la nature apparaît aujourd'hui, pour nombre de chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes, comme un engagement sociopolitique. Dès lors, peut-on encore séparer aussi facilement l'engagement sociopolitique de la pratique hédoniste et ludique de ces loisirs ? Nous pensons que non et à travers notre recherche, nous chercherons à comprendre la place des loisirs de chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans la construction des convictions des jardiniers de l'estuaire (professionnels ou amateurs) et dans leur mise en cohérence.

Présentation du plan

Ce travail se compose de trois principales parties. Selon les critères classiques des travaux de recherche, la première partie est consacrée au cadre théorique, la seconde à la présentation du terrain et à la méthodologie selon laquelle j'y ai recueilli des données, et la troisième partie est consacrée aux résultats de l'étude. La discussion a été incluse à la conclusion. Le lecteur trouvera à la fin du document, après la bibliographie et les annexes, un glossaire et une liste des sigles.

Le cadre théorique compte deux chapitres : le premier propose une réflexion sur la définition du loisir et sur les apports possibles de cette réflexion à la compréhension de notre terrain. Nous avons choisi de nous appuyer tout particulièrement sur la Perspective du Loisir Sérieux (PLS) construite par Robert A. Stebbins pour appréhender les relations entre les pratiquants de loisir et les professionnels, scientifiques et gestionnaires d'espaces naturels, qu'ils côtoient. Nous présenterons cette perspective à la fin du premier chapitre et nous nous appuierons par la suite sur ce cadre conceptuel et sur le vocabulaire qui lui est propre. Dans le second chapitre, nous reviendrons sur la place qu'ont tenue les pratiques de chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans la mise en place de la protection de la nature. Nous reviendrons sur les travaux qui traitent de ces activités de loisir pour faire le point sur les connaissances sociologiques accumulées sur chacune d'entre elles.

La seconde partie sera l'occasion de présenter plus en détail l'estuaire de la Seine et l'héritage des différents travaux de recherche qui y ont été menés par mes prédécesseurs et collègues sur les activités récréatives. Nous présenterons l'estuaire sous la forme d'une itinérance d'amont en aval, ponctuée par des haltes qui nous permettront de donner un aperçu de ses dimensions sociale, historique, ludique et écologique. Sur cette base, nous proposerons une méthodologie d'enquête qui nous permettra d'ajouter une pièce à la mosaïque de l'estuaire que forment déjà tous les travaux qui existent à son sujet. Nous avons bénéficié de deux financements pour mener à bien notre enquête, qui ont nécessairement conditionné cette méthodologie : financement de notre enquête quantitative par la Structure Fédérative de Recherche « SCiences Appliquées à L'Environnement » (SFR SCALE) et financement de notre recueil d'entretiens par le GIP SA. Notre méthodologie a donc répondu à la fois aux besoins de notre recherche et à ceux de nos financeurs. Nous avons de plus mené une large enquête par observation participante. Notre analyse sera avant tout sur la dimension qualitative de notre travail, que nous avons pu étayer par nos données quantitatives.

La troisième partie est consacrée à la présentation des résultats de notre enquête. Le chapitre 4 se compose d'une série d'ethnographies. Elles révèlent d'une part les enjeux liés à la pratique des activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme fréquemment rencontrés dans les milieux associatifs, et d'autre part les techniques du corps (Mauss, 1934) et les rapports à la nature développés pendant ces loisirs. Nous proposerons de considérer ces activités selon un axe allant de la *païdia* au *ludus* (Caillois, 1991), c'est-à-dire de l'activité de la plus spontanée et hédoniste à la plus réglée, complexe et contrainte. À l'aide de nos données quantitatives, nous tenterons de démontrer que l'implication assidue dans ces activités en fait des passions, selon le terme de Christian Bromberger (1998) et des loisirs sérieux, selon les termes de Robert A.

Stebbins (2001). Nous interrogerons dès lors le lien entre l'investissement dans une activité dans un but avant tout ludique, et la défense d'un environnement devenu terrain de jeu. Enfin, nous verrons dans notre dernier chapitre comment le loisir peut être un outil de compréhension des tensions entre usagers, grand public et gestionnaires des milieux naturels. En effet, on retrouve trois axes principaux de conflits. Le premier oppose l'ensemble des pratiquants de chasse, pêche, cueillette et naturalisme aux non-pratiquants. La pratique de ces activités s'appuie sur une structure commune qui fonde un rapport à la nature commun à tous ces loisirs, que nous appellerons dès lors des loisirs de « prédation ». La seconde divergence oppose les deux extrêmes d'une échelle des attitudes vis-à-vis de la nature, les naturalistes adoptant une éthique biocentrée, et les chasseurs une éthique anthropocentrée dans leurs rapports au sauvage. La dernière opposition enfin, fait se confronter les professionnels scientifiques et gestionnaires des espaces naturels à ceux qu'ils appellent les « usagers » ou les « gens ». Nous montrerons dans ce dernier chapitre comment le loisir est utilisé comme un outil de communication entre les différents acteurs, permettant de partager des expériences communes de l'environnement et d'ouvrir le dialogue entre les individus et les institutions en conflit. Nous tirerons de nos entretiens une typologie de passeurs qui utilisent le loisir à ces fins, et parmi eux la figure du « travailleur passionné » -un terme traduit du concept de « *devotee worker* », issu de la Perspective des Loisirs Sérieux - qui par son parcours mêlant loisir, engagement associatif et travail-passion crée des liens entre les différents acteurs « jardiniers » de l'estuaire et fait apparaître un réseau solidifié par la pratique du loisir.

CADRE THÉORIQUE

Chapitre 1 - Définir le loisir

Chasse et pêche peuvent *a priori* être classées dans la catégorie des activités de loisir. Elles sont décrites dans « *L'univers des loisirs* » (1990), dirigé par Comte, Luthi et Zanarini, et Caillois présente également la chasse dans son ouvrage de référence « *Jeux et sports* » (1968). La cueillette et l'observation naturaliste, en revanche, ont jusqu'alors été appréhendées sous l'angle économique et vivrier pour la première, sous l'angle de la pratique scientifique pour la deuxième. Toutes ces activités sont néanmoins praticables en dehors du cadre professionnel et peuvent être opposées au « travail » mené par les gestionnaires professionnels des espaces naturels par exemple. C'est dans la compréhension de ce qu'est « le loisir » que nous proposons de trouver les cadres nécessaires à l'analyse des rapports entre usagers de la nature et professionnels de sa gestion.

Dans « *Le langage du loisir* », Michel Bellefleur (1986) invite à s'interroger sur la construction de ce terme. Alors qu'il est largement présent dans le langage courant, l'utilisons-nous selon le sens commun, selon sa conception par les professionnels du loisir ou comme concept scientifique ? Dans ce chapitre, nous essaierons de retracer le sens du terme de « loisir », d'abord en nous intéressant à sa polysémie dans le langage commun, mais surtout en revenant sur les différents éléments sollicités pour le définir scientifiquement. Nous verrons l'importance des idéologies qui ont marqué les études sur le sujet au cours du siècle dernier, avant de rechercher dans la Perspective des Loisirs Sérieux (SLP) de Robert A. Stebbins (2001) le cadre théorique qui nous semble le mieux adapté pour appréhender notre terrain.

1. LE TERME DE « LOISIR »

Nombre de travaux portant sur le loisir commencent par une définition étymologique du terme. Nous ne dérogerons pas à la règle. Nous avons pu lire chez Marie-Françoise Lanfant (1972) ou chez Olivier Sirost (2007) que le terme de *loisir* venait du latin *licere* qui dénote l'idée de permission : dès lors, le terme contient l'idée d'une autorité dont on arrive à se dégager. Mais le mot *loisir* se traduit aussi en latin par *l'otium* qui a le sens d'*oisiveté*, sans pour autant en porter la connotation péjorative. C'est l'état, la condition sociale, de celui qui n'a pas besoin de travailler. Le travail prend la forme négative de *l'otium* : le *negotium* qui donnera le terme de *négoce*. De même, Roger Sue (1993) évoque une troisième traduction, grecque cette fois, du

terme loisir : la *scholé*, qui désigne cette fois l’instruction, l’élévation culturelle, réservée aux citoyens, et sa négation, l’*a-scholé* qui désigne le travail et l’état de servitude. De fait, choisir d’aller chercher dans les sources latines et grecques les définitions du loisir, c’est déjà y imprimer une certaine idéologie : « *L’extraction étymologique grecque ou latine nous fait comprendre pourquoi le mot loisir est dès l’origine entaché d’une certaine ambiguïté. Il est marqué d’un signe positif puisqu’il désigne le temps propre à la catégorie sociale sur laquelle repose la richesse de la cité* » (Lanfant, 1972, p.26).

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) apporte d’autres sources étymologiques pour le terme de *loisir*, dont les sens ne manquent pas de se recouper avec les racines grecques et latines. Le terme apparaît pour la première fois dans un texte daté de 1100, sous la forme « *leisir* » et prend le sens de « *la possibilité de faire quelque chose* », dans la lignée directe donc de la racine latine « *licere* ». Dès la fin du XIV^{ème} siècle, le terme prend le sens de « *temps libre permettant de faire ce que l’on veut* »¹. Le site du CNRTL permet aussi de consulter des analyses de proxémie² : quatre thématiques apparaissent alors comme des groupes lexicaux proches : l’oisiveté (fainéantise, inaction, inertie, flânerie, paresse...), la licence (facilité, faculté, liberté, pouvoir, autorisation...) dans laquelle on retrouve aussi le terme de temps, la relâche (abandon, congé, détente, vacances, répit, repos...) et enfin la récréation (distraction, divertissement, amusement, plaisance, plaisir, réjouissance...). À travers ces quatre thèmes, on peut aussi lire les idéologies qui sous-tendent les sciences du loisir nées dès la fin du XIX^{ème} siècle. Les précurseurs qu’ont été Veblen ou Lafargue ont abordé la question du loisir sous l’angle de l’oisiveté des classes bourgeoises. Dans l’opposition constante entre travail capitaliste et temps libre, ces chercheurs ont argumenté en faveur d’une plus grande part de temps journalier accordé au repos, pendant lequel les individus pourraient échapper à l’autorité des industriels. Enfin, Marx argumentait déjà, dès 1844, en faveur de la jouissance du temps libre.

¹ Source en ligne, consultée le 20/07/2016, accessible à l’adresse : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/loisir>

² Source en ligne, consultée le 20/07/2016, accessible à l’adresse : <http://www.cnrtl.fr/proxemie/loisir>

2. LA CONSTRUCTION SCIENTIFIQUE DU LOISIR : LES PRÉCURSEURS

C'est au XIX^{ème} siècle que l'on trouve les premières réflexions sur le loisir. Les analyses sont alors axées sur la distinction entre les activités productives et improductives. Elles critiquent largement l'oisiveté des classes possédantes qui restaurent, par leurs comportements, des mœurs que l'on aurait préféré abandonner aux aristocrates de l'Ancien Régime. C'est Saint-Simon qui le premier évoque l'oisiveté dans son travail, en critiquant les classes improductives de la société. Dans « *L'organisateur* », écrit en 1820, il imagine la disparition de la classe des aristocrates et le peu d'impact que cette perte aurait pour la société industrielle, qui dépend bien plus des savants et des ouvriers que des gouvernants. Il n'articule pas sa pensée autour de la lutte des classes mais montre plutôt les oisifs comme les ennemis des producteurs et des ouvriers qui font la richesse de la société (Lanfant, 1972).

Les écrits de Marx introduisent dans la critique de l'oisiveté la notion d'injustice et de domination. Marx affirme ainsi que l'oisiveté des bourgeois est le résultat d'une exploitation du surtravail des ouvriers. Il présente le travail comme une aliénation. L'ouvrier vend sa force de travail au possesseur du moyen de production. Le travail, dit-il, est extérieur au travailleur : « *In his work therefore, he does not affirm himself but denies himself, does not feel content but unhappy, does not develop freely his physical and mental energy but mortifies his body and ruins his mind* »¹ (Marx, 1844, 2010a, p.5). Cette conception du travail comme aliénant plutôt que comme réalisateur sera reprise plus d'un siècle plus tard par des auteurs comme Georges Friedmann, David Riesman ou encore Herbert Marcuse. Se pliant à la morale ascétique de l'économie politique, le travailleur renie ses besoins humains pour ne plus satisfaire que des besoins animaux : manger, boire, procréer etc. Le capitaliste réduit l'existence du travailleur à des mouvements mécaniques qu'il rémunère. Il considère alors les besoins du travailleur comme étant réalisés et ose appeler cela une existence humaine. « *Dans sa passion aveugle et démesurée, dans sa gloutonnerie de travail extra, le capital dépasse non seulement les limites morales mais encore la limite physiologique extrême de la journée de travail. Il usurpe le temps qu'exigent la croissance, le développement et l'entretien du corps en bonne santé. Il vole le temps qui devrait être employé à respirer l'air libre et à jouir de la lumière du soleil.* » (Marx,

¹ Proposition de traduction : « *Ainsi, dans son travail, il ne s'affirme pas mais se renie lui-même, il ne se sent pas accompli mais malheureux, il ne développe pas librement son énergie physique et mentale mais abîme son corps et détruit son esprit.* »

1867, in Lanfant, 1972, p.45). Il transforme le travailleur en être qui renie ses besoins pour mieux capitaliser son argent et s'aliéner : « *Self-renunciation, the renunciation of life and of all human needs is the principal thesis [of political economy]. The less you eat, drink and buy books; the less you go to the theater, the dance hall, the public house; the less you think, love, theorize, sing, paint, fence, etc., the more you save [...] your capital. The less you are, the less you express your own life, the greater is your alienated life.* »¹ (Marx, 1844, 2010a, p.10). Marx pose déjà là un des supports idéologiques importants des études sur le loisir : son importance pour le développement personnel des individus. Dans *Le Capital*, il ajoute à cette analyse les notions de règne de la nécessité et de règne de la liberté. Opposant l'un à l'autre, il conçoit la liberté comme systématiquement détachée du travail et des obligations sociales et nécessaire à l'épanouissement humain. Ceci requiert comme préalable, dit-il, la réduction de la journée de travail. (Marx, 1867, 2010b). Là encore, l'idée de la liberté, considérée comme intrinsèquement liée au loisir, sera reprise par les fondateurs du concept.

En 1883, Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, publie « *Le droit à la paresse* ». Il exhorte les ouvriers français à revendiquer une meilleure répartition des tâches en diminuant la durée de leurs journées, pour laisser aux bourgeois oisifs de la place sur le marché du travail. Il montre en effet le décalage entre la valeur accordée au travail dans la société capitaliste et le comportement des bourgeois. Les classes ouvrières se sont approprié la valeur travail au point d'en réclamer : « *Et dire que les fils des héros de la Terreur se sont laissés dégrader par la religion du travail au point d'accepter après 1848, comme une conquête révolutionnaire, la loi qui limitait à douze heures le travail dans les fabriques ; ils proclamaient, comme un principe révolutionnaire, le droit au travail. Honte au prolétariat français ! Des esclaves seuls eussent été capables d'une telle bassesse.* » (Lafargue, 1883, p.11). Lafargue invite donc le prolétariat à remettre en question la morale chrétienne et économique et à réclamer non plus le droit au travail mais un droit à la paresse. Avec beaucoup de cynisme, il décrit le désarroi dans lequel le zèle du prolétariat a laissé les bourgeois, condamnés à l'oisiveté, à l'improductivité et à la surconsommation : « *Il y a un ou deux siècles de cela, le bourgeois était un homme rangé, de mœurs raisonnables et paisibles ; il se contentait de sa femme ou à peu près ; il ne buvait qu'à sa soif et ne mangeait qu'à sa faim. [...] Aujourd'hui, il n'est de fils de parvenu qui ne se croie*

¹ Proposition de traduction « *La renonciation à soi-même, la renonciation à la vie et à tous les besoins humains est le principal principe de l'économie politique. Moins vous mangez, buvez ou achetez de livres ; moins vous allez au théâtre, au dancing, au « pub » ; moins vous pensez, aimez, théorisez, chantez, peignez, faites de l'escrime, etc., plus vous préservez [...] votre capital. Moins vous êtes, moins vous vous épanouissez dans votre vie propre, meilleure est votre vie aliénée.* »

tenu de développer la prostitution et de mercerialiser son corps pour donner un but au labeur que s'imposent les ouvriers des mines de mercure » (Lafargue, 1883, p.20). Donnant l'exemple de l'Angleterre, il montre comment la réduction du temps de travail pourrait permettre une meilleure répartition de la consommation et une plus grande productivité. Ce faisant, il défend déjà des idées qui seront reprises par les fondateurs de la sociologie du loisir, persuadés que le dernier quart du XXème siècle, grâce à l'augmentation de la productivité permise par les nouvelles technologies, verrait le nombre d'heures au travail diminuer drastiquement au profit du temps « libre ».

Enfin, *La théorie de la classe de loisir* de Thomas Veblen, publiée en 1899, décrit les activités sportives, les pratiques de chasse, la consommation d'objets de luxe des bourgeois comme des façons de copier les aristocrates et d'obtenir un statut équivalent au leur. Ils se distinguent par l'inutilité et l'improductivité des activités auxquelles ils s'adonnent. Le sport, valorisé par cette élite bourgeoise, devient aussi une façon de mieux conquérir l'espace social, d'y montrer ses conquêtes et sa force physique. En tant qu'économiste, Veblen considère le loisir comme la consommation improductive de temps. Cette dépense superflue, dans une morale marquée par la valorisation de l'accumulation capitaliste, devient l'expression du prestige et de la supériorité. L'opposition entre productivité et improductivité marquera également les premiers travaux de sociologie du loisir.

Ses précurseurs abordent le loisir comme l'antithèse du travail. Pour les théoriciens qui considèrent ce dernier comme aliénant, le loisir ne peut être considéré que comme positif et émancipateur. Pour les autres, le loisir est traité sous l'angle de la critique de l'oisiveté des classes dirigeantes. Les premières approches du non-travail sont marquées par les luttes des classes ouvrières et bourgeoises et par la condamnation morale de l'oisiveté opposée à l'exploitation. Il ne pourra être question de loisir qu'avec la libération du temps libre et sa démocratisation. Le loisir devient finalement une question concernant toute la société, l'acquis d'une lutte des classes qui reste encore un marqueur social très important.

3. QUATRE CONCEPTIONS SCIENTIFIQUES DU LOISIR

Pour continuer d'aborder la définition scientifique de ce qu'est le loisir, nous aurions pu, comme l'a fait Marie-Françoise Lanfant (1972), présenter de façon chronologique l'histoire des différents courants américain, européen et soviétique de la sociologie du loisir. Nous avons plutôt choisi d'organiser notre présentation selon quatre conceptions du loisir, telles que les présente le collectif dirigé par Les Haywood dans *Understanding leisure (1989)*. On y décrit successivement le loisir comme occupation du temps résiduel, comme l'ensemble des activités récréatives, comme l'exercice de la liberté individuelle, ou on le décrit à travers ces différentes fonctions. Ces conceptions ne sont pas exclusives les unes des autres et se retrouvent dans les différents travaux des sociologues du loisir.

3.1. Le temps libre

Cette première conception consiste à assimiler le loisir au temps libéré du travail. Depuis la création d'outils nationaux et internationaux, tels que le Bureau International du Travail¹ créé en 1919, les données concernant le temps de travail sont facilement accessibles et permettent donc de quantifier le temps libre disponible, de le voir évoluer au cours du temps et d'étudier sa distribution dans différentes sociétés. De même, les études sur les budgets-temps permettent d'extraire du calcul du temps libre le temps consacré aux obligations familiales et aux moments de récupération (alimentation, sommeil, soin du corps etc.) pour quantifier le temps qui pourra effectivement être accordé à des activités de loisir (Haywood, Kew, Bramham, 1990).

L'association du loisir et du temps libre se retrouve dans l'ensemble des travaux en sociologie du loisir. Un des points communs de toutes les études est effectivement de le considérer comme une activité non rémunérée et donc pratiquée en dehors du temps de travail. Cette analyse est donc subordonnée à une analyse du travail. Une bonne part de la littérature revient donc sur la façon dont le temps s'est peu à peu libéré à travers des perspectives historiques, et présente dès lors le loisir comme un phénomène social actuel.

¹ Le Bureau International du Travail (BIT) est le secrétariat permanent de l'Organisation Internationale du Travail, un organisme créé en 1919 avec le Traité de Versailles, qui établit des normes internationales et des programmes de promotion du travail décent. Le BIT comprend un centre de documentation et de recherche qui produit des données internationales sur le travail dans le monde.

Le temps hors-travail

Dans cette conception, on ne peut envisager l'analyse du loisir sans observer l'évolution du partage entre le temps accordé au travail et le temps laissé à disposition des individus. Jean Viard résume ainsi le processus qui a vu naître la possibilité du loisir : « *Il a fallu délier temps et religion, lier temps et travail puis les délier, lier travail et études, délier travail et durée de la lumière du jour, construire la journée de huit heures puis la semaine de cinq jours, inventer les congés payés puis la retraite rémunérée* » (Viard, 2015, p.16). C'est dans l'organisation du travail, née de la révolution industrielle et du salariat, que l'on va chercher les sources de la revendication du loisir : « *[Un] temps de relative lenteur, souple, malléable, occupé par des activités souvent mal déterminées a été peu à peu remplacé par le temps calculé, prévu, ordonné, précipité de l'efficacité et de la productivité ; temps linéaire, temps strictement mesuré, qui peut être perdu, gaspillé, rattrapé, gagné. C'est lui qui a suscité la revendication de l'autonomie d'un temps pour soi.* » (Corbin, 1995, p.10)

Le loisir ne se conçoit pas sans son antagoniste : le travail. C'est ce qui fait dire à Roger Sue (1993) que le loisir n'existait pas dans l'antiquité. La vie des esclaves n'était alors faite que de travail et de contraintes, celle des citoyens d'instruction et d'élévation culturelle. Le travail est conçu comme dégradant. Le temps des citoyens n'a pas besoin de s'en libérer, il s'en détache complètement. Sue reprend alors une citation de Joffre Dumazedier « *Le loisir n'est pas l'oisiveté, il ne supprime pas le travail, il le suppose. Il correspond à une libération périodique du travail à la fin de la journée, de la semaine, de l'année ou de la vie de travail* » (1974, p.25). Il insiste ainsi sur le travail comme étant lié au loisir et comme condition nécessaire pour en faire exister le concept.

Le loisir ne peut pas non plus se concevoir sous l'Ancien Régime. L'aristocratie, là encore, vit dans l'oisiveté. Les serfs, par contre, combinent bien des temps de travail et des temps hors travail, des temps dictés par les conditions climatiques (l'inactivité est subie en hiver) ou par l'alternance du jour et de la nuit. Ce temps libéré est cependant encore contraint par l'Église, qui les meuble de rites normalisés qui ne laissent pas la place aux choix individuels (Sue, 1993). La place importante de la religion conditionne l'usage du temps : « *Si le temps appartient à Dieu, toute activité autre que la prière est détournement du bien d'autrui* » (Viard, 2015, p.46). Les dimanches et les fêtes doivent être chômés pour mieux pouvoir se consacrer au culte. Au Moyen-Âge, le samedi est également chômé pour mieux pouvoir préparer le culte du lendemain. Ces temps ne sont pourtant pas du loisir. Les fêtes et les dimanches s'opposent effectivement au travail, Dumazedier (1974) les décrit comme des moments de négation de la

vie quotidienne. Pourtant dit-il, le culte ne relève pas du loisir puisqu'il est encore encadré. Le loisir dès lors est un concept inadapté. On voit ici apparaître une seconde conception du loisir axée cette fois-ci sur la notion de liberté.

L'Ancien Régime voit déjà poindre la critique de l'oisiveté de l'aristocratie, portée par la pensée des Lumières qui valorise au contraire l'activité et le travail productif : « *Depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, la disparition progressive des oisifs est annoncée* » (Corbin, 1995, p.73) L'idéal révolutionnaire valorise effectivement le travail physique et le collectif ; il est laissé peu de place pour la vie privée (Sirost, 2007). La Révolution française sera l'occasion de laïciser le découpage des temps de travail et des temps de repos et de transformer les fêtes et le calendrier religieux pour les calquer sur les rythmes de la nature (Ozouf, 1988). L'industrialisation, le développement du salariat vont renforcer la place du travail productif et des valeurs qui y sont attachées. La séparation de l'État et de l'Église ne permet plus à cette dernière de légiférer sur l'organisation du temps des salariés, mais le temps hors travail est encore largement consacré au culte : « *si la pensée religieuse ne fait plus corps avec l'organisation sociale, elle demeure cependant l'idéologie collective. [L'Église] a perdu la société civile, mais pas les civils de la société* ». (Viard, 2015, p.49).

Dumazedier présente l'arrivée de l'ère industrielle comme la condition première de l'émergence du loisir. Il faudra pourtant attendre d'importants progrès techniques et sociaux avant de le voir naître. Dans un premier temps, le travail est trop peu rémunérateur pour que l'on puisse souhaiter une réduction du temps qu'on y consacre. Ces revendications n'émergeront qu'avec la mécanisation et la hausse de la productivité (Dumazedier, 1962). Au XIX^{ème} siècle, l'exode rural fournit la main d'œuvre nécessaire au développement des manufactures dans les villes. Alors que le travail rural à domicile se distinguait difficilement de la vie familiale, on passe, avec le salariat, d'un travail considéré comme une tâche à accomplir, à un travail considéré comme le temps qu'on y occupe. La séparation entre les sphères professionnelle et domestique s'établit (Corbin, 1995). Le travail paysan rythmé par le climat et l'alternance des jours et des nuits est abandonné par les ouvriers au profit d'un travail d'usine qui ne laisse de libre que le temps de reconstituer sa force de travail (Sue, 1993). Les premières lois régissant la durée du travail limitent l'activité des enfants de moins de 12 ans à 8 h par jour et celui des 12-16 ans à 12 h par jour en 1841. Ce n'est qu'après 1884 et la liberté de constitution des syndicats que l'on verra la journée de travail limitée à 10 heures par jour, en 1900.

C'est l'Angleterre qui vivra la première et le plus intensément la révolution industrielle, l'urbanisation et les débats autour de l'organisation du travail et des loisirs. Au XIX^{ème} siècle,

le temps libre y est conçu comme un privilège dont seuls les nobles peuvent jouir. Les pratiques de loisir des classes supérieures côtoient alors une critique de l'oisiveté des classes populaires accusées de profiter de leur temps libre pour se livrer à la débauche (Porter, 1995). Le prolétariat s'organise cependant pour revendiquer une baisse du temps de travail. Les sociologues du loisir présentent souvent cette lutte prolétarienne comme décisive. D'autres chercheurs considèrent cependant que le temps de travail a induit sa propre réduction, l'augmentation de la productivité agissant de façon plus efficace que les luttes ouvrières (Corbin, 1995). Dès 1836, des comités s'organisent en Angleterre en faveur de la réduction du temps de travail. En 1856, John Fitzgerald publie une brochure argumentant en faveur du « *Devoir de procurer davantage de repos à la classe ouvrière* ». En comparaison, les revendications pour plus de temps libre des ouvriers français ont l'air hésitantes. Alain Corbin tente de relativiser ce fait : « *Pour bien apprécier cette relative timidité de la revendication, il faut tenir compte de la stratégie de la grève ; de la conscience de ce qu'il était le plus efficace de réclamer, afin de concilier l'opinion et de faire plier le patronat. Dans cette perspective, exiger du temps libre pouvait apparaître maladroit* » (Corbin, 1995, p.379). Peu à peu, le loisir est accepté. La critique de l'oisiveté des classes populaires laisse la place à une conception du loisir comme mal nécessaire. En Angleterre comme en France ou aux États-Unis, on met en place des « *amusements contrôlés, rationnels et bénéfiques* » (Pronovost, 1983, p.25) pour encadrer les temps libres accordés aux ouvriers. Cette période marque la naissance des music-halls londoniens ou l'aménagement de parcs comme le Bois de Boulogne ou Central Park (Corbin, 1995). En 1834, en France, les vacances scolaires sont rendues obligatoires (de quinze jours à six semaines) : à l'argument économique s'ajoute celui de l'intérêt des maîtres et des élèves. On argumente déjà en faveur d'un repos salvateur et utile, donnant ainsi au loisir et au temps libre une valeur propre, non réductible aux services qu'il peut rendre à la productivité (Viard, 2015). Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le discours s'est inversé : « *signe équivoque des temps, ce n'est plus le loisir mais son absence qui est devenu le mal à dénoncer* » (Pronovost, 1983, p.32).

Pendant la première partie du XX^{ème} siècle, ce sont les guerres et le développement des revendications populaires qui marquent l'évolution du temps de travail. En France, en 1919, on adopte le principe des trois-huit dans l'organisation du temps de travail : huit heures de repos, huit heures de sommeil, huit heures de travail (Corbin, 1995). Le processus d'urbanisation se poursuit et en 1931, la proportion de la population urbaine dépasse les 50% (Fabriès-Verfaillie et al, 1994). Les idées sur les usages du temps qui opposaient encore les paysans et les salariés des villes commencent à converger jusqu'à l'élection du Front Populaire qui mettra immédiatement en place la semaine de cinq jours (Viard, 2015). Les congés payés, promulgués

en 1936, sont encore un symbole fort de cette acceptation du temps libre comme une nécessité. Après la Seconde Guerre mondiale, il est de plus en plus pensé comme un temps disponible pour la consommation et donc une part importante de l'économie nationale. Associant la baisse du temps de travail au développement technologique dans l'industrie, les penseurs de l'époque prédisent de nouvelles réductions du temps de travail, des temps libres beaucoup plus importants, et donc une place prépondérante accordée aux activités non rémunérées et choisies dans la vie des individus. C'est alors que naît la sociologie du loisir.

Alors qu'en 1850 le temps de travail représentait 70% du temps de vie éveillé, les réductions successives de la journée de travail, la semaine de cinq jours, les congés payés, et pour finir la retraite ont réduit ce taux à 18% en 1980 (Corbin, 1995) et entre 12 et 16% aujourd'hui (Viard, 2015).

Le temps libre et le loisir

Le temps libre est encore inégalement réparti entre les catégories sociales et entre les hommes et les femmes. Mais plus encore que sa répartition, c'est son usage qui marque les différences sociales, car si pouvoir disposer de son temps est une condition du loisir, il s'agit de ne pas assimiler l'un à l'autre. Dumazedier (1974) cite effectivement la dimension technico-économique comme une des trois composantes qui a permis l'émergence du loisir¹. Le développement de la technique a permis une hausse de la productivité donnant toute légitimité aux syndicats pour revendiquer une baisse du temps de travail et une hausse des salaires. Les deux autres dimensions qu'il mentionne tiennent plus de la caractérisation des activités auxquelles on consacre ce temps gagné : la dimension éthico-sociale, qui a vu la régression du contrôle social par la famille ou la religion, et le nouveau besoin social de l'individu à disposer de lui-même. Ce faisant, il ajoute à la conception du *temps* celle de la *liberté* pour caractériser le loisir, qualifiant le temps de loisir de temps « ipsatif » c'est-à-dire un temps consacré à soi, pendant lequel on a la maîtrise volontaire des activités menées.

On se trouve effectivement rapidement limité en choisissant d'aborder le loisir à travers l'approche du temps hors travail : il dépend d'abord de ce qu'on l'on considère comme travail. Que fait-on du travail non rémunéré, et notamment du travail domestique (Haywood, Kew,

¹ Catherine Bertho-Lavenir (1999) présente ainsi l'accession progressive au tourisme à partir du développement de l'industrie du vélo. D'abord réservé à une élite, le vélo devient accessible au grand public après 1945 et est d'abord utilisé comme un objet de loisir, bien avant d'entrer dans les villes comme moyen de transport.

Bramham, 1990) ? Les femmes ont ainsi été longtemps ignorées au cours de la lutte pour la réduction du temps de travail, tant que leurs tâches de femmes au foyer restaient considérées comme du temps libre. Les personnes sans emploi sont également exclues de l'analyse. Le temps scolaire est-il du temps libre puisqu'il n'est pas rémunéré ? Dumazedier (1962, 1974) tente de contourner cet écueil quand il ajoute la liberté dans la définition du temps de loisir. Il exclut alors du temps disponible pour le loisir les obligations et devoirs familiaux, les temps nécessaires à la restauration de la force physique (alimentation sommeil, soin du corps...), les activités d'études intéressées ainsi que les travaux domestiques.

Si, sur le papier, la distinction entre ces activités semble cohérente, dans la réalité, les temps qu'on leur consacre sont parfois difficiles à discerner. Les temps sont en réalité beaucoup plus poreux que les typologies dressées par les sociologues. Alain Corbin (1995) montre d'ailleurs comment toute l'analyse de la séparation du temps de travail et du temps libre pendant la révolution industrielle, entre le milieu du XIX^{ème} siècle et le milieu du XX^{ème} siècle, est inopérante dans les milieux ruraux. Il décrit, chez les paysans, l'absence de temps libre et l'absence de temps contraint qui laissent à chacun le soin d'organiser sa journée selon son rythme biologique : « *L'élasticité du temps journalier s'oppose à la concentration citadine du temps libre en fin de journée. Le travail n'est pas un plein : il alterne avec des temps de non-travail* » (Corbin, 1995, p.307). Anne-Marie Thiesse (1995) dresse le même bilan : on ne peut pas envisager une « mono-utilisation » du temps, dans la vie privée comme dans les activités professionnelles. En considérant comme temps libre tout le temps résiduel qui ne serait ni du travail rémunéré, ni du travail domestique, ni le temps nécessaire aux besoins physiologiques, on compte encore dans le temps libre nombre de « temps flottants » (Lanfant, 1972). Les pauses, discussions entre collègues et autres « temps morts » viennent gonfler le calcul des temps libres, qui sont sans doute surestimés.

Les études d'emploi du temps ont permis d'analyser dans le détail l'usage du temps, rémunéré ou non, contraint ou non, mais elles n'ont pas permis d'avancer sur la définition de ce qu'est le loisir :

« Les études d'emploi du temps se sont attachées à bien mesurer les vingt-quatre heures de la journée, y compris le temps consacré au loisir, en diversifiant ou raffinant de plus en plus leur nomenclature, mais sans véritable cadre sociologique du loisir, sinon une opposition binaire entre travail (contraint) et activités libres ; la distinction entre le « free time » et le « loisir » n'est pas toujours très nette, les deux étant facilement assimilés, la première renvoyant au cadre temporel des activités de loisir. [...] Ce n'est donc pas du côté de ce qui est défini ou non comme « loisir » qu'il faut reconnaître l'apport décisif des études d'emploi du temps à la sociologie du

loisir [...], les taxonomies utilisées ne pouvant prétendre au statut de catégories sociologiques » (Pronovost, 2014).

La conception du loisir comme occupation du temps libre paraît très insatisfaisante à la plupart des chercheurs en sociologie du loisir. Ils y ajoutent alors d'autres dimensions : définition des activités, liberté de choix, fonctions, sur lesquelles nous allons nous pencher. Cette conception ne satisfait pas non plus les sociologues des temps sociaux, dont les études d'emploi du temps nous disent cependant beaucoup sur l'évolution du temps consacré aux activités récréatives, sportives, associatives ou de sociabilité. Ces dernières apparaissent comme une autre façon de définir le loisir.

3.2. Les activités

Une des façons de concevoir le loisir est de le considérer comme un ensemble d'activités auxquelles on s'adonne librement. Cette conception est effectivement des plus faciles à envisager puisqu'elle rejoint le sens commun du loisir, ou devrait-on dire dans ce cas « des loisirs ». Lorsque l'on demande à quelqu'un quels sont ses loisirs, il est facile d'obtenir une réponse en termes d'activités : lecture, cinéma, activités sportives... Finalement, cette définition du loisir comme « l'ensemble des loisirs » ressemble à la définition du sport du point de vue utilisé par les enquêteurs de l'INSEP : « *le sport est ce que font les gens quand ils disent qu'ils font du sport* » (Bromberger, 1995). De la même façon, définir le loisir comme « les loisirs » semble suffisamment proche de la compréhension du concept par le grand public pour pouvoir dire : le loisir est ce que font les gens quand ils disent qu'ils pratiquent un loisir. Pour ne pas se contenter d'une définition subjective du sport, et pour ne pas tomber dans le piège d'une définition trop restrictive qui ne considérerait que les activités compétitives, Bromberger (1995) invoque le processus qui le vit naître. Il présente la mise en règle et l'institutionnalisation des jeux pour présenter le sport comme un phénomène actuel et spécifique. Cette démarche n'est pas sans rappeler celle des sociologues du loisir qui ont tenté de montrer la différence entre l'oisiveté, les temps hors travail d'avant la révolution industrielle, et le temps libéré moderne pour mieux légitimer la naissance d'un nouveau courant de la sociologie. Pour le sport comme pour le loisir, la critique de Marie-Françoise Lanfant pourrait s'appliquer : « *le loisir en tant qu'ensemble d'activités n'est rien en lui-même, si ce n'est le principe postulé a priori selon lequel s'ordonnent, dans l'esprit du chercheur, les multiples activités décrétées conventionnellement comme étant du loisir* » (Lanfant, 1972, p.231). Chercher à définir le loisir

par « les loisirs » relève du syllogisme. Nombre de chercheurs n'ont pas pris le risque de traiter du « loisir », en choisissant d'aborder seulement une activité de loisir en particulier. La littérature sur tel ou tel sport, ou telle ou telle activité récréative ne manque pas. La plupart de ces travaux ne prend pas le risque de resituer ces activités dans le grand champ du loisir, évitant ainsi bien des difficultés liées à sa définition. Que les chercheurs aient ou non abandonné cette ambition généraliste, définir le loisir passe souvent par la description des loisirs, ne serait-ce que pour illustrer le concept. Joffre Dumazedier, un des sociologues les plus appliqués à définir le loisir, ne s'en est pas moins trouvé à étudier les loisirs des habitants de la ville d'Annecy.

Les catégories construites pour aborder les loisirs en disent long sur la façon dont sont conçues ces activités. Les critères de classification sont bien plus souvent idéologiques que sociologiques et la question de ce que l'on caractérise comme une activité de loisir ou non dépend de critères parfois complexes à analyser. Nous prendrons l'exemple de trois classifications des activités du temps libre : celle utilisée par le Comité du Contrôle Public des Statistiques de l'URSS et celles des sociologues Stroumiline et Goncarengo, utilisées dans les années 1960, toutes trois présentées par Marie-Françoise Lanfant (1972). Ces trois classifications proposent la catégorie de « repos passif », la première y inclut les activités de cinéma, théâtre, radio, télévision, restaurants, visites et spectacles sportifs. La seconde n'en donne pas de définition précise. La dernière y inclut les promenades mais classe la télévision, la radio, le théâtre et le cinéma dans le repos culturel. Chacune de ces classifications semble aussi présenter une catégorie « fourre-tout ». Dans la première, elle est appelée « reste des loisirs », dans la seconde « autres distractions » et dans la troisième « goûts personnels, éducation physique, sports, etc. ». Cette courte analyse nous permet d'illustrer plusieurs écueils de la catégorisation des activités de loisir :

- La surreprésentation des loisirs institutionnalisés, comme les activités sportives ou culturelles, plus facilement quantifiables ;
- Le jugement de valeur porté sur l'activité, dans la distinction entre passivité et activité ;
- La difficulté à ranger certaines activités classées dans les « autres activités » : parmi elles, les actes religieux, « les visites et autres pertes de temps », les « goûts personnels ».

Malgré tout, il reste difficile d'aborder une étude du loisir sans traiter des loisirs et sans tenter de les organiser d'une façon ou d'une autre. Christian Bromberger (1998) s'y est essayé en proposant cinq ensembles de passions : « *la vie domestique et ses entours* », « *le devoir de*

mémoire et la volonté de savoir », « *les spectacles et jeux* », « *la quête de sens et de forme* » et pour finir « *aventure, performance, corps, nature* ». Ses critères de catégorisation semblent au moins tenir compte de la localisation de l'activité et de son but. Joffre Dumazedier, lui, a proposé une catégorisation basée sur la propriété dominante de l'activité : « *celle dont la présence est logiquement nécessaire à l'existence de cette activité* » (Dumazedier, 1974, p.105), définissant ainsi les activités physiques, manuelles, esthétiques, intellectuelles et sociales. Finalement, la dernière enquête emploi du temps de l'INSEE, réalisée entre 2009 et 2010, catégorise d'abord le temps en cinq catégories : les besoins physiologiques, le travail et les études, les travaux domestiques, les trajets autres que domicile-travail, et finalement, le temps libre. On notera que ce premier classement ne peut se départir de la traditionnelle séparation entre les temps contraints et le temps libre. Ce dernier est subdivisé en 15 groupes d'activités : « télévision et vidéo », « lecture », « radio et écoute de musique », « sport », « promenade », « chasse, pêche et cueillette », « spectacles », « détente, sieste, ne rien faire », « rencontres », « jeux, pratique de la musique, de la danse etc. », « sociabilité », « sociabilité à distance », « informatique », « religion, cimetière », « association, civisme ». Cette dernière classification semble au moins plus neutre mais l'on peine à y voir une cohérence d'ensemble qui ait une valeur anthropologique. Prenons la catégorie des sports. D'un point de vue sociologique, le handball de compétition, qui nécessite une assiduité, un engagement important de l'individu, l'existence d'une vie d'équipe et de sociabilités particulières, est très différent de la pratique du yoga individuel en plein air, par exemple. Pour catégoriser les activités de loisir, doit-on s'appuyer sur le dispositif technique qu'elles nécessitent, sur l'environnement dans lequel elles s'inscrivent, sur la façon dont elles sollicitent le corps ? Toutes ces questions invitent à développer une anthropologie sur les loisirs, de façon à en comprendre les multiples logiques sous-jacentes. C'est ce qu'avaient entrepris Arnold Van Gennep, sur les rites de passage (1991), ou Roger Caillois (1991), sur les jeux, qui, sans chercher à définir le loisir, ont proposé de nouvelles grilles de lecture d'activités libres et non rémunérées. Nous chercherons nous-même à montrer la logique commune des activités de chasse, de pêche, de cueillette et de naturalisme (chapitre 4), qui les distingue d'autres activités qui ont cours dans l'environnement naturel. Cependant, on ne pourra pas tout à fait se passer d'une catégorisation des loisirs, qui reste un outil heuristique non négligeable. Encore faut-il choisir ou construire cet outil avec prudence pour ne pas se heurter aux écueils évoqués plus haut. Nous présenterons plus loin la catégorisation établie par Robert A. Stebbins (2001), sur la base de la Perspective des Loisirs Sérieux. Quand bien même cet outil nous a semblé refléter les réalités de notre terrain, son utilisation est conditionnée à une critique préalable de ses limites.

3.3. Les fonctions du loisir

Le loisir peut être abordé en termes de fonctions. Une des définitions les plus communément admises est d'ailleurs celle proposée par Joffre Dumazedier sous la forme des trois D : « *Délassement* », « *Divertissement* », « *Développement de la personnalité* » (1962). Cette approche cherche à aborder le contenu et les conséquences sociales du loisir. Elle tente de le définir à travers ses effets sur les individus et sur la société. Dès lors, elle permet aussi d'organiser l'offre publique de loisir et d'observer sa dimension politique (Haywood, Kew, Bramham, 1990).

C'est en premier lieu la fonction de repos que l'on attribue au loisir. Les temps poreux des travaux ruraux qui peuvent s'adapter aux rythmes biologiques sont abandonnés au profit d'un temps de travail fixé au sein des usines urbaines. Le temps hors travail est donc d'abord pensé comme le temps qui doit être consacré à la satisfaction des besoins physiologiques (Marx, 2010a). Le besoin de repos est rapidement compris comme nécessaire pour maintenir la productivité des travailleurs. Au repos quotidien s'ajoute le besoin d'un repos hebdomadaire, présenté à la fin du XIX^{ème} siècle comme un moyen d'accroître la productivité, et donc la prospérité et la puissance de la nation. Alain Corbin (1995) expose d'ailleurs les arguments du médecin Haegler, en 1889, en faveur du dimanche chômé : « *Il est un autre repos destiné, celui-là, au rétablissement de « l'élasticité du corps et de l'esprit » ; c'est celui du dimanche. Interrompre le travail un jour sur sept correspond à une « loi naturelle » ; c'est bien ce qui, en France, a entraîné l'échec du décadi. Les chevaux de fiacre, eux-mêmes, demeurent à l'écurie un jour, chaque semaine* » (1995, p.385). En plus de ces considérations d'ordre physiologique et psychologique, les précurseurs de la sociologie du loisir avaient identifié des fonctions sociales du loisir. Pour Veblen, il est un outil de distinction. Pour Marx, il devrait être un moyen de s'épanouir personnellement au-delà de la simple condition animale humaine. Rapidement cependant, le loisir va devenir un outil de contrôle social.

Le loisir comme outil de contrôle social

L'urbanisation et la séparation du temps de travail des autres temps sociaux se sont accompagnées d'une critique de l'oisiveté des classes populaires et de craintes concernant leurs mœurs. L'Angleterre a été la première nation à vivre la révolution industrielle mais aussi à connaître le développement des loisirs. John Fitz Gerald, dès 1856, revendique une meilleure

répartition du temps des travailleurs, laissant plus de place au loisir, et surtout à l'éducation : « *Our notion of time properly divided is this : part for the bodily exercise ; part for reading, or acquiring mental improvement ; part for absolute rest, including by that term the time given to meals, and the quiet enjoyment of the family circle ; time when the man is not in any way at work. And we affirm, that if the poor labourer is so long at his daily employment, that he has no longer time for his mental improvement [...].* » (Fitz Gerald, 1856, p.7)¹.

Pour contribuer à l'organisation de ce temps « proprement réparti », les premières mesures publiques concernant le loisir répondront aux besoins éducatifs en s'adressant surtout aux plus jeunes. En 1870, les Sunday Schools proposent un programme éducatif accessible aux enfants sur leur dimanche chômé. Suivra tout un courant hygiéniste tentant de favoriser la moralité des milieux populaires, en orientant l'occupation des temps libres vers la fréquentation de parcs et autres espaces verts agencés en ville, pour favoriser l'accès au plein air et à l'exercice physique. Edwin Chadwick, réformateur anglais et hygiéniste, écrit en 1842 : « *Beaucoup de perversité pourrait, je crois, être évitée par le cricket ou le football* » (Corbin, 1995, p.11). Le loisir et l'oisiveté sont tolérés comme un mal nécessaire, qu'il faut pouvoir orienter et contrôler de façon à le rendre bénéfique.

À la même époque, en France, les ouvriers occupent leur peu de temps libre de façon joviale. Conservant les traditions du monde rural, ils continuent de remplir leurs jours chômés de festivités : banquets, jeux collectifs, mais aussi jardinage ou bricolage (Sirost, 2007). Le développement de certains jeux physiques, comme la balle au pied, pratiqués sur leur temps libre par les ouvriers, vient à inquiéter les entrepreneurs qui tiennent à ce que les travailleurs préservent leur force de travail pour servir la rentabilité des chaînes de production. Il s'agit de ne pas dépenser inutilement ce produit précieux qu'est la force physique des ouvriers : « *De fait, les industriels voient d'un mauvais œil les jeux de dépense physique et l'essor des sports modernes car l'ouvrier dépense gratuitement et inutilement ses forces sans contrepartie.* » (Sirost, 2007, p.269). En France, de la même façon qu'en Angleterre, on distingue dès lors le bon et le mauvais loisir, ce dernier étant incompatible avec la mission principale de l'ouvrier qui est de fournir sa force de travail, et toute sa force de travail, au service des industriels. La

¹ Traduit par Gilles Pronosvost (1983) : « *Notre conception du temps proprement réparti est la suivante : une part pour l'exercice physique ; une part pour la lecture ou le développement intellectuel (mental improvement) ; une part pour le repos complet, incluant le temps pour les repas et le doux plaisir du milieu familial ; il s'agit de ce temps quand un homme n'est en aucune façon au travail. Or nous affirmons que le pauvre travailleur est si longuement à l'ouvrage tous les jours, qu'il ne lui reste vraiment aucun temps pour son développement intellectuel [...]* »

deuxième moitié du XIX^{ème} siècle verra s'animer le débat sur les conditions de travail et une plus importante disponibilité pour le loisir. En Angleterre, « *on faisait état d'une disproportion entre l'effort physique qu'entraîne le surtravail, véritable oppression de l'ouvrier, et une activité intellectuelle qui ne pouvait être que résiduelle, marginale.* » (Pronovost, 1983, p.32). Pour répondre à ces demandes, l'Angleterre victorienne propose le développement de « *loisirs rationnels* ». Proposés par des organisations de patronage ou de charité, ces loisirs doivent être prioritairement axés sur le développement moral et intellectuel et doivent permettre d'instiller des notions « *d'ordre, de discipline, de contrôle des émotions et des instincts* » (Pronovost, 1983, p.34).

La distinction entre le bon et le mauvais loisir est une constante, que l'on retrouvera même plus tard chez les premiers sociologues des loisirs dans l'opposition entre loisirs actifs et passifs. L'opprobre est toujours jeté sur le prolétariat, systématiquement soupçonné de choisir les occupations les plus abrutissantes. Ce discours, nous dit Anne-Marie Thiesse (1995) s'entend à droite comme à gauche entre 1880 et 1930. Pour la droite, le mauvais loisir conduirait « *au désordre et à l'anarchie* », pour la gauche il est « *l'opium du peuple distillé par la bourgeoisie pour maintenir les masses dans une sujétion amorphe* » (Thiesse, 1995, p.399). L'autrice montre d'ailleurs, à travers l'exemple de la lecture, le discrédit systématiquement lancé sur les pratiques populaires : « *La lecture, lorsqu'elle devient pratique de masse, est abondamment vilipendée. Elle n'est réhabilitée que lorsque se développe un nouveau loisir populaire, le cinéma, qui fait l'objet de vigoureuses condamnations fondées sur les mêmes métaphores du poison annihilant les facultés humaines* » (1995, p.399). Une telle régularité dans la critique met finalement au jour la fonction de distinction sociale du loisir que Veblen avait déjà identifiée : critiquer les mauvais loisirs populaires, c'est aussi caractériser ses propres occupations et son mode de vie comme supérieurs.

Il nous faudra sans doute toujours maintenir une vigilance particulière à cette catégorisation des bons et des mauvais loisirs, en particulier quand elle se traduit en politiques publiques, favorisant le développement de certains loisirs aux dépens d'autres activités.

Le loisir comme source de développement personnel

La sociologie du loisir est née de la conviction qu'avaient ses fondateurs que la société qu'ils observaient était en train de changer, et que la place qu'y prenait le temps libre allait permettre un renversement des valeurs et, notamment, mettre à mal la valeur travail pour donner

ses lettres de noblesse au loisir. David Riesman (1964) et Georges Friedman (1964; 1960; 1970) ont partagé la conviction que le travail morcelé, auquel avait abouti la révolution industrielle, ne permettait plus l'épanouissement personnel. Ils espéraient l'un comme l'autre que les individus trouveraient, dans leurs loisirs, les moyens de développer « *un type plus autonome de caractère social* » (Riesman, 1964, p.375) ou de « *décharger ses tendances profondes* » et de trouver « *l'équilibre de sa personnalité* » (Friedmann, 1964, p.183). Les espoirs qu'ils nourrissent reposent surtout sur les loisirs que Friedman qualifie d'actifs : des loisirs qui permettent de retrouver, dans le temps libre, la possibilité de créer, de se responsabiliser, de prendre des initiatives, et d'achever une tâche entreprise. L'un comme l'autre diront, dans leurs derniers travaux, leur déception de voir le temps libre utilisé à « tuer le temps », ou plutôt à le consommer. Plutôt qu'un moyen de réalisation des personnalités, le loisir était devenu, avec la culture de masse, aussi vicié, aussi aliénant que le travail. Des convictions, on passe aux doutes et aux interrogations face au loisir : « *What kinds of men and women does it tends to create ? What personal styles of life does it inculcate and reinforce ?* ». (Mills, 1967, 2015).

Joffre Dumazedier a beaucoup marqué le champ de la sociologie du loisir en France et au Québec, contribuant notamment à faire naître la revue « Loisir et société ». Dans la lignée de George Friedman, il envisage le loisir comme le moyen de développer sa personnalité en dehors des contraintes du travail. Il va plus loin en tentant de définir le loisir par l'ensemble des fonctions qu'il doit remplir :

- Le délassement : "*Le loisir est réparateur des détériorations physiques ou nerveuses provoquées par les tensions qui résultent des obligations quotidiennes et particulièrement du travail*" (1962, p.26) ;
- Le divertissement : le loisir doit permettre de rompre avec la monotonie des tâches de travail et créer un « *sentiment d'évasion* », il correspond à « *la recherche d'une vie de complément, de compensation ou de fuite par la diversion, l'évasion vers un monde différent, voire contraire au monde de tous les jours* » (1962, p.27) ;
- Le développement de la personnalité : le loisir permet une participation sociale plus large, plus libre et une culture désintéressée du corps, de la sensibilité et de la raison.

Pour Joffre Dumazedier, ces trois fonctions du loisir sont solidaires. Elles peuvent être plus ou moins dominantes en fonction des activités menées, mais elles sont toujours présentes ensemble et étroitement liées. Il aboutit donc à cette définition : « *Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de son plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa*

participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales. » (1962, p.28). Toutes les conceptions du loisir que nous abordons dans ce chapitre sont présentes dans cette définition : le loisir est exercé sur le temps libéré des obligations, c'est un ensemble d'activités dont les fonctions sont définies, et auxquelles on se livre de son plein gré. Lanfant (1972) a durement critiqué cette définition de Dumazedier, principalement centrée sur les fonctions du loisir en montrant que la catégorisation d'activités comme étant des loisirs ou non se basait, chez son prédécesseur, sur un raisonnement de l'ordre du syllogisme : « *On aboutit à des propositions absurdes du genre : le loisir possède la propriété d'être libérateur or, le sport appartient au genre loisir donc le sport est libérateur. Ou bien : Quelques-uns pensent que le sport est désintéressé, or, le loisir est désintéressé, donc le sport est un loisir* » (1972, p.248-9).

Les définitions du loisir basées sur ses fonctions invitent à la prudence. Il nous faut maintenir un regard critique sur ces approches et leur construction *a priori*, teintées d'une certaine idéologie, qui idéalisent les pratiques de loisir et tendent aussi à exclure de l'analyse certaines activités réalisées sur le temps libre.

Le loisir comme improductif

Une des caractéristiques de la définition du loisir chez Dumazedier est son caractère improductif. Le loisir, selon lui, doit être désintéressé, non utilitaire. Il s'agit plutôt ici d'une absence de fonction. Il en parle comme d'un caractère du loisir parmi quatre :

- Le caractère libérateur : le loisir doit résulter d'un libre choix et s'oppose aux obligations institutionnelles imposées par la société que représentent le travail, la famille mais aussi les engagements socio-spirituels et sociopolitiques ;
- Le caractère hédoniste positif : le loisir est la recherche de la satisfaction comme fin en soi, l'application de la « fun morality »¹ ;
- Le caractère personnel positif : le loisir doit répondre aux besoins de l'individu, qui reprend les fonctions précédemment présentées : le loisir doit permettre le délassement,

¹ Le terme a été utilisé pour la première fois par Martha Wolfenstein en 1951. À partir d'une étude de l'éducation des enfants, elle montre comment l'amusement est de plus en plus accepté au point d'en faire une injonction et de forger une nouvelle morale où l'amusement (fun) n'est plus tabou mais au contraire s'infiltré jusque dans la sphère du travail.

le divertissement et le dépassement de soi-même. Un loisir qui ne répondrait que partiellement à ces besoins serait moins complet.

- Enfin, le caractère désintéressé : le loisir ne peut avoir aucune fin lucrative, utilitaire, idéologique ou prosélyte : « *Si le loisir obéit partiellement à une fin lucrative, utilitaire ou engagée, sans se convertir en obligation, il n'est plus loisir à part entière. Il devient partiel : nous l'appellerons alors semi-loisir* » (Dumazedier, 1974, p. 96).

Il observe pourtant que nombre d'activités de loisir peuvent être productives, c'est le cas du bricolage, du jardinage ou du tricot. Ces occupations semblent relever des trois premiers caractères du loisir mais présentent une fin utilitaire en sus. Il observe aussi que les loisirs peuvent se recouper avec des engagements socio-spirituels ou sociopolitiques. On pourrait penser aux engagements associatifs, et dans le domaine du plein air qui nous intéresse, les exemples de loisirs qui intègrent ces engagements ne manquent pas. Le scoutisme, par exemple, mêle le camping et la spiritualité. Le naturalisme mêle la formation personnelle et la production de données transmises aux scientifiques. La chasse mêle un plaisir personnel à une gestion nécessaire des espèces sur des territoires restreints. Les exemples choisis par Dumazedier pour illustrer l'interpénétration des engagements et du loisir nous semblent encore bien modestes. Il évoque « *le cas de participation à des kermesses ou à des compétitions sportives organisées au profit d'une église* » ou « *la participation à une fête de plein air ou à un bal organisé pour accroître le rayonnement d'un parti politique* » (Dumazedier, n.d.). Parce que ces loisirs sont effectivement des « *activités choisies d'expression de soi pour occuper le temps libre* » mais qu'elles « *permettent de contribuer directement ou indirectement à un travail professionnel et à des tâches familiales ou sociales, à des activités d'engagement socio-spirituel ou sociopolitique* » (Dumazedier, n.d.), il propose de les nommer des semi-loisirs. Cette définition nous paraît insatisfaisante. La production de biens ou de services, soit pour le plaisir de leur création, soit par conviction spirituelle ou politique, est présentée comme incompatible avec le loisir. Elle paraît le corrompre. Cette conception est d'autant plus surprenante que Dumazedier s'inspire des travaux de Friedman qui considérait que le loisir serait l'occasion de compenser les tâches morcelées du travail en réalisant des projets de bout en bout pour soi-même. Le bricolage, le tricot, le jardinage, la réalisation de projets associatifs sont bien des occasions de mener des tâches complètes, dont on maîtrise les objectifs, qu'il s'agisse d'une production de bien ou de service, personnelle ou altruiste.

John Dewey (1916, 2010) cherche dans la philosophie aristotélicienne, qui a marqué l'Occident, les explications de cette opposition récurrente entre le travail et le loisir, et plus

largement entre l'utile et le culturel. Nous l'avons abordé en décrivant la libération du temps hors travail : le loisir est un concept qui s'adapte mal à l'Antiquité grecque, où le travail ne représente pas un moment de la journée mais un état, celui des esclaves. Les citoyens ont le devoir de s'élever intellectuellement et les activités productives et manuelles sont déconsidérées par les philosophes. Dès 1916 donc, Dewey invite à repenser les oppositions traditionnelles entre travail et loisir: « *Only superstitions makes us believe that the two are necessarily hostile so that a subject is illiberal because it is useful and cultural because it is useless* »¹ (Dewey, 1916, 2010, p.67).

À ce fond philosophique s'ajoute sans doute la volonté de vouloir fonder la sociologie du loisir comme champ autonome de la discipline, en cherchant un caractère, une fonction qui ne s'appliquerait qu'à cet objet et justifierait un nouveau champ conceptuel. En fait, la fonction du loisir a fait l'objet d'une double approche : l'approche fonctionnaliste et l'approche par la récréation. La première invite à penser tous les services rendus par le loisir. Elle permet de guider les politiques publiques en sa faveur. Dumazedier, en tant que fondateur du mouvement d'éducation populaire Peuple et Culture², argumente en faveur de plus de loisir en s'appuyant sur son travail de définition de ses fonctions. Van Moost (1982, 2010) reproche aux sociologues américains du loisir ces approches fonctionnalistes qui ont tendance à séparer le loisir des autres sphères sociales, et tendent à servir les politiques publiques plus que la science. En réaction à ces critiques, la deuxième approche cherche à redéfinir le loisir comme non fonctionnel ou non utilitaire. Les sociologues identifient alors une autre logique sociale qu'ils appellent « récréation »³. Cette dernière revêt des fonctions de délassement et de divertissement. Le loisir est considéré comme n'ayant aucune fonction essentielle pour la communauté. Van Moost poursuit ainsi sa critique de ce type d'approche: « *But what is it that makes leisure « nonfunctional »: we are simply told that it is not. And if we argue that various forms of*

¹ Proposition de traduction : « *Seules les superstitions nous poussent à croire que les deux choses sont nécessairement opposées, qu'un sujet est austère parce qu'il est utile et culturel parce qu'il est inutile.* »

² Le mouvement Peuple et Culture est aujourd'hui un réseau d'associations d'éducation populaire vieux de plus de 70 ans. Fondé en 1945 par Joffre Dumazedier, Bénigno Cacérès, Paul Lengrand et Joseph Rovin notamment, il a pour but de développer l'éducation critique, l'autonomie, la découverte culturelle, le vivre ensemble...

³ Le terme « récréation » est utilisé par les anglo-saxons dans un sens lié à son étymologie, comme la récréation, la renaissance, et pour désigner une part du loisir basé sur le ludique. Cette conception restreint les activités que l'on peut inclure dans le loisir mais a été très populaire en Amérique du Nord, qui a vu émerger un « *recreation movement* » qui a promu l'accès à la récréation et à des espaces de récréation au plus grand nombre et a conditionné l'émergence de services d'État et de formations académiques consacrés à ce sujet (Bellefleur, 1997 ; Pronosvost, 1998). L'Université du Québec à Trois-Rivières propose ainsi depuis 1969 une formation en récréologie, devenue récemment une formation en loisir, culture et tourisme.

*entertainment or various forms of sport or hobbies are socially “functional” because they make people happier, keep them busy and out of mischief, or distract from the oppressive nature of their work, we are simply told that this is not leisure we are speaking of but “mere” recreation. It would appear that leisure is that time left after work, sleep and recreation. »*¹(Van Moost, 1982, 2010, p.221). La distinction entre les deux concepts est bien difficile à argumenter et finit par disparaître des études du loisir, n'apparaissant plus que chez les plus fervents opposants aux approches fonctionnalistes.

La conception du loisir à travers ses fonctions présente plusieurs écueils à éviter. Les idéologies y tiennent une place particulière. Elles peuvent contribuer à faire du loisir un outil de contrôle social. Pour les scientifiques, elles faussent la construction de la définition du concept, en lui attribuant certaines caractéristiques *a priori*, en se basant surtout sur des idéaux philosophiques et en tournant la qualification d'une activité comme loisir au syllogisme. D'autre part, les fonctions identifiées semblent être de deux ordres : des fonctions sociales et des fonctions d'ordre psychologique. Le délassement, le développement personnel, la récréation sont des fonctions qui concernent directement l'individu en tant que personne, plus qu'en tant que membre de la société. La psychologie sociale a en effet régulièrement été invoquée pour tenter de qualifier le loisir, à travers notamment la notion de liberté.

3.4. La liberté

La notion de liberté revient régulièrement dans la définition du loisir, qu'il s'agisse du temps sur lequel il est pratiqué, qualifié de temps « libre », ou des activités de loisir considérées comme « choisies librement », en dehors de toute contrainte. La conception du loisir comme une forme de liberté permet de s'intéresser à ses dimensions subjectives. En effet, l'absence de contrainte ou de nécessité d'une activité invite à s'interroger sur les motivations qui animent les pratiquants de loisir (Haywood, Kew, Bramham, 1990). Dès lors, cette approche analyse

¹ Proposition de traduction : « *Mais qu'est-ce qui rend le loisir « non-fonctionnel » : on affirme seulement qu'il ne l'est pas. Et si nous argumentons que certaines formes de divertissement, de sports ou de hobbies sont socialement « fonctionnels » parce qu'ils rendent les gens heureux, les tiennent occupés, les détournent des mauvais comportements ou les distraient de la nature oppressive de leur travail, on nous assure simplement qu'il ne s'agit pas de loisir mais de « simple » récréation. Ce qui fait du loisir le temps restant après le travail, le sommeil et la récréation. »*

l'expérience de loisir, l'intérêt que les individus y trouvent et qui s'exprime souvent de façon subjective. On y trouve du plaisir, on se débarrasse du stress... Des notions que la psychologie sait bien mieux aborder que la sociologie. Il est donc compréhensible que les sociologues du loisir soient allés piocher dans des concepts de psychologie pour comprendre ces phénomènes.

Définir le loisir comme une activité librement choisie permet d'en étendre le champ à un ensemble d'activités que d'autres conceptions excluent. Max Kaplan dans *Leisure in America* (1960) présente le loisir comme l'antithèse du travail, et comme lié à la perception psychologique de la liberté (Morris, 1961). Il définit une activité comme loisir par la relation que l'individu entretient avec elle. Dans cette perspective, toute activité peut être considérée comme un loisir (Lanfant, 1972). Pour circonscrire le loisir, Kaplan (1960) liste trois questions à poser, traduites en ces termes par Marie-Françoise Lanfant : « *Quel est le rapport que l'individu établit avec son activité, comment est-il concerné, comment est-il impliqué ?* », « *Quelle est l'importance des règles à suivre ?* », « *Dans quelle mesure l'individu se soumet-il à la situation ou la crée-t-il ?* » (Lanfant, 1972, p.88). La différence majeure, donc, entre le loisir et le reste des activités sociales, est la différence entre des actes choisis et des actes prescrits. En choisissant ce type d'approche, on ouvre le champ de la sociologie du loisir à l'étude d'activités que Dumazedier se refusait à inclure dans son champ disciplinaire : les engagements associatifs notamment, mais aussi le travail, rémunéré ou domestique, à condition qu'il soit fait volontiers et avec plaisir.

Dans les années 1960, d'autres chercheurs s'attacheront à aborder le loisir avant tout comme une activité choisie. C'est le cas de la chercheuse Blanca Filipcova, dont l'étude menée en Tchécoslovaquie en 1966 a été analysée par Lanfant (1972). Elle y définit le loisir comme un « monde de choix », de la même façon que Dumazedier le définissait comme un « temps de choix » (Dumazedier, n.d.). Pour elle aussi, comme pour Max Kaplan, « *ce n'est pas l'activité elle-même qui rend compte du loisir mais le rapport que l'individu établit avec cette activité et en particulier s'il l'a choisie, si elle lui est imposée* » (Lanfant, 1972, p.175).

On reconnaît dans ce type d'approche, qui oppose liberté et contrainte, la même philosophie aristotélicienne qui oppose élévation culturelle et productivité (Dewey, 1916). Cette liberté, d'autres sociologues américains ont tenté de la définir comme un état d'esprit propre à la pratique des loisirs : « *This « state of mind » would include the feeling of being free, of not being supervised, controlled or coerced, of enjoyment and happiness, and other (vague)*

notions »¹ (Van Moost, 1982, 2010, p.222). Dans la sociologie américaine du loisir, cette conception vient en réaction au courant structuraliste, qui donne à la structure sociale une force démesurée sur les actions individuelles et propose des analyses très déterministes. Les critiques invitent plutôt à plus de finesse en démontrant que la liberté de choix et l'autodétermination ne sont pas spécifiques au loisir : « *Modernism determined that leisure should signify freedom, choice and self determination. Yet under postmodernism we experience degrees of freedom, choice and self determination in work and other areas of life which negate the proposition that these characteristics are unique to leisure* »² (Rojek, 1997).

Là encore, cette conception invite à soulever un point de vigilance. Centrer la définition de ce qu'est le loisir sur la notion de choix libre, c'est risquer d'oublier la place que tiennent effectivement les conditions sociales d'existence de l'individu qui choisit. On retrouve ici le débat bien connu entre Bourdieu et Boudon au sujet de la prise de décision : entre déterminisme et individu stratège. L'individualisme méthodologique nous paraît une façon plus adaptée de penser les choix de loisir ici. La liberté de choisir une activité existe, mais elle est restreinte par les conditions sociales d'existence.

Concevoir le loisir comme la liberté, c'est aussi accepter de faire entrer dans le champ du loisir des activités bien plus diverses que celles communément désignées comme des loisirs. Lanfant (1972) s'inquiète de la simplicité de la définition de cette liberté. S'il s'agit seulement de considérer comme loisir des activités « *facultatives au regard de l'individu* », qui peuvent être « *indifféremment choisies ou ne pas être choisies* », alors c'est se représenter comme qualitativement identiques un très large panel d'activités en réalité très diverses. Effectivement, cette approche permet de concevoir dans le loisir nombre d'activités choisies : certaines productives et pouvant s'apparenter au travail, certains engagements contraignants, la simple sieste, comme le bénévolat le plus exigeant.

¹ Proposition de traduction : « *Cet « état d'esprit » inclurait le sentiment d'être libre, de ne pas être supervisé, contrôlé, ou forcé, le plaisir et le bonheur et d'autres (vagues) notions.* »

² Proposition de traduction « *Le modernisme a statué que le loisir signifierait la liberté, le choix et l'autodétermination. Cependant, dans le postmodernisme, nous expérimentons des degrés de liberté, de choix et d'autodétermination dans le travail et dans d'autres domaines de la vie, ce qui remet en cause le fait que ces caractéristiques soient spécifiques au loisir.* »

L'utilisation de notions psychologiques est largement assumée par les auteurs américains. En France, la force de l'héritage durkheimien et de ses « *Règles de la méthode sociologique* » (Durkheim, 1894, 1997) incite plutôt à chercher l'explication d'un fait social dans d'autres faits sociaux. Il est dès lors difficilement envisageable pour un sociologue de revendiquer de travailler sur un fait social dont seule la psychologie serait capable d'expliquer l'existence. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les critiques ont été aussi acerbes concernant la sociologie du loisir. À lire l'ouvrage de Marie-Françoise Lanfant (1972), on finirait par penser qu'il n'existe aucune façon satisfaisante de penser le loisir, dans la mesure où la subjectivité est partout présente, tant dans les convictions des chercheurs que dans les fonctions du loisir. Il apparaît effectivement que le loisir sort des cadres de pensée classiques de la sociologie, dont l'intérêt pour les structures, le travail, l'économie rend difficilement pensables des activités non rémunérées, peu encadrées, non productives. Les nombreuses études sur les activités de loisir ont montré l'influence importante des structures sociales sur leur pratique. La sociologie des organisations peut s'appliquer dans des structures sportives et associatives. Cependant, la sociologie reste encore peu équipée pour analyser l'origine du loisir, ce besoin de plaisir, de jeu, de délasserment, comme phénomène social. C'est aux ethnologues du Collège de Sociologie (1937-1939) qu'on doit les cadres théoriques anthropologiques les mieux construits pour analyser les dimensions ludiques, présentes dans les sociétés tribales (Febvre, 1949) comme dans nos sociétés complexes (Caillois, 1991). Sans chercher à répondre à la question d'ordre psychologique du « pourquoi » de ces « instincts de jeu » (Thomas, 1901), ils ont étudié la variété des « comment », tout en mettant en évidence le caractère universel du ludique et de la récréation, au-delà du cadre du loisir des sociétés occidentales.

3.5. Quelques leçons à tirer

Le terme de loisir est tellement et si facilement présent dans le vocabulaire général qu'il était prévisible que sa définition comme concept sociologique s'en trouve compliquée. L'idée que chacun se fait du loisir ne peut qu'altérer l'objectivité nécessaire à la construction d'un objet scientifique.

S'il est apparu comme essentiel aux sociologues du loisir, c'est surtout, semble-t-il, parce qu'ils étaient portés par la double conviction que leur monde changeait, et qu'il changeait pour un monde plus individualiste, plus libre, plus léger. On lit dans leurs travaux la satisfaction

de voir les individus s'émanciper des carcans que représentaient le travail, la religion et la famille. Cette satisfaction se lit parfois dès la couverture de l'ouvrage : « *Le triomphe d'une utopie : vacances, loisirs, voyages. La révolution des temps libres* » (Viard, 2015). L'espoir de voir naître une société plus humaine, plus libertaire, qui permette le développement culturel de chacun, hante la sociologie du loisir dès ses débuts. « *Malgré les clarifications conceptuelles dont il a fait l'objet le mot loisir reste chargé d'un lourd coefficient subjectif et des frontières indécises séparent la représentation idéologique du loisir et l'appréhension scientifique des phénomènes qu'il recouvre* » (Lanfant, 1972, p.19). Que faire, dès lors, de ces tentatives successives de définition ? Que penser du loisir comme concept sociologique ? Quel crédit lui accorder ?

La sociologie du loisir n'a pas su en donner de définition satisfaisante en des termes exclusivement sociologiques. En France, et suite aux travaux de Lanfant (1972) qui a démontré les faiblesses des cadres théoriques existants, la sociologie du loisir s'est éteinte au profit des sociologies de la culture, du sport et du tourisme. La première s'est attachée à comprendre notamment les phénomènes liés au développement des *mass media*, le déclin de la lecture, les inégalités face au théâtre ou au cinéma. La sociologie du sport, portée par la création des Unités de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques Appliquées aux Activités Physiques et Sportives (UFR STAPS) dans les universités, s'est concentrée sur le sport amateur ou professionnel, défini dans un premier temps comme activité physique, compétitive et fédérée. La sociologie du tourisme s'est rapprochée des géographes et des économistes. La réflexion générale sur le loisir est abandonnée au profit d'approches centrées sur un panel d'activités. Certaines, comme la chasse, la pêche et la cueillette, sont délaissées et leur analyse confiée aux ethnologues parmi d'autres activités rurales. Le jardinage, le bricolage, la couture et autres activités domestiques productives sont ignorées. Le bénévolat est traité par la sociologie de l'engagement. Faute d'un appareil conceptuel qui mette en cohérence toutes ces activités, le loisir s'est trouvé subdivisé, au point de ne parfois plus être mentionné comme cadre général.

Sur le terrain pourtant, nous avons constaté que chasse, pêche, cueillette et naturalisme étaient constamment sujets à discussion entre des groupes d'acteurs désignés comme les gestionnaires, et les usagers. Les premiers font de la gestion de l'environnement leur travail, les seconds ont un usage de la nature à travers des activités ludiques qu'ils appellent leurs loisirs. Il était inconcevable de penser ces activités et les contacts entre ces deux groupes d'acteurs sans réinterroger la division traditionnelle entre travail et loisir, entre amateurs et professionnels,

entre utilité et improductivité, entre salariat et bénévolat. Notre exploration de la littérature nous a conduite jusqu'au Canada où la réflexion générale sur le loisir s'est poursuivie. Depuis les années 1970, nombre de sociologues ont abandonné les perpétuels débats sur les limites de ce qu'on doit appeler loisir ou non, pour s'intéresser aux rôles que tiennent les organisations de loisir au sein de la société (Fine 2015; Hoggett, Bishop 1985), aux liens entre amateurs et professionnels, aux bases communes du travail et du loisir, aux liens entre loisir et bénévolat (Stebbins, 1992 ; Stebbins, Graham, 2004). Ils exploitent notamment les concepts de la sociologie positive pour compléter leur définition du loisir.

Parmi ces travaux, nous nous sommes particulièrement intéressée aux écrits de Robert A. Stebbins et à son approche des « Loisirs Sérieux » (*Serious leisure* Perspective), qu'il développe depuis les années 1970 et qui interroge tout particulièrement les frontières entre activités bénévoles, professionnelles et amateurs que nous avons observées sur le terrain.

4. THE SERIOUS LEISURE PERSPECTIVE

La perspective des loisirs sérieux est un cadre analytique du loisir créé par Robert A. Stebbins, enrichi par la suite par les travaux de nombreux chercheurs en sociologie du loisir et en psychologie positive¹. Cette perspective se propose de comprendre les loisirs en lien avec le domaine du travail. En effet, elle est née d'une première étude de terrain sur les musiciens amateurs, menée entre 1973 et 1974. Il s'agit surtout d'interroger les relations entre les musiciens qui arrivent à tirer des moyens de subsistance de leur passion et ceux qui n'y parviennent pas ou qui n'en ont pas l'ambition. Enrichissant son approche de terrain dans les domaines culturel, sportif et scientifique, il publie en 1979 « *Amateurs : on the margin between work and leisure* ». Il y est question de l'amateur dans le théâtre, dans l'archéologie et dans le baseball. Dès lors, sa conception du loisir est marquée par la question de la rémunération des activités ludiques qui se muent en travail. Continuant de multiplier les enquêtes auprès des magiciens, des comiques, des footballeurs et des astronomes, Stebbins va peu à peu construire cette définition générale du loisir : « *un-coerced, contextually framed activity engaged in during*

¹ La plupart des travaux portant sur les loisirs sérieux sont listés dans une bibliographie thématique sur le site internet consacré à ce concept, consulté le 10/02/2017, accessible à cette adresse : <http://www.seriousleisure.net/bibliography.html>.

free time, which people want to do and, using their abilities and resources, actually do in either a satisfying or a fulfilling way (or both.) » (Stebbins, 2012, p.342). On y retrouve les notions de temps libre, de liberté, d'activités, qui doivent être plaisantes et épanouissantes. S'y ajoutent celles de compétences et de ressources. La notion de liberté, et donc de contraintes et de choix, s'inscrit dans la lignée de la pensée de Max Kaplan (1960). Ainsi, on peut inclure dans le loisir des activités qui peuvent être rémunérées, à condition qu'elles soient entreprises de façon volontaire et non-contrainte. Dès lors, Stebbins emprunte à la psychologie sociale (Stebbins, 1981) et à la psychologie positive (Stebbins, 2015) les concepts qui lui permettent de définir les limites du loisir. Il utilise notamment la notion de « bien-être », ou celle de « Flow » définie par Mihaly Csikszentmihalyi (1990) comme l'expérience optimale d'une activité dans laquelle on s'immerge. La bibliographie se rapportant à la perspective des loisirs sérieux est riche, et notamment de travaux de psychologie qui approfondissent ces notions et précisent les catégories mises en place. La perspective des loisirs sérieux ne s'appuie cependant pas sur la seule psychologie, mais surtout sur les dimensions sociales de l'activité de loisir et notamment sur le statut qui lui est accordé par le pratiquant et sur la place qu'elle tient dans sa vie comme support d'intégration sociale.

Puisqu'elle donne les moyens d'analyser les rapports entre les travailleurs et les passionnés d'un même domaine, la perspective des loisirs sérieux nous a paru l'outil le plus approprié à l'analyse des relations entre les gestionnaires professionnels d'espaces naturels, les usagers de ces espaces et les bénévoles d'associations de protection de la nature. Dans la quantité des travaux produits sur cette perspective, nous nous sommes intéressée surtout à ceux qui portaient sur les limites floues entre travail et loisir, et à la définition des loisirs sérieux. Nous avons écarté les travaux de psychologie que nous n'étions pas compétente pour décortiquer. Dans la présentation qui suit, nous présentons les concepts principaux de la perspective des loisirs sérieux¹, en faisant la critique nécessaire de leurs limites et en précisant leur utilisation dans notre travail.

¹ Nous avons tenté de traduire une partie des concepts, laissant en version originale ceux dont la traduction apparaissait insatisfaisante. Ces traductions ont été discutées avec le professeur Robert A. Stebbins qui les a validées.

4.1. Les loisirs sérieux

Dans le grand ensemble des loisirs, Robert A. Stebbins distingue trois sous-groupes d'activités.

Les « *project-based leisure* » ou loisirs axés sur un projet : les activités considérées dans cet ensemble sont de courte durée, réalisées de façon occasionnelle, voire une unique fois, et correspondent à des projets créatifs, relativement rares, menés sur le temps libre. Ces projets peuvent nécessiter une planification et des efforts importants. On peut donner comme exemple l'organisation d'un anniversaire, d'un festival, d'une fête religieuse...

Les « *casual leisure* » sont intrinsèquement gratifiants. Ils permettent de prendre plaisir facilement, sans entraînement nécessaire, avec un équipement limité et de façon quasi immédiate. Ces activités ont pour objectif premier le plaisir immédiat. Le terme *casual* ne trouve pas de traduction satisfaisante en français. Stebbins considère que le terme de *loisir hédoniste* est ce qui pourrait le mieux correspondre à ces activités qui sont essentiellement frivoles et faciles d'accès. On y inclut également les « *deviant leisures* » (loisirs déviants) qui englobent notamment la consommation de stupéfiants.

Les « serious pursuits » ou objectifs sérieux regroupent les catégories du *serious leisure* (loisir sérieux) et le *devotee work* (travail-passion). Le travail-passion est une activité rémunérée pour laquelle les participants montrent une grande implication et un fort attachement. Le dévouement à la carrière et à son activité principale est tellement important que la frontière entre travail et loisir tend à s'effacer. « *Thus one way of understanding this level of appeal is to view devotee work as serious leisure from which a full or partial livelihood is possible.* »¹ (Stebbins, 2015, p.12). Le loisir sérieux enfin, qui est le fondement de la catégorisation proposée par Stebbins, réunit six caractéristiques qui permettent de le distinguer du *casual leisure* ou du loisir axé sur un projet :

- La nécessité occasionnelle de persévérer dans l'exercice de l'activité: « *It is clear that some positive feelings about the activity comes from sticking with it through thick and thin* »² (Stebbins, 2015, p.13);

¹ Proposition de traduction : « Dès lors, une façon de comprendre ce degré d'intérêt est de voir le travail-passion comme un loisir sérieux duquel on peut tirer des moyens, complets ou partiels, de subsistance. »

² Proposition de traduction : « Il est clair que certains sentiments positifs à l'égard de l'activité proviennent de la capacité de s'y accrocher bon an mal an. »

- Avoir la possibilité de développer une carrière non professionnelle, des possibilités de s'améliorer dans sa pratique en s'appuyant sur la troisième caractéristique ;
- Le pratiquant de loisir sérieux doit déployer d'importants efforts pour acquérir des connaissances ou compétences spécifiques, à force d'entraînement et d'expertise.
- Des bénéfices durables sont souvent évoqués par les personnes enquêtées : le développement personnel, l'enrichissement personnel, l'expression de soi, le sentiment d'accomplissement, l'amélioration de l'image de soi, le développement de la vie sociale, le sentiment d'appartenance. Le bénéfice peut aussi être le produit même de l'activité : un souvenir, une publication scientifique etc.
- Le développement d'un *éthos* spécifique. Une sous-culture assez large peut émerger des activités : des croyances, des normes, des événements, des principes moraux...
- Enfin, et cette dernière caractéristique découle de la précédente : les participants d'un loisir sérieux tendent à s'identifier fortement à leur loisir.

Les critères de classification sont basés ici sur le degré d'engagement dans l'activité et sur l'impact qu'elle a sur la vie sociale du pratiquant. À l'inverse des classifications que nous avons évoquées plus haut, cette catégorisation ne s'appuie pas sur le contenu de l'activité mais sur son rôle social. Prenons l'exemple du jeu de société. Il peut être pratiqué comme un *casual leisure* : on sortira le Monopoly pour une soirée entre amis ou en famille. Il peut être pratiqué comme un loisir axé sur un projet : on pourra organiser une *murder party* pour un anniversaire, prendre beaucoup de temps pour préparer le jeu, et inviter ses convives à y participer au cours d'une unique soirée. Il deviendra un loisir sérieux s'il est pratiqué de façon régulière, au sein d'un groupe d'amis ou dans une association, jusqu'à y développer une sous-culture qui nous amènera à connaître par cœur l'univers des jeux que l'on apprécie et à s'identifier à ce que l'on appelle la *culture geek*. Enfin, il pourra même arriver qu'un passionné se spécialise professionnellement dans la vente et l'animation de jeux de société, faisant ainsi de son loisir un gagne-pain comme travail-passion. La catégorisation de l'activité n'est donc plus basée sur le type de talent nécessaire (esthétique, physique, manuel...) comme le proposait Dumazedier,

sur son caractère productif ou improductif, actif ou passif, mais sur des degrés d'investissement qui ont des impacts sociétaux différents. Stebbins justifie l'utilisation de l'adjectif « sérieux » par son usage par les enquêtés qu'il a rencontrés au cours de ses nombreuses recherches de terrain. Ils désignent ainsi leur degré d'implication dans le loisir et non le type d'activité auquel ils s'adonnent. Cependant, l'opposition entre *casual* et *serious leisure* ne peut pas être considérée comme une séparation stricte. Le travail de Careen Yarnal et Xiangyou Sharon Shen (2010) a contribué à transformer la dichotomie entre ces deux opposés en un continuum. À l'aide des méthodes de la psychologie sociale, les chercheurs ont testé les dimensions censées caractériser le loisir sérieux¹ auprès de pratiquants d'activités hédonistes et occasionnelles *a priori* considérées comme *casual leisure*. Ils ont ainsi mesuré les sentiments d'appartenance, d'expression de soi, de liberté, de plaisir, d'accomplissement etc. L'étude montre que les bénéfices psychologiques ne sont pas directement corrélés au degré d'engagement dans l'activité. Elle invite à considérer le loisir sérieux et le *casual leisure* à la façon de l'idéal type de Weber (1917), comme des versions exagérées de la réalité sociale, qui aide à la comprendre sans toutefois prétendre la représenter véritablement.

Prenant note des différents travaux critiques à l'égard de cette dichotomie, Stebbins propose désormais de considérer les loisirs sur un continuum. Les pratiquants de loisir y sont présentés selon une échelle d'investissement dans l'activité, allant du néophyte au travailleur passionné. (Schéma 1). L'entrée dans un loisir sérieux peut intervenir à n'importe quel degré de cette échelle. Une des entrées probables dans l'activité est sa découverte à travers un loisir axé sur un projet. C'est le cas d'un participant à une fête de la nature qui y découvrirait le jardinage et entreprendrait de développer ses compétences dans le domaine. L'autre entrée probable est à travers le *casual leisure* en tant que « *dabbler* ». Le terme se traduit par « amateur » mais, dans ce contexte, il vaudrait mieux parler de « sympathisant », de « joueur » ou de « curieux ». Pour reprendre l'exemple du jardinage, le sympathisant peut entretenir régulièrement son jardin, avec plaisir, sans s'investir particulièrement dans cette activité, et un jour décider d'y implanter un potager qui demandera beaucoup plus d'assiduité. Toutes les possibilités restent envisageables.

¹ Des échelles psychosociales ont été établies pour mesurer le sens de l'accomplissement, le sentiment d'appartenance, les efforts, l'enrichissement personnel, l'estime de soi, l'expression de soi, les interactions sociales, le sentiment de liberté, la récréation, le plaisir, l'auto-actualisation, la réinvention de soi et le soutien social.

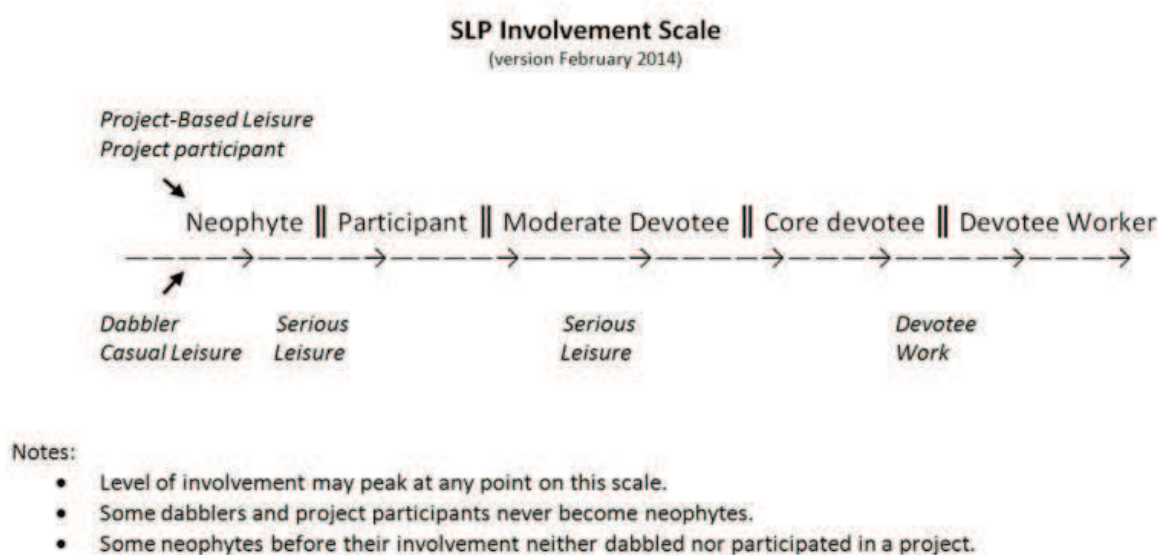


Schéma 1 - Échelle d'implication, *Serious leisure* Perspective, source : www.seriousleisure.net¹

De cette classification des activités de loisir, nous tirons une grille d'analyse de la diversité des activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme. En effet, la cueillette, le naturalisme et, dans une moindre mesure, la pêche, peuvent être pratiqués à des degrés très différents d'engagement, allant de l'activité la plus spontanée et hédoniste, qualifiée dès lors de *casual leisure*, à l'engagement le plus assidu, considéré alors comme un loisir sérieux, voire un travail-passion s'il est rémunéré. Nous montrerons au chapitre 4 la diversité de ces activités sur un continuum allant de la *paidia* au *ludus* (Caillois, 1991) et nous démontrerons que les activités de chasse que nous avons observées sont entièrement comprises dans les loisirs sérieux. Dans la perspective de Stebbins, le « sérieux » ne signifie pas qu'il faille considérer une activité de loisir comme plus sérieuse qu'une autre, mais reflète la prise en considération de la place qu'une activité de loisir a dans la vie de celui qui la pratique, le sérieux que les pratiquants lui accordent. La notion de sérieux semble ainsi recouper la notion de « passion » définie par Bromberger (1998). Le « sérieux », terme polysémique, peut cependant prendre plusieurs sens

¹ Sur cette échelle de l'implication dans la pratique, Stebbins propose cinq figures du pratiquant que l'on pourrait traduire par : le néophyte, le participant, le passionné modéré, le passionné et le travailleur passionné. Un sympathisant curieux peut devenir néophyte à l'occasion d'un *casual leisure*, d'une participation à un loisir axé sur un projet. Il est précisé que le degré d'implication peut atteindre son maximum à n'importe quel degré de l'échelle : on peut ne jamais s'investir au-delà de la posture de passionné modéré et avoir atteint à ce stade sa capacité maximum d'investissement dans un loisir sérieux. À noter également que certains sympathisants curieux ou participants à un *project base leisure* ne deviendront jamais néophytes et qu'à l'inverse, certains néophytes n'ont jamais été sympathisants ou n'ont jamais participé à un projet relatif à leur loisir sérieux avant de s'y investir sérieusement.

complémentaires. Dans sa description du football comme « *la bagatelle la plus sérieuse du monde* », Bromberger (2011) montre à la fois un engouement passionnel des supporters pour leur club, mais également la concentration des enjeux de notre société dans cette passion, faisant de ce sujet de recherche quelque chose de sérieux. On retrouve cette même dualité dans la chasse, la pêche, la cueillette et le naturalisme, avec des pratiquants qui prennent très au sérieux leur engagement, au point de rentrer en conflit les uns avec les autres, et des enjeux environnementaux qui dépassent largement le cadre de l'activité ludique.

4.2. Catégoriser les loisirs sérieux

La catégorie des loisirs sérieux est redivisée en trois groupes de participants : les amateurs, les volontaires ou bénévoles et les *hobbyists*. Chaque groupe est associé à une liste d'activités possibles.

- Les amateurs se distinguent des *hobbyists* ou des bénévoles parce que les activités auxquelles ils se livrent ont un pendant professionnel. Professionnels et amateurs sont d'ailleurs régulièrement amenés à se côtoyer. Stebbins a principalement étudié les amateurs dans les domaines du sport, des sciences et de la musique. Dans ces secteurs, il est possible, bien que difficile, de faire de son activité de loisir un gagne-pain. Amateurs et professionnels ne se distinguent que sur un continuum de situations économiques et professionnelles variées (Stebbins, 1992; Stebbins, 2004). Stebbins identifie quatre domaines de l'amateurisme : les arts, les sciences, les sports et les spectacles et divertissements. Les relations entre amateurs et professionnels sont décrites comme un système P-A-P pour Professionnels-Amateurs-Public¹.
- Les hobbyists ne peuvent pas côtoyer d'alter ego professionnels, mais éventuellement des spécialistes devenus acteurs économiques de leur passion. Pour reprendre l'exemple des jeux de société, le joueur de poker peut être

¹ Le système PAP est particulièrement visible dans le cas des activités artistiques. Les relations entre professionnels et amateurs sont alors conditionnées par la présence du public qui apporte un support financier aux pratiquants, fournit également un feedback sur le produit de leur activité, voire participe à sa production. Dans le cas des loisirs que nous étudions, seules les activités de naturalisme scientifique peuvent correspondre à un système PAP dans lequel le public est constitué des lecteurs de la littérature scientifique ou des visiteurs de muséums.

considéré comme un amateur dans la mesure où certains parviennent à gagner leur vie ainsi. En revanche, le joueur de jeu de rôle qui gagnerait sa vie en animant des parties de « Donjon et Dragon » dans une boutique consacrée aux produits dérivés de ce jeu, ne peut être considéré que comme l'équivalent commercial du *hobbyist* : il ne gagne pas sa vie en jouant. Stebbins identifie cinq groupes de hobbies : la collection, l'artisanat et le bricolage, les sports et autres jeux qui n'ont pas de pendant professionnel, les humanités (histoire, philosophie, langues, littérature) et enfin l'« *activity participation* », décrite comme des activités non compétitives mais comprenant certaines règles et exigences (la pêche, la randonnée, la chasse...).

- Les bénévoles ou volunteers sont engagés dans une activité volontaire au bénéfice d'eux-mêmes et des autres (à l'exception des membres de leur famille). Là encore, Stebbins propose d'organiser ces activités bénévoles en plusieurs catégories, cette fois en fonction de l'objet principal de l'action altruiste. Il définit ainsi six intérêts : les personnes, les idées, le matériel, la flore, la faune et l'environnement¹.

La *Serious leisure* Perspective (SLP) a été améliorée au gré des recherches de Robert A. Stebbins depuis les années 1970, et la version la plus aboutie présentée ici est résumée dans ce schéma (Schéma 2). Si le premier degré de catégorisation est basé sur l'impact du loisir sur la vie sociale, le second degré de catégorisation entre *devotee work* et *serious leisure* renoue avec la traditionnelle opposition entre travail et loisir en introduisant cependant bien plus de nuances. Nous reviendrons plus loin sur les apports de cette approche sur les liens entre travail et loisir, ainsi qu'entre travail et engagement, en proposant justement d'inclure le travail-passion ou le bénévolat, longtemps traité comme du travail non rémunéré, dans le champ des loisirs.

¹ Parmi les activités que nous avons observées, le bénévolat prend souvent la forme de l'animation d'actions de sensibilisation à l'environnement. Il existe des animateurs professionnels. Il y a donc une ambiguïté sur la définition de ces activités, s'agit-il d'une activité amateur ou de bénévolat ? Nous avons considéré que la dimension altruiste était plus importante dans la motivation des participants et nous avons choisi de les considérer comme du bénévolat.

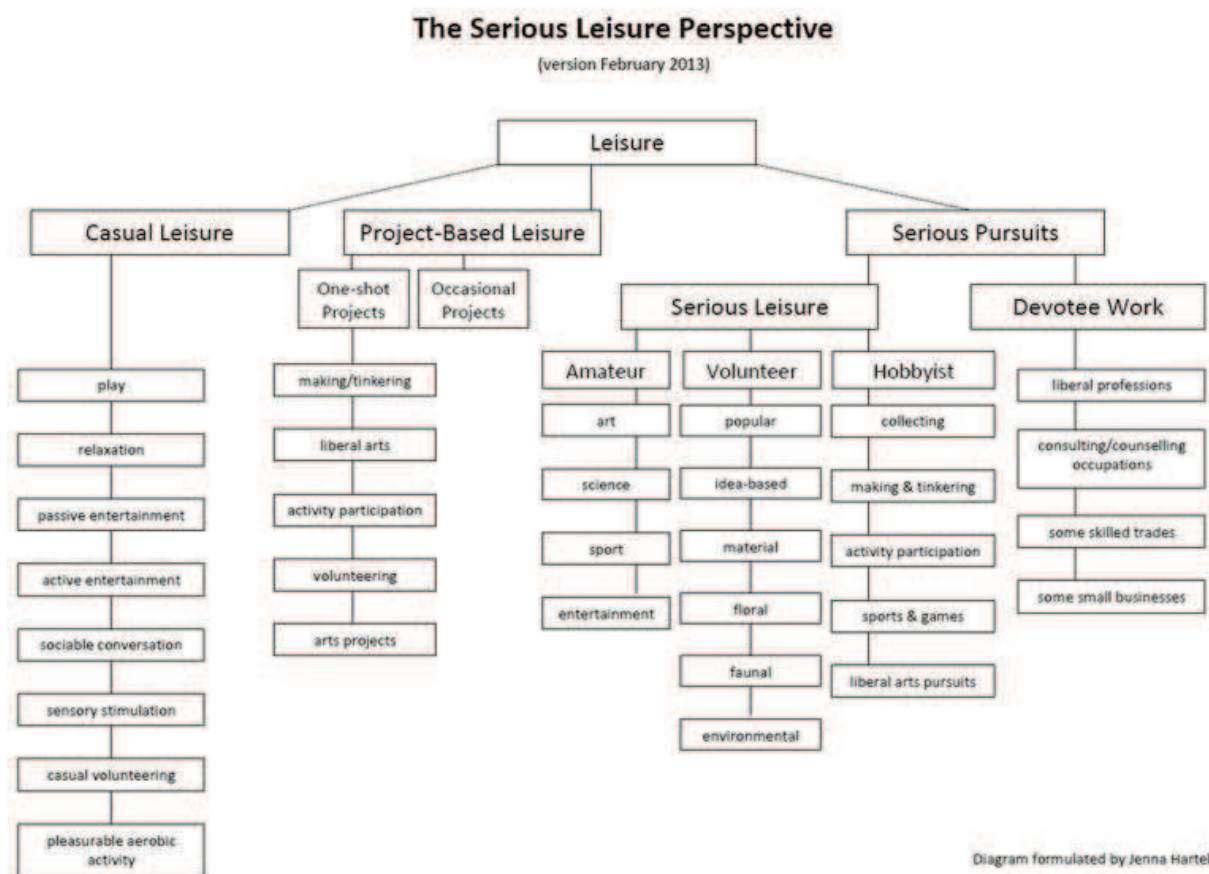


Schéma 2 - The *Serious leisure* Perspective, source : www.seriousleisure.net

Le troisième degré de catégorisation sépare les *hobbyists* des amateurs et des bénévoles. Là encore, la catégorisation présente un rapport ambigu à l'opposition entre loisir et travail, puisque ces catégories sont construites sur la base du parallèle possible avec le monde salarié. Les amateurs ne se distinguent des *hobbyists* que par l'existence d'un pendant professionnel à leur activité. Cette distinction suggère que l'existence de personnes rémunérées pour exercer une activité qui est uniquement de loisir pour un amateur, modifie l'activité ou son rôle social. Les amateurs vivraient différemment leur loisir dans la mesure où ils seraient régulièrement amenés à cotoyer leurs alter ego professionnels et à se comparer à eux. Le fait qu'il existe des musiciens amateurs et des musiciens professionnels, par exemple, représente une particularité de l'activité de loisir qu'est la pratique d'un instrument. Dans le domaine des sciences naturelles, les rapports entre professionnels et amateurs sont souvent tendus et ajoutent à l'activité naturaliste une dimension sociale particulière qui n'existe pas dans la pratique d'un hobby. Dans le cas des sciences naturalistes, en effet, le scientifique et l'amateur font en théorie la même activité de recherche, d'identification et de publication des résultats, ce qui a tendance à compliquer les relations entre les personnes salariées pour le faire et les amateurs. Dans la

pratique de la chasse, en revanche, il n'existe pas de pendant professionnel en France. Si les salariés des fédérations de chasse ou les guides de chasse sont souvent chasseurs eux-mêmes, ils ne sont pas directement rémunérés pour l'exercice de la chasse.

Le bénévolat ici ne doit pas être confondu avec la simple participation associative. La définition du bénévolat de Stebbins inclut la notion d'altruisme, même si elle n'exclut pas la gratification personnelle. C'est justement l'altruisme qui distingue là encore les bénévoles des *hobbyists* : une sortie cueillette de champignons dans une association de mycologie sera conçue comme un hobby tant qu'elle n'implique que des passionnés. Organisez cette même sortie en l'ouvrant au grand public, dans le but de les sensibiliser aux transformations de l'environnement forestier, et elle se transforme en bénévolat pour l'animateur, en *casual leisure* pour le sympathisant curieux qui occupe ainsi son dimanche matin (Tableau 1).

Alors que le premier degré de catégorisation apportait beaucoup à la compréhension de la place du loisir comme ressource identitaire et sociale, les deux suivants sont plus confus. Nous comprenons ce qui distingue les amateurs et les bénévoles des *hobbyists* : les uns comme les autres côtoient dans leurs activités un autre groupe social (les professionnels pour les premiers, les bénéficiaires pour les seconds), qui, quoique ne participant pas de la même façon à leur activité, la modèle d'une certaine manière. Les *hobbyists*, en revanche, semblent encore définis par défaut.

Enfin, les dernières catégorisations nous paraissent refléter les mêmes défauts que les approches classiques de la sociologie du loisir que nous avons abordées plus tôt. Elles laissent apparaître la même surreprésentation des loisirs artistiques ou sportifs institués, et la difficulté à classer certaines activités rangées ici dans les catégories « activity participation ». À croire que tenter de catégoriser les loisirs ferait inévitablement se heurter à l'un de ces écueils. Ces derniers degrés de classification ne sont pas les plus intéressants dans le travail de Stebbins, mais les principales avancées qu'il a permises dans la sociologie du loisir ne reposent pas sur ceux-ci. Ils ont surtout le mérite d'apporter les exemples d'activités nécessaires à l'appréhension concrète des loisirs. Il nous importe peu, par exemple, de savoir si les passionnés de paléontologie sont des « collectionneurs » de fossiles, des passionnés de « *liberal art pursuits* » (eux qui dévorent des ouvrages naturalistes et fréquentent régulièrement les muséums) ou des « *activity participants* » quand ils font une sortie « fouilles ». En revanche, la question de savoir si l'existence de paléontologues professionnels a un impact sur leur activité de loisir nous intéresse bien plus : quels rapports entretiennent-ils avec les personnes diplômées

et rémunérées qui tiennent les clés des ressources muséographiques qui les intéressent ? Il est bien plus intéressant également de questionner leurs rapports avec des sympathisants qui s'intéresseraient à la paléontologie à l'occasion d'un projet particulier. Comment ces pratiquants de loisir sérieux regarderaient l'arrivée d'un groupe de touristes désireux de découvrir la paléofaune de leur lieu de vacances ?

De cette définition des loisirs sérieux, nous tirons le cadre d'analyse de la plupart des activités de loisir que nous avons pu observer sur le terrain. S'il existe bien des activités de cueillette, de naturalisme ou de pêche pratiquées comme des *casual leisure* ou des loisirs axés sur un projet, la plupart de celles que nous avons observées au sein du réseau associatif autour de l'estuaire de la Seine sont vécues comme des loisirs sérieux et peuvent correspondre à la définition de l'amateurisme, du bénévolat ou du hobby en fonction de l'existence d'un homologue professionnel (comme dans le naturalisme) ou bénévole (dans le cas des actions de sensibilisation à l'environnement par exemple). Nous n'avons pas utilisé les sous-catégories proposées par Stebbins. En revanche, nous avons été amenée à repenser les catégories de bénévolat et de hobby. Nous avons observé des activités d'amateurs dans le domaine de la pêche sportive, ou de la science naturaliste, dont certains arrivent à faire un gagne-pain. Les animateurs de sensibilisation non rémunérés sont considérés comme des bénévoles au bénéfice de leur environnement. Nous montrerons cependant que des activités de nature vécues comme des hobbies, c'est-à-dire sans que ne soit exprimée une dimension altruiste, peuvent avoir un effet bénéfique sur l'environnement et servir le bien commun. C'est le cas par exemple de la chasse, qui permet la régulation nécessaire des mammifères forestiers.

4.3. Repenser l'opposition entre travail et loisir

L'approche des loisirs sérieux invite à repenser l'opposition entre loisir et travail, notamment à travers le concept de *devotee work* (travail-passion) qui tend à estomper la frontière entre les activités contraintes et les activités choisies. Stebbins reconnaît la pertinence de l'opposition entre les activités de *casual leisure* et le travail rémunérateur dans la plupart des situations. Il introduit cependant une alternative dans laquelle le travail et le loisir seraient les deux faces d'une même pièce, à la condition qu'il s'agisse d'un travail-passion et d'un loisir sérieux (Stebbins, 2014).

Le socle commun de ces deux mondes repose sur la notion de dévotion professionnelle (occupationnal dévotion) : « *a strong and positive attachment to a form of self-enhancing work, where the sense of achievement is high and the core activity (set of tasks) is endowed with such intense appeal that the line between work and leisure is virtually erased.* »¹ (Stebbins, 2004, p.2). Pour reconnaître un travail-passion, six critères sont établis :

- L'activité professionnelle principale doit nécessiter certaines compétences, certaines connaissances ou une expertise importante.
- L'activité doit être variée afin qu'on ne s'y ennue pas.
- L'activité principale doit laisser la place à la créativité et à l'innovation, permettre l'expression de la personnalité du travailleur.
- Le travailleur a un contrôle relatif de son emploi du temps, il garde une certaine liberté d'action.
- Le travailleur a des aptitudes et le goût de son travail : le travail idéal est surtout une affaire de goût personnel.
- Le travailleur doit évoluer dans un contexte qui lui permette d'exercer son activité aussi souvent qu'il le souhaite sans contraintes significatives. (Stebbins, 2004, p.9)

Pour comprendre l'engouement des travailleurs passionnés pour leur travail, Stebbins se réfère à l'éthique protestante du travail et à son évolution. Il décrit le développement des valeurs positives attribuées au travail et, à l'inverse, la dévalorisation du loisir comme relevant du superflu. C'était sans doute pour se défendre de cette frivolité que les pratiquants passionnés que Stebbins a rencontrés au cours de ses recherches qualifiaient leurs loisirs de sérieux. C'est aussi sans doute pour mieux les apparenter au travail, et parce qu'ils y ressemblaient déjà un peu. Le loisir sérieux ressemble au travail surtout parce qu'il nécessite de la persévérance, le développement d'une carrière et l'importance de faire des efforts. Ces trois éléments se retrouvent dans l'éthique moderne du travail où il est vu comme intrinsèquement vertueux et digne d'être récompensé.

¹ Proposition de traduction : « *Un attachement fort et positif à une forme de travail permettant le développement personnel, où le sens de l'accomplissement est élevé et l'activité principale (ensemble de tâches) revêt un tel intérêt que la limite entre travail et loisir est pratiquement effacée* »

Les ponts entre pratique professionnelle et loisir sont nombreux chez les travailleurs passionnés. Il n'est pas rare de les voir poursuivre leurs occupations professionnelles sur le temps libre, pendant la vie active ou une fois à la retraite (Stebbins, 2009). Une autre modalité de lien entre travail et loisir est la poursuite d'une réflexion professionnelle sur le temps libre, une pratique familière aux chercheurs. Enfin, un groupe professionnel qui constitue une ressource identitaire importante pour l'individu peut être à l'origine d'une pratique de loisir commune à la profession. Il n'est pas rare de voir ces cas illustrés par les séries américaines, où des médecins ne manquent pas de pratiquer le golf sur leur temps libre, entre médecins. On remarque cependant des phénomènes contraires. Il arrive que les travailleurs passionnés se choisissent des loisirs le plus éloignés possible de leur travail et ne cherchent surtout pas à s'y impliquer intensément. Associant la passion et la grande dévotion à l'exercice professionnel, ils ne souhaitent surtout pas recréer ce type d'implication en dehors du travail (Stebbins, 2004)

Stebbins repère quatre secteurs professionnels dans lesquels un travail-passion est envisageable : les petits commerces, les métiers qualifiés, les métiers du conseil et les professions centrées sur le client ou le public. Les professionnels de l'environnement, scientifiques, gestionnaires ou animateurs, partagent leur temps entre différentes activités : auprès du public lors d'actions de sensibilisation, auprès de la faune et de la flore pendant des études naturalistes, ou tiennent des rôles d'experts dans des conseils scientifiques. Cette diversité pourrait créer les conditions nécessaires à ce que ces emplois soit vécus comme *travail-passion*.

4.4. Le bénévolat comme loisir

L'effacement de la frontière entre loisir et travail revient aussi à ne plus opposer la production de biens ou de services à l'improductivité. C'est ce qui permet d'inclure le bénévolat dans l'analyse du loisir. Ce dernier est souvent défini en termes économiques comme du travail non rémunéré. Cette seule définition pourrait s'appliquer aussi au travail domestique et ne peut se suffire. La définition du bénévolat finalement proposée par Stebbins (2013) est celle-ci : une activité non-contrainte, intentionnellement productive et altruiste, réalisée dans un contexte particulier pendant le temps libre. C'est une activité altruiste que l'on souhaite réaliser en utilisant ses compétences et ressources pour en tirer satisfaction. Si l'activité donne lieu à un paiement, celui-ci est significativement en-dessous de la valeur du marché. Inclure le bénévolat

dans le loisir, c'est aussi revenir sur la conception selon laquelle le loisir se résume à la récréation. Le loisir sérieux peut être difficile, parfois désagréable, et présenter des contraintes et obligations auxquelles on accepte pourtant volontiers de se soumettre. Le loisir a aussi un coût. Le loisir sérieux a la caractéristique de nécessiter chez les participants une certaine persévérance, malgré les difficultés et une tendance à empiéter sur la vie familiale. Plusieurs recherches ont été menées sur le coût du loisir sur la vie personnelle des pratiquants (Lamont, Kennelly, Moyle, 2014; 2015). Ces désagréments avaient été identifiés par Bromberger (1998) qui utilise le terme de passion pour qualifier l'attraction irrationnelle envers une activité de loisir. Le terme de passion résume en effet la démesure, la folie et de potentiels dangers : ne parle-t-on pas de « passions dévorantes » ?

L'implication dans les organisations qui encadrent les loisirs, et plus généralement les affiliations associatives, a une place importante dans la construction identitaire des individus (Vermeersch, 2004; Fine, 2015). Dans les organisations de loisir, on vient rechercher « (a) la distribution de savoirs sur l'activité de loisir, (b) les occasions de sociabilité, et (c) l'accès à des symboles identitaires » (Fine, 2015, p.166). Ces symboles relèvent souvent de la consommation d'articles spécifiques au domaine prisé. La consommation est aussi ce qui caractérise les organisations de loisir selon Hoggett et Bishop (1985), qui définissent le secteur associatif comme une activité collective dans laquelle les participants consomment leurs propres productions en dehors de l'économie de marché. Gary Fine nous invite à distinguer les mouvements sociaux, qui visent à obtenir des changements extérieurs au groupe, et les organisations de loisirs dont les ambitions sont bien plus modestes et organisent seulement les activités des membres pour leur plaisir. Cependant, sans que les associations que nous avons observées ne prennent l'ampleur d'un mouvement social, nous avons constaté que nombre d'organisations ont un double objectif : l'organisation des activités pour les membres et le prosélytisme à l'égard des néophytes pour les sensibiliser à l'environnement et à la pratique de leur activité. Le prosélytisme, exclu de la sphère du loisir par Dumazedier, la réintègre dans l'approche du loisir sérieux. En lien direct avec l'éthos construit à travers l'activité, les convictions que l'on cherche à transmettre sont un volet important de l'exercice du loisir. Un passionné de cueillette pourra être considéré comme un *hobbyist* tant que sa pratique vise surtout une satisfaction personnelle et pourra être qualifié de bénévole quand il proposera d'animer un atelier de cuisine de plantes sauvages pour un public de néophytes. L'approche du loisir sérieux nous permet donc d'appréhender la diversité des activités menées au sein des associations que nous avons observées et par les personnes que nous avons rencontrées. Parmi les membres de ces organisations, certains s'offusqueraient d'être considérés comme des

« bénévoles », laissant ce terme aux philanthropes, alors qu'ils sont ici surtout pour leur propre satisfaction (Hoggett, Bishop, 1985). Le bénévolat apparaît dans la catégorisation de Stebbins, à la fois parmi le loisir sérieux, le loisir axé sur un projet et le *casual leisure*, ce qui permet de concevoir différents degrés d'investissement dans ce type d'action altruiste. On peut envisager le bénévolat comme une aide ponctuelle, la participation exceptionnelle à un projet ou un investissement « sérieux ». Dans le cas des loisirs que nous étudions, les actions des bénévoles sont souvent prosélytes et relèvent donc du loisir sérieux. Nous supposons en effet qu'il faut maîtriser l'éthos d'une activité avant d'en faire la promotion, maîtrise qui n'est pas aboutie chez les simples sympathisants curieux.

En 2014, Davidson et Stebbins publient « *Serious leisure and Nature. Sustainable consumptions in the outdoors* ». Ils décrivent tout un ensemble de « *Nature Challenge Activities* » (NCAs) qui sont vécues comme des loisirs sérieux. Il y est question de se confronter à des éléments naturels, l'eau, l'air, la terre, la neige et la glace, mais aussi la flore et la faune. Parmi les loisirs sérieux où les participants se confrontent à la faune et la flore, on retrouve la cueillette de champignons et leur étude scientifique, la botanique, la pêche, la chasse, l'ornithologie, la collection d'insectes. Les deux sociologues repèrent déjà les liens qui existent entre des activités de bénévolat et la pratique d'un loisir sérieux : « *In addition to their intrinsically satisfying nature, these activities have the appeal of helping to facilitate the enjoyment of and safe participation in the NCAs with which they are associated [...].* »¹ (Davidson, Stebbins, 2014, p.184). Le bénévolat directement lié aux NCAs peut être axé sur les activités de sauvetage des participants, la protection des terrains de jeux, l'organisation des activités ou l'éducation. Nous observons effectivement ces dimensions dans les activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme de l'estuaire de la Seine. Ces activités se déclinent par ailleurs selon des modalités de pratique allant du *casual leisure* au loisir sérieux sous ses trois formes, hobby, bénévolat et amateurisme. Certains pratiquants parviennent même à tirer une rémunération de leur activité de loisir, soit en se spécialisant dans une activité dont ils parviennent à tirer une rémunération, tels les naturalistes scientifiques, soit en se mettant au service des *hobbyists* s'ils ne peuvent pas tirer directement une rémunération de leur activité, tels les guides de chasse. Nous présentons à la fin de ce chapitre un tableau présentant des

¹ Proposition de traduction : « *En plus de leur caractère intrinsèquement plaisant, ces activités engagent à faciliter l'appréciation et la sécurité des activités de confrontation à la nature auxquels elles sont liées.* »

exemples d'activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme selon ces différentes modalités de loisir (Tableau 1). Les cases vides correspondent à une absence d'exemple. Elles concernent la chasse qui ne peut pas être pratiquée comme *casual leisure* puisqu'elle nécessite une formation et un équipement technique trop importants pour une activité occasionnelle et spontanée. Nous n'avons pas non plus trouvé d'exemple de pratique amateur de chasse ou de cueillette puisqu'il n'existe pas, à notre connaissance, de personnes qui tirent directement leurs moyens de subsistance des dimensions ludiques de ces activités. Nous nous appuyons dans le reste de la thèse sur ce cadre conceptuel qui nous a paru le plus à même de refléter la diversité des activités que nous avons observées dans l'estuaire de la Seine. La perspective du loisir sérieux permet de créer des liens entre les activités bénévoles et rémunérées, et notamment les activités de protection de la nature, et d'explorer les influences du loisir dans la sphère professionnelle et associative de l'environnement. Nous présenterons dans le prochain chapitre la façon dont le développement des loisirs de plein air a contribué à la protection des espaces naturels. La pratique d'un loisir sérieux peut donc être liée à des questions tout aussi « sérieuses » de gestion de la nature, d'éducation à l'environnement, de préservation des espèces, et permettre de les éclairer.

Dès lors, il est regrettable que la réflexion sur la définition du loisir ait été abandonnée. La difficulté à définir ce concept repose surtout sur la difficulté à délimiter un champ théorique qui lui soit propre. Les sociologues du sport sont confrontés aux mêmes difficultés face à l'évolution des activités physiques. Inévitablement, la sociologie du loisir invoque des concepts psychologiques pour comprendre des motivations qui ne sont pas liées à des besoins financiers. Elle aborde des notions aussi diverses que l'engagement, le travail, la récréation... Son objet est complexe, peut-être trop pour espérer un jour lui donner une cohérence scientifique satisfaisante. Mais explorer le loisir, c'est se donner la possibilité de repenser les oppositions traditionnelles entre travail et loisir, productivité et gratuité, obligation et liberté, hédonisme et sérieux. On tend ainsi à briser ces oppositions pour faire apparaître des continuums plus à même de représenter la complexité actuelle de nos sociétés. Mauss (1934) encourageait l'innovation dans les sciences humaines en proposant de s'intéresser aux domaines où « *les professeurs se mangent entre eux* ». Entre sociologie de l'engagement, du travail, de la culture, du sport, de l'environnement, le domaine du loisir est définitivement un champ où les sociologues se mangent entre eux, à moins qu'ils ne choisissent plutôt de s'ignorer. En s'affirmant comme une étude de sociologie du loisir, cette thèse devient inévitablement une diatribe en faveur de cette branche de la sociologie et de ses apports.

Tableau 1 - Exemples d'activités de chasse, pêche, cueillette ou naturalisme, triés selon les critères de la perspective des loisirs sérieux

	Loisir					
	<i>Casual leisure</i>	<i>Project-based leisure</i>	Serious pursuits			
			<i>Serious leisure</i>			<i>Devotee work</i>
			<i>Amateur</i>	<i>Volunteer</i>	<i>Hobbyist</i>	
Chasse		Participation exceptionnelle à une chasse en safari		Participation à la louveterie Chasse de régulation sur des réserves nationales Animation de stands associatifs	Chasse au gabion Chasse au gros gibier Formation	Gestion professionnelle d'un territoire pour les fédérations de chasse ou un propriétaire privé Guide de chasse
Pêche	Pêche au coup (équipement simple) pratiquée à proximité du domicile	Pêche en mer uniquement à l'occasion des vacances	Pêche sportive fédérée	Animation d'une AAPPMA Entretien des eaux et des berges	Pêche non sportive Formation	Pêche sportive professionnelle Animation et études pour les fédérations de pêche
Cueillette	Cueillette d'un bouquet à l'occasion d'une promenade	Réalisation d'un herbier comme souvenir d'un voyage		Animation bénévole d'ateliers de cueillette Organisation de manifestations de promotion de la cueillette	Cueillette régulière à visée vivrière ou scientifique	Animation d'ateliers cueillette et usage des plantes sauvages Producteur de produits dérivés de la cueillette
Naturalisme	Observation spontanée de la faune ou de la flore à domicile, sans identifier les espèces	Participation à une opération de baguage d'oiseaux Séjour touristique dans un parc naturel	Pratique de la science naturaliste, observation, identification d'espèces naturelles et publication des résultats Photographie animalière	Animation de sorties nature pour le grand public Militantisme en faveur de la nature	Observation régulière et assidue de la nature sans visée scientifique	Recherche scientifique professionnelle dans une discipline naturaliste Réalisation de documentaires animaliers

Chapitre 2 : Du loisir au jardinage planétaire

Le paysagiste Gilles Clément (2011) invite à penser l'ensemble des actions de l'Homme sur la nature comme celles d'un jardinier agissant sur un jardin planétaire, favorisant la préservation de tels milieux pour en détruire d'autres, plantant tels arbres, en en faisant disparaître d'autres. Nous avons évoqué à la fin du chapitre précédent les observations de Davidson et Stebbins (2014) concernant certaines activités de confrontation à la nature qui inspirent des actions de bénévolat en faveur, notamment, de la préservation de la nature. Dans ce chapitre, nous montrerons la place qu'ont tenue, et que tiennent encore aujourd'hui, les pratiquants de chasse, pêche, cueillette et naturalisme comme jardiniers de la planète, par des activités qui impactent la nature et contribuent à sa protection. Le chapitre est découpé en deux parties. La première présente les liens entre le loisir et la préservation de l'espace naturel. La seconde est consacrée à la présentation des travaux existants sur les quatre loisirs que nous étudions.

Le Loisir et l'espace

Bien qu'il ne fasse pas partie des dimensions utilisées dans la définition du loisir, l'espace de pratique est une notion importante dans la compréhension de ce phénomène. En effet, l'avènement des loisirs qui a accompagné l'industrialisation des sociétés occidentales a permis la dissociation des temps (temps de travail et temps libre) mais aussi des espaces. La quasi-totalité du territoire français est aujourd'hui urbain ou périurbain (Fabriès-Verfaillie et al, 1994). Les espaces naturels deviennent de petites enclaves, parfois tellement protégées que certains usagers s'inquiètent de cette « mise sous cloche ». La transformation du rapport à la nature dans nos sociétés inquiète d'ailleurs les fondateurs de la sociologie du loisir que sont Riesman (1964) et Friedmann (1970). Alors qu'ils s'étaient montrés très enthousiastes quant au rôle émancipateur du loisir, ils se montrent à la fin de leur carrière beaucoup plus pessimistes. Les loisirs sont viciés, l'Homme est dépassé par la technique qu'il ne maîtrise plus, le manque

de communication entre les individus transforme la société en foule de solitaires. Parmi les causes de ce « grand déséquilibre » de la société : l'abandon des loisirs créatifs au profit d'une industrie du loisir basée sur la consommation et la perte de contact avec les éléments et les rythmes naturels. L'avènement du loisir coïncide en effet avec la mise à distance des espaces ruraux par les urbains, qui seront dès lors requalifiés en espaces naturels. La nouvelle bourgeoisie urbaine, qui constitue la classe de loisir, va contribuer à diffuser un regard nouveau sur les espaces ruraux. Berque (2009 ; 2011) décrit ainsi la forclusion du travail des paysans : la classe de loisir, constituée de propriétaires terriens et de lettrés qui n'ont jamais travaillé la terre, occulte le travail paysan, le naturalise et crée une fiction qui assimile la campagne à la nature. Elle permet par ailleurs « *l'assomption de l'environnement comme objet de délectation esthétique* » (Berque, 2009, p.76). Ce qui est considéré comme délectable évolue cependant. Luginbuhl (1992) présente ainsi l'évolution des perceptions de la nature. Dans la première partie du XVIII^{ème} siècle, cette nature esthétisée n'est belle que si elle est maîtrisée. On apprécie particulièrement les territoires bien exploités, cultivés, alors que les montagnes ou les littoraux sont considérés comme dangereux et affreux. La fin du XVIII^{ème} siècle marque un virage puisque l'on découvre les bienfaits de la montagne et du littoral sur la santé. On les trouve dès lors sublimes, purs. Le tourisme alpin et balnéaire se développe dans les élites sociales entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle et aboutit aux premiers mouvements de protection de la nature. Le loisir et la définition des espaces sont donc intimement liés dans leur construction, mais aussi dans la façon dont ils s'influencent l'un l'autre. Dans ce chapitre, nous reviendrons sur cette dimension spatiale du loisir. Nous présenterons d'abord la façon dont les espaces se sont construits administrativement grâce au loisir : par le développement du plein air d'une part, par l'activité des protecteurs de la nature d'autre part. À partir des années 1960, la question environnementale devient une question politique. La protection de la nature est désormais prise en charge par l'État, et la protection des milieux se professionnalise et se dote d'un cadre scientifique académique solide dans l'écologie. À la suite de l'avènement des loisirs, ce processus va modifier la conception de l'environnement, vu aujourd'hui comme un écosystème dont il faut maintenir la biodiversité. Au cours de ce processus, les loisirs de chasse, pêche, cueillette et naturalisme jouent un rôle primordial, en influençant considérablement la mise en œuvre de la protection des espaces naturels d'une part, en s'imposant comme les premiers gestionnaires de ces espaces d'autres part, bientôt rejoints puis remplacés par de jeunes professionnels de la gestion, formés à l'écologie.

1. LE LOISIR : MOTEUR DE LA PRÉSERVATION DE LA NATURE

La protection de la nature en France, et notamment la loi de 1960 qui met en place les parcs naturels nationaux, est le produit de deux mouvements convergents, tous deux animés par des passionnés : « *Alors que les esthètes [mobilisés au sein du Touring Club de France ou du Club alpin français] militaient pour la protection des sites et des monuments naturels, les naturalistes se mobilisaient pour la conservation des espèces et la création de réserves naturelles intégrales.* » (Larrère, 2009, p.25) Nous reviendrons dans cette partie sur ces deux mouvements qui ont abouti en France à l'organisation de l'espace selon différents principes : esthétique, scientifique, récréatif.

1.1. Le plein air et le paysage

Au cours du XIX^{ème} siècle, la critique des habitats ouvriers insalubres, mais aussi des mauvaises mœurs urbaines, nourrit un courant hygiéniste d'importance. Des comités d'hygiène voient le jour dans les grandes villes à partir des années 1850. On trace de grands boulevards, on organise le traitement des déchets, on installe des parcs urbains. Les arguments avancés évoquent surtout le besoin d'air pur pour lutter contre les miasmes. On veut pouvoir mettre au vert le gros de la population, lui faire profiter des bienfaits du thermalisme et des cures d'air à la montagne que les élites sociales s'accordent déjà depuis un moment : « *Pour le peuple, la fin du XIX^{ème} siècle se traduit par le développement des bains-douches, des jardins potagers, de l'éducation physique en plein air et des playgrounds* » (Sirost, 2009, p.29). Le dimanche chômé, temps privilégié du loisir, devient aussi l'occasion de « changer d'air » et de quitter la ville. Le dimanche de la bourgeoisie parisienne devient synonyme de campagne, de vert et de promenades dans les forêts, considérées désormais comme des monuments historiques et artistiques (Csergo, 1995). La forêt de Fontainebleau accueillera ainsi la toute première réserve naturelle de France, quand, en 1861, à la demande d'artistes et de gens de lettres, une partie du massif est classée comme « série artistique », sur laquelle toute exploitation est interdite (Selmi, 2009). La fin du XIX^{ème} siècle verra la démocratisation de l'accès aux espaces naturels pour les loisirs : le développement du réseau ferroviaire, l'arrivée de la bicyclette et de l'automobile facilitent l'accès à la campagne considérée comme la « nature » depuis le XVIII^{ème} : « *Le*

dimanche de printemps et d'été devient jour d'évasion de la ville vers un espace vert, où les catégories sociales, mêlées mais non confondues, semblent se retrouver de la façon la plus fortuite » (Csergo, 1995, p.218). La seconde moitié du XIX^{ème} siècle voit aussi la création d'importantes associations qui encouragent l'excursionnisme, telles que le Club Alpin Français (CAF) en 1874, encore en activité aujourd'hui, ou le Touring Club de France (TCF), né en 1890. Elles prennent une place importante dans l'organisation des loisirs de plein air en France. Dès leur création, elles construisent des refuges et des sentiers, publient des guides pour inviter à la découverte des espaces naturels, notamment la montagne. Dans leurs publications, elles en vantent la qualité en utilisant des arguments patriotiques, économiques et esthétiques, en allant jusqu'à présenter certains paysages comme des œuvres d'art (Selmi, 2009). On y considère que l'observation de la nature permet de retrouver une authenticité perdue dans l'urbanisation : elle permet de « *rompre avec la nocivité de la vie moderne* » (Chansigaud, 2011, p.4). En France mais aussi aux États-Unis, en Angleterre et à travers le monde, on commercialise les guides et les jumelles nécessaires à cette observation. L'importance accordée à la nature et aux loisirs qu'on y pratique intègre des pédagogies telles que le scoutisme ou le woodcraft, qui naissent au début du XX^{ème} siècle. L'idée principale de ces pédagogies est de transmettre, par le loisir, les valeurs nécessaires pour faire des jeunes de meilleurs citoyens, heureux et respectueux des autres et de la nature (Chansigaud, 2011 ; Sirost, 2009). Tout ce mouvement récréatif et pédagogique est alors porté par des amateurs, bénévoles qui tiennent le rôle d'experts et de pédagogues.

Les élites urbaines lancent la mode des vacances touristiques. Peu à peu, par imitation, la mode gagne le monde du travail en commençant par les travailleurs qui voient le moins le soleil (les employés du métropolitain parisien en 1900, les mineurs en 1907) et qui peuvent utiliser les arguments hygiénistes en faveur du plein air de la plus pertinente des façons (Viard, 2015). Au début du XX^{ème} siècle, et *a fortiori* après la généralisation par le Front Populaire des congés payés en 1936, les vacances se démocratisent. On assiste au même phénomène de massification qu'en Angleterre : « *Dans toutes les activités de loisirs, le temps de l'élite faisait place à celui des masses ; des stations qui avaient été réservées à une minorité étaient investies par des gens ordinaires, et les dirigeants de l'industrie touristique reconnaissent qu'il y avait plus d'argent à gagner avec la multitude qu'avec le petit nombre* » (Porter 1995, p.64). Avec le développement du plein air, la conception bourgeoise de la campagne comme incarnation de la « nature » et son appréciation esthétique se démocratise. La volonté de préserver les espaces naturels comme des monuments historiques et esthétiques, déjà présente chez les élites, devient de plus en plus populaire, de même que la conscientisation que la nature est en danger. Le CAF

et le TCF souhaiteraient voir protégés les sites au sein de parcs naturels nationaux, à l'image du Parc naturel de Yellowstone, aux États-Unis, protégé depuis 1872. Les deux clubs seront donc très actifs au moment de la mise en œuvre des premiers parcs naturels en France métropolitaine dans les années 1960.

Au cours de ces deux siècles, XIX^{ème} et XX^{ème}, la conception de ce que sont la nature et le plein air a bien évolué, et la conception que l'on s'en fait est directement liée à l'usage que l'on en a :

« Le plein air se fait tantôt environnement pour les observateurs de la faune et de la flore, les cueilleurs amoureux de la forêt ; tantôt paysage dans la tradition romantique du sublime, incarnée par les excursionnistes contemplatifs du front de mer ou amateurs de hauts sommets ; à d'autres moments, le plein air se décline en monde sauvage présenté aux urbains dans les magazines d'aventure et les explorations anthropologiques et naturalistes à l'époque coloniale ; enfin le plein air assure cette lente transition culturelle entre le rural et l'urbain, faisant de la campagne ou de la mise au vert un cordon social qui va du terroir à la grande ville. » (Sirost 2009, p.43).

Pendant la période 1955-1965, les loisirs des Français évoluent beaucoup et le plein air y tient une part importante. Le loisir devient l'objet de revendications et est désormais organisé par l'État qui s'assure de fournir les équipements nécessaires aux pratiques sportives, culturelles et de plein air. En effet, les premiers parcs naturels sont pensés en partie comme supports de plein air (Dumazedier, 1974). Les conceptions récréatives du loisir et de l'espace tiennent une place non négligeable dans l'organisation du territoire, prise en charge par les politiques dans les années 1960-1970. Elles doivent cependant cohabiter avec les conceptions scientifiques des naturalistes militants, professionnels et amateurs.

1.2. Le naturaliste, le chasseur et l'animal

L'avènement du loisir est un effet de l'industrialisation qui n'aurait jamais existé sans la colonisation. Une partie de l'histoire du loisir, et de la façon dont il a façonné notre conception de l'espace, se joue en effet outre-mer, dans les différentes colonies françaises. Les récits des explorateurs et les expositions universelles alimentent les envies de dépaysement des classes de loisirs métropolitaines. C'est aussi dans les colonies que l'on fait les premiers constats de l'effet dévastateur de l'intervention humaine sur les écosystèmes. Bien avant la classification de la forêt de Fontainebleau, les premières directives en matière de préservation de l'environnement

portent sur la préservation des ressources coloniales (Matagne, 2002). Dès le XVIII^{ème} siècle, on légifère sur la gestion des forêts des Antilles et de l'Île Maurice (Matagne, 2003). Il s'agit surtout d'assurer la durabilité de l'économie coloniale. Mais la volonté de préserver les espèces naturelles devient de plus en plus présente dans les milieux scientifiques et va bientôt se diffuser dans la population à travers les mouvements de protection menés par les naturalistes amateurs et les chasseurs. Les oiseaux tiennent une place centrale dans ce mouvement. Particulièrement appréciés des naturalistes, ils sont aussi le symbole de l'impact délétère de l'Homme sur la faune puisque l'on a vu disparaître par exemple le dodo de l'Île Maurice ou le grand pingouin¹ (Chansigaud, 2011). À l'inverse des excursionnistes, qui s'attachaient à la protection de certains paysages pour leurs dimensions esthétiques, c'est principalement la faune qui va motiver les actions des naturalistes (Chansigaud, 2012a).

Le souci de l'extinction de certaines espèces animales dans les colonies coïncide avec le développement d'une plus grande sensibilité à la souffrance animale. Avec l'arrivée du chemin de fer puis de l'automobile, la force animale n'est plus nécessaire pour se déplacer. Dans l'aristocratie anglaise, la chasse au renard se développe, qui fait de la chasse un sport et cherche à se distinguer de la chasse populaire en critiquant la violence des paysans à l'égard des animaux (Elias, Dunning, 1998). La volonté de moraliser les loisirs populaires amène aussi à condamner les courses d'animaux, les corridas, etc. Un mouvement de protection de la faune et de la flore commence à se structurer au cours du XIX^{ème} siècle. Dans un premier temps, les naturalistes amateurs s'y intéressent peu (Matagne, 2002). Les mouvements de protection des oiseaux sont beaucoup plus actifs en Angleterre qu'en France, où l'industrialisation est plus lente et où la menace sur l'avifaune semble moins évidente. Ils ne se départent pas d'une vision esthétique et subjective de la nature, et s'attachent à la protection des oiseaux en valorisant leurs silhouettes, leurs plumages, leurs chants, leur fragilité. Cette ornithophilie s'accompagne par ailleurs d'une entomophobie, on apprécie d'autant plus les oiseaux qu'ils se nourrissent des insectes nuisibles : « *La passion envers les oiseaux ne doit pas servir d'écran : on peut très bien adorer les oiseaux et détester les araignées ou les souris. Les oiseaux ne sont pas la « nature » mais une partie de celle-ci* » (Chansigaud, 2012b, p.19). Ces premiers mouvements ne doivent donc pas être confondus avec les mouvements écologistes actuels qui s'attachent à protéger des

¹ Le dodo était une espèce endémique de l'Île Maurice. Découvert en 1598, il s'éteint moins d'un siècle après sa découverte. C'est la première espèce dont on impute directement la disparition à l'Homme. Le grand pingouin vivait sur les côtes de l'océan Atlantique nord jusqu'au XIX^{ème} siècle. Chassé pendant très longtemps, sa rareté croissante attira la convoitise des collectionneurs et des muséums qui eurent raison des derniers représentants de l'espèce.

habitats ou des écosystèmes, sans hiérarchiser les espèces faunistiques ou floristiques. La dimension esthétique de l'attachement au paysage chez les excursionnistes se retrouve chez les militants de la cause animale dans leurs choix des espèces à protéger. Les protecteurs des oiseaux estiment l'humain responsable de leur disparition. Ils accusent principalement l'industrie de la mode qui orne les chapeaux des dames de plumes, les enfants qui pratiquent le dénichage, et les chasseurs dont les pièges, filets ou gluaux tuent aveuglément (Chansigaud, 2012a). La condamnation de la chasse accompagne en effet le mouvement de protection de la faune. On accuse surtout les chasses commerciales, considérées comme abusives.

La critique des tableaux de chasse excessifs et l'inquiétude de la disparition des espèces sont aussi présentes chez les chasseurs. Ils seront très actifs dans la mise en place des premières sociétés de protection des animaux. Aux États-Unis, Grinnell lance la première société Audubon en 1886. C'est l'aboutissement d'un projet de promotion des loisirs de plein air (pêche, chasse, canoé, randonnée et naturalisme) à travers la revue « Forest and Stream » qui propose une éthique de ces loisirs : « *[Les adhérents de la société] s'engagent à s'abstenir de tuer les oiseaux autres que le gibier, de détruire les nids d'oiseaux et de porter des plumes* » (Chansigaud, 2012a, p.69). En France, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) est créée en 1912 et ne compte qu'une centaine de membres, parmi lesquels nombre de chasseurs. Ils sont cependant déjà engagés à la protection des oiseaux au sein du Saint Hubert Club de France qui, en 1911, compte 30 000 membres et considère qu'en tant que société de chasse, il se doit d'être une ligue de protection des oiseaux (Chansigaud, 2012a). La société zoologique de New York est créée en 1895 par un club de chasseurs. Elle affiche trois objectifs : « *distraindre, instruire et protéger* » (Chansigaud, 2011), ce qui montre l'imbrication des pratiques ludiques, scientifiques et militantes quand il s'agit de protéger la faune. Les mouvements excursionnistes et naturalistes ne peuvent pas être facilement dissociés. Les chasseurs et les naturalistes sont, de fait, des excursionnistes, et ils apprécient eux aussi, sans aucun doute, les dimensions esthétiques du paysage. Cependant, leur conception de la protection diffère de celle des mouvements de promotion du plein air dans la valeur intrinsèque accordée à la nature : les premiers souhaitent protéger un terrain d'activité, les seconds veulent offrir à la faune une zone qui lui soit réservée, loin de la menace que représentent les touristes. Cette menace motive d'ailleurs les premières lois de protection de la flore. Elle ne deviendra une réelle préoccupation que dans les années 1960-1970, mais, dès la fin du XIX^{ème} siècle, on légifère sur la cueillette des fleurs alpines, menacées par les touristes qui aiment à rapporter des edelweiss séchées dans leurs bagages, en guise de souvenirs de vacances (Chansigaud, 2014).

Au début du XX^{ème} siècle, les mouvements militants de protection de la faune et les sociétés naturalistes sont de plus en plus proches. Les associations de protection des oiseaux organisent des opérations de comptage et de suivi des espèces, aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, depuis les années 1880. Certaines sociétés allemandes ou états-uniennes prennent suffisamment d'ampleur pour se doter de laboratoires de recherche et participent dès lors à la production de données naturalistes et à la construction de l'écologie. Les naturalistes professionnels, et les amateurs avec lesquels ils collaborent régulièrement, s'engagent plus souvent dans les mouvements de protection (Chansigaud, 2011) : « *Un naturaliste du Tarn voudrait mobiliser les sociétés savantes autour de la lutte contre la chasse aux castors, aux élans, aux cerfs, aux bouquetins et aux chamois, tandis que le président de la Société botanique du Limousin crée des sociétés scolaires protectrices des animaux afin d'induire de nouveaux comportements chez les enfants* » (Matagne, 2002, p.28). Dans les premiers temps cependant, ces naturalistes militants sont rares. Au XIX^{ème} siècle, le naturalisme se conçoit difficilement sans prélèvement. La pratique du seul dessin ou de la photographie se développera surtout au XX^{ème} siècle, au cours duquel les naturalistes s'investissent dans la préservation de la faune et de la flore. Entre 1906 et 1930, la LPO et la Société nationale d'acclimatation achètent ou louent des terrains pour en faire des réserves gérées par des naturalistes passionnés (Selmi, 2007).

Protection des paysages et protection de la faune convergent donc vers l'idée de la mise en place de parcs pour protéger la nature. Les deux mouvements sont animés par des pratiquants de loisirs : des randonneurs, des chasseurs, des naturalistes. Les associations qu'ils mettent en place commencent à avoir une réelle influence sur la politique en matière d'environnement. Cela aboutit à la mise en place des parcs naturels nationaux et régionaux, et par la suite à une protection de la nature qui ne deviendra réellement effective qu'avec l'émergence de la question environnementale en politique.

2. DE LA PRÉSERVATION DU TERRAIN DE JEU À LA PROTECTION DE LA NATURE

Les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, les marées noires, les catastrophes nucléaires ont bousculé l'opinion publique pendant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. En 1963, la publication de *Silent Spring* de Rachel Carson éveille les consciences aux dangers des pesticides. Les mouvements de protection de la nature prennent de l'ampleur. Il devient de plus en plus admis que la nature a besoin d'être protégée, que l'Homme est le principal destructeur de son environnement et que la solution doit être pensée au niveau local et au niveau international. À partir des années 1960, l'administration des espaces naturels va faciliter leur gestion, d'abord confiée aux premiers spécialistes disponibles : les pratiquants de chasse, de pêche et de naturalisme. Les innovations scientifiques en matière d'écologie, les conférences internationales et les engagements qui y sont pris vont largement faire évoluer la conception de cette gestion et permettre l'émergence d'une sensibilité écologique dans l'opinion publique. La protection des espaces naturels, la professionnalisation de la gestion et l'émergence d'une sensibilité écologique ont largement impacté les loisirs de nature au cours des cinquante dernières années. Les pratiquants de loisir qui arrivent à l'âge de la retraite aujourd'hui ont vécu, voire ont modelé ces changements qui tendent à instaurer une plus grande séparation entre le domaine du loisir et le monde professionnel de la gestion.

2.1. La protection de la nature

Nous retracerons ici dans les grandes lignes les différentes étapes de l'administration des espaces en vue de leur protection. Nous proposons en annexe une chronologie plus complète (Annexe A)

Protéger le terrain de jeu

La loi du 22 juillet 1960 instaure en France le statut de parc naturel national. Depuis la création de la réserve naturelle de Yellowstone aux États-Unis, en 1872, les associations de naturalistes et d'excursionnistes appellent de leurs vœux un équivalent français. Des premières tentatives ont été menées dans les colonies, mais le projet de mettre en place un tel parc en France a été retardé notamment parce que les acteurs associatifs ne s'entendent pas sur les visées d'un tel espace. Les conceptions du CAF ou du TCF diffèrent de celles des naturalistes :

« La Société nationale d'acclimatation et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) se montrent ainsi fidèles au modèle idéal des parcs américains, alors que les sociétés de tourisme et d'alpinisme s'inspirent de ce qu'ils sont devenus en réalité. Dans le modèle théorique américain (protection de la wilderness) la conservation de la nature exclut l'Homme. Mais les parcs nationaux des États-Unis sont rapidement devenus des lieux touristiques. Ils étaient d'abord réservés à une élite qui se satisfaisait d'aménagements d'accueil légers (sentiers, refuges, etc.). Avec la démocratisation et la massification du tourisme, ils se sont ensuite équipés en parkings, routes, hôtels, maisons pédagogiques vendant cartes et guides. » (Selmi, 2009, p.50).

L'afflux des visiteurs inquiète notamment les associations naturalistes qui craignent que les animaux soient dérangés et la nature dégradée. Les excursionnistes, au contraire, voient l'afflux massif de visiteurs comme un support pédagogique essentiel. La loi de 1960 propose un compromis entre ces deux conceptions, puisque le parc est divisé en un cœur, placé en réserve intégrale, et une périphérie où les activités touristiques peuvent se développer. En 1967, les parcs naturels régionaux sont créés. Cette fois, il n'y a plus de cœur de parc fixé, le but est de s'appuyer sur les acteurs locaux pour déterminer ce qui doit être protégé. Là encore, la protection est liée à la fois au caractère culturel et ludique d'un espace et à son patrimoine naturel. Il est avant tout question de protéger et d'organiser un territoire qui présenterait un intérêt pour le tourisme et le loisir (Lajarge, 2011).

Pourtant, dès leur création, les parcs sont assez mal reçus par les usagers des espaces naturels concernés. La notion même de « parc » renvoie à plusieurs conceptions qui tendent à exclure les populations locales. L'idée de parc est associée à la réserve foncière des élites comme dans l'Ancien Régime. Elle évoque aussi le parc paysager d'où l'Homme est banni (Kalaora, 1991). Dès les débuts des parcs, des tensions apparaissent entre les agriculteurs, les forestiers, les chasseurs et les protecteurs de la nature qui ont beaucoup de mal à concevoir une conciliation entre les activités humaines et la protection de la faune et de la flore (Larrère, 2009). La mise en place de ces dispositifs de protection, tant désirés par les pratiquants de loisirs de plein air et les naturalistes, va finalement créer plus de distance entre ces passionnés et leur terrain de jeu, comme entre l'ensemble des citoyens et leur environnement :

« La nature administrée apparaît de fait comme l'objet d'une cléricature mêlant esthètes, environnementalistes, experts, grands corps de l'Etat, propriétaires, et se traduisant par l'enfermement récurrent de la nature dans des filières, des compartimentages spécifiques à caractère à la fois théorique et institutionnel au terme desquels celle-ci n'est jamais l'affaire de tous, mais au contraire de groupes singuliers, le plus souvent spécialisés » (Charles, Kalaora, 2008, p.17).

La mise en place des parcs participe plus largement à un vaste mouvement d'institutionnalisation de sujets ignorés par l'État jusque-là : le loisir et la nature. Dès la fin des années 1950, l'État se saisit de nombreuses questions sociales. Le loisir apparaît alors comme un droit fondamental, et comme nécessaire à l'équilibre des individus et du pays. Pendant cette période, les sorties dans la nature sont en augmentation. Pour garantir à tous l'accès aux loisirs, l'État organise donc des espaces spécifiques en développant les aménagements sportifs, les foyers culturels, mais aussi en aménageant des espaces de nature : les espaces verts en ville et les parcs naturels en milieu rural (Dumazedier, 1974). La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), créée en 1963, organise désormais les espaces. Les parcs sont conçus comme un moyen de développer les campagnes. Le loisir doit y permettre l'émergence d'une économie touristique concurrentielle au niveau européen : « *De nouvelles fonctions, sanitaires, récréatives, esthétiques, patrimoniales et résidentielles s'ajoutent aux fonctions de production traditionnelles. L'urbanité prend place dans la campagne à travers les parcs qui deviennent l'archétype d'une civilisation souhaitant maintenir un équilibre harmonieux entre ville et campagne* » (Charles, Kalaora, 2007, p.130). Le premier ministère de l'environnement ouvre ses portes en 1971, après l'année européenne de protection de la nature en 1970. La gestion des espaces naturels comme relevant d'un bien commun nécessaire à chaque citoyen est alors au centre de cette volonté politique de préservation de la nature. M. Jacques Duhamel, alors ministre de l'Agriculture témoigne face aux caméras : « *[Chaque homme] est menacé de deux manières. Il est menacé parce qu'il vit dans un monde concentré et il a besoin presque nerveusement de pouvoir trouver un monde respirable, une sorte de besoin de poésie, de romantisme qu'il reste encore heureusement dans notre civilisation. Et puis, il en a un besoin physiologique au sens médical du terme, il a besoin d'avoir de la chlorophylle. Et il faut bien se rendre compte que l'air que l'on respire dans une forêt ou sur une montagne est sans commune mesure avec l'air que l'on respire dans une ville, dans un métro, dans un grand magasin, là où il y a la concentration humaine et je crois que l'homme a besoin pour sa survie de redécouvrir la pureté.* ». La chasse et la pêche sont alors largement acceptées. Décrivant les récentes pollutions qui menacent la faune et la flore française, le journaliste commente : « *Si dans 10 ou 15 ans, on veut encore pêcher, chasser ou cueillir des champignons, c'est la faune et la flore qu'il faut dès maintenant que chaque Français protège comme son bien propre, car il n'est pas certain qu'il y ait encore des chasseurs en l'an 2000 et*

il serait navrant que la chasse ne soit plus qu'un simple souvenir dans 30 ans »¹. En 1975, le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres est créé. Le but est de permettre l'acquisition par l'État de parcelles sur le littoral afin de les préserver de l'urbanisation, de les restaurer et de les aménager pour mieux accueillir les touristes. Le but est toujours de permettre l'accès aux espaces naturels comme un bien commun nécessaire à la vie des citoyens.

Protéger et gérer la faune et la flore

À partir de 1979 et de la directive « Oiseaux », une directive européenne pour leur protection et la gestion de leurs habitats, des zonages sont mis en place, qui n'ont plus comme principal objectif la préservation d'un terrain de loisir, mais la préservation de la faune. La directive permet la mise en place de Zones de Protection Spéciale (ZPS) en particulier dans les zones humides qui accueillent de nombreux oiseaux migrateurs. La directive limite le nombre des espèces chassables et interdit certaines pratiques de piégeage. La définition de zones de protection destinées principalement à la préservation de la faune et de la flore se poursuit en 1992 avec la directive européenne « Habitats, faune, flore ». Elle vient compléter la directive oiseaux en étendant les principes de la première à l'ensemble de la flore et de la faune sauvage. Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) sont délimitées et appelées « Natura 2000 ». Alors que la gestion écologique restait jusqu'alors relativement confinée à l'intérieur des réserves naturelles, les zones Natura 2000 s'étalent en dehors des parcs et réserves sur des territoires où il s'agit de maintenir, sous la forme de contrats avec les propriétaires, les conditions et éléments nécessaires à la conservation de la faune et de la flore présentes. La mise en place des zones Natura 2000 fait entrer la nature « ordinaire »² (Mougenot, 2003) dans la sphère des zones protégées, sur lesquelles il faut prévoir des modes de gestion et d'exploitation spécifiques (Charles, Kalaora, 2001). Des conflits se font jour rapidement :

« Natura 2000 n'apparaît publiquement sur la scène médiatique et sociale française qu'à l'automne 1996 sous la forme d'une fronde anti-européenne,

¹ Retranscription d'un reportage vidéo accessible en ligne sur le site de l'Institut National Audiovisuel (INA), consulté le 21/01/2016, à l'adresse : <http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/1971-creation-du-ministere-de-l-environnement/>

² Le terme de nature ordinaire est utilisé, par ceux qui travaillent à la conservation de la nature, pour attirer l'attention sur les espaces et les espèces naturels qui ne sont pas particulièrement rares ou vulnérables. Laurent Godet (2010) en propose plusieurs définitions : anthropologique d'abord, la nature ordinaire est une zone de transition entre le monde artificialisé des hommes et le naturel duquel il s'exclut ; anthropogénique ensuite, la nature ordinaire est influencée par les activités humaines ; écologique enfin, la nature ordinaire se compose d'espèces communes, c'est-à-dire abondantes, largement distribuées ou occupant une large gamme d'habitats.

anti-urbaine, émanant d'un groupe hétéroclite rassemblant plusieurs des composantes majeures du monde rural (propriétaires forestiers, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs et certains de leurs syndicats), qui y voient une atteinte intolérable à la maîtrise immémoriale qu'ils se reconnaissent sur le territoire rural » (Charles, Kalaora, 2001, p.48).

Pour finir, la mise en place des trames vertes et bleues en 2007 finit d'instaurer la prise en compte de la nature ordinaire comme un bien commun à protéger, en proposant la mise en place de corridors écologiques permettant la circulation des espèces jusqu'à travers les villes. Toutes ces zones de protection s'accompagnent d'un arsenal législatif régissant la protection de la faune et de la flore dont le respect est assuré, en régions, par les Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui guident le travail des gestionnaires.

La gestion des espaces naturels fait intervenir des acteurs très différents, hérités de cette mise en place de la protection qui sépare nature ordinaire et nature d'exception. Héritage des premières réserves mises en place par des associations naturalistes, les sites protégés sont confiés à des associations agréées par les agences de l'État. Elles doivent établir des plans de gestion cohérents avec les directives nationales et internationales de protection. Il s'agit des conservatoires régionaux des espaces naturels, de l'association « Réserves Naturelles de France », des parcs naturels régionaux. Dans le domaine de l'environnement, les acteurs institutionnels et les personnes travaillant dans ces associations sont souvent désignés comme « les gestionnaires ». Le reste de l'espace rural, la nature « ordinaire », est gérée par les forestiers, les chasseurs et les agriculteurs. En 1963, les fédérations de chasse se voient confier un rôle important dans la gestion de la faune sauvage avec l'obligation d'établir des plans de chasse, d'assurer l'éducation cynégétique des chasseurs membres et de participer à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Au gré des directives européennes, les modes de gestion appliqués sur ces natures ordinaires ont dû être modifiés pour correspondre aux contraintes législatives et se sont peu à peu alignés sur des méthodes de gestion appliquées par les conservatoires. Les fédérations de pêche et de chasse, et l'Office National des Forêts, encore en charge de la gestion de nombre d'espaces naturels, sont pourtant rarement désignés comme des « gestionnaires », on préfère se référer à eux comme les chasseurs, les pêcheurs et les forestiers.

2.2. La professionnalisation du militant

Nous avons montré plus haut comment les associations naturalistes et excursionnistes ont été les premiers moteurs de la protection de la nature dès la fin du XIX^{ème} siècle. Dans les années 1960, les associations de chasseurs et de pêcheurs sont sollicitées, à travers leurs fédérations, pour participer à la gestion de l'environnement. Les associations militantes deviennent le moteur de la politisation de la question environnementale. Le format associatif devient une forme prédominante dans le domaine de l'environnement. L'État délègue la gestion des zones protégées à des associations qui, de plus en plus, se professionnalisent. Si, dans un premier temps, les professionnels gestionnaires tiennent leur expertise de leurs pratiques de loisir, l'université propose bientôt des cursus adaptés aux besoins de l'État. Les compétences en ingénierie environnementale, ou même en éducation à l'environnement, sont désormais attestées par la possession d'un diplôme. Les jeunes diplômés sont aussi les plus informés des dernières découvertes en matière de gestion environnementale, une discipline particulièrement jeune et qui ne cesse de remettre en cause les modèles agricoles, sylvicoles ou cynégétiques appliqués jusque-là.

Patrick Matagne (2002) qualifie ce mouvement associatif massif, né à la fin des années 1960, de « *nébuleuse écologico-environnementale* ». Quand il écrit, 2000 associations en faveur de la protection de la nature et de la défense de l'environnement naissent chaque année en France. Ces associations s'institutionnalisent au cours des décennies suivantes et s'organisent en fédérations pour avoir plus de poids politique. On trouve en fait deux courants associatifs héritiers des mouvements naturalistes : les associations héritières des sociétés savantes et les associations de protectionnistes militants (Loïs, Lux, 2012). Les premières sont issues des mouvements naturalistes du XIX^{ème} siècle. Elles ont participé aux inventaires qui ont permis d'identifier le patrimoine naturel des premiers parcs nationaux et régionaux. Les secondes correspondent à une mouvance plus récente née de la loi de 1901 sur le droit d'association. On y distingue deux types de motivations : les mobilisations de type « Not In My Back Yard » (NIMBY), qui s'organisent localement autour du rejet commun d'un projet menaçant un environnement immédiat, et les mobilisations autour d'un projet plus vaste voire international, telles que la Ligue de Protection des Oiseaux ou Greenpeace. Ces deux types d'associations se confondent de plus en plus aujourd'hui. Les associations militantes participent souvent à la construction de données naturalistes qui leur permettent de fournir les arguments scientifiques nécessaires à leurs projets de protection par exemple. Il reste cependant une certaine distance

entre elles : « *Les entomologistes, botanistes ou herpétologues sont taxés de n'œuvrer que pour leurs collections, herbiers ou élevages – ces derniers sont interdits depuis la loi de protection de la nature de 1976, rejetée par certains naturalistes comme s'opposant à leurs pratiques. À l'inverse, les protectionnistes stricts sont qualifiés de naïfs et leur action de vaine contre des changements jugés inévitables.* » (Loïs, Lux, 2012, p.93). La professionnalisation est, en tout cas, un point commun de ces organisations puisque les petites associations locales ont tendance à se regrouper au sein de fédérations institutionnalisées, gérées par des professionnels, mieux à même de porter un discours commun et de devenir des interlocuteurs des instances étatiques (Matagne, 2002). Ces associations se sont d'ailleurs vues dotées d'un statut officiel d'Association de Protection de l'Environnement (APE), bien que l'on entende plus souvent parler d'Association de Protection de la Nature (APN). Une association qui reçoit l'agrément pour être reconnue APE peut notamment se constituer partie civile et porter plainte dans le cas d'une infraction aux lois sur la protection de l'eau, de l'air, des paysages, des espèces animales ou végétales. Elle est aussi invitée à participer aux débats environnementaux : « *elle prend part aux instances consultatives locales ou nationales concernées par l'environnement* »¹, elle est sollicitée dans les projets de plans locaux d'urbanisme, de grands aménagements, de plans de prévention des risques, etc. On compte une quarantaine de ces associations. Parmi elles, on retrouve effectivement des sociétés savantes (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Société Herpétologique de France...), des associations protectionnistes (Ligue de Protection des Oiseaux, France Nature Environnement, Association pour la Protection des Animaux Sauvages, Greenpeace France...). On retrouve également les fédérations des principaux gestionnaires d'espaces naturels : la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, les Réserves Naturelles de France, la Fédération des Parcs Naturels régionaux de France. On trouve aussi dans cette liste des associations héritières du courant des loisirs de plein air et de sa conception esthétique et patrimoniale des paysages : Paysages de France, Mountain wilderness France, Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de France. Enfin, on croise sur la liste quelques associations qui ont à la fois un rôle scientifique et un rôle d'organisation du loisir. C'est le cas de la Fédération Française de Spéléologie, de la Fédération Nationale des Chasseurs et de la Fédération Nationale de la Pêche et de la Protection

¹ Description du statut d'Association de Protection de l'Environnement sur le site officiel de l'administration française, consulté le 21/05/2016, à l'adresse : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F638>

des Milieux Aquatiques¹. Ces associations « *s'orientent vers l'éducation à l'environnement, la gestion écologique des espaces naturels, les expertises, le tourisme-nature* » (Matagne, 2002, p.183). La cohabitation de ces associations au sein des conseils consultatifs est loin d'être toujours pacifique. Les tensions entre les naturalistes et les protectionnistes s'ajoutent aux accusations portées sur les chasseurs et, dans une moindre mesure, sur les pêcheurs. À tous les échelons, du national au local, les associations défendent les intérêts de leurs adhérents et leur conception de la protection de la nature. Il semble cependant qu'il n'y ait qu'à l'échelle locale et dans les bureaux et conseils d'administration que les pratiquants de loisir sérieux aient encore une place dans le fonctionnement de ces associations qui sont gérées par des professionnels dès l'échelon départemental ou régional.

Le mouvement des protectionnistes et des naturalistes s'est donc transformé au fil des décennies pour devenir une nébuleuse d'associations qui agissent auprès des autorités comme porte-paroles de la société civile. Les adhérents à ces associations sont des pratiquants de loisirs sérieux, en tant que bénévoles en faveur de la faune, de la flore ou de l'environnement, en tant qu'amateurs de sciences naturelles, en tant que *hobbyists* à travers la pratique de la chasse, de la pêche, de la spéléologie... Dans une association, les membres du bureau doivent aussi être bénévoles. Ils donnent les orientations de fonctionnement aux équipes salariées qui font vivre ces associations. Ces équipes sont aujourd'hui largement composées de professionnels de l'environnement, issus du mouvement de professionnalisation évoqué plus haut. Ils sont surtout jeunes, surdiplômés et urbains. Les pratiquants de chasse, de pêche, ou de naturalisme sont toujours largement moteurs dans les questions de protection de l'environnement, mais à travers un système de plus en plus professionnel qui tend à établir une distance entre les pratiquants *hobbyists* et les professionnels qui les représentent. Ce mouvement construit une partie des informations nécessaires à la mise en place des politiques environnementales et les guide à travers leur rôle consultatif. Si les tensions sont permanentes entre les chasseurs et les protecteurs des oiseaux par exemple, les uns comme les autres ont voix au chapitre concernant les questions de protection et d'aménagement des espaces naturels. Auprès de l'État, avec l'appui de milliers d'adhérents, ils influencent l'opinion publique sur l'environnement, et participent activement à l'écologisation de la société, en encourageant cette prise en compte de l'environnement dans toutes les questions sociales. Bien que les opinions divergent parfois sur

¹ Liste des associations agréées comme Associations de Protection de l'Environnement en 2016, [en ligne], consulté le 15/07/2016, à l'adresse : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Agrement—L—141-1—national—Liste—internet—12—01—2016.pdf>

les degrés de protection à appliquer, les conflits portant surtout sur l'exercice de la chasse, toutes ces associations ont accompagné la diffusion dans la société des notions de développement durable, de protection de la nature et de la biodiversité qui constituent aujourd'hui un nouveau sens commun (Kalaora, 2001). Dans la droite lignée des naturalistes et militants protectionnistes du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, ce mouvement a tendance à défendre la nature comme ayant une valeur intrinsèque, pour elle-même, non pour l'usage qu'on pourrait en faire. Là encore, les chasseurs et les pêcheurs ont une position marginale, moins cependant que les pratiquants de loisirs de plein air, très peu représentés ici et dont les sports sont regardés avec méfiance.

La prise en charge de la gestion des espaces par l'État va amorcer un large mouvement de professionnalisation et de politisation de la gestion de la nature et modifier la place des pratiquants de loisir. À partir des années 1960, les parcs, les conservatoires, les directions régionales, chargés de l'application des directives du ministère et de l'Europe en matière d'environnement, constituent un secteur professionnel en pleine croissance. L'écologie est une science désormais de plus en plus reconnue, et les filières académiques de biologie tendent à se spécialiser afin de former les ingénieurs écologues dont l'État a besoin pour administrer les espaces naturels. Les militants de la première heure, amateurs et passionnés par leur environnement, ont dû céder la place : *« Les « grands hommes » motivés par une vision humaniste et idéaliste ont été évincés par des « fonctionnaires » ... et les gens du lieu, sans qui les parcs n'ont pas de raison d'être, ont été méprisés par l'État. »* (Larrère, 2009, p. 39). Les premiers gardes des parcs naturels par exemple, ont dû se montrer particulièrement polyvalents et négocier quotidiennement avec les habitants et les élus locaux pour faire accepter l'existence même de cet espace de protection qu'ils avaient appelé de leurs vœux. Depuis 1987, le recrutement des gardes des parcs naturels nationaux se fait sur concours national. Les recrues sont le plus souvent surdiplômées et d'origine urbaine (Larrère, 2009). Dans les organes d'État, les fonctionnaires chargés de la protection de la nature et de l'environnement sont restés pendant longtemps étrangers aux notions de l'écologie. Jusqu'en 1999, le ministère de l'environnement (créé en 1971) n'a pas de corps d'inspection propre, les fonctionnaires gestionnaires sont issus des mêmes formations que les agents chargés de l'agriculture ou de l'industrie. Ceux qui choisissent d'aller travailler dans les directions régionales de l'environnement le font souvent par conviction personnelle (Loïs, Lux, 2012). Là encore, l'implication professionnelle semble guidée par un engagement personnel.

Alors que ces professionnels pionniers pourraient être qualifiés de *devotee workers*, les jeunes fonctionnaires qui les remplacent, bien que sans doute tout aussi passionnés par leur travail, ne sont pas issus, comme leurs prédécesseurs, des milieux militants bénévoles et amateurs. Leur implication professionnelle n'est plus directement liée à leur engagement dans des loisirs sérieux. La professionnalisation a donc modifié les liens entre les loisirs et la protection de la nature, en dissociant les loisirs sérieux et le nouveau secteur professionnel de la gestion et de la protection. De moteur de la protection de l'environnement, le loisir devient au mieux allié, mais le plus souvent contrainte de la gestion des milieux naturels. Penchons-nous dès lors de plus près sur les loisirs de chasse, pêche, cueillette et naturalisme, largement concernés par ces modifications de l'administration de la nature.

Chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes : des jardiniers contrariés

Les premières sociétés humaines étaient constituées de chasseurs-cueilleurs, beaucoup d'entre elles l'étaient encore aux débuts de l'anthropologie qui s'est intéressée, sous d'autres cieux, à l'organisation des activités de prédation. Très longtemps vues uniquement comme le moyen de se nourrir et de se vêtir, on a omis d'analyser leurs aspects ludiques, pourtant identifiés par Lucien Febvre (1949). Comme activités vivrières, Dumazedier les aurait sans doute considérées comme des semi-loisirs, à l'image du tricot ou du jardinage : des activités nécessaires à la subsistance sous l'Ancien Régime, devenues des loisirs productifs dans l'ère moderne. Penser chasse, pêche et cueillette comme des loisirs revient à bousculer certaines conceptions du loisir comme urbain, improductif ou moderne. En 1982, le séminaire d'études rurales de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) se saisit de la question en publiant un numéro hors-série de la revue *Terrain*, portant justement sur les activités de chasse et de cueillette dans la société française en les présentant comme des activités ludiques, comme des jeux avec la nature. L'ouvrage d'Elias et Dunning (1998), « *Sport et Civilisation : la violence maîtrisée* », publié pour la première fois en 1986, présentera la chasse au renard de l'Angleterre du XVIII^{ème} siècle comme le premier témoin de la naissance des sports. On est alors loin des ethnographies des sociétés de chasseurs-cueilleurs. En étudiant la prédation en Occident, ils ont révélé l'importance de ces pratiques comme des activités très prisées, à la fois traces des usages traditionnels et ruraux de la nature et loisirs populaires.

La pêche et le naturalisme sont tous deux oubliés de ces travaux mais pour des raisons différentes. Carole Barthélemy (2013) s'est interrogée sur les raisons d'une mise à l'écart de la question de la pêche. Elle nous propose plusieurs explications : d'abord, l'attrait préférentiel pour le duo chasse-cueillette s'appuie surtout sur l'attrait préférentiel pour la chasse. Elle est un sujet anthropologique qui interroge le caractère violent et symbolique de la mise à mort animale. On s'émeut moins du sort du poisson dont on n'a pas besoin de faire couler le sang. D'autre part, l'étude de l'enquête emploi du temps de l'Insee réalisée par Bernard Picon (1991) a montré que les pêcheurs étaient plus souvent urbains et diplômés. La pêche ne correspond pas, comme la chasse, à une pratique rurale et n'a donc pas profité du même regard posé par les ethnologues sur les activités rurales traditionnelles et populaires que sont la chasse et la cueillette.

En ce qui concerne le naturalisme, ses liens avec la science le distinguent des autres activités considérées, aux dimensions rurales ou vivrières. Les premiers ornithologues se devaient d'être des chasseurs hors pair. Le naturalisme du XVII^{ème} siècle ne se pratique pas sans le fusil nécessaire au prélèvement des espèces que l'on expose encore aujourd'hui dans nos muséums d'histoire naturelle. Les taxinomies de champignons ne se constituent pas sans cueillette. Pourtant, les études du naturalisme et des activités de prélèvement sur lesquelles il s'appuie nécessairement sont rares. Le naturalisme a surtout été abordé par des historiens des sciences, laissant aux ethnologues et aux sociologues les pratiques de prélèvement vivrières ou récréatives.

La littérature disponible sur chacune de ces activités est d'importance très inégale. La littérature disponible sur la chasse est relativement abondante, celle sur la pêche ou le naturalisme est plus difficile à trouver. Celle concernant la cueillette est très rare. Cette répartition est inverse à celle du nombre de pratiquants : on compte plus de cueilleurs que de pêcheurs, et plus de pêcheurs que de chasseurs : 65,4% de la population française ne pratique ni pêche, ni cueillette, ni chasse, mais 26,2 % pratique la cueillette, 14% pêche, et 6.8% chasse selon l'étude emploi du temps de l'Insee de 1988-89 analysée par Bernard Picon (1991). D'un point de vue écologique, rien ne justifie une préoccupation plus importante portée sur le prélèvement de mammifères terrestres que sur le prélèvement d'espèces végétales ou aquatiques. Le déséquilibre des travaux sur ces activités semble décidément bien lié aux orientations préférentielles des scientifiques. Nous présenterons ici les principales données sociologiques dont nous disposons pour chacune de ces activités avant de conclure sur l'intérêt de les traiter comme un ensemble cohérent.

3.LA CHASSE

En 1988, Valentin Pelosse s'interroge sur le récent sursaut d'intérêt des sciences sociales pour la chasse. Longtemps ignorée, sans doute considérée comme un divertissement paysan sans réelle importance, elle prend un intérêt nouveau aux yeux des sociologues quand elle commence à être remise en cause par les écologistes et défenseurs des animaux. Pendant cette décennie 1980, Pelosse repère deux approches de la chasse. La première consiste à mettre en évidence ses conditions d'exercice. Elle s'articule autour de l'analyse de pratiques de chasse participant d'un habitus de classe. C'est le cas de l'étude de la chasse à courre pratiquée par les bourgeois et étudiée par le couple Pinçon-Charlot (1993). Cette première approche analyse aussi

les rapports ville-campagne, ou les conflits d'usages entre agriculteurs, sylviculteurs et chasseurs. Dans la lignée de ces travaux, on trouve aujourd'hui une littérature abondante et affiliée à la sociologie de l'environnement, qui s'intéresse à l'évolution de la chasse comme pratique écologique ou aux rapports entre chasseurs et gestionnaires. En explorant cette littérature, nous reposerons la question de la définition de la chasse comme un loisir sérieux. La deuxième approche identifiée par Pelosse est celle qui s'intéresse aux processus symboliques de la chasse. Les analyses portent alors sur l'importance des traditions et se centrent beaucoup sur la mise à mort animale. Pelosse ironise sur la définition de ce qui est considéré comme symbolique dans ces travaux : « *Une définition ironiquement opératoire serait que, pour le chercheur, relève du symbolique toute conduite ou représentation qui lui apparaît irrationnelle par référence à ses propres critères culturels* » (Pelosse, 1988, p.124). Les travaux les plus conséquents menés sur la symbolique de chasse en Occident ont été réalisés par Bertrand Hell (1988 ; 1997) et Sergio Dalla Bernardina (1991; 1996; 2011; 2009; 2012). Les travaux des chercheurs en sciences sociales sur la tradition et la symbolique de la chasse ont été très bien accueillis par les chasseurs, qui y ont vu l'opportunité d'opposer aux arguments biologiques des écologistes des arguments scientifiques sociologiques ou anthropologiques. Nous aborderons justement la question des usages de la science, entre autres arguments pour justifier la pratique de la chasse. Dans un contexte social où la chasse est jugée négativement, les sociologues se sont aussi intéressés aux principes de justification de l'activité devenue, malgré elle, engagée et prosélyte pour continuer d'exister.

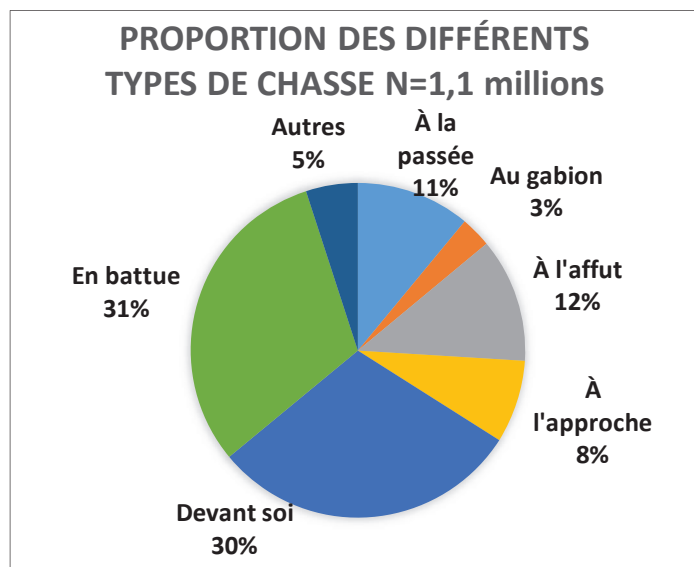
3.1. Quelques données générales

Définir la chasse

« *Un acte de chasse est un acte volontaire lié à la recherche, à la poursuite ou à l'attente du gibier ayant pour but ou pour résultat la capture ou la mort de celui-ci.* »¹. Il existe différentes façons de catégoriser les pratiques de chasse, par exemple en fonction du gibier recherché (petit, gros, d'eau...) ou de l'outil de capture utilisé (arc, fusil, chien, piège...). Dans « *l'Étude de l'impact économique social et environnemental de la chasse française* » menée par

¹ ONCFS, *Foire Aux Questions* [en ligne], consulté le 15/09/2016, à l'adresse : <http://www.oncfs.gouv.fr/FAQ-faq15>

le cabinet BIPE¹, publiée en juillet 2015, les types de chasse sont classés en fonction de la technique utilisée :



Graphique 1 - Proportions des différents types de chasse en France. Source : Étude BIPE, Juillet 2015

Battue : Cette chasse nécessite deux groupes de chasseurs : les rabatteurs battent les taillis pour en faire sortir le gibier qui entre alors dans la ligne de tir des tireurs. Gibiers : sanglier, chevreuil, cerf, voire perdrix et faisan dans certaines régions...

Devant soi : seul ou en petit groupe, le chasseur évolue, le plus souvent en plaine avec son chien et tire le petit gibier soulevé par le chien. Gibiers : faisan, perdrix, bécasse, lapin...

À l'approche : seul, le chasseur explore le territoire sur les traces du gibier (chevreuil, cerf, sanglier, renard...) pour parvenir le plus discrètement possible à portée de tir de l'animal.

À l'affût : le chasseur se dissimule dans une zone fréquentée par le gibier, parfois dans un mirador. Gibiers : cerf, chevreuil, sanglier, renard...

Au gabion : le chasseur est dissimulé dans une hutte enterrée au bord d'une mare pour cibler les oiseaux qui s'y posent. Gibiers : canard, oie, sarcelle...

À la passée : le chasseur cible le gibier migrateur alors qu'il est en vol au crépuscule ou à la tombée du jour. Mêmes gibiers que pour la chasse au gabion

Autres : Il existe de nombreux autres types de chasse dont la vènerie (chasse à courre) où la mise à mort est déléguée à la horde de chiens. Elle se pratique à pied (petite vènerie), à cheval (grande vènerie) ou nécessite le déterrage du gibier (vènerie sous terre). On compte aussi nombre de chasses spécifiques à un gibier ou une à région donnée...

¹ BIPE : Le Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques, un bureau d'étude créé par l'État et de grandes entreprises françaises en 1958 pour recueillir des données destinées à faciliter les prises de décisions.

Organisation de la chasse

« Le fait de faire acte de chasse est réservé aux seuls titulaires du permis de chasser valable pour le lieu et le temps dans lesquels la chasse est pratiquée. »¹. La chasse en France est à la fois une pratique de gestion de la nature et une pratique récréative restreinte par le Code de l'environnement. Les organisations qui gèrent la chasse se partagent donc des rôles d'étude de la faune et de ses habitats, de promotion de l'activité de chasse, et de contrôle de l'activité.

Tableau 2 - Principales organisations chargées de la gestion de la chasse en France et leurs attributions

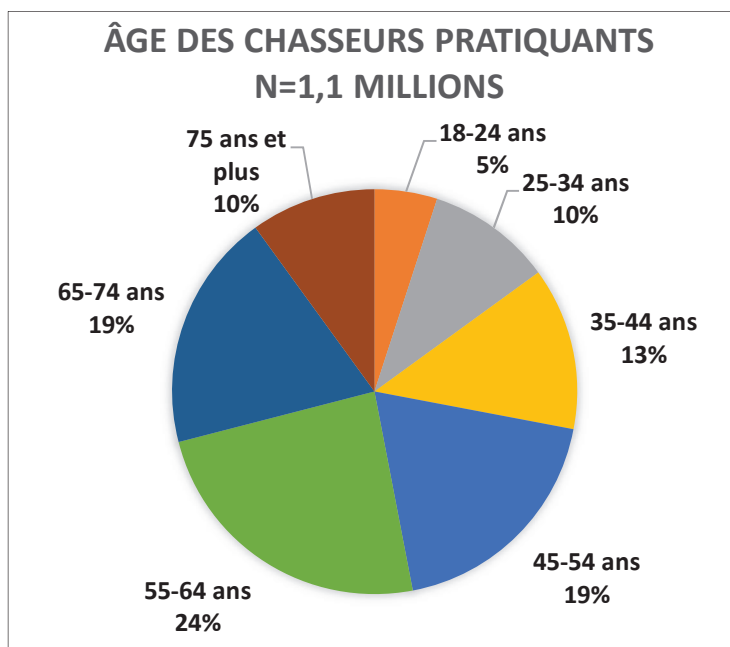
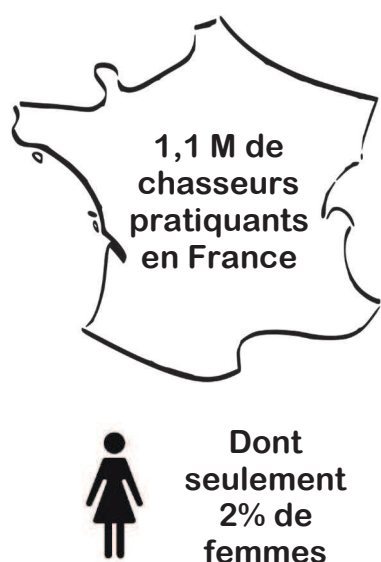
	<p>Préfet de la République et ministères de l'Environnement et de l'Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ministères fixent les orientations nationales en matière de gestion et de chasse avec le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage - Le préfet approuve le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, entouré des commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage
	<p>Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), administration publique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Police de la chasse et de l'environnement - Études et recherches sur la faune sauvage et les habitats - Actions de développement
	<p>Fédération Nationale des Chasseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion et défense de la chasse - Coordination des fédérations régionales et départementales
	<p>Fédérations Départementales des Chasseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection de la faune sauvage et de ses habitats et du patrimoine cynégétique - Élaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SGDC) - Prévention et indemnisation des dégâts dus au gibier - Coordination des actions des Associations Communales de Chasse Agréée (ACCA) - Formations et délivrance du permis de chasse

52% de la pratique de chasse a lieu dans des terrains dont les droits de chasse ont été rassemblés à l'échelle d'une commune, souvent parce que les terrains en question étaient trop petits pour constituer un territoire de chasse intéressant. 31% de la chasse se pratique sur des

¹ ONCFS, *Foire Aux Questions* [en ligne], consulté le 15/09/2016, à l'adresse : <http://www.oncfs.gouv.fr/FAQ-faq15>

territoires privés, par le propriétaire lui-même ou par des actionnaires qui louent le terrain et le droit de chasse qui l'accompagne. 9% des pratiques de chasse ont lieu sur des territoires appartenant à l'État qui loue lui aussi son droit de chasse (BIPE, 2015)

Aspects socio-démographiques



Graphique 2 - Âge des chasseurs pratiquants, Source : Étude BIPE, 2015

La population des chasseurs est en diminution depuis les années 1970. Elle est masculine et vieillissante avec près de 53% de chasseurs âgés de plus de 55 ans (contre 38% des hommes français majeurs) contre seulement 15% de moins de 35 ans (contre 27% des hommes français majeurs).

Tableau 3 - Répartition des catégories socioprofessionnelles des chasseurs pratiquants. Source : Étude BIPE, 2015

Répartition des catégories socioprofessionnelles des chasseurs pratiquants	
Retraité	40%
Étudiant	2%
Inactif	3%
Employé	11,50%
Ouvrier	8,20%
Agriculteur	4,40%
Artisan commerçant	5%
Profession intermédiaire	4,40%
Cadre, profession libérale	21,50%

Les retraités sont surreprésentés chez les chasseurs : 40% de chasseurs retraités contre 29.4% d'hommes inactifs ayant déjà travaillé dans la population active métropolitaine (Source : Insee, 2012). De même, les agriculteurs (4.4% contre 1.4 dans la population masculine), les cadres (21.5% contre 11.3%) et les employés (11.5% contre 7.9%) sont surreprésentés chez les

chasseurs. Les ouvriers, les professions intermédiaires et les étudiants sont sous représentés parmi les chasseurs.

3.2. Chasse loisir ou gestion bénévole

Le 4 août 1789 marque la fin du système féodal et avec lui l'abolition des privilèges. La chasse, après avoir été longtemps pratiquée légalement par la seule noblesse, est accessible à tous. Le nombre de chasseurs augmente considérablement au XIX^{ème} siècle, passant de 44 000 en 1830 à 1 609 983 en 1930 (Chamboredon, 1982). La pratique se diffuse en effet dans la bourgeoisie, avide de s'approprier ce loisir aristocratique. On retrouve ici les enjeux de distinction propres à la pratique des loisirs par la classe bourgeoise, mis en évidence par Veblen (1970). La chasse est d'abord pratiquée par les propriétaires terriens avant qu'ils ne soient rejoints par la moyenne et la petite bourgeoisie urbaine. L'augmentation importante du nombre de chasseurs pendant cette période est aussi à attribuer à l'évolution de la conception de la chasse par les paysans qui s'inscrivent aussi plus volontiers aux registres (Chamboredon, 1982). En cette période de révolution industrielle, la chasse est peu à peu et de plus en plus considérée comme un loisir. Au cours de ce XIX^{ème} siècle, la chasse paysanne est largement critiquée pendant que la chasse bourgeoise se développe. L'opprobre est jeté sur le paysan chasseur considéré comme « viandard ». La Société centrale des chasseurs contre le braconnage est créée en 1866 et contribue à condamner la figure du paysan chasseur sans terre, donc sans droit de chasse, et nécessairement braconnier (Fabiani, 1984). À partir de 1941, la chasse s'organise : on légalise les fédérations de chasse, on crée le Conseil supérieur de la chasse. À cette occasion, on oppose la chasse paysanne, intéressée, utilitaire et axée sur le prélèvement, à une chasse qui se présente comme plus moderne, désintéressée, sportive, et qui œuvre à la bonne gestion de la faune (Fabiani, 1984). De fait, les classes populaires sont écartées de l'exercice « moral » de la chasse, qui ne peut désormais s'exercer légitimement qu'à condition de posséder le droit de chasse d'une parcelle, et sans montrer d'intérêt pour la consommation de la venaison.

L'effectif des chasseurs diminue entre 1945 et 1955 puis augmente considérablement de 1960 à 1975, année où la création d'un examen pour l'obtention du permis de chasse et les difficultés d'accès à des territoires semblent causer une nouvelle baisse des effectifs. Dans les années 1970, la conception de la chasse évolue. Du simple prélèvement, elle devient un outil de gestion pour répondre aux transformations en cours : la modernisation de l'agriculture qui appauvrit les habitats naturels du gibier de plaine, des chasseurs que l'on recrute moins souvent

dans la paysannerie et plus souvent dans les milieux urbains, et enfin l'émergence d'une sensibilité écologique (Fortier, Alphandéry, 2012). La monoculture, l'usage des machines et des pesticides, et l'importante augmentation de l'effectif des chasseurs dans les années 1960, ont conduit à la raréfaction du gibier. Pour y remédier, les plans de chasse font leur apparition. Ils déterminent la quantité de gibier à chasser sur un territoire. Utilisés dès 1966 pour certains grands gibiers, ils deviennent obligatoires en 1979. En plus de ces quotas, la reproduction du gibier est favorisée par de l'agraineage, des lâchers et une lutte contre les prédateurs (Fortier, Alphandéry, 2012), autant d'actions de gestion encore menées aujourd'hui mais désormais largement critiquées par les gestionnaires d'espaces naturels. À l'époque cependant, toutes ces actions volontaristes doivent permettre le maintien des populations de gibier et la pérennité de la chasse. En 1968, les chasseurs prennent aussi en charge l'indemnisation des dégâts occasionnés par la faune sauvage : principalement des dégâts causés par des sangliers sur les cultures agricoles, ou par des cervidés sur la sylviculture. Alors que la chasse se présente de plus en plus comme un loisir détaché de la vie paysanne, elle prend aussi des responsabilités vis-à-vis de la faune sauvage. Dans le cas de la chasse, la notion de loisir n'est donc jamais synonyme de frivolité, elle est intrinsèquement liée à la gestion des espaces naturels.

Alors que les années 1970 ont entériné le passage d'une « chasse cueillette » à une « chasse gestion », les années 2000 vont entamer la transition vers une chasse écologique ou durable (Ginelli, 2012). Jusqu'à la fin des années 1990, et malgré les critiques récurrentes des associations écologistes, les chasseurs sont chargés de la gestion de la nature « ordinaire », aux côtés des agriculteurs et des forestiers. La gestion des espaces naturels exceptionnels profitait pendant ce temps de la professionnalisation des naturalistes. La transition se prépare tout au long des années 1990. En 1989, naissent d'une part le mouvement politique Chasse-Pêche-Nature et Traditions (CPNT), et d'autre part l'Association Nationale pour une Chasse Écologiquement Responsable (ANCER). Cette dernière a pour objectif de rapprocher chasseurs et associations de protection de l'environnement. À l'image des premières tensions internes aux chasseurs, entre bourgeois désintéressés et paysans qualifiés de « viandards », l'ANCER et ses adhérents urbains, diplômés et de catégories socio-professionnelles élevées s'opposent à une majorité rurale et peu diplômée. L'association adhère à France Nature Environnement en 1995 (Ginelli, 2012). Elle va contribuer à la mise en place de la loi chasse, promulguée en 2000, qui vient remettre en question le partage de la gestion de l'environnement entre nature ordinaire et exceptionnelle. Elle introduit une nouvelle conception de la gestion environnementale qui ne distingue plus la nature ordinaire du reste. La chasse, l'agriculture, la sylviculture, sont invitées à repenser leurs actions pour ne plus favoriser uniquement le gibier, les espèces cultivées ou les

arbres, mais à considérer les zones gérées comme les habitats d'une faune et d'une flore variées, supports de biodiversité, à préserver dans son ensemble. La loi chasse modifie les statuts de l'Office National de la Chasse qui devient l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Il dépend dès lors des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, et intègre dans son conseil d'administration des experts naturalistes et spécialistes de la protection de la nature (Fortier, Alphanéry, 2012). La loi prévoit que soient établies des Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et des Habitats (ORGFH). Sous la tutelle des directions régionales de l'environnement (DIREN), l'ensemble des acteurs locaux de l'environnement sont invités à participer à l'écriture de ces orientations : fédération de chasse régionale, associations naturalistes et professionnels de l'environnement. La collaboration des chasseurs et des naturalistes est très difficile et très inégale selon les régions.

Bien que la loi chasse n'ait vraiment pas fait l'unanimité parmi les chasseurs, depuis sa mise en place, l'écologisation de la chasse semble effectivement en cours et les services rendus par les chasseurs à l'environnement sont mis en avant pour valoriser la pratique. Les chasseurs participent à la gestion des populations de sangliers dont le nombre risquerait de nuire à la biodiversité des parcs naturels régionaux. Les mares qu'ils entretiennent pour la pratique de la chasse au gibier d'eau participent à la trame bleue. Les exemples de l'utilité de la chasse sont nombreux (Bazin ; Danby ; Fouque ; 2010). Les actions qui visent à la protection des habitats et de la biodiversité côtoient des actions d'entretien héritées de la période de la chasse-gestion de 1970 à 2000 : agrainage, comptage du gibier, implantation de cultures à gibier, fauchage, entretien d'allées forestières, etc. (Baticle, 2012). L'enquête de Christophe Baticle (2012), auprès des chasseurs de la Somme montre à quel point la pratique de la chasse comme loisir s'accompagne, pour deux tiers des chasseurs, d'un travail bénévole de gestion de leur territoire. Pour reprendre la catégorisation des loisirs de Robert A. Stebbins : la pratique du hobby chasse s'accompagne de bénévolat en faveur de la faune et plus largement de l'environnement, le plus souvent sous la tutelle de travailleurs gestionnaires. Les actions bénévoles des chasseurs comptent aussi le piégeage ou la garderie. Les chasseurs formés au piégeage sont agréés par la préfecture pour poser les pièges nécessaires à la gestion des espèces considérées comme nuisibles, notamment les espèces envahissantes à l'image du ragondin. Les gardes-chasse assurent la surveillance et le respect des lois sur les territoires privés ou relevant d'associations communales. L'enquête montre un plus grand investissement des ouvriers, en particulier parmi les gardes-chasses. Les cadres supérieurs et professions libérales « *se font plus rares dans la majeure partie des engagements* » (Baticle, 2012, p.162). L'engagement bénévole des chasseurs peut aller jusqu'à rejoindre la louveterie. Considérés comme des fonctionnaires

bénévoles, les capitaines de louveterie sont les premiers alliés des gestionnaires qui font appel à leurs compétences pour l'organisation des chasses nécessaires à la régulation des espèces dans les réserves naturelles. La dernière étude financée par la fédération nationale des chasseurs joue justement de ces services rendus pour mieux défendre la position de la chasse dans le réseau des gestionnaires de l'environnement. En juillet 2015, le cabinet BIPE a ainsi publié son rapport d'évaluation de l'impact économique, social et environnemental de la chasse française. Le bénévolat des chasseurs y a été comptabilisé : 500 000 bénévoles, soit 48% des chasseurs, 78 millions d'heures de bénévolat, soit une moyenne de 10 jours travaillés par bénévole et par an, ce qui représenterait 50 000 emplois en équivalent temps plein. L'étude semble ainsi définir le bénévolat comme un travail non rémunéré. Afin de valoriser la place de ce bénévolat dans la gestion de l'environnement, elle propose d'ailleurs de le convertir en économie d'argent public : 1.6 milliards d'euros de rémunération et charges sociales d'agents économiques seraient ainsi épargnés à l'État par les activités des chasseurs (BIPE, 2015). Le bénévolat semble particulièrement lié au localisme : les espaces gérés sont des territoires appropriés par des chasseurs qui y sont nés, y ont grandi, ou vivent à proximité (Baticle, 2012). Baticle invite cependant à la prudence : « *La richesse des milieux entretenus par ces occupants territoriaux (en particulier sur les zones humides) ne doit néanmoins pas être confondue avec un quelconque altruisme à l'égard de la nature. [...] On pourrait, pour le distinguer de l'engagement militant en faveur de la nature, parler de biodiversité sélective à visée cynégétique* » (Baticle, 2012, p.162). Nous aurons l'occasion de voir, dans l'analyse de nos entretiens, à quel point la visée cynégétique des actions des chasseurs est utilisée comme un moyen de discréditer leurs actions en faveur de la biodiversité. Retenons pour l'instant cette autre conclusion de Christophe Baticle : « *Pour autant, l'aptitude à l'abnégation renvoie également à un intéressement pour le désintéressement* » (Baticle, 2012, p.162). Les *hobbyists* chasseurs sont largement impliqués dans la branche bénévole des loisirs sérieux. Ainsi, au lieu de concevoir la pratique du loisir et les actions bénévoles comme deux types d'activités distincts, nous proposons de les penser en cohérence. En effet, une de nos hypothèses sera que la pratique de la chasse comme hobby induit une appropriation de l'espace propre à encourager l'engagement des pratiquants dans sa préservation.

En montrant les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la chasse, l'étude du BIPE cherche à la mettre en valeur comme une pratique durable. Le développement durable est en effet censé participer à la fois au développement économique, social et environnemental. Le premier mouvement d'écologisation de la chasse l'invitait à prendre en compte l'ensemble de la faune et des habitats. Le changement s'intensifie : « *La notion de*

chasse durable semble constituer une confirmation plutôt qu'un approfondissement de l'écologisation de la chasse et sa force, sa véritable plus-value, proviendrait plutôt de sa capacité de la combiner avec d'autres rhétoriques » (Ginelli, 2012, p.46). Les actions bénévoles des chasseurs sont réparties en trois grandes catégories par l'étude BIPE :

- Les activités sociales et culturelles qui représentent 34% du temps de bénévolat et réunissent les formations (participation à des stages), le traitement de la venaison, la gestion administrative de la chasse, l'information et les « *activités sociales et de communication* ». Nous imaginons qu'il s'agit là des stands associatifs tenus lors de fêtes de la chasse ou encore des actions de sensibilisation à destination du grand public ou des scolaires.

- La gestion du gibier et de la faune sauvage, 32% du temps de bénévolat, regroupe la surveillance sanitaire des populations de gibier, leur comptage, le piégeage et la destruction de nuisibles ainsi que les activités d'aménagement du territoire pour la chasse. Nous imaginons qu'il s'agit là de l'entretien des chemins forestiers, le fauchage des abords de mares, etc.

- La gestion des habitats et des milieux, 34% du temps de bénévolat, regroupe le gardiennage de territoire, la prévention des dégâts agricoles, les activités en lien avec la sécurité de la chasse et les activités d'aménagement du territoire pour le gibier.

Les grandes catégories de cette étude distinguent la gestion de la faune sauvage et la gestion des habitats. Cette séparation nous semble très artificielle dans la mesure où l'approche écologique ne permet plus de distinguer *a priori* les impacts sur les habitats et les impacts sur la faune sauvage. Sans plus d'information, il ne nous reste que des interrogations quant à la façon dont ont été distinguées les activités d'aménagement du territoire pour la chasse ou pour le gibier. Notons surtout que les activités bénévoles sont bien plus diverses que les seules actions directes sur le milieu : les chasseurs participent comme bénévoles à l'encadrement de leur pratique, à la production de données sur les populations de gibier, à la sensibilisation du public...

Alors qu'à partir des années 1970 « *la chasse apparaît de plus en plus comme un loisir « moderne » qui tend à se dissocier de la paysannerie* » (Fortier, Alphanéry, 2012, p.54), elle s'accompagne aussi, de plus en plus, d'une part de responsabilité sur la gestion des espaces naturels. D'abord reconnus comme des experts de la gestion des espaces ordinaires aux côtés des agriculteurs et des forestiers, les chasseurs se sont vus contraints par la loi chasse de 2000 de collaborer avec les naturalistes, écologistes et gestionnaires professionnels. Leur légitimité a alors été largement remise en cause. Il semble que depuis lors, les chasseurs ne cessent de

vouloir démontrer leur valeur et la pertinence de leur présence au sein du réseau des gestionnaires de l'environnement. Dans ces circonstances, la qualification de la chasse comme un loisir apparaîtrait plutôt contre-productive. La conception du loisir comme uniquement frivole et récréatif s'applique difficilement à une activité dont l'un des objectifs est la mise à mort animale : « *Si dans nos pays la chasse n'est pas destinée à constituer un expédient alimentaire, on ne peut guère plus la considérer comme un loisir parmi d'autres, ni même exactement un loisir parce que se trouve posée dans son principe la question de la mise à mort, laquelle tend à constituer une ligne de fracture de plus en plus aigüe quant aux régimes de civilités.* » (Baticle, 2012, p.163). On ne peut ignorer dans l'analyse de la chasse la forte portée symbolique et violente de la mort animale, à la base de la profonde incompréhension entre les chasseurs et les protecteurs de la nature, entre une éthique anthropocentrique et biocentrique (Larrère, 2003). Sergio Dalla Bernardina rappelle la force des traditions dans la chasse, encore largement conçue comme une activité transgressive et hédoniste, bien qu'elle soit aujourd'hui contrainte par des lois et une morale écologique importante (Dalla Bernardina, 2009). Effectivement, aujourd'hui, la chasse peut difficilement être considérée comme un loisir désintéressé et improductif. Si elle a perdu une partie de son caractère vivrier (même quand la venaison est consommée, elle n'est pas l'objectif des chasseurs), la chasse se revendique comme une action de gestion de l'environnement, dans le bénévolat qui lui est associé mais également dans la pratique même de l'activité de chasse. La mise à mort d'animaux a nécessairement un impact sur les populations de gibier et participe donc à modifier l'environnement. La chasse est donc intrinsèquement productive d'une action de gestion de l'environnement, plus ou moins appréciée par les professionnels gestionnaires.

3.3. Justifier la violence

La chasse implique la mise à mort d'un animal. Sergio Dalla Bernardina s'est intéressé à sa dimension symbolique. À partir, notamment, de l'analyse de récits de chasse, l'ethnologue en montre les modes de justification, faisant ainsi la démonstration que la mise à mort d'un animal n'est jamais entièrement acceptable dans nos sociétés : « *Dans le monde rural, le fait que les animaux ont des « droits » [...] est une donnée qui saute aux yeux : le problème revient justement à se demander comment les en priver. En d'autres termes, il ne s'agit pas de reconnaître que les bêtes ont une sensibilité [...] ; il s'agit, au contraire, de lutter contre cette évidence.* » (Dalla Bernardina, 1991, p.39). Il montre à la fois le fort attachement des chasseurs

à leurs proies et la façon dont, dans leurs récits, ils culpabilisent l'animal qui échappe à leur regard fasciné pour mieux justifier le fait de le tirer. L'expression « *meurtre passionnel* » s'appliquerait ainsi plutôt bien à cette relation entre le chasseur et l'animal, où l'admiration n'a d'égal que la violence du coup porté. La violence est intrinsèquement présente dans la pratique de la chasse. C'est pourtant une violence « maîtrisée ». Elias et Dunning (1998) présentent la chasse au renard comme le témoin de la maîtrise de la violence et à l'origine des sports. Dans cette chasse, il n'est pas question d'impulsivité. La chasse doit s'étaler sur la durée, pendant que le renard est traqué par la meute de chiens à qui les chasseurs cavaliers délèguent la mise à mort. Il n'est donc plus question de se montrer directement violent, mais d'instaurer des règles, de se restreindre, de maîtriser ses pulsions. L'exemple de la chasse au renard est étendu ensuite à l'ensemble des sports qui permettent de mettre en scène, dans un espace contraint et réglementé une violence qu'on n'autorise plus dans la société. C'est le principe du processus de civilisation décrit par Elias (1991) : nos sociétés tolèrent de moins en moins la violence directe. En nous intéressant à la chasse parmi d'autres loisirs, nous risquons de nous heurter à un écueil déjà identifié par Hell : « *Les généralisations élaborées à partir d'une sociologie des loisirs reviennent à occulter ce qui fonde la spécificité de ce fait social : le versement du sang. La chasse, surtout celle au gros gibier, est vécue comme un acte éminemment sanglant ; elle est revêtue d'une forte charge symbolique car la culture occidentale est puissamment imprégnée par la mythologie du sang.* » (Hell, 2012, p.10). Nous oscillerons effectivement dans notre travail entre la spécificité de chacune des activités étudiées et leur cohérence d'ensemble. Cette généralisation conduit nécessairement à évincer la portée symbolique de la mise à mort. Cependant, nous aborderons aussi largement les conflits qui existent entre les différents pratiquants des loisirs étudiés. Ces conflits opposent principalement les chasseurs aux naturalistes, aux gestionnaires et aux écologistes, et reposent justement sur le profond rejet de la violence faite aux animaux.

La condamnation de la chasse apparaît au cours du XIX^{ème} siècle. On l'a évoqué plus haut, le chasseur paysan considéré comme braconnier est déconsidéré par le chasseur bourgeois désintéressé et sportif. La critique vient aussi des non chasseurs et dans ce cas c'est le désintéressement qui est critiqué. Ainsi au cours du XIX^{ème} siècle, la chasse n'est pas condamnée complètement mais on lui reproche surtout ses excès (des tableaux de chasse démesurés) ou la barbarie de certaines techniques de piégeage qui font agoniser lentement l'animal piégé et blessé. « *L'horreur suscitée par la souffrance animale est en quelque sorte démultipliée parce qu'elle résulte d'actes ne relevant d'aucune nécessité impérieuse* »

(Chansigaud, 2012a, p.32). L'éthique cynégétique basée sur le caractère sportif de la chasse n'est partagée que par les chasseurs urbains et aisés, elle reste donc marginale. L'acquisition d'une venaison bonne à manger est encore largement perçue comme essentielle à la légitimité de la chasse par le reste de la population (Hell, 2012). La critique principale formulée à l'égard des chasseurs est justement celle que Baticle (2012) évoquait : la mise à mort animale ne peut pas être assimilée à un loisir. La violence ne peut pas être gratuite. En 1976, le Rassemblement des Opposants à la Chasse est créé. La position de ses membres sur l'environnement est celle d'une petite bourgeoisie au capital culturel important. Ils croient en l'utopie autogestionnaire de la nature et considèrent qu'il faut supprimer la chasse (Fabiani, 1984). Son premier président, Théodore Monod, exprimait ainsi sa désapprobation : « *Je n'aime pas la chasse parce qu'elle est devenue un passe-temps, un divertissement, un jeu : on continue, hélas, à tuer, et avec des armes de plus en plus efficaces, mais désormais par simple plaisir, pour s'amuser...* » (Monod, 1984). Des œuvres populaires telles que « Bambi », des studios Disney, sorti en France en 1947, ou « L'ours » de Jean-Jacques Annaud, film de 1988, participent à l'image négative des chasseurs dans l'imaginaire populaire. Difficile aujourd'hui de parler de chasse en France sans entendre parler de « galinette cendrée », du « Bouchonnois » et de la différence entre le « bon et le mauvais chasseur », références issues du sketch des Inconnus « Les chasseurs », diffusé en 1991¹.

Inévitablement, la chasse doit se doter d'un discours de justification : une justification pour les chasseurs eux-mêmes d'abord, pour légitimer la mise à mort de leurs proies à travers une rhétorique de l'animal coupable (Dalla Bernardina, 1996), et une justification à destination des non chasseurs. La littérature portant sur ces modes de justification de la chasse ne manque pas. Christophe Traïni (2004) présente le lien entre la présentation du territoire et la façon dont les chasseurs valorisent leur pratique. Il distingue trois façons de concevoir ce territoire et à travers lui de justifier la chasse : le territoire est un lieu d'évasion et d'introspection, le territoire est une unité de gestion de l'espace naturel, le territoire est un patrimoine.

Lorsque le territoire est présenté comme un support d'évasion et d'introspection, les arguments avancés peuvent être d'ordre esthétique. On présente la chasse comme une passion. La prise du gibier est décrite comme secondaire : « *Se préoccuper de remplir la gibecière ne peut être que la preuve d'une déchéance. Elle constitue d'ailleurs l'attitude infamante que l'on*

¹ Le sketch est accessible en ligne sur la chaîne Youtube des Inconnus, consultée le 21/01/2017, à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=QuGcoOJKXT8>

attribue aux « tireurs », « viandards » et autres « bidochards » (Traïni, 2004, p.43). Le contact avec la nature, et souvent avec le chien, est valorisé comme étant l'élément principal de l'activité. Cette conception de la chasse est très visible dans les récits qu'a étudiés Sergio Dalla Bernardina (1996). L'ethnologue y montre la récurrence de certains thèmes. L'évocation de la souffrance du chasseur (marche longue, terrains difficiles), la splendeur de la bête qui apparaît enfin, la beauté des paysages, la relation privilégiée avec le chien, fidèle ami du chasseur, mais aussi le renoncement au tir. La légende de Saint Hubert, saint patron des chasseurs est d'ailleurs celle d'une illumination face à un cerf que le saint se refusa à tuer. La thèse de Dalla Bernardina est que le récit de chasse a pour objectif la valorisation du chasseur. Il constitue en lui-même un trophée à exhiber. Se rendre dans la nature, pour le chasseur, c'est surtout quitter la civilisation pour aller côtoyer le sauvage, renouer avec sa part primitive et en revenir plus authentique (Dalla Bernardina, 1998). La chasse, pratique anciennement réservée aux nobles, est toujours utilisée pour s'anoblir au même titre d'ailleurs que d'autres activités qui encouragent une immersion dans la nature (Dalla Bernardina, 2001).



Image 1 - Affiche de la fédération départementale des chasseurs vandalisée

La seconde justification valorise le rôle des chasseurs comme acteurs de la gestion des espaces naturels. Nous avons abordé la question en décrivant l'évolution de la chasse et de son statut de loisir. Les chasseurs participent activement et officiellement à l'aménagement des territoires depuis les années 1970, d'abord aux côtés des agriculteurs et des sylviculteurs, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, et, depuis la loi chasse de 2000, auprès des gestionnaires, écologues et naturalistes. Les chasseurs valorisent alors leur activité en démontrant son utilité et leur importante implication « *La dignité du chasseur est proportionnelle à l'énergie qu'il sait déployer sans nullement se ménager* » (Traïni, 2004, p.45). Ce registre de justification est celui qui est le plus facilement utilisé par les offices de la chasse. La récente étude du BIPE (2015) s'attache justement à fournir des arguments dans ce registre : valorisation du bénévolat en équivalents temps plein ou en économies d'argent public... Cette « chasse gestion », qui participe activement à l'entretien du territoire, se présente aujourd'hui comme une chasse écologique et durable. Alliant ces deux notions, le slogan : « *La chasse : l'écologie qui agit* » a été largement utilisé par les mouvements de chasseurs. La présentation de la chasse comme pratique écologique a été étendue à son passé et à ses origines, en attribuant aux chasseurs, *a posteriori* le rôle de premiers gestionnaires et défenseurs de la nature. Dalla Bernardina (1989) parle même de « *l'invention du chasseur écologiste* », qui pourrait relever d'une stratégie de communication pour mieux défendre des pratiques aujourd'hui controversées : « *Mais il ne faudrait surtout pas réduire cette relecture idyllique du passé à une banale tentative d'escamotage. Le phénomène est décidément plus complexe : comme dans toute « fondation » véritable, les évènements mythiques ont été pris au pied de la lettre par les « croyants », qui petit à petit ont fini par revoir leur propre histoire sous un jour écologiste* » (Dalla Bernardina, 1989, p.3).

La dernière façon de valoriser la chasse est de la présenter comme un patrimoine. On la présente alors comme un héritage familial, une pratique transmise de père en fils, un attachement lié à l'enfance. L'intrication de la chasse avec des événements historiques est aussi d'ordre à l'ériger en héritage patrimonial. Traïni (2004) évoque la référence récurrente à l'abolition des privilèges du 4 août 1789. Dans l'estuaire de la Seine, il n'est pas rare d'entendre les chasseurs de gibier d'eau parler de leurs aïeux résistants, retranchés dans leurs gabions. La défense des chasses traditionnelles régionales s'appuie beaucoup sur ce type d'argumentation alimenté par les travaux des ethnologues qu'évoquait Pelosse (1988). Les revendications liées à l'autochtonie relèvent aussi de ce registre de justification. Étonnamment, ce registre est le plus récent des trois modes de justification identifiés par Traïni : « *Il doit être évident que ce dernier emprunte beaucoup aux exigences de pluralisme culturel et de respect des minorités qui*

structurent aujourd'hui un grand nombre de prises de paroles publiques » (2004, p.47). Les dimensions esthétique et gestionnaire de la chasse ont d'abord été constituées à l'intérieur du monde de la chasse alors que l'aspect patrimonial de la pratique s'est construit en réponse aux critiques extérieures.

Considérée et défendue comme un mode de vie traditionnel transmis dès l'enfance, la chasse est une pratique qui permet la construction d'une identité, d'un *ethos* particulier. Le sentiment d'appartenance au groupe des chasseurs est d'autant plus grand que la chasse, aujourd'hui critiquée, est obligée de se défendre et de construire les argumentaires qui contribuent à fixer son identité. Les chasseurs investissent beaucoup de temps et d'énergie dans leur loisir, mais aussi dans tous les à-côtés qui lui permettent d'exister : tant pour permettre la pratique en elle-même que pour justifier sa légitimité aux yeux des non chasseurs. Les chasseurs qui ne pratiquent leur loisir que de façon très occasionnelle sont marginaux : 4% d'entre eux ne participent qu'à 1 à 5 sorties par an. Ils ne sont que 11% à faire 10 sorties ou moins chaque année (BIPE, 2015). Les chasseurs présentent rarement leur activité comme un loisir. Ils préfèrent le terme de « passion » qui leur semble mieux refléter l'intensité de leur engagement. En effet, la chasse est difficilement présentée comme un loisir, on s'en défendrait même pour ne pas tendre le flanc aux critiques qui associent plaisir et frivolité à la mise à mort, faisant ainsi passer les chasseurs pour des barbares sadiques. Ils s'affirment au contraire comme des gestionnaires bénévoles, une tâche on ne peut plus sérieuse. La perspective des loisirs sérieux permet de lier ces deux aspects de la pratique. En y incluant des actions de bénévolat, l'assiduité dans des activités difficiles, et même certaines activités rémunérées, le loisir se trouve valorisé. La chasse peut dès lors se présenter sans ambiguïté et sans jugement de valeur, comme un loisir on ne peut plus « sérieux ».

4.LA PÊCHE

La pêche est la grande oubliée de la recherche sur les pratiques de prélèvement. En effet, l'importante référence en la matière qu'est le numéro 87-88 d'Études rurales de 1982, ne s'est intéressée qu'à la chasse et à la cueillette. Plusieurs arguments ont été avancés pour expliquer cette indifférence des sciences sociales à l'égard de la pêche. D'abord, la pêche est une pratique de loisir discrète. Bien que la pratique de la pêche soit très encadrée, les pêcheurs recherchent peu le soutien d'une structure pour la pratiquer. La pêche est l'occasion d'apprécier sa solitude.

De plus, à l'inverse de la chasse, elle n'est pas une activité critiquée par le grand public. Elle reste invisible aux yeux des chercheurs parce qu'elle a peu d'impact sur la scène sociale : « *La pêche à la ligne est, en outre, une pratique opaque. L'obstacle qu'elle oppose au chercheur tient à la pauvreté de l'enregistrement des désirs qui l'inspirent et des émotions qu'elle suscite* » (Corbin, 1995, p.428). Une deuxième explication tiendrait aux caractéristiques sociales des pêcheurs : ouvriers qualifiés, ils choisissent une pratique solitaire dans un milieu social qui favorise plutôt les sports collectifs. L'étude des loisirs populaires ne s'est donc pas penchée sur cette activité marginale dans ce milieu. Enfin, la pêche est une pratique plus urbaine que la chasse ou la cueillette. Pratiquée par des urbains, et parfois même pratiquée en ville, elle n'appartient pas à l'ensemble des pratiques rurales auxquelles les ethnologues se sont intéressés (Barthélémy, 2013 ; Picon, 1991). La pêche englobe un ensemble de pratiques allant de la plus familiale, populaire et vivrière telle que la pêche à pied, à la pêche sportive la plus technique telle que la pêche à la mouche. Les pratiquants de ces différentes pêches sont d'origines sociales différentes. De la même façon que la chasse au gibier d'eau rassemble des hommes de milieux populaires alors que la chasse à courre est pratiquée par la bourgeoisie, certaines pêches sont plus populaires que d'autres. Les quelques travaux portant sur la pêche sont très récents. Nos sources les plus anciennes dans ce domaine datent de 1993, mais la plupart d'entre elles ont été publiées après 2000. Une des approches développées est historique et législative : on y aborde la mise en place de la réglementation de la pêche, l'évolution des rapports entre pêcheurs et gestionnaires des milieux aquatiques. La seconde approche est plus anthropologique : elle présente la pêche comme une pratique populaire traditionnelle, médium d'appropriation du territoire, et interroge l'évolution des rapports à la nature et à l'animal en observant la popularité grandissante des pêches sportives.

4.1. Quelques données générales

Définir la pêche

On désigne comme l'action de pêcher la prise ou la tentative de prise d'un poisson, ou, pour la pêche à pied, de coquillages et de crustacés. Comme pour la chasse, les différents modes de pêche sont qualifiés en fonction des techniques utilisées (au toc, au leurre, à la mouche, au filet, etc.) ou en fonction du poisson ciblé (à la carpe, à la truite, etc.). En 2014, la Fédération Nationale de la Pêche en France édite un document basé sur une étude quantitative menée par

le bureau d'étude BIPE¹. Les données statistiques datent de 2011 et dressent un tableau de la pêche en France : « *Les techniques les plus utilisées sont le toc / coup (63%), le leurre (55%) et la pêche au vif (41%). Certains pratiquent la pêche à la mouche (24%), la pêche à la carpe (21%), pratiquée de nuit (13%). 1% des pêcheurs utilisent des engins et/ou des filets. Les poissons recherchés en priorité (cités comme recherchés en priorité avant les autres) sont les truites (38%), les brochets et sandres (24%), la friture (ablette, goujon, gardon ; 14%) et les carpes (12%). Les autres espèces sont également recherchées mais ne sont pas la priorité des pêcheurs : perche et black bass (5%), poissons blancs (brème, barbeau 3%).* » (FNP, BIPE, 2014).

Le coup : relativement facile d'accès, cette technique, considérée comme une technique de base, ne nécessite qu'une canne à pêche simple, avec ou sans moulinet, un flotteur et un hameçon. C'est une pêche statique : on attire les poissons dans la zone où l'on s'est installé à l'aide d'une amorce.

Le toc : cette technique vise tout particulièrement les truites en misant sur leur comportement alimentaire particulier. L'appât doit être manipulé pour adopter un mouvement le plus proche possible du comportement des proies habituelles des truites.

Le leurre : elle se pratique avec un appât artificiel successivement projeté puis ramené vers le pêcheur à l'aide d'un moulinet. Elle est aussi appelée pêche au lancer. Les pêches au leurre se déclinent en fonction de la diversité des leurres utilisés qui doivent correspondre aux poissons ciblés.

Au vif : la pêche au vif concerne les poissons carnassiers puisque l'on utilise comme appâts de petits poissons vivants. Cette technique est interdite sur les parcours de pêche « no kill »

À la mouche : cette technique repose sur l'utilisation de mouches artificielles, qui imitent des insectes, propulsées grâce à un fil appelé « soie » qui permet d'effectuer des lancers appelés « fouettés ». Elle est décrite comme une pratique sportive par Olivier Guillaume (2013).

À la carpe : cette pêche cible les poissons blancs et vigoureux que sont les carpes. Les méthodes peuvent varier mais la capture de ce poisson puissant et difficile est considérée comme particulièrement sportive, elle se pratique notamment sur des eaux closes appelées carpodromes. Cette pêche a été décrite par Carole Barthélémy (2013).

De nuit : c'est principalement la pêche à la carpe qui se pratique de nuit, les pêcheurs installent alors un bivouac au bord de l'eau.

Au filet et aux engins : ce type de pêche vise la prise de nombreux poissons sur des méthodes inspirées des pêches vivrières. Cela concerne par exemple la pêche de l'aloise décrite par Carole Barthélémy (2013)

¹ L'étude semble basée sur les mêmes principes que celle que nous avons déjà présentée à propos de la chasse. Cependant, la fédération nationale de la chasse a laissé les résultats de l'étude entièrement accessibles en ligne, alors que nous ne disposons ici que d'une brochure éditée par la Fédération Nationale de Pêche. Dès lors, nous manquons des informations qui nous auraient permis de présenter ces données sous forme de graphiques.

Organisation de la pêche en France

Le droit de pêche est attribué aux propriétaires des rives et berges des eaux. Il s'agit donc de propriétaires privés pour la plupart des rivières, lacs et étangs ou de l'État dans le cas des fleuves ou des canaux navigables. Pour accéder à la pratique de la pêche, il faut s'acquitter d'une taxe sous la forme de l'adhésion à une Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) et obtenir ainsi sa carte de pêche. La pêche est ensuite règlementée :

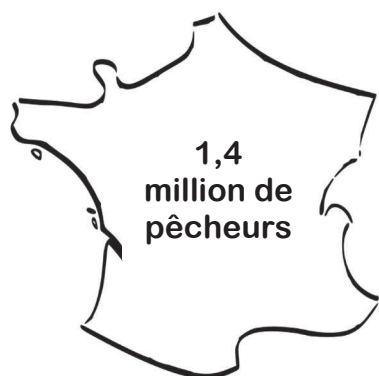
- par des périodes correspondant aux cycles de reproduction des différentes espèces de poissons ;
- par des tailles, fixées en fonction des espèces pour ne pas prélever de poissons trop jeunes ;
- par des horaires, on ne peut pêcher qu'à partir d'une demi-heure avant le lever du soleil et jusqu'à une demi-heure après son coucher.

Ces conditions varient d'un site à l'autre en fonction de la catégorie des eaux sur lesquelles on pêche. Il existe deux catégories d'eaux. Les eaux de première catégorie rassemblent les cours supérieurs des rivières et fleuves, ce sont des eaux vives d'assez bonne qualité. Les eaux de deuxième catégorie rassemblent les eaux closes et les cours inférieurs des rivières et fleuves. Elles sont souvent de moindre qualité, plus polluées et plus eutrophisées. Le nombre de cannes que l'on peut utiliser et les périodes sont réduits sur les eaux de première catégorie. Quelques sites sont toujours interdits à la pêche : les réserves de pêche, les abords des barrages, des écluses et des dispositifs qui assurent la circulation du poisson. Pour s'assurer que ces règles soient respectées, l'Agence Française de la Biodiversité, anciennement Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), dispose d'une police de l'eau, appuyée par des gardes-pêche bénévoles des AAPPMA.

Tableau 4 - Principales organisations chargées de la gestion de la pêche en France et leurs attributions

<p>AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ <small>Établissement public du ministère de l'Environnement</small></p>	<p>Agence Française pour la Biodiversité (AFB), anciennement Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation et restauration de bon état des milieux aquatiques ou humides - Coordination des acteurs pour une politique de l'eau harmonisée sur tout le territoire - Police de l'eau sous l'autorité du préfet
<p>FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE</p>	<p>Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques (FNPF)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions de développement et de promotion du loisir pêche et de protection des milieux aquatiques - Coordination des AAPPMA rassemblées en fédérations départementales qui représentent les AAPPMA au conseil d'administration de l'ONEMA
<p>FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 76</p>	<p>Fédération départementale de Pêche et de protection des milieux aquatiques (FDP)</p> <p>Promotion de la pêche et sensibilisation à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du Plan départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la Gestion des Ressources piscicoles - Gestion des milieux aquatiques : aménagements de frayères, nettoyage de rivière, actions de rempoissonnement...
<p>A.A.P.P.M.A LA CARPE DE PONT DE L'ARCHE</p>	<p>Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du plan départemental de protection du milieu aquatique et de la gestion des ressources piscicoles - Encassement pour le compte de l'État de la cotisation pour les milieux aquatiques, dite taxe piscicole, sous forme de carte de pêche - Gestion des cours d'eau et lacs relevant de son territoire - Surveillance

Aspects socio-démographiques



Dont 3% de femmes

L'étude effectuée par le BIPE et présentée par la Fédération Nationale de Pêche (2014) compte 97% d'hommes parmi les 1,4 millions de pêcheurs en eau douce en France. Ils se répartissent sur toutes les générations : « *Les pêcheurs n'appartiennent pas à une génération en particulier, chacune des classes d'âge étant équitablement représentée. Contrairement aux idées reçues, les plus de 65 ans ne représentent que 16 % des pêcheurs. [...] 16% de plus de 65 ans, 19% de 55-64 ans, 17% de 45-54 ans, 16% de 35-44 ans, 17% de 25-34 ans, 11% de 15-24 ans* » (FNP, BIPE, 2014)

Les catégories socio-professionnelles, par contre, ne sont pas équitablement représentées et présentent même des différences importantes avec leur répartition dans la population générale : « *Les ouvriers représentent 37% des effectifs et les retraités 28%, soit plus que la moyenne nationale, respectivement 24% et 21% (d'après l'INSEE). Les étudiants et les personnes sans activité sont, par contre, moins nombreux que dans la population générale : 10% et 5%. 17% des pêcheurs sont des cadres.* » (FNP, BIPE, 2014)

4.2. Pêcheurs plaisanciers, amateurs, gestionnaires

Comme pour la chasse, c'est l'abolition des privilèges de 1789 qui rend la pêche accessible à tous. L'accès à l'eau est cependant rapidement limité de nouveau puisque dès 1802, l'État récupère le droit de pêche sur les eaux domaniales. Trois ans plus tard, les propriétaires riverains récupèrent le droit de pêche sur les rivières non domaniales, en échange de leur obligation d'entretien des berges et de curage (Breton, 1993). Carole Barthelemy (2013) identifie comme une première étape de la pêche la période allant de 1829 à 1941. On perçoit alors les premiers signes de pollution de l'eau à travers le dépeuplement des fleuves. Entre les barrages, les écluses, les déversements industriels et le braconnage, les populations de poissons doivent être aidées pour se maintenir. C'est la période de la pisciculture et des actions de repeuplement. On considère alors les cours d'eau comme un espace à cultiver. On se propose de repeupler les rivières de la même façon que l'on reboise une forêt. Pendant cette période,

quelques lois viennent également restreindre la pratique de la pêche : on interdit la pêche la nuit ou pendant les périodes de reproduction. À cette époque, le poisson est surtout considéré comme une ressource alimentaire (Barthélémy, 2013). La pêche est alors un loisir de plus en plus prisé, et même soutenu par les autorités qui y voient un loisir calme, qui permet un contact avec la nature, et susceptible de préserver la moralité du peuple et de l'éloigner du cabaret et du bordel (Corbin, 1995b). En 1941, une loi propose d'organiser la lutte contre la pollution des eaux, d'encadrer leur repeuplement et de développer la surveillance de leur état. La loi met en place une taxe piscicole dont doivent s'acquitter tous les pratiquants de pêche de loisir en adhérant à l'une des associations de pêche auxquelles l'État délègue désormais la gestion des milieux aquatiques. Les associations de pêche sont fédérées au niveau départemental sous la tutelle du ministère de l'Agriculture (Breton, 1993). Désormais, la pratique de la pêche est beaucoup plus contrainte puisqu'il faut appartenir à une association, avoir payé sa taxe piscicole annuelle et avoir l'autorisation du détenteur du droit de pêche. Sur le domaine public, l'État autorise la pêche à condition de pêcher à la ligne, depuis le bord de l'eau. Les pêcheurs amateurs se voient donner l'occasion de réaffirmer et de consolider leur rôle comme gestionnaires des milieux aquatiques. Les associations de pêche s'investissent dans la lutte contre la pollution et appliquent au niveau local les prérogatives du conseil supérieur de la pêche chargé quant à lui de coordonner les associations et de former les gardes-pêche (Barthélémy, 2013). Les pêcheurs ont désormais plus de poids pour influencer sur la législation. Leur pression politique est d'autant plus importante que leurs effectifs sont importants et augmentent entre 1950 et 1968 pour atteindre 2.8 millions. L'union nationale des fédérations de pêche jouera ainsi un rôle central dans la promulgation de la loi sur l'eau du 16 décembre 1964 qui établit des redevances sur les usages de l'eau et contribue à la lutte contre la pollution (Bouleau, 2009). À partir des années 1970 cependant, le nombre de pêcheurs commence à diminuer. En 1993, on compte un million de pêcheurs en moins. Les taxes piscicoles amassées diminuent également. La pratique de la pêche semble se maintenir comme une pratique de loisir populaire largement prisée, mais elle devient plus occasionnelle et se pratique plus favorablement dans les eaux libres ou dans les enclos piscicoles où il n'est pas nécessaire de s'acquitter de la taxe. De plus, la tertiarisation de la société, en cours dans les années d'après-guerre, va transformer le rapport à la nature et la structure sociale de la société française. Les activités de prédation, majoritairement pratiquées par les classes populaires, et la conception de « nature-ressource » sur laquelle elles s'appuient sont remises en question au profit d'une « nature-patrimoine » défendue par les classes moyennes diplômées. De plus, les membres des classes moyennes techniques et ouvrières sont de moins en moins nombreux et avec eux les pratiquants potentiels de pêche. Le poisson perçu

comme ressource est peu à peu considéré comme une part des écosystèmes aquatiques. Il fait dès lors partie de la nature et, comme cette dernière, est érigé en patrimoine. Cette nouvelle conception de la ressource halieutique va être traduite en loi en 1984 : « *Si la loi de 1941 était centrée sur la gestion sociale des pêcheurs, celle-ci est, au contraire, axée sur la gestion des milieux piscicoles* » (Barthélémy, 2013, p.73). Désormais sous la tutelle du ministère de l'Environnement, les fédérations de pêche deviennent Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques. Il n'est plus question de penser les cours d'eau comme un espace à cultiver mais comme une unité biologique, le poisson n'en étant qu'un de ses éléments (Breton, 1993). Les pratiques de repeuplement des eaux sont bannies au profit d'une approche axée sur la restauration des écosystèmes naturels. Dans ce contexte, la pêche est désormais regardée comme un patrimoine culturel et social à préserver, mais les pratiques de gestion qu'on y appliquait jusque-là sont contestées. On conseille la reproduction naturelle des espèces. Il n'est plus seulement question de s'intéresser aux populations de poissons, mais de prendre en compte leur environnement : interactions entre poissons, différents habitats, qualité de l'eau, activités humaines... « *Ainsi, la pensée systémique consistant à penser en termes d'interdépendance différents éléments naturels ou culturels, transforme la relation aux poissons mais également aux pêcheurs.* » (Barthélémy, 2005, p.3). La gestion des ressources piscicoles et la protection des rivières sont toujours confiées aux associations de pêche, mais leurs obligations sont plus strictes. L'expertise pratique des pêcheurs est remplacée par les connaissances scientifiques d'écologues chargés d'orienter les actions des associations de pêche à partir des fédérations départementales. Les pratiquants de pêche de loisir sont considérés comme des partenaires potentiels :

« S'élabore ainsi la période de « l'utilisateur coopérant » qui consacre le pêcheur amateur dans un rôle de source potentielle de données scientifiques, utiles à la gestion. Ce ne sont plus ses compétences d'utilisateur de la nature qui sont valorisées mais le fait qu'il soit un élément des interactions entre les poissons et les milieux et qu'à ce titre, il doit coopérer en déclarant ses captures » (Barthélémy, 2005, p.3).

Les relations entre les pêcheurs et les gestionnaires ont été analysées par Carole Barthélémy (2005 ; 2013) comme la confrontation de deux types de savoirs. Les savoirs locaux et profanes sont déconsidérés face aux savoirs scientifiques. Dans les faits, les tensions prennent la forme de micro-résistance. Les pêcheurs d'aloses du Rhône qu'elle observe refusent par exemple de restituer les données de leurs carnets de pêche, étonnamment souvent « *tombés à l'eau* ». L'obligation de rendre compte du nombre de prises est en contradiction avec l'espace et le temps de liberté que représente la pêche. La production de données apparaît pour certains

comme un « flicage », rejeté tout particulièrement par les quelques-uns qui revendent illégalement leur pêche. Cette intrusion apparaît comme un insupportable manque de respect envers la longue expérience des pêcheurs, dépositaires de savoirs ancestraux. L'étude de ces savoirs montre pourtant de grandes similitudes entre ceux-ci et les connaissances écologiques. Les perceptions pragmatiques des pêcheurs, même si elles ne s'expriment pas en des termes scientifiques, sont tout à fait cohérentes avec les connaissances des gestionnaires. La légitimité que l'on accorde aux acteurs impliqués dans la gestion de la nature dépend pourtant de la reconnaissance qu'on veut bien accorder à leurs savoirs.

De la même façon que les chasseurs, les pratiquants de pêche de loisir se sont vu confier la gestion des espaces naturels et un rôle d'experts avant de le voir remis en question par des lois promulguant une gestion écologique. Les relations entre pêcheurs et écologues sont cependant bien plus apaisées qu'entre chasseurs et écologues. Sans doute d'abord parce que les pêcheurs ont disposé de plus de temps pour adopter ces nouvelles pratiques. Seize années séparent la loi pêche de 1984 de la loi chasse de 2000. D'autre part, les pêcheurs ont toujours été moins organisés que les chasseurs et font donc plus difficilement entendre leur voix. Cette caractéristique peut être attribuée au caractère particulièrement solitaire de la pratique de pêche amateur, ainsi qu'à la patience, voire la nonchalance, que les longues heures passées au bord de l'eau nécessitent (Corbin, 1995b). Contrairement à la chasse, la définition de la pêche comme un loisir n'a jamais été remise en question, tout comme sa violence n'a jamais été dénoncée avec la même vigueur. La pêche est un loisir qui jouit d'une image positive auprès du grand public. Activité calme, apaisante, morale, solitaire, la pêche a l'image d'une activité respectueuse du rythme et de l'ambiance romantique que l'on attribue à la nature. Le prélèvement de poisson pose beaucoup moins de problèmes que celle de mammifères ou d'oiseaux. Comme la chasse, la pêche est une activité de loisir largement en lien avec la production de service qu'est la protection des milieux aquatiques. Ces actions, cependant, sont moins facilement observables que celles des chasseurs. Pour une grande partie des pêcheurs, l'implication dans cette tâche se résume à leur participation financière sous la forme de taxe piscicole, nécessaire à l'acquisition de la carte de pêche. Les poissons, contrairement aux cervidés et sangliers, ne nuisent pas aux cultures humaines et ne sont pas circonscrits sur des territoires menacés par l'étalement urbain. L'argument de l'utilité de la chasse pour la régulation des populations ne tient pas pour la pêche. Il a toujours été plus question pour la pêche de rempoissonnement que de régulation (à moins bien sûr qu'il ne s'agisse d'eaux closes où les poissons auraient été introduits). L'utilité de la pêche n'est pas contenue dans l'activité de pêche

en elle-même, elle lui est parallèle. Alors que pour les chasseurs, hobby et bénévolat semblaient intimement liés, ils sont deux activités parallèles dans la pêche, qui compte, en plus des amateurs, sportifs et marchands.

Pour les pêcheurs impliqués dans des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) au niveau local, le bénévolat peut tenir une place importante. L'étude menée par le BIPE (FNP, BIPE, 2014) pour la Fédération nationale des pêcheurs dénombre 40 000 bénévoles mobilisés chaque année, soit 3 500 équivalents temps plein, soit 50% des répondants qui disent participer aux actions de leur association de pêche. Les activités dans lesquelles les pêcheurs s'impliquent sont des travaux ou actions pour l'environnement, l'organisation de manifestations telles que des concours de pêche, la gestion des associations ou le contrôle de l'activité en tant que gardes-pêches. Les AAPPMA ont souvent en gestion des étangs de pêche dont ils doivent entretenir les berges et la population de poissons. Les gardes-pêche sont également bénévoles et s'assurent du respect des conditions d'accès à la pratique. Comme pour la chasse cependant, le doute plane toujours sur l'intéressement des pêcheurs, sur une mauvaise foi qui ferait passer pour gratuites et altruistes des actions qui ne viseraient qu'à la pérennité d'une pratique de prédation : « *Il y a là une position intenable entre les nécessités écologiques et économiques, pourtant irrémédiablement liées, entre la sauvegarde de l'animal et celle de son prédateur humain. Les pêcheurs se retrouvent à la fois juges et parties [...] ils doivent concilier l'inconciliable* » (Tirel, 2012, p.85). L'ambiguïté inhérente à cette situation ne permettrait pas l'objectivité nécessaire à une gestion écologique. D'autres réserves portent sur l'hétérogénéité sociale des pêcheurs qui ne leur permet pas, au contraire des chasseurs, de s'organiser pour donner une lisibilité politique à leur pratique (Roux, 2012). L'étude du BIPE insiste cependant sur le rôle de vigie des pêcheurs, puisque 30% des répondants disent avoir signalé une pollution, un dépôt sauvage ou du braconnage aux services compétents en 2011.

S'il y a des pêcheurs très investis dans leur loisir et dans les associations, la pêche se pratique bien plus facilement que la chasse de façon occasionnelle. Elle ne nécessite pas l'obtention d'un permis mais seulement d'une carte de pêche qui peut s'acheter à la journée ou à la semaine. Dans le cas de la pêche à pied, qui se pratique à marée basse sur le littoral, il n'est pas besoin ni d'un matériel important, ni d'une carte de pêche. L'activité est aisément pratiquée par les touristes vacanciers. La pêche peut donc être pratiquée comme loisir sérieux mais aussi comme un *casual leisure* en fonction du degré d'implication des pratiquants. De plus, les pêcheurs ont des homologues professionnels de deux ordres : les marins pêcheurs et les pêcheurs sportifs professionnels. La distinction entre les pêcheurs amateurs et les pêcheurs professionnels, marins ou sportifs, tient de la même opposition qu'entre gratuité et travail

salarié. Ainsi, en 1852, un décret-loi n'autorise la pêche en mer qu'aux pêcheurs inscrits auprès de l'Inscription maritime et sur son domaine (jusqu'à trois milles au large). Pour les autres, la pêche est autorisée à titre de distraction. Il s'agit d'une simple tolérance et surtout il est interdit d'en tirer une rémunération, c'est-à-dire de vendre ses produits. Au gré des années, les tensions entre pêcheurs amateurs et professionnels se règlent à coups de lois qui autorisent la pêche amateur en interdisant toujours la vente des produits de la pêche mais surtout en restreignant l'appareillage technique possible pour les plaisanciers (Fichou, 2008). Quant aux sportifs, certains parviennent à être sponsorisés pour pouvoir vivre, au moins partiellement, de leur loisir sérieux. Ils entrent ainsi dans la catégorie des *devotee workers*. Ils restent très rares cependant. Les fonds obtenus auprès des sponsors par les pêcheurs sportifs sont bien plus souvent utilisés pour l'achat de leur matériel que pour se rémunérer. La pêche, donc, s'étale sur l'ensemble du continuum des loisirs défini par Robert Stebbins. De *casual leisure*, elle peut devenir loisir sérieux comme activité amateur ou professionnelle. Les deux pôles de pêcheurs professionnels sont cependant très différents, l'un s'appuyant sur le poisson comme ressource à vendre, l'autre au contraire sur la pêche comme sport dans lequel le poisson n'est pas consommé. Ces deux extrêmes correspondent à deux traditions de pêche, vivrière et sportive, sujet d'opposition entre les pêcheurs.

4.3. Pêche vivrière ou sportive

On peut distinguer deux pôles opposés dans le rapport à la nature dans la pêche. À un bout de l'échelle, la pêche est une pratique populaire de prélèvement dans le but de profiter du poisson ou des coquillages recueillis. À l'opposé, la pêche est une pratique sportive, une confrontation avec le poisson, adversaire à respecter et surtout à remettre à l'eau. Présentée comme plus noble, cette pêche dite « no kill » est pratiquée par des classes sociales moyennes et diplômées. Ces deux conceptions de la pêche s'opposent sur de nombreux points.

La mobilité et le sale

Relatant le développement de la pêche à la ligne et l'arrivée en France de la pêche à la mouche au milieu du XIX^{ème} siècle, Corbin (1995) montre l'opposition entre l'immobilité et la mobilité, entre le sale et l'artificiel. La pêche à la ligne à la blanchaille (des poissons blancs à consommer) est une pêche statique. Bien qu'il faille rester en alerte pour ferrer le poisson si l'on a une touche, cette pêche reste « *une école de la patience* » (Corbin, 1995b). Du point de

vue de ses détracteurs, il s'agit d'une pêche passive, d'invalides, de vieillards. Elle nécessite l'utilisation d'amorces et d'appâts réalisés de façon artisanale. Ces préparations, qui s'apparentent à de la cuisine, se composent de sang, de chair pourrie, de pain, en somme des ingrédients « *gluants* », « *sales* », « *organiques* ». Le fait maison et la simplicité sont des valeurs importantes de ces pêcheurs qui pratiquent le bricolage et la récupération. À l'époque, cette pêche est à la fois méprisée par les classes bourgeoises et valorisée comme un loisir paisible, innocent, aux vertus hygiénistes et thérapeutiques appropriées aux classes ouvrières. Au milieu du XIX^{ème} siècle cependant, la pêche à la mouche arrive en France, depuis l'Angleterre où elle est née en même temps que d'autres sports. Le *sportman* anglais propose une toute autre conception de la nature que celle des pêcheurs à la ligne. La chasse était devenue un sport en chassant le renard, un animal non consommé mais considéré rusé, que l'on doit pourchasser le plus longtemps possible pour finalement l'acculer et le confronter à la meute de chiens. De la même façon, la pêche est devenue un sport en recherchant la confrontation avec le poisson rusé qu'il faut pouvoir leurrer. La pêche à la mouche s'inscrit dans le courant des « *rural sports* » anglais au même titre que la promenade, la marche ou la chasse. Il y est toujours question de mobilité. Le pêcheur utilise une mouche artificielle et imite, à l'aide de sa ligne, les mouvements d'un insecte qui effleurerait l'eau. Il pêche dans les eaux vives des poissons vigoureux qui ne se laissent pas si facilement remonter une fois ferrés. Le poisson est finalement remis à l'eau. Le pêcheur à la mouche préfère le leurre artificiel à l'appât cuisiné et « sale » du pêcheur à la ligne. Il revêt une tenue de pêche spécifique, et parfois même se fait accompagner d'un porte-époussette. Toutes ces habitudes « *aristocratiques* » lui valent d'être moqué des pêcheurs à la ligne : « *Vers le milieu du siècle, le pêcheur à la mouche artificielle qui franchit le seuil d'une auberge se voit, sous l'œil amusé des clients, qualifié de mylord par le tenancier obséquieux* » (Corbin, 1995, p.442). La pêche à la ligne continue encore aujourd'hui d'attirer un public, certes plus occasionnel, mais toujours intéressé par une pratique qui paraît immuable, toujours peu organisée, solitaire, paisible. La pêche à la mouche, de son côté, s'est largement organisée. Les premiers concours de lancer du XIX^{ème} siècle ont ouvert la voie d'une pratique compétitive et fédérée sous la tutelle du ministère des Sports, se revendiquant comme sportive et technique. La qualification sportive de la pêche à la mouche ne semble pourtant pas faire l'unanimité puisqu' en 2013 Olivier Guillaume prenait encore la peine, dans la revue STAPS, de démontrer ses caractères techniques et sportifs : une activité physique et mobile, compétitive, en équipe ou en solitaire, qui nécessite de bien connaître le biotope de la rivière.

La consommation

En observant d'une part les pêcheurs d'aloses et d'autre part les pêcheurs de carpe, Carole Barthélémy (2012) a montré que le rapport à la consommation était aussi constitutif de leur opposition. La consommation du poisson d'abord : les pêcheurs d'aloses, majoritairement retraités, ouvriers qualifiés, d'origine rurale, choisissent de consommer les poissons qu'ils pêchent. C'est ce qui donne sens à leur pratique. Plus largement, ils cherchent à travers leur loisir à prendre leur distance avec la consommation marchande : « *Les pêcheurs d'aloses représentent le symbole de « l'auto homo faber », celui qui fait par lui-même* » (Barthélémy, 2012, p.104). Ils entretiennent dès lors une relative indépendance vis-à-vis de la société de consommation. La pêche leur offre la possibilité de s'alimenter en dehors des réseaux de la grande distribution. De plus, ils bricolent beaucoup. À l'inverse, la pêche à la carpe est une pêche « no kill », le poisson n'est pas tué mais remis à l'eau. La consommation alimentaire des pêcheurs d'aloses laisse place chez les carpistes à une consommation marchande importante. Le matériel de pêche peut être très onéreux. Toujours plus moderne et plus performant, il est régulièrement renouvelé. Cette consommation d'articles de loisir semble constitutive de la pêche sportive puisqu'elle marquait déjà la différence entre pêche à la mouche et pêche à la ligne au XIX^{ème} siècle : « *Les cannes en bois verni, les cannes de voyage, les cannes rétractables, les fils invisibles, le moulinet – qui ne cesse d'être perfectionné – constituent à leurs yeux autant d'instruments indispensables. De ce fait, la pêche qualifiée de sportive est étroitement liée à l'industrialisation* » (Corbin, 1995, p.442-3).

4.4. La violence

Au même titre que la chasse, la pêche est une activité qui comporte une part inhérente de violence envers les animaux aquatiques, bien que ces derniers attirent moins la compassion des associations de protection de la nature et du grand public. Les pêcheurs n'échappent cependant pas au jugement de leur pratique. C'est parfois chez les chercheurs que l'on retrouve cette critique. La déconstruction des discours des acteurs observés amène certains à pointer du doigt la culpabilité et la justification de la violence comme une part inévitable des activités de chasse (Dalla Bernardina, 1989) ou de pêche : « *La pêche reste, quoi qu'en disent les pêcheurs, un acte de prédation, une intrusion dans le milieu naturel qui a tout d'un acte d'appropriation. Il y a sans doute un peu de mauvaise foi dans l'amour du pêcheur pour « son » poisson, comme sans doute dans tout acte d'amour* » (Roux, 2012, p.110). La violence exercée sur l'animal au cours de la pêche revêt pourtant des atours très différents. Dans la pêche traditionnelle, l'animal

est mis à mort et consommé. La mort du poisson ne nécessite pas de contact avec le sang chaud, la dimension symbolique de la mise à mort est moins importante que dans le cas d'un mammifère ou d'un oiseau. Elle est plus facilement tolérable. D'autre part, c'est dans la consommation de l'animal que la mise à mort trouve sa légitimité. Elle devient honorable. C'est pourquoi les pêcheurs d'aloses du Rhône ont tant de mal à accepter les prélèvements scientifiques des écologues qui font mourir les poissons sans les consommer (Barthélémy, 2013). Les pêcheurs de carpe non plus ne comprennent pas ces prélèvements scientifiques, eux qui n'envisagent pas même la mise à mort du poisson pêché mais le remettent à l'eau. Le but de cette pêche « no kill » est de jouer avec le poisson érigé en partenaire de combat. On respecte l'animal capturé, *a fortiori* s'il s'est montré particulièrement combatif. Le tuer serait inutilement violent. Le compagnon est remis à l'eau, avec l'espoir de le capturer de nouveau un jour. L'attitude des pêcheurs carpistes se veut chevaleresque. Ils cherchent à limiter leur impact sur l'environnement et se refusent donc à tout prélèvement. Cette attitude n'est pas pour autant plus « écologique » que celle des pêcheurs d'aloses. Les gestionnaires aimeraient pouvoir compter sur les carpistes pour les aider à réguler les populations de carnassiers, notamment les plus vieux, qui ont tendance à déséquilibrer les écosystèmes. De plus, le fait de laisser le poisson en vie ne signifie pas pour autant l'absence de la violence. Certains voient dans le « no kill » une barbarie : un poisson ferré, épuisé, suffoquant hors de l'eau le temps de prendre une photo et tout ça gratuitement, inutilement, pour le sport. La morale chevaleresque héritée des premiers pêcheurs à la mouche ne servirait que de stratégie pour faire survivre une pratique archaïque en la présentant comme moderne. Tout ça ne serait qu'une « *comédie de l'innocence* » (Roux, 2012, p.106).

Les associations qui organisent la chasse et la pêche au niveau local ont en commun de s'être vu confier la responsabilité de la gestion de l'environnement avant de se voir remises en cause et encadrées par un nouveau système prônant une vision écologique de la gestion. Les pêcheurs sont cependant moins directement impliqués que les chasseurs dans ces actions de gestion et leur loisir n'est pas autant décrié. Ils ont moins besoin de justifier leurs pratiques et se montrent donc moins organisés dans la défense de leur loisir que les chasseurs. La pêche entre dans différentes catégories de loisir : elle peut être un *casual leisure*, pratiqué de façon occasionnelle, un hobby, un engagement bénévole et dans certaines pêches sportives une activité d'amateur.

5.LA CUEILLETTE

À l'image du terme « loisir », chacun peut facilement se faire une idée de ce qu'est la cueillette. C'est *a priori* l'action de détacher une partie d'une plante. Pourtant, d'autres pratiques peuvent être incluses dans cette catégorie. Le ramassage des châtaignes ne nécessite pas de détacher le fruit de la plante par exemple. Par ailleurs, les éléments sujets à cueillette peuvent être largement étendus. Le dictionnaire Larousse considère par exemple comme cueillette une « *activité consistant à collecter des plantes sauvages, insectes, animaux lents etc. qui constitue le mode de subsistance principal de sociétés non industrielles qui ne pratiquent pas l'agriculture* »¹. L'inclusion d'une partie de la faune dans la cueillette permet effectivement d'inclure dans cet ensemble certaines chasses et certaines pêches qui paraissent marginales ou en décalage comme la pêche à pied ou la chasse aux escargots. La conversion symbolique de l'animal en plante se pratique chez les Baruya de Nouvelle-Guinée dont la chasse aux opossums revêt tous les atours de la cueillette : « *L'opossum est « cueilli » au trou après un véritable ratissage de tous les arbres susceptibles de l'abriter. Il est jeté à terre comme on le fait des fruits ou des noix prélevés en brousse.* » (Lory, 1989, p.556). De la même façon, le coquillage ou l'escargot ne sont pas assimilés à un animal. La mise à mort de ces mollusques n'implique pas de verser le sang, il n'est souvent même pas besoin de préparer l'animal (dépecer, éviscérer, débiter...). La charge symbolique que Hell (2012) attribue au versement du sang noir dans la chasse n'intervient pas ici. Une dimension symbolique garde cependant une place importante dans la définition de la cueillette : le sauvage. Il faut ainsi établir une distinction entre la cueillette et la récolte. La récolte se pratique sur des espaces cultivés (châtaigneraie, conchyliculture, maraichage...). Le produit ainsi prélevé est le fruit d'un travail agricole. Dès lors, son prélèvement sans autorisation est illégitime. La cueillette concerne en revanche des éléments sauvages, produits par la nature seule et qui n'appartiennent à personne. Récolte et cueillette semblent opposer « *marchand / non-marchand, laborieux / récréatif, professionnel / amateur, propriété / appropriation, légitime / toléré* » (Dupré, 2012, p.50). Pourtant, les quelques études menées sur la cueillette montrent à quel point ses aspects économiques et sa pénibilité sont intimement liés au plaisir des cueilleurs. La plupart des travaux portant sur la cueillette s'intéressent aux aspects traditionnels et territoriaux de cette pratique rurale. La littérature francophone reste cependant très limitée.

¹ Dictionnaire Larousse [en ligne], entrée « Cueillette », consulté le 21/11/2016, accessible à l'adresse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cueillette/20934>

5.1. La cueillette en France

Définir la cueillette

Comme nous venons de le présenter en introduction les définitions de la cueillette sont variées en fonction de l'approche que l'on favorise. Ses limites n'ont jamais été déterminées par une instance officielle comme l'ont été celles de la chasse ou de la pêche. Sa définition appartient encore aux sociologues et aux anthropologues en fonction des notions d'usage, de sauvage, ou des cadres symboliques qui permettent d'y intégrer la récolte de certains animaux.

Réglementation

Les produits, même sauvages, d'un terrain sont la propriété de son propriétaire qui est en droit d'en interdire la cueillette. Les champignons cueillis en forêt domaniale, par exemple, appartiennent à l'État. Ce dernier se montre généralement tolérant à l'égard des cueilleurs. Selon les circonstances, les gardes-forestiers appliqueront certaines interdictions, par exemple en limitant les quantités que l'on peut prélever afin que la ressource soit mieux répartie entre les différents pratiquants. Certaines zones et certaines espèces protégées peuvent être interdites à la cueillette ou au ramassage. La liste des espèces dont le ramassage ou la cueillette sont interdits est fixée par le ministère chargé de la protection de l'environnement. En Normandie, l'agence régionale de l'Office National des Forêts édite des prospectus pour informer le public de ses droits et devoirs en forêt¹ : « *L'accueil du public en forêt est une des missions que l'État s'est donnée pour son domaine. C'est également une des missions acceptées par la plupart des propriétaires publics. Il n'en demeure pas moins que toutes les forêts, qu'elles soient domaniales, départementales, communales, ou privées, sont des propriétés privées. Elles bénéficient donc, sur le plan juridique, d'une protection naturelle qui est, pour tout propriétaire, celle de disposer de son bien.* ». Parmi les recommandations faites aux usagers de ne pas quitter les sentiers, de ne pas allumer de feu de camp ou de barbecue, de ne pas utiliser de véhicule à moteur en forêt, il est donné quelques consignes sur la cueillette : « *La cueillette de champignons et fruits des bois est une tolérance seulement dans le cadre d'une consommation privée. Pour les fleurs ; le seuil raisonnable paraît être le contenu de la main. (Attention : certaines espèces sont protégées)*».

¹ Prospectus mis à disposition sur le stand de l'Office National des Forêts, recueilli dans le cadre de notre observation de la Fête du Bois et de la Forêt, au Domaine d'Harcourt, le 18 mai 2014.



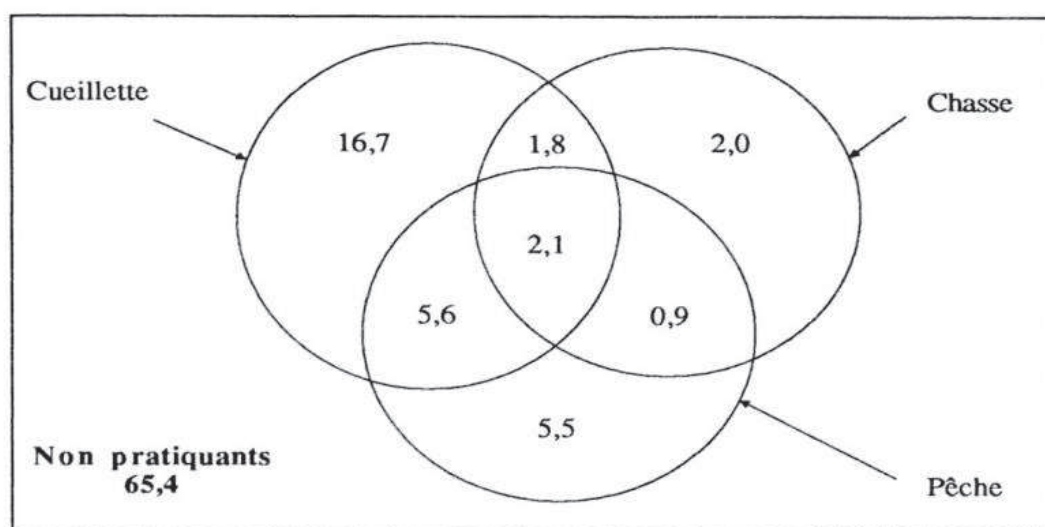
Image 2 - Tract précisant l'interdiction du ramassage des escargots¹

Aspects démographiques

Puisque la cueillette n'est pas une activité institutionnalisée, il est difficile de chiffrer ses pratiquants. L'Insee inclut cependant dans ses études d'emploi du temps la pratique de la cueillette, mais elle est regroupée avec la chasse et la pêche, à moins d'avoir accès aux bases de données et à une équipe de statisticiens pour la traiter, un privilège qu'a eu Bernard Picon (1991) sur les données de l'enquête de 1988-89. À l'époque, 26% des ménages français

¹ Tract distribué sur le stand de l'association des gardes-chasse lors du salon Nature et Ruralité organisé par les fédérations de Chasse et de Pêche de Seine Maritime les 5 et 6 septembre 2015. Sous-texte : « Le ramassage de l'escargot commun (escargot de Bourgogne) est interdit pendant la durée de sa période de reproduction du 1^{er} avril au 30 juin inclus. Pendant les autres mois de l'année, le ramassage de l'escargot de Bourgogne est autorisé sauf si la coquille a un diamètre inférieur à 3 cm. Le non-respect de cet arrêté constitue un délit puni de 304.90€ à 6097.96€ d'amende »

comptent au moins une personne qui pratique la cueillette (contre 7% pour la chasse et 14% pour la pêche). Parmi ces trois activités, la cueillette est celle qui est le plus facilement pratiquée par les femmes, puisque parmi les ménages où on la pratique, 19% des pratiquants sont le conjoint et non le chef de famille (le conjoint est l'exécutant de la pratique de pêche dans 3% des cas, de la chasse dans 1% des cas). 31% des ouvriers et 40% des agriculteurs pratiquent alors la cueillette, l'ensemble des cueilleurs étant marqué par une forte représentation des ouvriers : un quart des cueilleurs. On compte plus de cueilleurs chez les urbains, ce qui fait dire à Picon que « *moins le rapport à la nature connote une symbolique violente, plus il est aisément accepté par la population urbaine* » (Picon, 1991, p.97). Picon note également une polyvalence des pratiques de chasse, pêche et cueillette qui se trouve être une polyvalence décroissante : les chasseurs pêchent et cueillent, les pêcheurs cueillent, mais chassent moins, et les cueilleurs pêchent et chassent peu. Nous reviendrons plusieurs fois au cours de notre travail sur cette polyvalence décroissante qu'il présente quant à lui dans ce schéma :



Le graphique ci-dessus montre les pourcentages de non-pratiquants, pratiquants et multi-pratiquants par rapport à la population totale.

Schéma 3 - Pourcentage de ménages où l'on pratique les activités de chasse, pêche et cueillette et polyvalence, source : Picon, 1991, sur les données de l'Insee, 1988-89

5.2. Cueillette loisir ou travail

La cueillette a longtemps été, dans les milieux ruraux, à la fois une activité plaisante, l'occasion de varier l'alimentation du foyer et parfois même d'arrondir les fins de mois. La dimension économique de la cueillette est loin d'être négligeable. Dans les régions montagneuses, où la plupart des études portant sur la cueillette ont été menées, cette activité est

restée pendant longtemps un moyen de subsistance pour les petits paysans. Kruker et Niederer (1982) présentent ainsi la cueillette dans les Alpes suisses comme la survivance d'une pratique absolument nécessaire jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Tant que le manque de voies de communication maintenait la population loin des villes, l'exploitation des ressources environnementales était vitale. Avec la modernisation de leur région, les paysans de montagne ont cessé cette activité particulièrement pénible, notamment lorsqu'il s'agissait de recueillir suffisamment de foin sauvage pour les bêtes. « *Nulle pratique ne vise aujourd'hui à en perpétuer ou à en commémorer la tradition* » (Kruker, Niederer, 1982, p.147). Nécessaire pour les bêtes, la cueillette est aussi un bon moyen de se faire un petit pécule. En Margeride, la cueillette a pris une ampleur importante pour répondre aux exigences du marché. Les myrtilles et les champignons trouvent facilement preneur. Les narcisses et le lichen peuvent même être vendus en grande quantité aux fournisseurs des parfumeurs de Grasse. Larrère et De la Soudière (2010) distinguent dans cette situation les « saisons » que sont ces grandes cueillettes marchandes. Une bonne cueillette n'est toutefois jamais garantie : personne n'est à l'abri de rentrer bredouille, c'est pourquoi la cueillette, même quand on en espère une rémunération, n'est pas conçue comme un travail, mais comme un loisir utile : « *Comme on le fait pour le Loto ou le tiercé, on tente sa chance, on fait des coups, « ça peut rapporter gros » ou rien selon les circonstances* » (Larrère, De la Soudière, 2010, p.104). Incertaine, la cueillette ne peut être choisie comme seul moyen de subsistance, d'autant qu'elle est considérée comme une pratique de pauvres. Pour éviter la stigmatisation, la cueillette est présentée comme un loisir, une façon agréable d'occuper son temps, souvent en famille, et qui peut permettre de se faire à l'occasion un peu d'argent sur les marchés locaux. La consommation des baies, leur transformation en confiture, ou les escargots permettent d'améliorer l'ordinaire. D'autant que les produits sauvages ont une aura particulière. Rares, différents des aliments quotidiens, ils ont le goût de l'exploit, mais représentent aussi un certain luxe puisque qu'ils auraient pu être vendus (Bouverot-Rothacker 1982).

La cueillette apparaît cependant de moins en moins nécessaire aujourd'hui. Quand elle n'est pas abandonnée, elle se transforme en une activité principalement ludique. Dans les Allues des Alpes du Nord, la pratique de la cueillette, très importante avant-guerre, s'est peu à peu réduite. La variété des plantes cueillies (champignons, plantes médicinales et comestibles...) est passée d'une centaine d'espèces à seulement une vingtaine (Meilleur, 1982). Plus intéressant encore, la liste s'est modifiée. Parmi les quelques plantes encore régulièrement prélevées, on compte bien plus de champignons. Meilleur démontre ainsi le passage d'un ramassage traditionnel, local et familial à une occupation occasionnelle appréciée surtout par des adultes

qui visent des produits de luxe. Cette transition est le témoin d'une adoption, par les populations locales, des goûts des urbains qui fréquentent de plus en plus la région et ne pratiquent la cueillette qu'à des fins récréatives.

Pour Coujard (1982), la cueillette ne peut se détacher de la notion d'utilité. La cueillette est utile parce que son produit est destiné à être utilisé : « *Selon que celui-ci est destiné à la consommation ou à l'échange, on peut considérer que la cueillette s'inscrit dans les pratiques de consommation ou se mue en pratique productive ou quasi-productive* » (Coujard, 1982, p.261). S'appuyant sur les travaux de Bourdieu et de Godelier, il compare la cueillette occidentale à celle des sociétés de chasseurs-cueilleurs. On n'y trouve pas de terme pour qualifier le « travail » : s'il fallait considérer la chasse et la cueillette comme un travail il faudrait y intégrer l'ensemble des moments et comportements symboliques liés aux forces de la nature que l'on souhaite s'approprier. La pénibilité ne suffit pas à identifier ces activités comme un travail. Coujard considère que les cueillettes actuelles tiennent de cet entrelacs de pénibilité, de symbolisme et de satisfaction qui ne permet pas de distinguer tout à fait une activité productive d'une activité récréative. C'est déjà ce que Lucien Febvre (1949) observait dans la chasse et la pêche des sociétés de chasseurs-cueilleurs, ou Larrère et De la Soudière en Margeride :

« Comme les travaux agricoles auxquels ils participent [...] les enfants vivent souvent la cueillette comme un travail-jeu, ce qui rend les notions courantes de loisir et de travail largement inadéquates pour définir leur vécu de l'exploitation. Inversement d'ailleurs, bon nombre de leurs jeux empruntent leurs thèmes ou leurs supports aux activités de l'exploitation » (Larrère, De la Soudière, 2010, pp.55-56).

5.3. Un mode d'appropriation du territoire

Certaines cueillettes relèvent d'un localisme étonnant. Présentes uniquement sur une zone restreinte, elles représentent une tradition locale, témoin d'une identité régionale forte. C'est le cas de la consommation du tamier, ou respouchous, très prisé dans la région d'Albi (Aubin, 1982) ou des sorties aux « cagarots », le nom donné à l'escargot gris dans les Pyrénées (Fabre-Vassas, 1982). La cueillette est effectivement une façon de s'approprier un territoire proche, de maintenir un lien avec la nature, d'en faire l'extension de son jardin, de revendiquer l'espace public. Devant l'extension de cette pratique rurale aux populations urbaines, désireuses de renouer avec la nature le temps d'une cueillette de champignons ou d'une pêche à pied,

quelques tensions se font jour. La cohabitation entre les populations locales, qui poursuivent parfois encore un but économique, et ces plaisanciers ne se fait pas sans heurts. L'étranger apparaît comme un concurrent potentiel, le piller d'un territoire que l'on considère comme sien. Raphaël Larrère (1982) évoque ainsi les tentatives de mise en place d'une réglementation sur la cueillette dans les années 1970 en Margeride. Contrôler l'accès aux ressources du territoire nécessite, de fait, de contrôler tous les cueilleurs qui doivent accepter de renoncer à une part de la liberté qu'ils appréciaient tant dans cette pratique. Ils sont pourtant prêts à faire cette concession en confiant notamment le contrôle de la cueillette à un parc naturel. Des conflits entre habitants propriétaires et cueilleurs émergent de temps en temps, mais rien ne dérange plus que l'intrusion de l'étranger, du citadin. L'appropriation du territoire est très importante : « *Connaître les bons coins, savoir quand il convient de partir en campagne, parcourir le pays, tirer parti de ses moindres fourrés, n'est-ce pas une façon d'affirmer que le pays où l'on vaque ainsi est le vôtre ? Cueillir, c'est à la fois s'approprier symboliquement un territoire et prélever les fruits de ses écosystèmes.* » (Larrère, 1982, p.199). Avec l'exemple de la vallée de la Roya, Danielle Musset (1982) montre la mise en place effective d'un contrôle de la cueillette dans un parc naturel. Concrètement, le parc n'a pas beaucoup fait évoluer la situation. Les cueillettes commerciales, contre lesquelles il aurait pu tenter de lutter, étaient déjà abandonnées à sa naissance. Quant aux autres cueillettes occasionnelles, de plantes médicinales ou de champignons, elles restent marginales et ne posent pas problème. En revanche, la gestion des espaces naturels par le parc est alors axée sur la non intervention. Certaines routes sont désormais interdites aux véhicules à moteur, des sentiers se referment, envahis par les ronces. La cueillette se pratique plus difficilement. Les habitants semblent dépossédés du droit fondamental de disposer de leur environnement et du sentiment de liberté qui l'accompagne. Plus largement, c'est la place laissée aux populations locales dans la gestion de leur environnement qui est remise en question. Les espaces qui ne peuvent plus être utilisés pour la cueillette sont désormais dévolus à d'autres activités, de nouvelles pratiques de loisir qui siéent mieux aux citadins telles que la randonnée, la course, l'observation des paysages. Si les cueilleurs n'ont jamais été officiellement impliqués dans la gestion des territoires comme les chasseurs ou les pêcheurs, l'arrivée de professionnels et d'une instance officielle pour gérer cette extension de leur jardin est vécue comme une intrusion : « *persuadés que la communauté a toujours su gérer au mieux de ses propres intérêts les ressources du milieu et savait entretenir le territoire, le contrôler et en réglementer l'usage, ils sont hostiles à l'intervention de l'État* » (Musset, 1982, p.228).

La littérature dont nous disposons sur la cueillette est limitée et est aujourd'hui un peu datée. Principalement issus du numéro d'Études Rurales « La chasse et la cueillette aujourd'hui » de 1982, les articles que nous avons cités ici ont en commun une approche ethnologique folkloriste des pratiques rurales. Paradoxalement, l'ethnographie de cueillette la plus récente dont nous disposons est celle de Philippe Lacombe (2000) sur la pêche à pied, et l'analyse de Barbara Evrard des dimensions politiques de cette activité (2010). La cueillette est une pratique qui ne pose pas comme la chasse ou la pêche la question de la violence. Elle apparaît comme une pratique rurale aujourd'hui presque anecdotique. La dimension économique des cueillettes commerciales s'est estompée avec la tertiarisation de la société française, même si l'on relate encore des parkings bondés en bordure de forêt à la saison des champignons. Les gardes-forestiers ont la charge de s'assurer que les quantités sont raisonnables et correspondent à la consommation d'un foyer. La cueillette est une pratique très peu organisée. Elle est au contraire faite de secrets. Les bons coins ne se partagent pas, ils se gardent jalousement : « *Les pêcheurs seraient secrets, voire menteurs et fraudeurs. [Cette attitude] mêle rationnel et superstition : le mythe du coin providentiel, plus tard envahi d'armadas de pêcheurs, semble être un cauchemar douloureux pour de nombreux bassiers* » (Lacombe, 2000, p.82). Méfiants, les cueilleurs pratiquent en famille ou entre vieux amis. De fait, ils se reconnaissent entre eux et quand ils se croisent, s'évitent et se cachent les uns des autres, pour semer leurs concurrents et ne pas dévoiler leurs « bons coins ».

Contrairement à la pêche ou à la chasse, le bénévolat et l'organisation en association est rare dans la cueillette. Elle existe pourtant aux États-Unis où Gary Alan Fine a observé la Minnesota Mycological Society. Il y a étudié les récits de cueillette comme support de sociabilité (Fine, 1987) ou encore l'usage de l'humour pour affronter le risque d'empoisonnement lors de la consommation de champignons (Fine, 1988). Toutefois, même si cette société organise la cueillette de champignons, leur consommation est secondaire. Un des principaux intérêts de ces cueilleurs est la collection naturaliste. La cueillette est donc le support d'une activité scientifique. Son utilité ne réside plus dans la consommation ou l'échange. L'action sur le terrain reste la même, mais le but de l'activité, son organisation et ses pratiquants n'ont plus rien à voir. Nous présenterons la cueillette de mollusques, de plantes, de champignons, d'insectes dans un but scientifique, et non plus de consommation, dans les activités naturalistes, qui, elles, s'appuient sur un système associatif important.

La cueillette est devenue un loisir bien plus récemment que la chasse ou la pêche. La pratique bourgeoise de ces deux activités a permis l'émergence de revendications sportives et récréatives pour se distinguer des gens du peuple et de leurs préoccupations vivrières. La

cueillette n'a pas été le sujet de ces tentatives de valorisation. Elle est restée jusque dans les années d'après-guerre une activité vivrière, bien que plaisante et familiale, des familles paysannes les plus démunies. Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, la tertiarisation de la société française et son urbanisation ont provoqué son déclin. Il n'existe pas aujourd'hui une organisation des activités de cueillette comme il en existe pour les autres activités que nous étudions ici. Marginale, familiale et secrète, la pratique de la cueillette n'a pas pu participer à la mise en place des politiques de protection de l'environnement, ni même l'entraver. Par ailleurs, quelques cueillettes rituelles se maintiennent toutefois. Le muguet du 1^{er} mai, les jonquilles du printemps, font partie de nos paysages et des rites qui marquent les saisons et constituent selon Thierry Paquot (2016) l'expression de nos sentiments à l'égard de la nature. Par ailleurs, nous avons observé au cours de notre étude de nouvelles pratiques de cueillette de plantes sauvages. Organisés en associations, des cueilleurs plutôt urbains et éduqués proposent des sorties découverte des plantes médicinales, comestibles ou tinctoriales. Ce type de cueillette est encore peu étudié mais semble proche des pratiques de l'herboristerie étudiées par Raphaële Garetta (2004).

6. LE NATURALISME

Alors qu'il existe quelques travaux qui ont traité ensemble des activités de chasse, pêche et cueillette comme un ensemble cohérent d'activités (Picon, 1991 ; Guyon, 2004, 2012), le naturalisme leur est rarement associé. En effet, le naturalisme se distingue des précédentes pratiques de loisir présentées ici par ses origines. Alors que la chasse, la pêche et la cueillette sont des pratiques populaires, rurales, vivrières et ancestrales qui se sont transformées en activités de loisir, le naturalisme est bien plus récent et prend racine dans le développement des sciences. Les quelques travaux qui abordent le naturalisme sont reliés à l'histoire des sciences ainsi qu'à la sociologie de l'environnement. Quelques-uns ont pour objet le fonctionnement associatif. L'approche du naturalisme est donc bien différente du traitement que l'on réserve aux trois précédentes activités de prélèvement que l'on a longtemps considérées sous l'angle folkloriste. Quand les ruralistes se sont intéressés au naturalisme, c'était pour appréhender la disparition des connaissances vernaculaires sur la nature, dans une époque de grande modernisation, conçue comme une potentielle crise identitaire (Bromberger, 1986). Les années 1970 et 1980 ont donc été marquées par des travaux tentant de recueillir les savoirs profanes

qui disparaissaient avec l'apparition des nouvelles générations urbaines. Toutefois, ces connaissances étaient bien plus liées à la pratique de la cueillette qu'à celle de la science. Le naturalisme en tant que science participe, au contraire, à transformer des savoirs recueillis au niveau local en données standardisées, utilisables pour établir des théories générales, et ce depuis ses débuts. Drouin (2011), historien des sciences, oppose les naturalistes aux chasseurs, pêcheurs, cueilleurs, mais aussi aux éleveurs, cultivateurs, herboristes, jardiniers dont les connaissances sur la nature ont une finalité pratique, même s'il reconnaît que les mycologues peuvent aussi avoir des motivations gastronomiques. Il semble limiter la notion de « finalité pratique » à la consommation des produits de la nature, à sa conception comme une ressource. Or, nous avons vu que la consommation de ressources naturelles n'était pas le but premier des activités étudiées, mais qu'elles contribuaient aussi à l'appropriation du territoire, à la valorisation de l'individu, à la construction d'une identité. De même, le naturalisme ne peut se limiter à la finalité scientifique. En parcourant son environnement pour observer des espèces naturelles, le naturaliste s'approprie de fait son territoire. Enfin, les données qu'il recueille peuvent participer à la protection de la nature et prendre dès lors une dimension on ne peut plus « pratique ». Comme la chasse, la pêche et la cueillette, le naturalisme nécessite de l'intuition, ainsi que « *la faculté à mobiliser certains sens, comme le regard ou l'odorat* » (Alphandéry, Fortier, 2011, p.25). Nous reviendrons sur les aspects symboliques et corporels de ces activités dans la seconde partie de la thèse. Nous nous intéresserons ici surtout à la naissance du naturalisme comme activité de loisir, toujours intimement liée à la pratique scientifique et à la place de l'amateur. On retrouvera les notions de bénévolat, d'amateurisme, de passion, de professionnels, également constitutives de la théorie des loisirs sérieux de Robert A. Stebbins. La question de la place de l'amateur aux côtés des scientifiques est un sujet privilégié des études sur le naturalisme. Les pratiquants de ce loisir sérieux sont souvent déconsidérés et leur place continue d'interroger professionnels, sociologues et historiens : « *L'amateur est-il avant tout un dilettante dont l'amateurisme s'oppose au professionnalisme du naturaliste de métier ? Ou bien, faut-il d'abord le définir comme un bénévole, qui consacre son temps libre à la botanique ou à l'entomologie, comme d'autres au piano ou au tennis...* » (Drouin, 2011, p.39).

6.1. Définir le naturalisme

Un terme polysémique

Alors que le mot *naturaliste* est clairement défini comme un « *scientifique dont le champ d'activité relève des « sciences naturelles » (c'est-à-dire des sciences faisant l'inventaire et*

*l'étude des « êtres naturels » : animaux, minéraux, végétaux). »¹, le terme *naturalisme* est bien plus polysémique et sa définition scientifique arrive loin derrière sa signification littéraire, artistique ou philosophique dans les dictionnaires. Il a en effet une dimension spirituelle puisqu'il est d'abord utilisé au XVIII^{ème} siècle pour désigner les interprétations mythologiques des faits de nature. Il deviendra une doctrine philosophique puis désignera l'école littéraire de Zola ou Maupassant qui veulent épurer leurs écrits pour montrer plus de naturel, plus de vérité. Pour Descola (2005), le naturalisme est un mode de rapport à la nature parmi trois autres (le totémisme, l'analogisme et l'animisme) qui se caractérise par une façon de considérer les éléments naturels non humains comme ayant des intériorités différentes des humains mais une physicalité ressemblante. C'est la forme de rapport à la nature la plus commune dans les sociétés occidentales : « *Ce qui distingue les humains des non-humains, pour nous, c'est bien l'âme, la conscience, la subjectivité ou le langage, de même que les groupes humains se distinguent les uns des autres par une sorte de disposition interne collective que l'on a longtemps appelée l'esprit d'un peuple. Depuis Descartes, en revanche, et surtout depuis Darwin, on sait que la part physique des humains les situe dans un continuum matériel au sein duquel ils se différencient peu des autres entités du monde.* » (Descola, 2000, p.565).*

Nous utilisons quant à nous ce terme pour désigner « l'activité des naturalistes », ce qui tient du néologisme. En effet, nous n'avons trouvé dans notre corpus qu'une occurrence du terme *naturalisme* désigné comme une activité. Il apparaît dans un rapport sur les usages récréatifs de la Seine, sur une liste de futures activités à investiguer parmi la chasse, le jardinage collectif, le nautisme et le bricolage (Sirost, Féménias, 2012, p.18). Le terme est cependant utilisé régulièrement dans ce sens au cours des entretiens que nous avons réalisés :

« Une question : pourquoi dans tous ces trucs de préservation de la nature, on parle des oiseaux, on parle des papillons, on parle des fleurs, pourquoi on ne parle jamais de champignons ? [...] Eh bien, parce que c'est trop compliqué ! Parce que c'est tellement compliqué que les gens renoncent et puis ça ne se présente pas comme une boîte de papillons [...] Donc vous voyez, il y a un décalage entre vraiment le naturalisme pur et puis ces structures. » Mycologue amateur, animateur périscolaire.

« Dans l'association, on a plein de naturalistes, des copains et des gens qu'on a connus par le biais du naturalisme et c'est vrai que dans notre terrain il y a des choses assez extraordinaires. » Botaniste, responsable d'un service environnement d'une administration.

¹ Définition proposée par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, [en ligne], consulté le 21/01/2017 : <http://www.cnrtl.fr/definition/naturaliste>

« Parce que je vous ai dit que je suis nul en naturalisme, mais j'ai quand même un intérêt, je peux m'émouvoir d'un crapaud... » Sportif de plein air, responsable d'un conservatoire d'espaces naturels.

Le terme *naturalisme* utilisé par nos interlocuteurs désigne à la fois l'exercice scientifique des sciences naturelles, et plus largement l'observation des espèces naturelles et la capacité de les reconnaître. Cette définition *emic* inclut l'observation de la faune et de la flore dans un but esthétique ou contemplatif à condition que les observateurs soient en capacité, ou au moins curieux, de reconnaître les espèces naturelles.

Dès lors, notre définition du naturalisme englobe les activités scientifiques des naturalistes et ce que les services américains de la vie sauvage qualifient de « *wildlife watching* »: « *Wildlife watching is defined here as closely observing, feeding, and photographing wildlife, visiting public parks around the home because of wildlife, and maintaining plantings and natural areas around the home for the benefit of wildlife. These activities are categorized as around the home (within a mile of home) or away from home (at least one mile from home).* »¹ (US Fish and Wildlife service, 2011, p.36). Cette définition n'inclut pas la participation secondaire ou fortuite dans l'activité, c'est-à-dire l'observation de la faune et de la flore sauvages pendant que l'on fait autre chose, par exemple pendant que l'on conduit ou que l'on pratique la randonnée. Nous ne disposons pas en France de définition comparable qui nous permettrait d'étudier les caractéristiques démographiques des observateurs de la nature. Si les pratiquants de naturalisme se regroupent parfois dans des sociétés savantes ou dans des associations militantes de protection de l'environnement, l'observation de la faune et de la flore se pratique très facilement en dehors des cadres d'une organisation. À défaut d'un meilleur outil statistique, dans son analyse des activités de chasse, pêche et cueillette, Picon (1991) fait « *l'hypothèse que si la pratique de la promenade ou de la randonnée avait été intégrée à ce traitement, elle figurerait dans l'échelle [des attitudes vis-à-vis de la nature] en deçà de la cueillette. En effet les pratiques de la nature aujourd'hui sont faites soit de pratiques contemplatives (promenades), sportives (jogging, randonnée) ou savantes (botanique, ornithologie) soit de pratique de prélèvement.* » (Picon, 1991, p.93). La promenade, la randonnée et le jogging ne sont pas considérés dans les études américaines comme de

¹ Proposition de traduction : « *L'observation de la vie sauvage est définie ici comme l'observation minutieuse, le nourrissage ou la photographie de la faune et de la flore sauvages, la visite de parcs publics aux alentours du domicile en raison de la présence de la faune et de la flore sauvages, l'entretien de plantations et de zones naturelles autour du domicile au bénéfice de la faune et de la flore sauvages. Ces activités sont catégorisées comme proches du domicile (dans un périmètre d'un mile autour du domicile) ou éloignées du domicile (au moins plus d'un mile de distance du domicile).* »

l'observation de la faune et de la flore sauvages dans la mesure où l'observation n'y est que secondaire. Dans la définition *emic* du naturalisme que nous avons rencontré sur le terrain, l'observation opportuniste de la nature n'est pas non plus considérée comme du naturalisme. On se méfie en effet de ces coureurs ou de ces pratiquants de marche nordique qui se contentent de traverser des espaces naturels sans se montrer un tant soit peu curieux de leur composition.

Réglementation

Des différentes pratiques de loisirs que nous étudions ici, le naturalisme est sans doute la moins réglementé. En effet, ce qui conditionne la mise en place de réglementation dans les trois autres activités que nous avons présentées, c'est l'impact potentiel du prélèvement d'espèces naturelles sur l'équilibre des écosystèmes. Dans le naturalisme d'aujourd'hui, on limite au maximum le prélèvement matériel des espèces pour favoriser la photographie, le dessin ou simplement l'observation *in situ*. S'il leur arrive de cueillir quelques espèces ou de capturer quelques insectes, les réglementations qui s'appliquent aux naturalistes sont les mêmes que pour les cueilleurs.

Données démographiques

Nous ne disposons pas de données démographiques françaises, cependant un coup d'œil sur les données états-uniennes pourra nous donner une idée de l'importance de ces pratiques d'observation de la vie sauvage. 71.8 millions d'États-uniens, soit 30% de la population, sont concernés. La plupart, 68.6 millions, observent la nature aux abords de leur domicile : parmi eux, 73% nourrissent les oiseaux, 66% observent, 37% photographient, 18% visitent des parcs, 13% entretiennent des espaces naturels. Rien n'est dit d'éventuelles recherches scientifiques réalisées à partir de ces observations qui nous auraient permis de lier directement les activités des naturalistes scientifiques avec celles des *wildlife watchers*. Alors que les femmes représentent 27% des pêcheurs états-uniens et 11% des chasseurs (ce qui est nettement plus important qu'en France), elles atteignent les 54% chez les observateurs de la vie sauvage. Cette activité concerne principalement les personnes les plus âgées (47% des Américains de plus de 65 ans font de l'observation autour de leur domicile, et 41% des 55-64 ans) et les plus diplômées (43% des Américains ayant fait 5 années d'études pratiquent l'observation autour de leur domicile).

Enfin, l'observation de Bernard Picon (1991) d'une polyvalence décroissante dans la pratique de la chasse et de la pêche est confirmée par l'étude américaine, de même que son hypothèse d'une observation plus contemplative de la nature comme pouvant servir d'échelon supplémentaire à l'échelle des attitudes vis-à-vis de la nature qu'il a mise en exergue : « *There was a considerable overlap in activities among anglers, hunters, and wildlife watchers. In 2011, 69 percent of hunters also fished, and 28 percent of anglers hunted. In addition, 51 percent of anglers and 57 percent of hunters wildlife watched, while 29 percent of all wildlife watchers reported hunting and/or fishing during the year.* »¹ (US fish and wildlife service, 2011, p. 4).

6.2. Le naturalisme, une histoire de science et de passion

Dans le domaine de la botanique, l'inventaire naturaliste était déjà pratiqué dans l'Antiquité grecque. Pendant longtemps, la classification des plantes et des animaux est construite de façon anthropocentrique, pour les services que les espèces peuvent rendre à l'humanité (Thomas, 1985). Ce n'est qu'à partir du XVI^{ème} siècle que l'on se détache de la notion d'utilité médicale ou agricole pour s'intéresser à un plus large panel d'espèces, et notamment de plantes (Pépy, 2015). Dans un premier temps, les savoirs populaires sur les plantes sont recueillis et donnent lieu à plusieurs publications d'herbiers. « *Mais la connaissance populaire fut bientôt éclipsée par les investigations des hommes de science, dont le point de vue n'était pas étroitement utilitaire et qui furent rapidement désappointés en découvrant que la curiosité rurale avait des limites* » (Thomas, 1985, p.94). Au XVII^{ème} siècle, de grandes institutions de recherche sont créées pour organiser le développement des sciences. L'ambition encyclopédique, portée par les Lumières au XVIII^{ème} siècle, est soutenue par l'expansion coloniale de l'Europe, désireuse de mieux connaître la potentialité des ressources naturelles dont elle dispose sur son territoire étendu (Pépy, 2015). Pour uniformiser les connaissances populaires, les fondateurs du naturalisme scientifique proposent une nouvelle taxinomie. Linné propose l'usage de deux termes latins, l'un pour désigner le genre de la plante, l'autre pour son espèce. Les appellations vernaculaires paysannes, fondées sur l'odeur, la couleur, les propriétés ou la signification religieuse de la plante sont abandonnées. Quelques

¹ Proposition de traduction : « *Il y a un chevauchement considérable entre les activités de pêche, de chasse et d'observation de la vie sauvage. En 2011, 69% des chasseurs pratiquaient aussi la pêche et 28 % des pêcheurs chassaient. De plus, 51% des pêcheurs et 57% des chasseurs observaient la vie sauvage, alors que 29% des observateurs disaient avoir chassé ou pêché au cours de l'année.* »

voix s'élèvent contre cette proposition qui revient à complexifier l'appréhension de l'environnement et à réserver la capacité d'identification des espèces aux seuls botanistes (Thomas, 1985). Le travail d'inventaire des botanistes s'avère rapidement démesuré. En 1751, Charles Linné défend l'idée de répartir les tâches nécessaires entre deux catégories de botanistes : « *Les « collecteurs » s'attachent à l'énumération, à la description et à la représentation des plantes. Les « méthodiques » élaborent les principes de « systèmes de botanique » propres à classer le règne végétal et s'occupent de nomenclature ou de philosophie* » (Pépy, 2015, p.30). Ainsi, dès ses débuts et pour des raisons pratiques, la science naturaliste a distingué deux types de naturalistes, l'homme de terrain et l'homme de science. On retrouve encore cette distinction dans les tensions entre scientifiques professionnels et amateurs de nos jours. Au cours du XVIII^{ème} siècle, les propriétaires de cabinets de curiosités, très en vogue depuis la fin de la Renaissance, vont peu à peu se convertir à un exercice plus systématique et scientifique de la collection : « *Lorsque des objets communs trouveront place dans une collection au simple motif qu'ils complètent une série et enrichissent ainsi la connaissance des hommes ou le tableau de la nature, lorsque les cabinets de curiosités éclatent en cabinets d'antiquités, cabinets d'histoire naturelle et cabinets de physique, le curieux aura laissé la place à l'amateur de science.* » (Drouin, 2011, p.35). Les muséums d'histoire naturelle naissent à la fin de ce siècle. Celui de Paris ouvre ses portes en 1793 et accueille les collections de l'ancien Cabinet du roi. La Révolution française aura ainsi restitué le droit de chasse et de pêche aux populations rurales et rendu accessible la découverte des collections naturalistes. La connaissance de la nature et son appropriation apparaîtrait presque comme un des droits fondamentaux de l'Homme et du citoyen.

Pour construire leur science, les naturalistes prélèvent des espèces et constituent des collections. Jean-Jacques Audubon, célèbre ornithologue et peintre, dont le nom a été attribué à l'une des plus importantes sociétés de protection des oiseaux aux États-Unis, était aussi un excellent chasseur. Pour réaliser ses aquarelles naturalistes, les oiseaux étaient d'abord chassés, naturalisés, installés dans une posture reflétant leurs comportements habituels, puis peints. La cueillette et le jardinage sont aussi des pratiques courantes en botanique. Les plantes sont cueillies pour constituer des herbiers ou conservées vivantes dans les jardins botaniques, qui apparaissent d'abord dans les villes italiennes au XVI^{ème} siècle et qui endosseront un rôle pédagogique et scientifique plus important encore au XVIII^{ème} siècle. L'animal naturalisé ou la plante sont difficiles à conserver et à transporter. La plupart des données naturalistes sont surtout construites par l'image. Animaux et plantes sont dessinés de façon analytique par les naturalistes « collecteurs » pour mieux être comparés et classés par les naturalistes

« méthodiques » de cabinet (Pépy, 2015). Ces techniques de prélèvement, naturalisation et dessin vont énormément évoluer au cours du XIX^{ème} siècle. L'histoire naturelle se pratique alors de plus en plus dans l'environnement naturel. L'invention de la photographie va permettre peu à peu de se passer du prélèvement systématique des espèces. Au début du XIX^{ème} siècle, les muséums modifient leur muséographie pour représenter les espèces naturalisées dans des environnements et des postures imitant la vie à l'état naturel, à l'image des aquarelles d'Audubon dont le réalisme, d'abord déconsidéré comme une fantaisie artistique, rencontre finalement un réel succès. À la même époque, la création des parcs zoologiques nécessite l'acquisition de



Image 3 - Carolina Parrot, J.-J. Audubon in Birds of America, source: <http://www.audubon.org/birds-of-america/carolina-parrot>

connaissances plus importantes sur les exigences écologiques des animaux en captivité pour assurer leur survie. La science naturelle évolue de la simple classification des espèces à l'étude de leurs conditions d'existence. On abandonne l'étude à partir d'animaux morts et de natures mortes pour l'étude du vivant dans son environnement naturel (Chansigaud, 2011).

Au début du XX^{ème} siècle, une nouvelle façon de concevoir la recherche naturaliste va profondément modifier les rapports entre « collecteurs » et scientifiques d'institutions. L'inventaire naturaliste est alors en perte de vitesse, on le considère comme achevé (Pépy, 2015). Dans les années 1920, un nouveau corps disciplinaire apparaît au sein des naturalistes, d'abord aux États-Unis, puis en Angleterre. On y porte un intérêt particulier pour les outils statistiques et la distribution des espèces dans l'espace. Ce sont les débuts de la dynamique des populations (Charvolin, 2013). Dès lors, les scientifiques ont besoin d'un grand nombre de données d'observation. Ils vont s'appuyer sur les amateurs naturalistes dont le nombre permet d'avoir des yeux partout. À cette occasion, le fossé commence à se creuser entre les amateurs

et les scientifiques. Les collecteurs et méthodiques du XVIII^{ème} siècle étaient pensés comme complémentaires, comme les deux faces d'une même pratique. Les collecteurs étaient encore chargés d'identifier et d'analyser leurs découvertes avant d'en confier les résultats. Avec la dynamique des populations, il n'est plus demandé à l'amateur qu'une donnée uniformisée qui ne nécessite pas de compétences scientifiques particulières. Pierre Alphandéry et Agnès Fortier (2011) ont étudié l'impact de cette simplification sur la place laissée aux amateurs dans les sciences naturalistes aujourd'hui.

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, la naissance des parcs naturels régionaux remet les inventaires faunistiques et floristiques locaux au goût du jour. Les années 1970 et 1980 voient le retour de l'intérêt pour les savoirs populaires, et avec lui les études sur la chasse, la pêche et la cueillette comme traditions rurales. Les associations naturalistes et les musées travaillent auprès des parcs naturels pour dresser des inventaires scientifiques des espèces locales, en y associant les noms vernaculaires et les usages traditionnels (Chevallier, 1989). Les naturalistes restent pendant longtemps des experts de l'environnement, jusqu'à ce que la professionnalisation de la protection de l'environnement et le développement d'une offre de formations dans ce domaine ne finisse par produire de jeunes professionnels de l'environnement plus qualifiés. Depuis les années 2000, les efforts d'inventaire reposent surtout sur la perception des risques que les activités humaines font peser sur la biodiversité afin de fournir les arguments nécessaires à la protection législative et à la gestion maîtrisée des habitats (Pépy, 2015).

6.3. Le scientifique, l'amateur, le citoyen et le militant

La science naturaliste s'est construite en s'appuyant en grande partie sur les amateurs qui ont joué le rôle de collecteurs, que Linné appelait de ses vœux, pour mieux fournir de la donnée. Le travail d'inventaire est effectivement difficilement envisageable sans la participation d'un grand nombre de personnes. Les amateurs naturalistes sont nombreux dès le XVIII^{ème} siècle au cours duquel la botanique fait des émules dans le grand public. Les scientifiques s'entourent déjà d'amateurs pour faciliter leur travail : « *les campagnes d'observation sur le terrain font partie des pratiques de sociabilité des cercles académiques, et obéissent à des règles sociales normalisées* » (Pépy, 2015, p.37). Il est alors difficile de distinguer les amateurs des professionnels, des catégories qui ne tiennent d'ailleurs pas vraiment à l'époque en botanique, où l'on devrait plutôt distinguer trois types de naturalistes : les botanistes professionnels dont l'activité est rémunérée (grandes institutions scientifiques,

mécénat royal ou aristocratique), les médecins naturalistes et les amateurs. Les professionnels cherchent à se distinguer des amateurs principalement par la publication d'articles scientifiques. Toutefois, là encore, la démarcation avec les amateurs n'est pas nette dans la mesure où l'on compte aussi des amateurs éclairés. Emilie-Anne Pépy les décrit ainsi :

« Amatrices et amateurs éclairés partagent avec les savants un horizon culturel, des codes de sociabilité et une culture matérielle spécifiques. Ils constituent les forces vives des académies provinciales ou des sociétés savantes, possèdent souvent une bibliothèque et des collections naturalistes, pratiquent des herborisations. On les retrouve à la périphérie des réseaux de correspondances des savants ; certains ont une activité de publication, qui va du mémoire académique à l'ouvrage de vulgarisation. Les amateurs sont également actifs au niveau de la collecte d'échantillons. » (Pépy 2015 p.38).

Dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, l'observation de la nature est valorisée dans l'enseignement comme une source importante d'apprentissage. Le naturalisme, et notamment la botanique, est promu au rang de loisir particulièrement moral et convenable pour la jeunesse. Au XIX^{ème} siècle, les sociétés savantes se remplissent de nouveaux émules naturalistes. La Société des Amis des Sciences Naturelles du Muséum de Rouen (SASNMR), encore en activité aujourd'hui, a ainsi été fondée en 1865. Le rôle des amateurs est encore loin d'être officiel et totalement reconnu dans le domaine des sciences naturelles. Malgré leur incontestable contribution à l'inventaire des espèces au fil des siècles, la place des amateurs a toujours été questionnée. La construction d'un champ disciplinaire scientifique solide a nécessairement contraint les scientifiques à se dissocier au moins en partie des amateurs, pour pouvoir revendiquer des compétences spécifiques et asseoir leur légitimité académique. Au XVIII^{ème} les professionnels cherchent à se distinguer des amateurs éclairés par la publication. À partir de la fin du XX^{ème} siècle, les scientifiques professionnels prennent en considération les caractères moléculaires et biochimiques des espèces à classer et non plus seulement leurs caractères morphologiques. Une nouvelle distance s'installe avec les amateurs qui ne disposent pas des moyens pour participer à ce type d'études (Drouin, 2011). Cette distance est encore régulièrement la source de tensions lors des collaborations, par ailleurs fréquentes, entre naturalistes amateurs et professionnels. Dans le cadre de la protection de la nature, les inventaires naturalistes sont en effet une source d'informations précieuse et l'occasion de collaborations entre les sociétés savantes et les professionnels, mais aussi entre les professionnels et des collecteurs citoyens dans les récents dispositifs de sciences participatives. Nous reviendrons sur ces différentes collaborations avant de présenter un dernier type de naturaliste plus récent, le naturaliste militant.

Le professionnel et l'amateur

Les associations naturalistes sont parmi les principaux pourvoyeurs d'informations sur l'environnement local, des informations particulièrement précieuses pour la protection de la nature. Les associations naturalistes se caractérisent par leur intérêt pour la production de connaissances, une légitimité en matière d'expertise, et leur capacité à mobiliser des réseaux de bénévoles (Alphandéry, Fortier, 2011). Parmi les bénévoles adhérents de ces associations, on retrouve des degrés d'expertise et d'implication dans l'activité de loisir allant de l'amateur du dimanche à l'amateur chevronné : autrement dit d'une pratique de *casual leisure* à une pratique de loisir sérieux. Alphandéry et Fortier (2011) font les mêmes constats que Gary Alan Fine (2015) en observant les associations de mycologie : les occasions de sociabilité, le partage d'une passion commune pour les sorties en plein air, l'acquisition de connaissances et les projets menés en commun fondent la dynamique de ces groupes. Par ailleurs, les amateurs partagent souvent un besoin de reconnaissance encore trop souvent frustré alors que « *sans le travail des bénévoles qui ne comptent ni leur temps, ni leur argent, les listes d'espèces fongiques régionales ne pourraient voir le jour* » (Alphandéry, Fortier, 2011, p.25). Ce manque de reconnaissance prend corps autour du statut de la donnée produite et des conditions selon lesquelles elle est confiée à l'analyse des scientifiques professionnels. Une observation naturaliste doit *a minima* préciser le nom de l'espèce, la date, le lieu de l'observation et le nom de l'observateur (Arpin, Charvolin, Fortier, 2015). Les données ainsi recueillies sont suffisamment standardisées pour permettre leur inclusion dans des bases de données qui seront analysées par les scientifiques universitaires et les gestionnaires d'espaces naturels. Les amateurs sont attachés à ces données produites au cours de leurs sorties de terrain. Elles ne sont pas seulement une donnée scientifique, elles sont aussi le reflet de leur compétence à observer la nature, le souvenir d'une sortie entre amis ou en famille, la capture d'une découverte exceptionnelle, et une performance. Même si leur nom est associé à l'observation, il est toujours frustrant de céder une donnée sans en garder la trace. Pour valoriser le rôle primordial des amateurs dans la production de ces informations, certaines associations parlent même de les vendre aux professionnels plutôt que de les céder gratuitement (Rémy, 1995). C'est pour rassurer les amateurs et reconnaître leur propriété sur ces données qu'il peut être utile de mettre en place des règlements intérieurs sur certaines collaborations. C'est le choix qui avait été fait lors de l'élaboration d'un atlas des reptiles et des amphibiens dans les années 1980, un projet observé par Elisabeth Rémy (1995). Le processus de rationalisation des données naturalistes dans le cadre de la protection de

l'environnement tend également à minorer le rôle des naturalistes amateurs et à casser le lien entre les producteurs des données et leur analyse. En effet, depuis les années 1970 et la mise en place de la protection de la nature, la conception de la science et des services qu'elle doit rendre à la nature a évolué. Aujourd'hui, les connaissances naturalistes doivent pouvoir se traduire en actions de gestion menées par des professionnels. Pour cela, les méthodes de recueil, de traitement et de mutualisation des données sont de plus en plus technicisées. D'autres acteurs que les associations naturalistes sont aussi sollicités, et notamment un public de citoyens sans expertise scientifique. La mise en place d'un Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), sous la direction du ministère de l'Environnement, vient encore intensifier la standardisation des données puisque, pour établir une base de données nationale à partir des études régionales, le SINP prévoit la diffusion d'outils et de normes standardisés au niveau régional et national. Une des volontés derrière la mise en place de ce système est de garantir un fondement scientifique aux données des naturalistes amateurs. Le doute pèse donc toujours sur leur sérieux. Les associations naturalistes se sont pourtant professionnalisées au cours des années 1990, notamment pour gagner en légitimité. Certaines fonctionnent désormais grâce à une équipe de salariés permanents qualifiés, d'autres s'appuient toujours sur des bénévoles mais confient leur gestion à des professionnels, d'autres encore proposent les services de certains de leurs membres experts à des bureaux d'études... Cette professionnalisation ne permet pourtant pas de revaloriser le statut de l'amateur bénévole et de son travail. Elle donne une légitimité à l'association mais l'amateur naturaliste est de plus en plus souvent relégué au simple statut de main d'œuvre (Alphandéry, Fortier 2011). La professionnalisation donne l'opportunité à des passionnés de vivre du naturalisme associatif. Ils entrent potentiellement dans la catégorie des *devotee workers*, se distinguant des amateurs non par leur passion partagée mais par leur qualification et la reconnaissance financière de leur travail et de leur expertise. La loi de 1976 sur la protection de la nature avait confié aux associations naturalistes des missions de service public telles que la défense du patrimoine naturel mais « *à travers la tendance qui consiste à faire des associations des prestataires de services et à les cantonner dans un rôle d'expertise, le ministère ne semble plus attendre d'elles qu'elles soient porteuses d'une capacité d'initiative politique* » (Alphandéry, Fortier, 2011, p.29). Comble de l'ironie, alors que les amateurs chevronnés sont peu à peu mis à distance des initiatives politiques, d'autres programmes tentent de recruter des observateurs néophytes en valorisant leur action comme un acte citoyen.

Le scientifique et le citoyen

Comme on l'a évoqué plus haut, le mouvement de rationalisation et de standardisation des données naturalistes tend à étendre les acteurs collecteurs de données, et notamment cherche à profiter de l'intérêt du grand public pour la biodiversité pour en faire des « *biodivercitoyens* » capables de participer à l'effort collectif de recueil de données naturalistes (Charvolin, 2009). C'est ainsi que sont nés les programmes de sciences participatives tels que l'Observation des Papillons de Jardin (OPJ) étudié par Florian Charvolin (2013). Le rôle de l'observateur dans le dispositif est très simplifié pour pouvoir être mené à bien sans prérequis particuliers : « *Ce serait la garantie première d'une science participative : ne pas mettre de barrière à l'entrée, faciliter la tâche des participants, rendre simples leurs activités d'observation et de restitution* » (Charvolin, 2013, p.490). Une des manières de faciliter l'entrée des profanes dans le programme est notamment de proposer l'observation dans des lieux de nature qui intéressent déjà le grand public et dans lesquels il investit déjà du temps : les jardins particuliers (Charvolin, 2009). Dès lors, les données que l'on peut obtenir dans les programmes de sciences participatives renseignent surtout sur l'état de la nature dite ordinaire, accessible facilement. Ce type de dispositifs vient donc compléter judicieusement les inventaires naturalistes beaucoup plus souvent réalisés dans des zones protégées et sur des espèces patrimoniales. Pourtant, le regard porté sur ces dispositifs reste encore méfiant. Le grand amateurisme des participants est considéré comme un risque de compromission de la science : « *Aux dynamiciens des populations, on reproche de se fonder sur des données recueillies par des gens peu compétents, mais inversement, aux taxinomistes il est reproché de ne connaître que quelques espèces et de ne pas avoir de vision plus globale sur les quantifications des populations et leur évolution* » (Charvolin, 2009, p.5).

Les programmes de sciences participatives font naître une nouvelle catégorie de naturalistes qui ne sont plus ni professionnels ni amateurs. Ces néophytes correspondent au tout premier degré d'implication dans un loisir avant d'en faire un loisir sérieux. Les organisateurs de ces dispositifs les qualifient de « citoyens ». À travers l'usage de ce terme, ils cherchent à refléter l'implication politique que représente la participation à l'étude de l'environnement en vue de sa protection. L'implication des observateurs dans la gestion de l'environnement est pourtant bien moindre que celle des associations naturalistes. En termes de loisir, le protocole d'observation dans les sciences participatives est simplifié de façon à pouvoir s'accoler à une autre pratique de loisir telle que la randonnée, la promenade ou le jardinage. Contrairement aux amateurs naturalistes, ces *biodivercitoyens* ne se consacrent pas à l'observation comme objectif principal de leur activité de loisir. Il s'agit surtout de modifier le regard porté sur

l'environnement au quotidien. D'autre part, les sciences participatives se pratiquent de façon autonome, à l'inverse des amateurs organisés en associations d'enseignement mutuel et de sociabilité. Ces conditions d'exercice ne peuvent pas permettre la construction d'une identité commune comme dans le cas du loisir sérieux qu'est le naturalisme amateur. L'identification d'une espèce au cours d'une après-midi de jardinage, sa transformation en donnée naturaliste (en y ajoutant le lieu, la date et le nom de l'observateur) et sa transmission à une institution scientifique peuvent tout à fait être considérées comme la pratique du naturalisme, mais dans une forme tellement ponctuelle qu'elle ne peut être considérée que comme un *casual leisure*. Ce naturaliste « citoyen » est une création des institutions scientifiques et contribue encore à déconsidérer l'amateur naturaliste puisque l'on valorise comme citoyenne l'implication de la masse des sympathisants (*dabbler*), et, ce faisant, l'on déprécie l'engagement passionnel des *devotee* participants.

Le naturalisme militant

Certains naturalistes pratiquent leur activité au sein d'associations issues de la longue tradition des sociétés savantes, quand d'autres ont choisi de venir gonfler les rangs des associations de protection de la nature, nées des courants écologistes des années 1970. Ces deux types d'associations contribuent à l'effort d'inventaire auprès des institutions de protection de l'environnement. Toutefois, leurs rapports à la science diffèrent, et notamment leur relation au prélèvement. Nous avons vu comment le prélèvement systématique des espèces pour les besoins de la science avait été remis en question au début du XIX^{ème} siècle. Éviter le prélèvement des espèces naturelles pour établir une donnée scientifique naturaliste est devenu la règle. Cependant, il reste encore quelques disciplines dans lesquelles la mise à mort de l'espèce observée est inévitable. C'est le cas en entomologie où l'étude des génitalia est souvent nécessaire pour déterminer une espèce avec certitude. L'analyse des populations de poissons nécessite pour leur comptage le recours à des pêches électriques : les poissons électrocutés remontent à la surface et leur nombre permet de donner une approximation de la population générale. L'analyse du champignon au microscope, et donc de fait sa cueillette, est aussi souvent nécessaire à son identification. Pour certains militants, ces pratiques de prélèvement sont intolérables, de même que toutes les autres pratiques de prélèvement. Ce sont ces naturalistes que l'on retrouve le plus souvent en opposition avec les chasseurs. Ils s'inspirent bien plus des mouvements écologistes de protection de la nature que de la science naturaliste et de son passé. Les militants pratiquent pourtant l'observation naturaliste. Leurs données servent notamment

les programmes d'analyse de dynamique des populations. Dans la perspective militante, la science naturaliste n'est pas conçue comme un objectif en soi mais comme un outil. Quand les études scientifiques montrent la diminution de certaines espèces, c'est un argument pour les militants pour permettre la classification de celles-ci comme « en danger » et pour influencer plus efficacement sur les modes de gestion. En cela, la logique des naturalistes militants est très proche de celle des institutions gestionnaires de l'environnement : les données scientifiques doivent se transformer en actes de gestion pour la protection effective de l'environnement. Pas étonnant donc que l'on retrouve parmi les militants des gestionnaires travailleurs passionnés (*devotee workers*) et que tant de membres des bureaux et conseils des associations naturalistes militantes soient aussi des professionnels de l'environnement. Les naturalistes militants sont nés des mouvements écologistes des années 1970 et ont rapidement pris une place essentielle dans les réseaux associatifs et étatiques de protection de la nature. Le regard qu'ils portent sur les experts traditionnels de la nature que sont les pêcheurs, chasseurs, et naturalistes des sociétés savantes, est très méfiant. En effet, les constats dressés sur l'état de la nature confiée à ces experts ont abouti à la remise en cause des modes de gestion précédents, et avec eux de l'expertise de ceux qui en avaient la charge. Ainsi, les principaux conflits entre ces différents pratiquants de loisirs de nature opposent les naturalistes militants aux chasseurs, aux pêcheurs et aux cueilleurs, et parfois même aux naturalistes scientifiques, et reflètent surtout le conflit entre des perceptions de la nature différentes.

La chasse, la pêche, la cueillette et le naturalisme présentent d'importantes divergences qu'il ne faudrait pas oublier, voire gommer, en les considérant comme un ensemble. Les origines rurales des trois premières activités décrites s'opposent aux origines scientifiques du naturalisme. Les naturalistes que nous avons rencontrés sont aussi bien plus souvent urbains et diplômés. Leurs points de vue sur le prélèvement sont aussi très différents. Vivrier, gestionnaire, sportif, scientifique, les objectifs d'un prélèvement sont multiples et doivent de plus en plus se justifier. Le regard porté sur la prédation par l'opinion publique, influencée par les courants écologistes militants, est de plus en plus critique. La violence animale est particulièrement intolérable. Il s'agit là d'une des expressions du processus de civilisation décrit par Norbert Elias (1991). Les affrontements entre naturalistes et chasseurs, entre pêcheurs « no kill » et pêcheurs consommateurs, entre piégeurs d'insectes et photographes, reflètent des rapports très différents à la nature et à la place que l'on y accorde à l'Homme. Chacune de ces pratiques a en

fait dû se réinventer pour faire face à la modification de la société et de son rapport à l'environnement, un mouvement que l'on qualifie d'écologisation (Ginelli, 2015). Cette évolution va dans le sens d'un rapport qui se veut plus respectueux de la nature, plus politiquement correct et plus technique. Chaque groupe de pratiquants a fait évoluer l'argumentaire entourant sa pratique pour mieux la justifier dans une société désormais soucieuse de son environnement et du traitement réservé aux espèces naturelles. Il n'est pourtant pas rare de trouver des points communs étonnants entre les ethnographies de ces différentes pratiques. Chasseurs et pêcheurs ont en commun la revendication d'une qualification sportive de leur loisir qui s'accompagne d'une critique de la consommation de la chair animale. Cueilleurs comme pêcheurs cachent jalousement les « bons coins ». Quelques travaux ont ainsi exploré les liens entre ces différentes pratiques. Le travail de Bernard Picon (1991) que nous avons présenté par bribes, a démontré la cohérence de la chasse, de la pêche et de la cueillette en révélant la polyvalence décroissante des pratiquants. Il propose de les concevoir sur un continuum, une échelle reflétant des « *attitudes symboliques vis-à-vis de la nature* ». Sergio Dalla Bernardina (1996) s'est prêté au jeu de la comparaison entre chasseurs et naturalistes, aux deux extrémités de cette échelle d'attitudes. Dans les récits de chasseurs et de naturalistes friands de safari, il remarque des similarités dans la fascination pour l'instrument de la mise à mort animale. Alors que les chasseurs vantent la technicité et l'efficacité de leurs fusils, les naturalistes font de même en évoquant les mâchoires, les dards ou les poisons des animaux. Il considère dès lors que l'attirance irrationnelle des hommes pour la violence existe tant chez les chasseurs que chez les naturalistes : ces derniers se défendent de l'appliquer eux-mêmes mais apprécient de la voir déléguée aux animaux qu'ils admirent. À ces dimensions symboliques, qui montrent à la fois une cohérence commune de ces activités et des rapports très différents à la nature, s'ajoute une série de points communs qui ressortent des différentes présentations que nous avons proposées dans ce chapitre :

- Les connaissances naturalistes : toutes ces activités nécessitent une bonne connaissance des espèces naturelles floristiques ou faunistiques, de leurs habitats, de leurs comportements, pour mieux pouvoir les approcher.
- La possibilité de s'approprier un territoire, de se le rendre familier en le parcourant.
- La participation à la gestion de la nature : par leurs activités, les naturalistes participent à la construction des données nécessaires aux orientations en matière de gestion de l'environnement. Les cueilleurs, pêcheurs et chasseurs ont un impact direct sur les populations faunistiques ou floristiques en les prélevant.

Les fédérations de chasse et de pêche participent directement à la gestion des espaces naturels.

- La rencontre de différents champs : Bromberger et Lenclud avaient déjà identifié cette caractéristique de la chasse et de la cueillette : « *Tout se passe même comme si chasse et cueillette campaient sur certains lieux d'affrontement les plus sensibles entre - sans souci de hiérarchie ou d'exhaustivité – le citoyen et les pouvoirs, l'État et le local, entre classes bourgeoises et populaires, entre hommes des villes et hommes des champs, entre autochtones et étrangers, entre ruraux paysans et non-paysans, entre propriétaires et usagers, entre utilisateurs et conservateurs de la nature...* » (1982, p.15). Cette remarque peut tout à fait être étendue à la pêche et au naturalisme. Nous avons choisi dans ce travail de nous intéresser aux lieux d'affrontement entre pratiquants de loisir et professionnels ; toutefois, chacune des oppositions listées ici peut intervenir dans notre analyse. On ne peut jamais comprendre l'opposition entre différents acteurs selon un critère unique. Il s'agit toujours d'une combinaison. Ces oppositions sociales, idéologiques, politiques, peuvent intervenir au sein même des pratiquants d'un même loisir puisqu'il ne s'agit pas, là non plus, de catégories monolithiques.

Toutes ces raisons nous confortent dans notre choix d'appréhender les activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme comme un ensemble cohérent que nous désignerons comme des loisirs de prédation. Le choix de ce terme est principalement basé sur la dimension immersive et symbolique commune à ces activités, que nous présenterons plus en détails dans le chapitre 5 : Loisir, ordre moral et passeurs.

QUESTION DE RECHERCHE

La rédaction linéaire d'un cadre théorique et de la question de recherche qu'il veut servir est un exercice intellectuel très malhonnête. Il consiste à présenter comme purement livresque une réflexion qui s'est, en fait construite dans un aller-retour constant entre la bibliothèque et le terrain : les deux pieds dans la boue, courant après les sangliers, préparant des truites au barbecue ou écoutant les histoires qui s'échangent autour d'une soupe d'ortie. De ces allers-retours sont nées de nombreuses questions. Nous avons cherché à savoir ce que faisaient concrètement les pratiquants de chasse, de pêche, de cueillette et de naturalisme au cours de leurs activités de loisir. Nous avons voulu comprendre comment ces activités participaient au modelage de l'espace qu'est l'estuaire de la Seine, et comment elles étaient perçues par les professionnels gestionnaires. Nous avons voulu comprendre la force de l'engagement de ces pratiquants dans leurs loisirs et dans leurs actions de bénévolat. Ce sont toutes ces interrogations qui ont guidé nos lectures sur la base desquelles nous affirmons :

- Que les activités de chasse, de pêche, de cueillette et de naturalisme peuvent être vécues comme des loisirs sérieux ;
- Qu'elles ont contribué à mettre en place la préservation de la nature, faisant des pratiquants des jardiniers actifs de leur planète ;
- Qu'elles forment dès lors un ensemble cohérent.

À travers notre travail de recherche, nous nous proposons de comprendre maintenant la place que tiennent ces loisirs dans la construction des convictions qui guident les actions de préservation des pratiquants et leur mise en cohérence à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

À travers notre revue de littérature des différents travaux portant sur les pratiques de chasse, pêche, cueillette et naturalisme, nous avons essayé de montrer les liens entre les milieux professionnels et bénévoles. Ainsi, toutes ces activités partagent la caractéristique de mêler des engagements associatifs à la gestion de la nature, qui est aujourd'hui devenue une question de politique publique. Les pratiques de loisir de chacune de ces activités peuvent cependant être qualifiées de *casual leisure*, *project-based leisure*, ou *serious leisure* en fonction du degré d'implication des participants. Au sein des loisirs sérieux, une part des activités peut être considérée comme un hobby, une activité bénévole, ou de l'amateurisme en fonction des relations entretenues avec le public ou les professionnels au moment de son exercice. Le « sérieux » de ces pratiques de loisir leur a permis d'acquérir le statut de moyen de gestion de l'environnement au moment de la mise en place de la protection de la nature. Les pratiquants

ont été responsabilisés, tant dans l'étude que dans la gestion. Davidson et Stebbins (2014) ont évoqué les liens entre la pratique des hobbies et les engagements bénévoles en faveur de la protection des terrains de jeux naturels. Nous nous proposons de développer cette analyse pour comprendre, par la méthode anthropologique, les liens entre la structure de ces activités et les conceptions de la nature qui guident les actions de conservation des pratiquants.

Ces entreprises bénévoles sont aujourd'hui contrebalancées par la professionnalisation du champ de l'écologie, qui vient remettre en cause l'expertise des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes. Ainsi, des professionnels s'opposent aujourd'hui aux pratiquants de loisirs. Ceux qui étaient reconnus comme experts luttent aujourd'hui pour faire reconnaître leur légitimité. Les savoirs d'hier, basés sur l'expérience de terrain, sont aujourd'hui regardés avec suspicion. Incontestablement, nous savons plus de choses aujourd'hui sur le fonctionnement des écosystèmes que nous n'en savions dans les années 1950. La naissance de l'écologie comme science a énormément apporté à la compréhension de la nature et de l'interdépendance des espèces entre elles, liant ainsi la survie des espèces à celle de leurs habitats. Pour autant, faut-il récuser l'ensemble des connaissances des pratiquants de loisir sur leur environnement ? Faut-il leur retirer, en même temps que la reconnaissance de leur expertise, leur légitimité à prendre des initiatives politiques et à tenir un rôle de jardinier actif ?

Il nous semble que pour mieux comprendre les relations entre professionnels et pratiquants de loisir, nous devons nous intéresser à la notion même de loisir. Sa définition dans le sens commun, comme une activité purement hédoniste, voire égoïste, pourrait être une des sources d'incompréhension et de tensions entre les personnes rémunérées pour protéger la nature et les passionnés qui souffriraient dès lors d'un déficit de légitimité. Dès lors, nous proposerons d'étudier la figure hybride qu'est le *devotee worker* dans la perspective du loisir sérieux. Elle est l'aboutissement professionnel de la passion et pourrait permettre, à travers la pratique du loisir, de mettre en cohérence les jardiniers professionnels et bénévoles de l'estuaire de la Seine. Dans son travail sur l'écologisation des loisirs de nature, Ginelli (2015) évoque une figure comparable, celle de l'utilisateur-expert : « *Par rapport à leurs pairs, ces personnes ont la particularité de s'inscrire également dans des réseaux associatifs, mais aussi professionnels, où l'écologie est centrale et appréhendée de façon experte. Ceux-ci leur permettent de relire des savoirs d'usage et des éthiques sportives pour les conforter scientifiquement. Ces usagers-experts sont les mieux placés pour désamorcer, au moyen d'arguments scientifiques et de dispositifs de mesure alternatifs, des oppositions de principe et ainsi déconstruire les catégorisations a priori des « bons » et des « mauvais » usages environnementaux.* » (Ginelli, 2015, p. 316). Nous chercherons ainsi à comprendre qui peuvent être ces hybrides, que nous

appelons des passeurs, qui permettraient, à travers la pratique des loisirs, de réinterroger les oppositions binaires et de concevoir les professionnels et les pratiquants de loisir non plus comme deux groupes opposés mais comme un continuum d'acteurs tous impliqués dans un jardinage cohérent de l'estuaire de la Seine.

Nous tenterons finalement ici d'infirmer ou de confirmer trois hypothèses :

Hypothèse n°1 : Les engagements bénévoles des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes en faveur de la préservation de l'environnement sont liés à la pratique de ces activités comme des loisirs sérieux.

Le loisir sérieux permet le développement d'une carrière de pratiquant, l'acquisition de compétences à force d'entraînement, le développement d'un éthos spécifique et d'un sentiment d'appartenance. Ces caractéristiques ne sont pas sans rappeler celles de la passion, décrite par Bromberger (1998) comme une avidité face à la pratique de loisir pour laquelle on ne compte plus ni les heures ni l'argent. Nous faisons l'hypothèse que l'implication des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes dans les programmes d'étude, de gestion et de valorisation de l'estuaire de la Seine est basée sur un rapport passionnel à un loisir sérieux vécu comme un hobby ou une activité amateur, et transformée en bénévolat pour la préservation d'un terrain de jeu qui est aussi un bien commun.

Hypothèse n°2 : Les pratiques de chasse, pêche, cueillette et naturalisme relèvent d'un besoin de reconnexion à la nature conçue comme sauvage.

La littérature sur ces loisirs les présente comme des moyens de s'approprier un territoire, mais aussi de nouer des liens plus intimes avec des espèces animales ou végétales. En apprenant à connaître les noms des espèces naturelles, mais surtout en les traquant au cours de leurs loisirs, les chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes participeraient à construire une conception particulière de la nature qui vise le contact avec le sauvage. La nature locale et ordinaire est magnifiée par la relation d'intimité créée lors des activités de loisirs, ce qui fonde la volonté pour les pratiquants de protéger les espèces naturelles qui font office de partenaires de jeu.

Hypothèse n°3 : Le loisir peut être un outil de mise en cohérence des projets de jardinage de l'estuaire de Seine quand il est utilisé par des passeurs pour ouvrir le dialogue entre les différents acteurs de l'environnement.

Une partie des professionnels de la gestion sont des travailleurs passionnés qui cumulent le statut légitimé d'expert dans le domaine de l'environnement et celui de pratiquant de loisir sérieux. Ils peuvent faire office de passeurs capables de mettre en lumière les valeurs communes des uns et des autres afin de permettre leur collaboration dans des projets au profit de la nature de l'estuaire.

Pour tester ces hypothèses, nous proposons une méthodologie multiple, mêlant l'observation ethnographique, l'entretien compréhensif et le questionnaire. Nous espérons ainsi disposer des données anthropologiques et sociologiques nécessaires pour comprendre, dans la relation intime à la nature créée au cours de la pratique de loisir, les ressorts d'un jardinage de la nature à l'échelle de l'estuaire.

MÉTHODOLOGIE

Chapitre 3 : Un estuaire en mosaïque

À propos des travaux de l'École de Chicago, Howard Becker (1986) écrivait ceci : « *Ces chercheurs perçurent les relations entre les divers sujets sur lesquels ils travaillaient. Ils saisirent surtout les liens profonds et étroits des problèmes étudiés avec la ville en général et avec Chicago en particulier. Quel que soit l'objet étudié, le chercheur de l'École de Chicago postulait que ses caractéristiques provenaient en partie de la singularité et du genre de ville où il surgissait.* » « *Quelles que soient les données [...] la recherche tenait toujours compte des particularités locales, découvrant les aspects vraiment caractéristiques du Chicago des années 20. En faisant cela, les études réalisaient partiellement une mosaïque détaillée et de grande complexité, dont la ville elle-même était le sujet, et ce « cas » pouvait servir à tester une grande variété de théories et à mettre en relation, quoique de manière imparfaite, une foule de phénomènes apparemment distincts* » (Becker, 1986, p.106). À la manière des chercheurs de l'École de Chicago, cette recherche cherche à apporter sa pièce à la mosaïque que les recherches sur les estuaires, et plus précisément l'estuaire de la Seine, constituent déjà. En effet, les études sur les cours d'eau ont pris de l'ampleur en France depuis les années 1970 et la mise en place par le CNRS de Programmes Interdisciplinaires de Recherches sur l'Environnement (PIREN) autour des grands fleuves (Rhône, Alsace, Garonne et enfin Seine). Le PIREN Rhône fait émerger, le premier, le concept d'hydrosystème¹. Les chercheurs impliqués vont dès lors de plus en plus aborder les environnements naturels comme des systèmes, voire des anthroposystèmes, questionnant ainsi la place qu'y tient l'Homme et redonnant aux sciences humaines et sociales une place de choix dans les programmes de recherche (Lévêque, 2011b). Un des objectifs des économistes, géographes, historiens ou sociologues est d'appréhender le rôle de régulation sociale des cours d'eau vers lesquels les foules affluent pendant les périodes de vacances. À l'heure où les politiques d'aménagement des villes s'attèlent à la reconquête des berges des fleuves, comprendre le lien des habitants à leur cours d'eau devient primordial. D'autant qu'on attend des scientifiques qu'ils répondent aux besoins des gestionnaires, qui font face à des citoyens de plus en plus concernés par les questions environnementales et avec qui il faut pouvoir dialoguer en évitant les conflits. Les recherches interdisciplinaires sont pourtant difficiles à maintenir, elles pâtissent de la difficulté des grands instituts nationaux de recherche

¹ Le concept d'hydrosystème identifie un système ouvert et régi par l'eau, il réunit l'ensemble des éléments naturels ou humains et leurs interactions.

disciplinaire à lâcher du lest sur leurs prérogatives. En région pourtant, se constituent des zones ateliers pour établir aux échelles locales des programmes de recherche action. Ainsi, le Groupement d'Intérêt Public Seine -Aval (GIP SA) est né en 2003 dans le prolongement d'un programme de recherche mis en place en 1995. Il est financé par les collectivités et établissements publics qui ont en gestion une part des espaces naturels liés à la Seine : Agence de l'Eau Seine-Normandie, Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre, Conseils régionaux de la Haute et de la Basse Normandie, Conseils généraux de l'Eure, de la Seine-Maritime et du Calvados, Union des Industriels de la Chimie, Communauté d'Agglomération du Havre (CODAH) et Métropole Rouen Normandie (MRN)¹. Une équipe y assure la mise en forme et en cohérence des résultats scientifiques et synthétise les travaux à destination des gestionnaires. C'est dans le cadre d'un des programmes gérés par le GIP SA que notre travail de thèse a été mené.

Après avoir financé au cours de deux programmes (Seine-Aval 3 et 4) des études sur la perception du bon état écologique des estuaires et l'appropriation du territoire estuarien à travers les loisirs nautiques, le jardinage ou la chasse, le GIP SA a financé, au sein du programme Seine-Aval 5, le projet « Public » portant sur l'association du public aux projets d'aménagement des milieux naturels. Notre enquête qualitative a été financée dans le cadre de ce projet coordonné par Sophie Allain, chargée de recherche à l'INRA et rattachée au CNRS. Nous avons répondu aux interrogations du GIP SA et de ses financeurs concernant le rôle des « passeurs » dans l'établissement d'un dialogue entre usagers, grand public et gestionnaires. La partie quantitative de notre étude a été financée par le réseau de recherche TERA qui souhaitait obtenir des informations sur les pratiques de prélèvement d'espèces naturelles par le grand public. Ces fonds nous ont permis de réaliser des déplacements réguliers sur le terrain pour mener à bien des observations et des entretiens, et d'embaucher un ingénieur d'études et des vacataires pour la retranscription des entretiens et la passation des questionnaires.

Ce faisant, nous avons participé à la mosaïque d'études de l'estuaire de la Seine construite par nos homologues géologues, écologues, hydrologues, géographes, historiens, sociologues, anthropologues ou ethnobotanistes. Nous apportons une pierre à cet édifice qui a vocation à rassembler les scientifiques au-delà de leurs champs disciplinaires, au service d'un double objectif : heuristique d'abord et pratique ensuite. En effet, les résultats présentés dans cette thèse ont vocation à guider la réflexion des membres financeurs du GIP SA quant à la

¹ Présentation de l'institution Seine-Aval [en ligne], consultée le 21/01/2017, disponible à l'adresse : <http://seine-aval.crihan.fr/web/pages.jsp?currentNodeId=18>

légitimité accordée aujourd'hui aux bénévoles chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes impliqués dans la gestion des milieux naturels.

Notre territoire de recherche a donc été longuement décrit par les chercheurs qui nous ont précédée au sein des programmes du GIP SA, et principalement dans les projets :

- « Enfants du fleuve », qui s'est intéressé à la définition de l'estuaire en tant que paysages vécus et perçus (Sirost et al, 2012)
- « Séquana », qui à travers l'étude de la chasse au gabion (Machemehl, Sirost, 2012), du jardinage associatif (Letourneur, Sirost, 2012), des bases de loisir et de la perception des végétaux, a permis de définir, là encore par mosaïque, la construction sociale de l'estuaire comme territoire.
- Enfin, « Usages Récréatifs » (Sirost, Féménias, 2012) a permis de revenir sur le passé de l'estuaire comme lieu de villégiature prisé des romantiques et des canotiers, un passé de guinguettes et de baignades qui s'est transformé en des usages festifs, populaires et urbains du fleuve à travers l'Armada de Rouen, sa foire Saint-Romain ou les 24 heures motonautiques¹.

Le terme d'estuaire, pourtant n'est pas utilisé par ceux qui l'habitent. Il renvoie à une définition propre aux sciences de la vie et de la terre, qui ont mis en place en premier les recherches sur le fleuve : l'estuaire est la partie du fleuve soumise à la marée. Il s'étale donc sur 150 km du barrage de Poses en amont à l'embouchure au Havre. Il existe d'autres définitions de l'estuaire telle que celle proposée par le géographe Bruno Lecoquierre (1998), qui conçoit l'estuaire comme les territoires qui entourent la seule embouchure du fleuve et sont reliés par le pont de Normandie. Nous adopterons quant à nous la définition plus sensible de nos collègues sociologues, ethnologues et historiens, en présentant ici un estuaire peuplé de pratiquants de loisirs mais aussi maillé par un réseau associatif riche. Dans ce chapitre, après avoir présenté notre terrain d'étude, nous montrerons comment nous avons participé à la mosaïque de l'estuaire par une mosaïque de méthodes dont la variété est indispensable pour saisir un espace aussi vaste et aux multiples facettes.

¹ L'Armada de Rouen est un large rassemblement de grands voiliers à Rouen. La foire Saint-Romain est une fête foraine qui se tient chaque automne sur les quais de Seine et depuis 2016 sur les esplanades entre les bassins du port maritime de Rouen. Les 24 heures motonautiques sont une course de motonautisme d'endurance autour de l'Île Lacroix au centre de la ville de Rouen. Le fleuve fait alors office de piste pour des bateaux pouvant atteindre les 210 km/h.

1. DÉFINIR L'ESTUAIRE

Pour appréhender un territoire, rien de plus efficace que de le parcourir. Nous proposerons donc ici une itinérance en onze étapes le long du fleuve. Dans un second temps, nous présenterons comment nous avons découpé le territoire pour échantillonner notre recueil de données selon un zonage basé sur des critères qualitatifs et administratifs.



Carte 2 - Repérage des sites emblématiques de l'estuaire de la Seine, Google My Maps

1.1. Promenade le long de l'estuaire, découverte d'un territoire vécu

L'itinérance proposée ici s'appuie sur les travaux de nos prédécesseurs (Dégremont, Lévêque, 2012 ; Armani et al, 2015 ; Sirost et al, 2012) ainsi que sur nos propres observations. Nous y mettons en avant les éléments nécessaires à la compréhension de notre travail : les pratiques de prédation, mais aussi certains enjeux localisés dans l'estuaire et les aspects paysagers et environnementaux qui animent les discussions des gestionnaires et des associations de protection de la nature.

Poses et la côte des Deux-Amants



Image 4 - Côte des Deux-Amants, © M. C. Bellenger. Au premier plan, des randonneurs et parapentistes, en contre bas, l'écluse et le barrage de Poses sur la Seine

C'est à Poses que le barrage, construit par Gustave Eiffel entre 1862 et 1886, bloque l'effet de la marée et marque la limite amont de l'estuaire de la Seine. Une écluse et une passe à poisson permettent aux péniches comme à la faune aquatique de poursuivre leur route vers Paris. Le barrage est surmonté d'une promenade accessible aux visiteurs, et permet de relier les deux berges qui représentent deux facettes de l'estuaire. Sur la rive droite s'élève la côte des Deux-Amants. Une légende locale raconte que sur ce coteau calcaire, un jeune prétendant tenta d'obtenir la main de sa belle en la portant jusqu'au sommet pour finalement y mourir d'épuisement. Le site est protégé et géré par le conservatoire des espaces naturels qui y entretient coûte que coûte les quelques spots de violette de Rouen qui s'y trouvent. Cette fleur est endémique de la région et tend aujourd'hui à disparaître. Elle ne pousse que sur les éboulis calcaires et sa préservation nécessite parfois d'en recréer artificiellement. Le site est l'objet de toutes les attentions et l'on cherche avant tout à en préserver la naturalité en évitant les passages

trop fréquents des pratiquants de loisirs de plein air qui risqueraient de déranger la faune et la flore. De l'autre côté de l'eau par contre, le tourisme bat son plein. D'anciennes carrières d'extraction de sable ont été transformées dans les années 1970 pour devenir des bases de loisir balnéaires. À partir de 1965 en effet, les logiques d'urbanisme prévoient dans l'aménagement du territoire la mise en place de bases de plein air et de loisir (BPAL) pour satisfaire les besoins des populations urbaines (Sirost et al, 2012). L'utilité sociale vient servir



Image 5 - Violette de Rouen, © M. C. Bellenger

l'utilité environnementale puisque ce sera l'occasion pour les carrières de réaménager leurs exploitations, mises en eau et naturalisées. Les lacs de Poses proposent aujourd'hui de nombreux loisirs (baignade, ski nautique, pédalos, etc.). C'est un lieu apprécié des pêcheurs et des plaisanciers. Les naturalistes, en revanche, préfèrent aller observer les nombreux cormorans de la réserve ornithologique de la Grande Noé toute proche. Ceux-ci regardent parfois avec condescendance ceux qui préfèrent à l'observation de la faune caractéristique de l'estuaire la serre tropicale Biotropica installée auprès des plages artificielles, du camping et du golf.

Le barrage de Martot

Le barrage de Martot est situé sur l'Eure, qui rejoint la Seine un peu plus en aval. Terminé en 1864, il fut en partie supprimé entre 1938 et 1943, ce qui n'a pas été sans conséquence. La suppression a fait baisser le niveau d'eau du fleuve (Dégremont, Lévêque, 2012). Ces événements reviennent aujourd'hui sur le devant de la scène alors que les pêcheurs, qui fréquentent beaucoup l'amont du barrage, s'inquiètent des



Image 6 - Barrage de Martot, © M. C. Bellenger

projets d'effacement de l'ouvrage. En effet, dans le cadre de leur programme de continuité écologique, les gestionnaires de cette rivière envisagent sérieusement la destruction du barrage pour permettre une circulation plus fluide de la faune aquatique. Pour les pêcheurs de l'AAPPMA locale, cette destruction causera une baisse significative du niveau d'eau dans l'Eure, et la disparition de ce site de pratique très prisé. La pêche est effectivement un loisir important dans l'estuaire de la Seine. Le fleuve en lui-même pâtit d'une mauvaise image. Il a eu la réputation d'être un égout à ciel ouvert et même si les poissons retrouvés le ventre en l'air, tués par la pollution, sont maintenant bien loin, les souvenirs sont toujours là. La Seine subit encore une interdiction de prélèvement du poisson à cause de la pollution aux PCB. Dans l'estuaire, la pêche de loisir en Seine reste rare. Contrainte par les marées, par la qualité de l'eau, par le trafic fluvial et des chemins de halage souvent peu accessibles, on lui préfère la pêche sur les affluents, comme à Martot, ou sur les étangs.

Elbeuf

Cette petite ville au passé industriel appuie aujourd'hui son économie sur la zone commerciale de Tourville-la-Rivière et sur l'usine Renault de Cléon toutes proches. Là encore, l'eau est un support de loisir important. Un bras mort de la Seine, et un peu plus loin l'étang de Bédane sont des sites de pêche et d'activités nautiques proposées aux enfants des écoles de la ville. Mais Elbeuf s'illustre aussi par le dynamisme de son muséum d'histoire naturelle. Récemment rénové par la Métropole Rouen Normandie, il a pris le nom de « Fabrique des Savoirs » et a rouvert ses portes en 2010 dans les anciens bâtiments des usines textiles qui ont fait vivre la ville. La muséographie fait d'ailleurs la part belle à cette histoire industrielle, mais met aussi en valeur un patrimoine bien plus ancien, avec en 2014 une exposition sur « La Seine au temps des mammouths ». Le muséum est en lien avec la ville et organise des animations pour les jeunes publics en partenariat avec les écoles et la Maison des Jeunes et de la Culture. Il est, depuis sa création, en partenariat avec une petite société savante, la Société d'Étude des Sciences Naturelles d'Elbeuf (SESNE), à l'image du partenariat entre le muséum de Rouen et la SASNMR. Les présidents successifs de la société savante ont quasiment tous occupé en même temps le rôle de conservateur du muséum. C'est encore le cas aujourd'hui.



Image 7 - Animation grand public à la Fabrique des Savoirs, © M. C. Bellenger. Soirée spectacle sur la thématique du dodo dont un squelette vient d'être offert au muséum par la famille d'un collectionneur.

Rouen

La ville de Rouen est le chef-lieu du département de Seine-Maritime et jusqu'à la réunification des régions Haute et Basse Normandie, elle était la capitale régionale. Rouen a la particularité d'être la seule ville de l'estuaire à être traversée par la Seine. Le fleuve y est une barrière entre une rive droite au cœur historique touristique et une rive gauche plus moderne. Occasionnellement cependant, le fleuve devient le centre de la ville à



Image 8 - Quai de Seine, Rouen rive gauche, les parkings ont laissé place à des espaces verts, source : <http://www.paris-normandie.fr/actualites/en-images/la-prairie-saint-sever-IC994802>

l'occasion de grandes manifestations. La plus impressionnante d'entre elles reste l'Armada de Rouen pendant laquelle les quais accueillent des voiliers du monde entier. Chaque année, le fleuve devient le stade des 24 heures motonautiques, une course de bateaux lancés à grande vitesse autour de l'Île Lacroix. Enfin, la foire Saint-Romain s'installe chaque année, à la fin du mois d'octobre, au bord de l'eau. Depuis quelques années, la ville a fait de gros travaux de réaménagement de ses quais. Les parkings ont laissé la place à des espaces verts qui s'étalent jusqu'aux bassins du port de Rouen et ses anciens docks ont été réhabilités en restaurants, bars et autres lieux de loisirs. Le port réintègre ainsi peu à peu la ville. L'esplanade Saint Gervais, située entre deux bassins du port accueille depuis quelques années des concerts gratuits pendant l'été, et depuis 2016, la foire Saint-Romain. La Seine reprend ainsi de la valeur aux yeux des Rouennais au gré des politiques volontaristes de la Métropole Rouen Normandie, qui cherchent à faire de ces quais un nouveau poumon vert dans une ville où ces espaces sont par ailleurs assez rares.



**Image 9 - Les 24 heures motonautiques de Rouen, CC BY-SA 3.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=131848>**

Le port de Rouen, géré par l'établissement public Grand Port Maritime de Rouen (GPMR) est le premier port céréalier d'Europe. Sa présence marque une rupture dans les paysages du fleuve. Les péniches, les ponts bas et les îles de l'amont de Rouen laissent la place à des berges endiguées, un chenal régulièrement creusé et des bateaux porte-conteneurs. Leur navigation dans les méandres est confiée à des pilotes de Seine, spécialistes de ces zones difficiles à manœuvrer. Pour nombre de poissons, les bassins du port de Rouen sont une des premières zones de répit que leur donnent les berges bétonnées du fleuve au cours de leur remontée. Les bassins du port sont donc prisés des pêcheurs. Ils se livrent en effet à une pratique urbaine et mobile de la pêche appelé le « street fishing », une pêche en no kill appréciée des plus jeunes pêcheurs.

La Bouille

Le petit village de La Bouille est très prisé des touristes pour sa proximité directe avec la Seine, son charme désuet et ses galeries d'art. Il est relié à la boucle de Roumare, de l'autre côté de l'eau, par le bac. En aval de Rouen, en effet, les ponts se font rares. Il faudra attendre 1960 et la construction du pont de Tancarville pour traverser la Seine en voiture en aval de Rouen. Suivront le pont de Brotonne en 1977 et celui de Normandie en 1995. Avant cela, les liens entre rive droite et rive gauche sont assurés comme ils le sont encore à la Bouille, par bateau. C'est en fait le développement de l'automobile qui va éloigner les individus d'un côté et de l'autre de l'eau (Lecoquierre, 1998). Le fleuve apparaît de plus en plus comme une barrière.

Jumièges

À l'image de Poses, Jumièges abrite une base de plein air et de loisir située dans une ancienne carrière ainsi réhabilitée. Mais on y trouve aussi les restes d'une abbaye comme on en trouve d'ailleurs plusieurs le long de la Seine. Comme axe de transport, le fleuve était une ressource importante pour les moines qui se sont installés tout au long du cours d'eau. La boucle propose également une « route des fruits », un parcours mis en valeur par le parc naturel régional. Les touristes peuvent y profiter de nombreux vergers séparés de la Seine par le seul chemin de halage. On

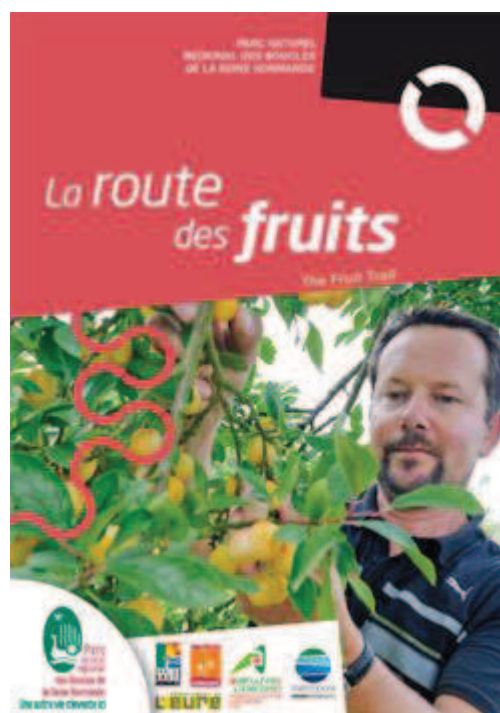


Image 10 - Guide de la route des fruits proposé par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

peut y acheter directement au producteur, entre autres fruits, des pommes ou des poires qui font la fierté de la gastronomie normande, ou aller les cueillir soi-même.

Rives-en-Seine



Image 11 - Le mascaret sur les quais de Caudebec-en-Caux, édition Huon, vers 1960

La commune de Rives-en-Seine est née du regroupement des communes de Caudebec-en-Caux, Saint-Wandrille-Rançon et Villequier. Longtemps reliée à l'autre rive par le bac, la commune de Caudebec-en-Caux s'est vue complètement modifiée par la construction du pont de Brotonne en 1977, qui relie maintenant les deux

rives. Jusqu'au début des années 1960, la commune de Caudebec était très prisée pour son mascaret. Au moment des grandes marées, la vague pouvait devenir impressionnante et venait s'écraser contre les quais de Caudebec où se pressaient les curieux qui ne craignaient pas d'être mouillés. L'endiguement des berges du fleuve et le creusement du chenal a complètement modifié la dynamique hydraulique : le mascaret a aujourd'hui disparu. Le phénomène hante encore les ouvrages touristiques et on lui a fait la part belle dans le tout nouveau MuséoSeine ouvert à Rives-en-Seine au cours de l'année 2016. Le musée présente l'estuaire de la Seine et son histoire, et explique le processus d'artificialisation qui a fait disparaître ce phénomène naturel qui était devenu une attraction populaire. La commune est surtout connue pour avoir été le lieu de résidence de Victor Hugo, un musée lui est d'ailleurs consacré à Villequier. Mais l'écrivain n'est pas le seul artiste à avoir parcouru l'estuaire et à s'en être inspiré. Gustave Flaubert ou Guy de Maupassant ont relayé dans leurs récits la magie de la nature sauvage de l'estuaire en évoquant par exemple ses marais hostiles mais fertiles (Sirost, Féménias, 2012). Ces figures de la littérature font la fierté des habitants de l'estuaire. Les Rouennais ont d'ailleurs choisi le nom de Flaubert pour nommer leur dernier pont construit en 2008. L'estuaire inspire les artistes et, après les romantiques, ce sont les peintres impressionnistes qui vont contribuer à faire rayonner ses paysages. Des peintres comme Monet ou Pissaro sont venus ici trouver l'inspiration dans les couleurs changeantes de l'eau et du ciel souvent instable. La ville de Rouen, comme le reste de la région, appuie beaucoup son développement touristique sur la

place qu'elle tient dans la peinture. La « Cathédrale de Rouen », « Les coquelicots » et « Les nymphéas » de Monet, connus à l'international, sont nés dans l'estuaire.

La Boucle de Brotonne

De l'autre côté de l'eau, en passant le pont de Brotonne, on accède à la boucle et à la forêt du même nom. C'est ici que s'est installée la maison du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande qui portait à sa création le nom de parc de Brotonne. Créé en 1974, dans un contexte de crise économique mais d'émergence des questions



Image 12 - Exposition de légumes anciens, Fête des légumes oubliés, La Haye de Routot, © M. C. Bellenger

environnementales, il a vocation à protéger un cœur de verdure entre les deux pôles industriels que sont Rouen et Le Havre (Armani et al, 2015). Il rassemble désormais 82 communes et une commune associée, signataires de sa charte, et tente de préserver et de valoriser le patrimoine naturel autant que culturel et paysager. Au sud de la forêt de Brotonne, la Haye de Routot est la première étape de cette promenade depuis laquelle on ne peut pas voir la Seine. Située à l'intérieur de la boucle, elle est séparée de l'eau par la forêt. Pourtant, ce petit village est devenu, grâce au dynamisme de quelques passionnés, une halte de choix pour les visiteurs. Le cœur du village abrite un four à pain traditionnel, un musée du sabot ainsi qu'une église et son cimetière où trônent deux ifs millénaires. Mais c'est surtout pour son rôle important dans la promotion de la cueillette que nous nous sommes intéressée à ce village. On y trouve une chaumière normande, surnommée « La Chaumière aux Orties », qui sert de salle d'exposition et de librairie spécialisée dans les plantes sauvages et le jardinage écologique. Derrière le bâtiment, un verger conservatoire et un jardin présentant les plantes sauvages locales, notamment comestibles et médicinales, servent de support à des ateliers découverte. Deux fois par an, une association locale organise des fêtes qui réunissent près de 3000 visiteurs sur le week-end : la Fête des

légumes oubliés à l'automne et les Orties Folies¹ au printemps. Les expositions présentées dans la Chaumière aux Orties ont pour thème principal les relations entre le patrimoine historique et culturel et le patrimoine naturel. L'ethnobotaniste Didier Bouillon avait choisi le village et ses



Image 13 - Haies anastomosées, ©TDPP Versailles, 2013

alentours comme atelier laboratoire pour ses étudiants de l'École du paysage de Versailles. Pendant des années, il a mené avec eux des recherches sur les éléments paysagers remarquables de cette boucle de la Seine, à l'image des arbres têtards, des clos masures, ou de ces haies anastomosées, aux silhouettes fantasmagoriques dont on sait encore très peu de choses.

Le Marais Vernier



Image 14 - Veau Highland du Marais Vernier, © M. C., Bellenger

Le Marais Vernier est un méandre fossile de la Seine. Il a récemment obtenu le label Ramsar qui rassemble les zones humides d'intérêt international. Le cœur du marais a la particularité d'abriter une tourbière, la plus grande de France. Ce milieu, particulièrement riche en biodiversité, a souffert des tentatives d'assèchement du marais dans les années 1950. Une ferme modèle s'y installe alors pour faire la démonstration de la conversion de cette zone inculte en site de

production céréalière intensive. Ce fut un échec cuisant et la ferme modèle devint le modèle de ce qu'il ne fallait justement pas faire. Le marais est connu pour ses maisons normandes en toit

¹ Les « Orties Folies » sont une manifestation qui met à l'honneur l'utilisation des plantes sauvages et la gastronomie locale, de même que la protection de la nature à travers le jardinage écologique notamment.

de chaume. Avec ses nombreux pommiers, il offre une image d'Épinal d'une Normandie fantasmée, aujourd'hui menacée par des constructions modernes en décalage avec l'architecture traditionnelle.



Image 15 - Coucher de soleil sur le Marais Vernier, © C. Moumaneix

Le paysage naturel a également beaucoup évolué depuis les années 1970 et l'introduction de bœufs Highland dans la réserve naturelle située en cœur de marais et gérée par le parc naturel régional. À l'initiative de l'écologue conservateur de la réserve, ces bœufs ont été introduits pour mettre en place une gestion par pâturage extensif¹. Devant les résultats plus que positifs sur l'état de la biodiversité du marais, les bœufs ont été rejoints par des chevaux de Camargue. Ces bœufs roux aux larges cornes et ces chevaux blancs sont devenus une part non négligeable du paysage actuel du Marais Vernier, et sont directement acteurs de sa gestion. Le site est également un exemple de la cohabitation pacifique, même si le compromis est toujours

¹ Le pâturage extensif est une méthode d'élevage dans lequel la densité d'animaux à l'hectare est très faible. Ces élevages permettent d'entretenir des espaces naturels. En s'alimentant par eux-mêmes, les bêtes maintiennent les milieux ouverts (c'est-à-dire évitent le développement des friches et des forêts). On sélectionne des races dites rustiques particulièrement résistantes aux conditions difficiles.

fragile, entre la pratique de la chasse et la préservation des milieux. On y pratique la chasse au gibier d'eau sur des terrains privés, et les chasseurs sont régulièrement sollicités par le parc pour participer à la régulation des populations de sangliers dans les réserves naturelles. Dans les années 1990, la zone a été classée parmi les sites Natura 2000. Une association de propriétaires chasseurs, d'abord opposée au projet, a finalement participé à la rédaction de la charte de préservation, scellant ainsi un partenariat d'importance entre le parc et les usagers et habitants du marais.

La réserve naturelle de l'estuaire

Au pied du pont de Normandie, s'étend la réserve naturelle de l'Estuaire de la Seine. Créée en 1997, sa gestion a été confiée à la Maison de l'Estuaire. Cette association avait alors vocation à faire dialoguer les différents usagers de cet espace naturel d'exception. Les roselières, les marais, les prairies humides de cet espace sont en effet le site de nombreuses pratiques agricoles, cynégétiques et naturalistes. Depuis sa création, le gestionnaire peine à établir des plans de gestion qui satisfassent tous les acteurs. À l'origine pourtant, tous les usagers s'étaient accordés autour de l'idée de préserver ce site du développement industriel, et notamment des projets d'extension du port du Havre. Depuis, la situation s'est envenimée et les relations entre usagers sont très tendues. Les chasseurs veulent pouvoir maintenir les activités de chasse au gabion alors que des associations naturalistes souhaiteraient voir la pression de chasse diminuer. Pour les agriculteurs, les enjeux portent sur la gestion des niveaux d'eau dans la réserve. Le site est par ailleurs exceptionnel en termes d'espèces naturelles et est notamment situé sur le parcours des oiseaux migrateurs. De nombreux oiseaux nichent dans la réserve à l'image du butor étoilé, considéré comme une espèce patrimoniale et dont la présence a été le sujet de projets de préservation.

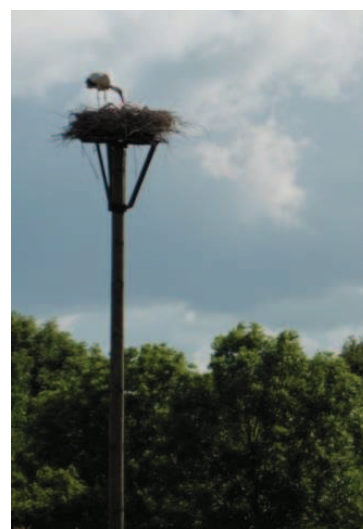


Image 16 - Mât installé dans la réserve pour faciliter l'installation des cigognes, © M. C. Bellenger



Image 17 - Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, © M. C. Bellenger. À l'arrière-plan, le Pont de Normandie.

Le Havre

La ville du Havre et ses habitants sont plus liés à la mer qu'au fleuve. Longtemps directement liée à la ville d'Honfleur, sur l'autre rive de l'embouchure, par un service régulier de ferry, la ville est aujourd'hui séparée de sa voisine touristique. Rasée pendant la guerre, la ville a été reconstruite selon les plans de l'architecte Auguste Péret et finalement classée au patrimoine mondial en 2005. La ville s'est lancée, comme la Métropole Rouen Normandie, dans des politiques de gestion différenciée¹ des espaces verts dites « zéro phyto »² et fait la promotion du jardinage urbain. Dans la rue Auguste-Comte, des morceaux de trottoir ont été végétalisés à la demande des habitants pour leur permettre de jardiner la rue. La ville a été précurseur en

¹ La gestion différenciée permet de gérer les espaces verts des villes en y appliquant des intensités d'entretien différentes favorisant la biodiversité. On peut par exemple ne tondre que les surfaces enherbées les plus proches des trottoirs et laisser l'herbe monter aux pieds des arbres.

² Le zéro phyto est une démarche de gestion d'espaces verts dans laquelle on élimine l'utilisation des produits chimiques tels que les pesticides.

réhabilitant ses docks en centres de commerce et de loisirs, ouverts en 2009, et en proposant en plein centre-ville des activités nautiques dans les anciens bassins du port. Dans le vaste parc de Rouelles, la communauté d'agglomération propose toutes les deux semaines des ateliers « conseil aux jardiniers » animés par un maître composteur¹. Cet ancien horticulteur promeut aujourd'hui l'usage du compost pour un jardinage écologique et fait aussi la promotion des plantes sauvages comme alliées du jardinier ou du cuisinier.



Image 18 - Trottoir végétalisé de la rue Auguste-Comte, Le Havre, © M. C. Bellenger

Au terme des trois principales enquêtes menées sur l'estuaire de la Seine, Séquana, Usages récréatifs, et Enfants du fleuve (Sirost et al, 2012), il est ressorti plusieurs résultats d'ensemble qui invitent à penser l'estuaire comme un territoire approprié. D'abord, même s'il n'est pas mentionné, l'estuaire est un territoire vécu par ses habitants qui partagent une

¹ Ancien horticulteur, il a rejoint la Communauté d'Agglomération du Havre pour gérer l'utilisation du compost par la ville et promouvoir les composteurs individuels et l'utilisation de leur produit par les particuliers.

expérience comparable d'un paysage marqué par la présence du fleuve : « *L'estuaire ne se dit pas, mais il s'éprouve à travers des sensations physiques des émotions, des imaginaires collectifs, des symboles, des compositions paysagères, de la matière (boue, eau, brouillard...).* » (Sirost et al, Séquana, 2012, p.168). Le temps changeant lié aux effets de la marée, les coteaux calcaires qui réfléchissent un rayon de soleil au-dessus de la vallée, la difficulté de passer d'une rive à l'autre, sont des exemples de ces manifestations de l'estuaire intégrées à l'imaginaire collectif des habitants. Son appropriation se lit à travers les activités qu'on y mène. On s'en approprie des morceaux, ici un site de camping, là une mare de chasse, ici un morceau de jardin ouvrier, au Havre un bout de trottoir revégétalisé. Ceux qui investissent leur environnement, urbain ou rural, contribuent à inventer l'estuaire, ils le manipulent, le modèlent, ou selon le terme de Gilles Clément (2011), le jardinent. À travers le concept de jardin planétaire, Gilles Clément invite à prendre en compte la diversité des êtres sur la planète et le rôle de l'homme comme gestionnaire de cette diversité : « *Le jardin planétaire est une manière de considérer l'écologie en intégrant l'homme -le jardinier- dans le moindre de ses espaces.* »¹. Ainsi, tous les habitants de l'estuaire, en choisissant de fleurir leurs balcons, en tolérant les plantes sauvages sur leurs trottoirs, en prélevant des poissons dans les bassins du port de Rouen, en chassant des canards sur une mare de chasse, contribuent à jardiner cet environnement commun qu'est l'estuaire. Certains jardiniers, cependant, cherchent à faire entendre leur voix de façon plus organisée, plus spécifique et plus insistante : c'est le cas des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes que nous avons étudiés. Ils s'inscrivent dès lors dans un ensemble d'acteurs institutionnels ou individuels qui constituent un réseau de jardiniers, chacun apportant sa pierre à l'invention de l'estuaire. Dans la diversité des compétences, des intentions et des statuts, il est parfois difficile d'assurer une cohérence à cet ensemble. Quatre administrations contribuent à organiser et encadrer ce jardinage de l'estuaire sur son linéaire. Quatre collectivités territoriales qui ont la charge de la gestion des espaces communs et tentent d'imprimer certaines orientations au jardinage de leur zone d'influence (Carte 3).

¹ Source en ligne, consultée le 20/01/2017, disponible à l'adresse : <http://www.gillesclement.com/cat-jardinplanetaire-tit-Le-Jardin-Planetaire>

1.2. Zonage administratif de l'estuaire de la Seine

La Communauté d'Agglomération du Havre (CODAH), le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN), la Métropole Rouen Normandie (MRN) et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) correspondent à quatre ensembles de communes qui recouvrent la quasi-totalité du linéaire de l'estuaire, du Havre à Poses. Chacun d'entre eux présente une certaine cohérence territoriale en matière de politiques écologiques et économiques, et de jardinage de l'estuaire. De plus, ils présentent des lieux d'usages récréatifs et des milieux naturels qui en sont emblématiques. Pour assurer une représentation équilibrée des différents espaces de l'estuaire lors du recueil de données, nous avons choisi de nous appuyer sur ces découpages administratifs pour y répartir nos observations et nos entretiens.

La Communauté d'Agglomération du Havre (CODAH)

À la pointe de l'estuaire, la CODAH est plus tournée vers la mer que vers le fleuve, même si les conflits entre passionnés dans la réserve naturelle de l'estuaire se jouent souvent dans ses rues, investies par les manifestants. Son économie s'appuie avant tout sur l'acteur majeur qu'est le port du Havre, propriétaire d'une grande part des terrains de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine. Les ambitions d'expansion du port ont souvent agité chasseurs et protecteurs de la nature, unis pour protéger les espaces naturels qu'elles menaçaient. Pour y pratiquer des loisirs de nature, les habitants de la CODAH peuvent opter pour la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, le littoral, la forêt de Montgeon ou encore le Parc de Rouelles. La gestion des espaces verts est basée sur le principe de gestion différenciée et sur une politique « zéro phyto » mais la ville ne prévoit pas d'animations grand public autour de l'environnement pour communiquer largement sur ces questions.

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN)

Regroupant la communauté de commune Caux Vallée de Seine, la communauté de communes de Quillebeuf et la communauté de communes de Pont-Audemer, le parc empiète même sur 17 communes qui appartiennent aussi à la Métropole Rouen Normandie. Contrairement aux trois autres zones identifiées, le parc n'est pas une communauté d'agglomération. Si le parc cherche à développer son offre touristique, l'industrie qui guide

l'économie dans ce secteur reste l'industrie pétrochimique de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune qui n'est pas adhérente au parc et se trouve enclavée dans ce territoire par ailleurs majoritairement rural et forestier. Le parc ne manque pas d'espaces de nature comme le Marais Vernier, la forêt de Brotonne, celle de Roumare ou du Trait Maulévrier. La Seine représente une barrière importante dans cette zone où seuls les ponts de Brotonne et de Tancarville évitent aux automobilistes de devoir prendre le bac.

La Métropole Rouen Normandie (MRN)

Encore nommée Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA) au 31 décembre 2015, elle devient la Métropole Rouen Normandie début 2016 en prévision de la réunification des régions, faisant de Rouen une bonne candidate à la préfecture de la nouvelle région Normandie. Communauté très urbaine en son centre, elle s'est étendue pour couvrir un territoire beaucoup plus rural, et notamment deux boucles de la Seine faisant également partie du parc naturel régional. La Métropole ne manque pas de forêts qui maillent un territoire urbain dont on essaie de revaloriser les espaces industriels (quais, docks...) par des aménagements d'espaces verts sur les quais de Seine et l'organisation d'évènements majeurs tels que l'Armada de Rouen ou les 24 heures Motonautiques.

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE)

La CASE s'étale de la Seine jusqu'à la commune de Louviers plus au sud. Elle abrite la base de plein air et de loisir de Poses, le barrage de Martot, la côte des Deux-Amants. La CASE doit gérer des espaces naturels précieux et est à la tête d'un pôle « rivières » occupé par des projets de rétablissement de la continuité écologique. C'est aussi dans cette zone que la rivière Eure vient rejoindre le lit de la Seine. La partie nord de la CASE, traversée par le fleuve, appuie son économie sur le loisir (camping, serre tropicale, golf) et le tourisme de zones protégées (côte des Deux-Amants ou réserve ornithologique de la Grande Noé). Plus au sud, c'est l'industrie pharmaceutique et cosmétique qui représente la principale économie locale.

Nous avons choisi de ne pas couvrir la rive sud de l'embouchure et la commune d'Honfleur notamment. Au moment de l'enquête, cette partie de l'estuaire est encore dans une autre région, or la dimension politique et administrative est importante pour appréhender le réseau des associations et des établissements publics gestionnaires des milieux naturels. Les

politiques environnementales des deux départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, ainsi que celles de la région Haute-Normandie, ont une influence directe sur les capacités d'action des associations de chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes. Les subventions dont elles ont besoin pour perdurer dépendent souvent de leur participation à des programmes financés par les collectivités territoriales. Les quatre administrations que nous avons repérées participent par ailleurs directement aux actions de gestion, de sensibilisation du public, ou à l'étude des milieux naturels, des projets auxquels les pratiquants des loisirs étudiés cherchent à participer.

Il nous a parfois fallu nous éloigner de ces zones pour quelques observations ou entretiens. Il s'est rapidement avéré que nos interlocuteurs sur le terrain ne limitaient pas leurs actions à la proximité du fleuve, de même que certains loisirs (la chasse et la pêche principalement) s'organisaient à l'échelle départementale. En effet, nous nous sommes intéressée aux jardiniers de l'estuaire, des personnes qui s'investissent dans cet espace géographique mais qui ne s'y restreignent pas. Ainsi, notre terrain se définit bien mieux comme un ensemble d'acteurs reliés les uns aux autres par un investissement commun dans le jardinage d'un espace. Puisque l'espace de l'estuaire est multiple, à la fois en termes de milieux (coteaux calcaires, marais, roselières, milieux urbains ou aquatiques) ou en termes de statut de ses espaces (espaces verts des villes, jardins privés, zones Natura 2000, réserves naturelles, espaces naturels sensibles, etc.), la liste des jardiniers est variée. Nous nous sommes principalement intéressée aux chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes et aux associations qu'ils constituent, mais nous avons également dû prendre en compte, dans une moindre mesure, les autres acteurs qu'ils côtoient quotidiennement dans leur invention de l'estuaire de la Seine. On y retrouve les organismes reconnus comme gestionnaires des espaces naturels (l'Office National des Forêts, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conservatoire du Littoral, le Parc Naturel Régional, le Conservatoire des Espaces Naturels, etc.), les collectivités territoriales qui ont en charge leurs espaces verts et, dans le cas des départements, la gestion et la valorisation des espaces naturels sensibles, les associations de jardins ouvriers ou collectifs, mais aussi l'ensemble du grand public qui, par sa consommation, ses modes de transports, son adhésion aux politiques publiques, et par le jardinage de ses balcons et jardins privés contribue à modeler son environnement. Nous tenterons dans le dernier chapitre, en abordant les liens que tissent les pratiquants de loisir entre les différents acteurs, de représenter ce terrain comme un réseau.

2. L'OBSERVATION PARTICIPANTE

Une des premières façons d'aborder l'estuaire a été l'observation participante. Nous avons donc essayé de pratiquer la chasse, la pêche, la cueillette et l'observation naturaliste afin de comprendre comment ces activités s'organisaient dans la région, de mieux connaître chacune de ces pratiques, et éventuellement de comprendre ce qui pourrait constituer un point commun entre elles et agirait comme un socle de l'engagement des pratiquants en faveur de l'environnement. Notre première démarche a été de profiter des contacts établis par une collègue, Caroline Moumaneix, alors en post-doctorat au laboratoire CETAPS, pour l'accompagner au cours de son étude et rencontrer un ancien gestionnaire du Parc Naturel Régional qui a pu nous introduire auprès des chasseurs du Marais Vernier. Dès lors, présentées à l'organisateur des battues de destruction de sangliers mises en place dans la réserve naturelle des Manneville¹, nous avons été invitées à participer à plusieurs battues dans l'équipage des rabatteurs. L'activité de chasse est une activité difficilement accessible et même si le terrain auprès des chasseurs est toujours à négocier, leur approche s'est trouvée grandement facilitée par cette rencontre.

Beaucoup plus accessibles en revanche sont les sorties nature destinées à l'observation des oiseaux, des plantes et des insectes. En Normandie, la branche régionale de l'association France Nature Environnement (Haute Normandie Nature Environnement) édite chaque année un agenda d'animations et de sorties proposées par des animateurs bénévoles, gratuites et accessibles à tous, appelé l'Agenda du Hérisson. Nous nous sommes donc jointe à ces sorties pour découvrir l'observation naturaliste. Peu à peu, les réseaux se mettent au jour, et l'on entend parler, au cours d'une sortie nature, de stages de cuisine de plantes sauvages, d'un club de jardiniers, d'une fête de la nature. Nous avons combiné cette approche dite par « boule de neige » avec une approche plus volontariste pour étendre nos observations aux quatre zones de l'estuaire. En effet, les réseaux identifiés par boule de neige se limitent généralement à une seule zone administrative. Cette approche seule ne permet pas non plus de passer d'un loisir à l'autre facilement. À défaut de trouver sur le territoire des organisations centrées sur la pratique de la cueillette, nous avons approché des manifestations rassemblant des jardiniers. En effet, les groupes de pratique de jardinage, de cueillette ou de naturalisme sont souvent en réseau les uns

¹ La réserve naturelle des Manneville est une réserve naturelle nationale dont la gestion est confiée au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et située au cœur du Marais Vernier.

avec les autres. En revanche, les pêcheurs ou les chasseurs en sont isolés. Il nous a donc fallu multiplier les entrées, mais aussi les méthodes d'observation. Chacun de ces loisirs s'organise différemment, et il a fallu utiliser plusieurs approches différentes du terrain pour se joindre à la pratique des participants et passer par les trois postures de l'observation participante décrites par Junker (1960) : la participation totale, le participant qui observe, l'observateur qui participe. Chaque observation a été documentée par une grille d'observation (Annexe B), des photographies et quand c'était possible des documents d'acteurs (tracts, cartes, etc.).

2.1. Modes de participation

La participation totale

Dans le cadre de la participation totale, l'observateur n'est pas connu des autres participants. Il participe au même titre que n'importe qui. Les activités les plus faciles à rejoindre dans ces conditions sont celles proposées au grand public par les associations de protection de la nature ou les collectivités territoriales. Il s'agit le plus souvent d'animations naturalistes destinées à la sensibilisation du public à l'environnement (observation des plantes, des oiseaux, des mammifères forestiers...). Certaines associations de cueilleurs proposent également des animations pour apprendre à reconnaître les plantes sauvages comestibles et peuvent proposer des ateliers de cueillette et de cuisine. La plupart de ces activités sont gratuites. Par souci d'honnêteté, nous avons toujours choisi de nous présenter aux animateurs en fin de séance, ce qui nous a éventuellement permis de reprendre contact avec eux pour un entretien ou l'observation d'une activité qui ne serait pas ouverte au grand public.

Cette première approche du terrain nous a été d'une grande aide pour saisir les caractéristiques communes des loisirs étudiés en tant qu'activités physiques. À travers la pratique des activités naturalistes auprès d'un animateur spécialisé, on prend rapidement conscience de l'importance des techniques du corps mises en œuvre dans ces activités (Julien, Rosselin, Warnier, 2006). Alors que l'animateur reste en alerte, même pendant qu'il discute avec le public présent, le néophyte éprouve des difficultés à observer, écouter des oiseaux et *a fortiori* les identifier. L'analyse de ces premières observations a été aussi une analyse de nos propres sensations sur le terrain : perdre le sens de l'orientation, rester les yeux fixés au sol au lieu d'ouvrir le regard à l'environnement, ne pas entendre... Nous avons pu échanger au cours de ces animations avec les autres participants. Au cours de ces discussions informelles, nous

avons pu nous rendre compte à quel point ces sensations étaient partagées et constituaient en elles-mêmes une donnée de terrain précieuse. La liste des activités observées selon cette méthode est accessible en annexe C.

La participation totale atteint rapidement ses limites. Ce type d'observation ne nous permettait pas d'accéder à chacune des activités que nous voulions étudier. Nous n'avons pu avoir accès par cette méthode qu'à quelques manifestations de promotion des activités de loisir que nous étudions. Hormis les animateurs de ces sorties, nous n'avons pas côtoyé ici des pratiquants de loisir sérieux mais plutôt des personnes curieuses, intéressées par ces activités mais peu engagées, venues découvrir une activité en tant que *casual* ou *project-based leisure*. La chasse, et dans une moindre mesure la pêche, ne sont pas des pratiques observables sur le mode de cette participation totale dans la mesure où elles ne proposent que très peu d'accès au grand public. Ce mode d'observation nous a été très utile dans un premier temps, dans le cadre des recherches exploratoires, mais il est rapidement apparu que nous aurions besoin, pour participer aux activités réalisées entre passionnés, de nous présenter en tant que chercheuse et d'être acceptée comme un observateur qui participe.

L'observateur qui participe

Dans cette perspective d'observation, le statut de chercheur de l'observateur est connu des participants. Il participe alors à l'animation, à la réunion, au festival en essayant de faire oublier sa présence, mais les autres participants, ou *a minima* les animateurs et organisateurs de l'évènement, ont reconnu et accepté sa présence comme celle d'un chercheur. Tous les évènements au cours desquels nous avons cherché à faire remplir des questionnaires pour notre enquête quantitative n'ont pu être observés qu'en tant qu'observateur qui participe. Notre casquette de chercheuse était alors de toute façon dévoilée. C'est aussi le cas de toutes les activités ouvertes au public mais qui ne réunissent généralement que des initiés. Dans ce cas, il nous a été difficile de nous fondre dans le groupe qui n'a pu que remarquer la présence d'une nouvelle participante, nous obligeant à nous présenter pour expliquer notre présence et notre intérêt pour leur activité.

Dans ces cas, nos prises de contact avec les responsables de l'évènement nous ont permis d'en savoir plus sur sa mise en œuvre et ses coulisses. Nous retrouvons dans la liste des activités observées ainsi (Annexe D) des moments d'ateliers ou de sorties nature où nous avons pu pratiquer une activité de prédation, mais en étant cette fois identifiée par les participants puisque

nous les interrogeons aussi par questionnaire. La posture de l'observateur qui participe était nécessaire, par exemple, pour avoir accès aux formations proposées par les associations à leurs membres. De la même façon, c'est parce que nous avons créé des contacts avec les personnes rencontrées sur le terrain que nous avons été invitée à assister aux assemblées générales des associations auxquelles elles participent, des assemblées dont les dates sont rarement communiquées en dehors du cercle des adhérents et des principaux partenaires. Ces observations nous ont permis de mieux connaître l'organisation associative des loisirs que nous étudions. Dans ces conditions, le chercheur a bien plus facilement accès aux informations concernant l'organisation des activités ou les intentions des participants, qui sont généralement assez intéressés pour nous rencontrer, nous poser des questions sur notre recherche et répondre aux nôtres.

La principale limite de ce type de posture est le manque d'accès aux discours informels. Elle tient à la fois aux types d'évènements qu'elle permet d'observer et au statut révélé de l'enquêteur. Lors d'une formation, ou lors d'une assemblée générale, le principal discours que peut recueillir l'observateur est celui du maître de séance, président d'association ou formateur. Des membres de l'assistance peuvent parfois prendre la parole mais elle n'est pas équitablement répartie. Ce type de donnée sélectionne les discours que l'observateur peut entendre, qui revêtent dès lors un caractère officiel, maîtrisé, parfois loin de ce que peut être la réalité. Les discours informels se recueillent alors à la pause, ou au pot de l'amitié qui suit la réunion, mais là encore, la posture affichée d'observateur complique la tâche, d'autant que ces activités ne permettent pas, comme la pratique effective des loisirs, de créer une connivence suffisante pour que l'enquêteur fasse oublier son statut.

Le participant qui observe

La dernière posture utilisée est celle du participant qui observe. Il faut alors que l'observateur soit suffisamment bien connu et accepté dans le groupe pour être invité à participer à une activité de loisir. Personne n'ignore alors son statut de chercheur ni les raisons qui l'amènent ici, mais il est reconnu comme membre du groupe, partageant ses moments de loisir et de convivialité. Ce type de posture est inévitable dans le cas de l'observation de la chasse et de la pêche. Dans ces loisirs, les activités à destination du grand public sont beaucoup plus rares. La plupart des actions de sensibilisation organisées par les fédérations de chasse et de pêche sont à destination des enfants. Il faut donc négocier de façon à rejoindre les participants. La chasse est une activité particulièrement masculine et fermée. La pratique

nécessite un permis de chasser et l'initiation se fait assez jeune entre proches amis ou parents. Notre présence comme femme, chercheuse et néophyte ne pouvait pas passer inaperçue et nous avons dû composer avec ce statut et nous faire accepter autant que nous le pouvions en partageant leur activité. Sans permis de chasser, notre participation s'est trouvée limitée aux lignes de rabatteurs au cours des battues au sanglier, au dépeçage du gibier, au repérage des oiseaux migrateurs sur les mares et aux moments de convivialité qui suivaient. L'activité de pêche est une activité plus facile à pratiquer. Elle ne nécessite pas l'obtention d'un permis mais seulement l'acquisition d'une carte de pêche. Là encore, nous avons été invitée à nous joindre à des parties de pêche et le matériel nécessaire nous a été prêté. La liste des observations réalisées en tant que participant qui observe est présentée en annexe E.

Nos observations de la chasse se sont axées sur trois terrains : les formations organisées par les fédérations de chasse, le Marais Vernier et la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine. Pour y assister, nous avons toujours dû négocier en premier lieu avec un responsable de la fédération, d'une association, ou avec l'organisateur d'une battue. Mais la négociation ne s'arrête pas là. En amont, comme pendant l'observation, il faut savoir montrer patte blanche. Être une femme est sans aucun doute un avantage dans cette négociation. La chasse est clairement une sphère masculine, mais il ne m'a pas semblé que les chasseurs cherchaient à m'en éloigner, ils y cherchent surtout une activité hors de la sphère du couple. J'ai, pour ma part, été très bien accueillie au sein des chasseurs. Contrairement aux pratiques de bizutage décrites par d'autres anthropologues masculins, je n'ai pas eu à faire la preuve de ma virilité auprès des chasseurs qui, au contraire, ont plutôt joué de galanterie. Une fois ma présence acceptée, il a fallu se montrer suffisamment digne de confiance pour pouvoir recueillir les témoignages des chasseurs au cours d'entretiens informels. Ma première expérience de chasse m'a confrontée à plusieurs obstacles qu'il a fallu franchir pour gagner le respect des participants (Annexe F). À partir de cette première expérience, j'ai pu systématiser mes négociations pour entrer sur le terrain, qui sont devenues de plus en plus faciles à mesure que je pouvais me recommander d'un autre représentant du monde la chasse.

La posture du participant qui observe donne bien plus facilement accès aux discours informels. À travers le partage de moments de convivialité et à travers une pratique commune, l'échange avec les pratiquants est facilité, les liens d'amitié se tissent et les langues se délient. On peut avoir accès au discours informel dans de nombreuses situations : au cours d'un trajet en voiture, autour d'un repas, pendant l'activité. Pendant ces moments, quand il n'y a ni bloc-notes, ni dictaphone, on a accès à des informations livrées sur le mode de la conversation voire de la confiance. La question de l'usage de ces informations est alors laissée à la conscience de

l'enquêteur. Quand on passe un temps long sur le terrain, que l'on retrouve régulièrement les mêmes personnes, et même si les raisons qui nous ont amenée à les rencontrer sont professionnelles, il se tisse inévitablement avec certains enquêtés des liens de sympathie. Cette connivence peut finir par jeter le trouble sur le statut des informations recueillies : s'agit-il d'une information dévoilée à un enquêteur pour les besoins de sa recherche, ou d'une confiance à un invité auquel on a fini par accorder sa confiance ? Peut-on se permettre de restituer dans la recherche les discours ainsi recueillis ?

Concernant notre recherche, l'analyse de ces discours informels revêt une importance fondamentale. C'est à travers eux que l'on peut saisir l'importance des conflits qui opposent ces loisirs de nature. Car même si nous avons choisi de mettre en avant leurs points communs, tous les discours informels insistent sur les « bons » et les « mauvais » amateurs de nature, sur les écolos ou les chasseurs, les respectueux et les « viandards ». Alors que dans les entretiens, pour donner une bonne image de soi, on évite de trop critiquer son prochain, les discussions informelles révèlent la force des conflits et sont dès lors essentielles pour appréhender réellement les rapports entre ces loisirs. Pour ne pas nuire aux enquêtés, tous les morceaux d'entretiens informels qui pourront être utilisés dans cette thèse ont été anonymés. Certains concernent les enjeux non officiels des politiques territoriales, les autres portent principalement sur les valeurs et représentations de la nature souvent exprimées sous la forme d'une critique des autres types de pratiques. Alors que nous cherchions à comprendre ce qui pouvait rapprocher ces activités et créer une cohérence dans l'engagement des pratiquants pour la préservation des milieux, nous étions sans cesse renvoyée aux divergences et aux conflits par nos entretiens informels avec les pratiquants. Finalement, le conflit est apparu comme un point commun supplémentaire à toutes ces activités : elles se construisent en opposition les unes par rapport aux autres. Nous reviendrons plus en détails sur ces conflits dans le chapitre 5.

2.2. Les Fêtes de la Nature

Nous avons également observé des fêtes de la nature. Mis à part celles où nous avons tenu le rôle d'enquêtrice pour faire passer des questionnaires aux passants, ces événements ont aussi été observés en participation totale : échange avec les commerçants sur leurs produits, parfois quelques achats, participation aux ateliers et animations proposés... Là encore nous ne

nous sommes présentée comme chercheuse qu'aux personnes auprès desquelles nous voulions obtenir de plus amples informations.

Notre première approche du terrain nous a permis de repérer quelques événements majeurs dans le domaine des loisirs de nature que sont les festivals consacrés à la chasse, la pêche, la cueillette, ou au jardinage (Annexe G). Plus rares en revanche sont les festivités consacrées à l'observation naturaliste, même si l'observation de la nature est souvent mise en valeur lors de celles mettant à l'honneur cueillette et jardinage. Nous nous sommes intéressée à ces fêtes de la nature d'abord pour une raison pratique : elles permettent de rassembler en un même endroit un grand nombre de personnes intéressées par les loisirs de nature et sont une bonne occasion de faire passer nos questionnaires. D'autre part, elles sont aussi l'occasion pour les adeptes des activités étudiées de communiquer sur leurs loisirs et à travers eux sur leur conception de la nature. Nous avons effectivement remarqué que la nature présentée dans chacune de ces fêtes pouvait être très différente en fonction de l'activité mise à l'honneur, ou des ambitions politiques environnementales de l'organisateur. Elles sont le reflet d'une certaine conception de ce qu'est la nature, de ce que l'on peut y faire, ou de ce que l'on veut en faire. Nous avons observé 11 festivals consacrés à la nature, la plupart se spécialisant sur le jardinage, d'autres sur la chasse et la pêche, d'autres sur les plantes sauvages... Notre première approche des fêtes de la nature a d'abord été exploratoire : elles permettent de repérer facilement les liens entre acteurs institutionnels et associatifs, de mettre au jour les réseaux en fonction des intervenants présents sur les stands. Nous avons fait un relevé systématique des stands présentés sur chacune des fêtes de la nature, photographiant chacun d'entre eux. Le choix des stands, le regroupement des vendeurs par thématique nous dit beaucoup de l'ambition des organisateurs. La participation totale nous a surtout permis ici de nous imprégner d'une ambiance propre à chacune de ces festivités. Au-delà des informations qualitatives et objectivables recueillies, chaque festival a aussi sa propre identité, en fonction des thématiques, des participants, des espaces investis, de l'importance de la foule présente.

Dans le cas de « Bivouac sous la Lune »¹, « Graines de Jardin »² et les « Orties Folies », nous avons pu nous entretenir avec les organisateurs de façon à mieux comprendre la logique

¹ « Bivouac sous la Lune » est une manifestation organisée par la Métropole Rouen Normandie à la fin du mois de juin et qui propose au grand public et camper une nuit en forêt, en proposant sur deux jours des animations de sensibilisation à l'environnement.

² « Graines de Jardin » est une fête qui se tient dans le Jardin des Plantes de la ville de Rouen, organisée par la Métropole Rouen Normandie à la fin du mois de mai. On y propose de la vente de végétaux, des conseils pour le jardinage et des stands associatifs qui se chargent de sensibiliser le public aux questions environnementales.

de sélection des participants animateurs, associatifs et marchands. Nous n'avons pas pu faire cette démarche sur chacune des fêtes observées. Toutefois, ces quelques entretiens nous ont donné quelques notions importantes sur l'organisation de festivals de ce type qui nous ont permis de mieux appréhender par la suite leur analyse. Le grand nombre de commerçants se proposant pour venir tenir un stand nécessite le choix de certains critères de sélection : clairement présentés par les organisateurs de Graines de Jardin et des Orties Folies, il nous a été ensuite plus facile, par comparaison avec ces deux événements, de déterminer les critères de sélection des autres festivals (proximité géographique, thématique du festival, offre touristique locale, exigence sur la production écologique des produits vendus...). De même, la sélection des associations de protection de la nature ou de jardinage présentes, et l'importance qui leur est accordée dans le festival, nous permet d'estimer, par comparaison, l'importance pour les organisateurs de la transmission d'un discours sur la durabilité, la biodiversité, le respect de l'environnement. Le rapport entre le nombre de stands de commerçants et de stands d'associations, qu'elles soient militantes (LPO, Greenpeace...), ou réunissant des passionnés de l'activité mise en valeur (association de chasseurs, de jardiniers...), nous renseigne aussi sur l'objectif du festival : s'agit-il de favoriser la commercialisation de plantes ou de produits fermiers locaux, ou d'offrir une tribune pour communiquer largement sur les sujets qui tiennent à cœur aux passionnés de nature et aux organisateurs ?

2.3. Les apports d'une approche par l'observation participante

L'un des buts des observations participantes était de repérer les lieux et le calendrier des pratiques de chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans l'estuaire, ainsi que les grandes fêtes de la nature organisées par des associations ou des collectivités territoriales. Nous avons pour cela tiré parti des documents à destination du grand public : programmes d'activités, agendas de sorties nature, mais aussi sites internet. Les observations nous ont aussi permis de mieux connaître les loisirs de chasse, pêche, cueillette et naturalisme pratiqués dans la région. Nous avons déjà exploré la littérature, sur la pêche, la chasse et la cueillette principalement, mais il existe une telle diversité au sein de ces activités et de telles spécificités régionales qu'il était important de comprendre quelles étaient les pratiques locales et leur diversité. Nous n'avons bien sûr pas pu observer toutes les variantes de chasse ou de pêche pratiquées dans la région de

l'estuaire de la Seine. Nous avons toutefois appris beaucoup de celles que nous avons pratiquées, et recueilli des entretiens informels sur les autres. La pêche par exemple est un loisir très solitaire. La cueillette des champignons correspond à un calendrier bien précis dans l'année et les « bons coins » sont souvent gardés secrets. Les cueilleurs ne s'organisent pas en associations. Il est donc difficile de se joindre à eux. Nous avons tout de même pu dresser au gré de ces sorties de terrain une liste, certainement non exhaustive mais bien documentée, des pratiques de prédation pratiquées dans la région, qui nous a permis d'affiner notre questionnaire pour qu'il corresponde aux pratiques normandes. Nous avons pu également identifier les organisations de promotion de ces activités. Une association nous menant vers une autre, vers une fédération, vers une collectivité territoriale partenaire, nous avons vu se dessiner un réseau.

La participation aux loisirs étudiés nous a permis d'en faire une expérience physique que l'on a tenté d'objectiver dans l'analyse. C'est lorsque l'on débute dans la pratique d'une activité sportive que l'on ressent le plus sa difficulté et les techniques du corps (Mauss, 1934) qu'il reste à développer pour éviter les courbatures, les déséquilibres ou pour gagner en souplesse. En tant que néophyte dans ces activités, j'ai pu découvrir les techniques du corps en œuvre dans chacune d'entre elles avec d'autant plus d'intensité que je ne les maîtrisais pas. Les techniques corporelles des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs ou naturalistes ne sont pas basées sur la musculature ou même la souplesse, mais bien plutôt sur un usage précis et développé des sens de la vue et de l'ouïe, en plus de l'usage d'objets techniques particuliers et d'un ensemble de connaissances naturalistes à acquérir. Nous développerons ces points communs dans le chapitre 5.

Limites de l'approche par observation

Certaines pratiques familiales, dépendantes d'un calendrier saisonnier et non associatives, n'ont pas pu être observées. Nous n'avons pas pu assister à une chasse à courre ou à une chasse à la botte. Nous estimons manquer d'observations de l'activité de pêche qu'il nous a été beaucoup plus difficile d'aborder. Si les pêcheurs nous ont facilement accueillie lors de leurs rassemblements, il est plus difficile de se joindre à eux pour une partie de pêche, une activité souvent pratiquée en solitaire, en binôme ou en famille. De la même façon, il a été plus difficile de participer à une nuit au gabion qu'à une battue. Une chasse de nuit ou une journée de pêche représentent des moments d'intimité auxquels il est difficile de convier une inconnue. Ce défaut de notre corpus est aussi dû à la diversité des activités observées. Nous n'avons pas pu développer pour chacune un terrain suffisamment prolongé pour approfondir chaque

modalité de prédation. Les réseaux des jardiniers, des cueilleurs et des naturalistes sont beaucoup plus entremêlés que ceux des chasseurs et des pêcheurs, deux groupes bien distincts des autres et qui auraient mérité un temps plus long.

À ce déséquilibre dans les activités observées, s'ajoute un déséquilibre géographique. En effet, nous évoquions plus haut la façon dont nous avons abordé le terrain, en essayant de suivre les toiles d'un réseau. Un des critères qui intensifient les liens entre les groupes associatifs est la proximité géographique. Les liens entre les réseaux des quatre zones de l'estuaire sont assez distendus. Le Parc Naturel Régional par exemple, vaste en surface mais rural, a été moins souvent investigué que la Métropole Rouen Normandie, une agglomération plus dense. Il nous a fallu entamer des démarches plus volontaristes vers la CODAH ou la CASE pour y trouver des fêtes ou des animations auxquelles participer, tant elles sont déconnectées des activités proposées par les passionnés que nous avons rencontrés dans la MRN ou dans le PNRBSN, pour réussir à rééquilibrer les zones enquêtées et découvrir plus tard les liens entre ces réseaux locaux.

Tableau 5 - Durée totale et nombre d'observations par loisir et par zone administrative de l'estuaire

	CODAH	PNRBSN	MRN	CASE	Hors estuaire	
Chasse	9h / 2	54h / 8	19h / 2	--	17h / 3	99h / 15
Pêche	--	8h / 1	--	3h / 2	14h / 3	25h / 6
Cueillette	--	24h / 5	3h / 2	--	--	27h / 7
Naturalisme	23h / 7	13h / 2	42h / 9	15h / 6	22h / 6	115h / 30
Jardinage	4h / 3	18h / 3	14h / 5	7h / 1	--	43h / 12
	36h / 12	117h / 19	78h / 18	25h / 9	53h / 12	309h / 70

Un autre reproche que l'on pourrait adresser à notre corpus est de ne pas refléter la place des agriculteurs dans le domaine de l'environnement. Dans nos observations comme dans nos entretiens, nous n'avons pas croisé d'agriculteurs et nous avons fini par les oublier quelque peu alors même que leurs rapports avec les gestionnaires sont très courants et qu'ils tiennent un rôle majeur dans la gestion de leur environnement. Nous pensons que cette absence des agriculteurs est due au biais du loisir par lequel nous avons abordé notre terrain. Cherchant à comprendre des engagements associatifs et passionnels sur le temps hors travail, nous ne pouvions croiser que très peu d'agriculteurs, rarement impliqués dans des associations tant leur travail leur laisse peu de temps pour d'autres engagements. Nous espérons que le questionnaire pourra nous donner de plus amples informations sur le rapport des agriculteurs à ces activités, d'autant qu'ils sont nombreux à pratiquer la chasse, dans une optique de gestion des territoires agricoles.

3.LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire que nous avons réalisé a pour objectif de compléter les observations et les entretiens menés, en nous permettant de resituer les phénomènes observés dans un cadre plus vaste et d'évaluer la représentativité de nos données qualitatives. Le questionnaire est d'autant plus important qu'il n'était pas possible de saisir la réalité du large territoire qu'est l'estuaire uniquement par l'observation. Ainsi, à la mosaïque d'observations dont nous disposons, nous pouvons ajouter, grâce à l'étude quantitative, un portrait plus général des pratiques de loisirs de nature dans l'estuaire de la Seine.

Tableau 6 - Ambitions du questionnaire et indicateurs sélectionnés

Objectifs	Indicateurs
Connaitre les pratiquants de loisirs de nature	<ul style="list-style-type: none"> • Sexe • Année de naissance • Catégorie socio-professionnelle • Niveau de diplôme • Pratiques de loisirs, activité principale
Connaître leurs pratiques de loisir	<ul style="list-style-type: none"> • Type de chasse / pêche / cueillette / observation naturaliste / jardinage par techniques ou espèces • Lieux de pratique • Cadre • Principaux objectifs
Connaître l'intensité de leur investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Formations suivies, magazines consultés, programmes télévisuels visionnés régulièrement • Temps consacré à l'activité principale • Investissement financier dans l'activité principale • Participation à des événements sur le thème de la nature
Connaître leurs engagements associatifs et politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à une association relative à la pratique de loisir • Adhésion à une association de protection de la nature • Vote pour des partis aux programmes axés sur l'environnement • Opinions concernant la gestion de la nature • Liens des études ou de la profession avec les questions environnementales

Le questionnaire a permis de nous éclairer sur plusieurs aspects de notre terrain et notamment de mieux connaître les pratiquants de loisirs de nature. Ainsi, nous avons inclus toute une partie destinée aux caractéristiques sociales habituelles : sexe, âge, catégorie socio-

professionnelle et niveau de diplôme. Pour connaître plus en détails leurs loisirs, mais aussi leur polyvalence, nous avons inclus des questions sur les modes, les cadres et les lieux de pratique. Afin d'évaluer l'implication des pratiquants et notamment leur « sérieux », nous avons inclus des questions portant sur les formations suivies, les magazines ou les émissions télévisées consultés pour essayer d'acquérir des compétences et ainsi développer une carrière de pratiquant de loisir. De même, nous nous sommes renseignée sur les manifestations auxquelles ils participent. Enfin, pour explorer les liens entre la pratique d'un hobby et les engagements associatifs, politiques et professionnels, nous avons inclus des questions portant sur le vote orienté sur les questions environnementales, les engagements associatifs militants ou de loisirs, le lien entre leur profession ou leur formation avec les questions environnementales.

3.1. Échantillonnage

Nous ne disposons pas de chiffres relatifs aux populations pratiquant la cueillette, la pêche, la chasse ou le naturalisme à l'échelle de l'estuaire. La pratique de la cueillette ou du naturalisme ne nécessite aucune inscription associative, elle est donc difficile à chiffrer. Nous avons tenté de nous rapprocher de la fédération Haute-Normandie Nature Environnement pour connaître le nombre d'adhérents des associations membres mais les informations fournies sont rarement à jour. De plus, elles nous auraient tout au plus donné quelques indications sur les pratiquants engagés dans des associations mais la masse des pratiquants en autonomie reste impossible à évaluer. Les fédérations de chasse et de pêche ont bien des chiffres concernant leurs adhérents, puisque l'adhésion est obligatoire, mais ils sont établis à l'échelle du département et ne sont donc pas spécifiques à l'estuaire. Devant la diversité des pratiques étudiées et la difficulté à trouver une méthode d'échantillonnage quantitatif qu'on puisse leur appliquer uniformément, nous avons opté pour un échantillonnage géographique et qualitatif.

L'enquête par observation a permis en amont d'établir un calendrier de passation pour profiter au mieux des rassemblements de passionnés dans les quatre zones administratives de l'estuaire, au cours du printemps et de l'été 2015. Nous avons ciblé en priorité les fêtes ayant pour thématique la nature et se déroulant dans l'estuaire de la Seine. La plupart de ces fêtes ont une thématique liée au jardinage à l'image de Graines de Jardin à Rouen, du Rendez-vous des Jardiniers dans le Marais Vernier, du Salon des Fleurs et du Jardin au Val-de-Reuil. Les études emploi du temps de l'INSEE de 2010 montrent que le jardinage est un loisir beaucoup plus

développé que la chasse, la pêche ou la cueillette : 11% des ménages pratiquent le jardinage, contre seulement 1% pour la chasse, la pêche ou la cueillette. Le jardinage permet de développer des liens avec les éléments naturels cultivés (Letourneur, Sirost, 2012). Nous espérons trouver dans ces événements des personnes dont l'amour pour les éléments naturels domestiqués s'étende aux éléments sauvages. Nous avons récolté 351 questionnaires dans ces fêtes du jardinage. Parmi les personnes interrogées, seules 14 (4%) pratiquaient la chasse, 57 (16%) pratiquaient la pêche, 172 (49%) pratiquaient la cueillette et 163 (46.4%) étaient des observateurs réguliers de la nature. Une enquête dans les fêtes du jardinage nous aurait ainsi permis d'obtenir une représentation relative des pratiquants assez cohérente avec la proportion de chasseurs et de pêcheurs en France, mais où les cueilleurs auraient été surreprésentés. Il n'aurait pas été possible de faire des analyses intéressantes sur des échantillons si faibles de chasseurs et de pêcheurs. Nous avons donc volontairement choisi d'autres sites de passation pour obtenir des effectifs satisfaisants pour des analyses quantitatives en obtenant un minimum d'une centaine de représentants de chaque loisir étudié. Nous avons dès lors ciblé des événements associatifs tels que des formations ou des assemblées générales, des sorties nature ou des festivals thématiques. La pratique statique de la pêche a aussi permis une enquête directement sur les sites de pratique. Nous avons ainsi tenté de refléter dans notre échantillon la variété des événements qui rassemblent ces pratiquants de loisir.

Tableau 7 - Sites et événements ciblés pour le recueil des données par questionnaire, en fonction de l'activité mise à l'honneur

	Evènement et organisateur	Zone estuaire	Questionnaires exploitables recueillis	
Jardinage	Le Rendez-vous des jardiniers, Les Têt'arts, Marais Vernier	PNR	43	351
	Salon des fleurs et des jardins, Fleurs et Jardins, Val-de-Reuil	CASE	70	
	Graines de jardin, Métropole Rouen Normandie, Rouen	MRN	238	
Chasse	Rivages Propres, opération de nettoyage de la réserve de l'estuaire, ACDPM, Réserve naturelle de l'estuaire	PNR	38	178
	Formation Grand Gibier, ANCGG, Hénouville	MRN / PNR	7	
	Formation piégeage, Fédération de chasse de l'Eure, Angerville-la-Campagne	Hors Estuaire	14	
	Salon de la Nature et de la Ruralité, Fédérations de chasse, Rouen	MRN	119	
Cueillette	Conseils aux jardiniers sur le thème des plantes sauvages, CODAH, Rouelles	CODAH	6	131
	Orties folies, Festival des plantes sauvages, Association du Four à Pain, La Haye de Routot	PNR	78	
	Club des jardiniers, Formation sur les plantes aromatiques et sauvages, Métropole Rouen Normandie, Rouen	MRN	7	
	Club des jardiniers, Atelier cuisine de plantes sauvages, Métropole Rouen Normandie, Rouen	MRN	5	
	Club des jardiniers, Formation d'introduction à la permaculture, Métropole Rouen Normandie, Rouen	MRN	4	
	Atelier dégustation de cuisine à l'ail des ours, Association du Four à Pain, La Haye de Routot	PNR	7	
	Troc-Plants Potager, association de cueilleurs, Association du Four à Pain, La Haye de Routot	PNR	24	
Naturalisme	Formation Papillons des jardins, LPO, Rouen	MRN	18	128
	Rencontres professionnels et amateurs des sciences naturelles, FFAMP, Fabrique des Savoirs, Elbeuf	MRN	16	
	Animation, les oiseaux communs des parcs, LPO, Le Havre	CODAH	6	
	Conférence origine et histoire de la SASMNR, SASNMR, Rouen	MRN	6	
	Conférence Les oiseaux et les pesticides, LPO, Allouville-Bellefosse	Hors estuaire	1	
	Safari naturaliste en ville, SASNMR, Rouen	MRN	4	
	Les Deux-Amants, un amour de coteau, SECA, Amfreville-sous-les-Monts	CASE	10	
	Couleur Nature, animation grand public, Office de tourisme du Havre, Le Havre	CODAH	67	
Pêche	Assemblée générale AAPPMA Belle Gaule de Rouen, Saint-Hellier	Hors Estuaire	13	53
	Ouverture de la Truite, Belle Gaule de Rouen et Traiton Gardon, Caudebec en Caux	PNR	17	
	Concours Carpe, animation Belle Gaule de Rouen, Saint-Hellier	Hors Estuaire	5	
	Etang de truite de Saint-Hellier, site de pratique, Saint-Hellier	Hors estuaire	4	
	Berges des étangs de Poses et barrage de Martot, sites de pratique, Poses	CASE	14	
				841

Les proportions des pratiquants dans notre échantillon ne reflètent donc pas les taux de pratique de ces loisirs dans la région de l'estuaire de la Seine, puisqu'elles sont le résultat d'un échantillonnage qualitatif et donc, de fait, biaisé. De plus, il nous faudra considérer dans l'analyse que notre échantillon représente une part des pratiquants qui s'investit dans les évènements liés à la nature et à leurs loisirs. Nous risquons donc de surévaluer la proportion des pratiquants investis dans des activités associatives.

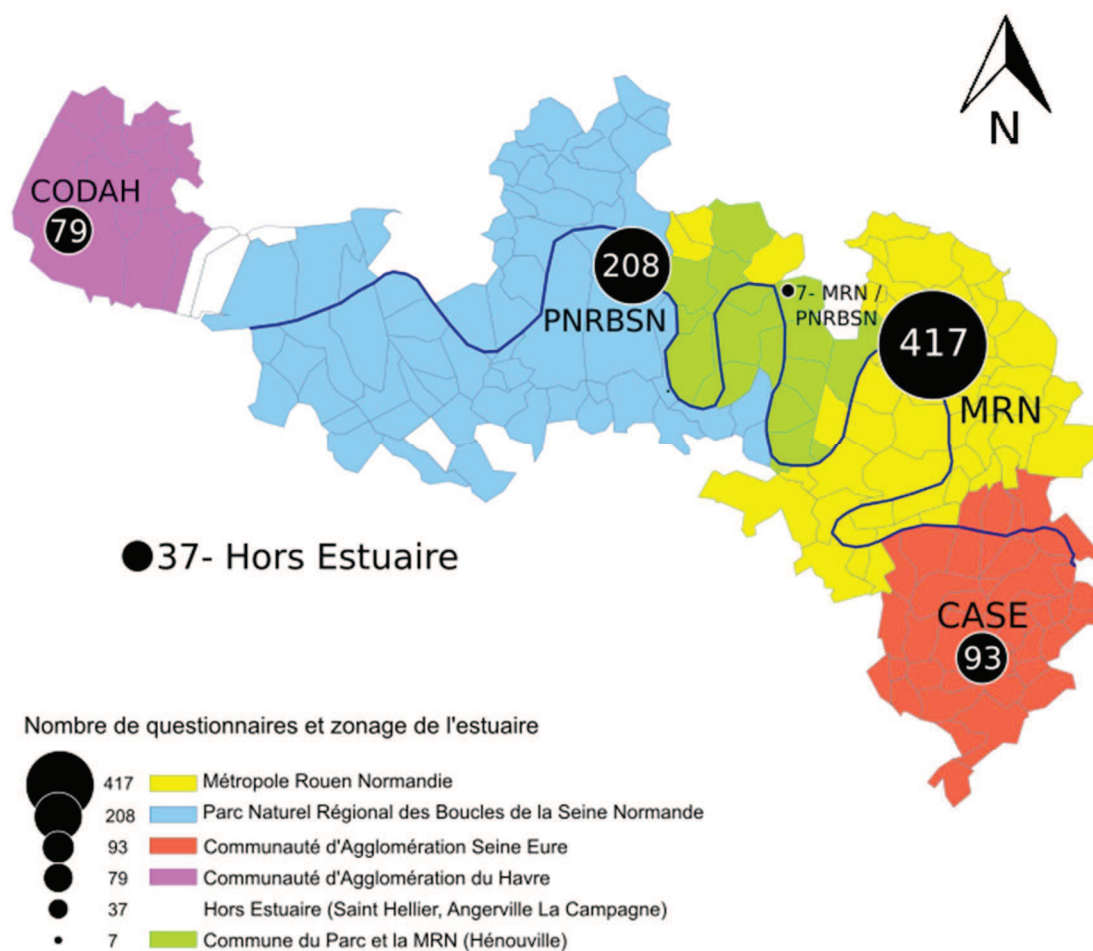
Tableau 8 - Distribution des observations par questionnaire par ville et zone administrative de l'estuaire

Ville de passation	Nombre d'observations	Zone estuaire	Nombre d'observations	Fréquence
Rouen	401	MRN	417	49,60%
Elbeuf	16			
Hénouville	7	MRN/PNRBSN	7	0,80%
Caudebec-en-Caux	17	PNRBSN	208	24,70%
Marais Vernier	43			
Allouville-Bellefosse	1			
Saint-Vigor-d'Ymonville	38			
La Haye de Routot	109			
Le Havre	79	CODAH	79	9,40%
Le Vaudreuil	69	CASE	93	11,10%
Poses	3			
Martot	11			
Amfreville-sous-les-Monts	10			
Saint-Hellier	23	Hors Estuaire	37	4,40%
Angerville-La-Campagne	14			
TOTAL OBS.	841		841	100%

L'autre aspect de notre échantillonnage est géographique. Nous avons tenté de répartir la récolte des questionnaires sur les quatre zones administratives de l'estuaire. Malgré cela, la CODAH et la CASE sont moins bien représentées que la Métropole Rouen Normandie ou même le Parc Naturel Régional. Cela nous semble refléter l'animation réelle de ces territoires. La métropole et le parc naturel mènent des politiques volontaristes en faveur de l'environnement et de la sensibilisation du grand public à ces questions. La CASE et la CODAH sont moins concernées. Il nous a fallu rechercher activement des occasions d'enquêter dans ces zones. Dans

la CODAH, la seule festivité importante sur la nature était organisée dans un centre commercial par l’office du tourisme du Havre. Nous avons ciblé les personnes attirées par les stands des associations naturalistes présentes ce jour-là. Enfin, quelques questionnaires ont été récoltés en dehors de l’estuaire, à Saint-Hellier lors d’une assemblée générale d’une AAPPMA dont la plupart des territoires longent la Seine, et à Angerville-La-Campagne où se trouve la fédération de chasse de l’Eure et où se déroulent ses formations.

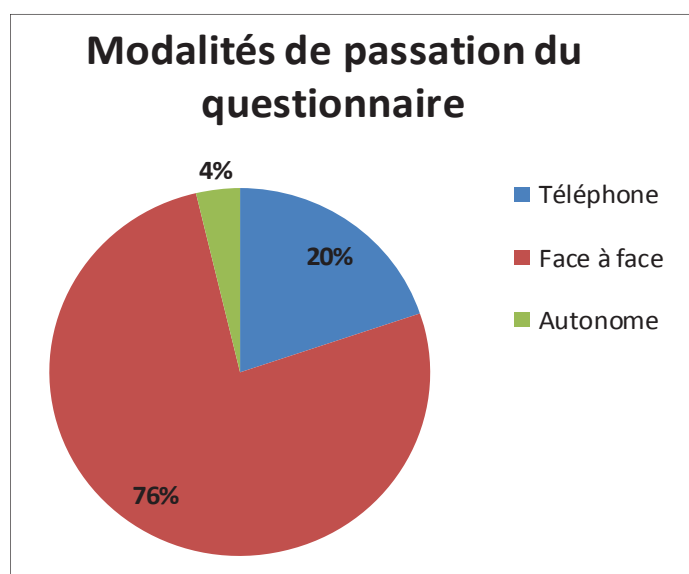
Nombre de questionnaires recueillis par zones de l'estuaire de Seine



Cheree Bellenger, Logiciel PhilCarto

Carte 3 - Répartition des questionnaires réunis par zone administrative de l'estuaire de la Seine

3.2. Méthode de passation



Graphique 3 - Modalités de passation du questionnaire

Les toutes premières passations du questionnaire ont été réalisées en autonomie, au cours d'une assemblée générale de pêcheurs et d'une formation de naturalistes. Les questionnaires ont été présentés, distribués, puis récupérés à la fin de l'assemblée. Les résultats ont été décevants. Beaucoup de questions étaient laissées sans réponse. Une bonne partie des questionnaires remplis ces jours n'étaient pas exploitable¹, seuls 31 ont pu être exploités sur 63 questionnaires récoltés. Le temps nécessaire au remplissage en

autonomie était également très long : près de 30 minutes ont été perdues sur la formation des naturalistes. Il a fallu envisager une autre méthode de passation qui nous permette un remplissage suffisant du questionnaire sans gêner la tenue des animations sur lesquelles nous nous appuyions. Dès lors, nous avons opté pour une passation en face à face dès lors que cela était possible. Lors des festivals, des animations grand public ou sur les sites de pratique, nous avons réuni 643 questionnaires avec l'aide de 2 à 4 vacataires en fonction de la taille de l'évènement. Dans le cas des animations associatives, et notamment des formations, pour ne pas perturber la tenue des activités, nous avons présenté l'étude et sollicité l'aide de volontaires qui nous ont laissé leur numéro de téléphone : 167 questionnaires ont été remplis de cette façon. Le temps de passation mené par les enquêtrices s'est réduit à une moyenne de 20 minutes. Les passations au téléphone étaient un peu plus longues : les enquêtés prenaient plus souvent le temps de justifier leurs réponses et de se renseigner sur l'étude. Pour les plus loquaces, les passations pouvaient s'étaler sur 40 minutes. Nous avons réalisé nous-même la plupart des passations au téléphone, et au total complété 215 questionnaires. Nous avons saisi ces occasions pour prendre des notes au cours de la passation sur les justifications apportées aux réponses données. Ainsi, nous disposons de données qualitatives pour interpréter les données quantitatives obtenues. Ce travail a également été réalisé par les vacataires impliquées, formées

¹ Nous avons considéré comme inexploitable les questionnaires dans lesquels une importante partie des questions de caractéristiques sociales n'avait pas été complétée.

en sociologie et en psychologie, qui ont fourni un vrai travail d'analyse des situations de passation, comparant avec nous les événements, leurs publics, les réponses obtenues et leurs justifications.

La passation en face à face nous a permis d'appréhender quelques failles dans le questionnaire. Nous avons pu adapter notre vocabulaire et expliquer des termes qui seraient restés mal interprétés lors d'une passation en autonomie. Le terme « naturalisme » par exemple était souvent confondu avec le « naturisme » ce qui ne manquait pas de faire rire nos enquêtés. Nous avons appris à y adjoindre systématiquement les termes « d'observation de la faune et de la flore ». Les vacataires impliquées ont été formées afin de comprendre chacune des questions. Lors des passations en face à face, il arrive régulièrement que les personnes interrogées n'attendent pas d'entendre la liste des réponses proposées. Elles y répondent comme s'il s'agissait d'une question ouverte. À la question « quel type de chasse pratiquez-vous ? » par exemple, il n'est pas rare que l'on nous réponde par type de gibier plutôt que par méthode de chasse. Tout en laissant la possibilité de noter ce type de réponse dans la catégorie « autre », un enquêteur formé peut demander à spécifier cette réponse en proposant une précision en termes de pratique. Pour le gros gibier, on réduira les réponses possibles : « À l'affût ? En battue ? À courre ? », les autres modes de chasse proposés ne correspondant pas au gros gibier. Cette méthode permet de gagner du temps au moment de la passation, mais surtout, elle permet de rassurer les enquêtés sur la légitimité des enquêtrices. *A fortiori* dans le domaine de la chasse, les pratiquants de loisir se montrent assez méfiants à l'égard des chercheurs et démontrer, par ce type de réaction, notre connaissance du sujet, permet d'asseoir notre légitimité. Par là même, nous nous assurons que les enquêtés accordent un plus grand respect aux enquêtrices et répondent plus sérieusement à leurs questions.

3.3. Analyse de l'échantillon

Nous avons récolté 841 questionnaires exploitables. Les proportions de femmes et d'hommes sont équilibrées avec 52.4% d'hommes et 47.6% de femmes. Le recodage des communes d'habitation révèle que 60.2% des participants habitent dans une des quatre zones administratives de l'estuaire de la Seine et 89.4% habitent dans l'ancienne région Haute-Normandie, que l'estuaire divise en deux départements.

Tableau 9 - Zone de résidence des participants à l'étude par questionnaire

Zones de résidence des participants à l'étude par questionnaire (N=841)										
PNRBSN	MRN/ PRNBSN	MRN	CODAH	CASE	Seine- Maritime	Eure	Basse- Normandi	Reste de la France	Non réponse	Total
76	29	282	84	35	140	105	15	65	10	841
9,0%	3,5%	33,5%	10,0%	4,2%	16,7%	12,5%	1,8%	7,7%	1,2%	100%
Estuaire de la Seine										
506										
60,2%										
Haute-Normandie										
751										
89,4%										
Normandie										
766										
91,2%										

Nous avons envisagé de restreindre l'analyse quantitative aux habitants de l'estuaire de la Seine mais l'effectif des chasseurs dans cette sous-population n'est que de 66 individus, ce qui ne nous semblait pas suffisant pour une analyse fiable. La comparaison des effectifs de chasseurs dans l'échantillon total (N=841) et dans la sous-population des habitants de l'estuaire (n=506) fait apparaître une différence de 5.6 points. Ce différentiel est négligeable voire nul pour les autres pratiques. Ce résultat est cohérent avec ce que nous savons de la chasse, qui est une pratique principalement rurale. L'estuaire de la Seine est en grande partie urbanisé, ce qui pourrait expliquer ce déficit de chasseurs dans la population originaire de l'estuaire de la Seine. Ce résultat montre aussi la propension des chasseurs à se déplacer pour assister aux événements organisés dans l'estuaire. La plupart des chasseurs et pêcheurs qui habitent hors de l'estuaire ont été interrogés lors du festival Nature et Ruralité organisé à Rouen par les fédérations de chasse et de pêche.

Tableau 10 - Proportion des pratiquants de loisirs de nature dans l'ensemble de l'échantillon et parmi les habitants de l'estuaire

Pratiques de loisirs	Effectif de pratiquants dans l'échantillon N=841	Fréquence dans l'échantillon N=841	Effectif de pratiquants parmi les habitants de l'estuaire n=506	Fréquence parmi les habitants de l'estuaire n=506
Chasse	157	18.6%	66	13%
Pêche	241	28.6%	136	26.8%
Cueillette	486	57.7%	285	56.3%
Naturalisme	453	53.9%	273	53.9%

3.4. Conception du questionnaire

Le questionnaire tient sur quatre pages et se découpe en deux parties. La première concerne tous les participants à l'enquête. Elle contient toutes les questions concernant les caractéristiques sociales, les engagements associatifs et politiques, les questions d'opinions et les questions générales sur la pratique de loisirs de nature. La seconde partie s'adresse spécifiquement aux pratiquants de chasse, pêche, cueillette, naturalisme et jardinage. Elle permet de spécifier ces pratiques et en particulier la pratique principale. Nous présenterons ici la structuration du questionnaire, dans l'ordre d'apparition des questions.

Cadre réservé à l'enquêteur				
Lieu de passation	_____	Date	_____	Questionnaire n° _____ Enquêteur _____

Le premier cadre du questionnaire est destiné à faciliter la manipulation du corpus par le chercheur. Nous avons noté le lieu de passation, nous permettant ainsi de catégoriser notre échantillon par site de recensement et de caractériser les types de publics présents aux différentes manifestations ciblées par l'enquête. Nous avons aussi précisé, dans cette section, si le questionnaire avait été mené par téléphone, de façon autonome, ou en face à face, pour pouvoir distinguer la qualité des informations recueillies, et en particulier comprendre un plus ou moins grand nombre de non réponses dans le cas de passations autonomes, qui sont restées rares. La date, le numéro du questionnaire et les initiales de l'enquêteur (quatre vacataires ont travaillé avec nous sur cette étude) nous permettent de retrouver plus facilement un questionnaire papier. Chaque enquêteur était invité à prendre en notes les commentaires qui lui

étaient faits au cours de la passation. Ainsi, nous disposons de quelques données qualitatives pour expliquer certaines réponses et comprendre certaines tendances.

Caractéristiques sociales

Caractéristiques sociales	
Sexe	<input type="radio"/> 1.Homme <input type="radio"/> 2.Femme
Année de naissance	_____
Quelle est votre profession (ou celle du chef de famille si vous êtes scolarisé)?	
<input type="radio"/> 01.Agriculteur	<input type="radio"/> 04.Cadre, Profession intellectuelle supérieure
<input type="radio"/> 02.Commerçant, artisan	<input type="radio"/> 05.Profession intermédiaire
<input type="radio"/> 03.Chef d'entreprise	<input type="radio"/> 06.Employé
<input type="radio"/> 07.Ouvrier	<input type="radio"/> 08.Retraité
<input type="radio"/> 09.Sans emploi	<input type="radio"/> 10.Etudiant
Votre profession est-elle en lien avec la nature ou les questions environnementales?	
	<input type="radio"/> 1.Oui <input type="radio"/> 2.Non
Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu?	
<input type="radio"/> 1.Sans diplôme ou CEP	<input type="radio"/> 3.CAP,BEP ou équivalent
<input type="radio"/> 2.BEPC seul	<input type="radio"/> 4.Bac ou brevet professionnel
<input type="radio"/> 5.Bac +2	<input type="radio"/> 6.Diplôme supérieur à bac+2
Vos études sont-elles en lien avec la nature ou les questions environnementales?	
	<input type="radio"/> 1.Oui <input type="radio"/> 2.Non
Commune de résidence :	Code Postal
_____	_____

Le cadre concernant les caractéristiques sociales nous renseigne sur le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme et l'origine géographique des personnes interrogées. À vrai dire, nous aurions préféré mettre toute cette rubrique à la fin de notre questionnaire. Les chercheurs en psychologie sociale Steele et Aronson (1995), ont montré l'influence que peut induire le fait de répondre à des questions d'ordre démographique en début de questionnaire. Ce qu'ils ont appelé la « menace du stéréotype » orienterait les réponses des participants de façon significative pour mieux correspondre à un stéréotype lié à une donnée démographique, ou au contraire volontairement s'en départir. Dans la mesure où la question de la chasse en France soulève de forts débats liés à l'origine urbaine ou rurale des individus ou à leur niveau de diplôme, nous aurions préféré éviter ce biais en plaçant cette rubrique en fin de questionnaire. Cependant, cela en aurait nettement compliqué la structure. Nous avons séparé le questionnaire en deux feuilles : l'une commune à tous les participants, et l'autre nous permettant de préciser les activités pratiquées. La rubrique démographique devait donc être sur la première feuille. Située en fin de première feuille, cette rubrique aurait pu donner l'impression aux enquêtés que nous étions parvenus à la fin du questionnaire et il aurait alors été plus compliqué de leur demander de répondre à de nouvelles questions pour préciser leurs pratiques de loisirs. À défaut de lui trouver une place plus adéquate, nous avons dû laisser cette rubrique en tête de questionnaire.

Toutes les informations recueillies ici nous permettront de mieux catégoriser notre échantillon en comparant les résultats de cette rubrique aux données de l'INSEE sur la population normande, nous révélant ainsi les caractéristiques sociales significativement plus présentes dans cette population. Nous avons préféré demander une année de naissance plutôt que l'âge des enquêtés. Même si cette donnée nécessite ensuite un recodage pour établir des classes d'âge nécessaires à l'analyse, il nous paraissait un peu abrupt de demander l'âge de quelqu'un, dès les débuts du questionnaire, notamment auprès des femmes qui sont généralement plus discrètes à ce sujet.

Un recodage de la donnée « Commune de résidence » nous a permis de rassembler les personnes habitantes de l'estuaire de la Seine. Le code postal doit nécessairement être ajouté à la rubrique « commune de résidence » : le seul code postal désigne généralement plusieurs villages, mais nous est d'une grande aide pour correctement situer une commune. Il existe par exemple deux villes nommées Fontenay en Normandie, l'une dans la CODAH, l'autre hors de l'estuaire dans l'Eure.

Nous avons ajouté deux questions à ces données démographiques habituelles : « *Votre profession est-elle en lien avec la nature ou les questions environnementales ?* » et « *Vos études sont-elles en lien avec la nature ou les questions environnementales ?* ». Les réponses à ces questions nous permettront d'identifier parmi notre échantillon une sous-population que nous pensons plus experte des questions liées à l'environnement au sens large, soit parce qu'elles interviennent dans leur pratique professionnelle, soit parce qu'on leur a enseigné ces notions. Pour certaines catégories socioprofessionnelles, la réponse à ces questions était évidente : c'est le cas des agriculteurs qui y ont tous répondu oui. D'autres enquêtés ont hésité, une infirmière par exemple nous a répondu qu'elle estimait son travail lié à ces questions puisqu'elle menait un atelier balade et jardinage avec des personnes âgées dans le cadre de son activité en maison de retraite. Un autre participant a considéré que son travail dans l'industrie pétrochimique le situait de fait dans les professionnels concernés par les questions environnementales. Nous avons laissé les participants évaluer par eux-mêmes le lien possible entre leur profession ou leurs études et « la nature ou les questions environnementales ». Nous prenons ainsi en compte toute la diversité des conceptions de ce qu'elles peuvent représenter, l'intérêt de cette question n'étant pas de repérer uniquement les professionnels des espaces verts, des services environnement, des professeurs de biologie, mais plus largement l'ensemble des personnes pour qui la notion d'environnement dépasse le cadre des activités de loisir pendant lesquelles nous les avons rencontrés.

Loisirs pratiqués

Parmi ces activités, le(s)quelle(s) pratiquez-vous?

<input type="checkbox"/> 01.Pêche	<input type="checkbox"/> 05.Naturalisme	<input type="checkbox"/> 09.Nautisme
<input type="checkbox"/> 02.Jardinage	<input type="checkbox"/> 06.Bricolage	<input type="checkbox"/> 10.Sport en club :
<input type="checkbox"/> 03.Cueillette ou ramassage	<input type="checkbox"/> 07.Camping	<input type="checkbox"/> 11.Autre :
<input type="checkbox"/> 04.Chasse	<input type="checkbox"/> 08.Randonnée	

Savoir quels sont les loisirs pratiqués par les personnes interrogées est à la base de notre questionnaire. Il s’agit là de la première question qui nous permet de rentrer dans le vif du sujet. Nous avons choisi d’étendre la liste des loisirs que nous étudions pour explorer les liens entre chasse, pêche, cueillette et naturalisme avec le jardinage et le bricolage, la randonnée, le camping, le nautisme ou les sports associatifs. Nous avons limité la catégorie « autre » aux activités en lien avec la nature telles que la peinture, la photographie, les visites du patrimoine naturel cités par certains enquêtés. Le jardinage et le bricolage avaient été identifiés dans les précédentes études menées auprès du GIP Seine-Aval comme des loisirs basés sur un même principe d’autarcie, de débrouillardise (Sirost et al., 2012). Dans les travaux de Carole Barthélémy (2013) sur les pêcheurs, le bricolage et la « récup » apparaissent comme une économie alternative aux pêcheurs d’aloses, qui consomment leurs poissons et s’opposent ainsi aux carpistes no-kill. En incluant le bricolage, nous pourrions donc étudier la polyvalence des pratiques de chasse ou de pêche avec ce loisir. Le camping relève de cette même logique de recherche de simplicité et d’immersion dans l’environnement (Sirost, 2012). De même, nous avons choisi de nous renseigner sur la pratique de la randonnée. La « promenade » est ce qui se rapproche le plus de la pratique du naturalisme dans les enquêtes INSEE. En incluant à la fois la randonnée et le naturalisme dans la liste des loisirs, nous pourrions étudier le lien de dépendance entre ces deux pratiques. Les pratiques de nautisme pourront potentiellement nous renseigner sur le lien avec les plans d’eau de l’estuaire de la Seine : étangs et fleuve.

Ce questionnaire portera principalement sur vos pratiques de loisirs de chasse, pêche, cueillette, jardinage et naturalisme et sur vos engagements en faveur de l’environnement.

Parmi ces 5 activités, classez celles que vous pratiquez le plus souvent : 1 pour l’activité la plus pratiquée, 2, 3 etc. pour les autres. (Ne classez que les activités que vous pratiquez)

<input type="checkbox"/> 1.Chasse	<input type="checkbox"/> 2.Pêche	<input type="checkbox"/> 3.Cueillette ou ramassage	<input type="checkbox"/> 4.Jardinage	<input type="checkbox"/> 5.Naturalisme
-----------------------------------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--

Dans cet encadré, nous spécifions la thématique de la recherche. Les personnes que nous avons rencontrées qui ne pratiquaient aucun de ces loisirs n’ont rempli que la première page du questionnaire. Elles sont cependant très peu nombreuses.

Les réponses de la catégorie « Autre » ont révélé plusieurs oublis dans nos propositions. Les pratiquants de jardinage nous ont souvent cité le magazine « Rustica ». Concernant les émissions télévisées, beaucoup nous ont parlé d'une façon générique des « documentaires animaliers » et de la chaîne « Arte » qui en diffuse souvent. Les pêcheurs ont également souvent mentionné l'émission « River Monsters », une émission américaine qui aborde la pêche au gros à travers le monde et la chaîne Seasons, consacrée à la chasse et à la pêche.

Implications associatives, militantes ou politiques

Afin d'évaluer l'engagement des pratiquants de loisirs sur les questions environnementales, nous avons choisi comme indicateur leurs implications associatives en distinguant deux types d'associations : les premières consacrées à la pratique du loisir, les secondes consacrées à la protection de l'environnement, nécessairement plus militantes.

Implications militantes, associatives et politiques	
Êtes-vous adhérent d'une association qui promeut une de ces activités? (Si oui, précisez ci dessous)	<input type="radio"/> 1.Oui <input type="radio"/> 2.Non
Laquelle? _____	
Y tenez-vous une place au bureau ou au comité d'administration?	<input type="radio"/> 1.Oui <input type="radio"/> 2.Non
Êtes-vous adhérent d'une association qui milite et participe à la protection de la nature? (si oui, précisez ci dessous)	<input type="radio"/> 1.Oui <input type="radio"/> 2.Non
Laquelle? _____	
Y tenez-vous une place au bureau ou au comité d'administration?	<input type="radio"/> 1.Oui <input type="radio"/> 2.Non

Pour chacune d'entre elles, nous incluons une question ouverte pour en préciser le nom. Cette information a été recodée pour distinguer les associations de loisirs consacrées à la pratique de la chasse, de la pêche, de la cueillette, du naturalisme ou du jardinage. Les pratiquants sont en effet souvent polyvalents dans leurs activités de loisirs : pour pouvoir mettre en lien une activité et une adhésion associative, il nous faut savoir en quoi elle consiste réellement. Les associations de protection de la nature n'ont pas nécessité un tel traitement. Nous avons également demandé des précisions sur leur degré d'engagement au sein de l'association en nous renseignant sur les responsabilités prises au sein du bureau ou du comité d'administration. Nous avons malheureusement eu trop peu de réponses positives à ces questions pour pouvoir étudier la dépendance entre la prise de responsabilité et d'autres variables, telles que le niveau de diplôme ou la catégorie socioprofessionnelle par exemple.

Nous proposons ensuite une liste d'évènements auxquels les enquêtés auraient pu participer au cours des dernières années.

Auxquelles de ces manifestations avez-vous participé au cours des dernières années?

01. Manifestation pour la protection de l'estuaire (SOS Estuaire)

02. Observatoire des Saisons

03. Graines de Jardins (Rouen)

04. Automnales ou fête du bois et de la Forêt (Domaine d'Harcourt)

05. Rencontres du Hérisson (HNNE)

06. Armada de Rouen

07. Semaine pour les alternatives aux pesticides

08. Manifestation de défense de la chasse

09. Fête des légumes oubliés ou Fête de l'Ortie (La Haye de Routot)

10. 24h Motonautiques (Rouen)

11. Berges Saines

12. Rivage Propre (ACDPM)

Il s'agit d'évaluer là encore leur degré d'implication dans leurs loisirs. La plupart des personnes que nous avons rencontrées assiste à ce type d'évènements puisque c'est là que nous les avons interrogées, mais la liste que nous avons constituée regroupe trois types d'animations qui relèvent de différentes logiques d'engagement. Les manifestations grand public d'abord, sont fréquentées par un très grand nombre de personnes, elles relèvent d'un intérêt pour la Seine et pour les éléments naturels mais brassent des publics très larges qui peuvent être assez peu investis. Les manifestations grand public spécialisées regroupent des personnes plus intéressées par la nature. D'autres manifestations listées ici dénotent un engagement politique. Les dernières relèvent d'un investissement plus poussé dans les loisirs de nature sans toutefois nécessiter un engagement associatif.

Tableau 11 - Caractéristiques des évènements listés dans le questionnaire

Manifestations grand public	Manifestations grand public spécialisées	Manifestations dénotant un engagement politique	Manifestations impliquant un investissement dans le loisir
24 heures motonautiques	Fête des légumes oubliés ou fête de l'ortie (La Haye de Routot)	Manifestation de protection de l'estuaire de la Seine	Observatoire des Saisons
Armada de Rouen	Automnales ou Fête du bois et de la Forêt, Domaine d'Harcourt	Manifestation pour la défense de la chasse	Rencontres du Hérisson
Graines de Jardin		Semaine pour les alternatives aux pesticides	Rivages Propres
			Berges Saines

Chacune de ces manifestations est décrite dans l'annexe H.

Les questions environnementales sont-elles une priorité dans vos choix politiques?		<input type="radio"/> 1.Oui	<input type="radio"/> 2.Non
Avez-vous déjà voté pour un de ces partis politiques?			
<input type="checkbox"/> 1.Europe Ecologie Les Verts	<input type="checkbox"/> 4.Mouvement Ecologiste Indépendant		
<input type="checkbox"/> 2.Chasse, pêche Nature et Traditions	<input type="checkbox"/> 5.Aucun d'entre eux		
<input type="checkbox"/> 3.Mouvement Normand	<input type="checkbox"/> 6.Ne se prononce pas		
Êtes-vous engagé en politique?		<input type="radio"/> 1.Oui	<input type="radio"/> 2.Non

Enfin, nous avons inclus dans le questionnaire quelques questions sur le vote. L'existence en France d'un mouvement politique et d'un parti consacré à la défense de la chasse et de la pêche (Chasse, Pêche Nature et Tradition) est un indicateur certain de l'impact des pratiques de loisirs sur les convictions politiques. Nous avons décliné cette thématique en trois questions. La première interroge sur la place des questions environnementales dans les choix politiques. Elle permet d'introduire la question du vote d'une façon moins abrupte et d'avoir une information plus générale que le vote. Nous proposons ensuite une liste de partis politiques locaux et nationaux qui ont un programme axé sur les questions environnementales. C'est la seule question du questionnaire qui prévoit la possibilité de ne pas se prononcer. Dans la mesure où les passations sont guidées, les non réponses correspondent d'ordinaire à des réponses négatives, mais il nous a semblé que cette question, peut-être la plus intrusive du questionnaire, devait laisser la possibilité de ne pas se prononcer. Enfin, de la même manière que pour les implications associatives, nous avons voulu savoir si les personnes interrogées avaient pris des responsabilités en politique mais là encore, les effectifs ne sont pas assez importants pour pouvoir en produire des statistiques fiables.

Sensibilité écologique

Nos observations de terrain et nos lectures ont montré des conflits entre les pratiquants de loisirs de nature, et notamment entre les pratiquants de chasse et les naturalistes. Bernard Picon voyait dans la polyvalence des pratiques de chasse, pêche et cueillette une échelle de Guttman des attitudes vis-à-vis de la nature, une échelle de valeurs basée principalement sur la violence, et qui gênait l'accès à la pratique de la pêche pour les cueilleurs, à la pratique de la chasse pour les pêcheurs. Les conflits que nous avons observés sur le terrain semblaient en effet porter sur le degré d'anthropocentrisme à appliquer dans la gestion des espaces naturels, et plus largement sur l'adhésion aux valeurs écologiques. Les études sur la sensibilité écologique ont montré le lien important entre ces valeurs et le niveau de diplôme (Lévêque, 2011a), nous avons voulu inclure quelques questions d'opinions sur ces valeurs dans notre questionnaire afin

d’explorer les liens entre leur acceptation et la pratique de loisir. Nous n’avons pas prétention à évaluer des degrés de sensibilité écologique, une tâche trop ambitieuse pour un échantillon aussi limité, et qui est un sujet de recherche à part entière (Bozonnet, 2012). Il s’agit avant tout de tester la représentation de réflexions régulièrement entendues sur le terrain pour en évaluer l’étendue dans les différents milieux de pratique de loisirs. Nous avons ainsi établi une liste de 13 affirmations. Certaines ont plutôt été entendues dans les milieux naturalistes et militants en faveur de la cause écologiste, d’autres au contraire reflètent plutôt l’opinion des chasseurs. L’adhésion à ces valeurs a été mesurée sur une échelle de 1 à 5 de « Pas du tout d’accord » à « Tout à fait d’accord ». La question s’est posée au moment de la conception du questionnaire de faire une échelle paire ou impaire. L’option choisie inclut à l’échelle une position intermédiaire « 3 » qui permet aux individus de s’affirmer sans opinion. Dans le cas de la question « On peut consommer les poissons pêchés dans la Seine », la proposition peut être considérée comme une demande d’interprétation de l’état écologique de la Seine ou comme une question portant directement sur la législation en vigueur. Nous avons choisi d’inclure une réponse neutre « Sans opinion », en estimant que sur ce type d’affirmation écologique, les individus pouvaient se sentir illégitimes à donner un point de vue s’ils ne se considéraient pas suffisamment connaisseurs du sujet.

Êtes-vous d'accord avec ces affirmations? Pas du tout d'accord (1), Plutôt pas d'accord (2), Sans Opinion (3), Plutôt d'accord (4), Tout à fait d'accord (5)	1	2	3	4	5
La nature a besoin d'être protégée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il faudrait que chacun réduise sa consommation de viande.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C'est une bonne chose de laisser les mauvaises herbes pousser sur les trottoirs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C'est important de manger bio.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
On trouve la nature partout, même en ville.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il faut apprendre aux enfants à connaître la nature.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chasser, c'est prendre du plaisir à tuer des animaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il vaut mieux éviter d'avoir trop d'insectes à proximité des habitations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La nature peut très bien se gérer elle-même.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
On peut consommer les poissons pêchés dans la Seine.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour se débarrasser des nuisibles au jardin, il n'y a que les produits chimiques qui soient vraiment efficaces.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mieux on connaît la nature et plus on la respecte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manger du gibier est plus sain que de manger de la viande d'élevage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Sans opinion (3), Plutôt d'accord (4), Tout à fait d'accord (5).

La nature a besoin d’être protégée

Cette opinion semblait largement partagée dans les milieux étudiés de façon qualitative. La représentation associée est que la nature est une chose fragile et agressée. Nous avons voulu confirmer l’importance de cette opinion.

Il faudrait que chacun réduise sa consommation de viande

Pour réduire leur empreinte carbone, parce qu'elles sont sensibles à la cause animale ou à des recommandations de santé, nombre de personnes réduisent aujourd'hui leur consommation de viande. Nous avons souvent rencontré sur le terrain des passionnés de nature qui accompagnaient leurs pratiques de loisir d'une modification de leurs modes de consommation. De plus, chez les chasseurs, on dénonce une ambivalence du grand public qui souhaite protéger les animaux mais dont la consommation de viande est excessive.

C'est une bonne chose de laisser les mauvaises herbes pousser sur les trottoirs

Les représentations de la nature opposent la nature sauvage, indomptable et indésirable, aux espaces jardinés et maîtrisés. Les plantes spontanées, qualifiées de « mauvaises » herbes sont le symbole d'une nature non maîtrisée. De plus en plus, les défenseurs de la nature valorisent ces herbes, part importante de la biodiversité, et notamment en ville où les politiques d'aménagement favorisent le zéro phyto et la reconquête des pieds d'arbres par les plantes sauvages par exemple. Dans les premiers temps, ces politiques ont dû affronter nombre de critiques : les habitants assimilaient le retour des plantes spontanées à l'abandon des villes, au sale, au désordonné. Là encore, il s'agit de comprendre quelle représentation les enquêtés se font de la nature en interrogeant leur position sur ce qui paraît sale à certains quand d'autres y voient une avancée pour la biodiversité. Le rejet des plantes spontanées appelées « mauvaises herbes » est le témoin d'une posture plus anthropocentrée qu'écocentrée sur la nature.

C'est important de manger bio

La nourriture issue de l'agriculture biologique s'est imposée ces dernières années comme le parangon de l'alimentation respectueuse de l'environnement et participe au régime alimentaire des végétariens et des « écolos ». L'enquête a révélé un élément bien plus intéressant à propos du bio. Il est en effet remis en question et vivement critiqué : le bio serait devenu une simple marque, un outil commercial, on s'en méfie. Il vient souvent de loin pour arriver jusque dans les rayons de nos supermarchés et on lui préférera des productions locales. De plus, de nombreux commentaires ont critiqué l'illusion du bio : dans une nature aussi largement polluée que la nôtre, il n'est plus possible de faire du bio. C'est toute la représentation du bio et du naturel qui transparait ici : le bio n'a pas été atteint par la pollution humaine, il n'existe pas parce que l'homme a déjà tout pollué, le naturel, le vrai n'existe plus.

On trouve la nature partout même en ville

Notre réflexion sur la définition de la nature interroge sur la place de la nature en ville. En effet, les pratiques urbaines telles que le street fishing pratiqué sur le port de Rouen ou les balades de reconnaissance des herbes des trottoirs se développent. Un désaccord avec cette affirmation représenterait une adhésion à une vision classique de la nature comme opposée à la ville : l'ailleurs, la campagne (Berque, 2011), le sauvage, les grands espaces verts. Une affirmation irait dans le sens d'une représentation de la nature comme la part d'impondérable, faune ou flore, que l'on trouve partout et qui s'imbrique dans la ville, un environnement comme les autres.

Il faut apprendre aux enfants à connaître la nature.

Une des critiques régulièrement formulées par les organisateurs de l'offre d'éducation à l'environnement ou à la nature est que l'école et les parents délaissent aujourd'hui l'éducation à la nature. Les enfants seraient de plus en plus happés par les écrans, seraient élevés dans la peur de la nature et de plus en plus ignorants des choses qu'ils devraient protéger. Cette affirmation avait pour objectif de tester l'adhésion à ce type de discours.

Chasser, c'est prendre du plaisir à tuer des animaux.

Nous avons voulu ici tester l'opinion anti-chasse largement développée en France en proposant une des définitions les plus caricaturales de la chasse.

Il vaut mieux éviter d'avoir trop d'insectes à proximité des habitations.

Les insectes, perçus comme nuisibles par une bonne part de la population, sont valorisés comme part essentielle de la biodiversité et de l'écosystème par bien des mouvements écologistes. En proposant de prendre parti sur cette affirmation, nous proposons volontairement une ambivalence entre l'importance des insectes et leur proximité aux habitations, qui peut être une crainte commune lorsqu'ils sont considérés comme nuisibles.

La nature peut très bien se gérer elle-même.

Le mythe de l'autogestion de la nature est entretenu par les classes moyennes urbaines, Fabiani l'évoquait déjà en 1984. Il existe deux conceptions de la gestion de la nature : l'autogestion d'une part, et celle qui estime que l'impact humain étant trop important, les espaces naturels sont maintenant à entretenir et à jardiner. Même parmi les plus fervents défenseurs de la nature en Normandie, on se résigne à dire que la nature telle qu'elle se trouve morcelée en France doit être gérée et non laissée à elle-même, comme elle peut l'être dans des espaces beaucoup plus grands tels que les parcs américains. La nécessité de la gestion des

espèces est aussi un argumentaire largement utilisé par la chasse pour justifier son existence et son maintien.

On peut consommer les poissons pêchés dans la Seine.

En 2013, au moment où nous avons commencé l'enquête de terrain, un arrêté préfectoral mettant en garde contre les hauts taux de PCB dans les eaux de la Seine interdisait la consommation des poissons qu'on pourrait y pêcher. Avec les réponses à cette affirmation, nous pourrions avoir une idée de l'état de connaissance du grand public sur cette situation, ou *a minima* un aperçu de leur représentation de la pollution dans la Seine. On sait que malgré les mises en garde, de nombreux pêcheurs, souvent les plus anciens, continuent de consommer les poissons qu'ils pêchent, et ce peu importe les contre-indications. Compte tenu de la longue réputation de la Seine comme fleuve pollué, nous pensons trouver au dépouillement une grosse proportion de désaccord à cette affirmation. Les quelques réponses positives sur cette affirmation, par contre, pourraient nous être bien utiles pour déterminer le rapport à la nature des enquêtés.

Pour se débarrasser des nuisibles au jardin, il n'y a que les produits chimiques qui soient vraiment efficaces.

La notion de nuisible est contestée par les mouvements en faveur de la biodiversité, qui mettent en valeur la complémentarité des espèces naturelles, tant floristiques que faunistiques. L'utilisation de produits chimiques pour la gestion des espèces est également remise en cause dans ces mouvements, mais également au niveau politique avec le développement des politiques zéro phyto même si beaucoup estiment qu'il s'agit encore du moyen le plus rapide et le plus efficace. Nous évaluons ici tant la tolérance aux espèces le plus souvent considérées comme nuisibles que la tolérance à l'usage des produits chimiques : pesticides, produits phytosanitaires etc.

Mieux on connaît la nature et plus on la respecte.

Une assertion commune des mouvements d'éducation à la nature est que plus on apprendra aux enfants à connaître la nature et plus ils seront à même de la respecter voire de la protéger. De la même manière que la proposition « Il faut apprendre aux enfants à connaître la nature », cette proposition nous renseigne sur l'adhésion aux principales valeurs des mouvements d'éducation à la nature. Toutefois, cette fois, la proposition ne concerne plus seulement les enfants mais également les adultes, et cela pourrait suffire à faire évoluer les résultats.

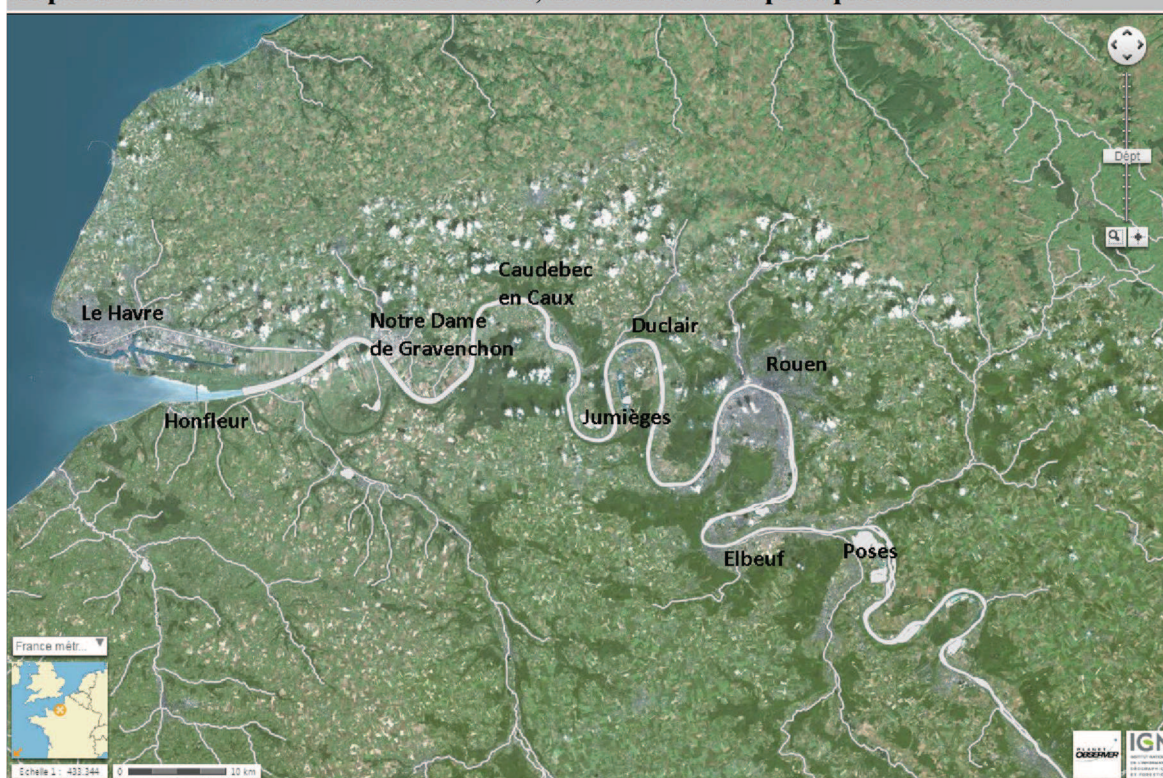
Manger du gibier est plus sain que de manger de la viande d'élevage.

Cette proposition vient compléter les propositions sur la chasse, présentée comme plaisir de tuer, et sur la réduction de la consommation de viande. L'ambivalence entre la critique de la chasse comme un acte cruel envers les animaux et la consommation de viande d'élevage interroge les chasseurs. Cette intolérance à la violence de la chasse est-elle due à l'acte de chasser, au statut de l'animal sauvage comparé à l'animal d'élevage ? Pour explorer ces hypothèses, nous avons fait cette proposition, sachant que les commentaires recueillis sous forme de verbatim pourraient nous éclairer. Elle nous permet également d'évaluer une autre représentation de la nature : ce qui est naturel est sain. En fait, les contrôles exercés sur les animaux d'élevage évitent nombre de maladies au bétail. Les animaux sauvages peuvent bien plus souvent être atteints de tuberculose ou de parasites qui rendent la viande impropre à la consommation humaine. Mais les récents scandales autour de la viande bovine ont soulevé des interrogations sur les conditions d'élevage et de traitement des bêtes : alimentation, antibiotiques etc. La proposition oblige à s'interroger sur ce qui est « sain » : le naturel ou le « sanitaire contrôlé » qui inquiète aujourd'hui.

Spécifier les activités de loisirs

L'activité que vous pratiquez le plus souvent est la PECHE

Repérez sur la carte de la vallée de Seine, les lieux où vous pratiquez cette activité :



La deuxième partie du questionnaire est conditionnée par la réponse à la question portant sur l'activité la plus pratiquée. L'activité de nature principale est plus longuement investiguée que les autres loisirs. La seconde partie débute par des questions portant sur l'activité principale, avec une carte proposant aux enquêtés de localiser cette pratique. Pour les pratiques de jardinage ou de cueillette à domicile, la commune de résidence est une information qui se suffit à elle-même, mais pour les autres loisirs, il nous fallait une carte qui laisse apparaître les forêts, les réserves, les cours d'eau, et ce sur l'ensemble de l'estuaire. Nous avons choisi une photo aérienne en y faisant ressortir les cours d'eau et en y mentionnant quelques villes importantes pour faciliter le repérage des différentes boucles de la Seine qu'il est facile de confondre quand on les connaît peu.

Les questions qui suivent visent à préciser la pratique du loisir principal. Nous prenons ici l'exemple d'une personne ayant déclaré pratiquer le plus souvent la pêche. Les deux premières questions sont spécifiques à ce loisir. On y propose plusieurs pratiques de pêche, puis des sites de pratique : la Seine ou d'autres cours d'eau, une question qui sera ensuite recodée. Les questions sont à choix multiples pour pouvoir rendre compte de la polyvalence des pratiques.

Quel type de pêche pratiquez-vous ?			
<input type="checkbox"/> 1.Des cyprinidés (au coup ou au moulinet)	<input type="checkbox"/> 3.Des camassiers	<input type="checkbox"/> 5.En mer	<input type="checkbox"/> 7.Autre
<input type="checkbox"/> 2.De la carpe	<input type="checkbox"/> 4.A pied (marée basse)	<input type="checkbox"/> 6.Des écrevisses	
Où pratiquez-vous cette activité ?			
<input type="checkbox"/> 1.Seine	<input type="checkbox"/> 2.Autre(s) cours d'eau :		

Nous avons choisi de distinguer les pêches par espèces. La pêche des cyprinidés (poissons blancs) est généralement liée à leur consommation. Les carnassiers nécessitent des équipements plus pointus, tout comme la carpe qui relève d'une pratique plus sportive. La pêche en mer permet de cibler des espèces variées mais dénote un mode de pratique différent : une embarcation est nécessaire et implique une pratique conjointe de la plaisance. La pêche des écrevisses se pratique à l'aide d'une balance et est liée à la régulation de l'écrevisse de Louisiane considérée comme une espèce invasive. Enfin, la pêche à pied relève plutôt de la cueillette mais peut être liée à la pratique de la pêche en mer comme un loisir adopté uniquement pendant les périodes de vacances.

Dans quel cadre?					
<input type="checkbox"/> 1.Seul	<input type="checkbox"/> 2.Entre amis	<input type="checkbox"/> 3.En famille	<input type="checkbox"/> 4.Associatif	<input type="checkbox"/> 5.Professionnel	<input type="checkbox"/> 6.Autre :
Dans quel but? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.					
<input type="checkbox"/> 1.Alimentation	<input type="checkbox"/> 3.Ornement	<input type="checkbox"/> 5.Détente et bien-être	<input type="checkbox"/> 7.Curiosité scientifique		
<input type="checkbox"/> 2.Convivialité	<input type="checkbox"/> 4.Economie	<input type="checkbox"/> 6.Sportif	<input type="checkbox"/> 8.Autre :		
Quels mois de l'année pratiquez-vous la pêche?					
<input type="checkbox"/> 01.Janvier	<input type="checkbox"/> 03.Mars	<input type="checkbox"/> 05.Mai	<input type="checkbox"/> 07.Juillet	<input type="checkbox"/> 09.Septembre	<input type="checkbox"/> 11.Novembre
<input type="checkbox"/> 02.Février	<input type="checkbox"/> 04.Avril	<input type="checkbox"/> 06.Juin	<input type="checkbox"/> 08.Août	<input type="checkbox"/> 10.Octobre	<input type="checkbox"/> 12.Décembre
Pendant ces mois, combien d'heure(s) par semaine consacrez-vous à la pêche?					
<input type="radio"/> 1.Moins d'1h	<input type="radio"/> 2.de 1 à 3h	<input type="radio"/> 3.de 3h à 6h	<input type="radio"/> 4.de 6h à 12h	<input type="radio"/> 5.de 12h à 24h	<input type="radio"/> 6.plus de 24h
A quelle période de votre vie avez-vous commencé cette activité?					
<input type="radio"/> 1.Enfance	<input type="radio"/> 2.Adolescence	<input type="radio"/> 3.Etudes	<input type="radio"/> 4.Vie professionnelle	<input type="radio"/> 5.Vie parentale	<input type="radio"/> 6.Retraite
Combien vous coûte cette activité à l'année?					
<input type="radio"/> 1.Moins de 100€	<input type="radio"/> 2.de 100 à 500€	<input type="radio"/> 3.de 500 à 1500€	<input type="radio"/> 4.de 1500 à 4000€	<input type="radio"/> 5.de 4000 à 10000€	<input type="radio"/> 6.plus de 10000€

La suite des questions a été uniformisée. Pour tous les loisirs étudiés nous demandons dans quels cadres se déroule cette activité. La question est à choix multiple là encore pour rendre compte de la polyvalence des contextes de pratique. Nous proposons ensuite de choisir jusqu'à trois objectifs principaux et de les classer selon leur importance. Les buts proposés sont variés et certains sont plus adaptés à certains loisirs qu'à d'autres. L'ornement par exemple, est un objectif relatif au jardinage, alors que l'alimentation ne peut pas correspondre au naturalisme, dans lequel il n'y a pas de prélèvement vivrier. Nous avons pourtant choisi d'unifier toutes ces questions pour simplifier la passation. Puisque cette question doit être répétée pour chacun des loisirs pratiqués, la liste est peu à peu mémorisée par les participants qui peuvent alors y répondre plus rapidement.

On finit de décrire dans le détail l'activité principale à travers quatre questions portant sur le calendrier de pratique tout au long de l'année, le temps hebdomadaire qu'on y consacre, la période d'initiation, et le coût annuel de ce loisir. Il s'agit de trouver ici des indicateurs de l'engagement dans ces activités. Les questions sur le coût et le temps sont présentées sous la forme de fourchettes croissantes qui permettent de simplifier la passation. Il est en effet difficile d'évaluer des temps de loisirs, souvent fluides et rarement comptabilisés. En proposant cette échelle, les enquêtés étaient obligés de se fixer sur une fourchette. D'abord posée de façon ouverte « *Combien vous coûte cette activité à l'année ?* » les enquêtés réfléchissent et se voient ensuite proposer des fourchettes, souvent jusqu'à ce qu'ils nous arrêtent avec un « *Non ! Pas tout ça ! Celle d'avant, c'est bien !* ». La période d'initiation est un indicateur de l'implication dans ces activités sur la durée et sur l'intégration d'un éthos au cours de l'enfance. Nous avons

proposé 6 modalités : l'enfance, l'adolescence, les études, la vie professionnelle, la vie parentale et la retraite. Même si ces modalités semblent s'inscrire dans une chronologie, elle peut être bouleversée. On peut ne pas faire d'études, commencer une vie parentale avant sa vie professionnelle, ne pas avoir de vie professionnelle, ou faire durer celle-ci bien au-delà de la vie parentale. Nous aurions pu établir des classes d'âge à la place, mais ces catégories nous semblaient plus intéressantes pour représenter des degrés de disponibilité pour les loisirs. Les enquêtes qualitatives exploratoires avaient par exemple fait ressortir le caractère familial de certaines de ces activités auxquelles les adultes s'initiaient pour offrir à leurs enfants l'occasion d'une sortie dans la nature.

Enfin, le questionnaire se termine sur des questions permettant de préciser les autres activités de loisir étudiées, en reprenant pour chacune le cadre et les objectifs.

Si vous pratiquez la cueillette et le ramassage, répondez aux questions suivantes :					
Que cueillez-vous ou que ramassez-vous?					
<input type="checkbox"/> 1.Muguet	<input type="checkbox"/> 3.Champignons	<input type="checkbox"/> 5.Châtaignes	<input type="checkbox"/> 7.Plantes sauvages comestibles	<input type="checkbox"/> 9.Autre :	
<input type="checkbox"/> 2.Autres fleurs	<input type="checkbox"/> 4.Mûres	<input type="checkbox"/> 6.Escargots	<input type="checkbox"/> 8.Fruits et légumes à la ferme		
Où pratiquez-vous cette activité?					
<input type="checkbox"/> 1.Domicile		<input type="checkbox"/> 2.Commune de résidence		<input type="checkbox"/> 3.Autre :	
Dans quel cadre?					
<input type="checkbox"/> 1.Seul	<input type="checkbox"/> 2.Entre amis	<input type="checkbox"/> 3.En famille	<input type="checkbox"/> 4.Associatif	<input type="checkbox"/> 5.Professionnel	<input type="checkbox"/> 6.Autre :
Dans quel but? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.					
<input type="checkbox"/> 1.Alimentation	<input type="checkbox"/> 3.Ornement	<input type="checkbox"/> 5.Détente et bien-être		<input type="checkbox"/> 7.Curiosité scientifique	
<input type="checkbox"/> 2.Convivialité	<input type="checkbox"/> 4.Economie	<input type="checkbox"/> 6.Sportif		<input type="checkbox"/> 8.Autres :	

Les pratiques de cueillette sont distinguées par l'objet du prélèvement. Nous avons listé les espèces que nous savions les plus souvent prélevées en ajoutant les cueillettes dans les fermes ouvertes au public telles que dans la boucle de Jumièges. Nous distinguons les espèces sauvages les plus facilement identifiées par le grand public, telles que le muguet ou les mûres, des « plantes sauvages comestibles » qui peuvent comprendre l'ortie, l'ail des ours, le sureau, le lierre terrestre, et nécessitent une connaissance plus pointue de la flore sauvage. Nous distinguons dans les lieux de pratique le domicile, qui assimile la cueillette aux récoltes du jardin, et la commune de résidence qui témoignerait d'une appropriation du proche.

Si vous pratiquez l'observation naturaliste de la faune et de la flore, répondez aux questions suivantes :

Quel type d'observation pratiquez-vous ?

1.Omithologie 2.Entomologie 3.Botanique 4.Mycologie 5.Autres :

Où pratiquez-vous cette activité?

1.Domicile 2.Commune de résidence 3.Autre :

Dans quel cadre? 1.Seul 2.Entre amis 3.En famille 4.Associatif 5.Professionnel 6.Autre :

Dans quel but? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

1.Alimentation 3.Ornement 5.Détente et bien-être 7.Curiosité scientifique

2.Convivialité 4.Economie 6.Sportif 8.Autre :

L'observation de la nature est catégorisée en fonction des spécialisations naturalistes. Il s'est rapidement avéré que les observateurs occasionnels de la nature étaient nombreux, les naturalistes scientifiques beaucoup moins. Beaucoup des enquêtés n'étaient pas familiers de ces termes techniques et répondaient qu'ils observaient « un peu de tout », une réponse enregistrée dans la catégorie « Autre ». Là encore, nous distinguons l'observation du jardin au domicile de l'appropriation du proche.

Si vous pratiquez la chasse, répondez aux questions suivantes :

Quel type de chasse pratiquez-vous ?

1.A la botte 3.Au gabion 5.A l'affût 7.Autre :

2.En battue 4.Piégeage 6.A courre

Où pratiquez-vous cette activité?

1.Sur votre propriété 2.Dans une réserve naturelle 3.En forêt domaniale 4.Autre :

Dans quel cadre? 1.Seul 2.Entre amis 3.En famille 4.Associatif 5.Professionnel 6.Autre :

Dans quel but? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

1.Alimentation 3.Ornement 5.Détente et bien-être 7.Curiosité scientifique

2.Convivialité 4.Economie 6.Sportif 8.Autre :

Les différentes chasses sont distinguées par la technique mise en œuvre qui en dit plus long sur l'organisation nécessaire que le gibier visé. Le sanglier peut se chasser seul à l'affût ou en battue, ce qui ne reflète pas du tout la même sociabilité. Le site de pratique est proposé en fonction du statut juridique du territoire chassé, qui fonde des rapports très différents avec d'éventuels gestionnaires.

Si vous pratiquez le jardinage, répondez aux questions suivantes :

Que jardinez-vous? 1.Potager 2.Fleurs 3.Taille d'arbre 4.Herbes aromatiques 5.Autre :

Où pratiquez vous cette activité? 1.Domicile 2.Jardin ouvrier 3.Jardin collectif 4.Autre :

Dans quel cadre? 1.Seul 2.Entre amis 3.En famille 4.Associatif 5.Professionnel 6.Autre :

Dans quel but? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

1.Alimentation 3.Ornement 5.Détente et bien-être 7.Curiosité scientifique
 2.Convivialité 4.Economie 6.Sportif 8.Autre :

Enfin, le jardinage est décomposé en des pratiques d'intensités différentes. Les herbes aromatiques sont sans doute les plus simples à entretenir, les fleurs reflètent un attrait premier pour l'ornement, alors que le potager peut être vivrier. La taille d'arbres est le plus souvent considérée comme une des activités les plus techniques du jardinage. Nous distinguons cette fois le jardinage à domicile, dans un jardin ouvrier ou familial, et dans un jardin collectif, puisque là encore le contexte social dans lequel se déroule l'activité s'en trouve changé.

3.5. Méthode d'analyse du questionnaire

Nous présenterons dans les chapitres qui vont suivre quelques analyses statistiques issues de ce questionnaire. Le nombre de questionnaires recueillis et les effectifs parfois très faibles de certaines sous-populations (telles que les personnes ayant des responsabilités dans les milieux associatifs) ne nous ont pas permis d'utiliser des outils statistiques très complexes. Par ailleurs, nous avons choisi d'utiliser ces données quantitatives pour étayer des hypothèses construites à partir de nos analyses qualitatives. La présentation des résultats n'est donc pas exhaustive. Nous utilisons principalement le tri à plat, le tri croisé, le test du chi 2 et par moment l'analyse factorielle multiple à l'aide du logiciel de traitement statistique Sphinx.

Le tri à plat permet d'observer la distribution d'une variable, au sein de notre échantillon qui compte N=841 observations, ou d'une sous-population. Nous avons identifié plusieurs sous-populations dont les effectifs « n » sont précisés au cours de l'analyse. Le tri à plat permet aussi de comparer la répartition de l'échantillon à des effectifs théoriques, pour en évaluer la spécificité. Ainsi, nous avons pu comparer notre échantillon à la population normande selon les chiffres de l'Insee issus du recensement de 2012. Ces tests ont été réalisés par Natacha Heutte, professeur des universités, statisticienne et membre du laboratoire CETAPS à l'université de Rouen Normandie (chapitre 4).

Tableau 12 - Effectifs des différentes strates d'analyse, définie par la pratique des loisirs étudiés et leur classement au rang 1 comme activité principale

Strates	Effectifs
Échantillon des participants aux manifestations liées aux pratiques de chasse, pêche, cueillette, naturalisme et jardinage	N=841
Chasseurs	n=157
Pêcheurs	n=241
Naturalistes	n=453
Cueilleurs	n=486
Jardiniers	n=615
Chasseurs dont la chasse est l'activité principale	n=104
Pêcheurs dont la pêche est l'activité principale	n=71
Naturalistes dont le naturalisme est l'activité principale	n=132
Cueilleurs dont la cueillette est l'activité principale	n=57
Jardiniers dont le jardinage est l'activité principale	n=410

Les tris croisés permettent d'évaluer la dépendance entre deux variables en réalisant un test du χ^2 . Ce calcul est effectué par le logiciel. Les variables ainsi testées sont considérées comme dépendantes à la condition que la valeur de la probabilité p soit inférieure à 0.05. Le logiciel propose même un degré de précision supérieur en s'assurant que la probabilité p soit inférieure à 0.0001. Dans les chapitres qui vont suivre, nous ne prendrons pas la peine de rappeler pour chaque analyse le tableau croisé sur lequel elle s'appuie, ni les détails de ces tests, mais les variables que nous présentons comme « significativement dépendantes » ont été testées dans ces conditions. L'ensemble des tableaux statistiques utilisés au cours de notre analyse sont par ailleurs présentés dans les annexes I et J.

Les analyses factorielles multiples nous permettent de visualiser les liens entre différentes variables et d'identifier certaines cohérences entre des pratiques de loisir par exemple. Nous disposons cependant de trop peu d'observations pour pouvoir introduire beaucoup de variables différentes et obtenir des résultats statistiquement intéressants. Nous avons donc dû limiter les analyses factorielles à environ 5 variables. Les analyses factorielles présentées ont un taux de variance qui atteint un minimum de 70% sur les facteurs des trois premiers axes.

Enfin, le dernier type d'analyse utilisé est la comparaison des distributions des informations quantitatives selon des plot box. Y sont indiqués le premier quartile, le troisième

quartile, la médiane, la moyenne, la valeur maximum et minimum d'une variable numérique. Cette analyse permet de rendre compte de la distribution d'une population, bien mieux qu'un tri à plat par classes d'âges ou par fourchette de temps ou de coût de l'activité. Pour ces dernières variables, nous avons utilisé les valeurs médianes des fourchettes proposées dans le questionnaire comme valeur numérique.

Limites de l'analyse par questionnaire

Le questionnaire a montré quelques failles au cours de la passation, qui ont restreint les possibilités d'analyse. Nous avons fait quelques oublis dans les activités ou les sites de pratique. Dans ces cas, la catégorie autre a été largement utilisée et nous avons pu la recoder afin de tenir compte de ces réponses. C'est par exemple le cas de la pratique de la chasse sur des lots de chasse loués à des propriétaires privés, ou la pratique de la mammalogie parmi les activités d'observations naturalistes.

Les données de localisation sur la carte n'ont pas pu être traitées. La passation de cette question a été très difficile, pour les vacataires d'une part qui se voyaient mentionner des sites qu'elles étaient incapables de localiser elles-mêmes sur la carte, et pour les personnes interrogées qui ne savaient pas le faire non plus. En effet, une grande partie d'entre eux ne localisaient même pas leur site de pratique, préférant le désigner d'une façon très générique : « dans la nature », « en forêt », « à la campagne », voire « partout ». Les quelques sites localisés ont été précisés dans la question ouverte sur les « autres lieux » de pratique mais ils sont trop rares pour qu'une localisation des sites soit statistiquement fiable.

Enfin, les questions d'opinions ont donné des résultats très inégaux. Nous avons pu confirmer la portée universelle de certaines affirmations. 89.7% des répondants se disent tout à fait d'accord et 8.3% sont plutôt d'accord avec cette l'idée que « *La nature a besoin d'être protégée* ». Nous n'avons pas réellement tiré d'analyse intéressante de cette question. Elle ne nous a permis que de souligner l'unanimité aujourd'hui partagée en France de la nécessité de la préservation de la nature. De la même façon, nous avons recueilli un très large assentiment du public à l'affirmation « Il faut apprendre aux enfants à connaître la nature ». Nous avons sans doute été trop générique en parlant de la nature ici. Nous aurions sans doute eu des résultats plus fins avec une phrase du type : « *L'école devrait apprendre aux enfants les noms des plantes* » ou « *Chaque enfant devrait savoir reconnaître les oiseaux communs* ». Les résultats de la question d'opinion « *Chasser, c'est prendre du plaisir à tuer des animaux* » ne nous

apparaissent pas exploitables non plus. Il a été très difficile de faire passer cette question pour plusieurs raisons. Auprès des chasseurs d'abord, la proposition apparaissait trop violente, et nous prenions le risque que cette pensée soit attribuée à l'enquêteur. Nous avons régulièrement dû préciser que ces propositions étaient là pour servir d'indicateurs, notamment sur les opinions anti-chasse et qu'elles ne reflétaient en rien les opinions du chercheur. Auprès des non-chasseurs ensuite, nous avons dû faire face à des réactions épidermiques à la simple évocation de la chasse. Très souvent, on nous répondait un « Pas du tout d'accord » franc et massif avant même la fin de notre phrase. Il nous fallait alors répéter la phrase, voire demander plusieurs confirmations : « *Pour vous, est-ce une bonne définition de la chasse ?* », « *Je comprends que vous n'aimiez pas la chasse, mais diriez-vous qu'elle consiste à prendre du plaisir à tuer des animaux ?* ». La réaction était parfois si intense que nous n'arrivions pas à faire entendre la nuance de la proposition, continuant de faire face à un « Pas du tout d'accord » buté. Nous ne savons pas vraiment dire dans ces cas si la proposition a été bien comprise.

Les commentaires des enquêtés ont souvent relevé l'ambiguïté des affirmations en demandant des précisions. Ils ont souvent tenu à savoir si l'on faisait référence à l'alimentation bio locale ou celle venue de l'étranger et vendue en grande surface. À propos des insectes, ils tenaient à nuancer leurs aversions, admettant que les moustiques et autres insectes équipés de dard sont trop dangereux pour être tolérés mais que les autres sont plus facilement acceptables. Nous avons tiré de ces commentaires des données qualitatives supplémentaires.

4. L'ENTRETIEN

Nous avons enfin réalisé plusieurs entretiens pour compléter cette mosaïque d'observations et ces questionnaires. Nous avons ciblé des personnes particulièrement investies dans les réseaux associatifs et administratifs de la protection de l'environnement, afin de mieux comprendre leur investissement, le lien avec leurs pratiques de loisir et le rôle qu'ils tiennent en tant que passeurs entre les divers acteurs impliqués.

4.1. Modalités d'entretiens

Nous nous sommes appuyée sur trois types d'entretiens. Les premiers sont dits « exploratoires ». Ils permettent de mieux comprendre l'organisation de notre terrain et d'en tirer des éléments de contexte. Les seconds sont des entretiens « récit de vie », des entretiens longs qui s'intéressent aux carrières professionnelles et/ou associatives des pratiquants de loisir. Les derniers entretiens sont dits « itinérants » et ont été menés sur le terrain, en parcourant les espaces naturels « jardinés » par les personnes interrogées.

L'entretien exploratoire

Nous avons mené quelques entretiens exploratoires en début de terrain pour mieux connaître les pratiques de chasse, pêche, cueillette et naturalisme, ainsi que les sites de l'estuaire où elles pouvaient se tenir. Nous avons également consulté les entretiens menés lors des précédentes enquêtes sociologiques dans l'estuaire de la Seine.

Nous avons ainsi interrogé des représentants des fédérations de chasse et de pêche de l'Eure et de la Seine-Maritime. Ont suivi plusieurs entretiens avec des responsables des collectivités territoriales ou des associations clés de l'estuaire que nous croisons régulièrement sur le terrain. Le but de ces entretiens était de mieux connaître le fonctionnement du réseau associatif et institutionnel qui se consacre au jardinage de l'estuaire de la Seine. Dans ces entretiens semi-directifs, chacun des représentants d'institutions interrogés était invité à expliquer le fonctionnement de son organisation, les projets de promotion des loisirs qui y sont menés, ses collaborations avec d'autres organisations du réseau et les objectifs de leurs projets. Ces entretiens n'ont pas fait l'objet d'une analyse thématique systématisée comme le reste du corpus. Les informations que nous en avons tirées ont surtout servi à compléter les observations de terrain et sont généralement restituées au cours de notre analyse au sein des ethnographies comme des éléments de contextualisation.

Les entretiens des précédentes études nous ont donné des éléments de contextualisation. La grille d'entretien n'est évidemment pas identique à la nôtre mais les représentants des ports de Rouen et du Havre ou d'associations naturalistes ou de chasseurs avaient été sollicités pour présenter leur organisation et ses actions. La plupart des personnes qui avaient été interrogées par mes collègues sont encore en activité dans les associations ou les administrations auprès

desquelles nous avons enquêté. Lire ces entretiens nous a permis d’appréhender le terrain avec plus de pertinence.

Tableau 13 - Description des entretiens complémentaires

Statut	Date	Enquêteur
Membre du cabinet d’étude CAD’EN chargé de l’étude de l’effacement du barrage de Martot	2014	M. C. Bellenger
Technicien et animateur fédération de pêche de l’Eure	2014	M. C. Bellenger
Technicien et animateur fédération de pêche de Seine-Maritime	2014	M. C. Bellenger
Technicien fédération de chasse de l’Eure	2014	M. C. Bellenger
Bénévole de la Ligue de Protection des Oiseaux	2014	M. C. Bellenger
Chargée de communication, organisatrice du festival Graines de Jardin de la CREA	2014	M. C. Bellenger
Chargé de communication de la fédération de chasse de Seine-Maritime	2014	M. C. Bellenger
Maitre composteur, animateur d’atelier de conseil aux jardiniers, CODAH	2014	M. C. Bellenger
Chargée de mission du pôle environnement de la CASE	2014	M. C. Bellenger
Garde forestier et formateur pour l’ANCGG	2014	M. C. Bellenger
Responsable du service espaces verts de la ville de Rouen, organisateur du festival Graines de Jardin, CREA	2014	M. C. Bellenger
Responsable du pôle déchets de la CREA, animatrice du club des jardiniers	2014	M. C. Bellenger
Responsable de l’AAPPMA de Sotteville-Lès-Rouen	2014	M. C. Bellenger
Président de la fédération de pêche de Seine-Maritime	2015	C. Machemehl
Représentant du comité de la pêche professionnelle	2007	O. Sirost
Adjointe au maire du Havre, chargée de l’environnement	2005	O. Sirost, A. Niel
Chasseur du Marais Vernier	2005	O. Sirost, A. Niel
Maire de Jumièges	2005	O. Sirost, A. Niel
Représentant de la maison de l’estuaire	2005	O. Sirost, A. Niel
Représentant du Port du Havre, chargés du projet Port 2000	2005	O. Sirost, A. Niel
Rédacteur d’un ouvrage généraliste naturaliste sur l’estuaire	2005	O. Sirost, A. Niel
Représentant du port autonome de Rouen	2005	O. Sirost, A. Niel
Amateur de pêche en Seine	2007	O. Sirost
Administrateur du musée industriel de la Corderie Vallois et du musée des Arts et Traditions Normands	2007	O. Sirost
Président d’association naturaliste militante	2005	O. Sirost, A. Niel
Représentant de la fédération associative SOS Estuaire	2005	O. Sirost, A. Niel
Représentant de la DREAL	2005	O. Sirost, A. Niel
Sédimentologiste	2007	O. Sirost
Elus de la ville de Saint Sulpice de Gaimbouville	2005	O. Sirost, A. Niel

Les entretiens récit de vie

Au cours des différentes enquêtes menées plus tôt et dans leur travail, les membres du GIP SA et les enquêteurs croisent souvent les mêmes noms : des personnes impliquées dans plusieurs institutions, reconnues pour leur travail (professionnel ou bénévole) en faveur de

l'environnement estuarien. Elles semblent jouer un rôle clé dans la mise en lien des différentes institutions et sont respectées pour leur expertise sur les questions écologiques. Dans le cadre du programme Seine-Aval 5, le GIP Seine-Aval s'intéressait aux manières d'impliquer le public dans les programmes de restauration des milieux naturels. Nous avons proposé un protocole d'étude axé sur ces passeurs : un premier entretien récit de vie et un second entretien itinérant. L'idée était dans un premier temps de réaliser des entretiens longs et non directifs sur le parcours personnel, professionnel, associatif des passeurs. Dans un second temps, il leur serait proposé un entretien in situ, sur un site de l'estuaire dans lequel ils s'étaient impliqués lors d'un projet de restauration.

L'entretien récit de vie est un entretien qui se veut assez libre. Il est en général très peu guidé et demande de la part des enquêtés une participation active. Il s'agit aussi d'une démarche personnelle qui consiste à revenir sur les éléments principaux de sa vie et de sa carrière professionnelle. C'est une démarche qui demande un certain degré de confiance entre l'enquêté et l'enquêteur qui ne peut s'établir complètement que sur un temps long. Tous les passeurs que nous avons sélectionnés n'étaient pas prêts à faire cette démarche, certains ne disposaient pas non plus d'assez de temps libre pour nous recevoir aussi longtemps. C'est chez les passeurs les plus âgés, et libérés de leurs obligations professionnelles par la retraite, que nous avons le plus facilement pu faire ce travail d'entretien « récit de vie ». Nous n'avons pu mener un récit de vie non directif qu'avec un seul des passeurs enquêtés. En deux entretiens et 4 heures d'enregistrement, nous n'avons pas encore réuni les informations que nous espérions rassembler sur les collaborations entre institutions, les liens entre vie professionnelle et personnelle, les projets effectivement menés dans l'estuaire. Pour assurer la cohérence du corpus, nous avons finalement choisi de nous appuyer sur une grille d'entretien, passant ainsi à la méthode semi-directive. Nous avons choisi de ne pas formuler à l'avance les questions de cette grille d'entretien. Nous nous appuyons ici sur les méthodes de l'entretien compréhensif décrites par Jean-Claude Kaufmann : « La meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur » (Kaufmann, 2007, p.48). Deux de ces entretiens ont été menés par Charly Machemehl, maître de conférences au CETAPS, Université de Rouen Normandie, au titre de son implication dans le projet financé par le GIP Seine-Aval.

Avant de démarrer l'entretien, nous expliquons à chacun des enquêtés les raisons de notre étude, ce qui nous a amenée à le considérer comme un passeur et à le contacter. Le guide d'entretien se compose ensuite de 2 parties : un récit de vie puis une discussion sur l'évolution de la gestion de l'environnement. Enfin, nous prévoyons si possible un second rendez-vous pour

la visite d'un site naturel lors d'un entretien itinérant. Le récit de vie invite le passeur à revenir sur le déroulement de sa carrière, qu'elle soit professionnelle ou associative, dans le domaine de l'environnement. Nous lançons généralement cette partie de l'entretien par une question ouverte du type : « Pouvez-vous me parler du parcours qui vous a amené à prendre les responsabilités que vous tenez aujourd'hui dans le domaine de l'environnement ? ». Nous laissons ensuite les enquêtés dérouler le cours des événements marquants de leur vie et de leur parcours dans l'ordre qu'ils souhaitent. Au besoin, nous relançons la conversation pour obtenir des informations sur tous ces thèmes :

- Choix de carrière : motivations pour évoluer dans le domaine de l'environnement, circonstances de ce choix, éventuellement un mentor.
- Formation : bagage scientifique, niveau de diplôme, entrée dans un réseau.
- Origine de l'attrait pour les espaces naturels : généralement l'enfance, quels rapports à la nature.
- Origine de l'attrait pour l'estuaire : ou pour un territoire plus restreint pour certains, sur lequel ils se sont beaucoup investis.
- Ce que représente la Seine pour eux, à titre personnel ou professionnel.
- Déroulement de la « carrière » : si le passeur a travaillé dans le domaine de l'environnement, à quels postes, quelle évolution de ses responsabilités ? Quelles participations à différents projets ?
- Implications dans différentes institutions et associations : en parallèle de la vie professionnelle, dans quelles associations a-t-il été impliqué ? A-t-il tenu des rôles politiques ?
- Pratique personnelle de loisirs de nature : le passeur pratique-t-il la chasse, la pêche, la cueillette, le jardinage ou le naturalisme à titre personnel ? Quels liens cette pratique de loisir peut-elle avoir avec sa pratique professionnelle ou associative ?

La seconde partie de l'entretien porte sur l'expérience du passeur et ses constats quant à l'évolution des politiques environnementales au cours de sa carrière. Une bonne part des passeurs de l'échantillon ont une carrière suffisamment longue pour avoir constaté des évolutions des milieux naturels comme des politiques de gestion de l'estuaire de la Seine. Ils ont d'ailleurs grandement contribué à cette évolution. Dans cette section, l'entretien prend souvent la forme d'une discussion entre l'enquêteur et l'enquêté. En effet, pour recueillir les impressions des passeurs sur la situation actuelle, l'enquêteur propose sa propre analyse de la situation pour la soumettre à la critique de l'expert qu'est l'enquêté. On est alors dans la situation idéale d'un entretien compréhensif : on s'approche de la conversation et l'on formule des propositions d'analyse pour faire réagir l'interlocuteur. *« L'entretien compréhensif s'inscrit dans une dynamique exactement inverse : l'enquêteur s'engage activement dans les questions,*

pour provoquer l'engagement de l'enquêté. Lors de l'analyse de contenu, l'interprétation du matériau n'est pas évitée mais constitue au contraire l'élément décisif» (Kaufmann, 2007). Nous avons listé ici les thématiques que nous avons abordées. Selon le secteur d'activité du passeur, nous en avons abordé une ou deux. Nous présentons également les propositions formulées pour faire réagir les enquêtés.

- Évolution du loisir et de l'éducation à la nature pour le grand public : de plus en plus d'organisations semblent aujourd'hui proposer des loisirs de sensibilisation à la nature à destination du grand public (collectivités territoriales, associations...), que pensez-vous de la multiplication des acteurs de la sensibilisation ? Sont-ils tous compétents et légitimes pour le faire ? Quelle cohérence donner à ce mouvement ?
- Émergence de l'éducation à la nature dans les projets des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes : de nouveaux acteurs entrent en scène en matière d'éducation à l'environnement auprès des enfants. En plus des naturalistes présents depuis longtemps, les chasseurs et les pêcheurs s'inscrivent maintenant dans des programmes pédagogiques en lien avec les rectorats, n'est-ce pas un moyen de réaffirmer leur expertise dans le domaine de l'environnement ? Que pensez-vous de ces initiatives ?
- Évolution du rapport à la nature et au prélèvement : la nature semble de plus en plus sanctuarisée aujourd'hui, la société semble de moins en moins tolérer la violence faite aux espèces naturelles et notamment les activités de chasse. Qu'en pensez-vous ? Cette évolution du rapport à la nature tend-elle à rapprocher les humains de leur environnement ou au contraire à les distancier d'un environnement considéré comme intouchable, muséifié ?
- Évolution des rapports entre chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et Associations de Protection de la Nature (APN) : les conflits entre les APN et les autres usagers de la nature qui prélèvent des espèces ne sont pas rares. Comment ont-ils évolué au cours des années ?
- Évolution du rapport entre usagers et gestionnaires : avec la professionnalisation de la gestion des milieux, les usagers fins connaisseurs de la nature, tels que les chasseurs, pêcheurs ou cueilleurs, ont perdu leur rôle de gestionnaires. Au mieux ils ont un rôle d'auxiliaires des professionnels, au pire, ils gênent. Quelle place leur donner ? Quelle expertise leur reconnaître ? Comment ont évolué les relations entre les usagers et les gestionnaires dans l'estuaire ?

À la fin du premier entretien, nous invitons le passeur à choisir un projet particulier sur lequel il s'est beaucoup investi et pour lequel il a joué un rôle de médiateur. Ce projet doit permettre de revenir sur l'implication de plusieurs institutions dans la mise en œuvre du projet, être lié à une problématique environnementale de l'estuaire mais surtout il doit lui tenir à cœur. Nous expliquons que l'idéal serait que l'on puisse visiter ensemble le site de ce projet afin de réaliser un entretien itinérant. Nous discutons alors avec le passeur du choix du lieu et des caractéristiques du projet :

- Description du projet.
- Localisation de la zone naturelle concernée.
- Quels acteurs étaient impliqués ?
- Quel rôle le passeur a-t-il tenu dans le développement de ce projet ?
- Quel était le projet initial et quel en est l'aboutissement ?

Quand cela est possible, nous finissons la discussion en prenant rendez-vous pour un prochain entretien sur le site en question. Nous avons ainsi obtenu 20 enregistrements de 1h à 3h20.

L'entretien itinérant

L'entretien itinérant consiste à revenir sur les événements clés d'un site naturel tout en l'explorant avec une personne impliquée dans son développement. C'est l'occasion de confronter la réalité du paysage et de l'environnement actuel à son histoire, et d'évoquer des souvenirs liés à ces lieux avec le passeur. Il s'est en fait avéré très difficile de solliciter les passeurs une seconde fois. Ces personnes sont souvent très actives par ailleurs et il leur a été difficile de nous consacrer le temps nécessaire pour ce type d'enquête. L'une d'elles a été contrainte de déléguer la visite du site à une collègue au dernier moment. Nous n'avons finalement pu mener que cinq de ces entretiens. Dans les autres cas, nous avons dû opter pour une autre méthode de recueil de données qu'est l'observation. Ceux qui n'ont pas pu nous consacrer un deuxième entretien ont été observés en situation, lors de projets de sensibilisation du grand public ou d'animation de réseau.

Nous avons cherché à documenter ces observations à travers la photographie et la prise de notes. Nous avons cherché à voir, dans chacune de ces animations, les informations transmises par le passeur ainsi que la manière dont elles sont proposées et reçues par les participants. Les situations d'observation vont de la réunion associative aux animations de sensibilisation. Chaque entretien itinérant a été documenté : nous avons photographié les sites, recueilli les photos des passeurs adeptes de la photographie, récupéré la documentation mise à disposition du public lors des animations, rassemblé quelques documents d'acteurs, quelques articles de presse ou des publications des passeurs, etc. Ce recueil n'a pas pu être systématisé puisqu'il dépend toujours du passeur et de la nature du projet présenté.

L'entretien itinérant a donné l'occasion à des passeurs, aujourd'hui en retrait des projets qu'ils nous ont présentés, de revenir sur les sites qui ont vu leurs débuts dans le domaine de l'environnement. Ils ont pu évoquer des conflits anciens, des compagnons aujourd'hui décédés, et revoir un site autrefois familier géré aujourd'hui par d'autres qu'eux. La démarche de l'entretien itinérant demande de la part de l'enquêté une prise en main de l'entretien. Ici, le guide c'est lui, dans le déroulé de son discours comme sur le site. Nous avons photographié les « zooms » proposés par le passeur, que l'on parle d'un paysage en particulier, d'une espèce qu'il vient de remarquer ou d'un habitat rare. La constitution du corpus est détaillé dans l'annexe K.

4.2. Échantillonnage

Pour constituer la liste des passeurs de notre échantillon, nous avons profité d'une réunion du comité de pilotage du programme Seine-Aval 5 et sollicité les membres présents pour nous aider à identifier des personnes clés du réseau de protection de l'environnement de l'estuaire. Cette première liste nous a beaucoup aidée mais présentait deux défauts : un déséquilibre trop important entre les professionnels de l'environnement et les bénévoles, et un déséquilibre des zones administratives de rattachement supposées des passeurs. Nous avons donc retravaillé à partir de cette liste pour constituer un nouvel échantillon qui puisse mieux représenter la diversité des engagements en faveur de l'environnement, en ajoutant d'autres critères d'échantillonnage aux zones géographiques :

- le statut : salarié du domaine de l'environnement ou bénévole ;
- le rattachement à un organisme administratif (collectivité territoriale, agence de l'État en région...), un organisme scientifique (gestionnaire, bureau d'études...) ou à une organisation associative composée de citoyens engagés ;
- le domaine de spécialisation : la faune, la flore ou les milieux aquatiques.

De plus, même si nous avons favorisé des rencontres avec des personnes très expérimentées, nous avons aussi rencontré des personnes plus jeunes, souvent en poste dans des collectivités territoriales ou des bureaux d'experts, et susceptibles d'être la relève des passeurs plus âgés auprès desquels, d'ailleurs, certaines se sont formées.

Tableau 14 - Échantillonnage des passeurs selon quatre critères qualitatifs

Passeurs	Site principal d'enquête	Statut principal dans l'environnement	Rattachement institutionnel	Spécialisation	Durée du ou des entretiens
1	MRN	Bénévole	Citoyen	Végétal	2h50
2	CASE	Bénévole	Citoyen	Végétal	1h40
3	CODAH	Salarié en activité	Administration	Végétal	3h15
4	CODAH	Salarié en activité	Citoyen	Généraliste	2h40
5	PNRBSN	Bénévole	Citoyen	Animal	2h
6	MRN	Retraité	Scientifique	Milieux aquatiques	5h30
7	PNRBSN	Salarié en activité	Scientifique	Généraliste	1h
8	Hors Estuaire	Bénévole	Citoyen	Animal	3h30
9	PNRBSN	Salarié en activité	Administration	Généraliste	2h30
9 ¹	PNRBSN	Salarié en activité	Administration	Généraliste	1h50
10	CODAH	Salarié en activité	Scientifique	Milieux aquatiques	1h25
11	CODAH	Salarié en activité	Scientifique	Animal	1h50
12	Hors Estuaire	Salarié en activité	Scientifique	Généraliste	2h
13	PNRBSN + MRN	Salarié en activité	Citoyen	Milieux aquatiques	1h10
14	MRN	Retraité	Scientifique	Végétal	1h45
15	MRN	Salarié en activité	Scientifique	Animal	1h30
16	CASE	Salarié en activité	Administration	Milieux aquatiques	1h20
17	PNRBSN	Bénévole	Citoyen	Végétal	1h50
18	PNRBSN	Retraité	Scientifique	Animal	6h20
19	MRN	Retraité	Citoyen	Animal	3h30
20	CODAH	Salarié en activité	Administration	Généraliste	2h

Les critères de cet échantillonnage ont en fait été plus difficiles à appliquer que l'on pourrait le penser, et cela révèle un des caractères des passeurs que nous avons étudiés : leur posture « multi casquette » les rend difficile à faire rentrer dans des cases. En fait, il n'est pas rare qu'un passeur soit impliqué sur plusieurs zones de l'estuaire au même moment ou au cours

¹ La passeuse numérotée 9 n'a pas pu se libérer pour réaliser l'entretien itinérant que nous avons prévu avec elle. Elle a par contre envoyé une de ses collègues pour nous faire découvrir le projet de sentier pédagogique qu'elle coordonne dans un espace naturel sensible. Nous avons attribué à cette collègue le numéro 9'.

de sa carrière. Il n'est pas rare non plus qu'il ait un rôle en tant que professionnel expert d'une association gestionnaire et soit également impliqué auprès d'une collectivité territoriale. Le critère le plus stable est généralement la spécialisation naturaliste. On peut être expert des zones humides et apporter ses connaissances auprès d'associations, de collectivités territoriales, et ce dans plusieurs zones de l'estuaire. On aura du mal par contre à être à la fois fin connaisseur des plantes sauvages comestibles et des insectes des mares.

Un des critères qu'il a été difficile de respecter est justement le premier proposé : le critère géographique. Nous avons sélectionné les passeurs en les situant *a priori* dans une des quatre zones administratives de l'estuaire selon les projets auxquels nous les savions avoir participé. Nous avons présenté à chacun d'entre eux le sujet et le territoire de notre étude et nous avons choisi ensemble un site pour un entretien itinérant ou, s'ils n'étaient pas disponibles, un évènement à observer. Certains ont choisi de nous emmener au-delà du territoire de l'estuaire : Vatteville-Bretteville et Mesnières-en-Bray. D'autres ont choisi de nous présenter un projet mené en dehors de la zone que nous avons pensé être leur zone de rattachement. Nous avons choisi de suivre ces suggestions qui démontrent l'implication de ces passeurs sur des territoires et dans des réseaux d'institutions finalement plus vastes que ceux de l'estuaire. Leurs profils sont présentés en annexe L.

Tableau 15 - Nombres et durée des entretiens par territoire administratif de l'estuaire

CODAH	5	11h10
PNRBSN	6	16h40
MRN	6	16h15
CASE	2	3h
Hors Estuaire	2	5h30

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure est un territoire sous-représenté dans notre échantillon. Nous avons cherché à rencontrer dans cette zone l'acteur privé et économique de la sensibilisation à la nature que représente la serre Biotropica. Ils ne se sont pas rendus disponibles pour notre étude. D'autre part, cette sous-représentation est aussi le reflet d'un moindre investissement des pouvoirs publics sur les projets de sensibilisation à l'environnement dans ce secteur. Il y a donc un déséquilibre certain dans la localisation des projets présentés par les passeurs. Nous pensons que ce déséquilibre reflète à la fois la densité des politiques environnementales des zones étudiées et leur densité de population.

Tableau 16 – Nombre et durée des entretiens par statut au sein du réseau de protection de l'environnement

Bénévole	5	11h50
Salarié en activité	11	22h30
Retraité	4	17h

La plupart des personnes que nous avons rencontrées ont fait leur métier de la protection et de la valorisation de l'environnement. Nous avons tout de même cherché à représenter des bénévoles dans cette étude. Sans être diplômés dans ce domaine, ils ont développé un ensemble de connaissances et de compétences, ainsi qu'un engagement remarquable qu'ils mettent au service des professionnels et du grand public autour de l'estuaire. Enfin, nous avons distingué ici les professionnels en activité des retraités. Ces derniers disposent d'un temps libre plus important à consacrer à des implications bénévoles. Ils continuent souvent à s'investir dans le réseau qui les a vus évoluer au cours de leur vie professionnelle, et préservent ainsi les liens qu'ils ont tissés et qui permettent de faire du monde de l'environnement un réseau.

Tableau 17 - Nombre et durée des entretiens par type de structure principale de rattachement

Citoyen	8	19h20
Scientifique	8	21h20
Administratif	4	11h

Nous avons considéré comme structure principale de rattachement l'institution environnementale à laquelle ces passeurs se consacrent particulièrement. Les rattachements aux organismes citoyens sont non rémunérés. Ils sont très souvent en lien avec la sensibilisation à l'environnement mais il peut également s'agir de sociétés d'études de sciences naturelles. Les projets menés dans ces institutions ne nécessitent pas une approche gestionnaire ou d'expertise mais correspondent plutôt à un engagement personnel du passeur dans le domaine de l'environnement. Le plus souvent, ce sont les bénévoles qui sont rattachés à une association. Cependant, on y rencontre aussi des professionnels particulièrement attachés à un projet associatif qui a pu être à la base de leur carrière professionnelle ou qui, une fois retraités, continuent de s'investir sur leur nouveau temps libre. Nous avons considéré comme des structures scientifiques les bureaux d'études et les organismes gestionnaires d'espaces naturels où les passeurs sont sollicités en tant qu'experts. Un grand nombre de ces structures sont associatives mais leurs activités se sont spécialisées pour n'être plus gérées que par des professionnels aidés parfois de bénévoles. C'est le cas de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN) ou du Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN). Les structures administratives sont des

collectivités territoriales (ville, département...), des communautés de communes ou des bureaux de l'État en région (ex : DREAL).

Tableau 18 - Nombre et durée des entretiens par spécialisation environnementale

Végétal	5	11h20
Animal	6	18h40
Milieus aquatiques	4	9h25
Généralistes	5	12h

La plupart des passeurs sont spécialisés dans un domaine précis de l'environnement : écosystème des mares, entomologie ou flore des zones humides, gestion de la faune sauvage, agriculture biologique, mycologie, etc. Certains cependant ne s'estiment pas spécialisés dans un domaine spécifique de l'environnement. Leurs compétences sont plus généralistes : ils sont animateurs nature, organisent des réseaux, animent des équipes et dirigent des projets de sensibilisation à l'environnement. Si certains ont pu avoir une formation scientifique et naturaliste, ils appuient aujourd'hui leur travail de passeur sur des compétences managériales.

4.3. Méthode d'analyse et de restitution des entretiens

Tous les entretiens ont été retranscrits. Le corpus ainsi constitué a été analysé de manière thématique. Chaque morceau d'entretien s'est vu attribuer une thématique. Les distributions de ces thématiques sont ensuite comparées d'un entretien à l'autre. Nous observons également la récurrence de thématiques qui se trouvent très souvent accolées pour dégager des redondances pertinentes dans le corpus. Nous analysons par ailleurs chaque thématique de façon transversale en confrontant les morceaux des différents entretiens entre eux.

Nous présenterons ici bon nombre de citations issues de ces entretiens. Les citations, les présentations de projets, la description des conflits doivent être considérés comme le reflet de la pensée des passeurs. Nous avons sollicité plusieurs lectures ou observations pour venir étayer, nuancer ou contredire certains points de vue avancés par les passeurs, en revanche, nous n'avons pas voulu accorder plus de crédit à certaines opinions qu'à d'autres. L'analyse fait ressortir tantôt des consensus entre les passeurs, des points communs fondamentaux, parfois des désaccords profonds. Nous avons cherché à rendre compte des uns comme des autres. Dans les tableaux qui présentent notre échantillon qualitatif, nous avons choisi de numéroter les passeurs interrogés. Pour faciliter la compréhension, nous proposerons plutôt dans le corps du texte une présentation succincte du passeur qui permette de situer son statut et sa pratique de loisir, tout

en conservant son anonymat. Dans le chapitre 5, nous présentons les parcours de chacun de ces passeurs. Il nous a semblé qu'il était alors nécessaire, pour restituer plus justement la dimension personnelle de leurs récits de vie, de les nommer. Pour préserver leur anonymat, nous avons choisi de modifier leurs prénoms¹.

Pour contribuer à la mosaïque de l'estuaire de la Seine, nous avons proposé une mosaïque de méthodologie. L'estuaire est un terrain de recherche trop vaste pour en faire une ethnographie exhaustive, qu'on le conçoive comme un espace géographique ou comme un réseau d'acteurs. Par cette combinaison de méthodes, nous proposons de dresser un tableau général des pratiques de loisirs de chasse, pêche, cueillette et naturalisme dans l'estuaire, grâce aux données quantitatives, et de faire des zooms sur certaines pratiques à travers nos observations. Cette articulation entre le stade micro des pratiques de loisirs et le stade macro de l'organisation du jardinage de l'estuaire, nous la rechercherons dans les entretiens qui permettent de comprendre, à travers les parcours individuels, les liens entre les pratiques de loisir et les convictions qui guident les politiques de gestion de la nature des différents acteurs institutionnels. Notre méthodologie mêle donc une anthropologie des activités de loisir, qui s'intéresse aux sensations et à l'immersion des corps dans la nature, à une sociologie des acteurs pour comprendre dans l'intime et dans la relation à la nature tissée par le loisir, les ressorts de dynamiques socio-politiques plus vastes.

¹ Un prénom dit beaucoup du milieu social, de l'âge et de l'origine d'un individu. Pour tenter de restituer au mieux qui sont ces passeurs tout en maintenant leur anonymat, nous leur avons choisi des prénoms d'emprunt en consultant les données concernant la distribution des prénoms en France par année. Nous avons choisi des prénoms qui avaient à peu près la même popularité que le leur au moment de leur naissance.

RÉSULTATS

Chapitre 4 : Le loisir sérieux au service de la nature

Nous présenterons ici les activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme que nous avons pu observer dans l'estuaire de la Seine, ainsi que les statistiques descriptives que nous avons pu tirer de notre questionnaire. Nous essaierons de présenter à la fois les activités principales, ludiques et hédonistes que l'on peut qualifier de hobbies (Stebbins, 2001), mais aussi l'investissement dont elles font l'objet – intensité qui détermine la requalification de ces loisirs en passions et en activités sérieuses. Nous montrerons ainsi comment, à travers la pratique même de leur hobby, comme dans leurs engagements associatifs, les chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes ont un impact direct ou indirect sur l'environnement de pratique et se font jardiniers de leur terrain de jeu.

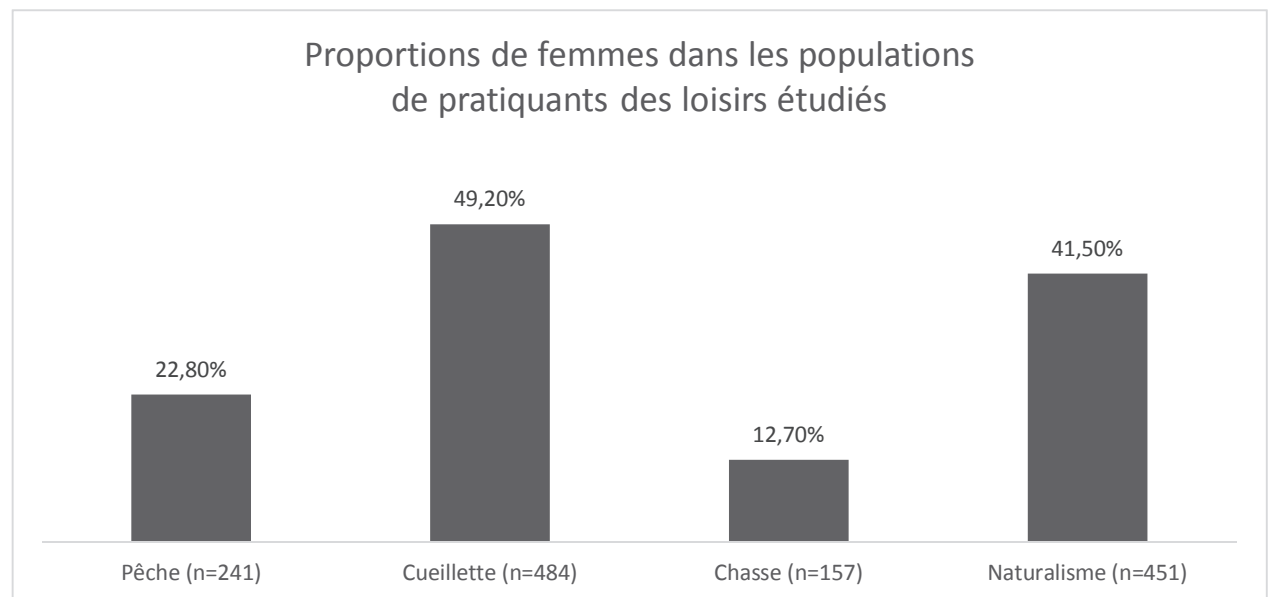
1. À LA RENCONTRE DES CHASSEURS, PÊCHEURS, CUEILLEURS ET NATURALISTES DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

1.1. Qui êtes-vous ?

Sexe

Les femmes sont peu représentées dans ces loisirs qui sont des activités très masculines. Pourtant, dans notre échantillon, elles représentent 12,7% des chasseurs et 22,8% des pêcheurs, ce qui dépasse largement les 2% de femmes chasseresses et les 3% de pêcheuses au niveau national (BIPE, 2015 ; FNP, BIPE, 2014). Cette surreprésentation pourrait s'expliquer par un phénomène assez commun dans les études quantitatives : les femmes sont plus volontaires pour répondre aux questionnaires. Il est aussi possible que les femmes qui chassent soient plus promptes à participer aux événements associatifs et que cette surreprésentation soit liée à notre méthode d'échantillonnage. Cependant, ceci ne doit pas faire oublier la large prédominance des hommes dans ces deux loisirs. Seule la cueillette présente un taux de femmes équivalent à la répartition des sexes dans la région Normande. Ces chiffres sont cohérents avec l'étude de

Bernard Picon (1991) dans laquelle il constatait une pratique de la cueillette beaucoup plus féminine.



Graphique 4 - Proportions de femmes dans chacun des loisirs étudiés

Catégories socio-professionnelles

La répartition par catégorie socio-professionnelle au sein de notre population d'étude est significativement différente de cette même répartition dans la population normande. Les ouvriers, les professions intermédiaires et les personnes sans activité professionnelle sont sous-représentés dans notre échantillon. C'est la proportion d'ouvriers qui paraît le plus différencier les sous-populations de pratiquants, avec près du double d'ouvriers parmi les pêcheurs et les chasseurs. Le test du Chi² montre une dépendance entre la pratique de la pêche ou la pratique de la chasse et la catégorie socio-professionnelle. Dans ces deux pratiques, on a une surreprésentation des ouvriers. Les naturalistes, en revanche, présentent une surreprésentation significative d'employés et d'étudiants et une sous-représentation d'ouvriers. Le test ne révèle pas de dépendance significative entre la pratique de la cueillette et la catégorie socio-professionnelle.

Nous disposons de quelques données sur les pêcheurs et les chasseurs au niveau national pour évaluer la spécificité de notre échantillon sur ces loisirs. Les retraités représentent la plus grande proportion de pêcheurs avec 27,4% ; la proportion est équivalente au niveau national avec 28% de pêcheurs retraités. En revanche, les ouvriers représentent 37% des effectifs au niveau national contre seulement 13,3% dans notre échantillon. Les cadres y sont aussi moins

représentés qu’au niveau national, de même que les étudiants. Pour les chasseurs, le test du Chi2 montre une différence très significative de notre échantillon avec la répartition par profession et catégorie socio-professionnelle des chasseurs au niveau national (BIPE, 2015). Notre échantillon présente une surreprésentation des ouvriers. Leur pourcentage s’élève à 16,6% pour seulement 8,2% des chasseurs au niveau national. La proportion des cadres et professions libérales, qui est de 21.5% au niveau national se réduit à 10.8% dans notre échantillon. Cette surreprésentation des ouvriers et sous-représentation des cadres pourrait s’expliquer par les pratiques de chasse les plus populaires dans l’estuaire de la Seine. Les cadres interrogés pratiquent peu la chasse au gabion (9.5% des cadres contre 20.8% des ouvriers) alors qu’ils pratiquent plus souvent la chasse à courre (2.4% d’entre eux contre 0% d’ouvriers). Dès lors, cette répartition nous semble cohérente avec l’importance de la chasse au gibier d’eau dans un estuaire.

Tableau 19 - Répartition des pratiquants de loisirs de prédation par catégorie socio-professionnelle

	Pêcheurs (n=241)	Cueilleurs (n=485)	Chasseurs (n=157)	Naturalistes (n=451)	N=841	Normandie Insee 2012
Agriculteur	1,7% (4)	2,5% (12)	2,5% (4)	2,4% (11)	2.3 % (19)	1.10%
Commerçant, artisan	7,9% (19)	4,5% (22)	7,0% (11)	5,1% (23)	5.0% (42)	3.20%
Chef d'entreprise	2,1% (5)	1,9% (9)	3,8% (6)	1,8% (8)	2.4% (20)	
Cadre, profession intellectuelle supérieure	10,0% (24)	11,5% (56)	10,8% (17)	13,3% (60)	12.5% (105)	6.20%
Profession intermédiaire	7,5% (8)	8,5% (41)	5,1% (8)	8,9% (40)	7.3% (61)	13.3%
Employé	18,3% (44)	22,3% (108)	15,9% (25)	18,0% (81)	21.8% (183)	16.5%
Ouvrier	13,3% (32)	6,8% (33)	16,6% (26)	7,8% (35)	5.9% (50)	15.6%
Retraité	27,4% (66)	33,8% (164)	31,2% (49)	35,3% (159)	33.4% (281)	29.0%
Sans emploi	6,2% (15)	4,1% (20)	1,9% (3)	4,7% (21)	4.6% (39)	15.1%
Étudiant	5,8% (14)	4,1% (20)	5,1% (8)	2,9% (13)	4.6% (39)	
TOTAL	100% (241)	100% (485)	100% (157)	100% (451)		

Niveau de diplôme

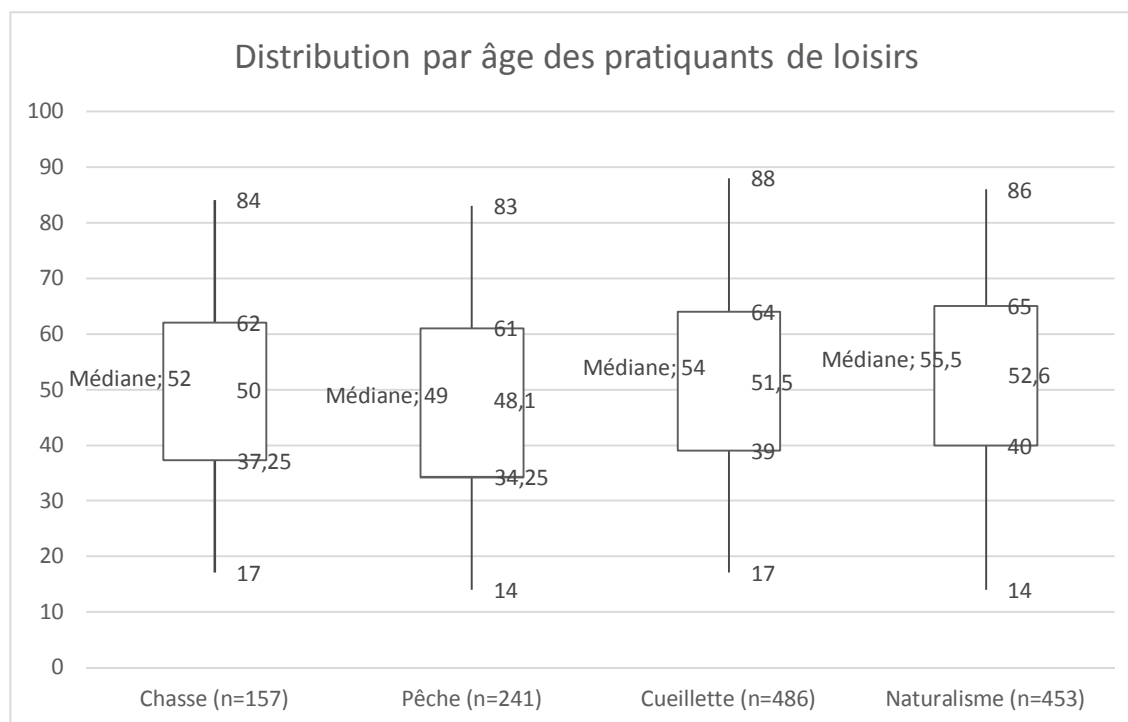
La répartition de notre échantillon par niveau de diplôme présente une différence significative avec la population normande. La population que nous étudions est largement plus diplômée que l'ensemble de la population normande avec une nette sous-représentation des personnes sans diplôme, près de quatre fois moins nombreuses, et une surreprésentation des personnes titulaires d'un diplôme supérieur à bac +2. De plus, le test du Chi2 montre une dépendance significative entre le niveau de diplôme et la pratique de la pêche. Les personnes titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent sont surreprésentées chez les pêcheurs. Elles le sont aussi significativement chez les chasseurs, parmi lesquels les personnes sans diplôme sont également surreprésentées alors que les personnes titulaires d'un diplôme supérieur à bac +2 sont sous-représentées. La pratique du naturalisme et de la cueillette en revanche ne sont pas significativement dépendantes du niveau de diplôme.

Tableau 20 - Répartition des pratiquants de loisir par niveau de diplôme

	Pêche (n=238)	Cueillette (n=482)	Chasse (n=155)	Naturalism e (n=449)	N=841	Insee 2012 Normandie
Sans diplôme ou CEP	8,8% (21)	7,5% (36)	15,5% (24)	7,8% (35)	8.5% (71)	31.7%
BEPC seul	5,0% (12)	4,6% (22)	5,2% (8)	4,2% (19)	4.6% (38)	5.8%
CAP, BEP ou équivalent	37,8% (90)	27,2% (131)	38,7% (60)	28,1% (126)	25.7% (214)	27.1%
Bac ou brevet professionnel	16,4% (39)	17,8% (86)	16,8% (26)	15,6% (70)	18.6% (155)	15.3%
Bac +2	10,9% (26)	14,9% (72)	10,3% (16)	15,1% (68)	14.7% (123)	11.0%
Diplôme supérieur à bac+2	21,0% (50)	28.0% (135)	13,5% (21)	28,2% (131)	27.9% (233)	9.1%
TOTAL	100% (241)	100% (486)	100% (157)	100% (453)	100% (834)	

Âge

La répartition par tranche d'âge des membres de notre échantillon présente une différence significative avec les chiffres disponibles sur la population normande recensée en 2012. Les personnes âgées de 60 à 74 ans sont surreprésentées dans notre population d'étude. À l'inverse, les 15-29 ans sont sous-représentés. Seule la sous-population des pêcheurs montre une répartition significativement différente de notre population. Les 15-29 ans et les 30-44 ans sont surreprésentés chez les pêcheurs.



Graphique 5 - Distribution des âges des pratiquants de loisirs

Tableau 21 - Répartition par tranche d'âge des pratiquants de loisirs

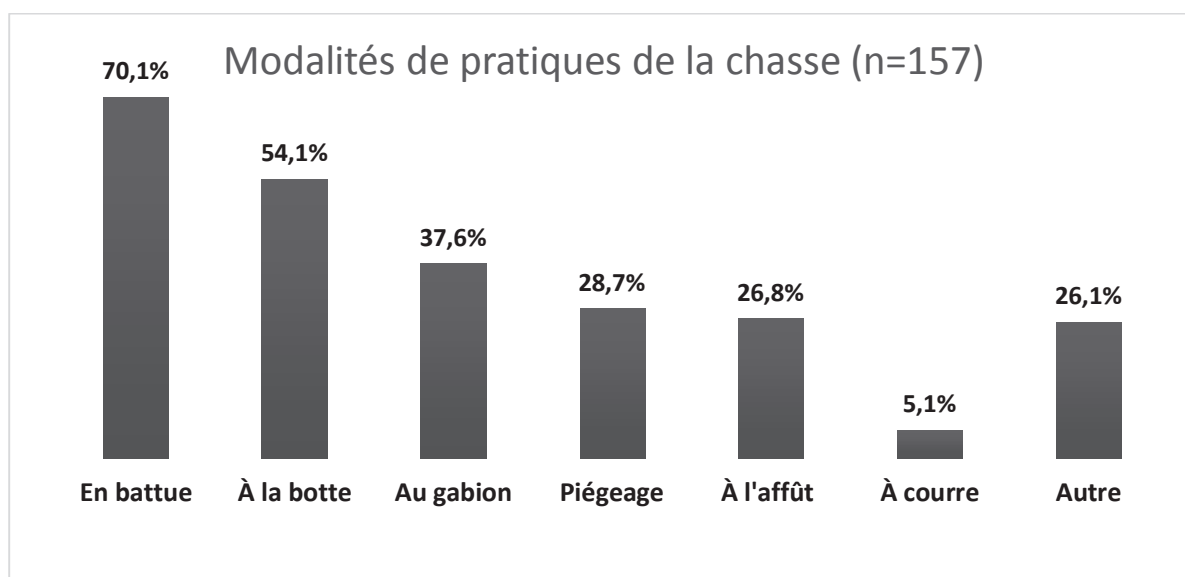
Âge Insee	Pêche (n=240)	Cueillette (n=484)	Chasse (n=156)	Naturalisme (n=451)	N=839	INSEE 2012 Normandie
75 ans et plus	3,8% (9)	6,0% (29)	6,4% (10)	7,3% (33)	7% (59)	11,67%
60 à 74 ans	29,6% (71)	33,5% (162)	28,8% (45)	36,3% (164)	33,6% (282)	18,55%
45 à 59 ans	26,3% (63)	28,5% (138)	32,7% (51)	26,1% (118)	27,2% (228)	25,06%
30 à 44 ans	27,9% (67)	23,6% (114)	17,9% (28)	21,5% (97)	22,5% (189)	22,98%
15 à 29 ans	12,5% (30)	8,5% (41)	14,1% (22)	8,6% (39)	9,6% (81)	21,74%
TOTAL CIT.	100% (240)	100% (484)	100% (156)	100% (451)	100% (839)	100,00%

La comparaison de la distribution des âges des pratiquants montre en effet des pêcheurs légèrement plus jeunes que les autres sous-populations de pratiquants, avec un premier quartile atteint pour l'âge de 34.25 ans contre 37, 39 et 40 ans pour les autres loisirs ; le troisième quartile est également atteint plus tôt que pour les trois autres sous-populations.

1.2. Chasses et chasseurs de l'estuaire

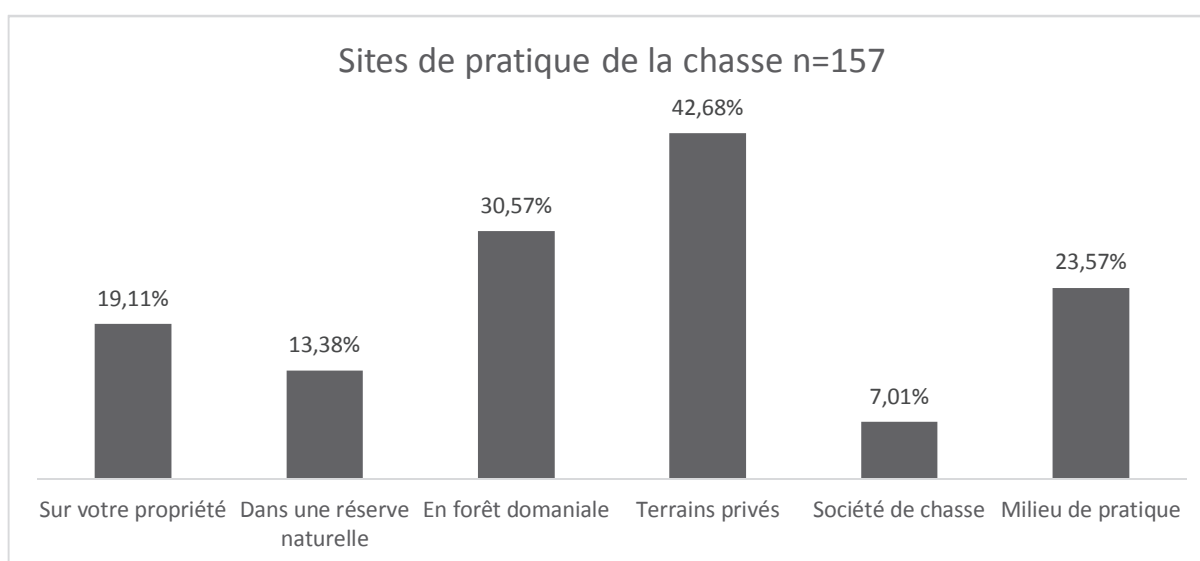
La chasse la plus souvent pratiquée est la chasse en battue qui concerne 70% de notre sous-population de chasseurs. Dans l'estuaire, cette pratique s'applique principalement au grand gibier et notamment au sanglier. La seconde pratique la plus prisée est celle de la chasse à la botte, une chasse qui se pratique souvent en solitaire, du moins en petit groupe, et souvent accompagné d'un chien. Elle se pratique principalement en plaine, mais certains la pratiquent dans les prairies humides. Elle peut être un moyen simple de gestion d'un territoire agricole puisqu'elle permet par exemple la régulation des populations de lapins. La chasse au gabion est pratiquée par 37,6% de notre échantillon de chasseurs, elle est pratiquée dans l'embouchure de l'estuaire et dans les zones humides qui bordent la Seine. Le piégeage est pratiqué par 28.7% de l'échantillon. Cette pratique ne nécessite pas l'obtention d'un permis de chasser et se pratique toute l'année, pour réduire les populations d'espèces considérées comme nuisibles ou envahissantes. La chasse à l'affût se pratique surtout en solitaire, sur différents gibiers. La chasse à courre, en revanche, est significativement peu présente dans l'échantillon, avec seulement 5.1%. Les chasses à courre qui se tiennent dans les forêts de l'estuaire ont la réputation d'être surtout fréquentées par des touristes de la région parisienne. La réponse « Autre » a été très utilisée.

Parmi les autres modes de chasse cités, on retrouve quelques chasses rares telles que la chasse en barque, le déterrage, la chasse à la passée, la chasse à l'arc à l'approche, la vènerie sous terre, mais cette catégorie a surtout été utilisée par les enquêtés pour qualifier leur pratique de chasse autrement que par la technique utilisée. La plus grande partie des précisions dans cette catégorie porte en fait sur le gibier recherché : pigeon, petit et grand gibier, canard, gibier d'eau, ce qui témoigne d'un souci de qualifier sa pratique par l'objet de la quête plutôt que par la méthode employée. Les chasseurs qui habitent l'estuaire ne présentent pas de différences significatives dans leurs pratiques par rapport aux chasseurs habitant dans le reste de la région et de la France.



Graphique 6 - Modalités de pratique de la chasse (n=157)

Les chasseurs sont polyvalents dans leurs pratiques et le test du Chi2 révèle des dépendances très significatives entre les pratiques de chasse à la botte et de chasse au gabion, entre la chasse au gabion et la chasse à l'affût, ainsi qu'entre le piégeage et l'affût. 67.8% des chasseurs au gabion chassent aussi à la botte et 54.8% d'entre eux chassent à l'affût. Ces chasseurs polyvalents sont surreprésentés parmi les chasseurs pratiquant leur activité dans une réserve naturelle – en l'occurrence, il doit s'agir de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine. Cette polyvalence peut être liée aux territoires investis puisque ces chasses se pratiquent toutes trois facilement dans des zones humides.



Graphique 7 – Sites de pratique de la chasse (n=157)

La chasse se pratique surtout sur des terrains privés. Nous n'avions prévu comme options de réponse que la propriété de l'enquêté, les réserves naturelles et la forêt domaniale. La catégorie « autre lieu » a été largement utilisée pour désigner un terrain privé, loué ou appartenant à un ami ou à un parent, ainsi que les terrains des sociétés de chasse. Nombre de chasseurs ont aussi utilisé cette réponse pour spécifier leur lieu de pratique du point de vue du milieu : marais, plaine, forêt ou baie de Seine. La proportion de chasseurs pratiquant leur activité dans une réserve naturelle et en forêt domaniale est importante. Ces cadres de pratique nécessitent des négociations régulières avec les gestionnaires de ces sites (Maison de l'Estuaire, Parc Naturel Régional ou Office National des Forêts).

Notre enquête de terrain nous a permis d'observer des battues au sanglier ainsi que des chasses au gabion. Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de participer à une chasse à la botte, une activité souvent plus solitaire et plus difficilement accessible. Nous avons également participé à plusieurs formations destinées aux chasseurs et avons assisté à l'assemblée générale d'une fédération départementale.

Tableau 22 - Observations participantes réalisées auprès des pratiquants de chasse

Date	Lieu	Zone de l'estuaire	Description de l'activité observée
21/02/2014	Bouquelon	PNR	Visite du Marais Vernier, visite d'une mare de chasse
03/03/2014	Marais Vernier	PNR	Battue au sanglier, Réserve naturelle des Manneville
08/03/2014	Sainte-Opportune-la-Mare	PNR	Nuit au gabion « Le Paradis », hors période de chasse, Marais Vernier
07/04/2014	Angerville-la-Campagne	Hors estuaire	Formation de garde particulier, Fédération de Chasse
16/12/2014	Bouquelon	PNR	Battue au Sanglier, Réserve naturelle des Courtils de Bouquelon
18/02/2015	Marais Vernier	PNR	Battue au Sanglier, Réserve naturelle des Manneville
22/03/2015	Saint-Romain-de-Colbosc	CODAH	Assemblée générale, Association des Chasseurs du Domaine Public Maritime (ACDPM)
04/04/2015	Hénouville	Métropole	Formation « Grand Gibier » par l'Association Nationale de Chasse au Grand Gibier (ANCGG)
11/04/2015	Baie de Seine	CODAH	Opération Rivage propre, nettoyage de la réserve naturelle de l'estuaire, ACDPM
25/04/2015	Yvetot	Hors Estuaire	Assemblée générale, Fédération de chasse
09/05/2015	Vatteville-la-Rue	PNR	Nuit au Gabion « Le Jade », Hors période de chasse
18/05/2015	Angerville-la-Campagne	Hors Estuaire	Formation Piégeage, Fédération de chasse
15/01/2016	Vatteville-la-rue	PNR	Nuit au gabion « Le Jade », période de chasse



- | | |
|---------------------------|--|
| 1 Marais Vernier | 5 Angerville-la-Campagne |
| 2 Hénouville | 6 Vatteville-la-Rue |
| 3 Saint-Romain-de-Colbosc | 7 Réserve naturelle de l'estuaire de Seine |
| 4 Yvetot | |

Carte 4 - Repérage des observations des activités de chasse

La chasse en battue

En Normandie, le gros gibier – et notamment le sanglier – se chasse traditionnellement en battue. Cette chasse nécessite de réunir un grand nombre de chasseurs, en fonction de la surface du terrain à couvrir. Les effectifs sont distribués en deux groupes : les tireurs et les rabatteurs. Alors que les premiers forment une ligne le long du terrain, les rabatteurs sont

chargés d'y avancer pour débusquer le gibier et le pousser vers la zone couverte par les tireurs. Les trois battues que nous avons observées se sont déroulées dans un marais, principalement constitué de prairies humides et de quelques parties boisées. Deux d'entre elles étaient organisées dans la réserve naturelle des Manneville, gérée par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Le conservateur avait fait appel aux chasseurs locaux pour participer à une « battue de destruction ». Il s'agit d'une chasse organisée après avoir obtenu une dérogation auprès de la préfecture pour réguler drastiquement les populations de sangliers qui envahissent la réserve et menacent l'équilibre de son écosystème. La troisième battue était organisée sur une réserve naturelle volontaire, par son conservateur et de façon plus informelle. Dans ces trois battues, j'ai été intégrée à l'équipée des rabatteurs. La première fois, le conservateur de la réserve naturelle nationale a veillé à me guider dans le marais. Lors de ma seconde participation, dans la réserve naturelle volontaire, on m'a accordé une plus large autonomie mais aussi un rôle plus important, allant même jusqu'à me confier un chien. Lors de ma troisième battue, j'ai été accueillie très chaleureusement par les habitués qui m'ont coiffée pour l'occasion d'un béret orange des plus seyants. L'organisation générale de la journée reste cependant la même dans ces trois cas.

Le rendez-vous est fixé vers 8 heures du matin. Les voitures tout terrain s'alignent sur une parcelle privée qui fait office de parking pour la journée. On sort des coffres les chiens et les fusils encore dans leurs étuis. Bottes ou cuissardes, pantalons et sur-pantalons, vestes, les hommes sont tout de kaki vêtus, parfois dans des versions « camouflage forestier », à l'exception de leurs gilets de sécurité et de leurs casquettes orange fluo. Le moment des retrouvailles est aussi l'occasion d'avalier un café ou une viennoiserie avant de se répartir en équipées et d'écouter les conseils de sécurité. Nombre de chasseurs volontaires pour rejoindre les rabatteurs sont venus avec leurs chiens. Ils renoncent facilement à l'opportunité de tirer pour avoir l'occasion de rabattre aux côtés de leurs compagnons canins. Une fois les deux équipes de rabatteurs et de tireurs constituées, il est temps d'expliquer les consignes de chasse et de sécurité. L'organisateur de la battue présente un plan du terrain : il y a représenté le positionnement des lignes de tireurs et le parcours que devront effectuer les rabatteurs. Les tirs doivent absolument être fichants, c'est-à-dire être orientés vers le sol : dans le cas contraire, ils représenteraient un danger pour les participants. Dans un marais inondé, cette règle est d'autant plus importante qu'un mauvais angle de tir peut permettre à la balle de ricocher sur la surface de l'eau et de venir plus facilement blesser un chasseur. On rappelle aussi les codes à effectuer au cor de chasse : en cas de vue, en cas de tir réussi ou en cas de tir manqué. Une fois tout le monde briefé sur sa mission, il est temps d'installer les lignes de tireurs : ce sont eux qui partent

en premier. Ils vont s'installer le plus discrètement possible sur la ligne de tir à une distance régulière les uns des autres. Pendant ce temps, les rabatteurs attendent le signal, un appel téléphonique, pour partir à leur tour. Une fois alertés, ils prennent la route vers le terrain et forment leur ligne de battue. Accompagnés de leurs chiens, ils avancent, crient parfois, font du bruit pour effrayer le gibier, amené à se déplacer et à se dévoiler au regard des tireurs. Les rabatteurs doivent être de bons marcheurs et maintenir une vitesse commune le long de la ligne. Les plus âgés, qui ont le plus de mal à se déplacer, sont plutôt invités à rejoindre les tireurs.



Image 19 - Battue sur la réserve naturelle volontaire des Courtils de Bouquelon, © M. C., Bellenger

Le déplacement demande une bonne endurance, *a fortiori* quand la battue a lieu dans une zone de marais. Le sol du Marais Vernier est tourbeux : mou, boueux, les pieds s'y enfoncent facilement. Chaque pas nécessite d'extirper son pied du sol pour le reposer un peu plus loin, sur une zone que l'on devra soigneusement sélectionner pour ne pas mouiller ses bottes. Pour éviter de tomber dans des trous d'eau ou de tourbe, il vaut mieux marcher sur les mottes de joncs qui sont beaucoup plus stables. Le déplacement dans la tourbière est toujours difficile, mais c'est aussi l'occasion de s'entraider pour repérer le chemin le plus stable ou pour s'extirper mutuellement de la tourbe. Il arrive que l'on sorte son téléphone portable pour immortaliser, en photo ou en vidéo, un camarade coincé jusqu'aux genoux, voire jusqu'aux

cuisses dans la tourbe : ça amusera beaucoup l'assemblée quand tout le monde sera réuni autour du repas du midi.

Au fur et à mesure que les rabatteurs avancent, on entend au loin quelques tirs. Pour la néophyte que je suis alors, leur son semble étonnamment fort. Suit toujours le signalement au cor de chasse. Peu habituée aux codes en vigueur, les signalements me paraissent confus : a-t-on entendu un son long ou un son court ? L'animal a-t-il été tué ou seulement vu ? Mais déjà on entend un autre tir, puis un autre et le son du cor... Je demande des explications autour de moi, mais il semble que je ne sois pas la seule à avoir perdu le fil. Il faudra attendre réellement la fin de la battue et la réunion des rabatteurs et des tireurs pour savoir exactement combien de sangliers ont été tués. Le cor vient de sonner une nouvelle fois pour signaler la



Image 20 - Chasseur photographiant une laie abattue d'un tir bien placé dans la nuque, © M. C. Bellenger

fin de la chasse. Les rabatteurs avancent encore un peu pour rejoindre les tireurs, qui s'attèlent déjà à atteindre les bêtes abattues et, faute de pouvoir les transporter eux-mêmes, à signaler leur présence en laissant un de leurs gilets orange dans un arbre adjacent. Un sanglier adulte peut peser entre 50 et 90 kilogrammes. Les sangliers chassés ces jours de battues pèsent autour de 60 kilos. Les sangliers tués en zone boisée doivent être transportés jusque dans une prairie pour faciliter leur évacuation. Dans la réserve des Manneville, j'ai vu deux chasseurs en train de porter un premier sanglier, ils ont respectivement saisi les pattes arrière et avant de l'animal. Seul, un autre chasseur a attaché les pattes arrière d'un jeune sanglier à l'aide d'une corde et le traîne au sol. Certains s'en offusquent, c'est un manque de respect envers le gibier que de le trainer ainsi. Un jour, un des organisateurs a été vu en train de soulever seul une de ces bêtes, on le surnomme encore parfois Obélix. Plus loin, un chasseur est en train de prendre en photo une laie qu'il a abattue d'une balle au niveau de la nuque. Il est assez fier de son coup. À vrai dire, il a tiré deux balles, mais s'en justifie : la deuxième est avant tout une balle de sécurité, au cas où l'animal n'aurait été que blessé ; compte tenu de la qualité de son premier tir, il y avait

peu de chance que l'animal coure encore bien longtemps, mais un bon chasseur doit se montrer prudent.

Le moyen le plus pratique pour les ramener jusqu'à la hutte de chasse la plus proche reste le quad. Dans la tourbière du Marais Vernier, le véhicule n'avance pas sans difficulté, il s'embourbe parfois et laisse son conducteur entièrement couvert de boue. On charge les sangliers abattus à l'avant et à l'arrière du véhicule. Les rabatteurs et les tireurs reprennent le chemin du point de rendez-vous. On y jauge et on compare les bêtes tuées. Alors que les sangliers sont encore à terre, on lance des estimations sur leur poids. On fait le bilan de la chasse : en a-t-on tué un bon nombre ? Sont-ils gros ? A-t-on tué des femelles ou des mâles ? Jeunes ou vieux ? Le plus difficile est encore à faire. Tout le monde est fatigué, couvert de boue, mouillé s'il a plu. Il est bientôt midi et pourtant il n'est toujours pas l'heure de se restaurer. Il reste la lourde tâche d'inspecter les animaux et de les dépecer. L'effectif des chasseurs présents diminue un peu, certains ne peuvent se permettre de rester plus longtemps, d'autres s'absentent pour aller préparer le repas qui doit suivre. Pour ceux qui restent, le repas à venir est une carotte qui fera avancer plus vite le travail qui reste à accomplir. Il faudra peser, dépecer, autopsier et débiter la viande du gibier avant d'aller manger.



Image 21 - Sangliers abattus transportés hors de la tourbière du Marais Vernier à l'aide d'un quad, © M. C. Bellenger

Les plus expérimentés en la matière prennent en charge la tâche du dépeçage de façon à ce que la découpe et la distribution de la viande se fasse le plus rapidement possible et que l'on puisse passer aux moments de convivialité ou rentrer chez soi. Pendant ce temps, d'autres, couverts de boue par la traversée périlleuse du marais ou éclaboussés par les roues du quad, profitent d'un jet d'eau pour se débarbouiller et faire réapparaître le kaki et l'orange de leur tenue. Le sanglier est suspendu par les pattes arrière, tête en bas. Quelques encoches sont faites dans la peau, en bas et à l'intérieur des pattes, et étendues jusqu'à l'abdomen. Tirant d'une main sur la peau et maniant le couteau de l'autre, les chasseurs détachent peu à peu la peau des muscles en taillant dans la graisse située sous l'épiderme. On achève l'écorchage par la décapitation du sanglier, laissant au sol une « cape » formée de la tête et de la peau de l'animal. L'étape suivante consiste à ouvrir l'abdomen afin d'en extraire les organes, avant de fendre la carcasse en deux, à l'aide d'une scie, selon l'axe de la colonne vertébrale. Cuisses, flancs, abats, les pièces de viande sont peu à peu séparées de ce qui ne sera pas consommé. L'estomac, les poumons, la mâchoire, après avoir été laissés à l'observation du vétérinaire qui s'assure de la santé des bêtes présentes sur la réserve, seront laissés dans la nature, support d'alimentation pour les charognards et insectes nécrophages. Les chasseurs présents doivent se répartir la viande. Il s'agit de ne pas gâcher la venaison. Cependant, ils se montrent plutôt réticents et présentent une certaine retenue. Il n'est pas rare qu'au cours de l'acte de dépeçage, certains me disent ne pas aimer cette partie de la chasse. La violence de l'acte les gêne. C'est le moment où l'on voit vraiment couler le sang et où l'on peut prendre toute la mesure de l'acte de tuer. La retenue qu'ils montrent envers la nourriture semble relever de cette même réticence, une retenue nécessaire pour affirmer son respect de l'animal mort et se distancier de l'image du « viandard » attiré par la mort et la consommation excessive de viande. Les chasseurs semblent ainsi tout juste concéder à repartir avec de la venaison. Certains disent effectivement en avoir déjà une trop grande quantité dans leur congélateur.

Des moments de convivialité suivent nécessairement la battue. Les chasseurs mangent ensemble sous une hutte de chasse, chez l'un des participants ou dans une salle mise à disposition par le parc naturel régional en fonction des circonstances. Les tablées s'organisent entre les différentes équipes réunies pour l'occasion. Les groupes d'habitues s'organisent en amont pour assurer le partage des provisions à apporter. On retrouve ainsi formés 2 ou 3 groupes, et dans chacun sont réparties les charges d'apporter pour l'ensemble du groupe le pain, la charcuterie, le plat principal, le fromage et la boisson. Les repas de chasse ne manquent jamais de viande, bien plus souvent de légumes. C'est l'occasion de faire goûter les pâtés cuisinés maison avec la dernière venaison, de faire découvrir le travail d'un ami charcutier et de préparer

des plats de viande complexes. Au cours des différentes battues auxquelles il m'a été donné d'assister, j'ai ainsi pu déguster des tripes à la mode de Caen, de la langue de bœuf, du ragoût de sanglier ou du pâté de chevreuil aux quatre épices fait maison. Les repas de fin de battue sont généralement bien arrosés. Faire bonne chère est une part primordiale de la partie de chasse. Autour de la table, les discussions évoquent les difficultés rencontrées le matin même : le brouillard, la pluie, l'absence ou l'abondance du gibier... C'est l'occasion de ressortir les vidéos des cuissardes assaillies par la tourbe. Rabatteurs et tireurs finissent d'échanger les récits de leurs épopées respectives, les deux faces d'une même chasse. On rassemble les morceaux, on cherche à éclaircir les confusions du matin : pourquoi a-t-on tant tardé à appeler les rabatteurs ? Par quel chemin sont passés ces tireurs qui ont bien failli se perdre ? Pourquoi a-t-on entendu un tir prématuré ? Les tireurs racontent l'arrivée des sangliers dans leur champ de vision, leur nombre, leur comportement. On y reconnaît sans difficulté les caractéristiques des récits de chasse qu'a analysés Sergio Dalla Bernardina (1996) : mise en exergue de la difficulté, de la douleur des chasseurs, valorisation de la proie, valorisation du fusil et de la justesse du tir. On ajoute aux souvenirs de la chasse du matin ceux des autres chasses communes que l'on aime à se remémorer. On blague beaucoup bien sûr, on aime à se moquer les uns des autres, à remettre en question la virilité d'un ami, à le taquiner sur sa vue qui décline et sur ses tirs qui deviennent hasardeux. Quand on s'adresse à moi, c'est le plus souvent pour défendre la chasse, me parler de l'importance de cette passion, du sentiment d'adversité éprouvé par les chasseurs dans une société de plus en plus anti-chasse, de la place de ce loisir comme tradition familiale, ou pour me confier tout le respect et l'amitié qu'ils ont les uns pour les autres.

Quand le repas se termine, chacun regagne ses pénates. La chasse ne s'arrête pas tout à fait là pourtant. Lors de ma première battue, un des organisateurs me propose de m'aider à débiter le morceau de viande qui m'a été attribué. Sans billot et sans hachoir, difficile en effet de faire quoi que ce soit de ce flanc gauche qui ne rentrerait certainement pas en l'état dans mon petit congélateur. J'apprends donc dans l'arrière cuisine de cette chaumière du Marais Vernier à découper les tissus conjonctifs, à séparer les côtes à grands coups de hachoir, et je reçois même quelques conseils sur les meilleures façons de déguster cette viande forte en goût, et notamment cette moitié de foie que je ramène aussi chez moi. Le foie sera cuisiné le soir même, à la poêle, assaisonné au gingembre et au vin rouge. Les côtes ne ressortiront du congélateur que quelques semaines plus tard quand les beaux jours permettront de les préparer au barbecue pour quelques amis. La petite fierté que l'on éprouve à présenter à table une viande que l'on a ramenée de la chasse a quelque chose de très particulier. En présentant à mes amis ces côtes de sanglier, je

comprends l'importance qu'avait eue, pour mes compagnons de battue, le fait de me faire goûter leurs pâtés de chevreuil maison.

La chasse au gabion

« Pour moi la chasse c'est le vendredi soir, c'est la fin de la semaine. Mes enfants m'ont accompagné tant qu'ils ont pu le faire. [...] Ça c'est un moment aussi qui est très particulier, je veux dire... On ne va pas à la chasse au gabion avec des gens qu'on ne connaît pas, c'est un truc... [...] On est dans un espace qui est quand même relativement restreint et on... je trouve qu'on ne peut être bien que quand on peut partager cette passion avec quelqu'un qui a la même que nous quoi, ou qui a envie de découvrir vraiment ce que c'est. En plus c'est une ambiance qui est, enfin qui est complètement particulière parce qu'on chasse dans un petit espace, on utilise des appelants, on chasse la nuit, donc ça a un côté carrément magique quoi ! » - Chasseur et technicien d'une fédération de chasse

La chasse au gabion se pratique dans les zones humides aux abords de la Seine, dans le Marais Vernier et dans la réserve naturelle de l'estuaire. Le gabion désigne la hutte enterrée au bord d'une mare et qui permet par une ouverture au ras de l'eau de tirer les oiseaux migrateurs qui s'y posent. Une précédente ethnographie de cette chasse dans la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine a été réalisée lors de l'étude Seine-Aval, Séquana (Machemehl, Sirost, 2012). Elle décrit notamment les différentes formes

de mares, l'important investissement en temps et en argent des chasseurs autour de l'entretien de leur mare, ainsi que le déroulé d'une nuit de chasse. J'ai eu l'occasion pour ma part de passer une nuit dans un gabion du Marais Vernier et deux nuits dans un gabion situé à Vatteville-la-Rue, plus en amont du fleuve, sur l'invitation des chasseurs propriétaires. Les deux premières nuits se sont déroulées en dehors des périodes de chasse, et nous sommes rentrés bredouilles de la dernière. Là encore, je me propose de présenter sur un récit le résultat de trois expériences différentes. J'ai eu l'occasion de visiter quatre gabions au cours de mon enquête, du plus rudimentaire au plus confortable. La nuit au Marais Vernier, dans le gabion appelé « Le Paradis », s'est déroulée en compagnie de trois chasseurs locaux, sexagénaires ou septuagénaires. Les deux autres nuits se sont déroulées dans le gabion « Le Jade » que l'on m'a présenté comme un gabion « familial ». De fait, mon mari - que mes hôtes avaient tenu à rencontrer - et moi avons passé ces nuits avec trois passionnés de chasse : un homme, sa femme et leur fille de huit ans.

La chasse au gabion est une chasse nocturne qui demande une préparation importante. Pour encourager la pose des migrateurs sur leur mare, les chasseurs utilisent des oiseaux auxiliaires qu'ils élèvent. Ces « appelants » sont placés sur l'eau et servent à la fois à attirer leurs congénères sauvages et à prévenir les chasseurs d'une pose. On peut éventuellement y

ajouter des silhouettes flottantes d'anatidés appelés « plastiques ». Chaque nuit de chasse commence donc par la mise en place des appelants sur la mare, et éventuellement de « chanteuses », des canes sélectionnées pour leur chant. Elles sont laissées dans leur cage sur le pourtour de la mare alors que les appelants sont attachés à une plateforme fixe dans l'eau. L'installation est stratégique, on cherche à optimiser l'emplacement des canes pour que le vent porte et amplifie leur chant, on sélectionne les espèces d'appelants en fonction de ce que l'on souhaite attirer sur la mare et de leur application à la tâche. Le chasseur au gabion est donc nécessairement éleveur. Il est aussi le sélectionneur d'une équipe d'appelants qu'il cherche à rendre le plus efficace possible. La pratique de la chasse au gabion est ainsi à situer entre la pratique du piégeage et celle de la traque. La première étape consiste à tromper l'oiseau sauvage pour qu'il se pose ; dans un second temps, le chasseur le traquera du regard dans l'obscurité. Une fois les appelants installés, il est temps de rentrer à l'intérieur du gabion. Pour mieux leurrer les oiseaux sauvages, le chasseur cherche à effacer les traces de sa présence. Si c'est possible, on laissera la voiture à bonne distance, on ne sortira plus de la nuit, et surtout, aucune lumière ne devra percer du gabion.



Image 22 - Gabion dans le Marais Vernier, © M. C. Bellenger

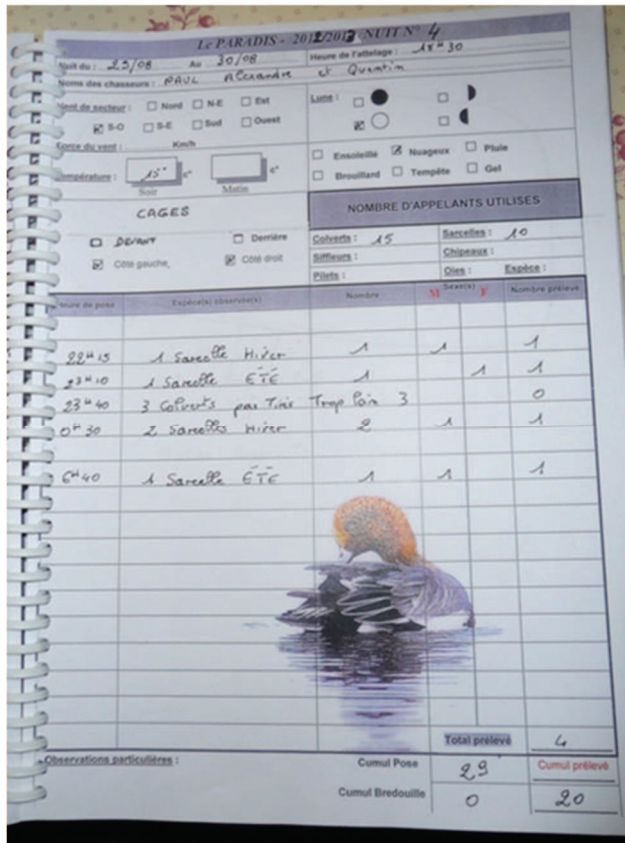


Image 23 - Exemples de carnet de chasse au gabion,
© M. C. Bellenger

Avant de démarrer une longue nuit de chasse, le repli des chasseurs dans leur hutte au crépuscule marque le début d'un temps de convivialité. Pendant que les uns sortent de quoi faire un bon repas, d'autres se chargent de noter les conditions de la chasse dans le carnet du gabion. Dans un tiroir, on trouvera généralement ce carnet, souvent fait maison, proposant pour chaque chasse de noter les participants, l'agencement des appelants et des chanteuses, les conditions météorologiques, l'orientation du vent, et surtout, au cours de la nuit, les poses observées, les tirs effectués et le gibier tué. Les chasseurs peuvent y laisser une appréciation générale sur leur nuit. Ce carnet sert alors de trace des nuits voire des saisons de chasse précédentes. Il permet aussi de

partager les informations entre les différents chasseurs qui ont occupé ce gabion, puisqu'il n'est pas rare que les propriétaires de gabion y invitent, le prêtent ou le louent. Les informations contenues dans ces carnets seraient très précieuses aux gestionnaires d'espaces naturels qui pourraient y lire l'évolution des populations d'oiseaux sur ces mares. Malheureusement, la défiance réciproque des gestionnaires et des chasseurs ne permet que rarement ces partages d'informations.

Le gabion comporte généralement un coin cuisine, un coin couchage, un espace de tir et quelques stockages pour des munitions, un fond d'épicerie ou quelques bouteilles. Ils sont cependant plus ou moins grands et plus ou moins confortables. Nous avons visité quatre gabions, du plus rudimentaire (3m² au sol, deux couchettes spartiates et un éclairage à la bougie) au plus luxueux (cuisine aménagée et équipée, canapé, télévision, deux lits superposés, une chaise confortable pour observer la mare, électricité bien sûr et, comble du confort : des toilettes !) Le gabion est un lieu familial, à partager avec un enfant à qui l'on veut transmettre sa passion, un lieu convivial où se réunir entre amis, ou au contraire un lieu de retraite en

solitaire. On y apporte grand soin, à l'extérieur comme à l'intérieur. La mare et ses abords sont entretenus comme le serait le jardin d'une résidence secondaire : ils doivent permettre la pose des oiseaux migrateurs. On surveille particulièrement l'apparition d'espèces nuisibles comme les rats musqués et les ragondins qui risqueraient de faire s'effondrer les berges à force de les creuser. On est heureux de présenter sa mare et ses abords comme un jardinier aime faire la visite de son lopin de terre et y détailler les travaux entrepris et les plantes qu'il arrive à faire pousser. Le gabion est un lieu de convivialité : repas, parties de cartes, échanges de bonnes histoires... On aime lui donner un petit nom. Il fait office de maison secondaire rudimentaire, un lieu de villégiature où passer des moments privilégiés en dehors des contraintes quotidiennes. On s'attache à un gabion, ses murs racontent les histoires des nuits passées, échangées dans l'intimité d'une nuit entre amis. Au « Jade », un petit porte-torchon accroché au mur est le seul témoin d'un gabion dont la famille aurait voulu faire l'acquisition avant de construire celui-ci : un super gabion, une super mare, beaucoup de poses, mais le terrain a été racheté par le parc naturel, qui a fait retirer le gabion au plus vite. On m'en parle comme on parlerait d'une maison familiale démolie avant qu'on ait eu le temps d'y faire un dernier tour, comme en deuil.

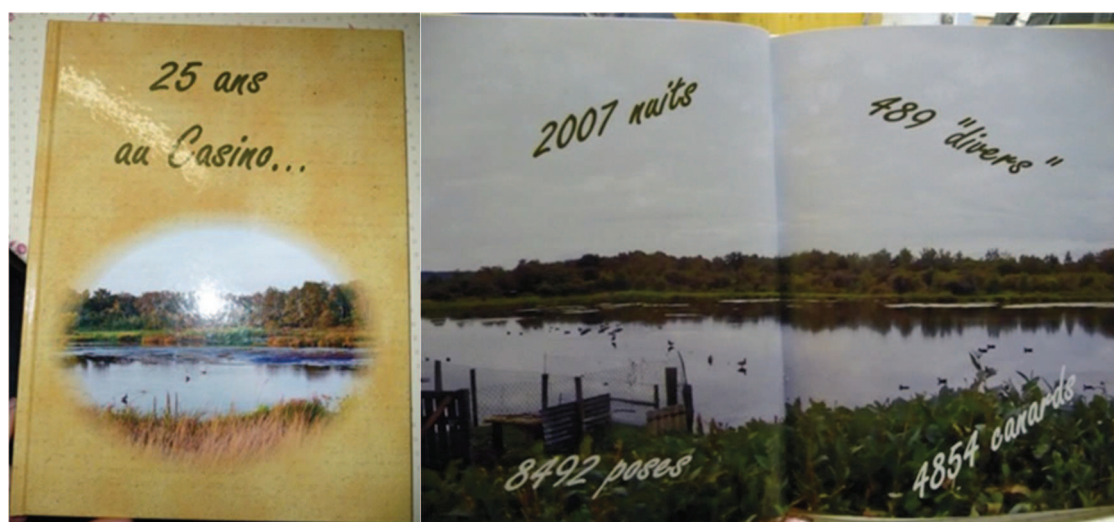


Image 24 - Album photo commémoratif du gabion "Le Casino", © M. C. Bellenger

Au Paradis aussi, un ancien gabion hante les lieux. D'un tiroir, on me sort l'album souvenir du Casino, un ancien gabion que le propriétaire a fini par revendre. Sur les premières pages, on semble quantifier la valeur qu'on accordait à ce gabion en nombre de poses de tel ou tel oiseau, en quantité de gibier prélevé, en nombre de nuits passées.

Après un bon repas, quand vient la fatigue, il est temps d'organiser les tours de garde, seul ou en duo, et de se relayer pour surveiller la mare. Les chasseurs les plus assidus conçoivent

leur gabion de façon à installer des couchettes dans la salle de tir, ainsi les dormeurs peuvent facilement être réveillés en cas de pose. Dans le gabion familial, les couchages étaient à l’opposé de la salle de tir, et permettaient à ceux qui le souhaitaient de dormir sans être dérangés par les bruits de la mare. Cette disposition, nous dit-on, reste rare, elle est même assez mal comprise par certains des chasseurs qui ont visité les lieux.



Image 25 - Du gabion le plus luxueux au plus rudimentaire, © M. C. Bellenger



Image 26 - Salles de tir de gabion, © M. C. Bellenger

À l’intérieur du gabion, les chasseurs sont toujours attentifs à leur mare et à leurs appelants, qu’ils écoutent à l’aide d’un micro installé à l’extérieur du gabion et qui restitue les sons de la mare par haut-parleur. Alors que l’heure est à l’apéritif puis au repas, l’oreille reste toujours attentive. Là, enfermé sous terre, la sphère de perception du chasseur s’étend bien au-delà des murs métalliques de son gabion. D’un geste de la main, un chasseur fait taire la petite tablée : un bateau vient de passer sur la Seine. On tend en effet l’oreille pour entendre le bruit des vagues sur la berge bétonnée et le bruit sourd du moteur. Le repas commence, ça mange, ça

boit et ça rit autour de la table. Tout à coup, une main se lève de nouveau pour demander le silence : un appelant vient de changer de comportement, il crie plus vite et plus fort qu'à l'accoutumée ; on s'accorde quelques secondes d'écoute attentive pour déterminer si cela vaut la peine d'aller voir de plus près... Il semble bien qu'il y ait une pose. On se dirige vers les trappes qui permettront d'observer la mare. Dans les gabions les plus confortables, la salle de tir est séparée du

« En fait, sur ce terrain-là il y avait une mare de chasse et il y avait un gabion. Comme le terrain avait été acheté par le parc, il n'y avait plus de chasse, donc le gabion n'était pas utilisé. Sauf que moi, je me le suis gentiment approprié. J'en ai fait mon QG en quelque sorte, ce qui me permettait d'y passer la nuit et au petit matin, j'ouvrais les guignettes... Toute la faune n'avait pas pris conscience que j'étais là et donc j'ai fait des observations géniales de tas d'oiseaux, de mammifères etc. [...] Quand le gabion était là, il y avait vue sur le Ruel derrière, devant tu avais la mare de chasse et puis tu avais toutes les prairies où tu voyais les sangliers galoper... C'était assez, assez sympa ! » - Écologue, gestionnaire retraité d'une réserve naturelle

coin repas. On y entre en silence. Elle doit rester plongée dans le noir. C'est l'occasion de laisser ses yeux s'habituer à l'obscurité. À tâtons, on cherche à ouvrir les trappes qui donnent sur la mare. On saisit les jumelles. Il faut quelques secondes pour distinguer les silhouettes des appelants dans le noir. On murmure quelques plaintes concernant les lumières des villes ou des industries proches, inutiles et véritables pollutions visuelles. Et puis on traque l'oiseau qui se serait posé... Les appelants sont toujours installés selon des lignes. Depuis le gabion, on distingue donc les colonnes de colverts et chipeaux domestiques, et l'on cherche sur les berges et entre ces lignes quelque chose qui bougerait. À la silhouette et au chant de l'oiseau posé, les chasseurs sont capables d'en identifier l'espèce. S'il s'agit d'une espèce chassable, il sera temps de saisir le fusil. Cette fois, la silhouette qui se déplace entre les lignes d'appelants est celle d'un rat musqué qui traverse la mare pour rejoindre son terrier creusé sur la berge opposée. On distingue tout juste son museau et les remous qu'il fait en fendant l'eau. Je n'ai pas eu l'occasion d'assister au tir d'un gibier au cours de mes observations de chasse au gabion. En dehors de la période de chasse, j'ai pu observer bien plus de poses nocturnes. Quand un gibier est tiré, le chasseur doit aller chercher sa prise sur la mare. Ce peut être l'occasion de faire appel à un deuxième auxiliaire animal qu'est le chien ou, en son absence, d'enfiler ses



Image 27 - Observation d'oiseaux sur une mare de chasse au petit matin, © M. C. Bellenger

waders (ce pantalon étanche permet aux chasseurs ou aux pêcheurs d'entrer dans l'eau jusqu'au torse sans se mouiller). Pour les mares les plus profondes, on préférera la barque.

Le chasseur au gibier d'eau est de fait le jardinier de sa mare et de ses abords. Cette zone humide intéresse notamment les écologues : les chasseurs maintiennent en eau des mares qui pourraient sans leur présence atterrir, et permettent donc l'installation d'une faune et d'une flore de zone humide importantes dans le maintien de la biodiversité. Cependant, les écologues restent méfiants : les techniques utilisées par les chasseurs ne seraient pas adaptées aux espaces naturels fragiles dans lesquels ils installent leurs gabions. À force de considérer la mare comme une extension du jardin familial, certains chasseurs appliquent des principes de jardinage trop agressifs pour une zone humide : fauche excessive des roseaux, tonte des prairies herbacées, pompage des nappes phréatiques pour remettre la mare en eau à la fin de l'été voire, selon des rumeurs, usage d'herbicides. Toutes ces pratiques visent l'optimisation de la mare pour qu'elle attire le maximum de gibier d'eau. Pour certains gestionnaires, cette fin est tout aussi critiquable que les moyens mobilisés pour y parvenir.



Image 28 - Famille de chasseurs photographiant une grenouille rousse à proximité de leur mare de chasse,
© M. C. Bellenger

Formation au piégeage

Le piégeage n'est pas considéré comme une pratique de chasse. Il n'est pas nécessaire d'avoir un permis pour le pratiquer, mais il faut obtenir un agrément accordé par le préfet de département après avoir suivi une formation de deux jours, dispensée par la fédération des chasseurs. Je n'ai pas eu l'occasion de suivre un piégeur au cours de sa pratique, mais j'ai suivi une de ces formations en même temps que quarante autres participants, tous des hommes et tous chasseurs, à l'exception notable de deux pêcheurs. Le but du piégeage est la capture d'un animal à l'aide d'un piège. Les espèces que l'on a le droit de piéger sont listées par la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage. Elle regroupe les espèces dites envahissantes, dont la liste est fixée par arrêté ministériel, tout comme les espèces dites nuisibles qui relèvent d'un arrêté triennal. Certaines espèces peuvent y être ajoutées localement et ponctuellement par arrêté préfectoral annuel. Ces listes sont établies par un conseil réunissant des piégeurs, des chasseurs, des agriculteurs, des associations de protection de l'environnement et des professionnels de la faune sauvage. On y retrouve les ratons laveurs, ragondins et rats musqués, qui fragilisent les berges des lacs et rivières au grand dam des pêcheurs, ainsi que les belettes, les fouines, les corbeaux freux ou encore les renards. Leur inscription sur ces listes dépend d'enjeux divers tels que la santé publique, la protection de la faune et de la flore ou la prévention des dommages agricoles.

Les principaux objectifs du premier jour de formation sont de connaître les différents types de pièges et la réglementation de l'activité de piégeage. Tout au long de la journée, le formateur prend le temps d'insister sur les aspects réglementaires. Pour l'image de la chasse en France, il faut absolument que les chasseurs à qui l'on confie des agréments soient irréprochables. Tant qu'ils le seront, ils pourront toujours compter sur le soutien de la fédération. On leur rappelle d'ailleurs en fin de journée qu'en cas de problème ou s'ils ont le moindre doute, la fédération pourra les aider : « Je suis payé par vous ! » leur rappelle le formateur. Un chasseur lui répond sur le ton de la blague : « Le souci des formations, c'est qu'on arrive avec un doute et quand on repart, on en a cinquante ! ». La réponse du formateur est à l'image du reste de la journée, bienveillante mais ferme : « Non. Le but c'est de lever les idées reçues, je ne vais pas vous cacher les choses, si vous sortez de la réglementation, ça ne va pas le faire ». Lever les idées reçues est effectivement un autre objectif principal de la formation. Le plus souvent, il s'agit d'insister sur le respect dû aux animaux mais aussi de rétablir la vérité sur les rumeurs qui courent dans les conflits entre le monde de la chasse et les autres associations de protection de la nature.

On commence par quelques rappels du cadre légal. Contrairement aux idées reçues, la réglementation du piégeage a évolué au profit des piégeurs au cours des dernières années grâce à l'intervention des associations de piégeurs. Toutes les législations concernant la chasse ne sont donc pas systématiquement restrictives. Le piégeage reste cependant une activité fortement réglementée. L'arrêté du 29 Janvier 2007 fixe deux points essentiels :

- La sécurité publique : il faut prendre des précautions, n'utiliser que des pièges agréés, les éloigner des lieux de passage et signaler leur présence par de larges panneaux.

- Le respect de l'animal : les pièges doivent être relevés au plus tôt le matin pour ne pas laisser un animal blessé agoniser. Le formateur en profite pour rappeler les principes du respect animal : « On ne devrait jamais entendre dans la bouche d'un piégeur : « *Le renard c'est une saloperie, il a bouffé mes poules.* » mais toujours garder à l'esprit le respect qui leur est dû. » ; « *Quand on est chasseur, quand on est passionné du piégeage, on respecte l'animal, même le renard. Dans la chasse au grand gibier, on a l'honneur à l'animal, mais ça se perd. C'est pareil dans le piégeage.* ». Il évoque ainsi les pratiques traditionnelles qui consistent à mettre une branche dans la bouche des cervidés abattus afin de leur rendre un dernier hommage au son des cors de chasse. Les animaux concernés par le piégeage sont rarement aussi respectés. L'appellation de *nuisible*, leur taille réduite et surtout leur comportement de carnassiers en font des proies moins nobles. Le formateur insiste donc sur l'importance de ce respect, notamment en évoquant un contre-exemple particulièrement choquant : un renard piégé avait été jeté au milieu d'une meute de chiens de chasse transportés à l'arrière d'un camion, pour les entraîner à la mise à mort. Le formateur parle d'une « véritable boucherie » et qualifie ce type de conduite de « *débilisme profond* ».

La formation se poursuit avec la présentation des cinq catégories de pièges disponibles :

- Les boîtes à fauves, les boîtes et les cages : ces pièges permettent de capturer l'animal vivant ; ce dernier n'est pas retenu par une partie de son corps mais seulement enfermé dans un espace clos.
- Les pièges déclenchés : il s'agit cette fois de pièges qui se déclenchent par enlèvement de l'appât et tuent l'animal piégé. Particulièrement dangereux, ils doivent être manipulés avec une grande vigilance, être installés loin du passage du public et, surtout, ils demandent une bonne connaissance de la faune pour ne pas piéger et tuer n'importe quel animal. Pour rendre ces pièges sélectifs, une sélection judicieuse des appâts et un site d'installation réfléchi sont nécessaires.

- Les collets à arrêtoirs : le collet permet de capturer un animal qui y passerait la tête. Il est équipé de deux arrêtoirs. Le premier évite que le collet ne s'ouvre trop grand et ne piège des animaux trop gros. Le second permet d'éviter qu'il ne se referme trop et empêche la strangulation. Il ne peut être utilisé que pour le piégeage des renards et n'est pas dangereux pour le public. L'animal est capturé vivant. Il faut dès lors veiller à relever le piège le plus tôt possible le matin pour ne pas le laisser souffrir trop longtemps.
- Les pièges qui tuent par noyade : ils sont utilisés pour les ragondins et les rats musqués. Ils sont installés sous l'eau, les animaux y plongent d'eux-mêmes pour atteindre l'appât mais ne trouvent plus la sortie et s'y noient.
- Les pièges à lacets : ils se déclenchent par pression et capturent une partie du corps de l'animal sans le tuer. Ils ont remplacé les pièges à mâchoires aujourd'hui strictement interdits.

Le formateur met en garde très fermement les chasseurs présents : il peut arriver qu'on trouve encore des pièges à mâchoires en vente dans des vide-greniers. Il ne faut en aucun cas les utiliser, les commercialiser, ou même les garder en état d'être posés. Les pièges de cette catégorie doivent être broyés ou soudés afin d'être inutilisables, puis déposés dans des ferralleries. Quand il arrive qu'ils soient utilisés, la fédération des chasseurs et les associations de piégeurs se portent aujourd'hui partie civile à l'encontre de l'utilisateur dans l'intérêt de l'image du piégeage. Le formateur insiste : l'interdiction de ces pièges, particulièrement dangereux et violents, est dans l'intérêt des chasseurs. En tant que futurs piégeurs agréés, les participants à la formation doivent comprendre que l'image publique de la chasse dépend de leurs actions. Ils doivent présenter l'image d'une chasse utile et responsable pour contribuer à la valoriser comme une pratique nécessaire à la préservation du bien commun.

Compléter correctement et transmettre les informations de son carnet de piégeur compte parmi ces bonnes pratiques qui servent l'ensemble du monde de la chasse. Il doit contenir le relevé des captures et doit être envoyé chaque année à la fédération départementale. Les informations ainsi récoltées sont nécessaires pour connaître l'état des populations des espèces nuisibles et envahissantes et permettent de valoriser l'action des piégeurs sur leur régulation. C'est encore l'occasion pour le formateur de rappeler la nécessité d'exemplarité des chasseurs pour maintenir leur place comme des interlocuteurs légitimes dans le domaine de l'environnement. S'ils ne retournaient pas leurs carnets, la fédération semblerait ne pas maîtriser ses adhérents, elle apparaîtrait faible et ses arguments en faveur du maintien de certaines espèces sur les listes auraient moins d'impact. Les écologistes, eux, ont des données naturalistes, la fédération doit en avoir également. « *C'est comme ça qu'on peut se défendre* ». Le formateur

met toutefois en garde contre les excès de zèle : il faut fournir avant tout des informations fiables. Il ne sert à rien de tricher, ce serait même prendre un gros risque. Dans l'assemblée des chasseurs réunis ce jour-là, quelques blagues fusent contre la figure de « l'écologiste ». De l'écologiste gestionnaire d'un parc naturel au jeune cadre urbain qui devient végétarien, elle regroupe en fait toutes les personnes que l'on pense opposées à la chasse, ce qui représente aujourd'hui en France une très large partie de la population. Blaguer sur son compte est une façon de détendre l'atmosphère très officielle de la formation : « *Et les écologistes, on ne peut pas les mettre en prise accidentelle ?* ». Le formateur ne tiendra pas compte de la remarque.



Image 29 - Module de formation de l'ANCGG pour le brevet grand gibier, les participants doivent savoir reconnaître l'âge et les pathologies des cervidés à leurs mâchoires et la forme de leurs bois, © M. C. Bellenger

Les participants prennent conscience au fur et à mesure de l'importance des responsabilités qui leur sont confiées. En plus de leur devoir d'exemplarité, ils sont légalement responsables des pièges qu'ils utilisent ; ces derniers doivent être marqués comme leur appartenant. Si l'un de leurs pièges est volé ou mal utilisé, ils en sont les seuls responsables. Nombre d'entre eux ressortent inquiets. Que faire par exemple en cas de vol ? Pour éviter cette situation, le formateur leur conseille de faire de l'information autour d'eux, parmi leurs voisins,

auprès de leur commune. En effet, une partie des vols est motivée par la colère de personnes opposées à la pratique du piégeage. Dans ce cas, elles emportent rarement le piège avec elles mais se contentent de le lancer un peu plus loin. Avant de signaler un vol donc, il faut chercher dans un rayon alentour. L'autre possibilité est celle d'un vol de pièges entre chasseurs, dans ce cas il ne faut pas hésiter à faire une main courante à la gendarmerie. À ce point de la formation, le poids des responsabilités qui pèse sur les épaules des chasseurs présents a de quoi les effrayer. Le formateur a quelques mots rassurants : *« C'est une question de passion, le but c'est d'être plus intelligent que l'animal, c'est une passion le piégeage. Si vous êtes venu pour rendre service à votre association de chasse, vous ne tiendrez pas, c'est un truc de passionnés. Il faut se lever le matin, bien observer, on peut se passionner au fur et à mesure, plus on capture et plus on se passionne. »*

L'assemblée générale

Comme chaque année, la fédération de chasse tient son assemblée générale. La tribune réunit le président, le vice-président et le secrétaire de la fédération ainsi que le directeur technique et l'attachée de direction, tous deux salariés de la fédération. Un représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) est également présent. Comme dans toute assemblée générale, on fera voter le rapport moral et le rapport financier aux adhérents avant de présenter les projets pour l'année à venir. Tout au long de la séance, on voit apparaître les différents rôles de la fédération des chasseurs : gestion des espaces naturels, organisation de la pratique de chasse, formation des chasseurs, sensibilisation du grand public, défense de la chasse... Toutes ces fonctions apparaissent dans le discours du président de la fédération, qui prend la parole pour ouvrir l'assemblée, avant que ne se succèdent les différents responsables des projets en cours.

Le président présente rapidement l'actualité de la fédération – ce qui n'est pas chose facile compte tenu de sa grande richesse. Il se dit heureux de voir la salle aussi remplie ce jour et rappelle la forte présence des chasseurs en Normandie. Ils représentent 80 000 personnes, et, avec leurs familles, 300 000 votants potentiels, un poids politique non négligeable. Il les invite à se rendre aux urnes à la prochaine élection régionale, qui doit en effet se tenir quelques semaines plus tard. Il rappelle également l'implication de la fédération dans les programmes de gestion des populations de courlis cendrés, ainsi que dans d'autres études. Il insiste sur l'importance de se positionner comme expert auprès des autres gestionnaires de l'environnement : il faut pouvoir tenir une place d'acteur clé pour ne pas laisser ce rôle à des

associations de protection de la nature qui seraient « anti-chasse ». Il revient ensuite sur le festival animalier qui a lieu chaque printemps et pendant lequel la fédération de chasse accueille par demi-journées des groupes scolaires au cours d'ateliers animés par les techniciens de la fédération. Cette année, chaque visiteur s'est vu offrir un t-shirt et les vidéos des animations ont pu être mises en ligne ; elles sont désormais accessibles à tous sur YouTube. Il invite d'ailleurs ceux qui accuseraient les chasseurs de faire du prosélytisme pour la chasse à aller constater par eux-mêmes que le mot « chasse » n'est pas prononcé une seule fois. Il se dit heureux de cette contribution de la fédération à l'éducation à la nature et des outils de communication mis en œuvre pour qu'on ne puisse plus lancer d'accusations comme : « *On envoie les enfants dans des maisons où on les attend avec des fusils* » : « *Comprenne qui voudra* » ajoute le président qui semble faire référence à de récents conflits. Il rappelle ensuite l'importance de l'implication de tous dans l'élaboration de la liste des animaux nuisibles. Beaucoup de temps et d'argent ont été investis pour le maintien des animaux sur cette liste et notamment pour pouvoir y réinscrire la fouine. C'est l'occasion pour lui de remercier tous ceux qui ont fourni des informations sur les dégâts observés, ainsi que le bureau d'études qui a mis en œuvre cet important dossier. D'autres études sont menées pour comprendre la baisse de population du petit gibier : est-elle due au changement climatique ? À la disparition de la nourriture ? Une étude menée avec le laboratoire d'écologie de l'université de Rouen devrait bientôt livrer ses premiers résultats. Enfin, le président rappelle les enjeux cruciaux que représentent le recrutement de jeunes chasseurs et le renouvellement des cadres dans les Groupements d'Intérêt Cynégétique (GIC). Il faut que la fédération puisse fournir une formation minimum aux dirigeants d'associations : les outils existent déjà mais sont trop peu utilisés. De nouvelles formations vont être proposées à partir de l'été suivant, à destination des cadres associatifs volontaires.

Dans son discours, le président évoque rapidement un projet de préservation des zones humides chassées. Ces espaces cynégétiques en très bon état de conservation, propriétés des chasseurs, seraient convoités par les associations « *dites de protection de la nature* », « *seulement parce qu'elles sont dogmatiquement anti-chasse* ». La fédération mène donc actuellement un projet de valorisation de ces zones pour légitimer le maintien de la propriété aux chasseurs de gibier d'eau. Il s'agit de les aider à améliorer la gestion de leur mare, voire à la réaménager avec une aide financière de l'agence de l'eau, afin d'y favoriser une plus grande biodiversité. Le programme a été construit en lien avec des chercheurs d'un laboratoire d'écologie de l'université. Le président l'affirme volontiers, le programme a aussi pour but la pérennisation de la chasse. Il est prévu qu'un documentaire soit réalisé autour de ce programme pour en faciliter la promotion auprès des agences de l'eau d'autres régions.

Quelques mois plus tard en effet, j'ai été invitée à la présentation officielle de ce documentaire devant un panel d'écologues, de financeurs de la fédération et de personnalités politiques locales. Le film comprend de nombreux plans sur la faune des mares, les anatidés bien sûr, qui font le bonheur des chasseurs, mais aussi d'autres oiseaux et nombre d'insectes, ainsi que de superbes plans sur les paysages de la vallée de la Durdent, rivière de la Seine-Maritime, auprès de laquelle s'est déroulé le projet. On y voit quelques scènes montrant les réunions organisées avec les chasseurs pour leur expliquer l'intérêt du projet, ainsi que le résultat concret de ces négociations : les travaux d'aménagement des mares, dont les berges sont retravaillées pour proposer un dénivelé plus doux et plus propice à la biodiversité. Les références à la chasse sont cependant très rares. Le film s'ouvre sur un duo de chasseurs : le plus vieux initie un jeune garçon à la chasse. Il s'inquiète de savoir si les waders qu'il lui a prêtés pour l'occasion sont bien à sa taille. Ensemble, ils entrent dans l'eau, et, sous une magnifique lumière de crépuscule, installent les appelants sur la mare. Le jeune garçon est le fils d'un zootechnicien de la fédération de chasse. Largement impliqué dans la réalisation du documentaire, ce dernier me confie avoir voulu mettre en scène la transmission intergénérationnelle dans cette introduction, consacrée à une rapide présentation de la chasse au gabion. L'image est sans doute idéalisée mais elle lui semblait refléter le statut de patrimoine familial de la chasse. Il est cependant déçu que l'agence de l'eau ait demandé à ce que la séquence soit écourtée. En effet, toutes les images de fusil ou de munitions ont été retirées du film. De la même manière, un autre technicien me raconte que certains de ses propos ont dû être coupés au montage. Pendant les réunions publiques avec les chasseurs, il avait évoqué la mise à mort des canards, la présentant comme un aspect négligeable en comparaison des services rendus par les mares comme médium des trames bleues. Au final, le film semble dissocier la pratique de la chasse de l'engagement de ces chasseurs dans le programme. La mise à mort a tellement été évincée du film qu'elle n'est plus présente que dans l'imaginaire de ceux qui le visionnent, quitte à ce que cela ne mène à des quiproquos. Ainsi, il est arrivé que des personnes qui ne connaissaient pas la chasse au gabion interprètent mal la séquence d'installation des appelants. Lors des premières diffusions, certains se sont offusqués de voir des chasseurs installer des canards sur une mare pour les tirer comme sur un stand de fête foraine.

Ainsi, ce programme de valorisation des zones humides présenté en assemblée générale a sans aucun doute abouti à son objectif premier qu'est la restauration écologique des mares. Son deuxième objectif, la valorisation du rôle des chasseurs, est à notre avis atteint de façon plus ambiguë. Le documentaire présente avec force l'argument : « *Nous sommes chasseurs mais nous contribuons aussi à la biodiversité* » quand il aurait mieux fait de clamer : « *nous sommes*

chasseurs donc nous contribuons à la biodiversité ». En effaçant la pratique de la chasse du documentaire, la fédération, sous les directives de l'agence de l'eau, ne met plus en valeur le lien direct entre la pratique ludique et l'engagement en faveur de la nature. Elle redore l'image des chasseurs mais pas encore celle de la chasse elle-même.

Les présentations des différents projets de la fédération sont suivies d'échanges avec la salle et de votes. Ce jour-là, un chasseur présent se montre particulièrement virulent dans ses remarques. Sa première intervention porte sur les dates d'ouverture de la chasse à la perdrix grise : « *On perd 7 jours en octobre et on n'en gagne que 4 en novembre* » s'offusque-t-il. On lui répond que le nombre de dimanches reste le même. « *Oui, mais les conditions ne sont pas les mêmes, les journées de novembre sont plus courtes et moins belles* ». La discussion est close par le président de la fédération : « *Je vous rappelle que la perdrix grise est une espèce menacée et qu'il faut se limiter* ». Il est applaudi par une large partie de l'assemblée.

Le même chasseur reprend la parole quelques temps plus tard. Il veut adresser un message aux élus socialistes qui pourraient être présents dans la salle. Il exprime sa colère de les avoir vus « *mettre un groupe écologiste à l'assemblée nationale* », de les avoir vus « *leur donner un pactole* » alors qu'il ne s'agit que de « *beaux parleurs* », « *d'opportunistes sectaires* », de « *ratés* », dont les socialistes ont fait des députés alors qu'ils sont anti-chasse. Une petite partie de l'assemblée applaudit et l'encourage de quelques cris. Le président tente de rétablir le calme : « *L'assemblée générale des chasseurs n'est pas une tribune politique, ne m'obligez pas à vous couper le micro* ». Les applaudissements se font plus nombreux.

Un autre intervenant tient à s'adresser au responsable de la DDTM. Il s'inquiète des fumées, des pesticides et des épandages polluants : « *J'ai des amis agriculteurs, ils me disent qu'ils n'épandent que ce qu'on les autorise à épandre, mais les perdrix, qu'est-ce qu'elles vont manger ?* ». Il est largement applaudi par l'assemblée. Le représentant de la DDTM ne peut que répondre que les épandages sont très contrôlés bien qu'il admette ne pas connaître ce dossier en particulier. Le chasseur reprend : il aimerait que l'on réduise la période de chasse, que l'on prévoie des fermetures anticipées sur certaines espèces, et que l'on revoie plus généralement la façon dont on détermine les dates d'ouverture et de fermeture. Jusqu'alors, l'ensemble des dates est voté en une seule fois. En séparant par espèces, on pourrait plus facilement restreindre certaines périodes pour quelques espèces menacées. C'est le président qui lui répond. Il l'encourage à faire confiance aux chasseurs, qui savent se restreindre. S'appuyer uniquement sur la restriction du nombre de jours pour préserver une espèce serait jouer le jeu des opposants à la chasse, qui calculent la pression cynégétique en multipliant bêtement le nombre de jours

d'ouverture par le nombre de chasseurs, comme si l'on chassait 7 jours sur 7 sans discernement. D'après le président, il ne faut pas utiliser ce type d'argument.

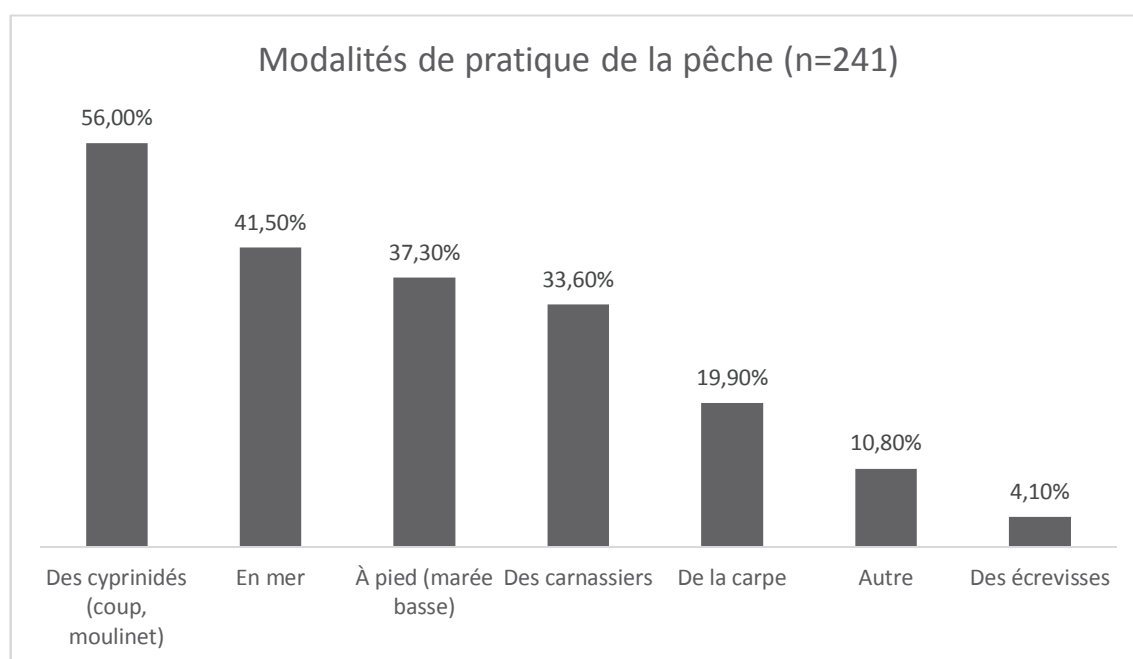
L'assemblée se termine par la remise de quelques médailles aux plus anciens et aux plus dévoués membres de l'assemblée qui auront droit aux honneurs d'un ensemble de cors de chasse. Le président clôturera finalement la séance en se félicitant que l'on entende finalement davantage parler d'environnement et d'écologie que de chasse dans ces réunions : *« C'est normal, ça fait partie de votre rôle. C'est la preuve que votre fédération départementale est un acteur incontournable de la gestion de l'environnement, auprès des agriculteurs et d'autres acteurs importants tels que l'agence de l'eau, les conservatoires, le parc naturel, les associations et l'état au niveau local. Elle est et demeure un partenaire important dans les domaines de la protection de l'environnement. »*

Ces quelques ethnographies font apparaître à la fois l'attachement passionnel des chasseurs à leur loisir familial, patrimonial, mais aussi les tensions qui l'entourent. Ils ont conscience d'évoluer aujourd'hui dans une société qui voit leurs activités d'un mauvais œil et organise la défense de leurs pratiques en adoptant les discours des écologues. On assiste donc bien à une invention du « chasseur écologiste » (Dalla Bernardina, 1989), qui ne doit pas être vue seulement comme une stratégie de communication, mais plutôt comme le reflet d'une évolution des connaissances et des intérêts des chasseurs, d'une ouverture aux savoirs écologiques et d'une sensibilisation à la diversité des espèces naturelles – l'ensemble témoignant d'une écologisation des pratiques (Ginelli, 2015). Nous reviendrons plus loin sur les reproches que leurs opposants font aux chasseurs. Au cours de ces années de recherche, il m'a été bien difficile d'évoquer mon sujet de thèse sans que l'on me relate une histoire dans laquelle des chasseurs se seraient montrés violents et irresponsables. Les fédérations luttent effectivement pour transmettre à leurs adhérents les valeurs écologiques qu'elles appliquent aujourd'hui, et à promouvoir chez leurs membres ces valeurs autant qu'un mode de communication qui serve mieux l'image de la pratique et les projets des fédérations. Nous n'avons pas rencontré au cours de nos observations ces « viandards » que les chasseurs eux-mêmes décrivent comme des braconniers violents, alcoolisés, une caricature que nous servent les humoristes et la presse satirique. Les chasseurs qui m'ont le plus facilement ouvert la porte de leurs gabions et donné accès aux battues qu'ils organisaient sont sans doute les plus convaincus de la nécessité d'évolution de la pratique de la chasse vers plus de considération pour l'écosystème en général (et non pour les seules populations de gibiers). Le spectre du

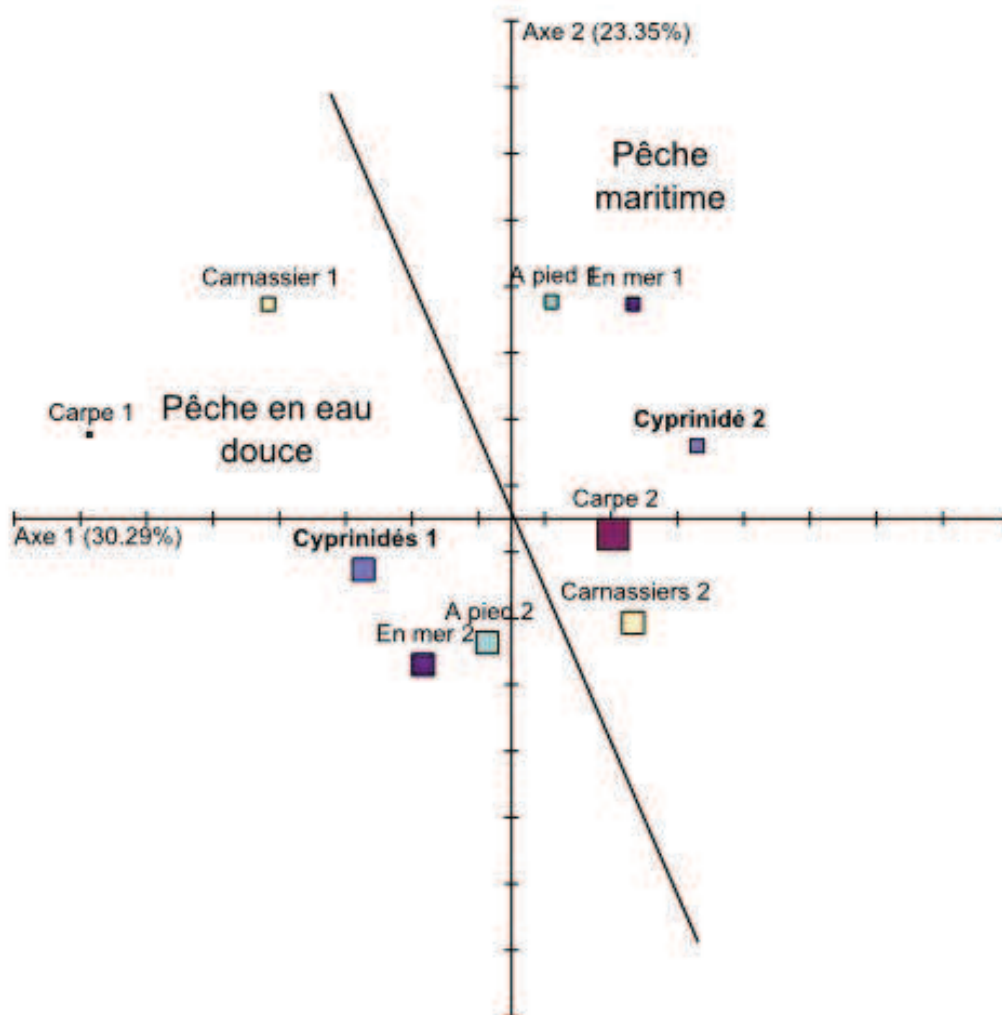
« viandard » point encore pourtant dans la forte volonté des formateurs de la fédération de lutter contre le manque de respect envers l’animal, ou dans les éclats de voix des assemblées associatives.

1.3. Pêches de l’estuaire

Les pêcheurs se montrent polyvalents dans leur pratique de la pêche. Le mode / type de pêche le plus prisé reste la pêche des cyprinidés, au coup ou au moulinet, une pêche facile d’accès, considérée comme peu sportive, car les poissons en question ne sont pas très combattifs et sont le plus souvent consommés. À l’inverse, les pêches sportives au carnassier ou à la carpe concernent respectivement 33.6% et 20% de notre échantillon. Le test du Chi2 permet de faire ressortir quelques relations de dépendance entre ces modalités de pratique, et donc des polyvalences significativement plus courantes. Ainsi, les pêcheurs de cyprinidés sont aussi significativement des pêcheurs de carpe ou de carnassiers alors qu’au contraire, ils pêchent significativement moins en mer. Les pêcheurs de carnassiers sont significativement pêcheurs de carpe. Il semble ainsi se dessiner deux pôles centrés sur les milieux de pratique avec une opposition entre la mer et les eaux douces. L’analyse factorielle révèle en effet une proximité des pratiques de pêche à pied et de pêche en mer. Cette proximité est plus importante que pour le pôle des activités de pêche des cyprinidés, des carnassiers et de la carpe (Graphique 9).



Graphique 8 - Répartition des pratiquants de pêche par modalité de pratique (n=241)



Graphique 9 - Polarisation des pratiques de pêche en fonction des milieux

Les variables indiquées correspondent à la pêche des cyprinidés, de la carpe, des carnassiers, à la pêche à pied et à la pêche en mer. Le chiffre 1 signifie que cette pêche est pratiquée, le chiffre 2 qu'elle ne l'est pas. La carte montre les positions des 10 modalités et les coordonnées des 241 observations de la sous-population des personnes pratiquant la pêche. Les non-réponses ont été ignorées. 53.64% de la variance est expliquée par les deux axes représentés. 72.03% de la variance est expliquée sur les trois premiers axes. On voit apparaître deux regroupements de pratiques, le premier réunissant les pratiques de pêche dans les milieux maritimes et le second les pêches en eaux douces.

Seuls 47 pêcheurs de notre échantillon pratiquent leur activité sur la Seine soit 19.5% d'entre eux. 94.2% pratiquent leur activité sur d'autres cours d'eau et ont précisé ces lieux en termes de milieu ou de localité. 37.3% des pêcheurs disent pratiquer leur loisir sur des étangs, 23.7% sur des rivières et 29% en mer. D'autres décrivent des lieux de pratique plus rares tels

que les piscicultures, le bord de mer ou les milieux urbains. Alors que les chasseurs localisent peu leurs lieux de pratique, décrivant surtout des milieux et occasionnellement les alentours de certaines villes, les pêcheurs citent facilement le nom des cours d'eau sur lesquels ils évoluent. Les lieux les plus prisés sont les côtes normandes (Honfleur, Trouville, et jusqu'à Fécamp), l'affluent Eure et, notamment autour de Martot, les étangs de Poses, de Bédanne et de Saint-Hellier. 32 pêcheurs citent également d'autres régions françaises.

Tableau 23 - Répartition des pratiquants de pêche par lieu de pratique (n=241)

Recodage de la question ouverte « autre lieu de pêche »	Citations	Fréquence
Seine	47	19,5%
Étangs	90	37,3%
Rivières	57	23,7%
Mer	70	29,0%
Bords de mer	21	8,7%
Milieu urbain	8	3,3%
Pisciculture	13	5,4%
TOTAL DES PÊCHEURS	241	

La pêche est la pratique de loisir qu'il nous a été le plus difficile d'observer. Elle se pratique le plus souvent entre amis mais à bonne distance les uns des autres et rarement dans un cadre associatif. Elle suscite bien moins la collaboration que ne peut le faire la chasse mais invite plutôt au calme et à la solitude. Inviter une inconnue à participer à une partie de pêche, c'est s'engager à passer toute une journée avec cette personne sur une embarcation de quelques mètres carrés et devoir lui donner ses « bons coins » sans savoir ce qu'elle fera de cette information. Il m'a fallu montrer patte blanche et saisir les occasions des quelques animations accessibles au public pour m'initier.

Tableau 24 - Observations des pratiques de pêche

Date	Lieu	Zone de l'estuaire	Description de l'activité observée
22/07/2014	Pont-Audemer	Hors Estuaire	Animation partie de pêche et contes traditionnels, PNR et fédération de pêche de l'Eure
25/07/2014	Poses	CASE	Animation grand public, Fédération de pêche de l'Eure
28/02/2015	Saint-Hellier	Hors Estuaire	Assemblée générale, Belle Gaule de Rouen
14/03/2015	Caudebec-en-Caux	PNR	Ouverture de la pêche à la truite, AAPPMA Traiton Gardon, Belle Gaule de Rouen
25/05/2015	Moisson-Mousseaux	Hors Estuaire	Pêche au carnassier, partie de pêche avec un équipage de pêche sportive
06/06/2015	Martot	CASE	Barrage de Martot, Observation sur les sites de pratique



Carte 5 - Repérage des observations de la pêche

L'animation

C'est un jour un peu exceptionnel pour quelques membres du foyer occupationnel pour adultes handicapés de Pont-Audemer. Avec quelques familles, ils participent à une animation proposée par le Parc Naturel Régional en partenariat avec la fédération de pêche de l'Eure. Le rendez-vous apparaissait dans le programme des animations du parc destinées au grand public.

Il a été fixé sur un petit parking à proximité des étangs de Pont-Audemer pour retrouver « *Victor l'Anecdoteur* ». Un comédien vêtu de noir, en complet veston et chapeau melon, se présente bientôt à la vingtaine de personnes présentes : équipé de son bâton de sourcier, il dit avoir la capacité de repérer les contes et anecdotes perdus dans les étangs. Il nous invite à le suivre pendant sa quête pour retrouver son ami, un pêcheur étourdi qui perd souvent ses affaires derrière lui. La première partie de l'après-midi est donc consacrée à une balade ponctuée de contes, au cours de laquelle les participants doivent repérer des signes du passage du pêcheur pour retrouver sa trace.

Nous circulons sur des sentiers entre les étangs en nous interrompant parfois, quand le bâton de sourcier de l'anecdoteur s'agite, pour profiter d'un conte. Le premier parle d'un idiot qui entreprit d'aller rencontrer Dieu pour lui demander de le rendre intelligent. Sur sa route, quelques bonnes rencontres lui proposent la richesse, l'amour, la reconnaissance de son travail. Croyant à chaque fois à une ruse du diable pour le détourner de sa quête, l'idiot poursuit son chemin : il est définitivement l'homme le plus idiot du monde. Profitant de l'ombre d'un arbre au bord de l'eau, l'anecdoteur nous raconte une deuxième histoire, celle du roi de l'étang et de son épouse. Ce roi était un serpent qui avait la capacité de sortir de l'eau et de prendre forme humaine une seule et unique fois au



Image 30 - Rencontre avec l'animateur de la fédération de pêche après une balade contée, © M. C. Bellenger

cours de sa vie. Alors qu'il était ainsi sorti de l'eau, il fit la rencontre d'une belle jeune femme, fille d'un paysan du coin. Ils tombèrent éperdument amoureux. Alors qu'il était temps pour le roi serpent de rejoindre le fond de son étang, la jeune fille refusa de le quitter et choisit de l'épouser et de se transformer elle-même en serpent, laissant sa famille endeuillée par son absence. Quelques années plus tard cependant, elle éprouva le besoin de ressortir de l'eau, désireuse qu'elle était de revoir ses parents pour leur présenter les enfants qui étaient nés de ce mariage. Le roi serpent ne pouvait plus l'accompagner et craignait que sa femme ne lui revienne

pas. Par amour pour elle, et ne supportant plus de la voir triste, il accepta pourtant qu'elle s'en aille. Elle retrouva donc bientôt son père et sa mère qui avaient tant souffert de l'avoir perdue. Le père cependant ne se contenta pas de ces retrouvailles et pour que sa fille et ses petits-enfants ne puissent plus repartir, il se rendit de nuit au lac, tua le roi serpent ainsi que toute sa cour. Au matin, quand la reine et ses enfants voulurent rentrer chez eux, ils trouvèrent l'étang rouge de sang. Face au massacre et assaillis par la douleur, ils se figèrent au bord de la mare, prêts à mourir de chagrin, et, pour veiller éternellement leurs morts, se changèrent en saules pleureurs. Pendant les contes, les participants se regroupent pour écouter avec attention notre guide.

Pendant le reste de la balade, le groupe est beaucoup plus étalé, les enfants courent devant, alors que les plus âgés sont en queue de peloton. Les plus jeunes trouvent bientôt une casquette de la fédération de pêche accrochée à une branche. Ils ont très enthousiastes : le jeu de piste commence. On court d'un indice à l'autre. On trouve plus loin une épuisette dans un arbre, puis toute une série d'images plastifiées de poissons accrochées aux branches, avant de trouver un guide d'identification de la faune aquatique. Ce guide est très simple, destiné à un jeune public ; il prend la forme d'un éventail largement illustré. L'anecdotier encourage les enfants à mettre un nom sur les différents poissons récoltés et à déterminer s'il s'agit de poissons de rivière ou de mer. Il a assez peu de succès. Un des enfants s'est accaparé le guide et tente avec application de répondre à ses questions, les autres ont filé plus avant en espérant trouver de nouveaux indices... Ils finiront par tomber sur le fameux pêcheur qui nous attendait. C'est un technicien de la fédération de pêche de l'Eure que j'ai déjà rencontré pour un entretien exploratoire. Il propose au groupe une première activité de pêche à l'épuisette pour découvrir la microfaune des étangs. Certains ont du mal à cacher leur déception. Pas de canne à pêche ? Ils espèrent encore pouvoir attraper des poissons avec leurs épuisettes. Les enfants se précipitent auprès de l'eau ainsi qu'une bonne partie des membres du foyer. La plupart des adultes reste cependant à l'écart. Parmi eux se trouve une animatrice du parc naturel régional ainsi que deux journalistes. Les parents et encadrants du foyer surveillent les pêcheurs néophytes d'un œil bienveillant sans chercher à participer. Parmi eux, deux grands-parents me disent avoir choisi cette activité pour occuper leur petit fils actuellement en vacances chez eux. « *C'est un enfant curieux, m'assurent-ils, et puis il est mieux là qu'à s'abrutir devant la télévision !* ».

En plus des épuisettes, l'animateur remet aux participants des boîtes dont le couvercle fait office de loupe pour mieux observer les quelques crustacés et insectes pris dans les filets ainsi qu'une boîte compartimentée afin de trier les animaux et de les identifier. Il m'explique l'avoir fabriquée lui-même à partir d'un tiroir de boîte à outils destiné au tri des clous et vis : il a collé, sous la boîte, des images des principaux mollusques, crustacés et insectes ainsi que leurs

noms, de façon à faciliter le tri. Les participants sont assez dissipés : les enfants sont particulièrement excités de pouvoir enfin pêcher. L'animateur a du mal à les rassembler pour leur donner quelques informations sur la faune des étangs. Il leur montre des photographies des espèces que l'on trouve ici, notamment celle d'une petite crevette dont il explique également le rôle dans l'écosystème des étangs. Il insiste ainsi sur la diversité de la faune présente dans une étendue d'eau et parvient difficilement mais sûrement à récupérer l'attention des enfants. Ils étaient venus pêcher des poissons, ils ont découvert un autre volet de la vie aquatique auquel ils ne s'attendaient pas. Il est temps désormais de répondre à leur attente, et de manier des cannes à pêche pour remonter des poissons.

L'animateur nous guide jusqu'à un étang de pêche au carnassier géré par l'AAPPMA locale. À l'entrée, un panneau indique qu'il s'agit d'un parcours de pêche exclusivement « *no kill* » : aucun poisson ne peut être tué ici, ils doivent systématiquement être remis à l'eau. Il est également précisé que la pêche au vif est interdite : on ne peut pas utiliser de poissons vivants comme appât. Au bord de l'eau, des tabourets et des cannes ont été installés, ainsi que quelques parasols. Les cannes prêtées par la fédération sont des cannes à coup. Très simples, elles ne comportent pas de moulinet, seulement une canne, un flotteur de couleur vive, un fil et quelques plombs pour l'alourdir, et un hameçon adapté à de tout petits poissons. Des seaux pleins d'eau sont prêts à accueillir les poissons pêchés. L'animateur s'est assuré que l'eau serait poissonneuse en venant mettre de l'amorce à cet endroit pendant plusieurs jours avant l'animation. L'amorce consiste en un mélange de farines et de céréales qui attire les poissons. Ces derniers identifient la zone comme particulièrement abondante en nourriture et la fréquentent en plus grand nombre. Le pêcheur augmente ainsi ses chances de ne pas rentrer bredouille. Plusieurs équipementiers de pêche proposent des sacs d'amorce toute prête, les recettes sont adaptées aux poissons que l'on cherche à attirer mais sont souvent gardées secrètes. Comme le choix des appâts, le choix



Image 31 - Pêche à l'épuisette pendant une animation grand public, © M. C. Bellenger

de l'amorce, faite maison ou choisie en magasin, est une technique propre à chaque pêcheur, et qu'il partage rarement.

Quand ils découvrent tout ce dispositif qui les attendait, la plupart des participants ont du mal à cacher leur excitation. Certains vont pêcher pour la première fois de leur vie. Les enfants se sont déjà accaparés les premiers tabourets. Les membres du foyer pour adultes s'installent un peu plus loin. Là encore, les encadrants et les parents restent en retrait. On lit la joie ou l'inquiétude sur les visages : certains parlent des poissons qu'ils vont prendre, d'autres des asticots qu'il va falloir accrocher à l'hameçon et que l'animateur de la fédération de pêche vient de sortir de leur boîte. Face aux petits vers remuants, certains sont décontenancés. Les enfants sont les plus téméraires : selon les conseils de l'animateur, ils percent facilement les vers de leurs hameçons et sont les premiers à mettre leur appât à l'eau. Parmi les adultes en situation de handicap, certains n'ont pas la motricité fine nécessaire pour cet exercice qui demande précision et assurance. Leurs moniteurs les aident et bientôt, tous les tabourets sont occupés de pêcheurs néophytes, le regard fixé sur leur flotteur. S'il s'enfonce dans l'eau, et si l'on ressent quelques tensions dans la canne, c'est la preuve qu'un poisson cherche à saisir l'appât, il faut alors tirer sur la canne d'un coup sec pour le ferrer, c'est-à-dire enfoncer l'hameçon dans sa mâchoire. Dès les premiers mouvements des flotteurs, la concentration et le calme font place à l'urgence : on tire sur les cannes, on fait décoller les poissons hors de l'eau au risque de les envoyer valser sur les autres participants, on rit, on crie, on appelle à l'aide. À côté de moi, une femme d'une quarantaine d'années arbore un grand sourire et des étoiles dans les yeux : « *C'est la première fois que je pêche de ma vie, me dit-elle, c'est mon premier poisson !* ». À côté d'elle, un de ses camarades a du mal à maintenir sa concentration, son flotteur s'enfonce sans qu'il ne réagisse et la monitrice qui l'accompagne doit intervenir pour qu'il sorte sa prise de l'eau. Dans ces conditions, quand le pêcheur tarde à ferrer l'animal, ce dernier a le temps d'avaler l'hameçon en même temps que le ver et les blessures infligées sont plus importantes. L'animateur a prévu un crochet qui lui permet de récupérer les hameçons avalés en limitant les blessures de l'animal. L'amorçage de la zone est des plus efficaces, personne ne repartira bredouille. Bientôt, les seaux se peuplent de plusieurs espèces de poissons, les plus gros ne font qu'une dizaine de centimètres. L'animateur propose ensuite de les identifier : des perches, quelques carpes, mais également des perches soleils. Ces dernières sont originaires d'Amérique : rapportées en Europe pour peupler les aquariums et relâchées dans la nature, elles ont depuis longtemps peuplé les eaux des rivières et étangs où elles ont proliféré. Elles sont aujourd'hui considérées comme des espèces nuisibles et doivent être détruites. En confiance, l'animateur m'explique qu'il ne devrait pas remettre ces poissons à l'eau mais que

dans les circonstances d'une animation grand public, il ne pourrait pas faire autrement. Le risque que son geste soit mal interprété serait trop important.



Image 32 - Découverte de la pêche pour des adultes en situation de handicap du foyer de Pont-Audemer, accompagnés par leurs moniteurs, © M. C. Bellenger

Après que tout le monde a eu l'occasion d'attraper un poisson, et alors que l'après-midi se termine, les participants s'éloignent par petits groupes en remerciant l'anecdoteur et le pêcheur. Je reste avec eux pour les aider à ranger le matériel. L'animateur en profite pour m'inviter à participer à une autre animation grand public prévue le weekend suivant, sur les bords du lac de Poses. Cette fois, il ne s'agit pas d'une animation auprès d'un groupe de participants restreint : l'animateur a installé quelques banderoles et une flamme de la fédération de pêche pour signaler sa présence et propose tout au long de la journée des initiations à la pêche. Quand je le rejoins, huit personnes sont déjà en action : une famille de quatre, un homme et son jeune fils, ainsi que deux adolescents, une fille et un garçon. L'animation nécessite l'achat d'une carte de pêche pour la journée au prix symbolique d'un euro. Dès lors, les participants ont à leur disposition des cannes à coup ou des cannes à moulinet ainsi que des leurres destinés à la pêche au carnassier. Les adolescents ont choisi des cannes à moulinet pour une pêche plus active, ils changent régulièrement de berge. Les adultes accompagnés de jeunes enfants se sont installés sous des parasols et ont adopté les cannes à coup pour une pêche plus statique. L'animateur montre à chaque nouvel arrivant les techniques à maîtriser et notamment, pour la pêche au moulinet, comment lancer son leurre le plus loin possible. La technique consiste à

positionner son doigt sur le moulinet afin de débloquent le fil qui suivra alors le leurre aussi loin qu'on arrivera à le lancer d'un habile mouvement de canne. Ensuite, le pêcheur devra doucement mouliner afin de simuler le mouvement d'un poisson vivant en espérant attirer l'attention d'un carnassier. Cette fois, la technique est plus pointue et l'accompagnement des quelques participants est personnalisé. L'adolescent présent semble déjà expérimenté, le discours de l'animateur se fait alors plus précis : il l'aiguille sur le choix des leurres en fonction des poissons qu'il espère attraper. L'animateur utilise encore de l'amorce qu'il disperse au large. Elle est humidifiée et tassée pour ne pas se répandre au vol, puis placée dans une boîte grillagée que le pêcheur doit lancer de la même façon que son leurre. Mais pour que la démarche soit efficace, encore faut-il lancer son leurre dans la zone amorcée par l'animateur. Les poissons qui ont été pêchés plus tôt dans la journée ont été gardés vivants et remis à l'eau dans une nasse. Quand ça ne mord pas, et pour pallier la lassitude des enfants, l'animateur réduit le volume de nasse immergé afin que les poissons, que l'on libèrera à la fin de la journée, deviennent facilement visibles : il peut alors leur montrer les espèces déjà capturées.

L'assemblée générale

L'AAPPMA de la Belle Gaule de Rouen tient aujourd'hui son assemblée générale dans une chapelle de Saint-Hellier, juste à côté des étangs qu'elle gère et sur lesquels elle organise régulièrement des concours autour du carpodrome. Je compte une quarantaine de personnes, surtout des hommes. L'assemblée doit se finir autour d'un verre de l'amitié, certains sont venus en famille. Le temps de la réunion cependant, les femmes restent en retrait, dans le fond de la salle ou à l'extérieur pour occuper les enfants. Nous sommes finalement peu nombreux en comparaison du nombre d'adhérents de l'association. La Belle Gaule de Rouen est une des plus grosses AAPPMA de France. Elle comptait entre 1500 et 1700 adhérents au cours de l'année qui vient de s'écouler. Parmi eux, 47 femmes, soit tout juste 3%. Installés sur une estrade, les membres du bureau vont présenter le bilan financier et le bilan d'activité de l'association ainsi que les projets pour l'année à venir. Le président est seul à prendre la parole, une tâche que les autres membres du bureau ont choisi de lui déléguer.

Malgré le nombre important de ses adhérents, l'association a connu cette année quelques difficultés financières. Un prochain concours sera d'ailleurs annulé. Organisé chaque année par l'association, il rassemble trop peu d'inscrits pour être maintenu (inutile, on comprend). Les recettes issues des adhésions couvrent difficilement les dépenses relatives à l'organisation de ces événements (concours, festivités à l'occasion des ouvertures), et surtout aux opérations de

reempoisonnement et à l'entretien des étangs. On évoque en vrac les arbres coupés aux abords des étangs de Saint-Hellier ou les kilos de truites achetés pour le reempoisonnement des rivières avant l'ouverture de la truite dans quelques semaines. On parle finalement plus d'entretien des eaux que de pêche. Je fais cette réflexion au président à la fin de la réunion. Il est assez d'accord, on dirait presque de la gestion de pisciculture. Cette année, ils ont dû investir un budget important pour l'entretien de leurs eaux closes. Dans le carpodrome de Saint-Hellier, ils ont eu à gérer un développement d'algues qui rendait les carpes malades. Il a fallu épandre de la chaux vive dans le lac. Les carpes ont été soignées mais une vague de chaux a touché le bateau utilisé au cours de l'opération et l'a endommagé. Il faut maintenant faire jouer l'assurance pour pouvoir rembourser le propriétaire de l'embarcation.

La parole passe à la salle. Un adhérent pose une question sur les réglementations : il y a des gens qui pêchent sur les eaux de la Belle Gaule de Rouen sans avoir de carte de pêche, comment régulariser la situation ? Le président reprend la parole mais n'a que peu de solutions à apporter. Il arrive effectivement que certains pêchent sans avoir de carte à jour, et c'est un manque à gagner pour l'association. Malheureusement, les gardes-pêche sont trop peu nombreux, ils ne peuvent pas être partout. Il admet même à regret : « Quand vous êtes sur la Seine par exemple, personne ne peut vous contrôler ». Dans l'assistance, la remarque offusque. Un second adhérent lance avec véhémence qu'il ne voit pas pourquoi il devrait prendre sa carte de pêche, puisqu'il n'y a plus personne pour le contrôler. Le président essaie de faire bonne figure : que cet adhérent fasse selon sa bonne conscience, mais il risquerait une amende s'il décidait de ne pas s'acquitter du prix de la carte. À côté de moi, un pêcheur fait une réflexion à son voisin : « *Vu le prix de l'amende, je ne sais pas si c'est très rentable de prendre la carte de pêche...* »

Un autre adhérent prend la parole pour poser une question aux membres du bureau. Il s'inquiète de l'utilisation de leurres pourvus d'ardillons sur le carpodrome de l'association. Ces hameçons sont trop violents et peuvent blesser les carpes qui doivent systématiquement être remises à l'eau. Il qualifie de « *viandards* » ces pêcheurs si désireux de remonter leur prise qu'ils sont prêts à utiliser des outils qui les laisseraient en piteux état. Il serait peut-être temps d'en interdire l'utilisation. La réponse du bureau ne va pas lui plaire : ces techniques sont déjà interdites, là encore ce sont les moyens de contrôle qui sont trop limités, on dispose de trop peu de gardes-pêche : « *On n'a pas les moyens de leur courir après* ». Ils invitent donc tous les adhérents présents, une très faible proportion d'entre eux, à se montrer intègres et à communiquer sur les bonnes méthodes.

L'ouverture de la truite

Ce samedi 14 mars 2015, c'est l'ouverture de la pêche à la truite. Les membres de l'AAPPMA du Traiton Gardon et de la Belle Gaule de Rouen ont prévu de se réunir pour l'occasion. Le rendez-vous est fixé vers 6h30 sur le parking du collège de Caudebec-en-Caux, tout près de la Sainte-Gertrude, une petite rivière, affluent de la Seine. Pour me souhaiter la bienvenue, on m'offre même la casquette estampillée du logo de l'association. Je n'ai pas encore ma carte de pêche, je n'ai donc officiellement pas de droit de pêcher, mais le garde a été prévenu. Il doit venir nous rejoindre le midi et établira ma carte de pêche le jour même.

Pour l'occasion, une opération de rempoissonnement a eu lieu quelques temps avant la date d'ouverture : 75 kilos de truites ont été mis à l'eau. Le jour de l'ouverture, le nombre de truites pêchées est limité à 5 par personne. On ne peut commencer à pêcher qu'un quart d'heure avant le lever du soleil, c'est-à-dire vers 6 h 40. Dès que possible, les pêcheurs s'installent sur les berges en se dispersant sur plusieurs centaines de mètres en amont du lieu de rendez-vous. Ils sont équipés de cannes à moulinet, de paniers pour y mettre leurs poissons, et portent dans les poches de leurs gilets kaki des plombs, des hameçons et des appâts. Pour l'occasion, Dominique, responsable du Traiton Gardon, m'a prêté le matériel nécessaire. Je dispose de quelques vers et de crevettes roses pour me servir d'appât : on m'assure que les truites aiment les couleurs vives. Quant à lui, il est occupé par l'organisation de la suite de la matinée, il m'encourage à me rapprocher des autres pêcheurs, qu'il me présente et à qui il demande de me donner quelques conseils. La technique, m'explique-t-on, c'est de se tenir à l'écart des poissons. Pour les repérer plus facilement, certains portent des lunettes qui leur évitent d'être éblouis par les reflets de l'eau. Quand l'appât a été attaché à l'hameçon, on jette la ligne à l'eau et on la laisse dériver dans le courant avant de doucement la faire remonter avec le moulinet. Il faut réussir à leurrer le poisson en imitant les mouvements de quelque chose de vivant qui remonterait le courant. Chacun a sa préparation personnelle d'appât, certains comme Dominique utilisent des crevettes ou des vers, d'autres ont opté pour une pâte vendue en boutiques spécialisées, d'un vert fluo.

On veut bien me donner quelques conseils mais les discussions se tarissent rapidement. La pêche reste un loisir solitaire, qui nécessite du calme. Cette fois-ci, la concurrence est assez limitée et personne ne repartira bredouille, mais chacun veille à ne pas envahir le territoire d'un autre pêcheur et à maintenir ses distances. C'est donc seule que j'essaie d'appliquer les conseils que l'on m'a prodigués. Je m'avère être une pêcheuse très maladroite. En plus de coincer mon

fil dans des branches, ou d'accrocher l'hameçon à mes vêtements, je ne réussis à remonter que quelques algues. Les pêcheurs qui passent à ma hauteur s'amuse de mes difficultés. Le garde-pêche arrive bientôt pour relever les numéros de carte de tous les pêcheurs présents. Il prend le temps de me regarder pêcher pour me donner quelques conseils supplémentaires. Il admet volontiers que j'applique effectivement tous les principes de base de ce type de pêche. « Ça va bien finir par mordre ! » lance-t-il en s'éloignant... Mais ça ne mord toujours pas.



Image 33 - Inspection des cartes de pêche par le garde-pêche, ouverture de la truite, Caudebec-en-Caux, © M. C. Bellenger

Dominique me retrouve finalement au bord de l'eau au bout d'une petite heure. Il est rassurant : « Je vais t'en ferrer un et tu vas le remonter ». Il me reprend des mains la canne à pêche, il bloque lui aussi le fil dans des branches sous les sourires moqueurs de pêcheurs qui viennent d'arriver, et réussit finalement à mettre l'appât à l'eau. Après 4 ou 5 lancés, après avoir changé d'appât, et au bout d'environ un quart d'heure, il ferre un poisson. Sentant la tension dans la canne et sur le fil, il tire d'un coup sec pour que l'hameçon s'accroche à la mâchoire de la truite et me tend de nouveau la canne pour que je remonte l'animal moi-même. Sur ses conseils, j'alterne les moments où je mouline pour remonter le poisson et les moments où je

donne du mou pour lui laisser un peu de répit. Ainsi fatigué, le poisson est finalement remonté hors de l'eau. Dominique l'attrape pour moi, l'immobilise d'une main en agrippant l'animal par les ouïes et, d'un coup de bâton sur la tête, l'assomme. Une fois le poisson glissé dans le panier, Dominique me laisse de nouveau seule, heureux de savoir que ma matinée n'aura pas été perdue puisque, selon son expression : « On a sauvé la bredouille ! ». Je n'aurai pas plus de succès ce jour-là. Je rentrerai finalement chez moi avec deux truites, la deuxième m'ayant été offerte par le garde-pêche, qui m'assure qu'il pourra en prendre d'autres sans aucune difficulté.

Nous interrompons la pêche pour nous réunir autour d'un « gueuleton » vers 9 heures. Malgré l'heure matinale, nous sommes debout depuis déjà longtemps. La collation tient plus du déjeuner que du petit déjeuner : pain, pâté, jambon, accompagnés d'eau, de bière ou de vin rouge. Nous sommes debout sur le parking. Les panses se remplissent dans une ambiance très conviviale. La pause ne dure cependant que 30 à 45 minutes. Les pêcheurs sont pressés de retourner auprès de l'eau. De mon côté, j'abandonne la canne à pêche et profite du reste de la matinée pour faire passer des questionnaires, avec l'aide de deux vacataires qui viennent de me rejoindre.

À partir de 11h30, on commence à ranger les cannes. Les responsables des deux AAPPMA ont installé une tente marabout sur le parking. Sur deux braseros, les merguez et les chipolatas sont en train de cuire. Quelques femmes et enfants sont arrivés. Certains sont en train de recouvrir de papier aluminium des pommes de terre que l'on mettra dans la braise. D'autres installent sur les tables quelques salades composées, quelques fromages, et dressent un buffet de desserts faits maison. Le garde-pêche et moi prenons quelques minutes pour établir mon adhésion à l'AAPPMA. La carte annuelle est à seulement 32 euros pour les femmes. Le tarif se veut incitatif mais doit aussi faciliter la pêche dans un cadre familial, en évitant aux familles de devoir payer plusieurs tarifs pleins. Le prix de la carte s'élève en effet à 85 euros pour les hommes, sans compter les timbres spécifiques à l'AAPPMA choisie pour pouvoir profiter de ses domaines réservés tels que les étangs qu'elle a en gestion. Le prix de la carte de pêche est un enjeu important des associations. C'est leur principale source de revenu pour les différentes actions qu'elles organisent (gestion des eaux closes, organisation des concours et autres événements associatifs...). À table, deux responsables des associations présentes m'expliquent leurs difficultés. Il y aurait des divergences entre les politiques des fédérations de pêche de l'Eure et de la Seine-Maritime. Dans l'Eure, la fédération a pris le parti de proposer quasiment exclusivement des parcours de pêche « no kill ». Une partie des pêcheurs, frustrés par cette interdiction de tuer leurs prises, se tournent vers les parcours de pêche de Seine-Maritime géographiquement proches de leur département – tels que les étangs de Tourville-la -Rivière,

dont la gestion est assurée par l'AAPPMA de la Belle Gaule de Rouen. En effet, les deux fédérations ont signé un pacte de réciprocité avec d'autres départements. Toutes les cartes de pêche achetées dans l'entente du Grand Ouest permettent de pêcher dans les eaux des autres départements. Le repoissonnement de ces étangs reste cependant à la charge de l'AAPPMA locale. Il est donc possible de payer sa taxe piscicole auprès d'une association et d'avoir une activité qui engendre des frais pour une autre. Une des solutions serait une carte de pêche unique partout en France, mais pour le moment, les réglementations et les tarifs sont encore fixés localement et les associations se font donc concurrence. Les deux responsables me disent ne pas se sentir particulièrement soutenus par la fédération départementale. Ils ont pourtant l'impression que sans eux et leur expérience en matière de gestion des eaux closes, la fédération serait bien démunie. Ils sont fiers de rappeler que lorsqu'elle se trouve confrontée à des difficultés de gestion des milieux aquatiques, lorsqu'il y a un développement d'algues ou de bactéries par exemple, la fédération fait appel aux pêcheurs pour régler le problème. Elle s'appuie beaucoup sur leur expertise. On sent une certaine rancœur dans ce discours. Ils ne se sentent pas correctement représentés au sein du conseil d'administration de la fédération de pêche, alors même que des membres influents du conseil sont issus de leur association. Ils se sentent trahis, ont l'impression que l'on monte une cabale contre la Belle Gaule de Rouen, qui en tant qu'association la plus importante du département, serait devenue trop influente.

La discussion est soudainement interrompue quand un blagueur vient écraser une part de flan sur mon visage. Je prends la chose avec humour mais les deux responsables sont gênés. Discrètement, ils demandent au farceur de me faire des excuses. Un homme d'une soixantaine d'années revient effectivement vers moi, un peu penaud, m'assurant que ça n'avait rien de méchant, que c'était juste pour rire, qu'il ne voudrait pas que ça me dissuade de revenir. Pardonné et rassuré, il me laisse reprendre ma conversation avec le président de la Belle Gaule qui se veut rassurant : « *Ne t'inquiète pas, ce n'est rien, ça aurait pu être pire, l'année dernière, quand je suis devenu président, ils m'ont entarté au camembert fondu. C'est un peu le bizutage des nouveaux. Bienvenue !* »

La pêche au carnassier

Le soleil du mois de mai n'est pas encore levé quand je prends la route avec deux pêcheurs rencontrés à l'assemblée générale de la Belle Gaule de Rouen et qui m'ont proposé de m'initier à la pêche au carnassier. Fixé à la remorque, leur bateau nous suit sur la route vers la base de plein air et de loisir de Moisson-Mousseux, un étang des Yvelines enchâssé dans une

boucle de la Seine. Ils ont tenu à s'éloigner de l'estuaire pour s'assurer de trouver une eau plus poissonneuse et plus propice à une initiation. Ils pratiquent tous deux la pêche au carnassier et s'entraînent ensemble en vue de prochaines compétitions. Après une heure de route, nous arrivons avec la lumière du jour auprès de l'étang. Il est alors temps de sortir le matériel nécessaire et de mettre le bateau à l'eau. J'en avais déjà vu quelques photos, ils me les avaient montrées au moment de notre rencontre, fiers de me présenter leur dernière acquisition : un siège tout confort installé à l'arrière de l'embarcation.

Le bateau leur a coûté très cher. Ils ne me diront pas combien, mais ils n'ont pas eu beaucoup d'aide de la part de leur sponsor. Leur équipement est également onéreux. Sur un support accroché au bord du bateau, ils disposent une douzaine de cannes. Le bateau est équipé de nombreux coffres dans lesquels ils ont stocké plusieurs boîtes à outils pleines de leurres de toutes formes et de toutes les couleurs. Le bateau est équipé d'un moteur léger à l'arrière et d'une sonde à l'avant. Sur un petit écran, les pêcheurs peuvent observer les reliefs des fonds et repérer les endroits où se logent le plus souvent les brochets. Pour remonter plus facilement les poissons ferrés hors de l'eau, ils ont aussi à leur disposition une grande épuisette. Enfin, la glacière est pleine de sandwichs et de quelques bières pour ce midi. Nous sommes prêts pour mettre le bateau à l'eau et y passer toute la journée.

Nous alternons les moments où l'on se déplace pour trouver un emplacement intéressant, et les moments où le moteur est éteint et où l'on lance nos leurres à l'eau. Nous ne sommes pas les seuls sur l'étang ce jour-là et, parmi les quelques pêcheurs présents, mes deux hôtes reconnaissent un de leurs concurrents. Ils ont fait équipe avec lui pendant un temps, mais ils se sont brouillés depuis. Ils s'amuse de le voir investir les zones qu'ils viennent de quitter comme s'il les copiait plutôt que de chercher un bon coin par lui-même. Les deux compétiteurs me donnent quelques notions techniques, principalement sur la façon de lancer mon leurre le plus loin possible, comme me l'a déjà appris l'animateur de la fédération de pêche sur le lac de Poses. Ils m'encouragent à remonter mon leurre de façon irrégulière pour mieux imiter un poisson vivant. Je reste assez maladroite mais mes gestes se font plus sûrs au fur et à mesure de la journée. Pour les deux compétiteurs, c'est une bonne journée, ça mord : à eux deux, ils remonteront une vingtaine de poissons sur la journée. Pour ma part je rentrerai bredouille, ils s'en amusent : « on ne te prendra pas dans l'équipe de sitôt ! ». Pourtant, j'applique avec sérieux toutes leurs consignes. Ils sont surpris de mon peu de succès, me font changer de leurre plusieurs fois. Quand un leurre semble particulièrement efficace, ils s'empressent de le fixer à mon fil ; quand une zone leur semble poissonneuse, ils me la conseillent, mais rien n'y fait, je ne remonte jamais que quelques algues. Pour eux par contre, chaque prise est l'occasion de prendre une

photo de l'animal et d'en évaluer la taille. Aucun cependant ne semble suffisamment gros pour représenter un record personnel et nécessiter une pesée ou une mesure plus précise. Tous les poissons sont remis à l'eau.



Image 34 - Cannes à pêches et leurres nécessaires pour la pêche au carnassier, © M. C. Bellenger



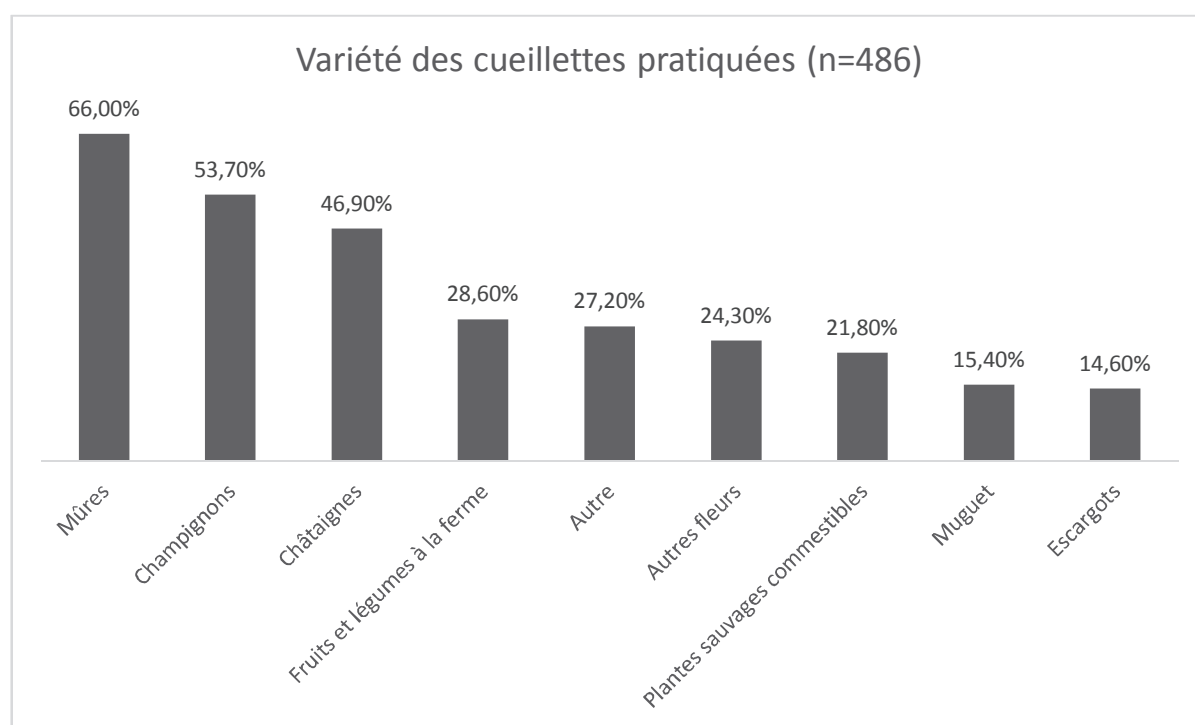
Image 35 - Photographie de la prise d'un brochet, chaque prise est l'occasion de poser pour une photo, pêche au carnassier, © M. C. Bellenger

En début d'après-midi, le gérant de la base de loisirs approche du bateau dans son zodiac. Il vient nous saluer. Il connaît bien les deux pêcheurs, habitués de l'étang. Il en profite pour nous raconter une anecdote qui lui est arrivée il y a quelques semaines. Il a trouvé deux pêcheurs, des Américains, qui s'étaient installés sur une petite plage au nord du lac pour bivouaquer. Ils y avaient allumé un feu de camp alors que c'est strictement interdit dans une zone aussi boisée, et s'apprêtaient à y faire griller un brochet qu'ils venaient de pêcher dans le lac : « *Il avait encore le couteau planté dans le crâne !* » s'offusque le gérant. Les deux pêcheurs sont consternés, c'est intolérable. Je risque un commentaire un peu provocateur, leur rappelant que ce type de pratique est tout à fait commune en Amérique du Nord où pêches et chasses sont suivies de la consommation des prises, parfois même organisée par des équipes de cuisiniers professionnels dans les pourvoiries. Ils restent choqués par un tel comportement de « *viandards* ». Ils trouvent que c'est un manque de respect à l'égard des autres pêcheurs du lac. Le gérant insiste : c'était un énorme brochet, que désormais personne ne pourra plus pêcher ici.

Par rapport aux chasseurs, les pêcheurs que j'ai rencontrés ont beaucoup moins intégré l'écologisation de leurs pratiques dans leurs discours. Leurs modes de gestion des espaces sont directement axés sur la pratique de leur loisir. Ceux qui pratiquent en « no kill » ont bien un discours sur le respect de l'animal qui peut apparaître plus proche des valeurs environnementales ; cependant, ce discours s'appuie non pas sur une connaissance des écosystèmes, mais sur un ordre moral (Barthélémy, 2013). Ainsi, alors que nous avons des exemples concrets de l'implication des chasseurs dans les politiques de gestion (collaboration pour la régulation des espèces, aménagement des mares de chasse...), ce type de collaboration n'existe pas avec les pêcheurs. Il semble y avoir entre les pêcheurs et leur fédération une plus grande distance, tout comme entre leurs pratiques, directement axées sur le loisir, et celles de la fédération, qui y ajoute le souci de l'étude et de la préservation des milieux aquatiques, non seulement pour le poisson mais plus généralement comme un écosystème. Les pêcheurs ne s'impliquent que rarement auprès de leur AAPPMA (ils n'étaient qu'une quarantaine sur les 1500 adhérents à l'assemblée générale de la Belle Gaule de Rouen) ; ils sont tout au plus des lanceurs d'alerte occasionnels dans des cas de pollution, de fraudes, de violences infligées à la faune aquatique. La pêche, au contraire de la chasse, a beaucoup moins besoin de se défendre et d'ériger un discours fondé sur les données et valeurs écologistes.

1.4. Cueillettes de l'estuaire

La cueillette est une activité beaucoup moins organisée que ne le sont les activités de chasse ou même de pêche. Elle ne soulève pas d'enjeux environnementaux aussi forts, ne nécessite aucune adhésion associative ni permis de pratique, et la réglementation qui encadre l'activité est assez restreinte. Nos observations laissent apparaître deux approches distinctes de la cueillette. La première est une cueillette familiale qui concerne surtout les mûres, les champignons, les escargots, et s'organise rarement en association. Elle est donc difficile à observer, d'autant que les pratiquants préfèrent garder pour eux leurs « bons coins ». La seconde approche est une cueillette associative et militante de plantes sauvages comestibles, médicinales ou tinctoriales. Celle-ci est beaucoup plus organisée puisqu'une partie de ses pratiquants se donne pour ambition de sensibiliser le public à l'appréciation des plantes sauvages.

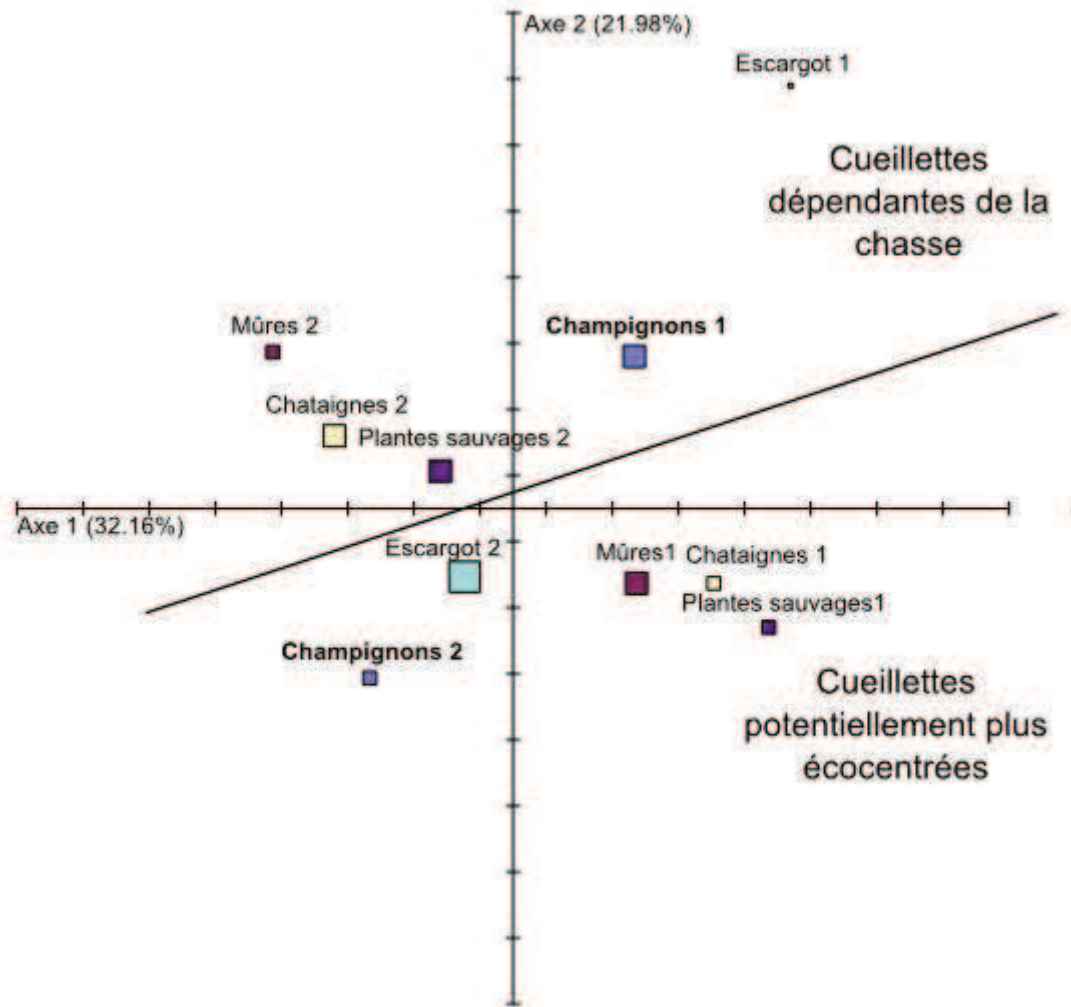


Graphique 10 - Variété des espèces cueillies par les pratiquants de cueillette

Les cueillettes les plus souvent pratiquées sont les cueillettes de mûres, de champignons et le ramassage des châtaignes, soit des cueillettes qu'on pourrait qualifier de rituelles. Elles marquent en effet les saisons : les mûres sont cueillies à la fin de l'été, en août et en septembre, quand les champignons et les châtaignes sont synonymes d'automne. Les escargots et le muguet semblent en revanche être des cueillettes de spécialistes avec seulement 15% des 486 cueilleurs

qui les récoltent régulièrement. Les « Autres » espèces recherchées rassemblent les noisettes, les pommes, les fraises, les framboises et autres « fruits du jardin », ce qui montre chez une partie des cueilleurs une confusion entre le sauvage et le domestique. Les cueilleurs sont très polyvalents. En effet, les pratiques de cueillette sont très souvent significativement dépendantes les unes des autres. Une analyse factorielle multiple sur les cueillettes de champignons, de plantes sauvages comestibles, de mûres et le ramassage des escargots et des châtaignes montre une opposition entre deux axes, l'un constitué des cueillettes de champignons et d'escargots, l'autre des plantes sauvages comestibles, des châtaignes et des mûres. La cueillette des champignons et celle des escargots sont aussi les deux seules pratiques de cueillette significativement dépendantes de la pratique de la chasse. Elles exigent en effet des connaissances en mycologie et engagent le cueilleur à la préparation des escargots avant de pouvoir les manger. Ces deux cueillettes semblent plus vivrières et correspondre à une conception plus anthropocentrée de la pratique, alors que les autres seraient plus spontanées, écocentrées, voire militantes dans le cas de la cueillette des plantes sauvages comestibles, elle aussi dépendante de la pratique de la chasse puisque les chasseurs sont significativement moins nombreux à choisir de cueillir les plantes sauvages comestibles. Le test du Chi² montre une dépendance significative entre la cueillette de plantes sauvages comestibles et l'adhésion à une association militante. Dès lors, nous pouvons penser que l'adhésion aux valeurs environnementales de ces associations est partagée par les cueilleurs de plantes sauvages. Les chasseurs tendent en revanche à bouder les associations militantes, et les valeurs environnementales sont souvent considérées comme opposées à la chasse.

34.6 % des cueilleurs disent d'ailleurs pratiquer la cueillette à leur domicile, profitant donc des produits du jardin. 29.6% d'entre eux pratiquent la cueillette dans leur commune de résidence, participant ainsi à l'appropriation de leur territoire proche telle que la décrivaient De la Soudière et Larrère en Margeride (2010). Près de la moitié des cueilleurs nous ont indiqué d'autres sites de pratique. Ils localisent rarement leurs sites mais les présentent par leurs milieux : 31.5% des cueilleurs citent ainsi la « forêt ». De façon plus anecdotique, on parle de la montagne, de prairies. 7.4% ont une approche très générique de leur site de pratique, ils disent cueillir « partout », dans la « nature », à la « campagne ». 9.5% d'entre eux proposent de situer leur pratique non dans l'espace mais plutôt dans le temps, en l'occurrence dans le temps de loisir en évoquant les « vacances » ou les « balades ». La pratique de la cueillette est effectivement significativement dépendante de la pratique de la randonnée.



Graphique 11 - Polarisation des activités de cueillette selon des éthiques éco ou anthropocentrées

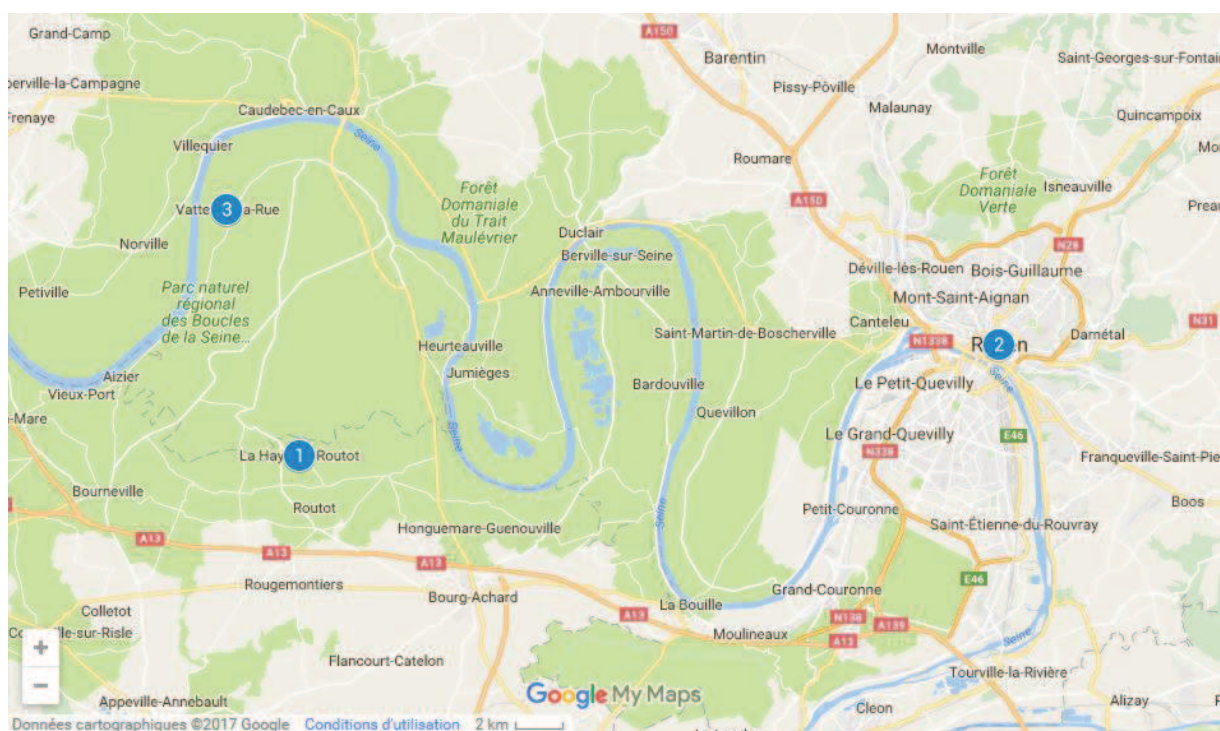
Les variables indiquées correspondent aux cueillettes des champignons, des mûres, des plantes sauvages comestibles, des châtaignes, des escargots. Le chiffre 1 signifie que cette cueillette est pratiquée, le chiffre 2 qu'elle ne l'est pas. La carte montre les positions des 10 modalités et les coordonnées des 486 observations de la sous-population des personnes pratiquant la cueillette. Les non-réponses ont été ignorées. 54.14% de la variance est expliquée par les deux axes représentés. 71.58% de la variance est expliquée par les trois premiers axes. On voit apparaître deux axes de pratiques, le premier réunissant les pratiques de cueillette de champignons et de ramassage des escargots, toutes deux significativement dépendantes de la pratique de la chasse, et le second les pratiques proches de la cueillette des plantes sauvages comestibles qui semblent plus écocentrées.

Nos observations de la cueillette s'appuient surtout sur un réseau de cueilleurs de plantes sauvages comestibles investis dans la valorisation du sauvage auprès du grand public. Souvent très proches d'autres réseaux faisant la promotion du jardinage écologique, ces passionnés ont souvent un discours qui mêle données naturalistes, informations nutritionnelles et hygiénistes,

à un discours aux tendances altermondialistes sur l'autosuffisance, la remise en cause de la société de consommation et la nécessité d'une vie plus sobre.

Tableau 25 - Observations des pratiques de cueillette

Date	Lieu	Zone de l'estuaire	Description de l'activité observée
12/04/2014	La Haye de Routot	PNR	Visite du jardin des plantes sauvages
18/06/2014	La Haye de Routot	PNR	Stage de cuisine des plantes sauvages
26/04/2015	La Haye de Routot	PNR	Atelier de cuisine de l'ail des ours
18/04/2015	Rouen	Métropole	Atelier cuisine plantes sauvages, club des jardiniers
12/04/2015	La Haye de Routot	PNR	Festival les Orties folies
03/05/2015	La Haye de Routot	PNR	Troc Plants - Balade découverte des plantes sauvages
28/05/2015	Rouen	Métropole	Assemblée générale Atelier des Herbes Folles
12/09/2015	Vatteville-la Rue	PNR	Cueillette de mûres dans une ferme biologique



- 1 La Haye-de-Routot
- 2 Rouen
- 3 Vatteville-la-Rue

Carte 6 - Sites d'observation des activités de cueillette

Cueillette des mûres en famille

Ce dimanche matin de septembre, j'ai été conviée par une famille de chasseurs à les accompagner à une animation proposée par une ferme biologique voisine de leur gabion. Le propriétaire, producteur de viande bovine, a prévu d'ouvrir ses champs au public pour leur proposer une cueillette de mûres. La promenade doit permettre d'atteindre leur gabion. Ils se proposent de le faire visiter, de montrer des photos des oiseaux qui s'y posent régulièrement et d'observer leurs traces aux abords de la mare. La matinée doit se terminer par une dégustation des produits de la ferme. La famille est inquiète et craint de se confronter à l'animosité d'un public aux convictions écologiques qui pourraient être opposées à la pratique de la chasse. Je les soupçonne de m'avoir conviée pour les soutenir dans ce difficile exercice de dialogue. Ils m'ont surtout offert l'occasion d'une observation de cueillette de mûres, une pratique familiale, rarement organisée et difficilement observable par un participant extérieur.

Malheureusement, il pleut ce matin-là. Le public n'est pas très nombreux. Chaque groupe familial s'est équipé de seaux, de sacs, de paniers pour recueillir les mûres détrempées par la pluie. Les enfants courent pour trouver les endroits où les ronciers sont le plus prolifiques. Les adultes crient quelques conseils : ne pas cueillir celles qui sont en bas des buissons, éviter les orties, ne pas tout manger ! On évalue régulièrement le contenu des paniers en évoquant ce qu'on veut en faire pour prendre la mesure du travail qui reste à accomplir : « *ce n'est pas avec ça qu'on va pouvoir faire une confiture !* », « *Même pas sûr qu'il y en ait assez pour une tarte...* ». La matinée est conviviale. Adultes et enfants longent les haies, les yeux rivés sur les bosquets et ce qu'ils pourraient y débusquer. Quand on trouve quelques branches bien chargées de fruits, on essaie d'en tirer le meilleur parti, en cueillant le plus possible, mais surtout en gardant ce bon coin pour soi. Les enfants lassés de chercher des coins généreux, se greffent souvent sur ceux trouvés par leurs parents. On leur conseille d'aller se trouver leurs propres coins, ce qui ne va pas sans quelques plaintes : « *c'est trop haut* », « *je n'en trouve pas* » ou encore « *toi, tu en as déjà plein* ». Ce à quoi on répondra : « *C'est parce que moi, je ne les mange pas au fur et à mesure !* ».

Passant devant des baies violacées, un couple de cueilleurs d'une cinquantaine d'années croit reconnaître du sureau et cherchent à en cueillir. Je les mets en garde. Je ne sais pas ce qu'est ce fruit, mais ce n'est pas du sureau. C'est Jade, 9 ans, la fille des chasseurs qui m'ont invitée, qui nous explique qu'il s'agit des fruits du prunelier. Particulièrement âpres et acides, ils sont parfois utilisés pour parfumer des eaux-de-vie. Jade tient absolument à me les faire goûter pour profiter de ma grimace.

La pluie continue de tomber et la lassitude gagne assez rapidement les adultes comme les enfants assez rapidement. Les chemins que nous parcourons, entre les prairies humides de bord de Seine, sont rapidement boueux et les familles venues participer à la cueillette feront rapidement demi-tour pour s'abriter sous la grange de la ferme, sans avoir atteint le gabion de chasse. C'est une déception pour le couple de chasseurs qui espéraient vraiment partager leurs observations avec ce public. Parmi les participants se trouve un conseiller municipal socialiste d'une ville proche de Rouen. Les chasseurs aimeraient au moins le sensibiliser à la pratique de la chasse au gabion et lui proposent de l'y emmener en voiture. Il accepte bien volontiers. L'arrivée de la voiture près du gabion fait s'envoler les oiseaux qui y étaient posés, mais ils ont prévu de pouvoir montrer des photos de ces espèces sur leur ordinateur. À l'intérieur du gabion, ils ouvrent les trappes qui permettent de regarder la mare et montrent les photos des multiples oiseaux, qu'ils ont prises ici-même. S'engage alors un dialogue de sourds entre deux camps convaincus de l'intérêt de préserver la nature. Les chasseurs expliquent leur difficulté à maintenir en eau leur mare. Cet été, un voisin agriculteur a bloqué le canal qui leur permet d'alimenter la mare avec l'eau de la Seine. Les démarches à entreprendre auprès du parc pour qu'il intervienne ont été trop longues. Les moules qui s'étaient installées dans l'eau sont toutes mortes. Les oiseaux n'avaient plus de quoi manger, la biodiversité de la mare en a pâti. Ils insistent auprès de l'élu pour lui faire comprendre la grande valeur de cette faune de zone humide et leur rôle dans sa préservation. L'élu abonde dans leur sens, il est on ne peut plus d'accord pour dire qu'il faut préserver les animaux et surtout reconnecter les gens à la nature. Il est scandalisé de voir la disparition de certaines espèces de poules au profit d'une standardisation liée à la société de consommation. Il est très fier d'expliquer qu'il a fait venir des mini-fermes dans les animations de sa ville pour que les enfants puissent caresser des lapins et des chèvres naines alors qu'ils n'en avaient jamais vu. Je lis sur le visage de mes hôtes chasseurs un mélange d'incompréhension et de consternation que j'essaie de mettre en mots, expliquant à l'élu qu'ils ne parlent pas du même type de faune, que les enjeux de l'agriculture sont sans doute tout aussi importants mais qu'il n'est pas question ici de faune domestique mais sauvage. Mon intervention ne fera pas beaucoup évoluer la discussion. Mes hôtes finiront leur matinée en ayant la désagréable impression de n'avoir pas été compris mais surtout d'être isolés, seuls à se soucier de la faune sauvage de cette zone humide.

Visite du jardin des plantes sauvages

Un dimanche après-midi de mai, à La Haye de Routot, le soleil brille sur le jardin des plantes sauvages, situé derrière la Chaumière aux Orties et derrière le musée du Sabot. Sous son chapeau de paille, Annick attend les visiteurs pour leur faire faire la visite. Elle a disposé sur le bord du chemin une table pliante recouverte de livres de recettes. Une partie vient de sa collection personnelle, mais la plupart peuvent être trouvés à la boutique de la Chaumière aux Orties. Nous sommes environ 8 participants quand la promenade commence.

Le jardin est organisé en différents parterres selon les milieux ou les usages. On en compte dix : les orties, les plantes des sous-bois, les plantes médicinales, les plantes magiques, les plantes textiles et tinctoriales, les plantes sauvages à l'origine des légumes cultivés, les plantes de milieux humides, de friches, de prairie et les plantes messicoles. Aujourd'hui, la visite est axée sur les plantes comestibles mais d'autres animations sont proposées tout au long de l'année pour apprendre à en connaître d'autres sortes.



Image 36 - Présentation des fleurs de sureau au cours de la visite du jardin des plantes sauvages, © M. C. Bellenger

Dès l'entrée, un carré potager est consacré à l'ortie – à ne pas confondre avec le lamier blanc, aussi appelé « ortie blanche ». Annick nous en vante les multiples qualités et applications. Riche en vitamines, elle remplace tous les cafés sans empêcher de dormir, « idéal

quand on veut finir une thèse ! ». Elle est excellente en soupe ou en jus. Le purin d'ortie est également un engrais étonnant pour les jardiniers. Mais l'ortie a un gros défaut, nous dit-elle : elle est gratuite. Sa commercialisation ne serait pas rentable. Le grand public la connaît donc très peu et cela arrange bien les producteurs d'engrais commerciaux qui ne supporteraient pas la concurrence d'un purin d'ortie aussi facilement accessible.

La visite se poursuit. L'animatrice nous assure que consommer des plantes sauvages, c'est consommer des plantes idéalement chargées en sels minéraux et en vitamines puisqu'elles ont choisi l'endroit qui leur était le plus favorable pour pousser, au contraire des plantes que l'on fait pousser sous serre dans une agriculture intensive. Dans le parterre consacré aux plantes des sous-bois, elle nous présente l'ail des ours. Il n'a pas encore de fleurs à cette saison mais ses feuilles allongées, d'un vert sombre, ressemblent beaucoup à celles du muguet. Il ne faut surtout pas les confondre cependant. Le muguet est une plante toxique alors que l'ail des ours est tout à fait comestible. Les deux plantes sont cependant faciles à distinguer à leur odeur. Dès qu'on l'écrase un peu, l'ail des ours dégage une très forte odeur d'ail qui ne trompe pas. Si ses fleurs sont blanches comme celles du muguet, elles sont cependant très différentes : alors que le muguet a des fleurs en forme de clochettes, accrochées le long de la tige principale, les fleurs



Image 37 - Ail des ours, présenté lors d'une démonstration de cuisine de plantes sauvages, © M. C. Bellenger

d'ail des ours se présentent en ombelles et comportent plusieurs pétales pointus. Toute la plante d'ail des ours est consommable, de son bulbe jusqu'à ses fleurs. Cueillies sous forme de boutons, ces dernières peuvent être conservées dans du vinaigre à la manière des câpres. Il est également très facile d'en prélever quelques bulbes en forêt pour les planter dans nos jardins, à condition que ce soit dans un endroit ombragé.

Au fond du jardin, on s'arrête devant un sureau majestueux. Annick en profite pour nous faire remarquer que le lierre qui l'entoure n'a rien d'un parasite puisque l'arbre vieux de plusieurs dizaines d'années reste très robuste. Il existe deux types de sureau nous explique-t-elle : un bon et un mauvais. Le mauvais sureau est extrêmement amer. C'est une plante vivace qui disparaît pendant l'hiver. Le sureau comestible, quant à lui, se maintient toute l'année. On le reconnaît facilement à ses branches ligneuses alors que le premier garde des tiges vertes.

Annick nous invite à retenir ce moyen mnémotechnique « Bois = Bon » en insistant sur l'allitération. Le bon sureau est surnommé « la vanille du pauvre ». Cueillies au printemps, ses petites fleurs en ombelles permettent de parfumer des crèmes ou des gâteaux comme on le ferait avec de la vanille. Les baies qu'il donne en été peuvent tout à fait être préparées en gelée.

Parmi les plantes des friches, elle nous montre une plante rampante qui ne pousse que sur des éboulis : le poivre des montagnes. Elle propose aux volontaires les plus téméraires d'y goûter. La plante a la caractéristique de piquer à la façon du poivre tout en montant un peu dans le nez comme la moutarde. Au moment de clore la visite, nous passons sous une arche qui marque l'entrée du jardin. Elle est recouverte de houblon. Annick nous indique alors que les cônes de houblon disposés dans un oreiller favorisent un sommeil plus réparateur.

Avant de partir, les visiteurs sont invités à consulter la bibliothèque d'Annick et se voient remettre deux feuilles : quatre recettes simples à base d'ail des ours et quatre recettes simples à base d'ortie.



Image 38 - Jeu de reconnaissance des plantes sauvages lors de la fête des légumes oubliés de la Haye de Routot, © M. C. Bellenger

Le Stage de cuisine

J'ai dû m'inscrire en avance pour participer à ce stage de cuisine organisé par une association polyvalente dans le petit village de la Haye de Routot. L'association est très active et a beaucoup fait pour la valorisation du patrimoine du village : elle assure le fonctionnement du four à pain traditionnel, du musée du Sabot et de la salle d'exposition de la Chaumière aux orties. Ses activités se sont étendues à la valorisation des plantes sauvages, avec l'installation d'un jardin pour les mettre en valeur mais aussi toute une série d'animations, sous forme de visites, de stands ou d'ateliers pour apprendre à cuisiner ces plantes. Ce mercredi, nous sommes cinq participantes à l'atelier de Marie. Aujourd'hui employée de l'association locale, elle s'est découvert une passion pour les plantes sauvages en réalisant un herbier alors qu'elle était en classe de seconde. Après un BEP de gestion des espaces ruraux, elle a rejoint l'association pour y relancer les programmes d'ateliers de cuisine à partir de 2003. Elle est venue avec son jeune fils installé dans sa poussette – elle n'a pas pu le faire garder. Elle n'est pas la seule à être venue en famille : une des participantes est là avec sa fille d'une dizaine d'années.

Réunies dans la salle des fêtes, nous prenons le temps d'apprendre à nous connaître autour d'une tisane de verveine que nous a préparée Marie. Pascale vient du Mesnil-sous-Jumièges, dans la campagne toute proche, elle a déjà assisté à l'un de ces ateliers l'année précédente. Claudine est animatrice d'ateliers cuisine, elle est venue avec une amie aussi curieuse qu'elle d'élargir son horizon culinaire. Christine aime les plantes depuis toute petite mais elle n'a jamais vraiment cherché à les manger. Enfin, Patricia a fait plus de 80 kilomètres depuis Forges-les-Eaux pour participer à cet atelier qu'elle attendait depuis la dernière fête de l'Ortie, à laquelle elle a assisté. Marie nous emmène ensuite dans le jardin des plantes sauvages, situé derrière la salle, pour nous faire découvrir les plantes que nous cuisinerons ce midi. Avant d'entrer dans le jardin, elle s'arrête pour nous demander de fermer les yeux. Elle écrase alors quelques feuilles dans un pot en verre et nous les fait sentir, à nous ensuite de la retrouver dans la végétation environnante. Il s'agit de lierre terrestre. Après l'odeur, elle nous apprend à le reconnaître visuellement : la forme de ses feuilles, son développement rampant, ses fleurs violacées... Dans les paniers en osier qu'elle nous a prêtés, nous en cueillons selon ses directives une quantité suffisante pour la recette qu'elle a en tête.



Image 39 - Présentation de la berce pendant l'atelier de cuisine des plantes sauvages, © M. C. Bellenger

La deuxième plante que nous devons cueillir se nomme la berce. Marie nous invite à observer une de ses feuilles, soigneusement plastifiée dans un herbier, à mémoriser sa forme et à la trouver par nous-mêmes dans le jardin. Nous en avons besoin d'une grande quantité, mais il nous faut veiller à cueillir les plus jeunes pousses qui seront plus tendres, moins filandreuses. Elle nous fait ensuite sentir une autre plante. L'odeur nous semble à toutes très familière, cela rappelle à certaines l'herbe coupée de leur jardin, pourtant personne ne sait l'identifier. Il s'agit tout simplement du pissenlit. Nous en ferons une salade ce midi. Marie nous charge de ne cueillir que les plus jeunes pousses qui seront les moins amères, de même que quelques fleurs de pâquerettes et de coquelicots pour colorer la salade. « *Peut-on ajouter des boutons d'or ? — Absolument pas, c'est poison !* » Alors que nous sommes accroupies dans la prairie à choisir des pissenlits, une participante reconnaît une plante sauvage qui envahit son jardin et dont elle n'arrive pas à se débarrasser. Informée par Marie qu'il s'agit d'une plante comestible, elle s'amuse avec son amie d'avoir soudainement transformé un problème en ressource potentielle. Il est bientôt l'heure de s'atteler à la cuisine, nous ramassons pour finir plusieurs ombelles de fleurs de sureau destinées à parfumer le dessert.

De retour dans la salle des fêtes, Marie nous présente les recettes, les ingrédients et le matériel qu'elle a mis à notre disposition aujourd'hui. Elle a dû déménager la moitié de sa propre cuisine pour que nous ayons de quoi cuisiner. Le menu est végétarien et les ingrédients et les boissons sont bios, à l'exception du fromage de chèvre. Marie s'en excuse, elle aurait vraiment préféré nous fournir des ingrédients 100% bio pour maintenir une cohérence entre les plantes sauvages fraîchement cueillies et le reste des aliments. En effet, l'intérêt premier de manger des plantes sauvages, nous dit-elle, c'est de prendre soin de sa santé, alors il vaut mieux être logique jusqu'au bout et faire ses courses sans pesticides et sans OGM ! À ce propos, elle nous conseille de toujours cueillir les plantes communes loin des routes où elles absorbent les métaux lourds. À vrai dire, il vaut mieux éviter également les abords des champs pour éviter les pesticides. « *C'est de pire en pire !* » : il y a de plus en plus de dangers pour les gens qui vivent à la campagne, même les abeilles choisissent de vivre en ville pour éviter de s'empoisonner.

Marie nous distribue les recettes, nous nous séparons en quatre groupes pour réaliser des tartines de chèvre frais au lierre terrestre, une salade de pissenlit, un gratin de berce et pour finir une crème et des biscuits aux fleurs de sureau. Chacune d'entre nous se verra remettre à la fin de l'atelier un petit fascicule comprenant ces quatre recettes ainsi que les présentations des plantes utilisées : leur description, leur utilisation, leurs caractéristiques diététiques et médicinales. Le livret s'ouvre sur une liste de règles à suivre pour une cueillette respectueuse. Ces prescriptions portent surtout sur la préservation de la nature. On ne devrait cueillir qu'à condition d'avoir l'assurance que l'on ne va pas porter atteinte au groupe de plantes qui nous intéresse. Il faut cueillir avec respect. La nature est présentée comme une mère nourricière à traiter avec déférence. Sont aussi listées les très bonnes raisons de consommer des plantes sauvages, des arguments qui sont principalement hygiénistes et diététiques.

Nous sommes toutes affamées au moment de passer à table. Le gratin de berce a été très long à cuire et nous avons hâte de déguster nos créations. Avant de nous attabler toutefois, je ne suis pas la seule à sortir mon appareil photo pour immortaliser les plats que nous aurons vite fait d'engloutir. Nous trinquons au jus de pomme bio local et après l'odeur, l'apparence et le toucher des plantes, nous en découvrons le goût.

Après le repas, nous retournons au jardin pour une visite assez similaire à celle que j'ai pu faire avec Annick. Là encore, on s'arrête un long moment devant les orties. Le discours est toujours assez hygiéniste : l'ortie est bonne pour la santé, revigorante. Marie se montre cependant moins politique dans ses propos qu'Annick, qui en profitait pour critiquer le système consumériste. Alors que le matin, les participantes ont été très sollicitées pour la cueillette, elles

sont cette fois beaucoup plus libres de leurs actions et en profitent pour sortir leurs appareils photos. Elles photographient beaucoup de plantes, comme pour essayer de les mémoriser, pas forcément pour pouvoir ensuite les consommer d'ailleurs, puisque toutes les plantes que Marie nous présente ne sont pas comestibles. La journée se termine par un passage à la boutique où l'on commercialise des confitures et des jus de fruits à base de plantes sauvages ainsi que des livres de recettes. Le rayon librairie remporte un grand succès.

L'assemblée générale

Nous ne sommes que six pour assister à l'assemblée générale de cette petite association de cueillette et de valorisation des plantes sauvages comestibles, médicinales et tinctoriales. Pour l'occasion, les membres du bureau se sont réunis un peu plus tôt pour faire une balade de reconnaissance des plantes sauvages urbaines. Dans une salle municipale mise à leur disposition par la mairie de Rouen, les membres du bureau et quelques adhérents s'installent autour de la table pour dresser le bilan des activités de l'année passée ainsi que le bilan financier, et s'accorder sur le programme à venir pour l'année suivante. Le président est un jeune retraité de l'agence régionale pour l'environnement. Ingénieur agronome de formation, il est très intégré au réseau institutionnel environnemental local. Souvent sollicité au cours de sa carrière pour proposer des conférences, des formations et des animations sur le thème du jardin et des pratiques écologiques, il poursuit aujourd'hui cet engagement comme bénévole au sein de l'association. Je reconnais aussi le trésorier, c'est un passionné de jardinage. Il tient une chaîne Youtube où il présente ses méthodes pour obtenir, en ville, un jardin respectueux de la biodiversité et très productif. Chargé de mission au sein du service de gestion des déchets dans une collectivité territoriale, il y a développé des ateliers de conseils aux jardiniers sur l'usage du compost et poursuit aujourd'hui ce programme avec des formations sur la permaculture et les plantes sauvages. Le président de l'association ouvre la séance en rappelant rapidement que l'association existe depuis 2010. Elle a pour but de proposer des animations et des formations sur les plantes sauvages comestibles, tinctoriales, médicinales, voire sur le jardinage écologique. Ces animations sont proposées directement aux membres adhérents de l'association contre une participation financière, ou comme prestation auprès des collectivités territoriales (dans leurs programmes de sensibilisation à l'environnement). L'association compte malheureusement peu de membres actifs et considère avoir atteint le maximum de ses capacités d'animation au cours de l'année qui se termine avec un nombre de sept ateliers animés. Le président ne souhaite pas que l'association cherche à inviter plus de participants, 12 à 15

personnes semble être un nombre optimal pour garantir une bonne qualité d'animation. Il se félicite qu'aucune animation n'ait dû être annulée faute de participants. Il se réjouit de voir que les thématiques qui leur tiennent à cœur sont de plus en plus portées par les collectivités territoriales et notamment par la Métropole Rouen Normandie : le jardin, les plantes sauvages comestibles, mais aussi la flore urbaine. En effet, avec la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts en ville et des politiques zéro phyto, les plantes sauvages refont plus facilement leur apparition en ville. Ces nouveaux modes de gestion ne vont pas sans une sensibilisation du public qui pourrait s'offusquer de voir les trottoirs plus souvent envahis de « *mauvaises herbes* ». Les collectivités sont donc en demande d'animations à proposer aux habitants pour faire changer le regard sur cette flore spontanée, notamment des animations à réaliser au sein du programme de sciences participatives « *Sauvages de ma rue* », mis en œuvre par le Muséum National d'Histoire Naturelle, qui invite à identifier facilement les plantes sauvages les plus communes. Ils sont aussi fiers d'avoir participé, au cours de l'année passée, aux Journées du Patrimoine à l'invitation de la Métropole Rouen Normandie. Installés auprès du château médiéval de Robert le Diable, ils ont proposé des ateliers sur les plantes tinctoriales en usage à l'époque médiévale en réussissant à impliquer quelques bénévoles, notamment lors de lectures de contes qui ont attiré un public familial. Ils aimeraient bien sûr pouvoir faire plus souvent ce type d'actions mais force est de constater que « *la demande n'est pas phénoménale* ».

Le trésorier présente maintenant le bilan financier. Il tient à attirer l'attention sur le solde actuel de l'association, qui est positif d'environ 1600 euros. Il leur faut donc réfléchir à des façons de dépenser cet argent pour garantir que leur association reste non lucrative. Ce solde est le résultat des prestations que l'association a proposées aux collectivités territoriales et qui lui ont été payées. Ce sont les seules actions sur lesquelles l'association peut réellement s'appuyer pour renflouer ses caisses. Les autres animations proposées, même si elles demandent une contribution financière des participants, ne sont jamais rentables. L'association ne souhaite surtout pas muer en système commercial et devenir un prestataire de services. Les autres rentrées d'argent correspondent à quelques ventes d'ouvrages proposés à la fin des animations. Le président a fait don d'ouvrages sur le jardinage durable dont il est l'auteur. La vente de ces livres, parmi d'autres commandés auprès d'un éditeur spécialisé dans les ouvrages sur la nature, leur a permis de faire quelques bénéfices. Ils tiennent tout de même à ce que les livres proposés à la vente soient en rapport direct avec la thématique de l'atelier et que cela ne devienne jamais l'activité principale. Les premiers postes de dépenses sont la rémunération de deux animatrices, dont l'une est présente à l'assemblée générale. Compte tenu de l'important solde positif, la discussion s'oriente sur des suggestions de dépenses. On pense abonner l'association au

magazine « Plantes et santé », qui informe sur la phytothérapie et les plantes médicinales, à investir dans d'autres ouvrages de référence et pourquoi pas également proposer des formations aux deux animatrices.

Le programme de l'année 2015 est déjà en grande partie établi. Il a déjà été envoyé aux membres de l'association, aux personnes qui ont déjà participé à leurs animations, aux membres de leur réseau. Il est prévu de participer à Graines de Jardin, un festival organisé par la Métropole à la fin du mois de mai, d'organiser un atelier botanique en juin et de proposer en septembre une sortie sur la presqu'île Rollet, une zone portuaire renaturée en bord de Seine. En octobre, ils prévoient la visite d'un grand jardin rural géré de façon écologique, et en novembre, une balade qui mêlera les contes et la reconnaissance des arbres. Malheureusement, la première intervention proposée cette année a dû être annulée : il s'agissait d'une visite du jardin urbain en permaculture du trésorier. Malgré 400 mails envoyés et tous les membres du Club des Jardiniers de la Métropole Rouen Normandie invités, ils ont reçu très peu de réponses. On s'interroge sur une telle difficulté à réunir des participants. Sans doute est-ce dû à l'augmentation de l'offre : les propositions des collectivités territoriales pourraient leur faire concurrence. À moins que ce ne soient les animations gratuites proposées par les associations naturalistes de la fédération Haute-Normandie Nature Environnement, qui propose chaque année son Agenda du Hérisson. Eux ne peuvent pas se permettre de mettre en place des animations totalement gratuites : ils manquent de bénévoles et ne sont pas subventionnés par la région. Il faudra donc compter sur le bouche à oreille et la communication de proximité pour augmenter les effectifs de participants. L'année précédente, ils ont essayé de communiquer par affiches et par distribution de flyers, une tâche fastidieuse pour peu de résultats : lors du festival Graines de Jardin, ils avaient distribué plus de 1000 flyers de la main à la main pour ne recruter finalement que trois adhérents, qui ne se sont vraiment intéressés à l'association que parce qu'un ami leur en avait parlé. Ce dont ils ont vraiment besoin, c'est surtout de plus de bénévoles, et de trouver de nouveaux contrats avec des collectivités qui veulent sous-traiter les animations nature dans leurs politiques de sensibilisation : c'est le plus pratique et le plus rentable. Cela pourra peut-être permettre, à terme, de proposer des sorties gratuites aux adhérents. Ils ont déjà une piste : ils ont récemment rencontré l'organisateur des Automnales du Château de Martot, un festival qui s'étale sur une semaine et porte principalement sur les champignons. Cela semble un bon exemple de ce qu'il faudrait viser : des manifestations familiales et populaires autour de la biodiversité. Au terme de la discussion, les membres décident effectivement que les objectifs de l'année à venir seront de cibler les collectivités et d'établir des liens forts avec les organisateurs des plus importantes manifestations portant sur la nature, afin de vendre leurs

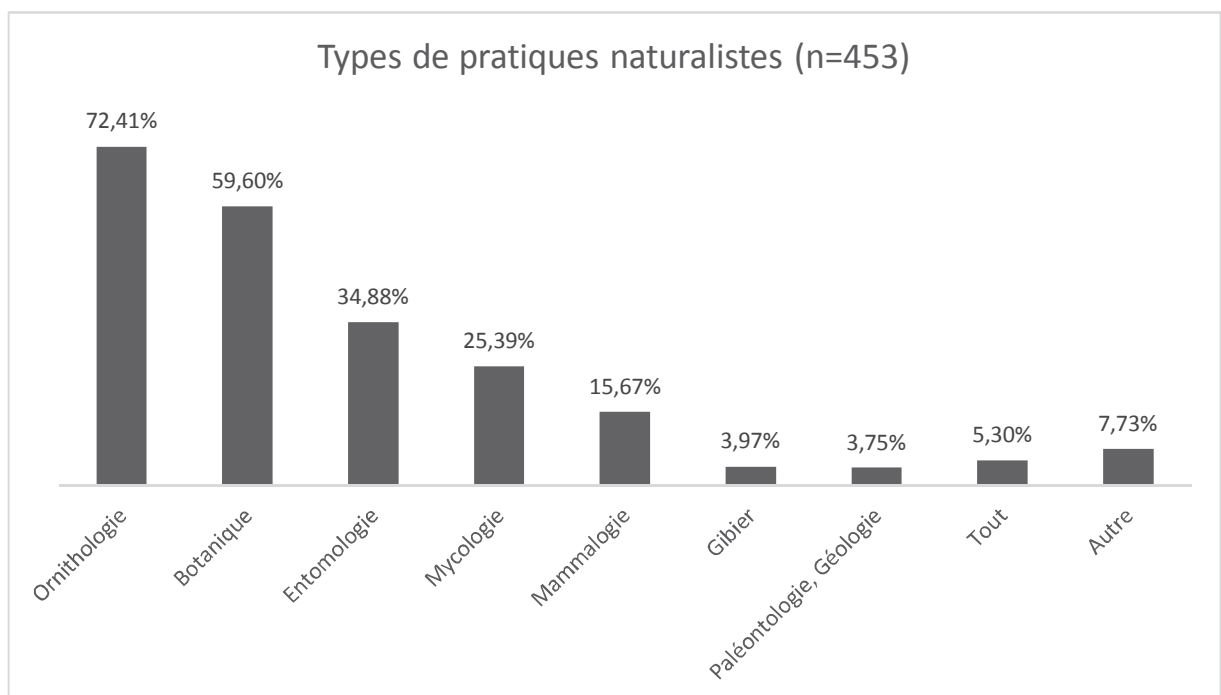
prestations auprès des collectivités, et ainsi rendre gratuites leurs activités pour les adhérents ou *a minima* d'en diminuer le prix. Les bénéfices réalisés pourront être utilisés pour former leurs animatrices.

La cueillette de plantes sauvages comestibles est une activité militante. Elle vise à revaloriser les plantes spontanées, avec un double argumentaire : écologiste et économique. Les « mauvaises herbes » font partie d'une biodiversité à respecter et elles représentent des ressources gratuites qui sont une alternative saine à une alimentation polluée par les pesticides. Ces deux arguments se retrouvent d'ailleurs chez les jardiniers adeptes de la permaculture ou du jardinage écologique, qui utilisent la production du jardin comme alternative à l'achat de fruits et légumes.

1.5. Naturalismes de l'estuaire

La définition de ce qu'est le naturalisme est peu connue du grand public et la limite de ce qui transforme l'observation de la faune et de la flore en exercice scientifique ou militant est difficile à percevoir. Au cours de la passation de notre questionnaire, nous avons constaté que l'énoncé « naturalisme » restait souvent incompris, et nous avons choisi de l'explicitier en le définissant comme « l'observation de la faune et de la flore ». Les participants étaient dès lors bien plus prompts à se dire « naturalistes ». Au moment de décrire plus en détails leurs domaines de compétence en revanche, les choix que nous proposons s'inspiraient des disciplines naturalistes scientifiques les plus souvent représentées dans les associations de sciences naturelles de la région, et il a parfois été difficile d'évaluer des réponses très générales : « *Qu'observez-vous le plus souvent ? – Un peu tout.* », « *Où pratiquez-vous l'observation de la faune et de la flore ? – Un peu partout.* ». Nous tenterons dans la deuxième partie de ce chapitre d'appréhender l'intensité et le sérieux dans la pratique des loisirs étudiés. Il semble que l'usage même du terme « naturalisme » dénote une certaine spécialisation dans l'observation de la nature qui, quant à elle, reste accessible au plus grand nombre. La catégorie des « autres » pratiques naturalistes a été utilisée par 40% de la sous-population des observateurs de la nature, nous présentons ici les résultats recodés grâce aux précisions apportées par les enquêtés. Les oiseaux sont les animaux les plus prisés, plus de 70% des personnes se déclarant naturalistes aiment les observer. La botanique arrive en seconde position, suivie de l'entomologie et de la

mycologie. Le reste des observations précisées ici correspond au recodage de la catégorie « autres ». 15.7% des observateurs ont précisé qu'ils préféreraient observer les mammifères, en évoquant souvent la faune forestière que constituent les chevreuils, les renards, les sangliers. Une partie de ces observateurs de la nature sont avant tout chasseurs et qualifient la faune qu'ils observent de « gibier », établissant ainsi directement un lien entre la pratique de l'observation et la pratique de la chasse. 5% disent regarder « tout » alors que près de 8% disent s'intéresser encore à d'autres aspects, tels que la phénologie, les paysages, les poissons, le brame du cerf, l'apiculture...



Graphique 12 – Diversité des observations naturalistes (n=453)

Le jardin semble être un site particulièrement privilégié pour l'observation de la faune et de la flore puisque 44.6% des naturalistes déclarent la pratiquer depuis leur domicile, 30.2% en restent proches et demeurent dans leur commune de résidence. 75% des naturalistes choisissent également d'autres lieux. De la même façon que pour la cueillette, le site d'observation est souvent décrit de façon très générique et rarement localisé. 18.5% des naturalistes disent pratiquer l'observation « partout », « dans la nature », « à la campagne », 15% précisent « en forêt ». Quelques-uns cependant spécifient un milieu (plaine, marais, montagne, étang) et souvent le localisent, on nous cite la forêt de Brotonne, le Marais Vernier, la réserve naturelle de l'Estuaire. Bien plus souvent que pour la cueillette, les précisions sur les

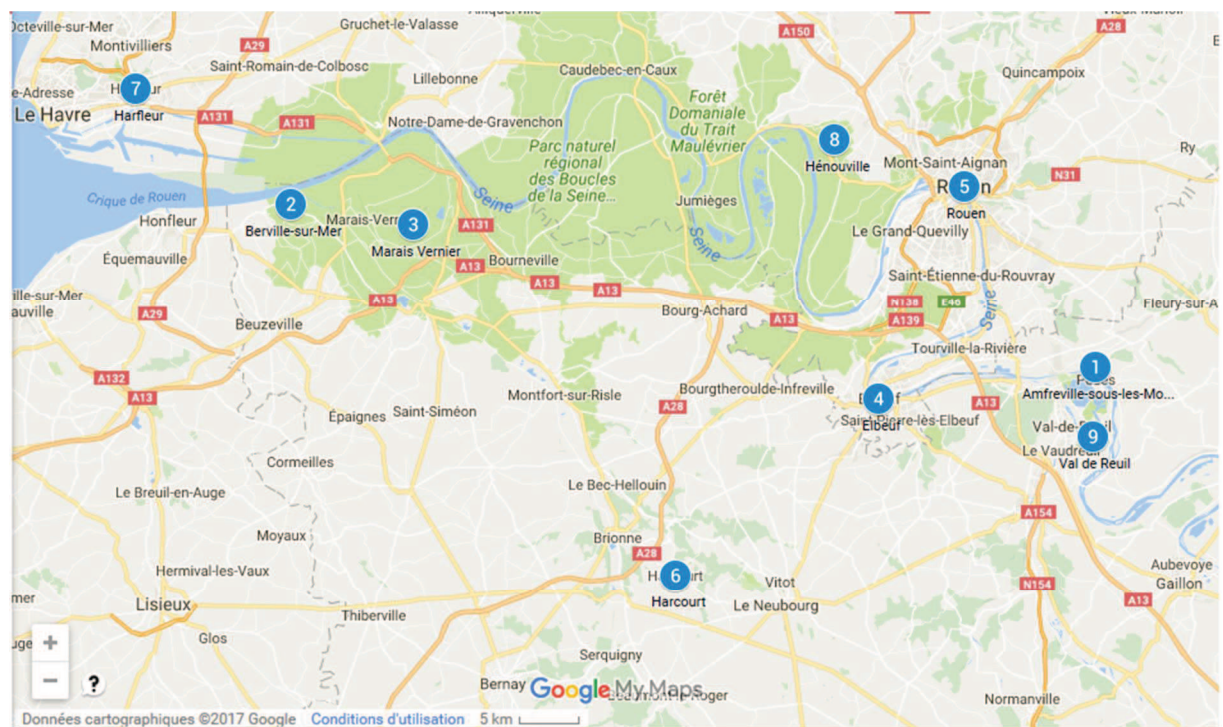
« autres lieux d'observations naturalistes » portent en fait sur les circonstances de ces observations : pendant des randonnées pour 20.5% des naturalistes, pendant les vacances (4.6%), pendant une activité de chasse ou de pêche (6.4%), pendant des animations associatives (2%). Cette description des sites semble définir chez ces pratiquants une pratique opportuniste de l'observation de la nature plutôt qu'une pratique de loisir ciblée et spécialisée. La pratique de la randonnée est significativement dépendante de la pratique du naturalisme : ceux qui ne randonnent pas n'observent pas non plus la nature.

Les observations participantes que nous avons réalisées auprès de naturalistes se sont le plus souvent déroulées au cours de « sorties nature » organisées pour le grand public. Nous avons également assisté à quelques réunions associatives, tant auprès de sociétés savantes naturalistes que d'associations militantes. Ce loisir a été à bien des égards le plus facile d'accès. Des animations sont régulièrement proposées, planifiées sur toute une année et les programmes sont accessibles en ligne, il ne reste plus qu'à remplir son agenda. Elles ne nécessitent pas de matériel particulier, les animateurs ayant souvent quelques jumelles à mettre à la disposition des néophytes. Pas besoin non plus de permis, de carte, et aucun risque d'empoisonnement, il suffit d'avoir de bonnes jambes, de bons yeux et de bonnes oreilles... Ce qui n'est pas aussi évident qu'il y paraît.

Tableau 26 - Observations des pratiques naturalistes

Date	Lieu	Zone de l'estuaire	Description de l'activité observée
24/08/2014	Amfreville-sous-les Monts	CASE	Balade en calèche, sensibilisation à la gestion et à l'histoire de la côte des Deux-Amants, association Chemin de halage, Programme « Découvrez la nature dans l'Eure »
31/08/2014	Berville-sur-mer		« Fous de faune et de flore », spectacle itinérant, Programme « Découvrez la nature dans l'Eure »
07/09/2014	Poses	CASE	« Poses et les îles de la Seine en kayak », GONm, kayak, programme « Découvrez la nature dans l'Eure »
22/06/2015	Marais Vernier	PNR	Visite de la réserve naturelle du Marais Vernier avec Thierry Lecomte, ancien gestionnaire
20/03/2015	Amfreville-sous-les Monts	CASE	Sauvetage des crapauds, SECA
12/02/2015	Elbeuf	MRN	Rencontre amateurs et professionnels Sciences de la Terre, Fabrique des savoirs
12/04/2014	Harcourt		Formation printemps de l'observatoire des saisons
24/10/2014	Harcourt		Formation automne de l'observatoire des saisons
11/03/2014	Harfleur	CODAH	Rencontre de la LPO du Havre, Présentation SOS Estuaire
08/04/2014	Harfleur	CODAH	Rencontre de la LPO du Havre, Reconnaître le chant des oiseaux

13/01/2015	Harfleur	CODAH	Rencontre LPO du Havre, Le bagage des oiseaux, Maison de l'Estuaire
08/03/2014	Hénouville	MRN	« Oiseaux des forêts », sortie nature LPO
30/03/2014	Hénouville	MRN	Balade sur la berge pour papillons, sortie nature, LPO
08/02/2015	Rouen	MRN	Rencontre du groupe mycologique de la SASMNR
01/03/2014	Val-de-Reuil	CASE	Visite de la réserve de la Grande Noé, GONm
22/03/2015	Le Havre	CODAH	Chants des oiseaux du Square Saint-Roch, LPO
21/03/2015	Elbeuf	MRN	« Les oiseaux et les pesticides », Conférence, LPO
19/04/2015	Rouen	MRN	Conférence « Histoire de la SASMNR »
19/04/2015	Rouen	MRN	Safari en ville, SASMNR
17/05/2015	Amfreville-sous-les-Monts	CASE	Animations « Un amour de coteau », côte des Deux-Amants, Programme « Découvrez la nature dans l'Eure »
30/05/2015	Le Havre	CODAH	Visite estuaire de la Seine avec les élus du pôle métropolitain de l'estuaire



- | | | |
|-------------------------------------|------------|----------------|
| 1 Amfreville-sous-les-Monts / Poses | 4 Elbeuf | 7 Harfleur |
| 2 Berville-sur-Mer | 5 Rouen | 8 Hénouville |
| 3 Marais Vernier | 6 Harcourt | 9 Val de Reuil |

Carte 7 - Repérage des sites d'observation des activités naturalistes

L'animation

La sortie prévue ce samedi matin était inscrite à l'Agenda du Hérisson. En tant que membre de la fédération d'associations Haute-Normandie Nature Environnement, le Groupement Ornithologique Normand (GONm) propose ce type de sorties nature au grand public. Ce matin du mois de mars, le rendez-vous est fixé sur le parking de la réserve ornithologique de la Grande Noé, gérée par le GONm. La réserve est équipée de plusieurs observatoires, des pans de bois percés d'ouvertures pour que les curieux puissent observer à l'abri et sans être vus de la faune.

Nous sommes quatre femmes à participer à l'animation aujourd'hui. Nous avons toutes été informées via l'agenda du Hérisson. Deux enseignantes de biologie sont venues ensemble. Elles apprécient l'ornithologie et ont déjà emmené leurs élèves en baie de Somme pour des observations, mais c'est la première fois qu'elles s'y livrent aussi près de chez elles. La dernière est une infirmière retraitée. Nouvelle adhérente du GONm depuis janvier, elle fait sa première sortie nature avec eux aujourd'hui mais elle s'intéresse depuis longtemps à l'observation des oiseaux, notamment dans son jardin. Elles sont toutes les trois équipées de bottes et de jumelles. Les enseignantes ont même un guide d'ornithologie avec elles.

Nous sommes rejointes par un animateur bénévole qui nous emmène jusqu'au premier observatoire. Après avoir installé la longue vue qu'il a apportée sur son trépied, il l'oriente et la règle puis nous invite à observer les cormorans perchés sur les arbres d'une île, au milieu d'un lac. Alors que nous nous relayons derrière les lentilles grossissantes, il nous donne quelques informations générales sur la population de cormorans, symbole de l'association du GONm et espèce très présente dans cette réserve. Les années précédentes, on comptait jusqu'à mille cormorans qui nichaient ici mais leur nombre a grandement diminué. On n'en compte plus que 400, alors même que d'une façon générale la population de cormorans augmente depuis qu'ils sont devenus une espèce protégée. Le cormoran se plaît bien dans la région puisqu'entre la Seine, ses affluents et les lacs artificiels, l'estuaire offre de nombreuses étendues d'eau où il peut aller pêcher pour se nourrir. Le cormoran ne concurrence cependant pas les pêcheurs, il y a largement assez de place pour tout le monde. Réagissant à cette remarque sur la pêche, une des enseignantes interroge : les cormorans sont-ils chassés ? L'animateur nous explique que non, qu'il s'agit d'une espèce protégée mais que parfois, dans des conditions spéciales, il arrive qu'on en chasse une dizaine par an. Sa viande est-elle consommée ? Non. L'enseignante s'étonne : « *Eh bien du coup ça ne sert vraiment à rien. Mais alors pourquoi est-ce qu'ils font ça ? C'est pour gérer les populations ?* ». L'animateur lui répond sur un ton cynique : « *Mais*

enfin madame, vous ne savez pas qu'il y en a qui aiment tuer les petites bêtes ? Le plaisir de tuer ça existe, ce n'est pas rare. ». La discussion s'arrête là. J'apprendrai plus tard qu'il arrive en effet que les cormorans soient inscrits sur les listes d'animaux nuisibles par arrêté préfectoral de façon locale et temporaire pour en réguler les populations. L'animateur évoque également la destruction des nids de cigognes par des chasseurs dans la réserve de l'estuaire de la Seine. « *Pourquoi ont-ils fait ça ?* » s'inquiètent une des participantes. La question demanderait une réponse aussi complexe que ce conflit qui oppose chasseurs, agriculteurs, associations de protection et gestionnaires depuis la création de la réserve en 1997. Pour faire simple, des plateformes artificielles avaient été installées dans la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine pour favoriser l'installation de nids de cigognes. Les mâts qui les soutenaient ont été sciés quelques semaines avant cette sortie. On soupçonne très fortement une frange « radicalisée » de chasseurs, exaspérés que leurs pratiques soient limitées par les directives internationales appliquées par le gestionnaire de la réserve. Ils se seraient attaqués à ces nids, symboles d'une mouvance écologiste qu'ils considèrent comme liberticide. L'animateur aura une réponse beaucoup plus incisive : « *Parce que ce sont des personnes malveillantes* ».

Depuis notre second site d'observation, on peut admirer la côte des Deux-Amants. C'est l'occasion d'évoquer la disparition des faucons pèlerins qui nichaient sur ces coteaux calcaires. L'animateur nous explique que malheureusement, l'utilisation de pesticides chimiques largement répandus par l'agriculture causait l'avortement des portées. Les œufs ne pouvaient pas durcir. Ces produits sont aujourd'hui interdits mais il se montre méfiant : « *Bon maintenant, est-ce qu'il n'y a pas encore des gens qui le font ?...* ». Le ton n'est pas inquiet mais plutôt cynique, désabusé. Les deux enseignantes montrent leur compréhension par un soupir d'exaspération. Dans la lunette, on observe de nombreux cormorans dans les branches des arbres sur une île, quelques parades nuptiales, les femelles dans leurs nids bougent leurs ailes de façon à faire venir le mâle. Quelques-uns viennent se

« Tu ne te considères pas naturaliste ? [...] - Eh bien, c'est une question de bagage. En dessous, on pourrait mettre le naturalisme amateur. Amateur, si je prends l'étymologie, c'est celui qui aime, donc, on est un peu touché à tout, on est bon en rien, donc on est bon à rien (rires) mais on aime ça ! Pendant les vacances, on se fait les sentiers de découverte de la nature, s'il y a une maison de l'oiseau, on va la visiter et on repart en se disant qu'on savait déjà tout ça... Après il pourrait y avoir le naturaliste transmetteur, celui qui devient animateur nature, qui va en faire son métier. Et puis, il y aurait celui qui est simplement sensible : c'est le mec qui va plutôt mettre ses gamins dans une colo nature, et puis le jour où il y a une fête de la nature, il va y aller, mais lui il ne fait rien de spécial... Tu vois, il y a un gradient parce que dans tout ça il y a tous les intermédiaires. » - Animateur professionnel et bénévole de sorties nature auprès du jeune public

poser. Sur le lac en contrebas, on peut observer des foulques, des morillons, des grèbes huppés, des canards colvert, des cygnes, des mouettes rieuses. L'animateur nous donne quelques informations sur les comportements des cormorans : ils pratiquent notamment des pêches en battue. Ils rassemblent les poissons sur le bord. Ces comportements d'ordinaire critiqués chez les humains éveillent chez l'animateur et les participantes une certaine fascination.

L'animateur me prête ses jumelles. Je me trouve alors confrontée à ma première difficulté technique de terrain : j'ai beaucoup de mal à les régler à ma vue, alors que les habitués n'ont pas l'air de peiner autant. Alors que nous marchons vers un second point d'observation, les autres participants restent attentifs aux chants d'oiseaux, à la présence d'un écureuil. On évolue sur un sentier boueux, des racines nous barrent parfois le chemin. J'ai tendance à regarder où je marche pour ne pas tomber, j'ai du mal à lever la tête. Influencée par mes premières sorties sur les plantes sauvages, je me surprends à essayer de reconnaître les plantes sur lesquelles je marche. Les autres participants, en revanche sont capables de regarder autour d'eux, de regarder les branches des arbres et ce qui s'y pose. Alors que je lui présente ma recherche, l'animateur m'explique : « *La nature c'est un livre que beaucoup ne savent pas lire, et beaucoup y passent sans rien y voir* ». Il apparaît que l'apprentissage de cette lecture passe à la fois par l'apprentissage d'un alphabet, qui serait la connaissance des espèces naturelles, mais aussi par une technique du corps, qui permet d'ouvrir la sphère de perception pour saisir sur l'instant la présence d'espèces naturelles. Les enseignantes consultent régulièrement leur « Guide des oiseaux d'Europe ». Après chaque identification, elles se reportent à la fiche descriptive de l'animal. Elles semblent avoir dans la tête une liste des espèces qu'elles sont susceptibles de trouver sur la réserve, qu'elles cochent de façon immatérielle dès qu'elles en observent une nouvelle. Les trois participantes présentes ont une bonne connaissance des oiseaux, avec plus ou moins de lacunes. La question du chant des oiseaux fait l'objet d'une discussion entre elles : l'une des enseignantes avoue qu'elle n'est vraiment pas douée pour les distinguer, elle dit ne pas avoir d'oreille. Elle aimerait bien une sortie nature orientée uniquement sur les cris d'oiseaux. L'infirmière dit assez bien reconnaître ceux de son jardin. « *Il y a des oiseaux qu'on finit par bien connaître* », nous explique-t-elle, « *on a envie de les revoir, de les reconnaître, et puis on y ajoute des nouveaux de temps en temps. Il y a toujours des découvertes et on apprend beaucoup de choses au moment de ces sorties ornithologiques.* »



Image 40 - Observation des chevreuils au petit matin, animation proposée au cours de la manifestation Bivouac sous la Lune, © M. C. Bellenger

La société d'enseignement mutuel

Il est 9 h, ce dimanche matin de janvier, quand les membres du comité de mycologie de la Société des Amis des Sciences Naturelles arrivent dans la petite salle municipale réservée pour leur réunion. Le rendez-vous était inscrit à l'Agenda du Hérisson et donc ouvert au grand public. Ce jour-là pourtant, il n'y a que moi qui ne fasse pas partie des habitués. Ils ne sont que six. L'animateur de la séance est professeur à l'université dans le département de pharmacie. Autour de la table, deux des participants sont des retraités : un ancien instituteur et une ancienne professeure agrégée de sciences naturelles aujourd'hui âgée de 80 ans. Les trois autres sont des hommes d'une cinquantaine d'années : un ouvrier, un employé d'EDF et un artisan. Ils m'accueillent très chaleureusement, sont heureux de voir une nouvelle tête et me posent quelques questions sur mon travail, mais ne se montrent pas curieux très longtemps. Ils sont venus pour les champignons et il est temps de s'y atteler. Puisque l'on démarre une nouvelle

année, il est prévu une présentation-bilan des observations mycologiques réalisées au cours de l'année passée. Mais d'abord, l'animateur sort d'une boîte à outils plusieurs champignons qu'il dispose sur la table afin qu'ils puissent être identifiés collectivement. Quelques-uns sont comestibles, certains ressemblent à l'image traditionnelle du champignon muni d'un pied et d'un chapeau, mais les formes sont très variées. Certains se résument à quelques taches sur des branches. Ils sont fraîchement ramassés, certains vont s'assécher à vue d'œil au cours de la matinée. Deux participants ont apporté des ouvrages naturalistes mais les passionnés présents n'en auront pas besoin pour identifier la fonge présentée ce jour. Ils sont tous suffisamment connaisseurs pour les identifier ; en cas de doute, c'est l'animateur qui tranche. On me prête une loupe de naturaliste : accrochée en collier, elle permet un zoom important et est équipée d'une ampoule LED qui facilite grandement l'observation. On m'invite à observer ces taches sur le bois, qui prennent ainsi une tout autre dimension : je distingue maintenant de nombreuses spores rouges. Sur un autre champignon, la loupe me permet d'observer la finesse des lamelles d'un hyménium et une grande diversité de couleurs. Les identifications sont rapidement établies et je n'ai vraiment pas le temps de noter – encore moins de retenir quelques noms. En tant que néophyte, je n'ai pu retenir de cette petite séance que la fascination de découvrir la diversité des formes de champignons, leur incroyable beauté et leur complexité quand on choisit de les observer de si près.



Image 41 - Champignons à identifier par le comité mycologique, © M. C. Bellenger

L'animateur propose maintenant de présenter l'activité du comité au cours de l'année passée à travers un diaporama. Il en profite pour me faire une courte présentation de leur association qui fête cette année ses 150 ans. Elle réunit une centaine de personnes réparties dans différents comités : botanique, entomologie, sciences de la terre et mycologie. Tout au long de l'année, les comités organisent des sorties relatives à leur branche scientifique, mais aussi des conférences et des sorties communes. Le comité mycologique organise également chaque année une exposition au muséum de Rouen et participe aux Automnales du

château de Martot, une semaine d'expositions et d'animations consacrées aux champignons. Certains adhérents se rendent également à des expositions internationales et en rapportent des informations et des photos à partager avec les autres membres de l'association. On nous présente quelques photos d'un de ces événements : les champignons sont disposés dans de petites boîtes en plastique, ils viennent de toutes les régions du monde et sont étiquetés pour indiquer leur nom, leur espèce, leur règne, ainsi que leur statut alimentaire (comestible ou non). Certains ne sont pas encore identifiés.

On passe en revue toutes les espèces rares observées au cours des sorties organisées par le comité. C'est toujours l'occasion de tester ses connaissances en cherchant à identifier le champignon avant que son nom ne soit affiché à l'écran. Pour chacun d'entre eux, les photographes ont pris une photo sur site, pour pouvoir prendre en compte l'environnement du champignon au moment de sa découverte. Il est souvent nécessaire de le cueillir pour mieux observer son pied ou pour l'observer au microscope. Les diapositives présentent donc à la fois la photo du champignon, son nom scientifique, et les images de ses asques et de ses spores, observés au microscope. La présentation donne lieu à quelques discussions, sur les révélateurs à utiliser et sur leurs usages dans l'identification de certaines caractéristiques. Au fur et à mesure de son exposé, l'animateur prend le temps de m'expliquer quelques termes : les asques sont des organes reproducteurs du champignon, ils contiennent les spores. On appelle ascomycètes les champignons à asques. Une coupe de champignon porte le nom d'apothécie. J'apprends même, à l'occasion d'une nouvelle photographie prise par un membre de la société de lichenologie de France, que le lichen est l'association d'un champignon et d'une algue.

On finit par évoquer les événements à venir. Il est toujours prévu des réunions régulières, en intérieur ou sur le terrain, le plus souvent dans la région, mais en novembre prochain le comité ira jusque dans les dunes du Cotentin. En plus des désormais traditionnelles expositions de champignons de l'automne, l'association participera en octobre au salon « Nature et Jardin » organisé par la fédération Haute-Normandie Nature Environnement. On y tiendra un stand de sensibilisation accessible au grand public où seront proposés de petits exercices de reconnaissance des animaux par leur cri, ainsi que des activités sur les liens entre les arbres et leurs fruits sous forme de questionnaires ludiques.



Image 42 - Sortie « Safari en ville » organisée par une société savante, les participants cherchent à identifier la flore qui s'est installée sur les murs au-dessus d'un cours d'eau, © M. C. Bellenger

La confrontation des militants

Un mardi soir par mois, cette association d'ornithologues militants propose une réunion ouverte au public et noté à l'Agenda du Hérisson. On y prévoit des conférences ou des formations en invitant un intervenant extérieur. Ce jour-là, c'est le président d'une autre association spécialisée dans la défense de l'estuaire de la Seine qui vient présenter la situation de la réserve naturelle de l'estuaire et l'action de son association pour la préserver. Les participants sont rassemblés autour d'une table sur laquelle on a mis à disposition quelques ouvrages de référence sur les oiseaux et des guides touristiques locaux. La coordinatrice de la branche locale de l'association ouvre comme à l'habitude la réunion avec un mot de bienvenue et quelques annonces.

Elle est particulièrement heureuse de voir que la salle est plus remplie qu'à l'accoutumée ce soir : nous sommes près d'une vingtaine. Elle fait un point sur les dossiers en cours. On déplore toujours le manque de visibilité et de communication de la Maison de l'Estuaire vis-à-

vis du grand public. Tant à l'office du tourisme que dans les livres sur la Normandie, la réserve de l'estuaire n'est pas indiquée. L'association reproche au gestionnaire de délaissé cette partie de son travail de mise en lien et de présentation de la biodiversité au public, bien que cette mission lui incombe. Le gestionnaire leur a récemment envoyé un mail : il dit regretter que même les ornithologues ne respectent pas les règles de la réserve. Des responsables de la réserve auraient aperçu un ornithologue amateur, photographe, sur des zones interdites au public de la réserve, en train de poser des perchoirs pour faciliter la prise de vue de certains oiseaux. Dans l'association, on condamne ce comportement. Sait-on de qui il s'agit ? Personne ne semble le connaître, quelques-uns pensent l'avoir déjà vu ; en tout cas, c'est certain, il n'est pas adhérent. Ici, on respecte les oiseaux et leur intimité. De plus, il serait bien malvenu de mettre à mal les relations entre les ornithologues et la Maison de l'Estuaire alors que l'accès à la réserve est déjà difficile.

La réunion commence ensuite par un traditionnel tour des récentes observations des adhérents. L'un d'eux présente à l'assemblée des photos d'espèces rares, immortalisées au moment d'une opération de baguage dans la réserve. Tous les oiseaux sont reconnus très rapidement par les gens autour de la table, ce qui laisse entrevoir une connaissance pointue des oiseaux rares de la baie de Seine. Les commentaires sont admiratifs : « *Le bonheur des ornitho c'est de voir tous ces oiseaux, très furtifs, alors les avoir en photo c'est presque un miracle !* ». On insiste sur leur rareté : « *Moi, je n'en ai jamais vu, il faut vraiment avoir la chance de tomber dessus !* ». Un participant laisse même échapper un sifflement d'admiration.

Une des photos présentées montre un sanglier au premier plan et une cigogne au second plan, dans la réserve. Le président de l'association de protection de l'estuaire fait remarquer que la cigogne est à sa place, contrairement au sanglier. Un participant blague en demandant si la photo a été prise avec un « sacré zoom » ou depuis un gabion de chasse entre deux tirs. L'assistance rit. Le photographe explique que la photo est prise depuis sa voiture mais qu'effectivement, vu la taille du sanglier, il vaut mieux ne pas couper le moteur : l'animal a tendance à charger quand il se sent menacé. La photo suivante montre un couple de cigognes en plein accouplement : « *Pauvres bêtes, on aurait pu leur laisser leur intimité !* ». Sur le ton de la blague, le photographe est qualifié de voyeur. Il poursuit sa présentation en montrant un pélican et une mouette d'Égypte, bien éloignés de leurs sites habituels de nidification. Il évoque sa frustration de n'avoir pas pu prendre de meilleures photos du pélican, faute de batterie dans son appareil photo. La dernière image est celle d'une oie. Réflexion dans l'assistance : « *Ça, c'est pour les chasseurs !* ». Il y a quelques rires autour de la table. En effet, il y a des polémiques chaque année sur les dates d'ouverture de la chasse à l'oie, qui ont donné lieu à

quelques manifestations les dernières années. Un homme prend alors la parole et, très sérieusement, explique que l'oie n'a pas autant d'intérêt qu'on pourrait le penser, que les chasseurs lui préfèrent largement les bécassines, dont les qualités gustatives sont bien meilleures. La réflexion est surprenante dans ce contexte associatif où l'oiseau est admiré, observé, protégé, mais certainement pas consommé. Je comprendrai un peu plus tard qu'il s'agit en fait d'un chasseur. Il n'est pas venu seul, et c'est pourquoi la salle semblait étonnamment remplie. Ils sont venus entendre l'exposé du jour, qui les intéresse particulièrement.

La conférence commence avec une présentation très générale de la réserve naturelle de l'estuaire, qui compte 2000 à 4000 espèces naturelles et s'étend du pont de Tancarville à l'embouchure. L'association que son président est venu présenter est une fédération d'associations, créée en 1989 au moment de la construction du pont de Normandie. Il rappelle qu'entre 1850 et aujourd'hui, la vasière a été recouverte par l'industrialisation. Le chenal a été creusé et les berges endiguées. Le port du Havre a étendu son terminal Port 2000. Tout cela, explique le conférencier, représente un réel désastre écologique causé par beaucoup de bêtise et parce que l'écologie n'était pas la priorité à l'époque. Ce désastre a donné lieu à quelques projets compensatoires tels que l'îlot reposoir, une île artificielle destinée à la nidification des sternes. L'animateur en fait un bilan très mitigé : *« on ne sait pas vraiment ce que ça donne, ça a été fait n'importe comment »*. Le projet correspondait à la faune de l'époque, mais aujourd'hui elle est modifiée, notamment par le développement de la population de goélands. Il faut aussi s'inquiéter des importantes pollutions par les PCB, des perturbateurs endocriniens, par les hydrocarbures, par la radioactivité. Il émet quelques soupçons sur les rejets de PCB de quelques industries locales, il faudrait à son avis développer des politiques écologiques plus punitives qu'incitatives pour réellement obliger au respect des réglementations. Le détail des sources de pollutions se poursuit par des informations sur les dragages de la Seine : en remuant les fonds vaseux, on fait remonter dans l'eau les métaux lourds issus d'anciennes pollutions. La vase ainsi ramassée est accumulée au large dans des « zones de clapage », mais celle qui se trouve au large atteint bientôt ses limites et doit être fermée prochainement. Ces dragages sont pourtant nécessaires pour maintenir la circulation des bateaux les plus imposants jusqu'au port de Rouen, mais aussi pour éviter que l'eau ne recouvre une partie des terres gagnées sur la Seine. Dans l'assistance, quelqu'un confirme : *« C'est déjà arrivé pendant la guerre ! »*.

Le conférencier rentre finalement dans le cœur du sujet en abordant la création de la réserve naturelle de l'estuaire en 1997. Dès 1990, la zone bénéficiait d'un statut de Zone de Protection Spéciale (ZPS), un statut défini au niveau européen, mais il a fallu attendre encore sept ans pour que la zone devienne réserve naturelle, le plus haut degré de protection dans le

droit français. Alors qu'il présente le rôle clé de son association dans la mise en place de cette réserve, une voix s'élève dans l'assistance : « *Et les chasseurs dans tout ça ?* ». Le conférencier botte en touche, il ne saurait pas dire quel rôle ils ont tenu dans les négociations. Celui qui a posé la question se propose donc d'y répondre à sa place. Il est chasseur, membre de l'association de chasse présente sur la réserve, et tient à rappeler que cette association était également présente et a manifesté pour réclamer la création de cette réserve. Il évoque quelques écologues reconnus dans la région : ils étaient avec lui quand il est allé jeter des sacs-poubelle sur la préfecture pour réclamer une réserve, même si les opinions ont divergé depuis. Le conférencier reprend le fil de sa présentation pour évoquer les enjeux actuels de protection de la réserve sur lesquels s'investit son association. Il parle du prolongement du canal de Tancarville qui traverserait la réserve pour rejoindre la Seine, mais rapidement le sujet de la chasse refait surface puisqu'un des chevaux de bataille de l'association est la diminution de la pression de chasse. « *Aujourd'hui, il y a 203 gabions sur la réserve, nous on pense qu'il y en a trop, l'Europe est d'accord avec nous, tout comme les scientifiques !* ». La pression de chasse actuelle ne leur semble pas compatible avec la protection des oiseaux, qui fait partie des missions de la réserve. L'association a demandé la mise en place de zones de non chasse. Cela a été fait, mais pas sur les zones visées par l'association de défense de l'estuaire : des zones de restriction ont été créées mais certains gabions ont été préservés, notamment trois gabions situés dans une zone qu'il aurait fallu, selon eux, entièrement consacrer aux oiseaux. Les chasseurs constituent un lobby très important, ils ont réussi à influencer les responsables pour que les zones classées en non-chasse soient les moins intéressantes pour les oiseaux ! La discussion s'anime autour de la table. Plusieurs ornithologues profitent de l'occasion pour lister les griefs accumulés à l'égard des chasseurs. Ils évoquent des cas de braconnage sur des zones de non-chasse, les poteaux supportant les nids de cigogne qui ont été sciés, les locaux de la Maison de l'Estuaire qui ont été incendiés, une des voitures de service du gestionnaire qui a été vandalisée. Ils remontent jusqu'en 2001 : trois gardes-chasse avaient été tabassés, des voitures avaient été détruites. Les gendarmes n'avaient rien pu faire, rendez-vous compte, ils sont armés, alcoolisés et organisés ! Quand les gendarmes ont débarqué, ils se sont appelé les uns les autres et sont tous sortis des gabions avec leurs fusils ! Certains se rappellent avec douleur de l'agression d'un groupe d'ornithologues, réunis dans un restaurant, par un « commando » masqué. Ils n'ont jamais su qui étaient leurs agresseurs, les enquêtes n'ont jamais rien donné, mais ils restent certains que c'était des chasseurs.

Jusque-là silencieux, un autre chasseur prend la parole. Il a occupé des fonctions importantes dans le bureau de l'association des chasseurs de l'estuaire. Il dit regretter ces

agissements. Il n'a jamais soutenu ces exactions qui ont d'ailleurs motivé son départ de l'association. Il parle d'une poignée d'individus qui ternissent l'image de la chasse. Son intervention ne va pas apaiser les esprits tout de suite. Les ornithologues ont encore des peurs à exprimer : il paraît que les chasseurs ont partiellement dévissé des pneus pour causer des accidents. Ils sont inquiets, principalement à cause des armes auxquelles les chasseurs ont si facilement accès. La discussion s'oriente progressivement vers une critique des autorités qui n'ont pas su imposer le respect des réglementations. Une partie de la réserve naturelle reste inaccessible pour l'observation des oiseaux alors qu'elle serait en théorie destinée à être une zone de découverte et de sensibilisation. Pour l'association d'ornithologues comme pour l'association de défense de l'estuaire, c'est une preuve du laxisme des autorités et des responsables politiques locaux. Ils devraient promouvoir leurs espaces naturels plutôt que de fonder leurs politiques de développement sur l'image industrielle du Havre, qui n'en fait pas une ville attractive. La labellisation Ramsar de l'estuaire a été demandée il y a déjà 17 ans : « *Si la préfecture voulait régler le problème, ils le feraient, mais ils refusent à cause des conflits d'usage !* ». Ce que souhaite l'association de défense de l'estuaire, c'est que les actes délictueux des chasseurs soient enfin réprimés pour mettre fin à leur sentiment d'impunité. La préfecture doit se montrer plus ferme. Quand les chasseurs ont manifesté devant la préfecture en 2005, ils ont tellement marqué les esprits qu'aujourd'hui une simple menace de manifestation suffit à faire plier les autorités : « *On n'est plus en démocratie !* ». L'ancien responsable de l'association de chasse en convient volontiers, les politiques cèdent facilement à la pression des chasseurs. Il dit avoir été reçu à l'Élysée en 2011 en même temps que d'autres responsables du monde de la chasse : on cherchait à les courtiser politiquement. Enfin, le conférencier aborde les difficiles réunions consacrées à la rédaction du plan de gestion de la réserve : « *Quand il est question du plan de gestion, on s'attend à ce qu'on parle d'écologie mais on n'en est pas là, parce que les chasseurs ne parlent pas encore d'écologie, ils voient surtout les écolos qui viennent les embêter sur leur réserve, la biodiversité il n'en est pas encore question dans leur discours, tout ce qu'ils veulent c'est maintenir la chasse* ». Pour l'ancien responsable de l'association de chasse, ces réunions ne font que cultiver la haine de l'autre, et demandent beaucoup trop d'énergie pour essayer d'établir un dialogue... La présentation initialement prévue a été largement abandonnée au profit du débat et il commence à se faire tard. L'animatrice de la soirée propose de poursuivre les discussions autour du traditionnel pot prévu en fin de réunion.

Après m'être présentée, je poursuis le débat avec le chasseur ancien responsable associatif et le conférencier. Ce dernier nous parle des menaces de mort qu'il reçoit

régulièrement par téléphone, il a parfois l'impression que son investissement pour protéger l'estuaire et sa faune met sa famille en danger. Il ne comprend pas ces comportements : « *Tout ça pour un loisir !?* ». Prenant la défense des chasseurs, je l'invite à considérer la chasse comme une passion, un mode de vie, un patrimoine. Les chasseurs que j'ai rencontrés ont investi beaucoup de temps et d'argent dans leur gabion. Certains y ont passé des moments forts avec leur père et veulent un jour les vivre avec leurs fils. Ils ne comprennent pas qu'on remette en cause leurs traditions familiales avant de remettre en cause l'industrialisation de la zone. Le chasseur, qui me semblait jusque-là se méfier de ma présence, se montre plus loquace et abonde dans mon sens. Il a rencontré dans l'estuaire des hommes sans emploi, certains avaient perdu leur famille et affirmaient que si un jour on venait en plus les chercher pour leur faire abandonner leur gabion, ils n'auraient plus rien à perdre et seraient prêts à tirer.

La sortie d'initiés

L'agenda du Hérisson annonçait tout un weekend d'animations à l'occasion de la fête de la nature, fin mai. Une association militante d'ornithologie se charge d'animer des sorties nature, du samedi après-midi au dimanche soir. Après avoir proposé, la veille, une découverte nocturne de la nature et fait une première promenade à la découverte des prairies humides, le dimanche après-midi est consacré aux papillons des bords de Seine entre Duclair et Hénouville. À 14 h, les nouveaux arrivants rejoignent un groupe d'adhérents de l'association en train de finir de déjeuner autour de tables de pique-nique. Je reconnais parmi eux des militants que j'ai déjà rencontrés au cours de mes entretiens exploratoires et de mes observations au Havre et à Rouen. Ils me présentent à ceux qui ne me connaissent pas encore, et notamment à l'animateur de la sortie de cet après-midi. Ce dernier est technicien EDF et passionné d'entomologie. Depuis plusieurs années, il est engagé auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et vient de rejoindre une société de sciences naturelles. Il anime de nombreuses sorties, principalement pour observer les papillons et notamment les papillons de nuit. Picard d'origine, il propose, une à deux fois par an, une sortie dans la baie de Somme, prisée pour ses populations d'oiseaux. Au fil des années, il s'est constitué un réseau d'habitues, ce qui explique en partie le succès de cette sortie : elle réunit une quinzaine de personnes. C'est plus que je n'en ai jamais vu sur une telle animation. Les papillons intéressent beaucoup me dit-on, mais l'animateur a aussi envoyé quelques messages dans son réseau pour inviter quelques habitués qu'il considère aujourd'hui comme des amis.



Image 43 - Observation des papillons de nuit. Un drap blanc est tendu et éclairé pour y attirer les papillons, © M. C. Bellenger

Non seulement l'effectif du groupe est plus important que ce que j'ai observé précédemment, mais les participants sont aussi beaucoup plus initiés. Ils se montrent plus pointus dans leurs questions et dans les identifications des espèces qu'ils observent. Surtout, ils sont largement équipés : nombre d'entre eux sont venus équipés de jumelles ou de lourds appareils photos assortis de plusieurs objectifs, d'autres ont des longues vues sur trépied qu'ils transportent tout au long de la promenade. L'animateur est finalement un des moins équipés. Il n'a que ses jumelles dans sa sacoche et, dans les grandes poches de son pantalon, des guides d'entomologie.

Nous quittons la base nautique d'Hénouville avec plusieurs voitures que nous garons à la limite de Duclair sur les berges de Seine. La balade nous ramènera doucement vers Hénouville par le chemin de halage. L'animateur nous invite à nous munir de petites boîtes, nombre de participants ont effectivement prévu ce type de matériel : des boîtes transparentes, parfois munies d'une loupe en guise de couvercle pour faciliter l'observation des insectes rampants. L'animateur rappelle que ce matériel ne doit pas être utilisé avec des créatures volantes : elles risqueraient de se blesser en tentant de s'enfuir. De toute façon, elles sont souvent trop difficiles à attraper. Les explications cessent rapidement quand des papillons sont

aperçus à quelques mètres du groupe. L'animateur nous les décrit, les nomme, nous donne quelques informations supplémentaires. Ici, on a affaire à une piéride, un papillon blanc. Si l'on parvenait à observer le dessous de ses ailes, on pourrait peut-être savoir s'il s'agit de la piéride rave ou de la piéride du chou, dont les noms sont liés au régime alimentaire. Bientôt, c'est un papillon aurore que l'animateur nous montre du doigt. On le reconnaît à sa couleur blanche et au bout de ses ailes orange. Je suis étonnée de la capacité de l'animateur à distinguer ces détails malgré la distance. Le groupe se disperse. Certains avec leurs boîtes, d'autres avec leurs appareils photos vont chercher à capturer quelques insectes. L'animateur est toujours accompagné de quelques personnes, auprès desquelles il commente ses propres observations. D'autres évoluent seuls et ne viennent s'adresser à lui que pour lui montrer un insecte qu'ils ont du mal à identifier. À quatre pattes dans l'herbe, un homme cherche à photographier en gros plan un bourdon champêtre posé sur une pâquerette. Ses amis observent en silence pour ne pas faire fuir l'animal. Plus loin, une participante a installé sa longue vue de façon à pouvoir observer à distance un papillon point du jour en train de butiner. Alors que l'on s'avance sur le chemin de halage, l'animateur aperçoit un azuré, un petit papillon bleu, sur un buisson, dans un jardin. Le groupe se réunit rapidement pour le voir. On sort les jumelles, on installe les longues vues sur leurs trépieds, on sort les objectifs adaptés à une telle distance. Pendant une vingtaine de minutes, les participants se relaient derrière les longues vues pour observer la surprenante couleur bleue du papillon. Les photographes multiplient les prises de vue. Restées un peu en retrait du groupe, et pendant que leurs maris échangent des conseils pour optimiser leurs appareils photos, deux femmes s'inquiètent : le buisson sur lequel est posé ce papillon se trouve juste à quelques mètres de la baie vitrée d'une maison, que doivent penser les habitants et de quoi doit-on avoir l'air en train de lorgner dans leur jardin depuis si longtemps ?

Nous poursuivons finalement la balade. Je profite des moments de marche pour discuter avec les participants. J'avais vu, quelques instants plus tôt, un homme tenter de s'approcher le plus doucement possible d'un papillon paon de nuit pour le prendre en photo. Je lui demande ce qu'il fait habituellement de ces clichés. C'est surtout pour immortaliser l'instant, m'explique-t-il. Une fois chez lui, il n'en fait plus grand-chose. À la limite, quand il a un doute sur une identification, il peut comparer sa photo avec les guides qu'il a à la maison et dont il ne veut pas s'encombrer pendant les sorties. Il est salarié agricole, il a souvent l'occasion d'observer des busards. C'est là sa vraie passion. Il s'est impliqué depuis quelques temps dans une association militante d'ornithologie pour participer à la protection des nids de busards, qui nichent au sol dans les champs. Dans ce cas, prendre des photos est important, puisqu'un busard étend ses chasses sur un territoire d'une dizaine de kilomètres. On peut alors avoir l'impression

fausse qu'il y a plusieurs couples, à moins de les prendre en photo pour pouvoir identifier quelques détails comme une tache, une plume absente, qui permettront de les distinguer et de ne pas surévaluer leur nombre. Un autre, encore mieux équipé, a deux appareils photos, avec des accessoires (objectifs et flash) très pointus. Lui garde ses photos, les trie et en développe parfois. Il les apporte aussi aux rencontres associatives pour les montrer aux autres passionnés. Il lui est arrivé de faire des expositions, mais c'est très rare. Les longues vues et les appareils photos représentent d'importants investissements financiers. Une ornithologue me recommande les longues vues de la marque Keit. Pour une qualité comparable, elles sont meilleur marché que les grandes marques, environ 1000 euros de différence. Sa longue vue lui a coûté entre 2500 et 3000 euros. Pour un bon appareil photo, il faut compter un minimum de 500 à 800 euros, mais cela ne comprend pas tous les objectifs nécessaires pour des prises de vue en zoom et en gros plan. Alors qu'il me présente les avantages de son objectif reflex, un photographe se fait taquiner par sa femme : elle vient lui montrer les photos qu'elle vient de prendre avec un simple appareil photo numérique, pour lui démontrer qu'elles sont tout aussi jolies que les siennes.



Image 44 – Photographe amateur entouré de naturalistes en train d'observer et de photographier un bourdon terrestre posé sur une pâquerette, Hénouville, © M. C. Bellenger

Quand on les voit tenter de se déplacer furtivement, se contorsionner au sol pour trouver le bon angle, il est assez tentant de se prendre au même jeu. Essayant moi-même de photographier un bourdon terrestre posé sur un pissenlit, avec l'appareil photo numérique dont je dispose, je découvre la difficulté de la tâche. Être discret pour ne pas faire fuir l'insecte, être rapide pour ne pas manquer l'occasion, trouver le bon angle avant que le modèle ne bouge, maîtriser la configuration de l'appareil pour que la photo soit bonne dès la première fois, parce qu'il n'y aura peut-être pas de seconde chance. On cède vite à cette envie de fixer l'instant, de garder une trace. Il s'agit aussi simplement de participer à l'activité de la même façon que les autres membres du groupe.

Alors que l'on passe aux abords d'un grand roncier, l'animateur aperçoit un papillon qui « papillonne » littéralement autour du roncier. Pour l'animateur, l'explication la plus probable est qu'il est en train de rechercher sa femelle. À défaut de filet à papillon, l'animateur utilise une époussette pour l'immobiliser quelques instants et pouvoir l'identifier, c'est un paon de nuit. C'est assez rare de pouvoir en observer. Un des participants vient de repérer la femelle. Elle est là, grande, grise, superbe et immobile, sous quelques branches de ronce. Le mâle relâché la trouve bientôt et s'immobilise à son tour à ses côtés. L'instant semble magique. Tout le monde s'agite, tout le monde veut voir, tout le monde veut prendre sa photo. Un photographe a sorti un sécateur de son sac à dos et est en train de couper quelques branches pour libérer le champ. Ceux qui n'ont pas d'appareil photo font promettre à leurs amis de leur envoyer leurs clichés. Ils expriment une grande frustration que je partage avec eux : je viens moi-même de tomber en panne de batterie avec mon appareil photo numérique. « *Et vous n'avez pas de téléphone portable ?* » me suggère une jeune femme. Bonne idée ! J'ai le temps de prendre deux images avant que mon téléphone ne m'abandonne lui aussi.



Image 45 - Couple de papillons paon de nuit, Hénouville, © M. C. Bellenger

L'animateur, lui, ne prend pas du tout de photos. J'en discute avec lui en poursuivant notre chemin. La photographie ne l'intéresse pas beaucoup, ou alors pour faciliter l'identification des espèces *a posteriori*. Il n'est pas non plus « cocheur » ou chasseur. Il vient

récemment de rejoindre une société d'entomologistes parmi lesquels beaucoup ont encore pour habitude de chasser les papillons, de les tuer et de les épingler pour en faire des collections. Ce n'est pas du tout sa façon de voir les choses. Les papillons, il les préfère dans leur environnement. Il a d'ailleurs hésité à rejoindre cette société mais on a proposé de lui confier quelques responsabilités, et puis il y a vu l'opportunité de peut-être faire évoluer les pratiques des autres membres de l'association. Il m'explique comme il a été choqué en découvrant les collections entomologiques de ces amateurs, et à quel point ces pratiques étaient encore d'actualité : un jeune entomologiste racontait comment il avait réussi à observer une espèce rare de papillon lors de ses vacances dans le Sud : « *Et tu ne l'as pas pris !?* » se sont étonnés les autres naturalistes. Son père abonde dans leur sens : « *Je lui ai dit de le prendre mais il ne voulait pas !* ». Pour mon interlocuteur, c'est la preuve que cette façon de chasser pour collectionner est encore bien ancrée. Un jour, il a découvert un superbe papillon rare dans la collection d'un de ses camarades. « *Tu en as vu combien ce jour-là ?* » lui a-t-il demandé. « *Un !* » lui a-t-on répondu. Il ne cache pas son dégoût pour ces pratiques : ce papillon rare est aujourd'hui mort pour intégrer une collection, c'est un véritable gâchis ! Parmi les participants à l'animation ce jour-là, aucun ne semble intéressé non plus par le prélèvement des papillons. D'ailleurs, certains se sont même offusqués de voir l'animateur utiliser une épuisette pour immobiliser le paon de nuit : on aurait pu lui faire mal.

La rencontre professionnels-amateurs

Les premières rencontres amateurs et professionnels en Sciences de la Terre se sont tenues en mars 2015 et se sont étalées sur trois jours. Organisées par la fédération française amateur de minéralogie et de paléontologie, en collaboration avec la Fabrique des Savoirs d'Elbeuf, elles prévoient deux jours de conférences et une journée consacrée à une sortie de terrain sur les coteaux calcaires de la Seine. J'ai contacté quelques jours plus tôt un ancien responsable d'une société naturaliste locale pour planifier un entretien : « *Nous nous verrons peut-être plus tôt que prévu, vous serez aux rencontres professionnels-amateurs non ?* ». « *Certainement pas !* » m'avait-il répondu. Pourquoi ? Je verrais bien, nous aurons l'occasion d'en rediscuter.

Je n'ai pu assister qu'à la première journée de ces rencontres. Une quarantaine de personnes sont présentes dans l'auditorium de la Fabrique des Savoirs, accueillies par une exposition de minéraux et de posters réalisés par les différents participants pour présenter leurs projets ou leurs découvertes. À la manière d'un colloque, les présentations s'enchaînent. Elles

sont résumées dans un livret remis aux auditeurs à leur arrivée. Les présentations de scientifiques professionnels et de naturalistes amateurs alternent. Leurs descriptions dans le livret des résumés n'ont pas pu être uniformisées : les scientifiques ont précisé leur université et leur laboratoire d'appartenance ; les amateurs n'ont souvent signé que de leur nom, en précisant parfois l'association à laquelle ils sont rattachés. Les présentations de cette première matinée semblent d'ailleurs avoir pour ambition de souligner la place des amateurs dans la production des données naturalistes, mais aussi dans la protection des sites naturels. Au cours de la seule matinée, trois présentations sont intitulées : « *Le rôle des paléontologues amateurs dans la découverte de l'oiseau géant crétacé Gargantuavis* », « *Le rôle des amateurs dans la protection et l'aménagement de sites* », « *Le rôle des amateurs en archéologie* ». C'est le conservateur de la Fabrique des Savoirs qui ouvre la séance, avec un exposé sur les collaborations entre musée et associations. Le résumé qui en est proposé dans le livret en présente les avantages mais en laisse aussi poindre les difficultés et les enjeux :

« Les scientifiques (géologues, paléontologues, conservateurs ou directeurs de musée) se montrent particulièrement irrités lorsque la recherche du lucratif prime sur l'acquisition du savoir, ou lorsque la création d'une collection débouche sur l'élaboration et la publication de théories farfelues, voire sur des faux ou des fumisteries. Les amateurs peuvent rentrer dans un jeu excessif et, parfois à juste titre, les professionnels peuvent avoir tendance à généraliser ce genre d'excès. Du côté amateurs, des plaintes peuvent surgir dans le fait qu'ils ont difficilement accès aux institutions scientifiques et des contacts qu'ils entretiennent avec le personnel de ces institutions. [...] Cependant, nous constatons que des exemples de collaborations fructueuses entre les scientifiques et des amateurs existent. [...] Si elles doivent être canalisées, elles doivent être encouragées. Aujourd'hui, certains professionnels s'entourent d'une petite équipe de bénévoles. Ces derniers cumulent heureusement la grande disponibilité, la motivation et la passion de la découverte. Un autre type de collaboration est tout aussi efficace et permet aux bénévoles de s'investir totalement dans la mise en valeur du Patrimoine et l'interprétation de celui-ci : en effet un travail de sensibilisation auprès du grand public peut être effectué lors de manifestations telles que la semaine de la Science, les journées du Patrimoine ou tout simplement les manifestations ponctuelles dans un musée. Nous constatons alors que la « personne amateur » s'investit totalement dans la diffusion des connaissances et dans la mise en valeur du patrimoine. Si les stands sont réalisés par l'équipe scientifique d'un musée, leur gestion et leur animation, durant la manifestation, peuvent être partagées avec une équipe « d'amateurs ». D'après le travail et les différents rapports entre nous et les amateurs, nous constatons que ce genre de collaboration est généralement le fait de relations individuelles plutôt qu'institutionnelles. Il faut aussi rappeler que beaucoup d'éminents professionnels en Sciences de la Terre étaient au départ des amateurs ! »
Jérôme Tabouelle, Musée d'Elbeuf, Extrait du résumé de la communication
« Musée, associations, CRPG »

Il clôt son intervention en présentant des photographies des réserves du muséum qui sont facilement accessibles aux amateurs de la région. Il en profite pour dire un mot de la difficulté des amateurs à céder leurs collections. Le sujet sera développé pendant l'après-midi. Dès maintenant cependant, il tient à rassurer : les réserves sont en très bon état et très bien organisées, certaines visites de ces réserves ont d'ailleurs décidé des amateurs à léguer leurs collections à la Fabrique des Savoirs. La seconde intervention présente l'arrivée récente au muséum d'Elbeuf d'un squelette de dodo encore en cours d'étude, issu de la collection personnelle de Paul Carié, un naturaliste qui avait beaucoup travaillé à l'Île Maurice, décédé en 1930. Ses collections étaient restées confidentielles. Ses descendants les ont finalement retrouvées et en ont fait don au muséum. La chercheuse présente a apporté quelques-uns de ces os pour que l'assistance puisse les observer. Elle présente ce cas comme la preuve que des contributions significatives aux progrès de la science peuvent être apportées par des collectionneurs privés, à condition bien sûr que ces collections ne soient pas perdues. Que les descendants de ces naturalistes aient choisi de confier ce squelette au muséum est une chance incroyable. La troisième intervention, également présentée par un chercheur du CNRS, présente les récentes découvertes autour de l'oiseau géant Gargantuavis, seul oiseau non volant de très grande taille connu au mésozoïque :

« Une part non négligeable du matériel fossile actuellement connu [...] a donc été découverte par des paléontologues amateurs, soit lors de recherches individuelles, soit dans le cadre des activités d'une association. Nos connaissances sur cet oiseau géant doivent beaucoup à des coopérations efficaces entre amateurs et professionnels. » Eric Buffetaut, extrait du résumé de la présentation « Le rôle des paléontologues amateurs dans la découverte de l'oiseau géant crétacé Gargantuavis »

Les deux intervenants suivants sont des amateurs. Ils sont venus présenter les activités de leurs associations : leur histoire, les activités de sensibilisation qu'ils mènent dans les écoles, leur participation à des chantiers, leur collaboration avec d'autres sociétés, les financements qu'ils obtiennent pour leur travail auprès du grand public, des musées et pour leurs publications scientifiques. Toute une intervention est consacrée à la présentation de la mise en place par un amateur passionné d'un site géologique protégé dans la Manche. Du repérage du site aux négociations avec le maire, en passant par la mise en œuvre d'une convention avec le conservatoire de l'espace littoral, l'intervenant raconte la longue entreprise qu'a représentée la préservation de ce site entre 1995 et 2007. Son association avait créé les premiers panneaux de valorisation du site. Depuis, la signalisation a été révisée par le conservatoire de l'espace littoral. Le site sert toujours de support pédagogique pour le public principalement scolaire, que les membres de l'association accueillent chaque année. À la fin de l'exposé, un membre de

l'assistance, un professionnel, tient à lui rendre hommage : l'homme est trop modeste ! Il ne faut pas oublier que c'est un « vrai amateur » et que ses projets n'ont pas été portés par des élus ou des universitaires.

Jusqu'en début d'après-midi, l'ambiance est au consensus. Les présentations de la matinée ont mis en valeur les collaborations, valorisé le travail de terrain des amateurs. Celles de l'après-midi vont faire émerger quelques tensions. Il sera question des modalités de conservation des découvertes effectuées par les amateurs. Le premier intervenant de l'après-midi est chercheur, il a longtemps travaillé au Danemark et propose de partager ici les méthodes appliquées là-bas pour assurer la mise à disposition du grand public et la conservation du patrimoine géologique. En effet, pour que les pièces les plus exceptionnelles découvertes par des amateurs ne restent pas dans les collections privées, le Muséum d'Histoire Naturelle du Danemark dispose d'un budget destiné à récompenser les découvreurs de fossiles qui sont dès lors préservés dans les collections du musée de Copenhague. Dans l'assistance, on reste perplexe. On s'interroge : n'est-ce pas un risque de voir la passion naturaliste devenir lucrative ? De galvauder le travail de découverte en se contentant de le rémunérer ? Mon voisin me parle de ces sites internet et de ces stands spécialisés sur les marchés où l'on achète des pierres et des fossiles à prix d'or. Il trouve ça insupportable. Certains se demandent s'ils seraient prêts à accepter de l'argent s'il fallait se séparer de leurs plus belles pièces. Effectivement, le chercheur reconnaît les inconvénients de ce système : la centralisation de tous les fossiles dans le muséum de la capitale a amené nombres d'amateurs à se sentir dépossédés de leur patrimoine. Depuis, il a été mis en place des prêts à long terme dans des musées provinciaux pour que les fossiles restent plus facilement accessibles à leurs découvreurs. D'autres intervenants se succèdent, qui présentent les difficultés de conservation, les risques de perdre des données dans des collections privées qui ne sont pas uniformisées selon les codes actuels des musées, la nécessité de réunir les fossiles pour bénéficier de bases de données plus conséquentes. Un couple d'amateurs présente un site internet qui, selon eux, permettrait de répondre à toutes ces difficultés. Il permet aux amateurs de mettre en ligne des photographies de leurs fossiles ou de leurs pierres et les contraint à fournir des informations standardisées sur le site de découverte, la date, l'espèce etc. Dans l'assistance, une scientifique tient à lever une ambiguïté dans leur discours : ils parlent de ce site comme d'un moyen de conservation des collections, or il ne s'agit pas de les conserver mais uniquement de les valoriser. Le conservateur du muséum d'Elbeuf tient à rappeler un principe simple de la conservation des collections : seules les collections des musées de France ne peuvent pas être dispersées. À ceux qui proposent de mettre en place des musées privés dans leur garage, ou même des musées associatifs, il rappelle qu'une association peut facilement

péricliter et que la conservation des collections tient aussi bien aux conditions de leur stockage qu'au statut de l'institution qui les abrite. À vrai dire, la plupart des collections des particuliers sont constituées de fossiles ordinaires qui n'intéressent que les collectionneurs, me confiera-t-il un peu plus tard. Les amateurs présents ne cachent pas leur réticence à donner leurs collections à des musées. À côté de moi, l'un d'entre eux m'affirme que de toute façon les muséums ne sont pas très accueillants vis-à-vis des collections des amateurs, ils sont trop pointilleux sur les données qui doivent accompagner chaque pièce. Ce n'est pas vraiment des collections dont ils ont besoin m'assurent-ils, mais surtout de leur temps et de leurs bras pour aller sur le terrain à la place des professionnels qui n'ont plus le temps d'y aller.

La semaine suivante, je rencontre finalement l'ancien responsable d'une société naturaliste locale. Alors que nous démarrons l'entretien, il m'interroge : « *Alors ? Le truc au muséum là ? Qu'est-ce que vous en avez pensé ?* ». Je sens bien que de ma réponse à cette question va dépendre le bon déroulé de l'entretien qui doit suivre : « *Eh bien, ça m'a donné l'impression d'une opération de communication pour convaincre les amateurs de confier leurs collections au muséum...* ». Il me serre chaleureusement la main. C'est en partie pour ça qu'il ne veut plus avoir affaire aux professionnels. L'intitulé même de ces rencontres l'horripilait. Il ne supporte plus d'être appelé *amateur*, puisqu'on attribue encore à ce mot une connotation négative alors même qu'on sait très bien faire appel aux bénévoles les dimanches pour tenir des stands dans le froid quand les salariés ne sont pas là.

Il semble se dégager de ces observations trois types de naturalisme. Le premier peut difficilement être qualifié de naturalisme, il s'agit surtout d'une observation de la nature plus ou moins assidue mais plutôt opportuniste, qui n'est pas un but en soi. Cette pratique ressort de l'enquête par questionnaire, qui a montré parmi nos enquêtés une large part de personnes déclarant observer la nature sans avoir connaissance de ce que signifiaient les termes *naturalisme*, *ornithologie*, *mycologie* ou *entomologie*. Nous n'avons malheureusement pas la possibilité d'isoler ces observateurs de notre échantillon. Les observateurs assidus semblent constituer deux groupes : des naturalistes héritiers des sociétés savantes, attachés à la production et à l'acquisition de connaissances, et des naturalistes militants, héritiers des mouvements écologistes de protection des animaux, peu portés sur le prélèvement des espèces. Ces deux derniers groupes de naturalistes sont souvent en désaccord sur la question du prélèvement mais sont plus souvent opposés à la pratique de la chasse.

À travers ces ethnographies et les données quantitatives qui permettent de les contextualiser, on voit poindre des enjeux communs à ces activités :

- Un des enjeux majeurs qui les traverse toutes est la question de leur légitimité dans le champ de l'environnement. Les chasseurs de l'estuaire cherchent à être reconnus comme des acteurs indispensables. Les pêcheurs se montrent frustrés du manque de reconnaissance accordée à leurs actions de gestion des eaux closes. Les cueilleurs cherchent la reconnaissance des collectivités territoriales qui conditionnent par leurs subventions leur capacité d'action. Enfin, les naturalistes se montrent agacés de voir que leur avis n'est pas pris en compte dans la mise en place du plan de gestion de la réserve naturelle.
- Un autre point commun est leur rapport au public. Ils mènent tous des actions de communication et de sensibilisation à l'environnement à destination du grand public. Les chasseurs et les pêcheurs délèguent cette tâche aux professionnels de leurs fédérations, mais pour les cueilleurs et les naturalistes, les animateurs sont le plus souvent bénévoles.
- Toutes ces activités participent, à travers la pratique même des hobbies et à travers les actions bénévoles qui y sont liées, à la gestion, la valorisation et l'étude des milieux naturels de l'estuaire de la Seine.
- Enfin, toutes ces activités induisent un rapport intime à la nature qui nécessite l'acquisition de connaissances naturalistes, l'exercice de la traque des espèces convoitées et leur capture par le prélèvement ou la photographie. Nous développerons cette structure commune dans le chapitre 5.

Cette série d'ethnographies ne reflète cependant que les activités les plus organisées. La cueillette des champignons, la pêche à pied, la chasse à l'affût font partie des nombreuses variantes de ces loisirs que nous n'avons pas pu observer. Celles qui sont restituées ici, grâce aux données quantitatives de notre questionnaire, sont les activités qui sont vécues comme des loisirs.

2. DE LA PAÏDIA AU SÉRIEUX

En 1991, Bernard Picon publie un article clé dans la compréhension des activités de prédation comme un ensemble. À partir de la dernière étude emploi du temps en date, il montre la polyvalence des pratiques de chasse, pêche et cueillette, catégories construites par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Il existe dans la population plus de cueilleurs que de pêcheurs, et plus de pêcheurs que de chasseurs. Il montre alors une polyvalence décroissante : nombreux sont les chasseurs qui pratiquent aussi la pêche et la cueillette. Les pêcheurs sont aussi des cueilleurs pour près de 54,5% d'entre eux, mais ils sont moins nombreux à chasser également : seulement 21%. Quant aux cueilleurs, ils se montrent peu enclins à aller vers la pêche (29% d'entre eux) et encore moins vers la chasse (15% d'entre eux)¹. Il conclut ainsi cette analyse :

« L'ordre décroissant de ces trois activités en fonction du nombre des participants (cueillette - pêche - chasse) indique inversement une croissance de la polyvalence dans les activités de collectes. [...] La hiérarchisation de ces trois pratiques [...] s'apparente complètement à une échelle d'attitude (échelle de Guttman) : faire couler le sang d'un animal suppose que l'on n'ait aucun mal à pêcher un poisson et encore moins à prélever un végétal ou un champignon mais l'inverse n'est pas vrai. Ces trois pratiques peuvent alors tout à fait bien être utilisées comme indicateurs d'une attitude symbolique vis-à-vis de la nature. » (Picon, 1991, p.92)

Nous n'avons à l'heure actuelle aucun outil officiel d'analyse des pratiques naturalistes. Quand le « Fish and wildlife service » états-unien crée la catégorie de « wildlife watching activities » (US fish & wildlife service, 2014) pour recenser les pratiques d'observation, de photographie ou de nourrissage d'animaux sauvages, la seule catégorie INSEE qui puisse vaguement y être assimilée est « Promenade dans la nature ». Picon suggère de la placer en bas de cette échelle. Effectivement, la description dans le questionnaire des sites de pratiques naturalistes en termes de circonstances telles que la randonnée, les balades, les vacances, laisse entrevoir des liens importants entre une activité principale axée sur la mobilité et une activité secondaire d'observation. En intégrant le naturalisme à l'analyse des loisirs de nature, notre enquête nous permet de situer la pratique de l'observation dans cet ensemble cohérent des

¹ Les données chiffrées utilisées ici sont indiquées sur la figure p.93 de l'article de Picon. Les données concernant la population générale ont été retravaillées pour faire ressortir des pourcentages sur les populations relatives de chasseurs, pêcheurs et cueilleurs.

pratiques de prédation. Les données récoltées par questionnaires montrent effectivement une polyvalence décroissante comparable à celle observée par Bernard Picon en 1991. Les chasseurs pêchent, cueillent et observent volontiers la nature. Les pêcheurs cueillent et observent plus qu'ils ne chassent. Les cueilleurs rechignent à chasser et à pêcher. La différence entre cueillette et naturalisme est cependant plus difficile à tracer. Les proportions de pêcheurs qui cueillent et de pêcheurs qui observent la nature ne présentent qu'une différence de 1.2%. Le naturalisme semble pourtant bien occuper la place au bas de l'échelle des pratiques définie par Picon puisque là encore, la polyvalence des naturalistes est décroissante.

Tableau 27 - Polyvalences des pratiquants de loisirs

	Chasseurs	Pêcheurs	Cueilleurs	Naturalistes
Chasse		39,5% (96)	21,4% (104)	25,2% (114)
Pêche	61,1% (96)		33,1% (161)	36,2% (164)
Cueillette	66,2% (104)	66,8% (161)		71,1% (322)
Naturalisme	72,6% (114)	68% (164)	66,6% (322)	
	100% (n=157)	100 % (n=241)	100% (n=486)	100% (n=453)

Au-delà d'une échelle des valeurs vis-à-vis de l'environnement – sur laquelle nous reviendrons dans le prochain chapitre – il nous semble que l'accès à la pratique de ces activités demande aux néophytes différents degrés de technicité et d'engagement. L'observation de la faune et de la flore peut être pratiquée comme activité secondaire au cours d'une randonnée ; elle peut en outre n'être guère spécialisée : on peut observer « de tout », « partout ». Les cueilleurs sont plus précis dans la description de leur loisir. Même ceux qui décrivent de façon très générique leurs sites d'activité (dans la nature, en forêt, partout) sont généralement assez précis sur les éléments qu'ils cherchent à prélever (mûres, noisettes, fruits du jardin...). L'initiation à une activité de pêche nécessite un équipement minimum et l'achat d'une carte ; quant à la possibilité de chasser, elle est restreinte par l'obtention d'un agrément ou d'un permis auprès des fédérations de chasse. Ces aspects techniques pourraient s'ajouter à l'explication de la polyvalence décroissante constatée par Picon. En plus d'une échelle d'attitudes vis-à-vis de la nature, la technicité, la spécificité des activités va croissant du naturalisme à la chasse. Bien sûr, chacune de ces activités se décline en de nombreuses pratiques allant de la plus directement accessible à la plus technique. Il y a un monde entre les enfants qui taquinent le poisson avec

leurs cannes à coup au sortir de l'école sur la rivière toute proche et les compétiteurs de pêche à la mouche. Les plaisirs du chasseur photographique, capable de rester des heures à l'affût, ne sont pas les mêmes que ceux de la famille de promeneurs du dimanche admirant quelques papillons. Cependant, la différence entre la pratique de chasse la plus facile d'accès et la plus technique est sans doute plus ténue que celle entre l'observation spontanée de la nature au cours d'une balade et le naturalisme le plus spécifique. Les animateurs naturalistes d'actions de sensibilisation critiquent d'ailleurs ces randonneurs qui ne penseraient qu'à marcher et ne réaliseraient pas la richesse de ce qu'ils ont sous les pieds. L'engagement nécessaire pour acquérir les connaissances et les techniques nécessaires doit aller croissant. Ainsi, la chasse, en haut de l'échelle, nécessiterait un degré d'engagement minimum plus important. Nous proposons de mesurer ces degrés d'engagement selon différents critères et différents concepts. D'abord, les degrés de technicité dans l'activité seront considérés selon les pôles de la *païdia* et du *ludus* décrits par Roger Caillois (1991). Dans un second temps, nous nous appuyerons sur la notion de passion développée par Christian Bromberger (1998) : l'auteur décrit chez les passionnés des comportements parfois irrationnels d'accumulation de biens et d'expériences. Ainsi, nous avons choisi comme indicateurs de la passion le temps et l'argent investis dans ces activités, l'ancienneté dans la pratique, la participation à des formations ou à des festivités, ainsi que la lecture de magazines ou le visionnage d'émissions télévisuelles permettant de parfaire ses connaissances dans son loisir et de multiplier ses évocations, en dehors de sa pratique directe. Enfin, nous interrogerons le glissement entre cette passion et un engagement associatif, un bénévolat considéré comme un loisir sérieux dans la SLP.

2.1. De la *païdia* au *ludus*

Dès 1901, William Isaac Thomas décrit ce qu'il appelle « The gaming instinct » comme une pulsion humaine irrépressible qui pousse à prendre des risques, rend parfois violent et peut être vécue par procuration par des spectateurs fascinés. Elle permet surtout d'investir son propre corps, de s'exprimer et ainsi de s'intégrer au monde qui nous entoure. Pour Caillois (1991), le jeu est une activité libre, séparée, incertaine, improductive et réglée. Libre, puisqu'on n'est obligé à rien : le jeu résulte d'un choix d'aller passer son dimanche au bord de l'eau à taquiner le poisson. Séparée, parce que ce dimanche, vous quitterez la maison, le confort et les contraintes quotidiennes. Incertaine, puisque vous n'êtes jamais à l'abri de rentrer bredouille. Improductive, parce que vous ne venez pas pour rapporter du poisson à manger à la maison

mais pour le remettre à l'eau, et quand bien même vous le rapporteriez à la maison, vous n'auriez pas produit ce poisson. Réglée, parce qu'il y a des choses qui ne se font pas, des règles et des normes tacites ou explicites : vous ne pouvez pêcher qu'en période de pêche, en ayant une carte à jour, et même si cela n'est écrit nulle part, on ne vient pas pêcher sur la zone qu'un autre a amorcée. Les activités de prédation ont donc les caractéristiques des jeux. Dès 1949, Lucien Febvre étudie les sociétés de chasseurs-cueilleurs où l'on prend aussi plaisir aux activités de chasse et de pêche. Elles sont consenties, appréciées et support de convivialité. En 1982, le séminaire d'études rurales de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) s'intéresse à la chasse et à la cueillette, qui ne peuvent plus être considérées comme des activités nourricières mais qui sont devenues des activités de loisirs, et, plus que cela, des passions pour ceux qui maintiennent ces activités rurales. En introduction, Christian Bromberger et Gérard Lenclud (1982) qualifient eux aussi la chasse et la cueillette de jeux : « *Jeux, elles le seraient d'abord [...] en tant qu'activités situées hors de la sphère de l'utilité et de la nécessité matérielle.* », « *jeux en ce sens aussi qu'il s'agit de pratiques pourvues de leur propre corps de règles, librement acceptées mais absolument contraignantes* ». Les travaux sur la naissance du sport vont dans le même sens. C'est en étudiant la chasse au renard au XVIII^{ème} siècle que Norbert Elias et Éric Dunning (1998) voient apparaître les premières caractéristiques du sport : en se dotant de règles et en s'interdisant l'exercice de la violence, puisque la mise à mort est déléguée à la meute de chiens, on s'impose une maîtrise des pulsions et l'on intériorise un interdit de la violence qui ne sera plus admise sur les terrains de sport. Comme Stebbins (2001) décrit un panel de loisirs en les classant des plus hédonistes aux plus sérieux, Caillois classe les jeux des plus spontanés aux plus réglés, entre deux pôles allant de la *païdia* au *ludus*.

La *païdia* d'abord, accessible au plus grand nombre est une « *puissance primaire d'improvisation et d'allégresse* » (Caillois, 1991, p.75). Les activités guidées par la *païdia* le sont par un désir de satisfaction immédiate, par l'absence de règles et par un sentiment de liberté. Elles sont peu réfléchies et, pour être tout à fait spontanées, elles ne doivent pas nécessiter de dispositif technique important. On n'a pas besoin d'une canne à pêche ou de se déplacer en forêt pour avoir accès à une activité relevant de la *païdia*. Le jeu commence simplement en ouvrant les yeux sur l'environnement vivant ou en cueillant une fleur. Toutes les activités que nous étudions ont en commun cette ouverture des sens, cette capacité à lire la nature, à y poser un regard curieux et admiratif. Les activités qui semblent le plus proche du pôle de la *païdia* semblent être les observations de la nature pratiquées au domicile, dans le jardin ou au cours de randonnées, comme une activité secondaire. De même, la cueillette régulière mais spontanée et peu organisée des fruits du jardin relève de la *païdia*.

À l'opposé se trouve le pôle du *ludus* : le *ludus* est « *éducation de la païdia qu'il discipline, qu'il enrichit* » (Caillois, 1991, p.80), c'est l'occasion de développer les connaissances et les techniques. Bien sûr, on se complique la tâche, mais là est justement l'intérêt : « *se divertir des obstacles arbitraires* » que l'on se fixe. Car, nous dit Caillois, l'homme semble toujours vouloir satisfaire ce besoin « *d'utiliser en pure perte le savoir, l'application, l'adresse, l'intelligence dont il dispose* » (Caillois 1991, p.87). Le jeu devient donc de plus en plus sérieux. La recherche du *ludus* fait glisser de l'observation d'insectes à la collection d'identification ou à la chasse photographique d'une espèce rare de bourdon. L'acquisition de connaissances naturalistes est une des premières contraintes que se donnent les prédateurs. C'est aussi la condition qui limite l'accès au deuxième palier que représentent les activités de cueillette : les observateurs spontanés de la nature observent « un peu tout », les cueilleurs occasionnels cueillent des noisettes, des fraises et des framboises. Le joueur qui commence à acquérir des connaissances naturalistes commence à pouvoir nommer les espèces observées et écoutées. On peut développer ces activités en y ajoutant des contraintes techniques ou l'usage d'outils particuliers. La maîtrise de ces outils et de techniques corporelles spécifiques déterminent un nouveau niveau d'expertise. Elle conditionne aussi l'accès à la pêche, où l'on ne peut se passer d'outils techniques (épuisette, canne à pêche, amorce). Enfin, il existe encore un stade supplémentaire dans la technicité développée dans ces jeux, un développement de ces pratiques qui exige un investissement très important, en temps et en argent. Christian Bromberger (1998) parle de « passion » pour définir cet engouement pour la collection de souvenirs, de matériel, de trophées, dans une activité particulière. Chez les pratiquants passionnés, on peut passer des heures à observer les oiseaux, dépenser des sommes importantes dans l'achat de jumelles, s'engager dans des compétitions de pêche au carnassier. Il s'agit à la fois du stade technique supérieur d'une activité, mais aussi d'un engagement personnel plus important.

Nous proposons de représenter les quatre loisirs étudiés dans un schéma qui reflète la polyvalence décroissante de ces activités, plaçant la chasse en haut de l'échelle et le naturalisme au plus bas. La chasse nous semble entièrement comprise dans ce degré de technicité qu'on pourrait qualifier de passionnel. D'ailleurs, le terme de passion fait régulièrement partie des argumentaires et de la communication des chasseurs. La pratique occasionnelle d'une chasse de loisir, qui ne serait pas considérée alors comme une passion mais comme une activité ludique ponctuelle, est difficilement concevable. En fait, si cette façon de chasser se développe ces dernières années, il s'agit pour les représentants de la fédération de chasse de Seine-Maritime d'un signe de la crise qui touche actuellement le milieu de la chasse et la société dans son

ensemble. Ce défaut d'engagement leur apparaît comme un symptôme d'une nouvelle génération qui consomme le loisir sans s'y engager réellement.

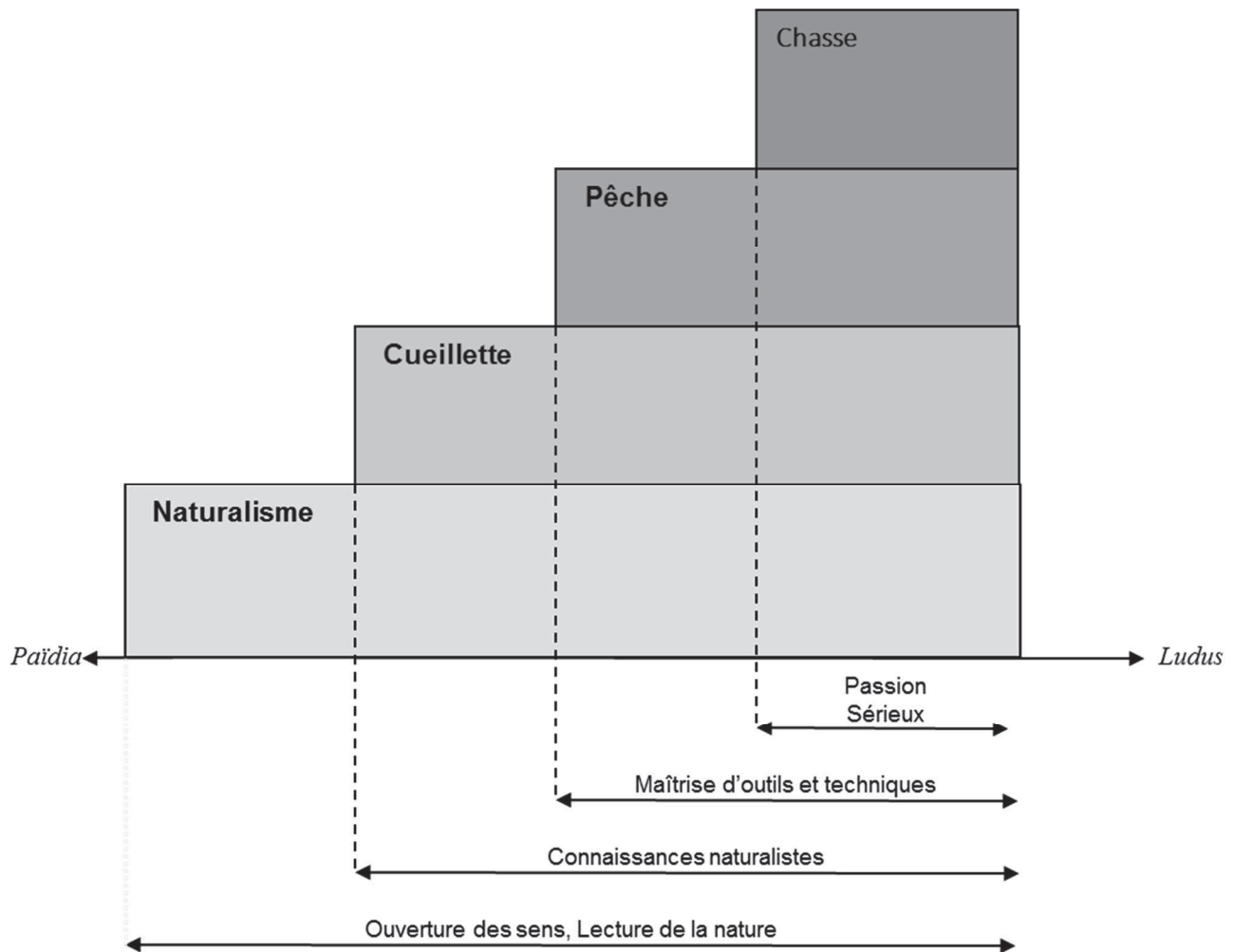


Schéma 4 - Classification des activités étudiées en fonction de leur degré de technicité

Nous y représentons notre hypothèse, celle d'un écart décroissant entre l'activité la plus spontanée et la plus technique, indiqué sur un axe des abscisses consacré au degré de *ludus* de l'activité. Nous compléterons ce schéma dans le prochain chapitre en revenant sur l'hypothèse de Bernard Picon quant à l'existence d'une échelle des attitudes vis-à-vis de la nature. L'escalier permet de rendre compte de la plus grande technicité des activités « d'entrée de gamme » de chaque loisir, et, à l'intérieur de chaque palier, de la diversité des pratiques. Dans l'estuaire de la Seine, on trouve par exemple des chasseurs de gibier d'eau et des chasseurs de gros gibier à l'arc. En choisissant l'arc, les chasseurs sont contraints de s'approcher bien plus près du grand

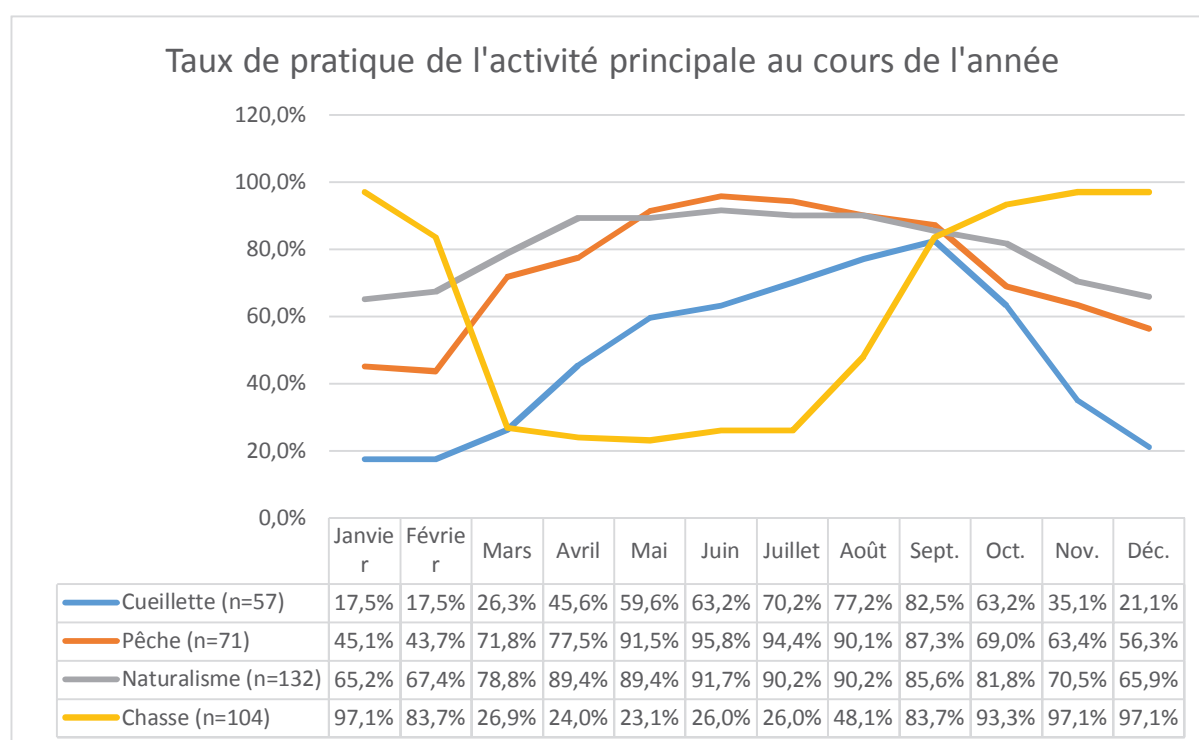
gibier qu'avec une arme à feu¹. Ils doivent se montrer particulièrement stratèges et discrets et attendre le bon angle pour avoir un tir efficace. Les chasseurs au gibier d'eau sont quant à eux à l'abri dans leurs gabions et équipés d'un fusil pour tirer. Ils se fixent sans doute moins de contraintes liées à la discrétion que les premiers mais leur chasse les oblige à un investissement en temps et en matériel très important. Ils doivent entretenir leurs mares, élever des appelants, investir dans un gabion, bien sûr, et agencer sur la mare les appelants et les leurres de façon stratégique pour provoquer la pose. On serait bien en mal d'évaluer les degrés relatifs de *ludus* de ces activités. Et la tâche devient encore plus compliquée quand il s'agit de comparer les activités de différents paliers comme la chasse photographique ornithologique et la pêche au carnassier. Rappelons enfin que le schéma présenté ici a vocation à présenter des activités et non des individus puisque les pratiquants de loisirs de prédatons sont souvent polyvalents. Nous posons comme seconde hypothèse que l'investissement associatif des pratiquants de loisir n'est lié qu'aux pratiques les plus techniques, relevant du *ludus* et d'un engagement passionnel dans l'activité. Un tel engagement serait qualifié de sérieux dans la Perspective des Loisirs Sérieux (PLS) et pourrait donner lieu à un engagement bénévole pour la gestion des espaces naturels.

2.2. Du ludus à la passion

Nous avons demandé à chaque personne interrogée par questionnaire de déterminer, parmi ses différents loisirs, celui qu'elle pratique le plus souvent. Nous l'appelons « activité principale ». Nous avons choisi comme indicateur de leur engagement dans cette activité le temps investi, le coût, l'ancienneté dans l'activité mais également la façon dont on cherche à s'informer voire à se former. Nous proposons ici de comparer les résultats obtenus pour les sous-populations de chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes, afin de compléter la gradation des activités en degrés de *ludus* par une gradation en termes de passion. Notre appréhension des différents degrés d'investissement dans ces loisirs commence par la comparaison des calendriers de pratique des différentes sous-populations de pratiquants.

¹ Les normes d'énergie minimale de tir pour la chasse au gros gibier sont définies pour un tir à 100 mètres. L'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier (ANCGG) définit la distance maximum de tir d'un gibier à l'arc à 20 mètres.

Le temps



Graphique 13 - Taux de pratique de l'activité principale au cours de l'année

Les pratiques de pêche et de naturalisme semblent suivre une courbe assez similaire. Les taux de participation à la pêche sont cependant plus bas pendant les périodes hivernales puisque que la pêche est soumise à des restrictions. Les dates d'ouverture de la pêche dépendent des espèces et de la catégorie des eaux. Il en existe deux. La deuxième catégorie regroupe les eaux closes telles que les lacs et étangs ainsi que les cours d'eau au courant lent. La pêche y est ouverte toute l'année mais restreinte pour certaines espèces de poissons. La période hivernale est généralement laissée à la reproduction. Les eaux de première catégorie rassemblent toutes les eaux vives. Elles sont ouvertes à la pêche entre la mi-mars et la fin septembre sauf pour quelques espèces dont les périodes d'ouverture sont comprimées ou décalées pour permettre leur reproduction. Ainsi, ceux dont la pêche représente l'activité principale pratiquent leur activité toute l'année. Leur taux de participation ne descend pas en deçà de 40% au mois de février et monte jusqu'à 95% pendant la période estivale. L'enquête ne révèle pas de dépendance significative entre les modes de pêche et le calendrier de pratique.

L'observation de la faune et de la flore diminue en hiver sans qu'aucune restriction ne soit imposée aux pratiquants. Seule la mauvaise météo peut ainsi dissuader les naturalistes. Ils restent cependant ceux qui pratiquent leur activité avec le plus d'assiduité sur toute l'année avec

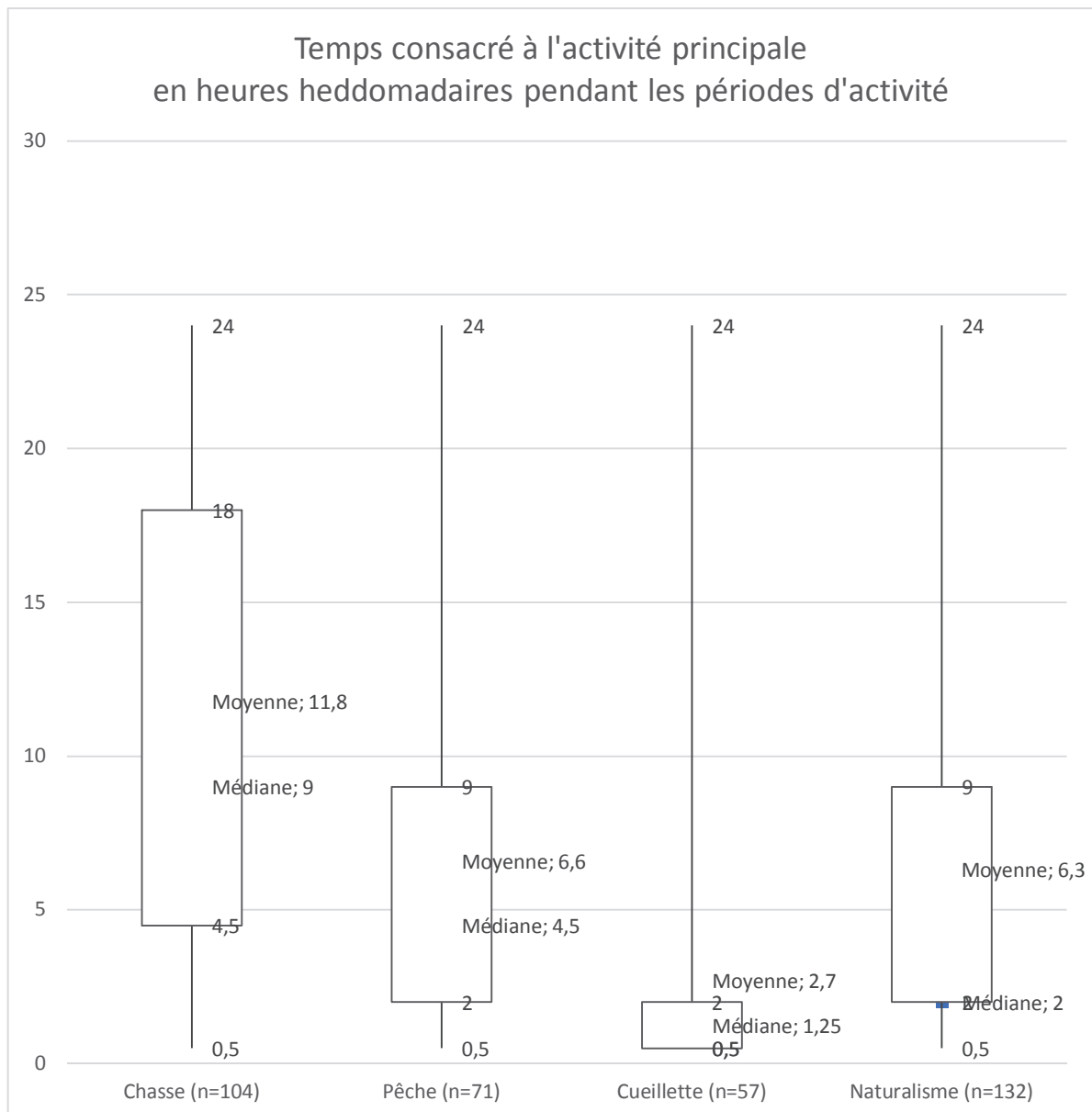
un taux de participation qui ne descend jamais en deçà de 60%. Il n'y a pas de dépendance significative entre différentes espèces observées et le calendrier annuel des pratiques.

La chasse et la cueillette présentent en revanche des courbes très différentes. La pratique de la chasse est soumise à des restrictions de calendrier instaurées de façon à permettre la reproduction des populations animales chassées. Les dates peuvent varier d'une semaine à plusieurs mois pour une espèce donnée et en fonction des modes de chasse. Le sanglier par exemple, en situation de gestion basse et au bois, peut être chassé à l'approche et à l'affût à partir de début juin, alors qu'il ne peut être chassé en battue qu'à partir de la fin septembre. D'une façon générale, le printemps, période de reproduction et de maternage des jeunes animaux, est une période de l'année pendant laquelle on ne chasse pas. Le piégeage en revanche peut être pratiqué toute l'année puisqu'il a avant tout une fonction de régulation des espèces considérées comme nuisibles. Le test du Chi² montre une dépendance significative entre la pratique du piégeage et la répartition de la pratique sur l'année, avec une surreprésentation des mois d'avril, mai, juin et juillet. La chasse au gabion est également significativement dépendante de cette variable, avec une surreprésentation de cette pratique de chasse au mois d'août, mois d'ouverture de la chasse attendu avec impatience par tous les chasseurs passionnés. On voit également une surreprésentation des chasseurs qui disent ne pas chasser au mois de février. La chasse au gibier d'eau ferme en effet généralement à la fin du mois de janvier, mais quelques oiseaux peuvent encore être chassés jusqu'au début du mois de février. Ces dates font cependant polémique et les chasseurs les plus pondérés se refusent à chasser pendant les quelques jours de février encore autorisés.

La cueillette se pratique très peu en hiver. Elle est en effet alignée sur les saisons : le taux de pratique augmente à partir de l'arrivée du printemps et atteint un pic en septembre, la saison privilégiée pour la cueillette des mûres, dont nous avons vu qu'elle est la cueillette la plus pratiquée dans notre échantillon. Les châtaignes, escargots et champignons sont plutôt cueillis en automne. La seule dépendance significative entre le calendrier et les modes de pratique est établie avec la cueillette de plantes sauvages comestibles. Cette pratique est surreprésentée pendant la période hivernale, de décembre à mars, ce qui laisse entrevoir une pratique plus assidue et plus régulière de la cueillette des plantes sauvages, qui constituerait dès lors une pratique plus engagée.

Le temps hebdomadaire consacré à l'activité montre également des degrés très différents d'investissement dans la pratique. La question posée proposait aux pratiquants de déterminer le

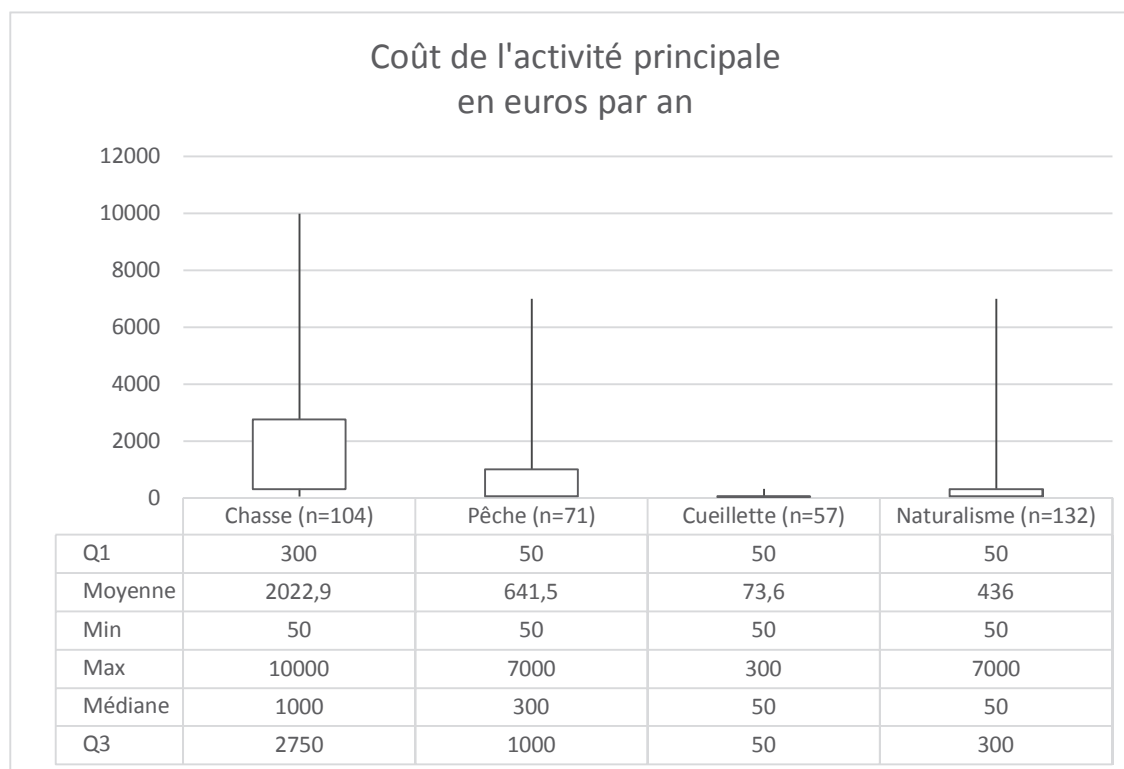
nombre d'heures hebdomadaires consacrées à leur activité principale pendant les mois où ils peuvent la pratiquer. Présentée sous forme de fourchettes de plus en plus larges, nous avons ici transformé la variable en données numériques, en attribuant à chaque réponse la médiane de la fourchette choisie, à l'exception de la dernière modalité de réponse « Plus de 24 h » à laquelle nous avons attribué la valeur « 24 ». Nous avons fait la même démarche sur le coût estimé de l'activité à l'année.



Graphique 14 - Distribution des sous-populations de pratiquants en fonction du temps consacré à leur activité principale

La chasse est l'activité à laquelle on consacre le plus de temps, alors que la cueillette est beaucoup moins exigeante. Encore une fois, les cueilleurs de plantes sauvages comestibles s'illustrent par un investissement plus important : le temps médian qu'ils consacrent à leur activité est de 2 heures pour une moyenne de 3 heures hebdomadaires, contre un temps médian de 30 minutes et moyen de 2.5 heures pour ceux qui ne pratiquent pas ce type de cueillette. La pêche et le naturalisme rassemblent 50% de leur population entre 2 heures et 9 heures de pratique hebdomadaire, le temps médian montre cependant une différence notable. Avec un temps médian de 4.5 heures hebdomadaires contre 2 heures pour les naturalistes, les pêcheurs sont plus nombreux à consacrer plus de temps à leur activité. Ainsi, l'étude du temps consacré aux différents loisirs semble cohérente avec notre hypothèse sur des degrés d'investissement croissants, si ce n'est que la cueillette se situe en dessous du naturalisme. La cueillette est l'activité qui nécessite le moins de temps, même si les cueilleurs de plantes sauvages comestibles en consacrent un peu plus que les autres. Vient ensuite le naturalisme, qui permet des investissements beaucoup plus variés entre les observateurs occasionnels et les plus investis. Les pêcheurs montrent une même distribution variée avec cependant un temps médian qui témoigne d'un investissement plus important. Enfin, la chasse arrive en première place, avec une activité principale bien plus chronophage que les autres.

Le coût



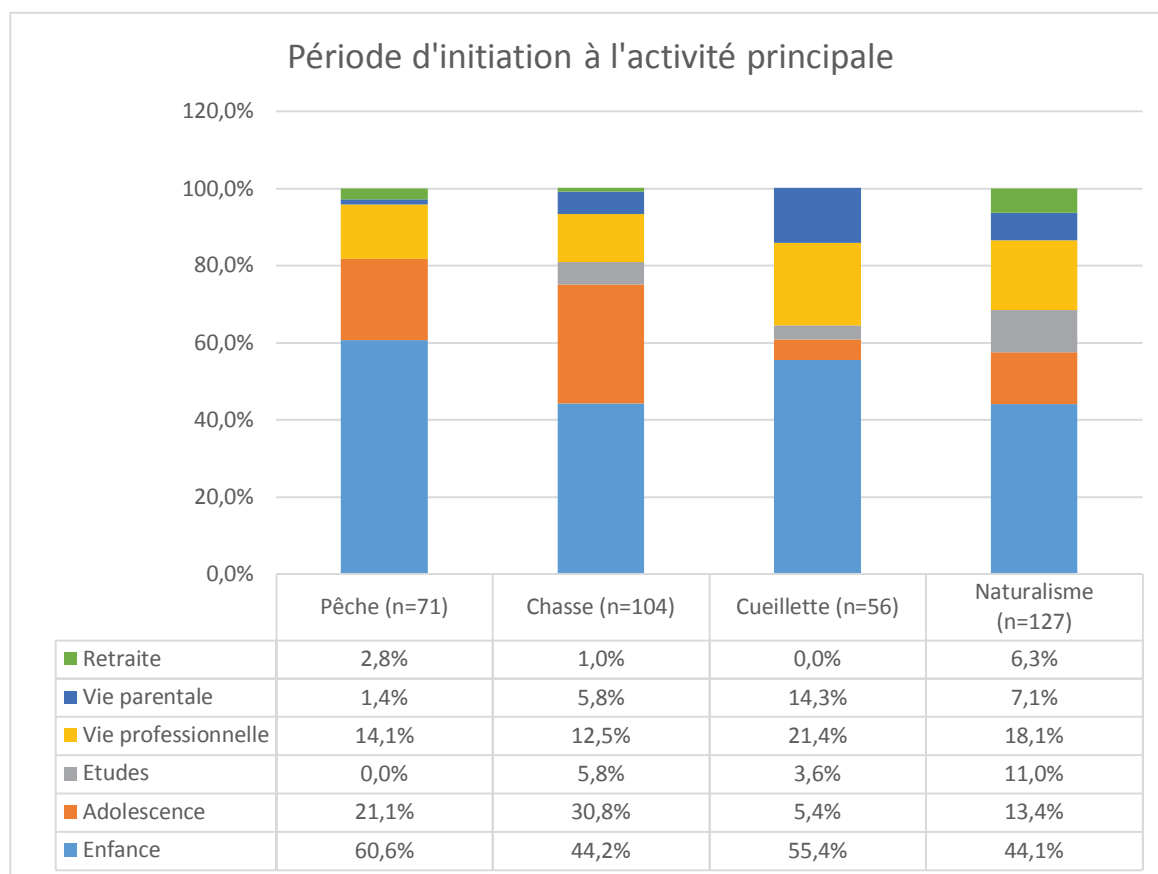
Graphique 15 - Distribution des sous-populations de pratiquants en fonction du coût annuel de leur activité principale

La chasse est l'activité la plus coûteuse avec un coût annuel médian de 1000 euros alors qu'il est de 300 euros pour la pêche et atteint seulement 50 euros pour la cueillette et le naturalisme. La cueillette est la pratique la moins coûteuse, le maximum étant atteint pour 300 euros. Même si la plupart des naturalistes dépensent très peu pour leur activité principale, certains passionnés peuvent être très dépensiers puisque le coût maximum atteint 7000 euros. La moyenne de leurs dépenses dépasse ainsi largement la médiane de 436 euros par an. Le matériel des naturalistes qui se spécialisent dans cette pratique peut en effet être très onéreux (appareils photos, lunettes, microscopes), de même que les frais de déplacement sur les sites d'observation, certains observateurs entreprenant d'importants voyages. Là encore, on voit réapparaître une échelle des pratiques plaçant la cueillette au plus bas, comme l'activité la moins coûteuse, suivie par le naturalisme, puis la pêche et enfin la chasse. Ces analyses du temps et de l'argent investis par les pratiquants de prédation montrent l'importance de l'engagement des chasseurs dans leur activité, comme nous en avons émis l'hypothèse. Les pêcheurs montrent un plus large panel d'engagements, avec des temps hebdomadaires et des dépenses maximum importantes, mais une plus large distribution vers des engagements moins chronophages et moins onéreux. C'est également le cas des naturalistes, qui présentent des distributions permettant des degrés d'engagement très différents. On retrouve alors des structures proches de celles que nous avons identifiées sur les degrés de *ludus* de ces activités. Les cueilleurs de notre échantillon, en revanche, semblent beaucoup moins investir en temps et en argent que les autres pratiquants. Les cueilleurs de plantes sauvages comestibles ont des comportements différents des autres cueilleurs, mais toutes les activités décrites ici semblent encore proches du pôle de la *païdia* et d'un engagement faible en comparaison de ceux pris par les pêcheurs, naturalistes et chasseurs.

L'ancienneté

Tous les pratiquants de ces activités disent avoir eu une initiation précoce à leur activité principale actuelle. Nous verrons dans le dernier chapitre à quel point la découverte de la nature à un jeune âge a été un élément important de l'engagement des passeurs que nous avons rencontrés. Cette initiation précoce peut être à la source d'un éthos particulier, d'une conception de la nature forgée à son contact au cours leur socialisation primaire. Les périodes de l'enfance et de l'adolescence sont les plus représentées comme périodes d'initiation. La pêche et la cueillette sont des activités qui se pratiquent facilement en famille, l'initiation dans l'enfance est donc facilitée. La chasse en revanche est l'activité la plus souvent découverte au moment de

l'adolescence ; en effet, le permis est accessible à partir de 15 ans. Les naturalistes sont ceux qui s'initient le plus tardivement à la pratique de leur activité. Alors que 80% des pêcheurs pratiquaient déjà leur loisir avant d'atteindre l'âge adulte, ce taux est de seulement 57% pour les naturalistes et 60% pour les cueilleurs. Les naturalistes s'initient également à la retraite, pour 6.3% d'entre eux. La vie parentale prend une part importante dans la période d'initiation la cueillette, qui se prête aux activités familiales telle que la cueillette des mûres, une façon agréable d'occuper les enfants. Là encore, la chasse et la pêche apparaissent comme les activités dans lesquelles l'engagement est le plus ancien. La pêche dépasse ici la chasse, et la cueillette dépasse le naturalisme qui constitue une activité découverte plus tardivement.



Graphique 16 - Période d'initiation à l'activité principale

Se former

Les chasseurs sont les plus prompts à suivre des formations, puisque 34.4% d'entre eux disent avoir suivi une formation technique auprès de la fédération de chasse ou une autre formation en lien avec leur activité au cours des dernières années. Ils mentionnent leur récente

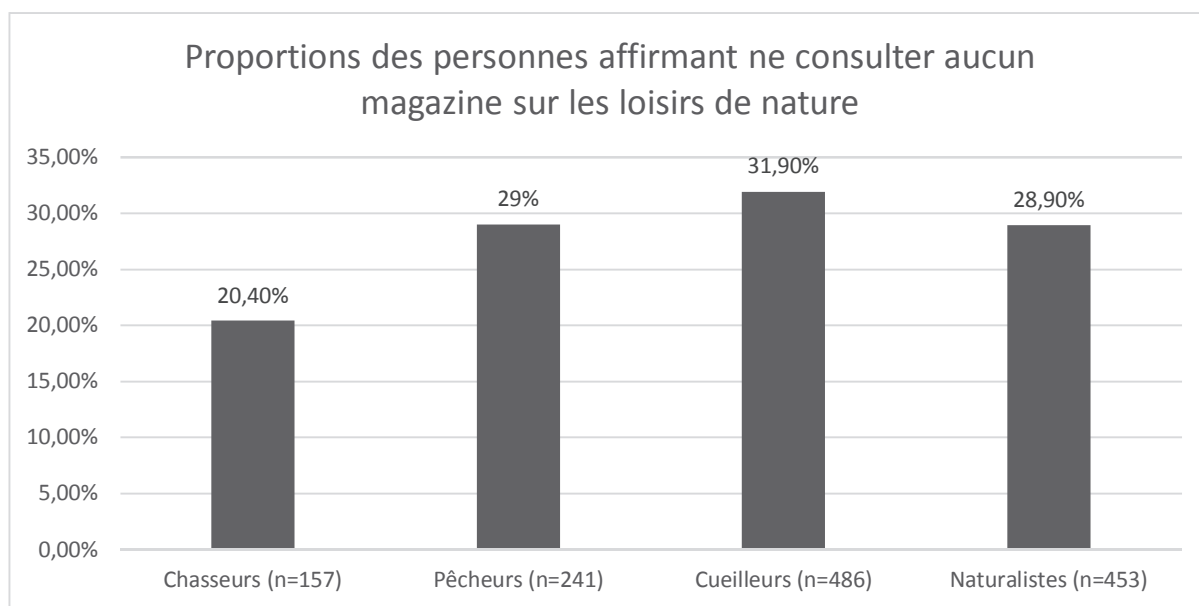
formation au permis de chasse, au piégeage ou pour obtenir l'agrément de garde-particulier ou de garde-chasse. 13 chasseurs disent avoir participé à d'autres types de formations telles que le brevet grand gibier, une formation dispensée par l'Association Nationale de Chasse au Grand Gibier (ANCGG), une formation au dressage de chien dans une association canine, ou encore une formation de chasse à l'arc à l'affût. La sous-population des naturalistes est la seconde plus encline à participer à des formations spécifiques à l'observation de la nature. 11.5% disent avoir participé à des formations de reconnaissance des plantes sauvages ou des animaux. Il s'agit le plus souvent de stages organisés par la Ligue de Protection des Oiseaux ou de conférences, de même que des ateliers à la Chaumière aux Orties ou des ateliers proposés par les collectivités territoriales dans le cadre de la sensibilisation au jardinage écologique. Les cueilleurs sont 6.4% à s'être formés à la reconnaissance des plantes sauvages et / ou à leur cuisine, le plus souvent auprès de la Chaumière aux Orties ou des collectivités territoriales. Les pêcheurs sont seulement 2.5% à affirmer avoir suivi une formation relative à leur activité de loisir. Là encore, les chasseurs semblent les plus passionnés dans leur activité, mais c'est aussi une pratique plus encadrée, qui nécessite des formations pour obtenir les agréments obligatoires.

Tableau 28 - Effectifs des pratiquants affirmant avoir suivi une ou plusieurs formation(s) dans le domaine de leur activité de loisir au cours des dernières années

Pratiquants formés à leur activité	Chasseurs (n=157)	Pêcheurs (n=241)	Cueilleurs (n=486)	Naturalistes (n=453)
	54	6	31	52
	34,4%	2,5%	6,4%	11,5%

Cette volonté de se former et d'actualiser ses connaissances sur la chasse passe aussi par la lecture de magazines, puisque 48.4% des pratiquants de chasse disent lire régulièrement « Le chasseur français », 22.3% lisent « La chasse » et 25.5% consultent d'autres magazines spécifiquement axés sur la chasse tels que « La sauvagine », « Nos chasses », « Info chasse », « Chasse 76 ». Les pêcheurs sont 24.1% à lire « Le chasseur français » et seulement 5.4% à lire « Pêche pratique », 6.2% à lire « La pêche et les pêcheurs » et 7% à lire d'autres magazines spécialisés sur la pêche. Les cueilleurs n'ont pas de magazines qui soient spécifiques à leur pratique mais semblent s'intéresser au jardinage puisque 14.8% d'entre eux consultent « L'ami des jardins », et 16.3% disent lire d'autres magazines sur les plantes et le jardin tels que « Rustica » ou « Les quatre saisons du jardin bio ». Enfin, les naturalistes lisent « Géo » pour 18.3% d'entre eux, et seulement 5.5% d'entre eux disent lire d'autres magazines naturalistes tels que « Oiseaux mag » ou « La salamandre » ; 28.9% d'entre eux disent ne lire aucun

magazine. Les chasseurs semblent les plus investis dans leur loisir à travers la recherche d'informations complémentaires dans les magazines puisqu'ils ne sont que 20,4% à ne lire aucun magazine contre 31,9% des cueilleurs. Là encore, l'échelle du *ludus* recoupe l'échelle des engagements dans la pratique pour les naturalistes, les pêcheurs et les chasseurs, les cueilleurs se montrant les moins investis.



Graphique 17 - Proportions des personnes affirmant ne consulter aucun magazine sur les loisirs de nature

Les analyses précédentes laissent entrevoir une pratique de la chasse très intensive en temps, bien qu'elle ne soit pratiquée que sur une partie de l'année. C'est une activité coûteuse, dont l'initiation précoce peut être liée à une initiation familiale et, dès lors, à l'acquisition d'un éthos propre à l'activité très tôt dans la vie du chasseur. C'est aussi vrai pour la pêche : si elle représente un investissement financier et temporel moins important, elle se pratique toute l'année et, plus encore que la chasse, est une activité à laquelle on s'initie dès l'enfance. Le naturalisme se pratique toute l'année, représente un moindre investissement en temps hebdomadaire mais, pour certains spécialistes, peut être une source de dépenses importante. Cette activité nous semble présenter le plus de divergences entre les pratiquants néophytes et les spécialistes. L'initiation à l'activité est beaucoup plus tardive, ce qui laisse envisager une découverte à l'âge adulte motivée par une curiosité non plus spontanée comme le serait celle d'un enfant, mais construite par une acquisition progressive de connaissances, en autonomie ou dans des milieux associatifs. Enfin, l'étude de la cueillette montre vraiment deux profils

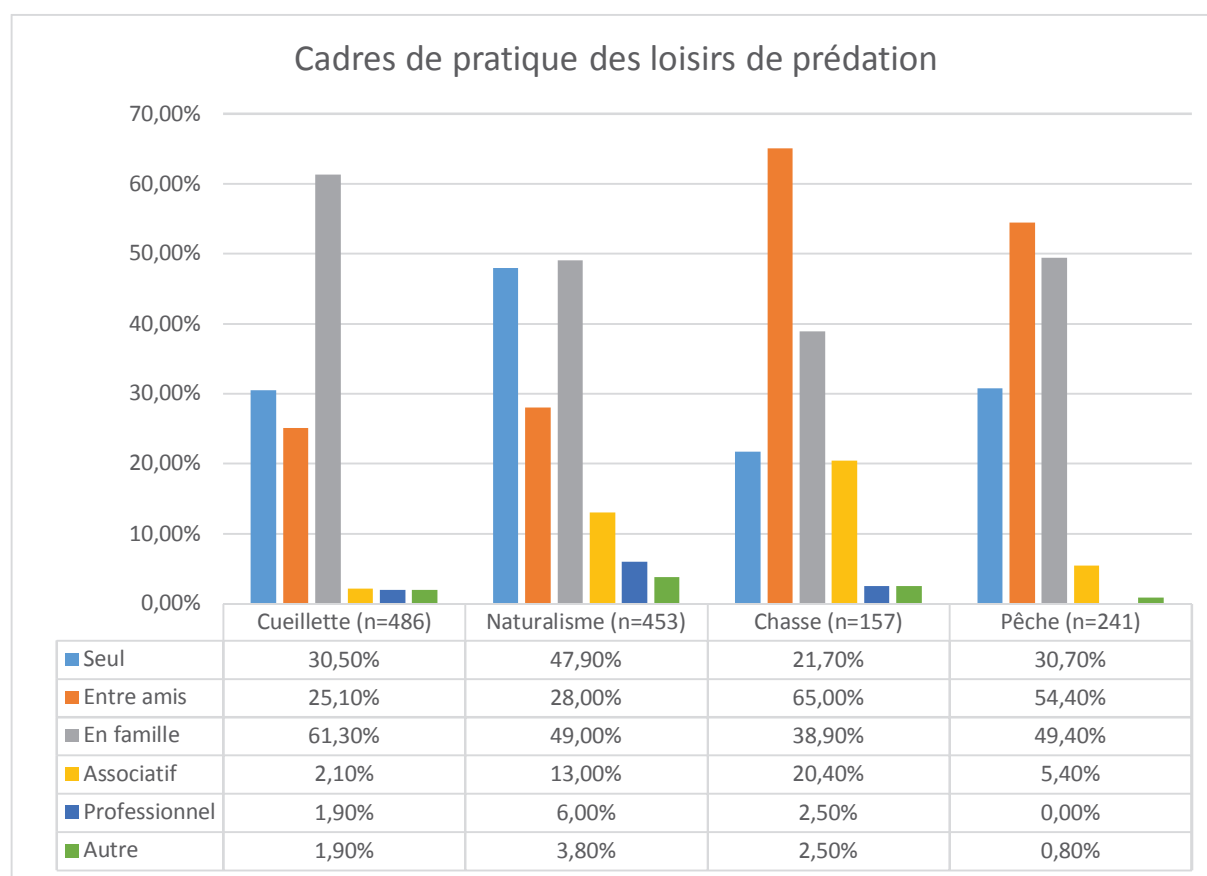
différents de cueilleurs : des cueilleurs aux pratiques rituelles, familiales, vivrières, et des cueilleurs de plantes sauvages plus investis, qui pratiquent leur activité toute l'année, en y accordant plus de temps hebdomadaire. Ces différents degrés d'investissement laissent penser que les passionnés – qui selon Bromberger (1998) accumulent les équipements, les souvenirs, les observations, tout ce qui pourra leur permettre de revivre les émotions ressenties au cours du jeu – représentent des portions différentes des sous-populations de pratiquants de loisir. Alors que les chasseurs semblent compter dans leurs rangs une proportion très importante de passionnés, cette proportion est moins importante chez les pêcheurs et encore moins chez les naturalistes ; enfin, parmi les cueilleurs, la proportion des passionnés rassemble surtout les cueilleurs de plantes sauvages comestibles. Les ethnographies que nous avons présentées montrent les conflits qui opposent les chasseurs et les naturalistes, les désaccords entre les adeptes de différentes méthodes de pêche ou de naturalisme. Nous faisons donc l'hypothèse que la passion qui inspire ces pratiquants au cours de leur hobby motive leur engagement associatif ; et que ce dernier leur permet à la fois de garantir la pérennité de leur activité, en préservant notamment leurs terrains et partenaires de jeux, mais aussi de promouvoir leur mode de pratique, toujours conçu comme le plus légitime.

2.3. De la passion au sérieux

Selon la définition de Robert Stebbins, les loisirs sérieux impliquent un besoin de persévérer dans l'activité malgré les difficultés et d'y construire une carrière. L'initiation précoce des pratiquants de loisir semble aller dans le sens d'une activité pratiquée sur le long cours cohérente avec ces deux critères. Les loisirs sérieux demandent aussi des efforts pour acquérir des connaissances, des compétences, comme le font ceux qui cherchent à se former et à lire sur leurs loisirs. Les loisirs sérieux doivent apporter des bénéfices tels que la satisfaction personnelle, le sentiment d'accomplissement ou d'enrichissement. Nous ne disposons pas d'outils nous permettant d'évaluer ces caractéristiques. Une cinquième caractéristique des loisirs sérieux repose sur la formation d'un éthos spécifique au groupe. Nous montrerons dans le prochain chapitre la force de ces éthos qui alimentent les conflits entre les pratiquants de loisirs de prédation et dont nous avons donné une idée dans nos ethnographies. Enfin, les loisirs sérieux sont un support d'identification sociale pour les pratiquants. Là encore, nous n'avons pas d'indicateurs statistiques nous permettant d'évaluer l'identification au groupe de pairs. Cependant, un des aspects de la perspective des loisirs sérieux est de prendre en compte

l'engagement bénévole comme un loisir. L'appartenance à une association pour défendre son activité et son territoire de pratique est une activité que l'on peut considérer comme « sérieuse ». Nos ethnographies ont montré l'importance des engagements associatifs des pratiquants que j'ai rencontrés. Bien sûr, tous les chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes ne sont pas engagés dans des associations, mais si notre hypothèse d'un lien entre la passion et l'engagement bénévole sérieux dans des associations se confirme, nous devrions compter parmi les chasseurs plus de personnes engagées dans des associations que chez les pêcheurs ou chez les naturalistes –les cueilleurs arrivant en dernier. L'analyse comparée des cadres d'activité de ces pratiques pourra nous donner un début de réponse.

Cadre de pratique



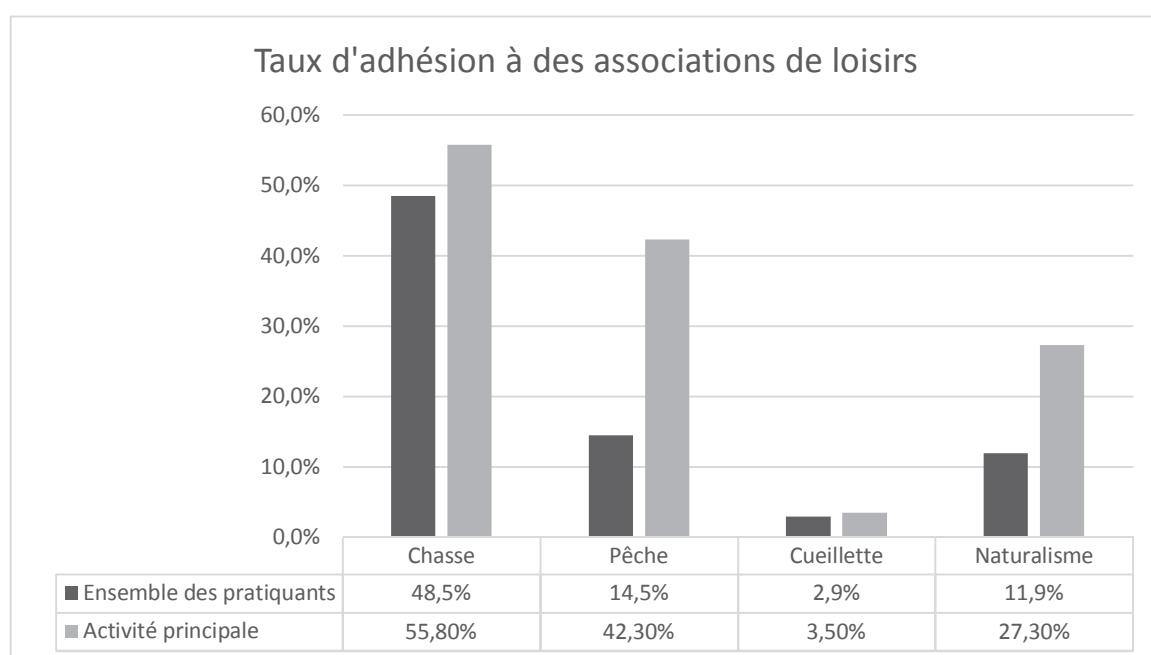
Graphique 18 - Cadres de pratique des loisirs de prédation

65% des chasseurs pratiquent leur activité entre amis. La chasse est en effet souvent organisée en groupes de pairs avec d'autres chasseurs. Se réunir est indispensable à la chasse en battue, et de toute façon plus favorable aux moments de convivialité qui accompagnent les

parties de chasse. La chasse en famille concerne près de 40% de l'échantillon, ce qui semble démontrer l'importance de la transmission de la pratique au sein du groupe familial, et notamment de père en fils. La pratique de la chasse en milieu associatif s'élève à 20%. La pêche se pratique principalement entre amis ou en famille mais aussi, souvent seul pour 30% des pratiquants. En revanche, contrairement à la chasse, elle se pratique rarement dans un cadre associatif (5.4%), même si, en théorie, l'achat de la carte de pêche relève de l'adhésion à une Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques. Le naturalisme se pratique dans un cadre associatif pour 13% des pratiquants, mais principalement seul ou en famille. La cueillette en revanche est une activité principalement familiale pour 61.3% des cueilleurs.

La pratique associative de l'activité concerne principalement les chasseurs, puis les naturalistes, les pêcheurs, et plus rarement encore les cueilleurs. Alors même que la pêche et la chasse sont conditionnées pas l'adhésion à une association, la pratique en elle-même est détachée de l'engagement associatif. Dès lors, quand un pratiquant de ces loisirs déclare faire partie d'une association qui organise et fait la promotion de ces activités, il ne faut pas seulement le voir comme une condition de sa pratique mais bien comme le signe de son inclination à partager son activité avec un groupe de pairs et de ce fait, commela marque probable d'un engagement dans un loisir sérieux.

Participation associative



Graphique 19 - Taux d'adhésion à des associations de loisirs

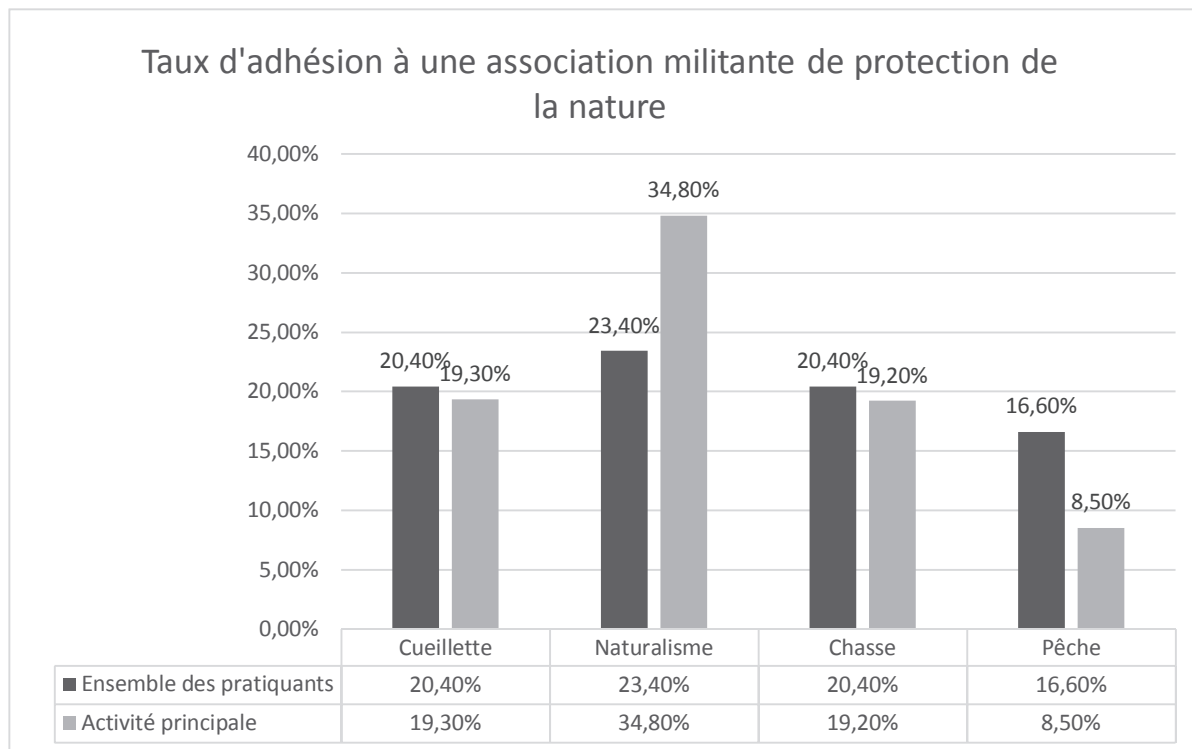
48.5% des chasseurs disent être adhérents d'une association de chasse, ce chiffre s'élève à 55.8% pour ceux qui présentent la chasse comme l'activité qu'ils pratiquent le plus souvent. Cette différence est bien plus importante chez les pêcheurs ou chez les naturalistes. Alors que seulement 14.5% des pêcheurs se disent adhérents d'une association de pêche, ceux qui en font leur activité principale s'en disent membres à hauteur de 42.3%. Chez les naturalistes, on passe de 12% à 27.3%. La différence est bien moins importante pour les cueilleurs, qui sont très peu organisés en association puisque même ceux qui en ont fait leur activité principale ne sont adhérents d'une association de cueillette qu'à hauteur de 3.5%. Ce taux est bien plus important parmi la sous-population des cueilleurs de plantes sauvages comestibles (n=129), qui sont 9.4% à être engagés dans une association de cueillette. Ces proportions confirment le lien entre l'investissement plus important dans une pratique, l'activité principale, et l'adhésion associative pour la pratiquer et pour la promouvoir. De plus, on voit se profiler la même organisation de l'intensité, plaçant les chasseurs au-dessus des pêcheurs et des naturalistes, les cueilleurs les plus engagés étant très peu nombreux dans l'échantillon.

Les 48.5% de chasseurs membres d'une association de chasse sont en fait loin de la réalité puisque la détention d'un permis de chasser, rend de fait de chacun d'entre eux adhérent de la fédération de chasse. Les associations qu'ils mentionnent sont cependant plus locales et correspondent à une spécialisation dans la pratique de la chasse. On compte beaucoup de membres de l'ACDPM (ce qui n'a rien d'étonnant, dans la mesure où ils nous ont accueillie pendant une de leurs activités associatives pour que nous puissions faire passer nos questionnaires), quelques mentions de l'ANCGG, d'associations de piégeurs, de propriétaires fonciers, de clubs canins, ainsi que les Groupements d'Intérêt Cynégétique (GIC). Seules 12 personnes mentionnent la fédération de chasse. Ces chiffres révèlent à la fois une forte propension des chasseurs à s'organiser en associations, autour d'un territoire ou d'une pratique particuliers, ainsi qu'une certaine distance vis-à-vis de la fédération de chasse, l'adhésion à cette dernière ne reflétant pas nécessairement un engagement. Les 42.3% de pêcheurs adhérents d'une association présentent la même caractéristique que les chasseurs : ils sous-estiment leur adhésion associative puisqu'ils sont, de fait, adhérents d'une AAPPMA pour pouvoir pratiquer leur activité. Ce sont ces associations locales qu'ils nomment : la Belle Gaule de Rouen, le Traiton Gardon ; la fédération de pêche n'est citée qu'une seule fois. Les associations mentionnées par les naturalistes sont le plus souvent la Ligue de Protection des Oiseaux ou des sociétés savantes. Enfin, les quelques cueilleurs qui ont mentionné une association de cueillette ont évoqué l'Atelier des Herbes Folles ou l'association du Four à Pain, responsable de la Chaumière aux Orties.

Toutes ces associations participent à la gestion de l'environnement, à la sensibilisation du grand public ou à la récolte de données naturalistes. À travers nos ethnographies, nous avons voulu montrer la place que tiennent les associations dans ces trois aspects de la préservation de l'environnement. En effet, à travers leurs pratiques de prélèvement, les pratiquants de prédation ont un impact direct sur les populations faunistiques ou floristiques. De plus, les associations dans lesquelles ils s'engagent œuvrent à d'autres aspects de la gestion des espaces naturels. Les chasseurs sont directement impliqués dans la régulation des populations d'animaux sauvages, les pêcheurs gèrent des eaux closes au nom de la fédération de pêche, certaines associations naturalistes sont gestionnaires de réserves naturelles comme le GONm pour la réserve de la Grande Noé. À travers leurs actions de communication et les animations de sensibilisation qu'ils proposent, les membres bénévoles des associations naturalistes permettent de revaloriser certains aspects de la nature auprès du grand public pour en garantir la préservation sur le long terme. Les associations de cueilleurs, en revalorisant les plantes sauvages auprès du grand public contribuent à en favoriser l'acceptation par les populations urbaines et permettent aux villes de mettre en place plus efficacement des politiques plus respectueuses de la faune et de la flore. Enfin, les sociétés savantes participent avec les scientifiques à rassembler des données qui permettent de mieux connaître la nature et de mieux la gérer. Nous avons toutefois voulu séparer, d'une part, les associations axées sur la pratique d'une activité de loisir mais qui œuvrent par la même occasion au bien commun et, d'autre part, les associations militantes de protection de la nature. En effet, les Associations de Protection de la Nature (APN) sont souvent évoquées sur le terrain comme les premiers défenseurs de la nature, et comme des opposants à la pratique de la chasse et, plus largement, au prélèvement. Nous avons voulu différencier ces associations et étudier là encore les liens entre l'investissement dans l'activité et l'adhésion à ce type d'association.

Seules les pratiques du naturalisme et de la cueillette sont significativement dépendantes de l'adhésion à une APN. Contrairement à l'adhésion à une association de loisir, l'intensité de la pratique (indiquée par la différence entre le taux d'adhésion pour l'ensemble des pratiquants et pour ceux qui en ont fait leur activité principale), ne favorise l'engagement que des naturalistes qui citent des associations à la fois naturalistes et militantes telles que la LPO. Pour les autres, l'intensité dans la pratique marque même un moindre engagement dans les APN et, d'une façon générale, les taux d'adhésion sont plus bas que pour les associations de loisir. En effet, même si les fédérations de chasse et de pêche ont le titre d'APN, celui-ci s'est vu approprié par les associations écologistes souvent opposées à la chasse et qui reflètent une certaine conception de la gestion de la nature, devenue politique. On désigne comme APN les

associations militantes qui présentent à la commission européenne des dossiers pour défendre les zones naturelles de l'estuaire, faire réduire la pression de chasse ou influencer sur les mesures compensatoires d'un projet d'aménagement. Leurs actions sont le plus souvent détachées d'une pratique concrète des activités de prédation, à l'exception des activités naturalistes.



Graphique 20 - Taux d'adhésion à une Association de Protection de la Nature

Si certaines de leurs actions sont parfois critiquées par les gestionnaires dont c'est le métier que d'en assurer la protection, on ne peut nier que ces pratiques ont un impact direct sur leur environnement et que les chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes participent de fait au jardinage de leurs terrains de jeu, sur des terrains privés comme sur des terrains appartenant à l'État. Les gestionnaires des forêts domaniales et des réserves naturelles comptent sur les passionnés de chasse pour réguler les populations de certaines espèces telles que les cervidés ou les sangliers, qui ont un impact important sur l'état de la flore. La fédération de pêche, chargée de la gestion des eaux de seconde et de première catégories, en confie la charge à des associations locales, tenues par des pêcheurs bénévoles qui entretiennent les berges, épandent de la chaux, rempoissonnent les rivières. Les cueilleurs ont un impact sur les populations de champignons, de mûres ou de muguet qu'ils vont cueillir bien sûr, mais les cueilleurs de plantes

sauvages ont aussi un impact sur le grand public en participant à la valorisation des plantes spontanées et à la promotion d'un jardinage qui en soit plus respectueux. Ils facilitent ainsi l'acceptation des politiques « zéro phyto » des villes. Les naturalistes les plus engagés dans des sociétés savantes participent à la préservation des savoirs naturalistes auprès des muséums. Certains sont sollicités pour identifier les collections. Ce sont souvent eux qui découvrent les pièces que l'on mettra un jour dans les muséums et qui participent parfois à des expéditions scientifiques auprès de professionnels. En identifiant de nouvelles espèces naturelles ou en participant à la valorisation des collections des muséums, ces naturalistes participent à la patrimonialisation de la nature. En observant l'évolution des populations au niveau local, ils créent même des outils pour les gestionnaires et pour les politiques. Les naturalistes militants participent également à ce recueil de données mais sont moins versés dans l'aspect scientifique et dans la muséification de la nature. Ils se mobilisent en revanche pour monter des dossiers qui permettront de défendre la protection des espaces naturels de l'estuaire devant la Commission européenne. Ils participent activement à la sensibilisation du grand public aux questions environnementales à travers des conférences et des sorties nature, pour présenter la nature comme un patrimoine à protéger absolument.

Nous avons montré dans ce chapitre la variété des engagements dans la pratique de ces loisirs. Alors que l'observation de la nature semble être une activité largement pratiquée, on découvre chez les pratiquants des degrés d'investissement très différents, allant d'une observation opportuniste au cours de balades, à une observation documentée, poussée, engagée que l'on peut alors qualifier de naturalisme. Les cueilleurs de notre échantillon, bien que très nombreux, en font rarement leur activité principale et, même dans ce cas, la cueillette demeure occasionnelle. Les cueilleurs de plantes sauvages très engagés dans sa promotion sont trop rares pour apparaître dans notre enquête quantitative. Il est même fort possible que même ces personnes n'aient qu'une pratique occasionnelle de la cueillette, passant plus de temps à initier de nouveaux adeptes qu'à pratiquer leur loisir. La pêche présente un écart plus restreint entre les pratiquants les plus assidus et les plus occasionnels, cohérent avec ce que nous avons identifié en termes de *ludus*. La chasse, enfin, semble bien être l'activité la plus passionnelle. La tendance à s'impliquer dans des associations coïncide avec cette distribution de l'investissement, ce qui confirme notre hypothèse d'un lien entre le *ludus*, la passion et l'engagement associatif.

Chapitre 5 : Loisir, ordre moral et passeur

À travers les ethnographies présentées au chapitre précédent, nous avons montré plusieurs oppositions entre les pratiquants de chasse, pêche, cueillette et naturalisme. Alors que les pôles de la *païdia* et du *ludus* opposent des pratiquants selon leur degré de technicité, les rapports entre les plus assidus et les plus occasionnels restent consensuels. D'autres oppositions en revanche sont beaucoup plus conflictuelles. C'est le cas de celles qui confrontent les chasseurs aux naturalistes, déjà étudiées par Fabiani (1984). D'autres tensions existent entre professionnels et amateurs, en particulier dans l'exercice des sciences naturelles, là aussi déjà étudiées par Alphanféry et Fortier (2011). Dans ce chapitre, nous reviendrons sur les oppositions qui affectent le monde de l'environnement en interrogeant le loisir comme un outil de transaction sociale entre les différents acteurs. En effet, malgré les conflits, des projets sont menés dans l'estuaire de la Seine, qui participent à sa préservation à travers la gestion des espaces naturels, leur étude et leur valorisation. Le loisir y est souvent utilisé comme un moyen de créer des liens entre les acteurs, de transmettre des valeurs environnementales ou d'impliquer des passionnés dans la préservation de leur territoire. Nous nous appuyerons principalement sur les entretiens que nous avons menés en proposant de nombreux verbatim.

Les personnes que nous avons interrogées sont particulièrement investies dans la mise en place de projets environnementaux autour de l'estuaire. À travers leurs engagements associatifs ou professionnels, elles établissent des liens et permettent le partage d'informations et de pratiques entre différents acteurs du jardinage de l'estuaire : le grand public, les usagers des espaces naturels et les professionnels gestionnaires. Nous les qualifions de passeurs : « *des dispositifs matériels ou des personnages qui favorisent, président ou aident au passage* » (De la Soudière, 2000, p.23). Le terme est plus souvent utilisé dans le cadre des collaborations scientifiques interdisciplinaires ou de la vulgarisation (Jollivet, 1992). Nous présenterons ici les différentes oppositions entre les acteurs avant de présenter les passeurs que nous avons rencontrés et les façons dont ils utilisent le loisir comme support de communication entre les acteurs.

Nature et ordre moral

Deux critères principaux permettent de classer les acteurs du jardinage de l'estuaire, selon des degrés divers de légitimité quant à leur implication dans la préservation de la nature : l'expertise et le degré de violence exercé sur la nature au cours de son usage.

L'expertise n'est pas sans rappeler l'axe de la *païdia* au *ludus* considéré pour les seuls pratiquants de chasse, pêche, cueillette et naturalisme ; cependant on considère ici un plus large spectre d'acteurs, allant du grand public, urbain ou rural, aux professionnels gestionnaires. On peut dès lors établir une échelle des expertises reconnues - des usagers les plus occasionnels aux jardiniers les plus impliqués - qui dépend de la proximité avec la nature et de l'usage qui en est fait, du degré d'implication dans une activité de prédation, et de critères statutaires tels que l'acquisition d'un diplôme dans le domaine de l'environnement ou le fait d'occuper un poste salarié dans une organisation gestionnaire.

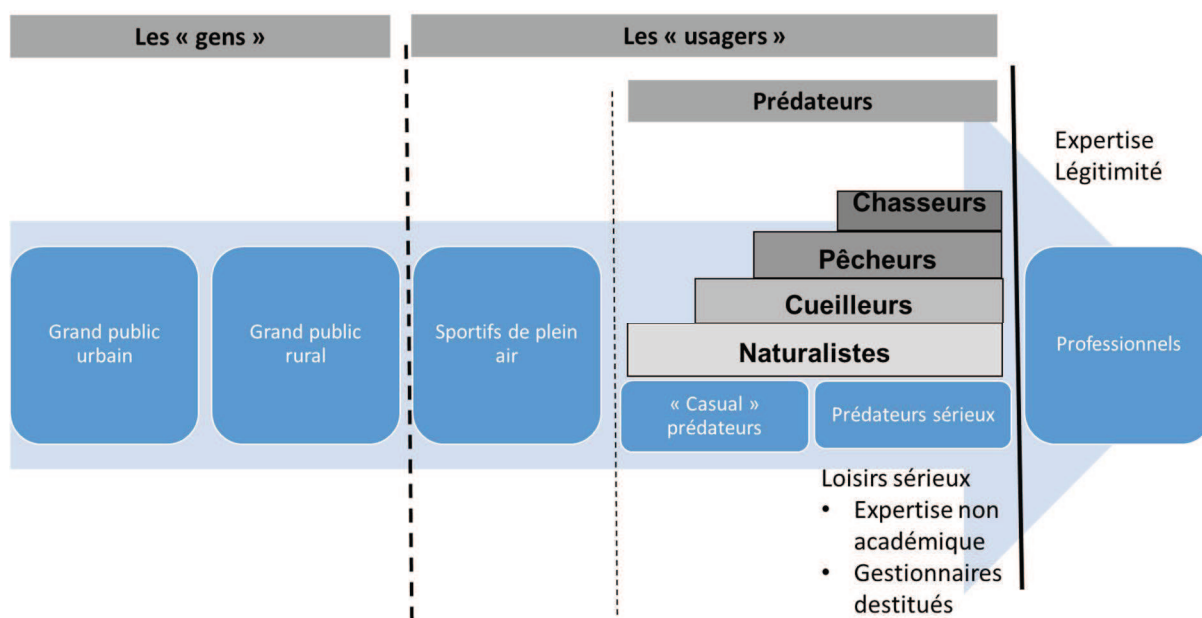


Schéma 5 - Degré de légitimité accordé aux différents acteurs

Dans cet axe basé sur l'expertise, deux barrières ressortent : la première, reposant sur la pratique de la prédation, oppose les prédateurs et les experts au grand public et aux sportifs de

plein air, que les passeurs interrogés appellent « les gens » ; la seconde oppose les professionnels aux non professionnels, désignés comme des « usagers » des espaces naturels. Le deuxième critère de légitimité repose sur l'adhésion à des valeurs environnementales compatibles avec les notions d'écologie appliquées aujourd'hui dans la gestion des espaces naturels. Reprenant le travail de Boltanski et Thévenot (1991) sur la justification, Godard (1989) a proposé une liste de natures représentant des cités, c'est-à-dire des valeurs capables de fonder une légitimité largement acceptée en raison de leur capacité d'universalisme. Les plus utilisées par les professionnels gestionnaires seront celles les plus valorisées dans les actions collectives entreprises. « *La nature est l'objet quotidien de confusion et de différends concernant la manière de la qualifier, les principes d'évaluation à lui appliquer et les instruments d'action à mettre en œuvre pour faire valoir à son juste rang l'intérêt supérieur éventuel qu'elle représente* » (Godard, 1989, p.309). Le sociologue propose ainsi plusieurs « natures » correspondant à plusieurs cités qui permettent l'action commune par l'adhésion à sa légitimité universelle. La *nature inspirée* repose sur l'expérience sensible, le « *moyen d'accès symbolique à un au-delà de l'Homme* ». Cette cité est partagée par l'ensemble des pratiquants de loisir de prédation et des professionnels gestionnaires. C'est elle qui permet de s'unir pour participer à des actions de sensibilisation du grand public afin de le convaincre de la préserver. D'autres types de nature peuvent être support d'actions environnementales tels que la *nature du renom* qui en fait un patrimoine, ou la *nature domestique* qui la présente comme un territoire approprié, ou encore la *nature civique* qui considère que la nature est un bien commun qui doit être rendu accessible à tous. Deux cités sont cependant très rarement sollicitées par les professionnels gestionnaires comme justification de leur action car elles entrent en contradiction avec leur conception de la nature. Les natures *marchande* et *industrielle* sont incompatibles avec les cités valorisées par les gestionnaires, pour lesquels la nature a une valeur intrinsèque qui ne doit pas inviter à l'exploitation ou au prélèvement de richesses. Les acteurs les plus susceptibles d'utiliser ces cités, dans lesquelles la nature est considérée comme une ressource, sont les agriculteurs et les chasseurs avec lesquels les discussions sont toujours beaucoup plus tendues. Ceux qui prélèvent trop, chasseurs principalement mais aussi naturalistes, pêcheurs ou cueilleurs sont considérés comme des « *viandards* », adeptes d'un prélèvement inutile et anthropocentré plutôt que bio ou écocentré.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'opposition entre l'ensemble des chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes face au grand public. Elle s'appuie sur une expertise, née de la pratique de la prédation et du partage d'une *nature inspirée*, qui fonde leur engagement commun dans des actions de sensibilisation.

1. LA NOBLESSE DU PRÉDATEUR

La littérature mobilisée nous a déjà permis de mettre en évidence la cohérence de la chasse, de la pêche, de la cueillette et du naturalisme comme étant des moyens d'appropriation du territoire, dont les pratiquants sont des partenaires privilégiés de la gestion de l'environnement. Dans le chapitre précédent nous avons montré, à travers la présentation de quelques données quantitatives et à travers nos ethnographies, l'importance des questions environnementales dans ces activités, dont les enjeux dépassent largement la pratique d'une activité ludique mais relèvent aussi de l'entretien du bien commun. C'est dans l'activité ludique que nous avons cherché les sources de ces engagements qui ne semblent pas en être détachés mais bien au contraire inspirés et directement construits au cours du loisir. Nous montrerons ici comment les activités de chasse, de pêche, de cueillette et de naturalisme peuvent être considérées comme des jeux construits sur une pensée sauvage, et comment elles construisent ainsi une perception de la nature cohérente avec la cité de la *nature inspirée*. De cette conception naît la définition d'une nature « vraie » à transmettre pour en permettre la préservation. On ne peut prendre conscience de la force de ces valeurs érigées en ordre moral sans étudier les moments où elles s'expriment le mieux : les actions prosélytes de sensibilisation au cours desquelles les pratiquants de loisir de prédation, convaincus de la noblesse de leur cause, cherchent à éduquer un « idiot naturel ».

1.1. La prédation, structure et plaisirs

On ne peut ignorer les nombreux conflits entre pratiquants rencontrés sur le terrain. Mais à focaliser sur ce qui oppose, on se priverait ici d'une dimension sensitive et symbolique transversale qui nous aidera pourtant à comprendre ces conflits. Dans la mesure où nos interlocuteurs ont une passion commune, où ils cherchent tous à protéger la nature, et où ils s'opposent à ce tiers qu'ils désignent comme « les gens », on doit pouvoir chercher à contrecourant des opinions qu'ils expriment et comprendre ce qui les unit au-delà de ce qui les divise. À l'image des « *fraternités de passionnés* » d'aventures marines qui se comprennent pour avoir vécu les mêmes sensations (Griffet, 1995), c'est à travers une approche axée sur les sens et sur le contact entre l'homme et son environnement que l'on peut comprendre une expérience

commune à toutes ces pratiques : le partage d'une nature inspirée. Certains admettent d'ailleurs d'eux-mêmes la proximité de leurs activités :

« C'est l'homme primitif [...]. Dans le fond, je comprends un peu les chasseurs, les pêcheurs tout ça. Même si plutôt que de prendre un flingue, je préfère être ornitho. Mais finalement [...], je pense que dans ma démarche d'ornitho je suis un peu chasseur tu vois. C'est un peu une façon de transcender la chasse » « C'est l'excitation devant l'inconnu. Je pense que c'est ce qui excite les chasseurs, les pêcheurs, ce qui excitait les premiers hommes quand ils allaient à la cueillette ou à la chasse... Ils étaient contents de rentrer avec plein de trucs ! » Ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole d'ateliers sur le jardinage écologique

« Le plaisir qu'ont les chasseurs à être dans le milieu naturel je le trouve très similaire au plaisir des naturalistes d'être dans le milieu naturel, je pense qu'on ferait un truc à l'aveugle juste de les entendre parler du plaisir qu'ils ont, juste entre la jumelle longue vue et le fusil, si on arrive à faire abstraction de ça, je pense que le plaisir il est très similaire. [...] D'ailleurs d'une certaine manière, [...], on pourrait faire le parallèle, [entre l'] agrainage de sanglier, et les îles artificielles qu'on fait pour telle ou telle espèce, la sterne machin, la sterne truc, tout ça pour l'avoir dans la jumelle, donc d'une certaine manière c'est pas si différent » Botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement

Il se dégage en effet de l'analyse de ces activités une structure unique et une façon particulière de rentrer en contact avec la nature. Si on ne peut sans doute pas parler d'une règle du jeu transversale, cette structure et l'importance accordée à la nature comme un partenaire à protéger nous semblent suffisantes pour parler d'un jeu commun, celui de la prédation. Quand Frédérick Guyon (2004) étudie simultanément dans sa thèse les activités de chasse, pêche et cueillette, il utilise également le terme de prédation, mais pour désigner seulement une partie des pratiquants. En effet, il repère différents comportements face au prélèvement animal ou végétal et ne considère comme « prédateurs » que les personnes qui estiment que l'homme domine la nature et peut s'en attribuer les ressources par la mise à mort. Les autres pratiquants sont qualifiés de « contemplatifs », qui observent plus qu'ils ne prélèvent, ou de « joueurs sportifs », qui apprécient surtout la combativité du sauvage et sont prêts à le laisser en vie. En introduisant la pratique du naturalisme dans notre analyse, nous avons remarqué chez des personnes contemplatives des comportements très proches de ceux que Guyon aurait qualifiés de « prédateurs ». De même, les observateurs des oiseaux apprécient de lutter pour réussir à voir une espèce particulièrement discrète, entretenant ainsi un rapport sportif à l'activité contemplative. Quand nous utilisons le terme de prédation, nous n'y mettons pas le sens violent proposé par Guyon mais plutôt la recherche du contact avec le sauvage, qui peut en effet prendre

des formes très différentes, de la plus violente à la plus contemplative, en entretenant toujours une tension et un rapport symbolique communs à l'environnement.

Nous aurions pu parler d'activités de prélèvement, en focalisant ainsi sur ce qu'on récupère dans la nature pour se l'attribuer : venaison, photo, souvenir vivace par exemple. Mais cela aurait été rendre compte du but de l'action, plutôt que du processus qui y mène. L'appellation « jeu de prédation » semble mieux restituer la part de *mimicry* dans le processus de quête. Caillois (1991) définit la *mimicry* comme le fait d'endosser un rôle dans le jeu, de ne plus être tout à fait soi-même. Or, le participant au jeu de prédation se trouve pendant quelques heures, indien, combattant ou espion.

« Je peux faire le vide, parce qu'à ce moment-là, c'est une part de moi qui est plus physiologique, qui est plus liée aux sens, où je vais être à l'écoute au niveau du regard, des odeurs [...] Physiquement je change, je ne dis pas que je suis complètement relâché parce que je suis sous une autre forme de tension qui est de faire des mouvements très lents d'une part, de faire en sorte de ne pas faire de bruit d'autre part. [...] C'est pour qu'il n'y ait pas de mouvements brusques qui pourraient être repérés par l'animal. Je mets des chaussures pour ne pas faire de bruit. C'est là que je commence à revêtir ma tenue d'indien, à jouer aux indiens ». Naturaliste, réalisateur de films animaliers, ancien responsable d'un service environnement communal, animateur bénévole de sorties nature.

L'entomologiste amateur qui avance doucement vers son papillon, retenant sa respiration, posant son talon en premier pour rester silencieux, son appareil photo à la main, prêt à immortaliser l'instant, n'est plus tout à fait lui-même : il est entré dans le jeu, il endosse le rôle du prédateur. Ce mot permet aussi de mieux rendre compte de la part fantasmée de la nature que l'on va chercher dans ces activités. Il est difficile aujourd'hui de trouver une part de nature qui puisse encore être considérée comme sauvage (forêt « aménagée », réserve « gérée »). Pourtant, ces passionnés vont bien chercher l'imprévisibilité du naturel et l'incertitude de peut-être devoir rentrer bredouille, parce que les espèces ne se seront pas laissées approcher ce jour-là. Jouer à traquer cette imprévisibilité, c'est affronter du « sauvage » et renouer avec la part archaïque en nous.

« On ne sait pas ce qu'on va trouver, ça marche pas, ou alors si. Tu vois, c'est un peu l'excitation devant l'inconnu. Je pense que c'est ce qui excite les chasseurs, les pêcheurs, ce qui excitait les premiers hommes quand ils allaient à la chasse ou à la cueillette : ils étaient contents de revenir avec plein de trucs ». Ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole d'ateliers sur le jardinage écologique

Se rendre dans la nature ou jouer avec elle, c'est changer d'identité. Sergio Dalla Bernardina l'analyse dans la pratique de la chasse : « *La nature se présente à lui dans toute sa sauvage réalité primitive. Y pénétrer signifie changer d'identité, non pas pour devenir un autre, mais pour retrouver la part la plus authentique de nous-mêmes : cet homo-sapiens qui se fait admirer dans les musées d'histoire naturelle* » (Dalla Bernardina, 1996, p.26). Le joueur peut redevenir « *animal parmi les animaux* » et ainsi prédateur. L'analyse des observations a fait apparaître plusieurs éléments récurrents dans les activités de prédation, on en compte cinq : les connaissances, l'approche, la découverte, la capture et le trophée. Ces éléments ne doivent pas être considérés comme une trame chronologique de l'activité de prédation mais comme des éléments qui la structurent. En effet, il arrive que ces éléments s'agencent dans un ordre différent comme dans le piégeage. La pose d'hôtels à insectes ou de nichoirs à oiseaux sont aussi des pièges, sans mise à mort cette fois. Il s'agit de développer des techniques pour faire venir à soi les espèces naturelles plutôt que de jouer à cache-cache. Dans ce cas, la capture matérielle de l'espèce précède le moment de la découverte. En entomologie, l'identification des insectes nécessite souvent la capture qui est suivie d'une dissection et d'une analyse par clés d'identification. La découverte n'arrive que dans un second temps.

Les connaissances naturalistes et techniques

Le partenaire de l'homme dans le jeu de prédation n'est pas un terrain. Il ne s'agit pas comme dans d'autres activités de plein air de jouer avec la roche d'une paroi ou les vagues d'un littoral. Il n'est pas un élément comme le vent ou l'eau. Ces loisirs ont comme objectif principal la découverte et la capture, sensorielle ou matérielle, d'une espèce sauvage, animale ou végétale. Elle est vivante et elle porte un nom. Les chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes ne jouent pas avec des oiseaux, des poissons ou des plantes, ils savent spécifiquement nommer ce qu'ils cherchent à approcher. Le jeu de prédation comporte ainsi une identification de l'objet convoité et l'accumulation de connaissances naturalistes. À cela il faut ajouter les réglementations contraignant le jeu : les périodes d'ouverture de la chasse, les arrêtés en cours, les nuisibles piégeables. Comme pour justifier leurs activités de préservation ou de prélèvement, les savoirs taxinomiques s'accompagnent souvent de notions d'écologie ou de diététique. On discute de la qualité en vitamines et minéraux de certaines plantes, de la qualité de tel gibier ou du rôle de telle espèce dans son écosystème. Ces connaissances s'acquièrent à la fois par la pratique et dans les livres. Les naturalistes, en particulier, s'équipent souvent d'ouvrages de référence pour classer et nommer les espèces. Les connaissances des pratiquants sont souvent spécialisées sur

leur domaine d'activité. Ainsi, un chasseur de gros gibier sera expert des cervidés mais peu compétent sur la faune aquatique ou même sur les oiseaux. Les naturalistes également se spécialisent souvent : mycologie, botanique, entomologie... Chacun accumulant les connaissances mais aussi les techniques spécifiques à sa pratique du jeu de prédation.

Guetter et approcher

Sur la base de leurs connaissances, les prédateurs vont pouvoir « lire la nature », c'est-à-dire poser sur leur environnement un regard affuté et curieux de sa diversité. Un pratiquant de sports de plein air nous indique avoir appris à connaître la nature avec ses collègues naturalistes :

« C'est vrai que mon regard a changé. [...] Quand je sais qu'il peut y avoir quelque chose, je le cherche, je trouve rarement, je n'ai pas l'œil assez exercé. J'étais dans une vision macro de l'environnement, maintenant je zoome ». Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

Les connaissances permettent d'ouvrir le regard mais ne suffisent pas, il faut aussi savoir voir, entendre et parfois sentir et toucher. Le jeu de prédation nécessite un développement des sens particulier : savoir dédoubler son ouïe pour converser tout en écoutant la forêt, ouvrir son regard pour percevoir ce qui se passe en périphérie. Pour être prédateur, on se met à l'affût, on étend sa sphère de perception. Le corps du prédateur « irradie l'espace qui l'entoure », il laisse « pousser ses ramifications sensorielles dans l'environnement » (Griffet, 1995). Comme celui qui joue de son cerf-volant est capable de sentir le mouvement jusqu'au bout de son fil, le prédateur intègre à sa sphère sensible un vaste environnement. Enfermé sous terre dans son gabion, le chasseur de gibier d'eau est capable, grâce au micro fixé à l'extérieur, d'entendre et d'intégrer à son environnement les grenouilles de la mare. Cette expansion de la sphère sensible est souvent outillée. Il faut donc pouvoir maîtriser un microphone, des jumelles ou encore la canne à pêche dont les vibrations révéleront la présence d'un poisson. L'approche nécessite également un ensemble de techniques du corps pour se mouvoir sans faire de bruit. Un vidéaste animalier amateur nous expliquait ainsi comment éviter les cailloux sur les sentiers et comment avancer en posant le talon en premier pour maîtriser ses appuis au sol et éviter de se faire repérer en cassant une branche. Cela lui donne toujours l'impression de « jouer aux indiens ». L'approche est souvent l'occasion d'utiliser des techniques de pistage, en observant les traces de pas, les branches cassées, comme le font aussi les piègeurs avant d'installer leurs pièges et

de choisir leurs appâts. On traque et l'on détermine l'existence d'une espèce à sa trace, une façon de penser préscientifique et immédiate (Ginzburg, 2011).

La découverte

Quand l'affût est bien mené, quand le regard aiguisé sait repérer les éléments notables de l'environnement, vient le moment de la découverte, une source de plaisir inépuisable. Chez les passeurs naturalistes, c'est souvent la curiosité, l'envie d'une nouvelle découverte qui guide la pratique :

« Moi, je ne jardine pas, parce que j'aime bien avoir la surprise de la découverte. Donc si c'est un rang de ceci, un rang de cela, ça me casse les pieds. » « En voiture, si je suis passagère je regarde partout et notamment le type de terrain, on appelle ça le biotope, qui peut renfermer la fraise des bois, et si c'est pas moi qui conduit je dis : "Ralentis, ralentis, il y a des petits points rouges, dès que tu peux, tu t'arrêtes" [...] Le plaisir, c'est la découverte de la fraise des bois qui se planque dans un coin. La myrtille, la mûre, tout ça c'est... Voilà, je ne suis pas une jardinière, je suis une cueilleuse, voilà ! » Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

Quand une espèce convoitée se laisse découvrir, soit qu'elle était peu farouche, soit que les connaissances et les techniques d'approche mises en œuvre ont porté leurs fruits, les joueurs ressentent une émotion toute particulière. Le moment de la découverte est régulièrement évoqué dans les récits de chasse où le chevreuil semble soudainement apparaître pour les chasseurs, majestueux, irréel : *« L'atmosphère dans laquelle se déroule la rencontre est d'ordre extatique : en proie au ravissement, le cœur en émoi, le chasseur contemple. Bref, c'est la chasse comme extase »* (Dalla Bernardina, 1996, p.118). À la pêche, le joueur prédateur ne peut pas toujours s'appuyer sur sa vue pour repérer sa proie, la découverte repose alors sur d'autres sens et notamment sur les vibrations ressenties dans la canne ou sur le bruit des remous de l'eau quand le poisson vient à mordre. À cet instant, les sentiments éprouvés sont souvent la fascination et l'excitation.

La capture

L'apparition d'une espèce qui se découvre laisse généralement place à l'urgence de l'identifier puis de la capturer pour prolonger l'émotion ressentie. La plupart des joueurs cherchent à s'emparer de l'espèce naturelle par un procédé matériel (fusil, photo, cueillette, enregistrement...) ou simplement par un procédé sensoriel (s'imprégner d'une image, d'un son,

d'une odeur...). Pour le pêcheur, il s'agit de transformer la touche en prise en tirant d'un coup sec sur le fil pour ferrer puis remonter le poisson. Certains naturalistes se contentent de quelques notes dans un carnet :

« Je vais toujours aux mêmes endroits. Pourquoi j'y retourne ? Parce que je ne sais pas ce que je vais trouver et rapporter dans mon carnet, à chaque fois il y a une espèce d'excitation ». Ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole d'ateliers sur le jardinage écologique

Il y a là une comparaison importante à faire dans les outils de capture. Ils ont en général une grande valeur aux yeux des passionnés. Sergio Dalla Bernardina (1996) a comparé le discours des chasseurs sur leur fusil aux discours des naturalistes sur les mâchoires des animaux prédateurs. Nos observations nous conduisent plutôt à comparer le discours des chasseurs sur leur fusil aux discours des naturalistes sur leur appareil photo.



Image 46 – La capture, extrait de "Cherée et ses bottes", Bande dessinée de Thibault Roy, Mission culture scientifique de l'université de Bourgogne

Les sommes dépensées pour ces outils sont élevées et leurs usages sont très comparables. Fusil sur l'épaule ou appareil photo autour du cou, les deux outils sont prêts à être saisis dans l'urgence suite à une découverte. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agira de « shooter » l'espèce repérée et d'attribuer une partie du mérite de la belle photo ou du tir efficace à l'outil. L'analogie entre ces deux activités a été pressentie dès la démocratisation de la photographie animalière au début du XX^{ème} siècle et utilisée par les protecteurs des oiseaux pour inciter les chasseurs à troquer leur carabine contre l'appareil photo (Chansigaud, 2012a). On souligne la difficulté technique supérieure de la prise photographique : il faut s'approcher plus près des oiseaux, mieux connaître leur comportement. Obtenir une belle photo demanderait plus de compétences que le tir, dit-on, et serait donc un sport « plus fin ». La comparaison pourrait s'étendre à la canne du pêcheur, sujet de beaucoup de soin, également très onéreuse et à laquelle on accorde une part de la performance réalisée en cas de prise.

Le trophée

Le résultat de la capture peut constituer un véritable trophée. On connaît les classiques massacres de cerfs et on a tous en tête l'image du pêcheur posant à côté d'une prise particulièrement grosse. Il existe en fait une multitude de formes de trophées possibles. Il permet de rendre compte de la victoire du joueur sur une espèce naturelle qu'il a su reconnaître, approcher et capturer. Il rend compte de la performance que représente la capture d'une espèce, du temps passé à accumuler les connaissances, à affiner les techniques d'approche, et témoigne de la capacité acquise de se rendre maître de la nature. Il est un élément constitutif d'une pratique sportive. C'est la récompense des efforts et du mérite du joueur, il est la preuve que l'on a su battre un adversaire, que l'on s'est montré plus malin que lui. Ici, il faut maîtriser l'imprévisibilité des espèces naturelles, leur aspect sauvage, pour gagner. Le trophée a d'autant plus de valeur que l'espèce convoitée est rare. La qualité du trophée s'évalue qualitativement (rareté de l'espèce, difficulté de la capture, beauté de l'individu, qualité du tir ou de la prise de vue) ou quantitativement (poids d'un animal capturé, taille, quantité de champignons cueillis, grand nombre d'observations d'oiseaux).

Au cours d'une sortie nature, les participants cherchent à repérer la mésange qu'ils ont entendue chanter : *« Là, on croyait que c'était une mésange nonette, et on regarde bien et on voit : " Ah non ! C'est une mésange noire ! " On était contents parce que c'est plus rare [...] Et puis on regarde, on regarde... Et en fin de compte, elles étaient deux ! »* Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

Le trophée peut être assimilé au but du jeu de prédation. Il peut répondre à deux objectifs : prouver sa maîtrise des espèces sauvages et de son environnement, ou s'authentifier soi-même. Deux aspects du trophée donc : du vivant maîtrisé et du symbolique incorporé.

On peut produire la preuve d'une maîtrise du vivant en rapportant une espèce prélevée à son milieu naturel. C'est le cas du trophée de chasse, ou des champignons et des marrons cuisinés à la maison. On peut aussi rapporter une preuve matérielle sans extraire l'espèce de son milieu. Ainsi, on collectionnera les photographies de papillons ou les enregistrements de chants d'oiseaux. Certains se contenteront de cocher dans leurs ouvrages d'identification une espèce supplémentaire à ajouter à leur « collection ». À l'image des « chevaliers de la carpe » décrits par Carole Barthélémy (2013), se refuser à prélever une espèce peut également être une source de valorisation, une certaine marque de noblesse dans le combat avec l'animal. Enfin, certains ne rapporteront comme preuve que l'intensité des sensations ressenties et mémorisées, qu'ils pourront faire apprécier au travers de récits. Ce jeu de plein air n'est alors plus une activité individualiste. Il revêt un fort caractère social car le contact avec la nature est destiné à être restitué pour se valoriser (Dalla Bernardina, 1998). On en tire une certaine satisfaction personnelle et l'on peut chercher à faire reconnaître son mérite en exposant et en partageant l'objet de la prédation. Cet usage du trophée s'appuie sur ses aspects matériels, physiques, vivants, mais s'enrichit aussi de son caractère symbolique. Le trophée est le témoin de l'expertise, des compétences acquises qui ont fait du pratiquant un bon chasseur, un bon pêcheur, un bon naturaliste, un bon cueilleur. La distinction entre le bon et le mauvais pratiquant est d'ailleurs également un point commun de ces activités, et historiquement un marqueur moral des types de loisirs (Corbin, 1995). Le « mauvais » est celui qui ne sait pas se mesurer et prélève trop ou se montre irrespectueux de sa proie. Les prédateurs élèvent ainsi leurs propres pratiques en une œuvre morale au cours de laquelle ils démontrent une déférence à l'égard de la nature. Selon Sergio Dalla Bernardina (1996), les récits de leurs quêtes et de leurs captures sont l'occasion de s'enorgueillir de leurs capacités à renouer avec ce qui est réellement authentique, une façon de s'authentifier soi-même et de se distinguer du commun des mortels, aveugles à ce qui compte vraiment. Ces récits présentent de plus une même tendance à l'exagération, constatée par Dalla Bernardina (1996) pour la chasse et Gary Alan Fine (1987) pour les cueilleurs et naturalistes. Ce dernier leur donne d'ailleurs le surnom de « fish stories », une expression populaire que l'on doit à cette même tendance chez les pêcheurs.

Le trophée permet de s'authentifier soi-même en incorporant du sauvage en soi, en se rapprochant d'un homme primaire en lien avec la nature. Pour cela, l'usage du corps est important, ainsi que l'alimentation. On s'authentifie en respirant le grand air, en aiguisant ses

sens pour mieux savoir réagir à l'imprévisibilité de la nature. Il s'agirait là d'une stratégie culturelle pour Sergio Dalla Bernardina (1998). Quand le joueur entre en contact avec la nature, qu'il considère plus noble et plus authentique que la société dont il est issu, il s'authentifie et s'ennoblit en montrant sa capacité à l'apprécier et, dans le cas qui nous intéresse, à s'y intégrer comme un prédateur, animal parmi les animaux.

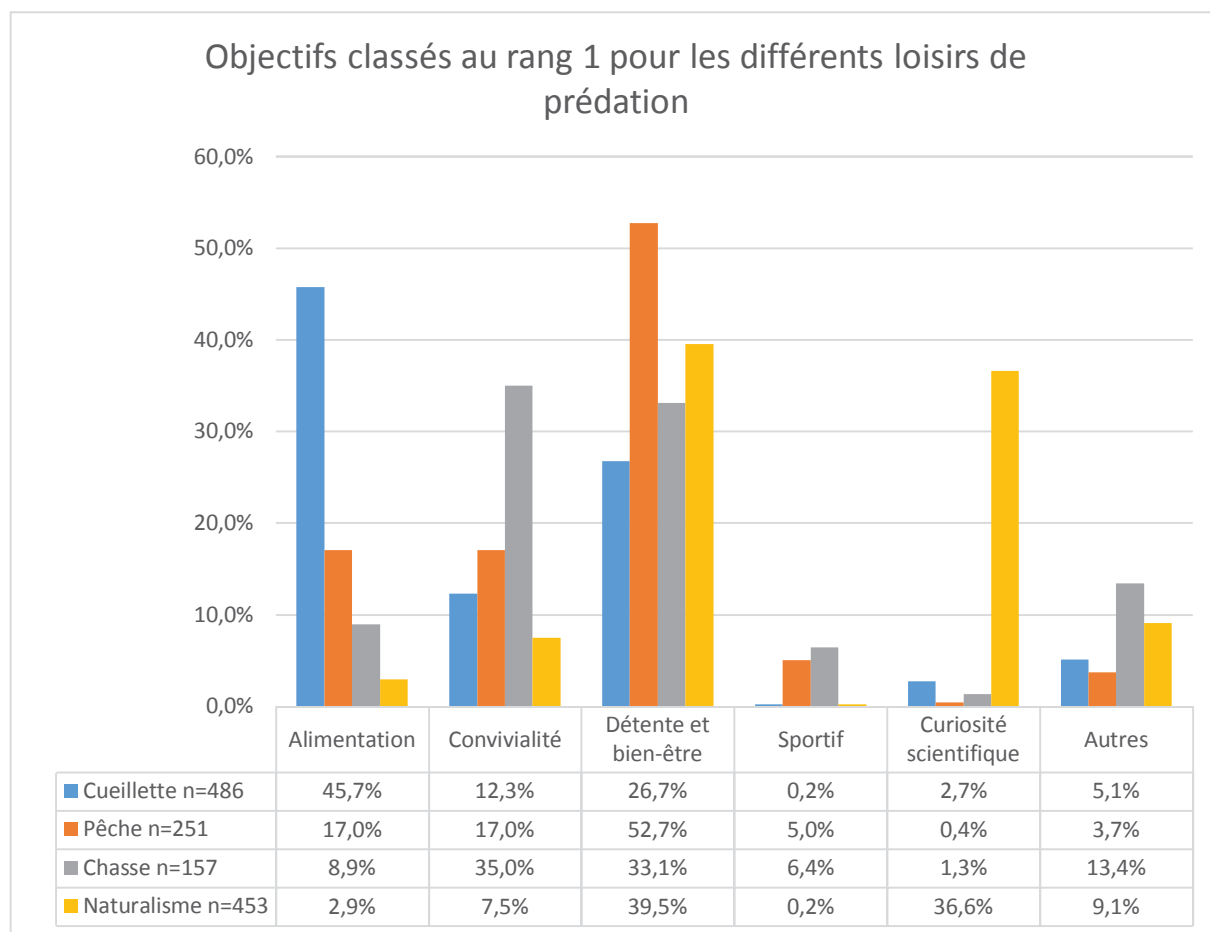
« Dans mon bateau, j'ai des oies, des canards morts à mes pieds. Ils gisent dans le silence, et je les respecte. Ils sont les témoins de quelque chose de profond et d'indicible. J'éprouve pour le gibier un étrange sentiment. Je l'aime pour ce qu'il est, notre nourriture, et au-delà pour sa splendeur et sa dignité. Pour l'univers somptueux dans lequel il se meut avec force. Pour la fierté que je découvre en moi lorsque je le traque. Pour l'émotion que je ressens et la liberté que tous les deux nous savourons. Lui comme animal, et moi comme chasseur ». Extrait de l'ouvrage autobiographique « Dans le lit de la Lézarde », Henri Daubenfeld, p. 281

L'altération physique causée par l'activité de plein air, la façon dont les sens sont sollicités, donnent du réalisme à cette stratégie (Dalla Bernardina, 1998). Le joueur prédateur doit résister au froid des sorties hivernales, il doit avoir l'ouïe fine et le regard acéré. Ce faisant, il intègre les caractéristiques de l'animal sauvage qu'il traque. L'incorporation de la nature passe aussi beaucoup par l'alimentation. Se nourrir de ce qui est plus naturel, c'est s'assurer d'être plus authentique, d'où l'importance pour ces joueurs de consommer le gibier issu de leur chasse, des produits bio ou des plantes sauvages, dont on vante les mérites diététiques. Enfin, le dernier plaisir, mais non des moindres, de ces activités, c'est le partage qu'elles permettent. Elles sont supports d'enseignement mutuel, de convivialité : on s'échange les meilleures recettes de champignons, on grille ensemble les truites pêchées le matin, on partage un repas après la battue de chasse, on présente et on discute les dernières découvertes botaniques. Les bons copains ou les enfants à qui l'on veut transmettre ce plaisir et ces informations participent à faire de ces activités des moments privilégiés de convivialité.

Les plaisirs de la prédation

Quand ils décrivent leurs loisirs de nature, les termes qu'emploient les prédateurs sont assez similaires. Être dans la nature, c'est d'abord expérimenter une sobriété qui permet de toucher à l'essentiel et d'expérimenter des « *joies simples* », du bonheur, « *le plaisir d'être, de regarder, d'être dedans* ». Ils évoquent ainsi leur bien-être quand ils sont seuls à cheval, ou à l'affût, le côté « *magique* » des ambiances traversées. La nature pour eux peut être un lieu d'inspiration, nécessaire pour se ressourcer. Ce qu'ils expriment ici, c'est une perception très

sensible et personnelle de leur environnement. Ce bien-être qu'ils expriment apparaît également dans notre analyse quantitative.



Graphique 21 - Objectifs classés au rang 1 pour les différents loisirs de prédation

Alors que tous les pratiquants des activités de prédation présentent la détente et le bien-être comme un de leurs objectifs principaux, l'importance de la convivialité, de la consommation de l'espèce prélevée et de la curiosité scientifique varie en fonction des activités. Détente et bien-être n'arrivent pas en première place pour les cueilleurs et les chasseurs. Pour 47% des cueilleurs, l'objectif alimentaire arrive en premier. Au cours de la passation, certains précisent qu'il ne s'agit pas tant de s'alimenter que de satisfaire sa gourmandise, le but n'est pas réellement vivrier mais reflète un intérêt certain pour la consommation de l'espèce prélevée. Cet objectif n'arrive au premier rang que pour 17% des pêcheurs et 9% des chasseurs, qui se montrent ainsi beaucoup plus en retenue par rapport à la consommation d'animaux. Nous avons effectivement observé chez les chasseurs un discours de réticence face à la viande : ce n'est pas que sa consommation leur déplaît ; mais il ne faudrait pas donner l'impression d'être un viandard. Chez les chasseurs, la convivialité ravit la première place à la détente et au bien-être

parmi les objectifs. Nous avons montré dans nos ethnographies l'importance du repas qui suit la battue, ou des moments passés entre amis ou en famille dans le gabion. Ces moments de partage des trophées, que sont les histoires ou les pâtés que l'on a réalisés soi-même à partir de la venaison des précédentes chasses, sont des moments précieux, qui font partie intégrante de la pratique de la chasse. Le but sportif est rarement présenté comme un objectif de premier rang mais est surtout utilisé par les chasseurs et les pêcheurs. Les pêcheurs le citent moins que les chasseurs alors même que la pêche est reconnue comme une pratique sportive de compétition. Guyon et Fuchs (2012) parlent de la qualification sportive des activités de chasse, pêche et cueillette comme d'un moyen de légitimation de ces activités. En attribuant à ces loisirs, souvent critiqués et déconsidérés, le statut de pratique sportive, on leur attribue aussi une partie de l'image valorisée de ce statut. Le déficit de légitimité de la chasse, plus important que celui de la pêche, pourrait ainsi justifier cette différence.

La curiosité scientifique représente un objectif important pour les naturalistes, dont la capture sans prélèvement correspond effectivement plus à une accumulation immatérielle d'expériences et de connaissances. Sans surprise, les objectifs « ornement » et « économies » font des scores très bas, ils ne correspondent pas à la réalité de la pratique et ont surtout été choisis par les pratiquants de jardinage ; nous avons donc choisi de ne pas les représenter sur ce graphique (Graphique 19). Parmi les autres objectifs évoqués par les chasseurs, on trouve principalement quatre idées : vivre une passion, profiter de la nature, passer du temps avec les chiens et rendre service à la communauté en régulant les populations d'animaux sauvages. Ce dernier objectif montre l'intégration par une poignée de chasseurs de l'argumentaire écologique et utilitariste de la chasse comme méthode de gestion. L'importance accordée à la détente et au bien-être prouve cependant la persistance de la définition de la chasse comme une pratique hédoniste et de loisir avant tout. Les quelques pêcheurs qui ont choisi de présenter un autre objectif ont insisté sur la notion de « plaisir ». Les autres objectifs des cueilleurs sont principalement liés à la perception des aliments sauvages comme des aliments plus authentiques (« *Découvrir le vrai goût des choses* »), et plus sains (« *on sait ce que l'on mange* »). Certains disent aussi considérer cette activité comme un moyen d'éduquer leurs enfants à la nature. Cet autre objectif est encore plus fréquent chez les naturalistes qui insistent également sur la nécessité de préserver leur environnement et sur la dimension esthétique de leur pratique. On peut par ailleurs imaginer d'autres buts s'appuyant sur la structure d'une activité de prédation. Nous avons eu l'occasion de rencontrer au Canada une artiste venue recueillir les traces des ours, comme elle l'avait déjà fait auprès des éléphants. En repérant leur passage, elle place sur

leur chemin de quoi « capturer » leurs traces. Ainsi, elle applique tous les éléments d'un jeu de prédation dans un but qui est, cette fois, artistique.

1.2. La « nature vraie » des prédateurs

Les caractéristiques spécifiques des prédateurs, leur conception particulière de la nature et de la façon dont il faut la considérer, n'apparaissent jamais aussi clairement que quand ils décrivent « les gens » – cet Autre qui ne partage pas leurs pratiques et n'a donc pas compris ce qu'est vraiment la nature. Les « prédateurs » tirent de leur intimité avec la faune et la flore une nouvelle conception de la nature où les espèces ont un nom et un comportement familier. Ces activités permettent de s'approprier son environnement, d'en faire un espace familier peuplé d'espèces communes dont on apprend à apprécier la valeur et le caractère sauvage. C'est parce qu'elles sont difficiles à observer, qu'elles se dérobent au regard, qu'elles cachent des qualités ignorées, que les espèces, méconnues par la plupart des gens, fascinent les pratiquants de loisirs de prédation. Les passeurs qui ont découvert tardivement ces activités savent très bien décrire la révélation que cela représente.

« C'est des trucs qu'on ne regarde jamais qui tout à coup prennent une existence. J'ai trouvé ça génial. [...] J'ai découvert le plaisir de faire des affûts, d'être immergé dans la nature et d'attendre... Et il ne se passe rien mais en même temps il se passe tout. [...] Ça m'a beaucoup nourri. [...] On est trop déconnectés. Et c'est dommage parce que ça nous construit. Je reste intimement convaincue que ça nous construit de découvrir l'environnement dans lequel on est, de se rendre compte qu'on fait partie d'un tout. »
Botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement

Pour les pratiquants de loisirs de nature et pour nos passeurs, la définition de la nature est plus précise que l'idée générale que peut s'en faire une personne peu intéressée par ces questions. En effet, en recherchant le contact avec des espèces naturelles, on apprend aussi à les connaître, à les regarder, à voir la grande diversité d'une strate herbacée quand d'autres voient juste « de l'herbe ». Cette capacité à regarder le petit et le détail apparaît comme primordiale aux yeux des passeurs interrogés. Elle est le témoin d'une reconnexion avec la nature et le gage d'une plus grande attention aux conditions de préservation des espèces :

« Ça modifie les pratiques... ça modifie l'intérêt aussi, à chaque fois qu'on va sur un site... » « C'est vrai que ça a changé mon regard, ça c'est clair. Et les réflexes aussi de pratiques. Je ne fais plus la même chose. Je marche sur les sentiers ! Petit détail mais... Et puis quand je sais qu'il peut y avoir

quelque chose de visible, je le cherche. » Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels

Les prédateurs se construisent une certaine représentation de la nature et de la bonne manière de rentrer en contact avec elle : il faut savoir la regarder, la comprendre, la nommer et la préserver. Les pratiques de prédation invitent à utiliser les indices présents dans l'environnement pour traquer, trouver et identifier les espèces naturelles. Les traces sont interprétées de façon immédiate et objectivées (Ginzburg, 2011). Ce faisant, les passeurs disent renouer avec une part plus primitive d'eux-mêmes. Ils décrivent un phénomène défini par Lévi-Strauss (1962) comme *la pensée sauvage* : à la manière d'un automobiliste tendu par la puissance mécanique de sa machine, le prédateur immergé dans l'environnement naturel voit ses facultés aiguisées, sa perception stimulée, et il gagne en assurance. La pensée sauvage s'exprime par le contact avec le concret, auquel les passeurs attribuent une importante dimension symbolique. Leur définition de ce qu'est la nature ne peut se départir d'une conception du sauvage comme une façon d'interagir avec l'ordinaire pour en révéler le caractère exceptionnel. Ils décrivent la nature comme paradoxalement ordinaire, locale, mais subtile et difficile à voir véritablement. Tout y a un intérêt, même le plus commun des insectes. Cette définition s'approche de la notion de « biodiversité », créée par des écologues et popularisée par la Conférence de Rio. Le terme a progressivement envahi la presse et est entré dans le vocabulaire des médias et des acteurs de la sensibilisation (Prévot-Julliard, Fleury, 2012). En intégrant dans sa définition les interactions entre les êtres vivants et avec leurs milieux de vie, cette notion a revalorisé le rôle de chaque organisme comme maillon nécessaire à l'équilibre fragile des écosystèmes, l'humain y compris. Les espèces ordinaires y retrouvent donc une certaine noblesse, à l'inverse des espèces exotiques qui représentent souvent une menace pour les écosystèmes locaux (Mougenot, 2003). En effet, au gré des entretiens, les passeurs décrivent une nature « fausse », une mauvaise définition adoptée par « les gens ».

À propos de sa voisine « *Il est fantastique son jardin, alors il est bien tondu, je peux te dire, il n'y a pas une mauvaise herbe qui dépasse dans son jardin, il n'y a que de la pelouse.*

— [...] *Mais alors si je te suis bien, savoir faire pousser des fleurs ou faire pousser des légumes, ce n'est pas être en lien avec la nature ?*

— *Ça dépend des fleurs peut-être. Elle va chez Desjardins et elle achète des grosses fleurs, des roses, des œillets d'Inde, (à triple fleurs hein !), des géraniums, des trucs comme ça. Je lui dis : "C'est dommage, tu mettrais des vraies fleurs, tu aurais plein d'insectes", elle dit "Pouah, pas des insectes !" »*

— *Et alors quand tu dis "être en prise avec la nature"... les fleurs à pompon... ?*

— *Ah ce n'est pas de la nature ! [...] ça c'est de notoriété publique* ». Naturaliste amateur, animateur bénévole et professionnel dans deux associations d'éducation à la nature.

À propos du programme de sciences participatives « À la recherche du bleuets perdu » : « *Ce qu'on n'avait pas imaginé, c'est qu'ils nous envoient des photos des bleuets de leurs jardins, ce qui n'a rien à voir avec ce qu'on cherchait. Mais ça c'est intéressant aussi. [...] Le bleuets des jardins envahit tout assez vite et du coup, pour les gens, comme ça revenait spontanément, et bien c'était naturel dans leur jardin. Ce n'était pas une espèce horticoles* » Botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement.

La nature maîtrisée – qui prend ici l'aspect des plantes horticoles – n'est pas considérée comme naturelle. Autre critique récurrente, la préférence du grand public pour les zoos ou les serres tropicales répondrait à un besoin de satisfaction immédiate, dans un monde où l'on veut tout obtenir tout de suite alors que la « vraie nature » est plus subtile, plus difficile d'accès. On lui préfère de l'extraordinaire : une faune ou une flore plus exotiques ou plus foisonnantes, comme on peut les trouver à Biotropica à Poses ou au Naturospace d'Honfleur, dans la serre aux papillons.

« Avec les documentaires, on connaît mieux les animaux et les plantes exotiques, que ce soit les animaux, les tigres et compagnie, on sait ce que c'est. Les plantes de la jardinerie et de chez le paysagiste, on connaît. Mais les plantes de chez nous, pff ! On ne connaît pas, ça pousse tout seul donc ça n'a pas d'intérêt. » Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

Cet intérêt pour les jardins maîtrisés, les zoos ou les documentaires animaliers est pourtant bien la base d'un intérêt pour la faune et la flore. La nature ne semble finalement pas avoir déserté l'intérêt du grand public, elle n'a cependant pas du tout la même signification que pour les passeurs interrogés. On a affaire à une même attirance pour le sauvage, mais en le définissant cette fois comme exotique (Affergan, 1987). Au cours d'une sortie nature sur la côte des Deux-Amants, un animateur de la Ligue de Protection des Oiseaux invite le groupe à observer la beauté du paysage, des lacs situés en contrebas. Il en profite pour critiquer la présence de la serre Biotropica que l'on distingue nettement. Il parle de ces animaux qui n'ont rien à faire là, loin de leurs terres d'origines, mis en cage ; il félicite alors les participants d'avoir choisi ce site naturel bien plus authentique. Mais à déconsidérer le sens commun et les foules qui visitent chaque année cette serre, les animateurs experts de l'environnement ne sont-ils pas en train de se fermer à un dialogue nécessaire avec « les gens » qu'ils veulent convaincre de les

accompagner dans la préservation de l'environnement ? Harold Garfinkel (2007) a remis en question l'analyse des faits sociaux en proposant dans ses *Recherches en ethnométhodologie*, le concept d'*idiot culturel*. À force de chercher à remettre en question le sens commun, les sociologues ne sont-ils pas en train d'en minimiser l'importance et de prendre les membres de la société pour des idiots ? L'*idiot culturel* obéit à la norme, se conforme à ses lois. On se le figurerait presque comme un agent déshumanisé ; cependant Garfinkel montre comment il applique en fait des conventions auxquelles il a réfléchi, comment il bricole avec les règles de sa société. Il réhabilite ainsi le sens commun comme une intelligence des situations ordinaires. La définition de la nature telle que la conçoivent « les gens » n'est manifestement pas celle que les experts de l'environnement ont en tête. Mais en méprisant le sens commun qui fonde pourtant un intérêt sincère pour les animaux domestiques, les parterres de fleurs bien délimités, les zoos, n'est-on pas en train de faire « des gens » des *idiots naturels* ?

1.3. Le prédateur et l'Autre

Cette masse indéfinie des « gens » semble représenter le grand public, des personnes que les passeurs décrivent comme ignorantes, désintéressées, déconnectées, incohérentes voire hypocrites. Ils se présentent dès lors comme les dépositaires d'une connexion, d'une expertise et d'une authenticité dans leur rapport à la nature puisqu'en disqualifiant l'Autre, on cherche avant tout à s'authentifier soi-même.

L'ignorance

C'est le plus souvent quand on aborde les engagements qu'ils ont pris dans la valorisation des espaces naturels que les passeurs en viennent à définir « les gens » pour justifier un besoin urgent de les sensibiliser. Ils aiment donc à rappeler la grande ignorance qu'il va falloir pallier et les anecdotes pleuvent pour montrer l'étendue des dégâts.

« Quand vous voyez qu'on apprend aux gens qu'un crapaud [...] ce n'est pas le mâle de la grenouille, que le hibou ce n'est pas le mâle de la chouette, on en est à ça ! » Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.

« Un jour je vois, près de chez moi, sur le bas-côté, un blaireau mort, un gros blaireau, de la taille d'un chien. Je le prends en photo. L'habitante sort en robe de chambre et me dit : "Oui, j'ai vu ça ! C'est quoi cette race

de chien ?" » Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

« On parle de biodiversité, et pour les gens... il y avait [...] une publicité Baygon Vert, Baygon jaune, les insecticides. Les insectes qui faisaient "bzz bzz" et les insectes qui faisaient "crac crac". [...] C'est quand même la plus énorme partie de la biodiversité et c'était les réduire à deux types d'insectes ! » Écologue consultant, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur nature bénévole.

Ces anecdotes ne sont certainement pas dites sur le ton de la blague. Il s'agit bien plutôt d'alerter sur un phénomène inquiétant, d'autant que cette ignorance touche même les professeurs chargés d'instruire les plus jeunes :

« On fait des petites conférences parfois. [...] Là c'était un amphi de profs, il y avait quand même pas mal de profs de SVT. [...] Je commence en projetant des feuilles d'arbres, c'est des arbres hyper communs, il y en a partout en ville : "Est-ce que vous sauriez mettre des noms là-dessus ?". Et bien je vais te dire, les profs de SVT ils étaient sous la table, ils ne faisaient pas les malins. » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

Ignorants des espèces naturelles, « les gens » le sont aussi des statuts de protection. Ils ignorent l'existence des espaces protégés ou d'espaces de sensibilisation. S'ils entendent parler d'une espèce protégée, cela leur suffit à penser qu'elle peut être hors de danger, en dehors de toute considération quant à la préservation de son habitat par exemple. Mais le principal problème de cette ignorance, ce sont les dégâts qu'elle cause quand, en toute naïveté, « les gens » interagissent avec la nature et, sans mauvaise intention, menacent la biodiversité :

À propos de la destruction des berges par les ragondins : *« Il y a beaucoup de gens qui vont nourrir les canards, ou par exemple les cygnes, et puis en même temps on nourrit les ragondins. [...] On pourrait effectivement communiquer pour que les gens aillent moins nourrir les animaux en rivière » « Nous ce qu'on voudrait faire passer comme communication c'est tout ce qui est espèces envahissantes, comme les écrevisses [de Louisiane] justement, mais les espèces végétales aussi... Les bambous ! Les gens ne se rendent pas compte en fait, ils ne pensent pas mal faire, vraiment c'est... Et puis ça a un impact important sur l'environnement »* Responsable d'un service environnement d'une collectivité territoriale.

« On a toujours les détenteurs du désherbant, toujours prêts à appuyer sur le bouton. Et malheureusement ces gens-là n'ont toujours pas compris qu'ils s'empoisonnaient et nous empoisonnaient et que l'huile de coude c'est quand même pas mal » Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

Les passeurs prédateurs conviennent donc qu'il faut faire évoluer cette situation et éduquer ces ignorants, mais c'est sans compter la déconnexion et le désintérêt des foules pour ces questions.

Le désintérêt

Du point de vue des pratiquants de prédation, on ne peut être éduqué sans porter un minimum d'intérêt à la nature, et plus généralement à l'avenir de notre environnement, et là encore les passeurs sont pessimistes.

« Il y en a combien qui dégradent la planète tous les jours avec leurs papiers, leurs machins, leurs trucs. Ils s'en foutent complètement. Vous allez randonner dans le parc des Écrins dans les Alpes. Les mecs ils descendent, à la fin de la saison, 30 tonnes de détritrus... ça veut bien dire que les gens, ils laissent par terre. Voilà, c'est une question d'éducation... Non, non, les gens ils n'en ont rien à faire » Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

« Il y a une espèce de discours officiel du développement durable, mais ça c'est le discours, mais... dans la perception qui est celle de l'opinion publique, je me pose la question. Moi je pense que l'écologie, malgré l'idée qu'on s'en fait peut-être, me paraît plutôt en perte de vitesse actuellement. » Ornithologue amateur, géographe, responsable d'une association gestionnaire de milieu naturel.

La crainte

Ignorants et déconnectés, « les gens » sont aussi craintifs, si ce n'est méprisants, à l'égard de la nature, ou plus exactement de ce qu'ils considèrent comme sauvage ou incontrôlable. Pendant les animations nature, dire à un enfant qu'il peut aller faire pipi dans les bois, c'est s'exposer à une profonde incompréhension, voire à de l'appréhension. Le sauvage fait peur :

« Aujourd'hui on a les parents, la première chose qu'ils font c'est "Touche pas à ça, touche pas à ça, c'est dangereux !" Les guêpes, les abeilles, les serpents, les araignées... Donc le gosse c'est fini, il ne touche plus à rien, tout est dangereux. » Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

« J'ai vu des gens appeler les pompiers pour deux grosses bêtes sur un pommier : ils ont fait venir les pompiers pour deux hannetons. » Écologue consultant, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur nature bénévole.

« On les terrorise sur tous les plans alors ils ont terriblement peur. Alors en Normandie, ça n'a pas court mais ils ont peur de l'échinococcose, c'est-à-dire le renard qui fait pipi sur la fraise des bois. À ceux-là, on leur répond que dans leur jardin, s'ils en ont un, il y a le chat des voisins qui peut être porteur des mêmes germes et que dans ce cas-là, il ne faut rien manger. » Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

Face à cette appréhension vis-à-vis du sauvage, que l'on connaît trop peu et qui peut être dangereux, deux attitudes : l'évitement et l'éradication. « Les gens » évitent les milieux trop sauvages, leur préférant le confort des foyers ou celui des jardins et des parcs bien entretenus, et quand par malheur le sauvage y fait son apparition, il est perçu comme inesthétique, indésirable, à supprimer. C'est ce qui fait le succès des insecticides domestiques mais aussi celui des désherbants et des tondeuses à gazon, outils de maîtrise du sauvage à domicile :

« Je travaille dans un travail de mec. Et combien de fois tu entends toute la semaine « Quel temps il va faire ? Quel temps il va faire ? Il faut que je tonde, faut que je tonde samedi ». Ils passent toute la semaine à ça. Ou "ah, et bien moi t'inquiète pas, j'ai un produit, t'inquiète ! Si tu veux je te le donne et tu es tranquille." » Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

La perception des herbes sauvages, ou « mauvaises herbes », est devenue une vraie problématique politique depuis l'avènement des gestions différenciées des espaces verts des villes et des gestions écologiques des berges.

« Des communes comme le Havre, ils essaient de ne pas traiter, et bien régulièrement, c'est avalanche de courrier sur le bureau du maire parce qu'il y a des mauvaises herbes et ça fait sale ! » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

« Aujourd'hui on ne cure plus, on ne faucarde plus, on ne coupe plus tous les arbres.... Quand on gère une rivière de manière écologiquement fonctionnelle [les riverains] trouvent ça sale » Technicien d'une fédération de pêche.

Et si la perception des mauvaises herbes évolue, en partie grâce aux efforts de communication des collectivités territoriales concernées, il est toujours des endroits où le fait que la nature reprenne ses droits reste intolérable :

« Quand Madame Michu va sur la tombe de son défunt mari et qu'elle voit trois mauvaises herbes qui traînent sur la pierre tombale, ça gêne ! On a de nombreuses réclamations. » Responsable du service éco-pédagogie d'une collectivité territoriale engagée dans des politiques zéro-phyto.

L'incohérence

« Les gens » sont en plus incohérents et irrationnels. Leurs opinions exprimées, ce qu'ils présentent comme leurs valeurs (l'importance de la nature, sa fragilité, la défense de la cause animale etc.) ne sont pas suivis des faits, voire sont en dissonance avec leurs actions.

« On est capable de faire des choses, on sait que c'est pas bien mais on les fait quand même. On est capable hein ! Donc quelqu'un est tout à fait capable de te dire dans les yeux "Moi, la nature, c'est mon truc. Moi je respecte hein !" et d'aller faire du 4X4 le weekend, dans la forêt. Ça c'est tout à fait possible. » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

« Les gens » sont capables de manger bio pour soigner leur santé et la planète sans se préoccuper du bilan carbone des avocats du Pérou bio achetés hors saison. Ils sont prêts à accepter l'idée que les populations d'animaux nuisibles soient régulées parce qu'ils ont entendu parler d'accidents liés aux sangliers, ou que des renards fouillent leurs poubelles, mais l'idée de la chasse les scandalise. Ils n'aiment pas qu'on tue des animaux, mais sont de grands consommateurs de viande. Cette ambivalence autour de la posture face aux animaux consommés ressort régulièrement dans les entretiens ou pendant les observations. Elle est souvent évoquée par les chasseurs comme une preuve de l'inconsistance des critiques faites à la chasse par le grand public. Certains vont jusqu'à la qualifier d'hypocrisie.

« On dit qu'il ne faut pas croiser le regard du bœuf dans son assiette. » « On veut bien manger de la poularde, on veut bien manger mais on ne veut pas savoir comment c'est tué quoi. Il y a une hypocrisie, c'est assez affolant » Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

Blâmer la modernité

Pour expliquer ces rapports distants, hypocrites et naïfs avec la nature, on cherche plusieurs sources d'explication. L'une d'elles est le développement de la société de consommation et l'avènement du numérique, de l'immédiateté et de la suractivité. On qualifie souvent le désintérêt manifeste « des gens » de « déconnexion ». La nature n'aurait plus d'intérêt à leurs yeux parce qu'elle n'a pas de valeur commerciale : apprendre tous les noms des footballeurs des albums Panini : oui ; construire des herbiers pour faire la même chose avec des plantes sauvages : non. La protection de la nature semble une activité improductive. Les gens seraient happés par la société de consommation et dès lors déconnectés de la nature qu'ils

laissent aux poètes ou aux spécialistes. Dans ce contexte où tout va très vite, la nature serait trop calme ou trop exigeante pour susciter l'intérêt :

« On leur donne trop, [...] les gens sont dans la suractivité, tout le temps dans le spectacle. Et en fin de compte, un spectacle qui va être un peu plus subtil, où il va falloir trouver... Et bien ils n'ont plus la patience. »
Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

On s'inquiète dès lors de l'abandon des activités dans la nature au profit du virtuel, du numérique, du superficiel. Plus facile d'allumer sa télé le soir que d'aller faire du jardinage...

À propos de talus recouverts de gentianes : *« C'est un vrai bonheur pour un peintre, un photographe ou un péquin comme moi de voir ça. Et je voyais les bagnoles, dans les deux sens, qui roulaient comme des folles. Les gens ils ne voient rien. Ils ont les yeux bouchés et ils se privent de ça. Je trouve ça mais... attristant. C'est les petits plaisirs de la vie. Qu'est-ce qu'on doit s'emmerder quand on ne peut pas apprécier ce qu'on peut voir ! Je trouve ça affligeant. »* Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

La modernité représente aux yeux des défenseurs de la nature des sources de distractions superficielles, des leurre qui font office d'œillères à une société désormais aveugle à son environnement et à sa détérioration. Une autre source d'explication avancée est l'urbanisation. On concède volontiers que les populations rurales sont beaucoup moins concernées par toutes les critiques émises plus haut, plus susceptibles par exemple d'élever des poules et de les tuer elles-mêmes, de connaître des voisins chasseurs ou de mettre des noms mêmes approximatifs sur des plantes sauvages, par exemple pour savoir nourrir des lapins. Mais l'urbanisation, selon certains, rendrait aveugle à la nature :

« J'essaie un peu de m'imaginer [...] je nais en ville, je vis en appartement, quasiment pas de mouche, quasiment pas d'insectes, pas d'oiseaux, donc la nature ça ne me parle pas tant que ça. Et puis ça ne me gêne pas. Je reste beaucoup en ville, je ne circule pas tellement à la campagne. [...] En fin de compte, je n'ai pas ce contact-là de la nature. Je suis complètement... autour de la ville il y a des barrières... Et bien peut-être que je n'arriverais pas à devenir sensible à ça. » Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

Les néo-ruraux, ou urbains, ne sont pas épargnés : eux qui dépendent de la ville pour leur travail, leur alimentation, leurs activités de loisir, ne prendraient pas le temps de vraiment profiter de leur environnement.

L'école sur le banc des accusés

Mais le coupable le plus souvent désigné et critiqué, c'est l'école de la République. On critique ses méthodes qui gardent les enfants enfermés dans des salles de classe au lieu de les faire sortir pour explorer leur environnement. Les nouvelles orientations scolaires serviraient le développement d'une société centrée sur le numérique puisque l'augmentation des cours d'informatique, et leur apparition de plus en plus tôt dans le cursus, nuiraient à l'enseignement de ce qui est vraiment essentiel – en l'occurrence, les sciences de la vie. Les programmes scolaires ont pourtant été étudiés par les membres du collectif « Éduquer à la nature en Haute-Normandie¹ » au moment de la préparation de leur plan régional. Le constat est alors plutôt positif, les programmes sont plutôt bien conçus, même si l'on peut regretter qu'on y favorise les sciences réductrices (la microbiologie, la génétique...) aux dépens de l'écologie. Les vraies inquiétudes portent donc sur les enseignants. Victimes du développement d'une société qui les a éloignés de la nature, ils sont eux aussi ignorants et désintéressés des vraies questions environnementales. Or on s'accordera à dire que la passion est un moteur important d'une transmission d'information réussie.

« On a raté 30 ou 40 ans d'éducation à la nature. Eh bien les victimes, elles sont dans les écoles et elles sont enseignantes. Aujourd'hui, à 98% des cas, tu mets un enseignant dans une forêt, il ne sait pas quoi foutre, il est paumé. » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

Les enseignants de primaire seraient largement recrutés dans les filières de sciences humaines et sociales, en rupture avec les disciplines scientifiques et donc bien en mal de les transmettre à leurs élèves. Les avis sont partagés quant à la volonté de ces enseignants d'accueillir, dans leurs établissements et dans leurs classes, des intervenants capables de pallier leurs lacunes. Quand certains ont l'impression que l'école leur est aujourd'hui plus fermée qu'hier, d'autres notent au contraire des professeurs désireux d'offrir à leurs élèves la possibilité de sortir des murs de l'établissement et de découvrir une nature qu'ils délaissent habituellement pour leurs jeux vidéo.

De récents travaux semblent donner raison aux passeurs interrogés et attester cette idée d'une génération de plus en plus déconnectée de la nature. Écologues et psychologues sociaux

¹ Collectif à l'initiative de la fédération des Clubs CPN, il réunit l'AREHN, Cardère, HNNE, le CREN, la LPO, les clubs CPN et le PNRBSN, tous impliqués dans l'éducation à l'environnement pour produire et mettre en œuvre un plan d'éducation à la nature cohérent à l'échelle régionale.

parlent d’extinction d’expérience et d’amnésie générationnelle environnementale (Skandrani, Prévot, 2014). Chez les populations urbaines, le sauvage serait en effet de moins en moins familier et, dès lors, de moins en moins toléré, alors même que les préconisations en matière d’écologie inviteraient plutôt à admettre une plus grande part de naturalité en ville. Pour expliquer ce phénomène, l’absence de contact avec la nature est bien sûr évoquée, mais également la diminution de la représentation d’espaces naturels sauvages et d’une faune variée dans les médias (Prévot-Julliard, Julliard, Clayton, 2015). En se positionnant comme lanceurs d’alerte sur cette situation et en disqualifiant ainsi « les gens », les passeurs et prédateurs érigent un ordre moral, ils se positionnent en connaisseurs, connectés, entretenant des rapports authentiques avec la nature.

Nous avons démontré la façon dont les activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme relèvent d’un jeu de prédation. Ce jeu permet de percevoir la nature à travers une pensée sauvage à l’œuvre. Il valorise le contact direct et l’immersion dans l’environnement, qui définissent la nature comme sauvage, sobre, simple, locale et familière. Les adeptes de la prédation s’opposent ainsi aux adeptes d’une nature domestiquée, maîtrisée ou extraordinaire et exotique ; les premiers considèrent que les seconds sont dans l’erreur, ils leur reprochent d’être déconnectés de leur environnement. En usant de la nature pour s’authentifier eux-mêmes et s’ennoblir de leur capacité à la capturer, les pratiquants de prédation érigent un ordre moral les distinguant « des gens ». Ils se positionnent ainsi en *sachants*. Nous verrons que certains s’investissent même dans la sensibilisation du grand public, considérant comme leur devoir le partage de leurs connaissances et de leurs compétences, au risque de considérer le grand public comme une masse d’*idiots naturels*. Loin de nous cependant l’idée de présenter ces faits comme une stratégie consciente ou comme de la condescendance à l’égard du grand public. Il s’agit plutôt, pour les passeurs que nous avons interrogés, de réagir à une évolution de la société qui leur paraît dangereuse, car aveugle aux dégâts que subit la nature. C’est sur cette distinction entre intérêt pour le domestique et l’exotique et intérêt pour le sauvage, considéré comme plus authentique, que semble se fonder la première barrière d’expertise séparant « les gens » des pratiquants de prédation, que ce soit dans le cadre du loisir ou d’une profession nécessitant des compétences naturalistes. Ce partage d’activités comparables et d’un intérêt pour le sauvage révèle un bien commun, des valeurs qui fondent une cité correspondant à ce que Godard qualifie de *nature inspirée*. L’immersion des corps dans la nature sauvage est une expérience sensible

qui leur permet de passer à l'action collective. Nous évoquerons plus loin les projets de sensibilisation du grand public et l'usage des loisirs pour « inspirer » les « gens ».

2. PROFESSIONNELS, USAGERS ET AMATEURS

Cette partie doit permettre de mieux comprendre les oppositions entre les professionnels de la gestion des milieux naturels et les passionnés de prédation qui y évoluent, appelés des « usagers ». Comme nous l'avons montré dans le chapitre 4, les pratiquants de prédation ont un impact direct sur les milieux naturels à travers leurs pratiques. Les chasseurs, suivant les quotas fixés par leur fédération dans son plan de chasse, permettent de réguler les populations d'animaux sauvages, entretiennent les sentiers, maintiennent en eau des zones humides, autant d'actions de jardinage des espaces cynégétiques encadrées par la fédération de chasse et le Code de l'environnement. C'est aussi le cas des pêcheurs qui rempoissonnent les rivières et en modifient les populations par leurs prélèvements, tous comme les cueilleurs influent sur les populations végétales. Enfin, les naturalistes participent à la gestion des espaces, en fournissant des données nécessaires sur les populations faunistiques et floristiques et en s'impliquant dans leur défense. Dans une moindre mesure, les sportifs de plein air ont également un impact sur les espaces naturels (Mounet, 2007). Si les actions de sensibilisation sont bien volontiers déléguées aux bénévoles des associations contre des subventions publiques, la gestion et la production des données scientifiques restent aux mains des professionnels, qui doivent faire avec les interventions et la bonne volonté de ces passionnés.

L'opposition entre les professionnels salariés issus de formations académiques et les usagers n'est pas binaire. On accorde à certains plus de légitimité qu'à d'autres. Bien qu'ils soient regardés avec défiance, les prédateurs sérieux, à la pratique assidue et souvent associative, sont plus souvent pris en considération que les prédateurs occasionnels ou les sportifs de plein air. Ces deux derniers groupes doivent être orientés dans leurs usages de l'espace naturel, contraints même, si ce n'est évités. Les prédateurs sérieux, eux, sont incontournables sur des territoires qu'ils se sont appropriés par le loisir, ils doivent être pris en compte. Leur implication dans la gestion est alors vue comme légitime, bien que critiquable car appuyée sur des « intentions » différentes de celles des professionnels gestionnaires.

2.1. Canaliser l’usager hédoniste

Les espaces naturels préservés doivent le rester ; or certaines pratiques risquent de ruiner les efforts des jardiniers écologues. Ils gardent ainsi une certaine réserve à l’idée de laisser le grand public faire usage des sites naturels. Les réticences varient en fonction des usages. Le plus facilement accepté, voire encouragé, c’est la promenade (randonnée, balade du dimanche en famille, observation naturaliste...), d’autant qu’il est important de permettre au public l’accès aux espaces gérés, notamment parce que ce public est constitué d’administrés, et donc de contribuables qui ont permis le financement de cette gestion. Pour certains gestionnaires, ce statut de contribuable suffit à donner toute légitimité au public d’investir les sites naturels qui restent le plus souvent libres d’accès (Annexe M).

« Dans la mesure où c’est un espace naturel sensible, avec des financements publics dessus, [...] c’est aussi un milieu pour les administrés, enfin pour les habitants, pour le contribuable » Responsable d’un projet de sentier pédagogique sur un espace naturel sensible.

« On est en démocratie, si on n’a pas l’adhésion de tout le monde, ça ne marche pas » Botaniste, gestionnaire bénévole d’une réserve naturelle, responsable dans le service environnement d’une administration.

Pour d’autres, l’ouverture au public est un passage obligé pour un projet bien plus vaste : la sensibilisation du public à la cause environnementale.

« C’est une réelle volonté que de partager au maximum, plus on partagera et mieux les gens comprendront, et voilà... plus leurs comportements seront en phase avec le respect de l’environnement » Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

Les sites naturels sont considérés comme un bien commun qui doit pouvoir profiter à tous. Pour autant, on se méfie du grand public : laisser venir des personnes peu au fait des modes de préservation, c’est exposer des espèces fragiles à des comportements inappropriés.

« On s’est dit que le site devait être interdit dans un premier temps au public, pour que déjà nous, on apprenne à le connaître, savoir ce qu’il y a, quelles sont ses sensibilités, ses fragilités. Parce que l’idée c’est d’ouvrir au public mais sans impacter la faune et la flore et sans impacter les usages locaux que sont l’activité cynégétique, l’élevage et l’exploitation agricole » Responsable d’un projet de sentier pédagogique sur un espace naturel sensible.

« Il y a une prairie de fauche de 10 hectares où c’est des dizaines, voire certaines années, des centaines de milliers de pieds d’une espèce

d'orchidée, donc la prairie elle est rose, enfin elle est fuchsia. C'est une espèce qui est protégée à l'échelle régionale. L'idée c'est que quand on voit cette parcelle là on se dit "Wouah, super beau, on cueille !", sans savoir que c'est des orchidées, d'ailleurs. [...] mais ce n'est pas parce qu'il y en a des centaines de milliers que la population est stable, enfin que l'espèce est pas menacée. Sauf que ça pour une personne lambda, elle ne le sait pas, et c'est logique » Responsable d'un projet de sentier pédagogique sur un espace naturel sensible.

« Je vais pas communiquer dans le Paris Normandie où se trouvent les stations de violette de Rouen et de biscutelle de Neustrie. [...] On ne va pas les communiquer au grand public parce que ce serait dommage que ce soit abimé. Il y a des stations de réimplantation de violette, c'est déjà compliqué de la faire repartir donc si on vient dégrader, si on vient visiter, cueillir. En plus il y a des gens qui sont malins, ils cueillent des espèces endémiques. » Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

La solution donc pour laisser venir le public sur ces espaces tout en protégeant les espèces fragiles, c'est d'aménager les espaces de façon à canaliser le public, à limiter l'accès à la zone, voire à limiter les pratiques possibles. Des panneaux à l'entrée des sites signalent les pratiques interdites : promenade des chiens, cueillette, feu, camping sauvage, etc. Les sentiers permettent aussi de canaliser le public, de façon à le maintenir sur un itinéraire balisé et soigneusement sélectionné pour l'écartier des zones les plus fragiles. La difficulté est de suffisamment aménager pour canaliser les déplacements et les pratiques sans toutefois « dénaturer » les espaces. Doit-on par exemple installer des poubelles, des bancs, des tables ou des toilettes ? La tendance actuelle est à un aménagement minimum des espaces, qui doit nécessairement s'accompagner d'une information, sous la forme de panneaux par exemple. On ne souhaite pas mettre de poubelles, mais encore faut-il éduquer les visiteurs à rapporter leurs déchets chez eux après leur visite.

« Donc, je ne sais pas si on mettra des poubelles sur notre site qu'on va équiper. Moi je milite pour qu'il n'y en ait pas mais qu'on dise aux gens de ramener leurs poubelles. Il y aura un test à faire, parce que si on n'en met pas et que les gens ne veulent pas ramener, ils poseront au pied de notre panneau. On verra, mais au départ, on n'en mettra pas. » Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

D'autres usages sont bien plus problématiques que la visite des promeneurs : les sports motorisés. Les quads et les motocross sont les grandes craintes des gestionnaires. Leur utilisation est interdite sur tous les espaces protégés mais la loi n'est pas respectée. Les espaces sont donc aménagés de façon à restreindre la possibilité de faire entrer des véhicules à moteur sur les sites. Sur la côte des Deux-Amants, ou sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) Rive de

Seine Sud, des barrières ont été mises en place pour éviter le passage des engins motorisés, qui favorisent également les dépôts d'ordures. À Rive de Seine Sud, des argousiers, arbustes épineux déjà présents sur le site, ont été plantés de façon à « maîtriser l'usage » du motocross en aménageant une barrière naturelle.

Sur la côte des Deux-Amants, des usagers détournent la barrière mise en place pour accéder au panorama avec leurs véhicules : « *On a fait en sorte, avec les voisins, de mettre des branchages. Ils essaient de passer mais les quads ont du mal.*

— *Pendant un moment il n'y avait pas la barrière, mais il y en a eu une autre, ils l'ont démontée. Ils descendaient avec les voitures. Il y avait 10 voitures au point du vue. C'est pas possible !*

— *C'est embêtant, ils reculent dans la végétation pour se faire des aires de stationnement, alors ils bousillent tout : les animaux, les fleurs, les machins...*

— *Mais par contre, ce qu'ils ne savent pas, c'est que quand ils descendent, généralement ils restent enlisés ! [rires]* » Conservatrice bénévole d'un espace naturel sensible, passionnée de jardinage et de cueillette, et son mari

En plus de déranger la faune et la flore par les passages des quads, motos ou voitures, ce qu'on reproche aussi aux pratiquants de sports motorisés, c'est d'être déconnectés de la nature. Contrairement aux promeneurs, ils ne peuvent pas s'ouvrir à la pratique de l'observation tant valorisée par les pratiquants de prédation. En introduisant des objets mécaniques dans les espaces naturels, ils se coupent de la sobriété des activités de prédation que les passeurs apprécient et au travers desquelles ils apprécient la beauté de leur environnement. Les motards ne verraient dans les espaces naturels que le support de leur pratique, un simple terrain d'activité. Cette critique est aussi adressée, mais dans une moindre mesure, aux pratiquants de sports de plein air : coureurs, randonneurs, cavaliers ou vététistes. Les pratiquants de loisirs de plein air, qui se déplacent beaucoup, peuvent avoir tendance à s'écarter des chemins balisés pour mieux profiter des parcelles. Ils risquent ainsi de s'approcher de ce que les gestionnaires ont délibérément mis à distance des visiteurs. Ces craintes tournent parfois à une certaine condescendance vis-à-vis d'usagers considérés comme ignorants, voire irrespectueux :

« *Il y a 5-6 ans, quand je suis arrivé, le discours ici c'était de dire "On est les meilleurs, tous les autres sont des cons, et ils comprennent rien". Ça m'a étonné et je ne peux pas concevoir quand on me disait que les vététistes sont tous des cons, je ne pouvais pas le concevoir, je suis le premier à faire du VTT. Alors je leur ai dit "Bah non, on n'est pas des cons, mais on connaît peut-être pas les choses".* » « *Voilà, il faut m'expliquer, c'est tout. Parce que sinon, on est capable d'aller faire du VTT en plein milieu d'une parcelle, et puis alors, c'est peut-être pas moi qui vais abimer la parcelle mais moi plus un autre et un autre, ça va recréer un autre chemin et ça va*

abimer, mais il suffit de le dire, sauf que les gens ne se parlent pas. » Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

Les inquiétudes les plus grandes sont plutôt liées aux interventions du grand public dans la gestion d'un espace naturel. Sa conception de la nature définie de façon simpliste comme « les animaux et les plantes » tend à lui faire mélanger toutes les espèces, endémiques et exogènes, envahissantes et fragiles, et à mettre en grand danger les équilibres fragiles mis en place par la gestion scientifique.

*« Ce qui est beaucoup plus important, plus grave, [...] c'est d'autoriser la vente de certaines tortues, enfin ça, tu en vois partout maintenant des tortues de Floride. C'est des espèces invasives les tortues de Floride »
« Introduire des trucs, et là plus que volontairement hein ! Puisque c'est mis en vente donc ça passe à la douane, voilà, c'est pas fait sous le manteau. Donc ça c'est très dangereux [...] Quand tu introduis une espèce pour en sauver une par exemple, et que tu la mets dans un petit milieu, sans connaître ce qu'il y a et sans connaître les conséquences, ça peut être dramatique pour des espèces qui sont là. En botanique, une espèce pionnière, ça veut bien dire ce que ça veut dire. » Paléontologue, conservateur de muséum, passionné de pêche.*

Tortues, écrevisses de Louisiane, perches soleil sont autant d'espèces invasives achetées par des particuliers en jardinerie et aujourd'hui présentes dans les milieux naturels où elles déséquilibrent les écosystèmes locaux. De la même manière, la renouée du Japon ou *fallopia japonica*, vendue en jardinerie, envahit aujourd'hui tellement les talus au détriment de la flore locale qu'elle est surnommée par les botanistes la « salopia japonica ».

Autre critique, l'usage de produits chimiques : produits phytosanitaires, pesticides et autres intrants sont utilisés en agriculture, en milieu urbain ou dans les jardins des particuliers. N'oublions pas en effet les natures urbaines, confiées aux soins des services espaces verts des collectivités territoriales qui en sont gestionnaires. Dans la gestion des milieux urbains, où la gestion différenciée des espaces invite à laisser les plantes spontanées reprendre leurs droits, le refus de l'usage des produits phytosanitaires peut être un vrai défi, compte tenu des exigences de résultat sur certains espaces et des ressources humaines nécessaires.

« On est engagés sur un plan Zéro phyto. Sur l'espace public on y est depuis des années, on a encore des difficultés [...] sur les cimetières et les terrains de sport. [...] Sur les terrains de sport, on a de telles normes qui nous sont imposées par les fédérations [...] qu'on n'a pas les moyens humains de faire du zéro phyto sur ces espaces-là. » Responsable d'un service éco-pédagogie d'une collectivité territoriale.

Les usagers hédonistes sont déconsidérés et canalisés pour réduire leur impact. Il arrive que les professionnels gestionnaires essaient d'établir des contacts avec les associations de vététistes ou d'équitation. Dans ces conditions de défiance et de déconsidération des activités qui favorisent le domestique plutôt que le sauvage, le dialogue est difficile, mais pas autant qu'avec les pratiquants sérieux de prédation :

« On ne comprenait pas ici, on ne comprenait ni les sportifs, ni les agriculteurs : « tous des cons », les chasseurs, on n'en parle pas ! Bon les pêcheurs ça va parce qu'il y a des pêcheurs no kill mais enfin c'est quand même un peu tortueux d'aller pêcher un poisson, d'enlever l'hameçon et de le remettre à l'eau. C'est salaud ! Moi, j'en sais rien, je leur ai dit : "mais parlez aux gens !". On m'a dit "eh bien bonne chance !" et on m'a laissé tout seul y aller ». Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

Avec ces prédateurs, le vocabulaire change quelque peu. Alors que les professionnels interrogés parlent ponctuellement seulement des vététistes, des cavaliers ou des engins motorisés, ils distinguent le plus souvent « les gens » et les « usagers ». L'étiquette « *les gens* » désigne surtout les promeneurs, ceux qui ne cherchent pas à s'impliquer dans la gestion, ou à faire entendre leur voix sur le travail mené par les gestionnaires scientifiques. *Les usagers* en revanche, souvent divisés en pêcheurs, chasseurs et agriculteurs, représentent la masse des individus avec lesquels il faudra négocier pour faire comprendre et accepter les décisions prises.

2.2. Le professionnel et le prédateur jardinier

La gestion scientifique mise en œuvre par les gestionnaires a pour but de faciliter l'émergence spontanée d'espèces naturelles végétales ou animales, en favorisant leur apparition par une modification de l'espace favorable au plus grand nombre d'espèces différentes, c'est-à-dire à la biodiversité. Même si l'abandon d'une portion d'un espace naturel peut être convenu dans un plan de gestion, l'abandon complet d'un espace n'est pas concevable dans cette approche de la gestion : le milieu se refermerait, laisserait place à la forêt et le nombre des espèces présentes diminuerait. La présence de l'homme est donc nécessaire pour créer les conditions favorables à la biodiversité. On peut citer parmi les méthodes de gestion mises en œuvre l'effacement des barrages sur les cours d'eau, qui permet de recréer une continuité écologique et rétablit la circulation des sédiments comme des poissons migrateurs. La gestion par le pâturage est également prise en compte : d'abord mise en œuvre dans le Marais Vernier à l'aide de

bœufs Highlands, elle s'est étendue à d'autres réserves naturelles et à d'autres espèces, moutons et chevaux. On peut choisir également de laisser sur un territoire du bois mort, voire des animaux morts pour que puissent y naître d'autres formes de vie : insectes et fonge principalement. Si ces méthodes tendent à effacer la trace de l'homme dans les espaces naturels, son action directe est aussi souvent nécessaire : creuser et entretenir des mares, arracher des saules, maintenir artificiellement en eau une frayère... Un conservateur bénévole explique même qu'il vient régulièrement gratter le calcaire à l'aide d'une griffe pour entretenir les éboulis nécessaires au développement de la fameuse violette de Rouen. Il est aussi nécessaire de limiter le nombre des prédateurs de la flore (cervidés, sangliers...), avec toujours l'idée que le rôle des scientifiques gestionnaires est d'offrir toutes ses chances à la biodiversité en ne la laissant pas à l'abandon :

« C'est le dictat de la charrue : là où la charrue passe, la nature trépanse. Mais là où la charrue ne passe pas, la nature est en friche et une bonne partie de cette nature disparaît aussi de par l'abandon » Écologue, ancien gestionnaire d'un réserve naturelle, gestionnaire bénévole d'une réserve volontaire.

Le rôle joué par les gestionnaires dans le maintien des conditions de la biodiversité est parfois tel que le caractère « naturel » des espaces gérés peut être remis en cause.

« C'est 120 000 euros qui sont dépensés pour entretenir la violette, replanter, mettre des graines etc. sur les coteaux calcaires là-bas, à la côte des Deux-Amants et à Saint-Adrien. À partir du moment où l'homme est intervenu, c'est plus un milieu naturel » Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.

« Le naturaliste dit "Attention il y a baisse de biodiversité", le gestionnaire dit "Bah attendez, on va gérer ça comme il faut". Donc on va faucher, on va pâturer, on va recréer des conditions naturelles pour que la biodiversité reste, mais en fait c'est pas si naturel que ça parce que amener des moutons dans un camion, mettre des clôtures, faire des calculs de pression de pâturage, ça n'a rien de naturel ça, c'est très artificiel. On maintient de façon artificielle de la nature naturelle. » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

Ces remarques interrogent dès lors sur ce qui est perçu comme étant naturel par les gestionnaires scientifiques. En effet, l'aide apportée par les gestionnaires à la « nature » est importante, mais il s'agit d'une nature soigneusement sélectionnée. Les espèces qui la composent doivent être locales, elles doivent être préservées des espèces exogènes envahissantes telles que la jussie, la renouée du Japon, l'écrevisse de Louisiane, le ragondin, etc. Elles doivent être si possible rares. On trouve peu d'intérêt aux plantes nitrophiles ordinaires

telles que les orties, les chardons, le liseron, dans une zone humide qui pourrait voir apparaître des plantes bien plus rares comme le troscart des marais ou le samole de Valerand. La nature désirée doit aussi être spontanée. L'implantation d'espèces est difficilement concevable.

Jardiner par soustraction

Créer toutes les conditions de l'apparition d'une espèce ne peut se faire que par soustraction d'autres espèces, pas par l'implantation. Cette dernière conception de la gestion s'oppose à la notion commune que l'on a du jardinage où au contraire, on plante, on introduit des espèces. Du point de vue des gestionnaires scientifiques, l'implantation d'espèces est en contradiction avec la biodiversité telle qu'elle doit apparaître : spontanément, d'où de nombreuses critiques à l'égard de pratiquants sérieux qui cherchent à s'impliquer en jardinant par addition plus que par soustraction.

« Là il y a 4 pieds, dans une semaine il y en aura 8. Je vais te montrer pourquoi. Ça je ne dis trop rien au conservatoire, mais de temps en temps, je ramène des graines et puis bah... »

— Tu forces la nature ?

— Bah oui, je donne un petit coup de main, mais c'est du sauvage quoi ! »
Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.

« Comment tu peux dire qu'on gère une rivière quand on jette des kilos de truites arc-en-ciel, qui viennent de pisciculture, dans la rivière, et qui en fait a détrôné complètement la truite fario. Comment on peut dire qu'on est gestionnaire de ça ? [...] Comment on peut dire que ça c'est une bonne gestion de pêche ? » Paléontologue, conservateur de muséum, passionné de pêche.

Le rempoissonnement des rivières pour la pêche, l'implantation d'espèces végétales, même endémiques, ou encore l'agrainage des espèces à gibier sont très critiqués par les défenseurs de la gestion scientifique des milieux. Dans cette conception, effectivement, l'intention de la gestion ne doit pas être sélective, on ne devrait pas pouvoir sélectionner en particulier une flore ou une faune précise, qu'elle soit patrimoniale ou non, mais favoriser la plus grande diversité d'espèces uniquement. Le pâturage, qui consiste à rechercher cette biodiversité par l'implantation de grands herbivores a d'ailleurs été difficile à mettre en place au début. Pour que l'implantation d'une espèce soit acceptable, il a fallu prouver scientifiquement que la présence de ces herbivores favorisait la biodiversité et qu'elle rentrait

dans la définition d'un écosystème de plaine. Une théorie qui a fait l'objet d'une double thèse de doctorat, menée par deux de nos passeurs, pour attester sa validité et pouvoir plus facilement trouver les soutiens des organismes de gestion locaux. (Annexe N)

Reconnaître le rôle des usagers jardiniers

Chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes se sentent bien plus concernés par la qualité des milieux et leur gestion que les sportifs ou les promeneurs, qui viennent profiter d'une ambiance plutôt que rechercher une espèce animale ou végétale particulière. Ils cherchent donc à s'impliquer, à avoir voix au chapitre sur les gestions mises en place, d'autant que certains modes de gestion peuvent restreindre leurs activités de loisir. Dans le domaine de l'environnement, tout le monde s'accorde à reconnaître l'utilité de l'implication de ces pratiquants sérieux. Dans le cas de la chasse par exemple, on reconnaît assez largement la nécessité d'une régulation de la faune forestière : sangliers et cervidés en tête. Certains ne manquent pas de rappeler tout de même que cette nécessité est avant tout due aux errements du passé : la destruction des milieux et la disparition des grands prédateurs. Mais il faut bien se rendre à l'évidence :

« Est-ce qu'ils sont prêts, demain, soit à ne plus voyager en voiture, ou s'ils voyagent en voiture à avoir des bêtes qui passent devant eux ? Il faut être conscient que demain, [...] si on ne chasse plus, il va y avoir des troupeaux d'animaux. Génial hein ! Mais à la fois est-ce qu'on est prêts à accepter ça ? D'avoir des animaux devant sa voiture, du problème, du danger, d'un seul coup : « Ils ont foutu ma clôture en l'air dans mon jardin ! » Moi je demande à voir. » Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

« Les chasseurs, c'est un point incontournable. C'est de ça dont il faut se rendre compte [...] Il y a eu des essais de faits en Suisse sur deux cantons : ils avaient supprimé la chasse complètement. Au bout de 3 ans, les bêtes étaient arrivées au milieu des rues, elles dévastaient tout » Chasseur, responsable d'une association de propriétaires de terrains cynégétiques situés en zone Natura 2000.

« Là il y a une intervention de l'association de chasse. En fait ils entretiennent les layons qu'ils ont créés [...] Les ronciers ne prennent pas le pas sur la végétation herbacée parce qu'on a cet entretien annuel des chasseurs » Responsable d'un projet de sentier pédagogique sur un espace naturel sensible.

On est même prêt à concéder que le rôle joué dans la préservation de la nature par les chasseurs est louable. En tant que propriétaires d'abord, les chasseurs ont permis de garder à

l'état naturel des espaces que d'autres auraient pu aménager. Bois privés, haies, zones humides ont été préservés de l'urbanisation, de l'industrialisation ou de l'agriculture par la volonté de chasseurs intéressés par leurs usages cynégétiques. Les chasseurs sont aujourd'hui une aide précieuse pour les organismes gestionnaires. Pourtant, les gestionnaires professionnels restent méfiants vis-à-vis des prédateurs sérieux, considérant que leurs motivations ne sont pas des plus louables.

La bonne intention

La bonne gestion est définie en opposition à d'autres modes de gestion exercés notamment par des propriétaires privés d'espaces naturels, d'après l'intention comme élément distinctif principal. La gestion scientifique est valorisée non pas pour sa rationalité par exemple mais, semble-t-il, parce qu'elle n'a pas un but utilitaire. La gestion scientifique fait de la biodiversité son objectif, elle attribue à la nature une valeur intrinsèque. D'autres modes de gestion cherchent en revanche à favoriser l'apparition de certaines espèces dans l'idée de préserver les populations de poisson ou de gibier et de pérenniser la pratique de la pêche ou de la chasse. Cela fait dire à certains que l'objectif de ces gestions est incompatible avec des valeurs écologiques, voire n'ont comme but que la mise à mort.

« Si la finalité c'est de continuer à mettre du poisson dans les rivières pour pouvoir continuer à pêcher le dimanche, là c'est vraiment très moyen. En revanche, si c'est d'avoir des milieux aquatiques qui assurent les fonctions écologiques et continuent à assurer les services que rend la biodiversité, là, très très bien. » « C'est là qu'apparait la divergence d'objectif, [la réserve naturelle de] l'estuaire c'est un cas d'école, où les chasseurs veulent tuer, les naturalistes veulent protéger les espèces. »

« Dans les grands étangs, dans le sud de la France, qui sont blindés d'écrevisses de Louisiane, les protecteurs disent "Ah ! C'est pas bien !", les pêcheurs disent "Ah ! C'est pas bien !". On va enlever les écrevisses de Louisiane, on va restaurer le milieu, mais après, quand ils font ça ensemble, les pêcheurs vont dire "Attendez, vous n'allez pas nous mettre des berges comme ça ? Parce que nous on veut continuer à pêcher !" et les protecteurs de la nature vont dire "Ah bah non, il faut des berges comme ça hein, pour la biodiversité." Alors ça c'est typique, chacun défend son bout de gras et c'est comme ça un peu partout. » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

À propos de la fédération de chasse : *« Dans la mesure où l'objet de leur activité c'est tuer, d'une certaine manière, ça décrédibilise un peu leur posture de "on préserve l'environnement et on le fait découvrir", puisque ... La fédération de chasse ça veut dire quoi ? C'est la chasse quoi. Et la chasse c'est tuer. Et préserver pour tuer c'est très utilitariste et c'est très*

antinomique d'une certaine manière. » Botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement.

On se méfie donc des gestionnaires qui sont aussi des usagers des territoires qu'ils jardinent. Le regard porté sur les propriétaires de terrains cynégétiques, sur les associations locales de pêcheurs propriétaires d'étangs, mais aussi sur les agriculteurs, est suspicieux : on ne peut pas avoir un intérêt personnel ou économique à la gestion d'un terrain et y mener une bonne gestion. L'écologie scientifique et l'intérêt sont sans cesse mis en opposition et les anciens gestionnaires sont relégués au rang d'auxiliaires éventuels. Jusqu'en 1984, la gestion des milieux aquatiques était confiée aux associations locales de pêche, la nouvelle loi sur l'eau a réattribué cette fonction à des professionnels diplômés en écologie et replacé les pêcheurs gestionnaires dans le rôle d'amateurs, éventuellement auxiliaires d'une gestion orchestrée par d'autres (Barthélémy, 2013). Même démarche dans la chasse, où la mise en place de différents statuts de protection et la naissance de réserves à partir des années 1970 remettent en question la gestion des espaces s'appuyant sur l'empirisme et les habitudes. Certaines des méthodes de l'époque perdurent pourtant. La fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de Seine-Maritime a ainsi choisi de maintenir une de ses piscicultures. Elle peut ainsi fournir des poissons sains et locaux aux associations et réduire l'impact de leurs rempoissonnements des milieux. Cette pratique n'est pas soutenue par la fédération, mais celle-ci préfère l'encadrer que de la voir lui échapper. De la même façon, l'agrainage pratiqué par les chasseurs est largement décrié.

« Pour en avoir plus, de "cochons" ils disaient, ils les nourrissaient à une époque. [...] Il n'y a pas plus de 20-30 ans une laie, elle avait une portée par an, maintenant elle en a 2, 3 voire 4 ! Parce qu'elle a à manger tout le temps, donc son cycle biologique s'est transformé. » Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.

On retrouve le même type d'opposition, entre professionnels et usagers ou amateurs, sur l'intention qui guide l'implication des naturalistes dans l'étude des milieux naturels.

2.3. La donnée scientifique

Sur les terrains gérés par des organismes habilités, les gestionnaires sont les premiers producteurs d'informations nécessaires à leur gestion. Il arrive que des usagers naturalistes, en

tant qu'individus isolés, aident au recueil de ces informations, mais la collaboration des organismes de gestion avec des associations est encore difficile. Dans l'estuaire de la Seine par exemple, il est difficile de faire travailler de concert le gestionnaire et les associations d'ornithologues bénévoles.

« On ne s'appuie pas sur ces associations, il y a certains membres, à titre personnel, d'APN, qui viennent faire les camps de baguage l'été, mais non, on ne peut pas s'appuyer sur les associations, pas du tout. [...] Ce sont le personnel de la Maison de l'Estuaire avec des aides extérieures de passionnés, de gens qui connaissent bien, qui organisent les camps de baguage. » Ornithologue amateur, géographe, responsable d'une association gestionnaire de milieu naturel.

Quelques usagers peuvent participer aux comptages organisés par les gestionnaires, ou à des actions alliant sensibilisation et sciences participatives. Rien qui équivaille toutefois aux collaborations du muséum de Rouen et avec la SASNMR et la SESNE. Le muséum bénéficie de don de collections réunies par les naturalistes bénévoles ainsi que de leurs compétences spécialisées dans certaines espèces pour l'identification des collections. Les bénévoles profitent du professionnalisme des conservateurs pour monter des dossiers de subvention pour des explorations naturalistes, l'organisation de conférences, l'accès aux collections... Des bénévoles ont donc contribué à enrichir les fonds documentaires et les réserves des musées, et contribuent encore aujourd'hui à enrichir le travail des scientifiques (Annexe O). Pour toutes ces raisons, il est parfois difficile pour les bénévoles qui ne travaillent pas dans le domaine de l'environnement d'accepter le statut « d'amateur » qui leur est donné.

« Moi, je dis "amateur", ça fait... c'est une connotation de bricoleur. Moi je peux vous garantir que ceux que je côtoie... j'en fais partie mais je ne suis pas à la hauteur de ces gens-là. Je sais ce que c'est réellement un scientifique, quand vous voyez ce que font ces gens-là, ce sont de vrais scientifiques, des purs et durs, qui mettent la main dans le cambouis ! » Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.

La place de l'amateur dans l'étude des sciences naturelles est considérée par Valérie Chansigaud (2011), comme « *une sorte de survivance anachronique, datant d'avant la science moderne et sa professionnalisation* ». Il n'est pas rare que ce soient les amateurs qui diffusent du savoir auprès des scientifiques, de plus en plus spécialisés dans leurs domaines académiques respectifs. Ces chercheurs ont de moins en moins de temps à consacrer au recueil des données naturalistes sur le terrain, à l'identification de nouvelles espèces ou à la recherche de fossiles. On remet cependant en question les méthodes des naturalistes amateurs : manque de sérieux, difficultés à confier leurs données... Quant aux associations naturalistes militantes, elles sont

parfois considérées comme s'étant écartées de l'exercice strictement scientifique du naturalisme, perdant ainsi de la neutralité qui caractérise la science.

« La LPO c'est un observatoire, ils n'ont rien de scientifique, la LPO. Ce que je pourrais leur reprocher c'est, déjà, que ce sont des personnes militantes, nous on n'est pas là pour gérer la nature, parce qu'avant de la gérer, la nature, il faut la connaître. [...] Donc aller compter les oiseaux, ça sans problème, ça peut être un loisir mais il faut... Il faut peut-être rester à sa place c'est surtout ça. » Paléontologue, conservateur de muséum, passionné de pêche.

L'exercice scientifique nécessite une rigueur sur laquelle les spécialistes peuvent se montrer intransigeants :

Enquêtrice : « Ça ne doit pas forcément être évident de faire travailler ensemble des amateurs et des professionnels, il n'y a peut-être pas la même logique derrière ?

— Eh bien ceux qui n'ont pas la même logique, ils dégagent et puis c'est tout ! Il faut être logique justement ! Moi ça s'est toujours bien passé. Après ceux qui ne sont pas d'accord, ils ne sont pas d'accord et puis voilà. Qu'est-ce que tu veux... » Paléontologue, conservateur de muséum, passionné de pêche.

On préférera parfois les bénévoles des programmes de sciences participatives, moins passionnés et plus facilement canalisables (Charvolin, 2013 ; Alphanbéry, 2011). On se méfie également des études entreprises avec des usagers chasseurs, quand bien même elles sont menées par des professionnels, car l'intention d'usage d'un territoire est présentée comme contraire à la scientificité.

Ainsi, toutes les études menées sur la nature ne revêtent pas la même légitimité. Certaines études, dont les objectifs ou le protocole ne paraissent pas répondre aux mêmes intentions que celles des scientifiques écologues, sont marquées du sceau de la suspicion. C'est le cas de l'étude Aviper'n, en partie financée par la fédération de chasse de Seine-Maritime. Il s'agit d'analyser le comportement des oiseaux de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, pour savoir si la pratique de la chasse cause une gêne particulière aux oiseaux qui nichent dans la réserve ou s'ils ont su s'y adapter. Au moment où le dernier plan de gestion de la réserve est négocié, les zones de non chasse proposées ne conviennent pas aux associations de protection de la nature et des oiseaux. La fédération de chasse tente alors de solidifier le dossier pour faire accepter le plan qui leur convient.

« On estime que le conseil scientifique a basé ses propositions sur quelque chose qui n'est pas forcément cohérent d'un point de vue scientifique, donc on est près, nous, chasseurs, à financer tout ou partie d'une étude pour

effectivement voir, de façon objective, si les zones de non chasse sont bien choisies. Est-ce que la chasse perturbe réellement les espèces qui ne sont pas chassées ? Donc là on est parti pour 2-3 ans. Et ce n'est qu'à cette condition-là que la commission nationale pour la protection de la nature a dit "bon, ok, on donne un avis favorable pour le plan de gestion dans la mesure où on engage une étude". » Ornithologue amateur, géographe, responsable d'une association gestionnaire de milieu naturel.

Les associations de protection de la nature, insatisfaites, déposeront un recours pour faire annuler ce plan de gestion. En attendant la décision du tribunal, l'étude est en cours (Annexe P). Ce qu'il faut retenir de cette situation, c'est le statut ambivalent des connaissances scientifiques. Les écologues ont construit des connaissances que les protecteurs de la nature ont largement réinvesties dans leurs argumentaires, présentant alors la science comme quelque chose d'irréfutable.

« Les chasseurs c'est pas des bagueurs. Les ornithologues font un travail scientifique qui ne peut pas être mis en cause. Et ce n'est pas pour défendre spécialement les ornithologues mais l'idée c'est, tu vois ce que tu me dis, c'est que les chasseurs ils veulent faire des études uniquement pour se justifier. Les ornithologues eux, ils font des études oiseaux, c'est pas pour se justifier de quoi que ce soit, c'est pour reconnaître scientifiquement comment vont les populations d'oiseaux. » Écologue consultant, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur nature bénévole.

Pourtant, c'est le caractère même de la science que d'être réfutable, au contraire des idéologies. La défense de l'environnement est devenue depuis les années 1970 une question éminemment politique, source d'un engagement profond et de convictions fortes qui animent les passeurs interrogés. Dans ce contexte, les travaux qui ont prouvé l'importance de ce combat sont érigés en socle irréfutable d'une pensée écologiste. Les chasseurs qualifient volontiers leurs adversaires écologistes de « dogmatiques ». Ils se sentent opprésés par un argumentaire effectivement difficilement attaquant : la science au service de la survie de toute la planète. Avec cette étude, ils cherchent à construire des éléments d'argumentation de même nature : ils veulent des données vérifiables dans des disciplines reconnues par les membres du conseil scientifique de la réserve : de l'éthologie et de l'écologie. Cependant, l'étude est présentée par ses détracteurs écologistes comme orientée et cherchant surtout à justifier la chasse dans la réserve. On remet en cause son caractère scientifique : puisque les financeurs de l'enquête sont des chasseurs, le protocole serait donc orienté de façon à obtenir des résultats favorables à l'association de chasse présente sur la réserve. Le chercheur chargé de l'étude se défend de ces soupçons. L'étude a beau être financée en partie par la fédération de chasse, il compte pouvoir

publier, à partir de ce travail, plusieurs articles dans des revues à comité de lecture qui attesteront du caractère scientifique et de la validité de son travail.

2.4. Des ponts entre professionnels et usagers

Nous avons présenté dans les parties qui précèdent les points de vue des professionnels et des amateurs les uns à propos des autres. Ces discours sont le reflet de leurs statuts mais ne doivent cependant pas faire oublier qu'une personne peut être un professionnel du domaine de l'environnement et un usager des espaces naturels, cette situation n'est d'ailleurs pas rare et peut permettre de faciliter le dialogue. Dans notre questionnaire, nous avons posé deux questions qui vont nous permettre d'explorer les liens entre la sphère professionnelle et les pratiques de prédation : nous avons demandé aux participants si leur profession et si leurs études étaient en lien avec la nature ou les questions environnementales. Bien sûr, ceux qui ont répondu oui à ces deux questions ne peuvent pas être assimilés aux corps professionnels des gestionnaires de l'environnement que nous avons fait parler précédemment. Parmi ceux qui affirment avoir une profession en lien avec la nature ou les questions environnementales (n=233), on observe une surreprésentation significative des agriculteurs qui composent dès lors 8.2% de cette sous-population, des commerçants et artisans qui représentent 9% d'entre eux, et des cadres et professions intellectuelles, 16.3%. On retrouve des surreprésentations significatives comparables entre la CSP et le fait d'avoir mené des études en lien avec la nature ou les questions environnementales (n=142).

La variable « profession liée à la nature » est significativement dépendante de la pratique d'un loisir de prédation : les professionnels concernés par la nature sont plus susceptibles de pratiquer un de ces loisirs. La dépendance entre la pratique d'un loisir de prédation et des études en lien avec la nature ou les questions environnementales n'est pas significative. Plus précisément, les professionnels sont significativement surreprésentés parmi les pêcheurs, les cueilleurs et les naturalistes. La variable « études liées à la nature » n'est significativement dépendante que de la pratique du naturalisme, où ces étudiants sont surreprésentés.

Avoir une profession ou avoir fait des études en lien avec la nature ou les questions environnementales sont des variables significativement dépendantes de l'adhésion à des associations de pratique de loisir de prédation ou à des associations militantes de protection de l'environnement : ceux qui se disent concernés par l'environnement dans leur travail ou leurs

études sont surreprésentés parmi les membres des associations de loisir ou des associations militantes. Ces caractéristiques sont également significativement dépendantes des choix politiques. Ceux dont les études étaient en lien avec les questions environnementales sont surreprésentés parmi ceux qui disent considérer les questions environnementales comme des priorités dans leurs choix politiques. On observe la même surreprésentation pour les professionnels. L'expertise qu'ils peuvent tirer de leurs expériences professionnelles ou de leurs connaissances académiques sur la nature ou sur les questions environnementales semble orienter leurs choix politiques.

L'histoire ne dit pas ce qui, de l'intérêt pour la nature et les loisirs de prédation ou de l'expertise professionnelle ou académique, est arrivé en premier. Ces personnes ont-elles découvert leur intérêt pour les loisirs de prédation ou leur volonté de s'investir dans des associations militantes dans leur travail, ou ont-elles trouvé leur vocation professionnelle dans la pratique de leurs loisirs ? Nous aborderons ces deux voies dans la suite de ce chapitre quand nous restituerons les parcours des passeurs que nous avons interrogés. Retenons surtout de cette courte analyse l'interpénétration du loisir, des convictions, et du travail dans le domaine de l'environnement que nous étudions.

Dans la critique des intentions des prédateurs sérieux, que ce soit dans l'étude ou dans la gestion des milieux, on établit une distinction sur la base de l'expertise scientifique, attestée par des diplômes, des professionnels gestionnaires. Mais il transparait cependant une seconde source de distinction dans la critique de la mise à mort animale pratiquée par les chasseurs ou les pêcheurs. La conception écologique de la gestion exclut autant que possible le prélèvement des espèces, pour adopter une éthique fondée sur la valeur intrinsèque de l'environnement (éthique biocentrique), et le plus souvent sur l'égale valeur des composants de l'écosystème, humain compris, (éthique écocentrique) (Larrère, 2010). La persistance actuelle de pratiques de prélèvement est considérée, s'il est excessif, comme une survivance anachronique devenue intolérable.

3. ANTHROPOCENTRISME ET ÉCOCENTRISME

Les observations laissent entrevoir de nombreux conflits entre les pratiquants de prédation, principalement entre deux groupes que sont les chasseurs et les naturalistes, sans doute rejoints par une partie des cueilleurs militants. Les pêcheurs sont moins inquiétés, mais il arrive qu'on leur fasse également quelques reproches. Ces conflits apparaissent dans les discours des passeurs. Bien plus que la pêche, la chasse fait l'objet d'une critique importante. Seuls trois de nos passeurs sont issus de familles où la chasse était un mode de vie, et même parmi eux, la critique du chasseur populaire, excessif et violent, est présente. Ces critiques ne sont pas sans rappeler une des caractéristiques des passions étudiées par Christian Bromberger (1998) : les pratiquants distinguent les « vrais passionnés » des « faux ». Les « vrais » sont ceux qui rassemblent toutes les qualités requises dans l'activité. Dans le cas des activités de prédation, les « faux », ou les « mauvais » se voient affublés du nom de « viandards ».

3.1. Le bon, le vrai et le viandard

Le terme de « viandard », inspiré d'une consommation excessive de viande, est en fait utilisé dans des pratiques de prédation où il n'en est pas question. Il permet plus largement de catégoriser les comportements excessifs, dangereux, violents vis-à-vis de la nature, tout en dessinant en négatif la figure du bon, du raisonnable, du connaisseur tempéré auquel on ressemble. Ainsi, les pêcheurs qualifient de « viandards » les pêcheurs au vif ou qui utilisent des ardillons ; les cueilleurs aussi critiquent les excès de ceux qui détruisent un spot de cueillette. Parmi les naturalistes, j'en ai trouvé pour qualifier de « boucherie » la récolte nécessaire de champignons du comité mycologique d'une société savante. Mais il faut bien admettre que le terme est bien plus souvent utilisé pour désigner des mauvais chasseurs, dans des discours ambigus qui critiquent la chasse en se refusant à faire des généralités :

« Moi, je m'entends bien avec les chasseurs [...] enfin ici, nous, on n'a pas de soucis, c'est des chasseurs raisonnables, parce qu'il y a des viandards partout. [...] Le sentier de découverte là, c'est dans le bois d'un chasseur. L'hiver il chasse, mais c'est un chasseur raisonnable, il est là pour.... Il est garde-chasse. Et puis en face c'est pareil, c'est pas des prédateurs, ils chassent pour réguler, c'est tout » Conservatrice bénévole d'un espace naturel sensible, passionnée de jardinage et de cueillette.

« Il est adhérent [...] à mon club nature mais c'est un bonhomme... [rires]. Lui, enfin, c'est le bon chasseur quoi, il est adorable, il connaît bien, c'est un transmetteur aussi. [...] En effet, des renards s'il y en a trop, il en tire, bon bah voilà... Mais il tire ce qu'il faut, bon, il a ses limites. Les chasseurs de l'estuaire, on peut pas parler avec ces gens-là. C'est le lit du front national. » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

« C'est pareil pour les gens qui récoltent des champignons, il y a les cueilleurs respectueux et puis il y a les autres, qui y vont avec des râteaux et qui détruisent totalement et irrémédiablement le milieu. » « J'ai connu quelques vrais chasseurs respectueux, c'est-à-dire qu'ils tuaient, ils ne blessaient pas, et ils tuaient à bon escient. Mais c'était un petit pourcentage. Et puis il y a des viandards, malheureusement beaucoup... » Cueilleuse de plantes sauvages comestibles, responsable d'une association consacrée à leur promotion.

On critique ainsi l'excès plutôt que la chasse en elle-même, à l'image des premières critiques de la chasse émises dès le XIX^{ème} siècle (Chansigaud, 2012a). Les viandards sont ceux qui ne savent pas se restreindre, veulent tuer le plus possible, voire accumulent tant de frustration s'ils ne tuent rien qu'ils en viendraient à tirer sur n'importe quoi. Leur usage des chiens ou des appelants est aussi critiqué : la façon dont sont traités ces animaux domestiques est présentée comme la démonstration que leur « amour de la nature » est plus que douteux.

Deux poids deux mesures cependant concernant la chasse : si la chasse au gros (sangliers et cervidés) ou le piégeage des espèces nuisibles sont tolérés, voire sollicités par les gestionnaires scientifiques, la chasse au gibier d'eau, elle, est largement critiquée. Cette chasse ne correspond à aucune nécessité de régulation des espèces, et s'inscrit même dans la lignée des chasses qui ont abouti à la disparition de certaines espèces, telles que le pigeon migrateur américain, par exemple (Chansigaud, 2012a). Sa pratique est considérée comme la négation de la préservation :

À propos de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine : « Ils manquent de moyens, ils manquent de moyens... Ils manquent de... Par exemple, la réserve n'est pas vraiment une réserve, il y a encore énormément de gabions où on tire ! » Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

Si la critique des excès des chasseurs est commune à tous les passeurs, certains poussent plus loin la remise en cause de la chasse en elle-même. On fait alors l'amalgame entre la chasse et le plaisir de tuer. C'est une façon très réductrice de définir la chasse. Elle occulte la notion d'immersion dans la nature, le désir d'y participer en y jouant les prédateurs, les connaissances qu'il faut développer pour y parvenir, le plaisir de travailler en équipe avec des amis ou de savoir communiquer et travailler avec un chien ou un cheval. En réduisant la chasse à la mise à

mort et en joignant en plus les termes « plaisir », ou « loisir » au terme « tuer » (certains disent aussi « zigouiller »), on présente cette activité comme barbare. C'est aussi pour d'autres un archaïsme. À l'image des fumeurs, qui ignoraient il y a 40 ans que leurs cigarettes pouvaient leur causer du tort, la chasse est considérée comme la réminiscence d'une pratique nocive que le progrès de la civilisation va faire disparaître pour le plus grand bien des espèces naturelles chassées et menacées. On regrette dès lors que l'État ne se montre pas plus ferme vis-à-vis de la pratique de la chasse, notamment dans la réserve naturelle de l'estuaire où l'on voudrait la voir disparaître totalement.

Les réponses des chasseurs à ces critiques transparaissent peu dans leurs discours. Au cours de nos rencontres, ils restent discrets sur leur critique de ceux qu'ils réunissent sous le vocable « écolo ». Ils se montrent sans doute encore méfiants vis-à-vis de ce que je pourrais penser de la chasse. Leurs conflits ressortent donc plus souvent dans les discussions qu'ils ont entre eux, à partir de quelques blagues pendant les formations, quelques colères pendant les assemblées générales, et à travers les questions qu'ils me posent. On me demande systématiquement ce que je pense de la chasse et de la consommation de viande, pour s'assurer que je ne suis pas de ceux qui viendraient les juger. Mais leur opposition aux naturalistes passe surtout par leurs actes, dont ils ne parlent pas, et qui là encore sont relatés par d'autres : les naturalistes et la presse locale. La liste des incivilités et actes délictueux, notamment de braconnage, attribués aux chasseurs est particulièrement longue. C'est une des thématiques les plus riches de notre corpus. On nous parle de rencontres désagréables avec des chasseurs alcoolisés, de tirs en direction des routes, d'une insouciance dangereuse. Les chasseurs de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine s'y sont particulièrement illustrés. Depuis la mise en œuvre de la réserve en 1997, les acteurs en conflit optent pour des méthodes très différentes. Quand les associations de protection de la nature préfèrent monter des dossiers et solliciter des instances européennes, les chasseurs locaux, ouvriers pour la plupart, préfèrent des moyens de lutte plus directs : vandalisme, graffitis insultants, menaces, voire agressions (Annexe P). D'autre part, puisque l'on considère que les chasseurs ne se concentrent que sur leur gibier, on ne les considère jamais comme des passionnés légitimes de la nature dont on respecterait les connaissances. Le bon chasseur, qui devait déjà être raisonnable, modéré, exemplaire, devrait aussi savoir identifier certaines espèces rares de mollusques ou de batraciens avoisinant sa mare de chasse. Dans le cas contraire, on pourra toujours lui reprocher la pauvreté de son discours qui ne porte pas sur la « nature », puisqu'il ne porte pas sur la biodiversité mais uniquement sur les espèces qui l'intéressent. On lui demande donc d'être plus qu'un chasseur : un vrai naturaliste.

Le vrai naturaliste

Les naturalistes, à l'image des autres passionnés de prédation, ne manquent jamais de distinguer le « vrai » naturaliste, ainsi décrit dans les actes d'une rencontre entre professionnels et amateurs des sciences naturelles :

« Être naturaliste, c'est être sensible aux phénomènes naturels et être en état de veille active, faire un va-et-vient permanent entre l'observation et la documentation, les publications [...]. C'est avoir une démarche d'autoformation et donner du sens aux événements. Les naturalistes qui ont marqué le passé et ont construit pierre après pierre l'édifice de nos connaissances actuelles ont défini les méthodes de la science moderne. Ils ont observé, analysé, classifié, synthétisé et ont transmis leurs savoirs. La préoccupation constante que l'on trouve chez eux est d'améliorer la transmission des connaissances et leur mode d'acquisition pour le plus grand nombre. Un naturaliste n'est pas un touriste mais un scientifique, il pousse le plus loin possible ses investigations avec méthodologie. Il vérifie par l'observation ce qu'il a vu ou entendu sur le sujet. En résumé, c'est un géologue qui connaît les orchidées, un entomologiste qui s'intéresse aux champignons et un astronome spécialiste des rapaces, un photographe doué en aquarelle. Le naturaliste s'intéresse ainsi aux sciences de la terre, aux sciences du vivant et à l'astronomie. Il cultive son jardin, observe ce qui l'entoure et photographie les instants qui passent. » Jérôme Tabouelle, conservateur de la Fabrique des Savoirs, Extrait d'un acte de colloque présenté à une rencontre de naturalistes salariés et bénévoles.

Dans cette définition, le « vrai naturaliste » se doit avant tout d'être scientifique et polyvalent ; par contraste, le « faux naturaliste » serait celui qui limite ses intérêts et dont la pratique sert moins la science et la diffusion des connaissances que ses ambitions propres, notamment son envie de collectionner.

Enquêtrice : *« Les gens qui sont fadas d'oiseaux ou de papillons et qui ne focalisent que sur ça... »*

— Ce ne sont pas des vrais naturalistes, ce sont des collectionneurs. [...] Celui qui ne regarde que les oiseaux ça veut dire qu'il ne s'intéresse à rien d'autre. Je t'ai dit être naturaliste c'est un état d'esprit et si on regarde que les oiseaux... Il ne va pas partager. Un collectionneur, il a du mal à partager. J'en connais [...] des collectionneurs en entomologie, on a du mal à savoir ce qu'il y a dans leur collection. Ce ne sont pas des naturalistes, ce sont des collectionneurs ». Paléontologue, conservateur de muséum, passionné de pêche.

Au cours de ces rencontres entre salariés et bénévoles, une des questions qui revient le plus souvent est effectivement celle des collections. De nombreux amateurs naturalistes ont tendance à composer de larges collections, particulièrement précieuses lorsqu'il s'agit de fossiles, et sont encore réticents à les confier aux muséums. Cette question de la collection se pose d'ailleurs plus largement dans toutes les spécialités naturalistes. Les pratiques de la

collection de référence en entomologie et de la centurie en botanique ont été des pratiques scientifiques à part entière mais se trouvent aujourd'hui controversées. Elles ne correspondent plus aux nouvelles normes de préservation de la nature et ne répondent plus à des besoins scientifiques.

« Quand on revenait au mois de septembre, quand on avait notre première réunion de la société de sciences nat., je voyais débarquer les boîtes, avec des carabes, tous les mêmes. Je disais "Mais ça sert à quoi franchement ? — Ah, bah des fois qu'il y aurait le petit truc qui ferait qu'on peut faire une variété..." Non mais attends ! Faut être frappé ! » Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.

Ces comportements sont aujourd'hui considérés comme archaïques, inspirés d'un naturalisme du XIX^{ème} siècle dans lequel la volonté d'identifier passait bien avant celle de préserver, si bien que le fusil pouvait être l'outil de prédilection des scientifiques d'alors.

« Tu prends les naturalistes jusqu'à la deuxième guerre mondiale [...] ils étaient pas plus vertueux que les autres. Ils avaient leur paire de jumelles et puis si tu veux, s'ils voulaient... "Oui, c'est intéressant, qu'est-ce que c'est ? " PAN ! Il tirait, puis après il l'empaillait et puis "Ah bah oui, c'est un balbuzard pêcheur". » Écologue consultant, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur nature bénévole.

« Je pense que pour les naturalistes, les collectionneurs sont assez mal vus, en général. Mais il y a toujours des petits malins qui sont des passionnés d'orchidées, donc s'ils n'ont pas telle espèce dans leur herbier, ils sont malheureux. Il y a quand même des gens qui sont restés un petit peu sur cette logique là, mais qui se sont un peu marginalisés. Autant au XIX^{ème} siècle, au début XX^{ème}, ça passait bien, c'était la norme, autant aujourd'hui, ils sont obligés presque de se planquer pour le faire » Écologue retraité, ancien gestionnaire de réserve naturelle, gestionnaire d'une réserve naturelle volontaire.

D'une façon générale, pour les passeurs naturalistes, il faudrait pouvoir éviter le prélèvement à moins qu'une impérieuse nécessité scientifique ne se fasse ressentir. C'est souvent le cas pour les insectes, dont l'étude des genitalia est la seule assurance de pouvoir correctement les identifier ; mais même dans ce cas, la mesure est de mise.

« Pour les diptères, les coléoptères, s'ils ne sont pas trucidés et passés sous la loupe binoculaire, tu ne peux pas avancer quoi. Donc tu es bien obligé de prélever. Et puis pour faire des inventaires, tu as un certain nombre de techniques : si tu vas faire l'inventaire en te promenant, tu vois 1% de ce qu'il y a à voir. Tu mets des pièges, [...] qui tuent l'animal, là tu vois 50% ou plus de ce qui existe. Tu es obligé pour faire une étude, tu es obligé de piéger ». Paléontologue, conservateur de muséum, passionné de pêche.

« Je suis désolé mais un naturaliste qui va faire une étude de milieu pour démontrer que l'endroit doit être classé Natura 2000, ZNIEFF ou je ne sais

quoi, il faut bien qu'il ait des éléments, or, pour la plupart des insectes, il faut aller jusqu'aux parties génitales, donc eh bien il faut les tuer. Il faut les tuer mais c'est au bénéfice... C'est un bénéfice. Ça a une raison » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

« Si elle est rare, tu es partagé entre la nécessité de la regarder juste sur le terrain et puis faire une bonne photo et puis te dire on déterminera de cette façon, ou la capturer pour faire une détermination sérieuse en comptant les nervures sur les ailes ou les trucs comme ça... C'est un vrai dilemme. J'essaie de laisser un maximum dans la nature mais ça peut aussi engendrer des erreurs ». Écologue consultant, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur nature bénévole.

La mesure sur le prélèvement s'accompagne aussi d'inquiétudes sur une préservation trop restrictive des espèces, car toucher, manipuler voire prélever une espèce c'est aussi un support pédagogique très important dont certains passeurs s'imaginent mal pouvoir se passer.

« Il y a eu une animation dans la réserve de l'estuaire. On n'a pas le droit de cueillir, on n'a pas le droit de prélever, on n'a le droit de rien faire... Bon, mais c'est un peu con parce que ça veut dire que je peux même pas attraper un papillon, lui dérouler la trompe pour montrer aux enfants. »
« Dans ce cas on n'éduque pas, on ne montre rien, on met sous cloche, on n'y touche pas, on ne peut pas sensibiliser à la nature si on n'attrape pas une grenouille, un crapaud pour montrer l'œil d'un crapaud [...] Et donc il y en a qui disent "et bah moi, je m'en fous, je le fais quand même mais je fais attention". » Naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

« La collectionniste, j'ai toujours été résolument contre, sauf pour les enfants. [...] Il y a l'âge de la collection, les enfants, ce n'est pas eux qui vont être les grands dévastateurs, mais ça aide. Pour eux c'est un apprentissage, une façon de progresser. » Écologue consultant, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur nature bénévole.

À travers les critiques émises à l'égard des chasseurs et des collectionneurs, on voit se dessiner une façon idéale de participer au jeu de la prédation, axée sur le non prélèvement. D'autre part, l'idéal d'un intérêt polyvalent va dans le sens de la biodiversité. On doit pouvoir s'intéresser à la nature dans son ensemble et non à quelques espèces en particulier. Pourtant, cela concerne la plupart des pratiquants de prédation, mais on continue de présenter comme idéal cet intérêt écocentré plutôt que spécifique, dans lequel le prélèvement, en tant qu'aboutissement d'une appropriation anthropocentrée, est considéré comme intolérable. La critique des prélèvements est bien sûr plus dure à l'égard des chasseurs que des naturalistes et l'on retrouve dès lors une échelle des attitudes vis-à-vis de la nature que Bernard Picon avait déjà identifiée (1991).

3.2. L'échelle des attitudes vis-à-vis de la nature

Les chasseurs et naturalistes semblent, aux extrémités d'une échelle des attitudes vis-à-vis de la nature, dans une opposition qui anime les conflits et les critiques mutuelles que s'adressent ces pratiquants de prédation. Les pêcheurs et les cueilleurs, au centre, sont moins souvent ciblés, pris entre deux feux dans une relative tranquillité. Cette échelle ne s'appuie pas sur des notions objectives comme l'impact du prélèvement sur les milieux (on serait bien en mal de comparer le piégeage d'un renard et la cueillette totale d'un spot de champignons sur l'écosystème d'une forêt) : elle se fonde sur une perception plus subjective de la violence et des espèces vivantes. Si, d'un point de vue objectif, détruire une orchidée et tuer une oie cendrée reviennent dans les deux cas à ôter la vie à une espèce naturelle, la retirer à un végétal ou à un insecte n'est pas considéré comme violent. C'est la souffrance qui constitue la violence, ou plutôt la capacité des individus à se figurer une souffrance animale, et tous les animaux ne sont pas considérés de la même façon sur ce terrain. Nous héritons de notre histoire sociale et religieuse des façons de classer les animaux comme plus ou moins proches de nous, en fonction de l'idée que l'on se fait de leur utilité, de leur intelligence ou de leur beauté (Thomas, 1985). En effet, la souffrance des mollusques ou des coquillages, si éloignés des mammifères que nous sommes, semble peu prise en compte. En outre, l'ensemble technique mis en œuvre lors de leur ramassage est des plus simples et peut dès lors s'assimiler à de la cueillette.

Toutes ces activités relèvent d'un socle commun lié à la prédation. Elles valorisent le sauvage en opposition au domestique et à l'exotique. Elles attribuent à la nature une valeur intrinsèque : on en admire les espèces floristiques et faunistiques pour leur intérêt esthétique, scientifique ou symbolique, et l'on tient à préserver leur existence. Les pratiques naturalistes s'appuient exclusivement sur cette vision de la nature à l'image d'un musée à ciel ouvert (Kalaora, 1993) ; mais d'autres caractéristiques apparaissent, qui augmentent le degré de violence exercé sur la nature. Dans les activités de cueillette, la nature est utilisée comme une ressource potentielle. Il s'agit d'une activité de prélèvement et de contrôle des espèces floristiques. Une part du naturalisme le plus scientifique participe de ces prélèvements, nécessaires pour identifier les insectes ou créer des herbiers. L'homme se rend maître des ressources naturelles, produits de sa prédation. La pêche ajoute à cela un affrontement avec le poisson ferré, que l'on peut choisir de remettre à l'eau mais auprès duquel on recherche une lutte physique. La perception relative de la souffrance animale place la pêche en-dessous de la chasse sur cet axe de la violence symbolique. En effet, la pêche laisse la possibilité de relâcher

la prise vivante, mais surtout la souffrance du poisson est moins perceptible. Le fait que la mise à mort d'un poisson ne nécessite pas de verser le sang rend cette variante du jeu de prédation plus accessible. Là encore, on peut y voir un héritage de notre histoire religieuse judéo-chrétienne, où le poisson est mis à part de l'ordre des animaux. Consommable pendant le carême, il n'est pas considéré comme une viande, pas tout à fait comme un animal (Thomas, 1985). La mise à mort nécessaire d'animaux à sang chaud, oiseaux et mammifères, fait de la chasse l'activité la plus symboliquement violente des activités de prédation. On peut donc compléter le schéma proposé au chapitre précédent pour y ajouter au degré de technicité, en abscisse, cette échelle des attitudes violentes à la nature en ordonnée. La pratique du naturalisme scientifique, dans les degrés les plus sérieux de l'activité, rejoint le même degré d'emprise sur la nature que la cueillette puisque certaines pratiques impliquent le prélèvement matériel des espèces.

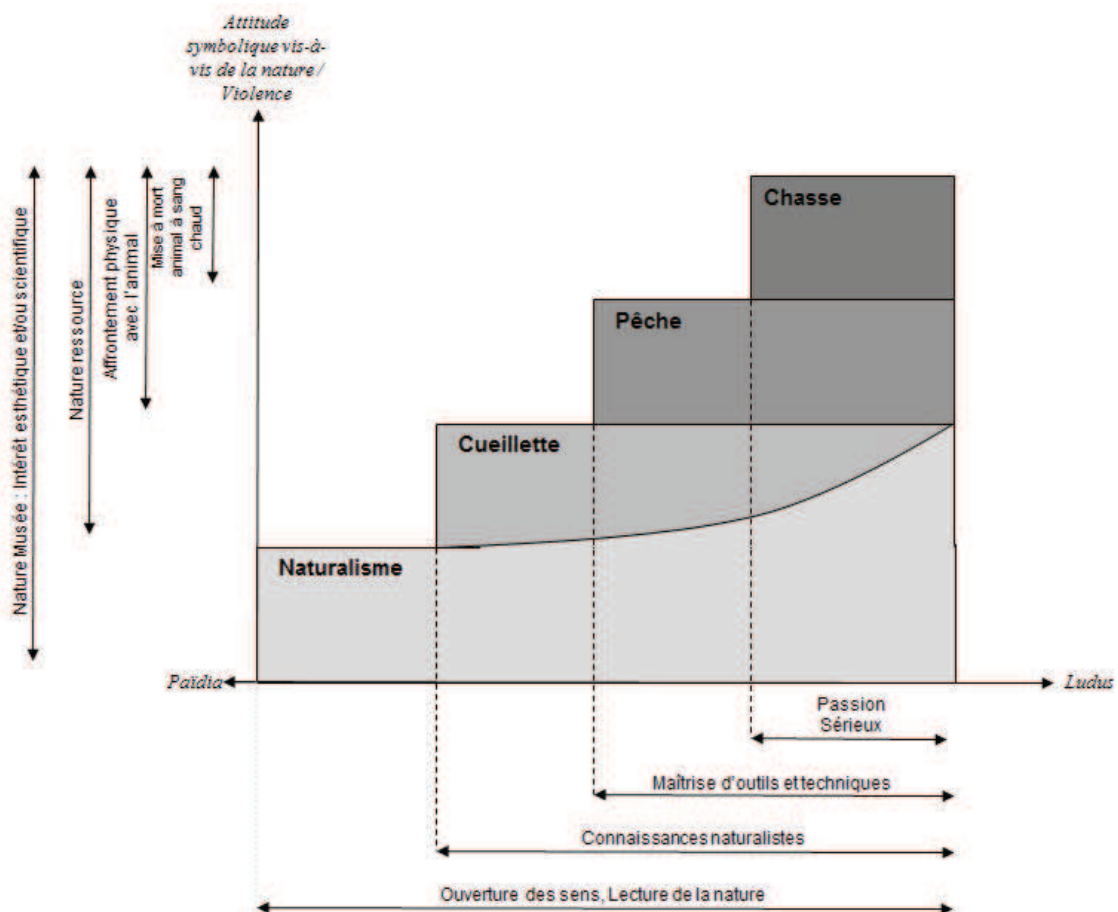
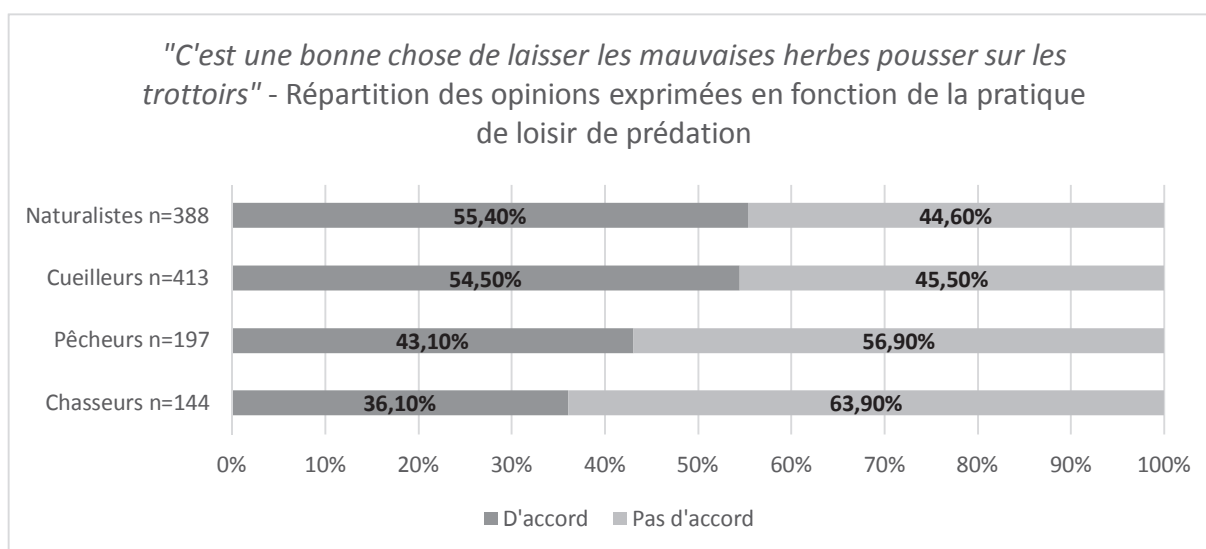


Schéma 6 - Organisation des loisirs de prédation selon le degré de technicité et l'attitude symbolique vis-à-vis de la nature.

Selon Norbert Elias (1998), un processus de civilisation rend de plus en plus intolérable la violence, que l'on cherche à maîtriser et circonscrire (notamment dans l'organisation d'évènements sportifs). Ce même processus peut expliquer l'importante critique de la chasse. Au fil du temps, ce loisir est décrié, relégué au rang de pratique barbare, à un folklore des campagnes que certains groupes espèrent ardemment voir disparaître, pour aller ainsi dans le sens du progrès et de la protection de l'environnement. De plus en plus, l'atteinte à l'environnement est critiquée, témoignant d'une écologisation de notre société et des pratiques de loisir (Ginelli, 2015). Avec le développement des parcs naturels à partir des années 1970, le grand public s'est vu éduqué à une certaine façon de profiter de la nature. En cœur de parc surtout, dans les zones sauvages, on ne touche à rien, on ne cueille pas, on ne tue pas, on observe, on sent et on écoute seulement. Et la nature est devenue musée, sanctuaire, appréciée pour son esthétisme et ses paysages. Ce mouvement s'est accompagné du développement d'une classe moyenne supérieure, plutôt urbaine, au fort capital culturel, qui a fait siens les discours sur l'autonomie de la nature et son autogestion, et dont Jean-Louis Fabiani (1984) a étudié l'aversion pour la chasse. « *Un sentiment diffus d'hostilité à la chasse est commun à tous les nouveaux usagers de la nature, qui définissent le cadre naturel comme un « paysage » destiné à la seule consommation esthétique* » (Fabiani, 1984, p.82). Le naturalisme actuel semble s'inspirer beaucoup de cette tendance. Dans les associations naturalistes, on promeut aujourd'hui auprès du grand public une réserve respectueuse vis-à-vis des espèces naturelles, qu'il faut observer et écouter sans les perturber. Des pratiques de prédation, celles qui sont situées le plus bas dans cette échelle semblent en tout cas les plus éthiquement acceptables aujourd'hui. On passe d'un rapport anthropocentré à la nature à sa valorisation écocentrée (Larrère, 2010). Cette échelle des attitudes place la chasse au plus haut des activités portant une atteinte violente à la nature ; ainsi, même si cette activité relève d'une pratique de la prédation qui valorise le sauvage et donne une valeur intrinsèque au local, elle reste une activité plus anthropocentrée qu'écocentrée aux yeux des défenseurs d'une nature respectée par la diminution des impacts humains. Alors même que l'on reconnaît la nécessité de chasser pour réguler les populations animales, on persiste à critiquer l'association entre la mise à mort et sa pratique dans le cadre du loisir.

Les analyses quantitatives issues de notre questionnaire tendent à confirmer cette gradation. En effet, quelques-unes des réponses aux questions d'opinions posées sont révélatrices d'un rapport plus ou moins écocentré des pratiquants de loisir à la nature et de leur

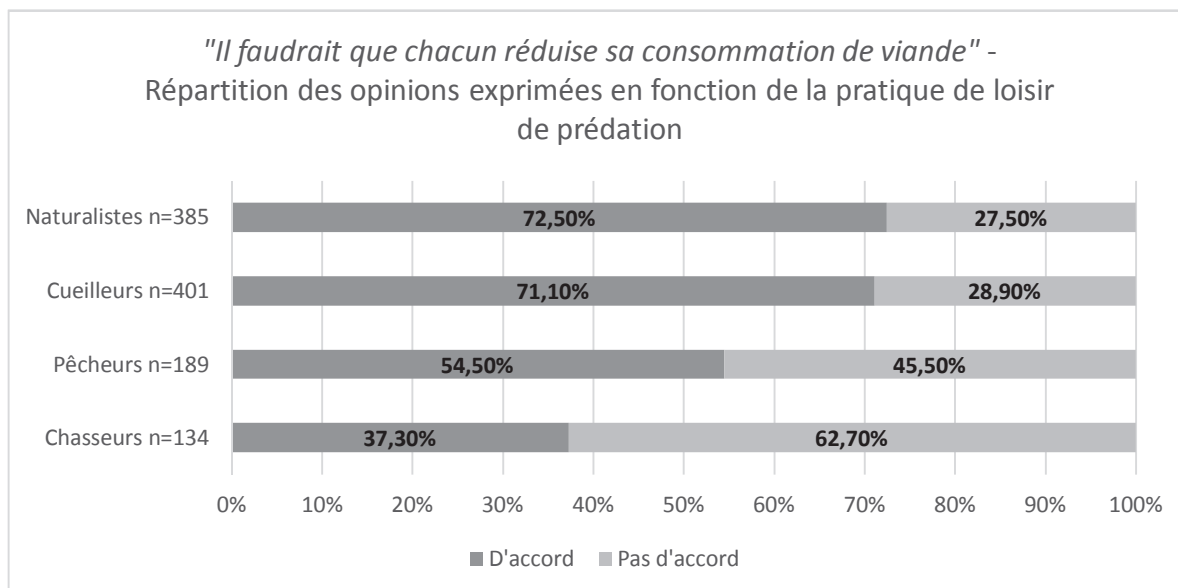
sensibilité écologique¹. Pour simplifier l'analyse, nous avons recodé les questions posées en excluant les non-réponses et le choix de la modalité « sans opinion ». Nous avons également regroupé les modalités « Pas du tout d'accord » et « Plutôt pas d'accord », de même que les modalités « Plutôt d'accord » et « Tout à fait d'accord ». Rappelons que compte tenu de la polyvalence des pratiquants, les sous-populations que nous comparons ici ne sont pas exclusives les unes des autres. La réponse à la question d'opinion « *C'est une bonne chose de laisser les mauvaises herbes pousser sur les trottoirs* » présente une dépendance significative avec chacune des pratiques de loisir de prédation étudiées. Être d'accord avec cette affirmation reflète l'adhésion à une éthique écocentrée, puisque l'on valorise alors l'apparition spontanée de la biodiversité, même dans des endroits où elle ne devrait pas être désirée. À l'inverse, se dire en désaccord avec cette opinion montrerait plutôt une éthique plus anthropocentrée, axée sur la domestication du sauvage. Nos hypothèses sont confirmées par la comparaison des répartitions d'opinions exprimées sur cette thématique. Les chasseurs ne sont que 36,1% à être d'accord avec l'affirmation susmentionnée, soit une sous-représentation significative, à l'image des 43.1% d'opinions favorables des pêcheurs. Les cueilleurs et les naturalistes en revanche, se montrent significativement en accord avec cette affirmation. Là encore, la différence entre naturalistes et cueilleurs n'est pas flagrante mais marque une fois de plus une gradation avec les pêcheurs puis les chasseurs.



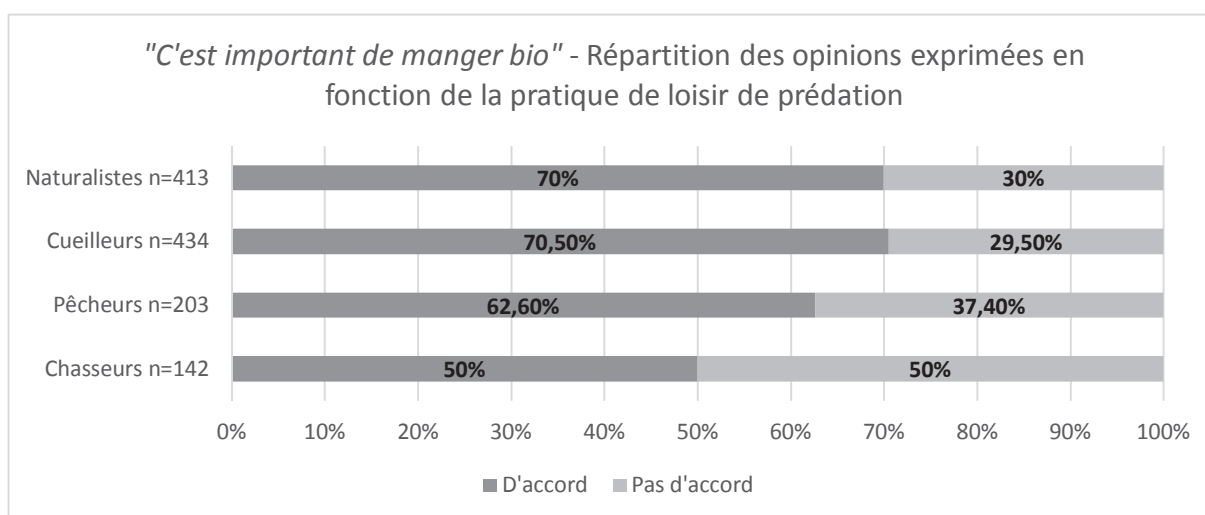
Graphique 22 - Répartition des opinions exprimées "*C'est une bonne chose de laisser les mauvaises herbes pousser sur les trottoirs*", en fonction de la pratique de loisir de prédation.

¹ Nous ne développons ici que les résultats les plus pertinents. Pour les raisons présentées dans le chapitre 3, les données de certaines questions ne sont pas exploitables ou peu pertinentes. Tous les tris croisés entre les questions d'opinion et les loisirs étudiés, ainsi que les niveaux de diplôme sont présentés dans l'annexe J.

On retrouve une gradation comparable à la question d'opinion « *Il faudrait que chacun réduise sa consommation de viande* ». La dépendance entre la pratique de loisir et la réponse à cette question n'est significative que pour la pratique de la chasse. Les chasseurs sont 62.7% à être en désaccord avec cette affirmation contre seulement 27.5% des naturalistes.



Graphique 23 - Répartition des opinions exprimées "Il faudrait que chacun réduise sa consommation de viande", en fonction de la pratique de loisir de prédation.



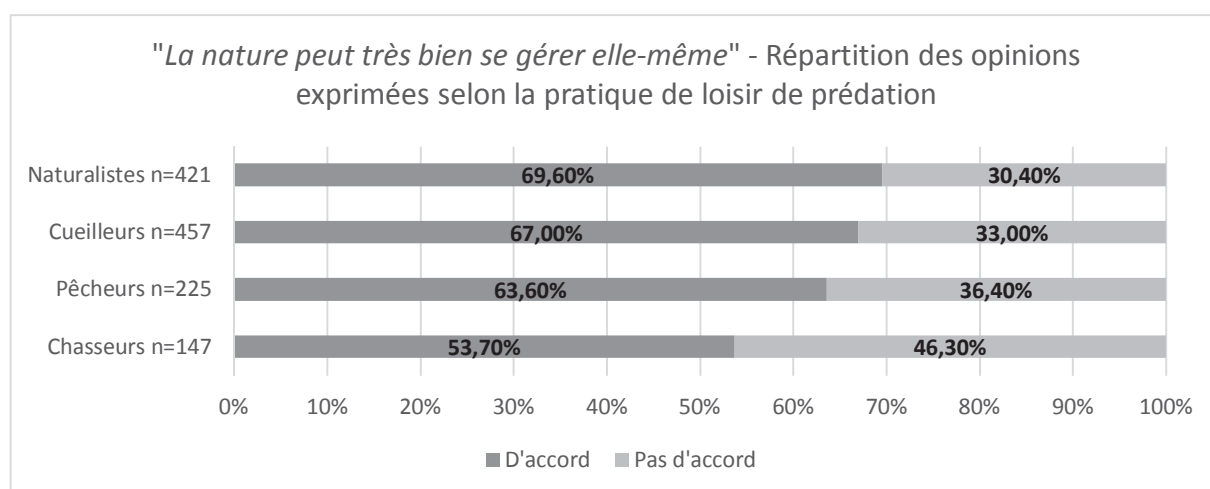
Graphique 24 – Répartition des opinions exprimées « C'est important de manger bio », en fonction de la pratique de loisir de prédation.

Le choix de réduire sa consommation de viande peut être le reflet d'une sensibilité écologique ou d'une sensibilité à la violence envers les animaux. Cela semble concerner les

naturalistes et les cueilleurs, plus que les pêcheurs, et plus encore que les chasseurs. On retrouve encore cette gradation dans les opinions concernant l'alimentation issue de l'agriculture biologique. Celle-ci n'est significativement dépendante que de la pratique de la chasse et de la pêche. Les chasseurs et pêcheurs sont significativement en désaccord avec l'affirmation « *C'est important de manger bio* ».

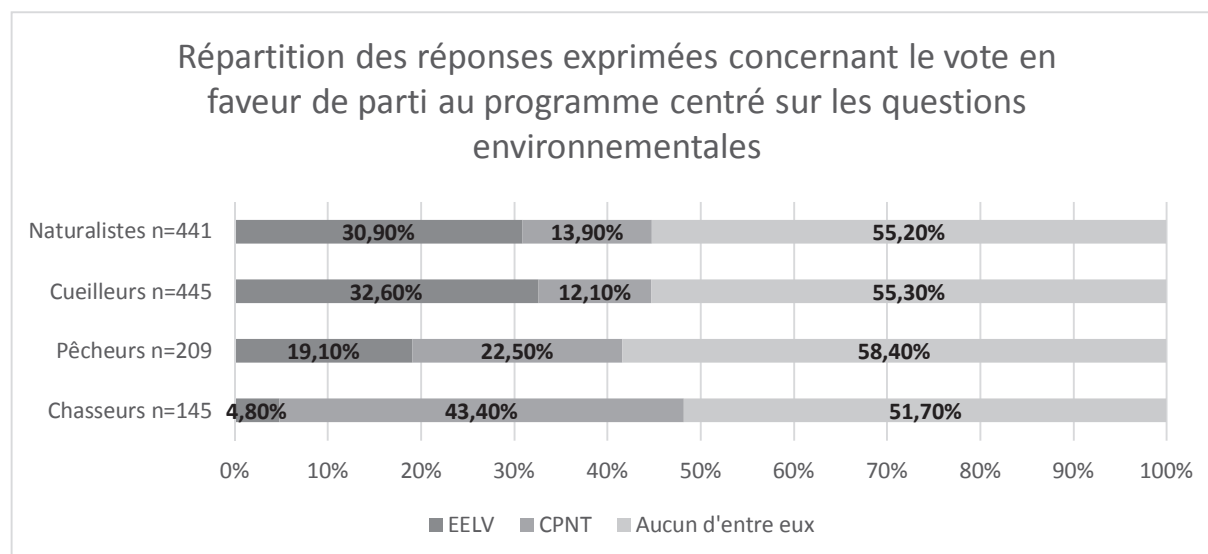
Les réponses aux trois questions présentées ici sont aussi significativement dépendantes du niveau de diplôme. Dans ces trois cas, les personnes titulaires d'un diplôme supérieur à bac +2 sont significativement d'accord, rappelant ainsi le résultat des études sur la sensibilité écologique qui montrent une plus grande adhésion des personnes les plus diplômées (Bozonnet, 2012). À l'inverse, les personnes titulaires d'un CAP, BEP, ou équivalent sont significativement en désaccord avec la réduction de la consommation de viande ou l'alimentation « bio ». Les personnes sans diplôme ou titulaires du Certificat d'Études Primaires sont significativement en désaccord avec le fait de laisser pousser les mauvaises herbes sur les trottoirs. Ce résultat est cohérent avec les plus grandes proportions de personnes peu diplômées parmi les chasseurs et les pêcheurs.

Par ailleurs, les réponses à la question d'opinion « *La nature peut très bien se gérer elle-même* » montre la même gradation. À travers cette affirmation, on peut avoir une mesure de l'adhésion à ce que Fabiani (1984) désigne comme une « *utopie autogestionnaire* » caractéristique d'une culture politique « *de la petite bourgeoisie nouvelle à capital culturel* » (1984, p.82). Sans surprise, les chasseurs, dont l'un des premiers arguments de défense de leur pratique est son utilité dans la nécessaire régulation des populations animales, sont, avec les pêcheurs, significativement plus enclins à être en désaccord avec cette affirmation. L'analyse ne montre pas de dépendance significative au niveau de diplôme pour cette variable.



Graphique 25 - Répartition des opinions exprimées "*La nature peut très bien se gérer elle-même*", en fonction de la pratique de loisir de prédation.

Enfin, ces postures face aux valeurs écologiques se reflètent dans le vote des pratiquants de prédation.



Graphique 26 - Vote pour les partis au programme axé sur les questions environnementales¹.

Les chasseurs, et, dans une moindre mesure, les pêcheurs sont plus enclins à voter pour le parti Chasse, Pêche, Nature et Traditions, qui s’oppose fermement aux programmes écologistes des partis de gauche, et notamment du parti Europe Écologie Les Verts qui attire plus souvent les cueilleurs et naturalistes qui sont un peu plus de 30% à affirmer avoir déjà voté pour ce parti.

Ainsi, les questions d’opinions exploitables de notre questionnaire semblent confirmer ce que les observations et les entretiens révélaient, une polarisation des chasseurs et des naturalistes aux deux extrémités d’un éventail des rapports à la nature, allant d’une éthique écocentrée chez les naturalistes à une éthique anthropocentrée chez les chasseurs.

À travers la description de ces différentes oppositions, la dimension du loisir et du sérieux qu’on y applique ressort comme un critère clé de la légitimité accordée à ceux qui jardinent l’estuaire de la Seine. Des usagers occasionnels et hédonistes canalisés et évités, aux pratiquants sérieux pris en compte avec méfiance, la pratique du loisir semble toujours marquée

¹ Les réponses marginales, les non-réponses et les personnes qui ont choisi de ne pas se prononcer ont été exclues de l’analyse.

par la suspicion. Pourtant, le loisir est un outil particulièrement précieux dans les projets de protection des milieux. Le terme de « passeurs » que nous avons choisi pour désigner les personnes qui les mettent en œuvre prend alors tout son sens, puisque ces passeurs ont su passer les frontières de légitimité identifiées entre les acteurs, établissant ainsi des liens entre « les gens » et les adeptes de la prédation, entre les « usagers » et les professionnels et entre les chasseurs et les naturalistes.

Le loisir, le travail et le passeur

Malgré les divergences, malgré les conflits et l'incompréhension, des projets qui font collaborer des acteurs différents ont été mis en œuvre dans l'estuaire de la Seine. Intéressé par les méthodes utilisées par les principaux promoteurs de ces projets, le GIP Seine-Aval nous a indiqué quelques noms de personnes particulièrement investies dans ce type de projets afin que nous puissions les interroger. Dans notre chapitre 3, nous avons expliqué comment nous nous sommes d'abord appuyée sur une liste des personnes mentionnées par le comité de pilotage du projet PUBLIC. Elles atteignaient généralement l'âge de la retraite, étaient largement reconnues dans le réseau normand de la préservation de l'environnement pour leurs compétences scientifiques (principalement en écologie), et s'étaient illustrées sur la scène associative environnementale. Leur nombre n'atteignait cependant pas le quota de vingt entretiens que nous avions prévu dans le protocole, ce qui nous a donné l'occasion de remodeler cette liste pour y varier les âges, les statuts, les intérêts. Le cadre théorique de cette thèse est né des résultats de cette enquête par entretiens. Nous avons trouvé dans la sociologie du loisir, et en particulier dans la perspective des loisirs sérieux de Robert A. Stebbins, les outils pour interpréter des récits de vie et des récits de projets qui entremêlaient des passions personnelles pour la nature et du loisir de prédation, des engagements associatifs et des enjeux professionnels.

Nous présenterons dans cette partie, une typologie de trois figures de passeurs que nous avons rencontrées : le prédateur bienveillant, le travailleur passionné et le professionnel. Bien sûr, comme toute typologie, celle-ci est à considérer avec prudence. Toutes les histoires qui m'ont été contées ne peuvent pas rentrer de façon uniforme dans une des trois figures que nous avons

définies : les trajectoires sont multiples et la complexité des parcours ne permet pas de catégoriser strictement les individus. Les types idéaux que nous allons présenter en introduction seront décrits plus en détails dans ce qui va suivre. Nous reviendrons pour chacune de ces figures de passeurs sur les caractéristiques de leur engagement en faveur de la préservation de l’environnement et sur les projets qu’ils ont menés à son service en s’appuyant sur le loisir.

Tableau 29 - Typologie des Passeurs

	Le prédateur bénévole	Le travailleur passionné	Le professionnel
Forme de l’investissement	Bénévole	Bénévole et salarié	Salarié
Expertise	Expérience associative et de loisir	Expérience associative et de loisir Formation académique	Formation académique
Sources de l’engagement	Pratique de la prédation Attachement territorial	Pratique de la prédation Expertise sur les enjeux environnementaux	Expertise sur les enjeux environnementaux
Rapport au loisir	Activité passionnelle à partager	Support de valeurs pour créer des liens interpersonnels avec différents acteurs	Usage utilitaire du loisir au service des projets des gestionnaires

Les prédateurs bénévoles sont issus des pratiquants sérieux de prédation, situés sur notre échelle de légitimité juste avant la barrière les séparant des salariés. Les professionnels sont justement des représentants de ces salariés qui tiennent leur légitimité d’un parcours universitaire et d’un statut institutionnel dans le domaine de l’environnement. Les travailleurs passionnés, traduction du « *devotee worker* » défini par Stebbins (2004), évoluent d’un côté et de l’autre de cette frontière, ayant transformé des engagements passionnels et sérieux en poste salarié.

Nous ne nous sommes pas renseignée systématiquement sur l’âge des passeurs lors des entretiens. Pourtant, nous proposerons pour chacun d’entre eux une tranche d’âge. Il s’agit d’estimations larges qui permettent surtout de situer ces personnes dans une période de leur vie :

- La période de 25 à 35 ans où l’on s’installe dans la vie personnelle et professionnelle, c’est la période de la mise en couple et de la fondation d’une famille. C’est aussi la période des premiers postes et de la spécialisation professionnelle après les études.

- La période de 35 à 55 ans est une période consacrée à la carrière professionnelle. Les passeurs de cette tranche d'âge sont au cœur de réseaux professionnels actifs.
- Les passeurs de 55 à 65 ans sont aujourd'hui reconnus dans l'estuaire comme des références en matière d'environnement. Certains ont fait partie des premiers mouvements de lanceurs d'alerte dans les années 1970. Pionniers de la pensée écologiste dans la région, ils ont lutté pour la protection de l'environnement de l'estuaire et ont fini par prendre des places importantes dans le réseau chargé de la gestion de l'environnement pour agir de l'intérieur. Au cours de leurs longues carrières professionnelles, ils ont contribué à modeler le réseau de gestion et de valorisation de l'estuaire de la Seine, notamment en fondant certaines des institutions expertes aujourd'hui incontournables : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Haute-Normandie, Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie... Ils arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite et passent le relais à une génération de professionnels qu'ils ont contribué à former.

Tous ces passeurs partagent une grande connaissance de leur environnement : des connaissances naturalistes et scientifiques qui leur permettent d'identifier insectes et oiseaux, des connaissances vernaculaires et patrimoniales qui leur permettent de cuisiner des plantes sauvages comestibles, une expertise empirique des territoires qui leur permet d'en saisir les enjeux de préservation. Ces savoirs sont acquis dans le monde académique mais aussi par la pratique, dans des systèmes associatifs, en autodidacte...

Les femmes sont les grandes absentes de notre échantillon. Elles ne représentent que 6 passeurs sur 20. Parmi les autres passeurs qu'il aurait été intéressant de rencontrer et que nous avons dû écarter de notre sélection, il n'y avait aucune femme. À croire qu'elles sont vraiment rares dans le paysage de la gestion de l'environnement de l'estuaire. Pourtant, au cours de notre étude, nous avons rencontré beaucoup de jeunes femmes, fraîchement sorties des formations universitaires sur l'environnement et notamment des BTS Gestion et Protection de la Nature. Les métiers de l'environnement sont-ils en train de se féminiser ? Chez les passeurs les plus âgés en tout cas, on trouve seulement deux femmes passionnées de longue date et qui ont marqué de leurs actions la nature de l'estuaire de la Seine. Si l'expression dit souvent que derrière un grand homme il y a toujours une grande femme, les hommes interrogés se sont montrés très discrets sur le rôle joué par leurs compagnes dans leurs carrières professionnelles

et associatives. Ces deux femmes, par contre, n'ont pu tout à fait dissocier leur parcours de celui de leurs maris, eux aussi très investis dans le domaine de l'environnement.

Dans la typologie qui va suivre, nous présenterons les sources d'engagement des passeurs comme liées à leurs pratiques de loisirs de prédation, à leur attachement à un territoire ou à leur expertise des enjeux environnementaux. En effet, nous nous sommes intéressée aux lieux sur lesquels ils interviennent, cherchant ainsi à identifier des liens avec les lieux où ils vivent, où ils ont étudié, où ils ont grandi. Mais ils sont souvent investis à plusieurs endroits et il est plus facile de les rattacher à un type d'habitat : les zones humides, les cours d'eau, les coteaux calcaires... Cette conception des zones à conserver est en cohérence avec la notion de biodiversité : on ne préserve pas une espèce mais l'équilibre entre toutes les espèces présentes dans un milieu donné. Il s'agit d'une façon de catégoriser les espaces bien plus experte. D'autres ont leur groupe faunistique ou floristique préféré : les papillons, les champignons, les orchidées, les oiseaux, et il s'agit là d'une préférence directement liée à la pratique de la prédation. Pour certains, il est difficile de nommer une espèce ou un espace naturel qu'ils chercheraient à préserver en particulier : ils servent les intérêts de l'estuaire et de sa nature dans leur globalité, parfois depuis un musée – la Fabrique des Savoirs à Elbeuf ou le MuséoSeine de Caudebec-en-Caux. Il n'est effectivement pas rare qu'un passeur s'investisse pour défendre la « nature », définie comme un territoire ou un espace naturel donné. D'autres passeurs sont engagés à préserver la nature comprise comme l'environnement général de notre planète, notre écosystème. Ils ne s'investissent donc pas sur un territoire donné mais bien plutôt selon une conscience écologique qui servira la préservation globale de ce système, comme la sensibilisation du grand public ou la valorisation du patrimoine. Cette conscience se construit par la proximité et par l'expertise des enjeux environnementaux. On retrouve dans les sites recensés les milieux les plus caractéristiques de l'estuaire et qui en constituent la cohérence paysagère et territoriale : les zones humides et les coteaux calcaires. La dimension esthétique autant que la grande biodiversité de ces milieux ont souvent conquis ces passionnés qui ont ensuite eu à cœur de les protéger. Enfin, les natures que contribuent à préserver ces passeurs sont aussi urbaines, voire inaccessibles : en encourageant le jardinage urbain en cohérence avec les politiques zéro phyto et selon les principes d'un jardinage écologique, certains passeurs améliorent la qualité environnementale de sites inaccessibles aux gestionnaires, tels que les jardins familiaux et les jardins des particuliers (Annexe Q).

4. TROIS FIGURES DE PASSEURS

Dans cette partie, nous nous proposons d'expliciter la typologie que nous avons établie. Le principal critère distinctif entre les trois figures de passeurs que nous avons identifiées dépend de leur statut professionnel : bénévole ou salarié du monde de l'environnement. Nous avons vu dans le premier chapitre la force de l'opposition entre travail et loisir, et notamment la force du salariat comme mode de légitimation des professionnels. Ainsi, en distinguant les passeurs selon ce statut, c'est aussi leur degré de légitimité dans le monde de l'environnement que nous considérons. Les pratiquants de loisirs et les salariés du domaine de l'environnement semblent être situés à des degrés différents d'une échelle des légitimités dans leurs interventions pour la valorisation, l'étude ou la gestion de la nature (Annexes R, S, T). En présentant ces trois figures, nous essaierons de montrer comment l'existence de figures au parcours multi-casquettes, à la fois professionnels et bénévoles associatifs, permet de rétablir des dialogues entre deux types de légitimité, l'une fondée sur l'attachement passionnel, l'autre sur le bagage académique et le statut.

4.1. Le prédateur bénévole

Les prédateurs bénévoles sont des passeurs qui sont entrés dans le domaine de l'environnement à travers leur pratique de loisir de prédation. Ils ont toujours gardé dans ce domaine un statut d'amateur et ont fini par s'engager dans des associations au service du grand public pour partager leurs passions et protéger la nature à laquelle ils sont attachés.

Faisons connaissance
Tableau 30 - Catégorisation des prédateurs bénévoles

	Tranche d'âge	Niveau de diplôme	Métiers, institutions, dernier poste tenu	Implications bénévoles	Passions récréatives ou militantes
Jean	55-65 ans	BEPC	Chef d'entreprise informatique (retraité)	Conservateur bénévole d'ENS, ancien président d'une société savante, animateur périscolaire	Mycologie
Danielle	55-65 ans	BTS	Commerciale en laboratoire médical	Conservatrice bénévole d'ENS, ancienne présidente d'une société écologique	Jardinage, le site des Deux-Amants
Guy	55-65 ans	Bac +3	Commercial	Président d'une association de chasseurs du Marais Vernier	Chasse, Marais Vernier
Antony	25-35 ans	BTS	Agent EDF	Formateur et animateur dans une société savante et dans une association naturaliste militante	Papillons, autres insectes, oiseaux
Annick	55-65 ans		Responsable animations culturelles, Office du tourisme, Théâtre	Animatrice bénévole d'atelier cueillette et organisatrice d'évènements sur le thème des plantes sauvages	Usages des Plantes sauvages, cueillette

Jean est mycologue amateur. Il a transformé la dépendance au fond de son jardin en bureau dans lequel il a rassemblé une large bibliothèque d'ouvrages naturalistes de référence. Un microscope trône sur la paillasse devant la fenêtre. La première passion de Jean, ce sont les champignons. Il a publié plusieurs articles pour référencer de nouvelles espèces découvertes avec des amis scientifiques. Chaque année, il organise une grande exposition sur les champignons, les Automnales de Martot, au cours de laquelle il propose de nombreuses sorties nature. Il a été président d'une société savante mais est sorti un peu amer de cette expérience, frustré de n'avoir pas vu se pérenniser les projets qu'il avait mis en place, et fatigué d'un fonctionnement associatif qu'il aurait voulu plus efficace, à l'image de l'entreprise d'informatique qu'il a dirigée au cours de sa vie professionnelle. Depuis qu'il a pris sa retraite, il se consacre à divers projets. Dans son bureau, une seconde paillasse est encombrée d'objets divers, notamment des pelotes de réjection de chouettes et des crânes de renards qu'il utilise pour l'atelier naturaliste périscolaire qu'il anime deux fois par semaine dans une école de sa ville. Il montre également aux enfants les photographies de la faune et de la flore d'un terrain dont il est conservateur bénévole. Il a sur son ordinateur un fichier très détaillé des espèces observées afin que ces données puissent être exploitées par l'équipe scientifique de l'institution gestionnaire à laquelle il est rattaché. Chaque année, il s'assure que la violette de Rouen,

présente sur le site, puisse réapparaître en recréant si nécessaire quelques éboulis calcaires (Annexe U).

Danielle a mené une brillante carrière professionnelle. Elle regrette parfois de ne pas avoir consacré plus de temps à ses enfants quand ils étaient petits, mais elle a pu revendre son entreprise et prendre une retraite anticipée pour profiter d'une nouvelle vie toute aussi remplie que la première. Elle est tombée amoureuse d'une maison située dans un site Natura 2000 et a ainsi retrouvé ses premières amours pour la nature en s'y investissant comme conservatrice bénévole depuis 2001. Quand des moutons ont été installés sur le site pour le gérer par pâturage, elle a hébergé et soigné les bêtes jusqu'à aider des brebis à agneler. Grande passionnée de jardinage, elle a complètement transformé la friche de ronces qui entourait sa maison en un jardin qui fait honneur aux espèces locales et qu'elle fait visiter gratuitement au cours d'animations qu'elle organise avec plusieurs associations naturalistes locales. Elle s'investit beaucoup, auprès des enfants notamment, prévoyant, avec l'aide de son mari, de nombreux ateliers mêlant bricolage et naturalisme. Secrétaire générale et présidente puis vice-présidente dans deux importantes associations de protection de l'environnement pendant plusieurs années, elle a choisi récemment de prendre soin de sa santé en réduisant l'intensité de ces engagements. Cependant, on la croise encore régulièrement, les soirs du mois de mars, scrutant les barrières à crapauds qu'elle a contribué à faire installer le long d'une route de son village. Équipée de son seau et de ses bottes colorées, elle vient ramasser les amphibiens pour leur faire traverser la chaussée, en toute sécurité, vers un bras mort de Seine où ils vont se reproduire.

Guy a grandi entouré de chasseurs et n'aurait jamais envisagé ne pas le devenir lui-même. Propriétaire de vastes terrains dans le Marais Vernier, il est particulièrement attaché à ses terres et à ce territoire dont il admire la richesse. Depuis son adolescence, il organise la régulation des espèces sur ses terrains en réunissant des amis pour des battues. Il s'est constitué un réseau de propriétaires chasseurs très soudés et très attachés à leur autarcie territoriale : dans le marais on est *maraiquais*, et les étrangers au marais, ou *horsains*, sont regardés avec méfiance. Alors que le Parc Naturel Régional s'étendait sur le Marais Vernier, Guy et ses amis se sont montrés particulièrement réticents et se sont organisés en association de propriétaires de terrains cynégétiques pour défendre leur droit de propriété et leur droit de chasse. La situation serait restée très tendue si Guy n'avait pas fini par baisser sa garde et ouvert le dialogue avec le conservateur de la réserve naturelle située au cœur du marais. Quand il l'a invité pour la première fois à une battue, on lui a reproché d'avoir pactisé avec le diable, et puis l'eau a coulé sous les ponts et l'alcool dans les verres. Aujourd'hui, il aime à raconter comment son ennemi d'autrefois est devenu un très cher ami, à coups de discussions bien arrosées. Leur complicité a

permis de maintenir le dialogue ouvert. Il participe à l'organisation des battues, sur la réserve naturelle des Manneville, au service du parc. Il reste méfiant cependant, car depuis que son ami a pris sa retraite, le couple qu'ils forment a perdu de son influence. Loin de baisser sa garde, il milite pour une responsabilisation des propriétaires terriens privés et contre l'acquisition foncière des zones naturelles du Marais Vernier par le parc, pour que le marais reste aux maraichais, qui se doivent dès lors de prendre soin d'un tel trésor de biodiversité.

Antony a grandi entouré d'oiseaux exotiques en cage et a découvert les promenades dans la nature avec son beau-frère chasseur. Il rit à l'idée qu'il aurait pu « mal tourner ». Aujourd'hui, il fait partie de ces naturalistes qui considèrent qu'une espèce naturelle est faite pour rester dans son environnement. Il aime les oiseaux mais ce sont les papillons qui le passionnent le plus. Depuis qu'il a rejoint une association naturaliste militante, il organise régulièrement des formations sur les papillons mais surtout des sorties nature, convaincu que c'est dehors qu'on apprend le mieux. Il a su se constituer un réseau d'habitues qui viennent systématiquement à ses sorties et est souvent sollicité par les collectivités territoriales pour proposer des observations des papillons de nuit. Il suffit de tendre un drap blanc entre deux arbres, de l'éclairer et d'attendre que les papillons s'y posent. Il fait partie des plus jeunes animateurs de sorties nature de la région. Originaire de Picardie, il s'est vite attaché aux paysages de la région Normande qu'il a dû quitter l'année dernière pour s'installer dans une autre région avec sa compagne. Électricien de profession, il rêve souvent d'un changement de carrière et de transformer sa passion en métier. Il a suivi quelques formations d'animateurs, mais sans diplôme dans le domaine de l'environnement, il peine à faire reconnaître les compétences que lui reconnaissent pourtant ses amis naturalistes, qui ont regretté son départ.

Impertinente et dynamique, Annick ressemble à l'ortie dont elle fait la promotion : piquante. Passionnée de théâtre et de patrimoine, elle a été bénévole dans ces domaines, puis salariée, au gré des contrats qu'elle pouvait y trouver. Depuis l'enfance, elle aime la cueillette. Les rangées de radis l'ennuient, elle ne jardine pas mais passe beaucoup de temps à arpenter les alentours de son village. Elle a beaucoup contribué à en mettre en valeur le patrimoine, participant à la remise en marche d'un four à pain traditionnel et à la transformation d'une chaumière normande en musée du sabot. En 1995, profitant d'une animation qui mettait en scène la famille du sabotier, elle propose d'utiliser la cheminée pour faire tout un repas et notamment une soupe d'ortie. Depuis, le village s'illustre par ses animations qui couplent la valorisation du patrimoine culturel et naturel. Avec l'aide de son mari, elle organise chaque année la Fête de l'ortie au printemps, la Fête des légumes oubliés à l'automne. Elle fait visiter le jardin des plantes sauvages et le verger conservatoire. Sensible à l'esthétique paysagère, elle

tombe en admiration devant des silhouettes d'arbres fantasmagoriques au cours de ses cueillettes. Ils sembleraient presque humains. Elle vient d'identifier des haies anastomosées qu'elle mettra à l'honneur au cours d'expositions sur les arbres remarquables, réalisées en collaboration avec Didier Bouillon et ses élèves de l'École du paysage de Versailles. Annick n'a pas la langue dans sa poche : quand elle profère des critiques sur le manque de soutien des professionnels de l'environnement à ses actions bénévoles, elle se rapproche du dictaphone pour s'assurer d'être bien audible.

Apprendre et faire reconnaître ses compétences

Les prédateurs bénévoles n'ont pas suivi de formations académiques dans le domaine de l'environnement. Ils sont formés en électronique, en technique médicale de laboratoire, en théâtre, en commerce, en informatique. Ils ont des niveaux de diplôme moindres que les professionnels de la gestion avec lesquels ils sont souvent amenés à échanger ; ces derniers sont le plus souvent titulaires d'un master. Leurs connaissances naturalistes et leurs savoir-faire en matière d'animation ou d'événementiel, ils les ont acquis à travers leurs pratiques associatives, en suivant éventuellement quelques stages, mais surtout sur le tas :

« Pour les oiseaux, c'est en sortant beaucoup avec des gens qui connaissent [...], c'est en allant à des formations à la LPO, donc moi j'ai fait les formations canards, rapaces, limicoles, experts. [...] Picardie nature faisait aussi [...] des formations débutant et des weekends spécial papillons, spécial orthoptères, spécial coccinelles... » « C'est énormément, énormément de terrain, c'est pour le comportement, c'est tout ce que tu vois sur le terrain, tout ce que tu apprends en voyant, moi j'ai appris plein de choses, c'est énorme. » Antony.

« C'est de l'auto apprentissage. [...] Je côtoie tous les plus grands mycologues nationaux, voire internationaux, parce que je participe à des colloques internationaux où il y a parfois 13 à 14 nations représentées, je côtoie des véritables scientifiques, des gens extrêmement brillants qui publient au niveau international, avec des chinois, avec des américains, qui sont des bénévoles à 100% et qui sont des véritables pointures. [...] Ce sont des amis. Quand on fait des stages ensemble, [...] c'est toujours d'une grande convivialité. » Jean.

« En fait, on a appris sur le tas comment on faisait des affiches, des communiqués de presse... Bon, on a mis notre expérience de théâtre et de musée... [Mon mari] avait travaillé dans l'édition donc voilà... ça s'est nourri de tout ça [...]. On a bricolé notre truc. » Annick.

Malgré cette expertise, riche de plusieurs dizaines d'années d'expérience pour les plus âgés, et malgré l'admiration qu'inspire leur investissement aux professionnels de

l'environnement, ils peinent toujours à faire reconnaître leurs compétences de façon officielle. Récemment licencié, Antony, électricien de profession, a cherché à faire valider ses compétences d'animateur nature.

À propos du BPJEPS Éducation à l'Environnement et au Développement Durable : « *Je me suis renseigné sur la VAE¹, et je me suis rendu compte qu'avec les heures de bénévolat tu peux faire une VAE. Et donc moi j'ai fait tellement d'heures que je peux atteindre le quota. [Mais à l'ANPE], ils m'ont dit : "Sincèrement, voilà (je ne sais pas s'ils se rendent compte de ce qu'ils disent, mais ils l'ont dit) c'est qu'ils ne donnent que 10% de VAE" [...] Ils le disent, entre les lignes, c'est que la formation, elle coûte 6000 euros, donc il faut venir la faire.* » Antony

Ce bénévole aimerait pouvoir rejoindre un BTS gestion et protection de la nature ou devenir salarié d'une association pour laquelle il est jusque-là bénévole. Résigné, il a remis ses espoirs de réorientation professionnelle à plus tard. Il n'est pas le seul à avoir été déçu par ce manque de reconnaissance de l'expérience de terrain, dans un monde où le diplôme revêt une grande importance :

« *On est pris pour des rigolos par des gens de l'environnement, parce qu'on n'a pas fait notre thèse sur l'environnement, donc on est des amateurs tu vois. Si tu as... (il y en a qui pensent comme ça !) si t'as pas une thèse, t'es un con, si tu as une thèse tu es un concurrent. Et nous on est les cons tout court, voilà. Bon heureusement, ça s'est... ça a évolué...* » Annick

« *Faire de l'étude de milieu, ça me plairait mais j'aimerais bien ne pas faire que ça, j'aimerais bien aussi être plus proche des gens, donc j'aurais voulu un poste mixte et tu te rends compte que j'ai quand même pas fait du tout d'études énormes... Comment tu veux que... Sans diplôme... C'est la France hein ! [...] Même ceux qui sont en haut des associations, [...] je ne donnerai pas de nom, mais c'est des instituteurs, donc pour eux c'est important les études. Donc, moi je vais m'amener sans aucun diplôme GPN Gestion Protection de la Nature, pas d'études en biologie... Bon eh bien, ils vont dire : "Comment il peut se permettre de dire qu'il sait ?".* » Antony

Au-delà même des diplômes, c'est parfois le statut de salarié opposé à celui de bénévole qui semble structurer l'opposition entre les individus légitimes et les autres. Conformément à la logique du système Professionnel-Amateur-Public décrit par Stebbins (1992), la capacité acquise par les professionnels de l'environnement à être salariés pour leur tâche semble être un atout décisif dans la reconnaissance des individus. Les bénévoles sont donc les premiers à opposer l'investissement passionnel dans lequel on ne compte pas ses heures, à celui des

¹ La VAE ou Validation des Acquis de l'Expérience est une reconnaissance officielle des compétences acquises dans l'exercice d'un travail rémunéré ou bénévole. Il faut pouvoir justifier d'au moins un an d'expérience en rapport avec la certification visée qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

professionnels dont la motivation se limiterait à l'acquisition d'un salaire. On valorise au contraire les compétences de terrain et l'investissement passionnel :

« Ils se disent professionnels ! Moi je dis qu'ils sont salariés, ce n'est pas pareil ! [...] Il y a des professionnels qui sont des gens hyper compétents, non-salariés. C'est la grande différence. Ce n'est pas parce qu'on a un salaire qu'on est bon. » « L'avantage du bénévole c'est qu'il ne sait pas ce que c'est qu'un weekend, et il sait pas ce que c'est que les vacances, c'est la différence. » Jean.

Prédation et patrimoine, les moteurs de l'action

Quand on leur demande comment ils en sont venus à prendre des responsabilités dans le domaine de l'environnement, les prédateurs bénévoles font remonter leur récit à l'enfance, pour évoquer un attachement à la nature né très tôt :

*« La nature a toujours été à mes côtés, je suis né dedans, à l'âge de 4 ans, je n'avais pas la télé, j'habitais à la campagne à côté d'une ferme. »
Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.*

Mais surtout, cette immersion précoce dans la nature s'accompagne déjà de la pratique de loisirs de prédation : pêche, naturalisme, cueillette, chasse, voire jardinage.

« Moi j'ai passé ma jeunesse à aller aux mares, aux fraises des bois, au muguet, et puis mon père avait un potager, et moi j'avais mon petit coin, je faisais mes radis, mes salades. » Danielle.

*« Mon grand-père était chasseur, mon père était chasseur, mon père organisait des magnifiques rabats de perdreaux, j'ai vu ça toute ma vie, toute ma vie. Ça ne me serait pas venu à l'idée de ne pas être chasseur. Je suis né dedans. » « Mon parcours de chasseur, ça commence à 8 ans avec une petite carabine que mon père m'offre et je tire les premiers merles. »
Guy.*

« J'ai commencé j'étais gamin, mon père était éleveur d'oiseaux en cage, donc moi quand j'étais gosse je rêvais [...] d'avoir plein d'oiseaux exotiques chez moi en cage. [...] Il a dû arrêter quand j'avais 12 ans à peu près, et après cette époque-là, j'avais mon beau-frère [...] qui m'a emmené partout à la chasse. » « Et puis j'ai vécu 20 ans dans la campagne, mon père faisait du jardin, de la volaille tout ça, des lapins et, du coup, ça m'a amené quand même à avoir le contact avec la nature, à regarder. » Antony.

*« Moi je me suis toujours intéressée aux plantes sauvages, sans doute par esprit de contradiction à mes parents puisque quand j'étais petite, mon père faisait du jardin et me faisait arracher tout ce qu'il n'avait pas planté. »
Annick.*

Si Danielle a interrompu ses activités de loisir préférées – la cueillette et le jardinage – pendant sa carrière professionnelle pour les reprendre à la retraite, les autres sont devenus des pratiquants de prédation assidus au fil des années, suivant des stages et intégrant des associations au sein desquelles ils ont pu développer leurs connaissances.

« J'ai fait un ou deux stages de botanique quand j'avais une vingtaine d'années, mais ça m'a toujours intéressée. En fait, je me suis d'abord intéressée aux animaux avant de m'intéresser vraiment aux plantes, les oiseaux, les mammifères tout ça. J'étais gamine, j'achetais deux ou trois revues de « Bêtes et nature ». Quand j'avais 15 ans je bouffais ça, tu vois... » Annick.

« J'ai commencé beaucoup par les oiseaux parce que voilà, c'est mon histoire et puis [dans l'association de] Dieppe, ils ne faisaient que oiseaux et papillons. Mais à force de sorties tout seul, je ne sais pas pourquoi, ça tu ne l'expliques pas : tu vois l'oiseau, tu vois le papillon et bien moi je suis le papillon. » Antony.

« La Société d'Étude des Sciences Naturelles d'Elbeuf, j'y suis rentré en 1982, quand j'ai commencé à m'intéresser à la mycologie, et à l'époque c'était des vrais naturalistes, des vieux de la vieille, très guindés. Ils étaient en cravate et tout. La première fois que tu rentres là-dedans, tu te dis « Mais qu'est-ce que je fais là ? ». Le plus dur c'est de revenir une deuxième fois, après c'est bon. » Jean.

Certains y prennent même des responsabilités très jeunes en suivant l'exemple de leurs aînés, à la fois pratiquants de prédation et responsables de l'organisation des événements locaux :

« Je perds mon père à l'âge de 15 ans alors que je devais passer le permis [de chasse] à 16 mais bon... On n'a pas eu la chance de chasser officiellement ensemble, avec un vrai fusil. Je perds mon grand-père 6 mois après, qui était le patriarche. Donc, je me retrouve à 16 ans et demi, 17 ans, chef, jeune, qui organise des premières battues. Et puis depuis ce temps-là, j'ai toujours la responsabilité d'organiser, et puis ça s'est structuré, on a fait un groupe de propriétaires au fur et à mesure... ça a toujours été comme ça, pour moi. » Guy.

En s'investissant dans l'organisation de battues, en devenant membre d'une société savante ou en affinant leurs connaissances en botanique ou en entomologie, ces passionnés de prédation sont entrés dans un réseau associatif qui participe à la gestion et à la valorisation de l'environnement. Si leur entrée dans ce réseau est avant tout motivée par la pratique d'un hobby, elle s'est transformée ensuite en un engagement bénévole. Pour ceux qui se sont investis directement dans la gestion d'un site naturel, une des motivations à ce nouveau degré d'investissement est l'attachement à un territoire que l'on s'est approprié, à travers ses pratiques de loisir, voire à travers la propriété foncière :

« Ils m'ont demandé d'être conservateur bénévole. Ce que j'ai accepté. [...] Je suis responsable du site donc il faut que j'entretienne comme je peux, il faut que je signale s'il y a des dégradations, je me suis chargé de faire l'inventaire... [...] Ce qui m'intéresse c'est de suivre, suivre le site, suivre l'évolution. » Jean.

*« Je suis très propriétaire, dans le sens du terme, j'ai horreur d'être séparé de mes terres, c'est un bien acquis si tu veux, que je me dois de respecter. »
« Je suis très attaché au Marais, à ses valeurs. Je pense qu'on a un site absolument fabuleux [...] moi je me bats pour conserver ces endroits assez exceptionnels. On est propriétaires sur le Marais, ce qui aide, évidemment, à aimer cette région. » Guy.*

« Quand on a signé pour la maison, le notaire nous a dit « Attention, vous ne pourrez pas faire n'importe quoi, parce que c'est un site protégé, parce qu'il y a des animaux protégés, etc. ». Et je me suis dit « C'est merveilleux ! ». Moi ça me convenait parfaitement et puis on a été très vite contactés par le conservatoire des sites qui commençait à faire pâturer les moutons. » « J'essaie de préserver mon coin. Je me bats pour ça. » Danielle.

Ainsi, la nature qu'ils protègent est définie par ce qu'on en fait : terrain cynégétique, support de promenades naturalistes. Les usages des espaces naturels amènent une partie des passeurs à s'investir dans la protection des milieux. Les chasseurs notamment, tendent à se rendre acquéreurs de terrains cynégétiques dont ils entretiennent dès lors les bois ou les mares qui seront leurs terrains de jeu en période de chasse. Un programme mis en œuvre par la fédération de chasse de Seine-Maritime (Programme de Valorisation des zones humides chassées) encourage les chasseurs à gérer leur terrain non dans le seul but de chasser, mais dans une perspective écologique de développement de la biodiversité. Le site de pratique d'un loisir devient pour ses pratiquants un terrain familier, parfois familial, un lieu de villégiature que l'on visite souvent et qui devient une extension du foyer. À l'image du jardin ou de la résidence secondaire, c'est un site que l'on aime parcourir, et que l'on apprécie aussi pour ses dimensions esthétiques et non seulement ludiques. L'enjeu ici, c'est donc de préserver la richesse d'un espace approprié, considéré comme un patrimoine pour le bien commun et pour soi-même. Pour ceux qui se sont investis dans la valorisation de l'environnement à travers l'animation de sorties nature, l'organisation de fêtes ou la sensibilisation à l'environnement, il s'agit de pallier l'ignorance « des gens » – que nous avons déjà évoquée –, en faisant directement partager leur activité de prédation :

« Il y a 6-7 ans, après peut-être deux ans de sorties oiseaux, j'entendais souvent les gens dire « les papillons, chez nous on n'en a que des blancs et des marrons et une dizaine d'espèces » et ça, moi, ça m'a un peu énervé. Donc j'ai dit : « Il n'y a pas moyen, il faut que je dise aux gens qu'il n'y a pas que ça » [...] Enfin j'ai eu envie de transmettre voilà, tout ce que j'apprenais sur le terrain. » Antony.

« Quand j'interviens avec les enfants, c'est formidable parce qu'ils découvrent, même les enseignantes, ils découvrent beaucoup de choses et puis c'est vraiment une communion. C'est un échange. Je suis le grand copain maintenant dans la classe, [...] tous les élèves commencent à me connaître, moi je ne les connais pas tous, mais ça a un côté très très sympathique, et je pense... là, je me sens utile. » Jean.

4.2. Le professionnel

Les passeurs que nous incluons dans ce type sont en moyenne plus jeunes que les autres passeurs. Les entretiens que nous avons menés avec eux sont généralement un peu plus courts, ils ont eu moins de temps pour participer à de nombreux projets. Ils sont aussi beaucoup moins souvent engagés dans des activités bénévoles, ou alors dans des activités de loisirs qui ne sont pas en lien direct avec le domaine de l'environnement pour lequel ils se sont formés dans des filières académiques.

Tableau 31 - Catégorisation des professionnels légitimes

	Tranche d'âge	Niveau de diplôme	Métiers, institutions, dernier poste tenu	Implications bénévoles	Passions récréatives ou militantes
Céline	25-35 ans	Bac+5	Responsable musée et patrimoine		Randonnée
Sandrine	35-55 ans	Bac +5	Responsable environnement d'une collectivité territoriale	Association de promotion du théâtre	Naturalisme, actions culturelles
Rémy	25-35 ans	Bac +5	Technicien d'une fédération de pêche		Faune et flore des forêts et rivières
Laëtitia	25-35 ans	Bac +5	Responsable d'un pôle environnement d'une collectivité territoriale		
Sébastien	35-55 ans	Bac +5	Responsable d'un service éco-pédagogie d'une collectivité territoriale		

Faisons connaissance

Céline est arrivée dans la région en répondant à une offre d'emploi. Après avoir travaillé dans plusieurs parcs naturels régionaux, elle s'est spécialisée dans la valorisation du patrimoine culturel rural. Elle mène aujourd'hui un projet visant à présenter l'estuaire de la Seine comme

un territoire à part entière dans un musée qui doit lui être consacré. Il s'agit de valoriser aussi bien le patrimoine industriel et historique de la Seine que son patrimoine naturel, et notamment de sensibiliser le public aux pollutions et aux aménagements qui ont altéré le fonctionnement de l'écosystème du fleuve. Quand elle était encore étudiante, elle randonnait beaucoup avec des amis, profitant de l'occasion pour repérer le patrimoine bâti intéressant. Depuis qu'elle est en Normandie, elle ne prend plus ce temps pour elle, mais à travers sa mission professionnelle, elle côtoie quelques associations locales qu'elle encourage à participer, avec le Musée, à la valorisation de l'estuaire.

Sandrine a découvert tardivement sa passion pour la nature. Elle s'était inscrite dans une filière scientifique un peu par défaut quand elle a découvert le naturalisme avec des collègues de promotion à l'université. Ça a été une révélation. En est née la conviction que l'homme est trop déconnecté de son environnement et qu'il faut affronter ce problème. Chargée d'un programme de sensibilisation du grand public dans une collectivité territoriale, elle réfléchit à la mise en œuvre d'animations qui pourront faire venir le plus grand nombre d'administrés.

Rémy a grandi en Normandie et a fait ses études à Rouen avant de rejoindre une fédération de pêche comme ingénieur d'étude. Il participe activement à une meilleure connaissance des milieux aquatiques de l'estuaire et pour cela est régulièrement en contact avec des associations de pêcheurs, qui font office de lanceurs d'alerte en cas de pollution du milieu. Enfant, il a souvent participé à des collectes de fonds pour des associations environnementalistes. Il est sensible à la nature depuis toujours mais n'a pas vraiment de temps à accorder à des engagements associatifs en plus de son travail, déjà très prenant. Il lui arrive très régulièrement de rapporter du travail chez lui et il ne compte pas ses heures.

Laëtitia est venue d'outre-mer pour faire ses études en Métropole. Elle ne pensait pas y rester et pensait se spécialiser dans les environnements littoraux pour revenir s'installer sur son île. Au bout de quelques années d'études, elle a finalement choisi de rester en France et d'y fonder une famille. Elle travaille aujourd'hui à la gestion des rivières dans une collectivité territoriale, une mission qui lui demande de rencontrer régulièrement les associations de pêche ou les kayakistes pour les faire adhérer et collaborer aux projets de gestion qu'elle mène. Elle habite encore dans la région parisienne. Ses deux enfants en bas âge et le temps de trajet ne lui laissent pas beaucoup de temps pour ses propres hobbies et encore moins pour des engagements bénévoles.

Sébastien a grandi dans un milieu rural. Il est sensible à la cause environnementale, qu'il a découverte au cours de ses études en géographie puis à travers son poste en tant que responsable du service éco-pédagogie d'une collectivité territoriale. Il est à la tête de différents

programmes de sensibilisation à l'environnement à destination des publics scolaires et des adultes, notamment à travers la mise en place de jardins partagés en pied d'immeuble, gérés de façon écologique. Il tente également de réhabiliter les plantes sauvages en ville pour soutenir les politiques zéro phyto de ses collègues du service espaces verts. Il admet bien volontiers qu'il n'a pas vraiment d'engagement militant en faveur de l'environnement au-delà de son travail. Il essaie tout de même de consommer plus écologique en favorisant les produits locaux, mais sa femme est parfois difficile à convaincre.

La séparation du privé et du professionnel

Alors que les prédateurs bénévoles mentionnent très rapidement leur très ancien attachement à la nature pour expliquer le rôle qu'ils tiennent aujourd'hui dans le domaine de l'environnement, ces jeunes professionnels ne remontent généralement pas si loin et démarrent leurs récits de vie au moment des choix d'orientation qui les ont amenés à choisir les filières environnementales :

« J'ai fait une fac de bio un peu par hasard et par défaut parce que quand j'étais collégienne et lycéenne, j'étais un peu tête de mule et je ne voulais pas apprendre l'allemand donc je suis allée dans la direction plutôt scientifique et c'est la bio qui m'a intéressée parce que c'était du vivant et c'était concret, donc du coup fac de bio... » Sandrine

« J'ai dit « j'aime la bio » Ils m'ont dit « Eh bien, tu peux faire prof de bio ». J'ai dit « Bof, non, je n'ai pas envie d'être prof ! » Après, on m'a dit « Eh bien, tu peux faire médecine ! » Sauf que médecine, je ne me voyais pas partir 10 ans en France, donc j'ai cherché et puis j'ai vu qu'il y avait ces prépas bio et des écoles d'ingénieurs [...] Au début c'était plus le côté agronome qui m'intéressait. » Laëtitia

En tant que professionnels, ils sont responsables de programmes de sensibilisation à l'environnement, d'études et de gestion, dans lesquels ils sont souvent amenés à rencontrer des représentants des associations de chasse, pêche, cueillette, naturalisme. Pour leur part, ils ont très peu l'occasion de pratiquer par eux-mêmes des loisirs de prédation :

« Dans ma vie perso, alors je n'ai pas le temps de me balader, enfin je ne prends pas le temps. » Sandrine.

« Vous êtes pêcheur ?— Moi pas du tout, enfin, gamin j'ai pêché, comme tous les gamins mais... Non, non, je ne suis pas du tout pêcheur. » Rémy.

« C'est des choses que j'aimerais faire plus [rires] je fais un peu. J'ai des enfants qui sont très jeunes alors du coup, ... on ne fait pas la même chose voilà. » Laëtitia.

Interrogés sur leurs engagements associatifs, ils évoquent quelques engagements souvent déconnectés de leurs pratiques professionnelles dans l'environnement.

« Enquêteur : Et parallèlement, est-ce que vous êtes impliquée dans des associations, ou est-ce que vous avez des pratiques qui peuvent se tenir dans la nature ?— Pas spécialement... alors après en loisir...

— De la randonnée ? De la pêche ?

— Oui, oui, ça oui, randonnée beaucoup, oui. À l'époque, on était un groupe d'étudiants à énormément se balader dans tous les petits villages, à repérer du patrimoine... Voilà, ce genre de choses, on rencontrait énormément de petites associations, des petits porteurs de projets. » Céline.

« On a créé une association, [...] Ce n'était pas sur la question de la nature, c'était plutôt culturel, mais je retrouvais mon envie d'aller au contact des gens qui, a priori, ne sont pas sensibilisés ou n'iraient pas voir un spectacle de théâtre parce que c'est pas leurs pratiques... D'ouvrir un peu les chakras des gens et de retrouver cet émerveillement... Ce n'était pas... Enfin c'est un peu similaire à la découverte de la nature, on est sur le sensible et on découvre la richesse du monde et la richesse intérieure du coup. » Sandrine.

« Est-ce que vous avez eu l'occasion au cours de votre parcours de vous engager dans des associations ? — Alors quand j'étais à l'école plutôt. Ce n'était pas vraiment dans le domaine de l'environnement, c'était plutôt des associations d'aide scolaire enfin voilà. Après quand j'ai commencé à travailler, non. J'étais dans des associations sportives mais plus du tout associatif... Je ne sais pas comment dire ça... Et aujourd'hui, non, plus du tout avec les enfants... » Laëtitia.

Les actions qu'ils entreprennent sont donc toutes salariées. Ils mènent leur rôle de passeur dans le cadre de leur exercice professionnel. Ils mettent en lien des associations de pêche locales, des fédérations de pêche, des communautés d'agglomérations et des conservatoires, autour de la restauration des milieux comme dans le cas de la mare Saint-Lubin¹. Il s'agit d'impliquer les associations de pêche locales dans l'élimination des écrevisses de Louisiane, une espèce exotique qui a envahi la mare et déséquilibré son écosystème. Ils font travailler une multitude d'associations ensemble au service de la valorisation des ENS. Ils sensibilisent les pêcheurs aux notions techniques qui guident l'effacement des barrages. Leur investissement, même s'il est toujours salarié, ne doit pas être sous-estimé, car eux aussi y occupent une bonne part de leur « temps libre » :

« —Vous êtes investi dans des associations de protection de l'environnement ? [...] — Non plus vraiment. [...] je vais plutôt sur des...

¹ La mare Saint Lubin est située dans la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. Ses abords sont appréciés des randonneurs et des riverains. Elle est malheureusement envahie par l'écrevisse de Louisiane. Le gestionnaire a longtemps cherché une solution qui permette d'éradiquer l'écrevisse sans faire disparaître la mare. Finalement, la mare a été asséchée, l'eau filtrée et le fond de la mare recouvert de chaux pour une durée de 2 à 3 ans.

En 2013 par exemple, j'ai passé beaucoup de temps personnel à travailler sur des missions que nous avait données l'observatoire de la biodiversité, mais ça reste du travail. [...] Je bosse dessus pendant les vacances ou tous les weekends, c'est plutôt comme ça. » « On est plutôt des passionnés, [mon collègue] il n'est pas investi dans d'autres associations ailleurs que ça, mais voilà, c'est un passionné, il va pas juste faire ses 37 h et demi ! Quand il y a des choses importantes à faire il va bosser le weekend. » Rémy.

Sébastien admet volontiers qu'il ramène plus d'idées de son expérience professionnelle vers sa vie personnelle que l'inverse. Il aime faire profiter ses enfants des projets de sensibilisation qu'il a coordonnés pour d'autres.

« Je ramène mes petites fiches pédagogiques que j'ai ici pour occuper mes enfants, en effet, on a fabriqué cette année un hôtel à insectes, l'année dernière des nichoirs... On a des bois autour de Fécamp donc, quand je peux, on part... Je me sers de ce qu'on a ici pour eux aussi, pour leur proposer des activités, alors dans les bois, on va découvrir les feuilles, on va découvrir les arbres... Tout ce qu'on fait nous ici, avec les enfants des écoles et des centres de loisirs, j'essaie de le faire à la maison. Après... J'essaie d'être le meilleur éco-citoyen possible aussi à la maison... » « Mais c'est vrai que ce sont vraiment des petites choses, pour répondre à votre question de tout à l'heure, j'emmène plus du boulot à la maison que de la maison au boulot. » Sébastien.

On voit dans ce témoignage poindre une source différente de conviction que celle des prédateurs bénévoles. Alors que les premiers tenaient leur envie de participer à la protection de la nature de leurs pratiques personnelles de loisir, ces jeunes professionnels tirent plutôt leur motivation à agir, en tant que salarié engagé, d'une expertise construite au gré de leur carrière.

Les moteurs de l'action

L'attachement à la nature ou au territoire sont rarement cités par les professionnels quand ils expliquent leur arrivée à un poste de responsabilité dans le domaine de l'environnement. Il a souvent fallu insister pour leur faire parler de leurs pratiques personnelles de loisir. C'est aussi chez ces professionnels que l'on retrouve le moins la thématique de l'attachement au territoire. Parfois venus d'autres régions pour trouver du travail après l'obtention de leurs diplômes dans le domaine de l'environnement, ils se disent plus attachés à des espèces ou des méthodes pédagogiques qu'à des territoires.

« J'arrive ici en 2007, par hasard, complètement. Je ne savais pas où était Caudebec-en-Caux sur la carte !

— Donc vous êtes arrivée en répondant à une offre d'emploi ?

— *Oui, oui, tout simplement. C'est l'époque où je répondais à toutes les offres d'emploi sans forcément réfléchir [rires]. Donc, oui, Caudebec m'appelle, je regarde sur Mappy où c'est... En Normandie... Voilà ! Ça s'est fait comme ça. Je me suis dit « Je reste un an », parce qu'à l'époque je voulais absolument retourner en Rhône-Alpes. » Céline.*

Certains finissent pourtant par s'attacher à des milieux qu'ils ont parcouru au cours de leur carrière professionnelle :

À propos du Marais de la Risle : *« J'aime les ambiances qu'il y a sur ces parcelles, qui sont à la fois des ambiances de l'ordre de l'intime, avec à la fois différents types de milieux, avec une peupleraie qui s'est cassée la gueule, donc on est à la fois sur un cadre un peu resserré et des horizons ouverts, avec presque pas de bruits d'autoroute (rire), ou de route, ou de fils électriques...Voilà, il n'y a pas de... on va dire, nuisance qui rappelle l'urbanisme, l'industrie, et ça, je crois que c'est mon endroit préféré de l'Eure. » Sandrine.*

Contrairement à la critique que leur opposent certains bénévoles, les professionnels que nous avons rencontrés ne peuvent pas être considérés comme désengagés de leur rôle, le seul salariat ne justifie pas leur volonté de bien faire leur travail. Ils expriment tous une certaine satisfaction à tenir le rôle qu'ils jouent dans l'environnement :

« En fait j'habite [loin], du coup j'ai quand même beaucoup de route et c'est vrai que ... à part ce que je fais ... heureusement que j'ai un travail où j'ai l'impression d'être utile et de faire des choses qui ... que j'apprécie. » Laëtitia.

Leur travail et leurs études ont été un espace de découverte où ils se sont construits des convictions. Contrairement aux bénévoles, ils évoquent très peu leur attachement personnel à la nature qui existe pourtant, mais relève plus souvent d'une révélation tardive :

« Et là... j'ai rencontré des gens géniaux dans ma promo, qui sortaient notamment de BTS Gestion et Protection de la Nature, qui étaient naturalistes, qui le sont toujours et qui, un jour, notamment deux d'entre eux, m'ont emmenée dans la nature et m'ont ouvert les yeux... Enfin c'était vraiment ce sentiment, c'est très précis, l'image, les sensations que j'ai eues à ce moment-là, du voile qui se déchire et de tout à coup : « ah, il y a tout ça, il y a cette profondeur-là ! Enfin, le paysage n'est pas qu'une image, il y a de la profondeur, il y a de la vie ! » « Ça, ça m'a beaucoup nourri, et ça m'a conforté dans... On est trop, en fait, alors évidemment je parlais de mon expérience à moi : on est trop déconnectés, et... et c'est dommage parce que ça nous construit, je reste intimement convaincue que ça nous construit de découvrir l'environnement dans lequel on est de se rendre compte qu'on fait partie d'un tout [...]. » « Quatrième année de fac, je voulais absolument, mon truc c'était bon, 1° je voulais arrêter les études parce que je voulais être utile, être dans le faire et 2° je voulais absolument bosser dans un PNR parce que ça me semblait être l'endroit où justement il y avait tout ce que je voulais professionnellement enfin, tout ce que je me sentais capable

d'apporter ma pierre sur la question, relation nature cult.. oui, j'allais dire nature culture, mais pas nature au sens « cultureux », au sens humain. »
Sandrine.

« J'étais très en lien avec les parcs naturels régionaux parce que ça m'intéressait beaucoup comme outil de développement de territoire et c'était surtout la notion de territoire... Comment on définissait un territoire, comment on fédérait les acteurs pour mettre en place des projets culturels, c'était vraiment ces notions-là, de bassin de vie, qui m'intéressaient. »
Céline.

C'est de leur expertise, acquise à travers les études ou le travail, que leur viennent les convictions que ce qu'ils font en tant que professionnels est légitime et utile au plus grand nombre. La nature revêt ici la définition générale de l'environnement planétaire. Dans cette conception, le rôle du passeur peut être multiple. Il s'agit surtout d'inviter le plus grand nombre à mieux comprendre le fonctionnement économique planétaire, la façon dont le système actuel nuit à l'environnement, et d'éclairer le citoyen sur le rôle qu'il joue dans ce système. C'est principalement en consommant que le citoyen lambda apporte sa pierre à l'édifice d'un système économique mondialisé et dangereux pour la nature. Dans cette perspective, un passeur peut inviter à consommer mieux (local, végétarien, bio...), à se déplacer de façon plus douce (transports en commun, vélo, à pied), à trier ses déchets, à se reconnecter avec son environnement local. C'est ce que fait Sébastien, quand il dit devenir plus éco-citoyen à force de se sensibiliser à ces notions à travers son emploi. Cette dimension est cependant la plus largement partagée, par les prédateurs bénévoles comme par les travailleurs passionnés, puisqu'elle reflète l'adhésion aux valeurs environnementales beaucoup plus largement portées par les associations naturalistes militantes dont ils sont proches.

À l'inverse des bénévoles qui tendent à critiquer les salariés et à remettre en question leur implication à la tâche, les professionnels légitimes n'ont pas évoqué les bénévoles, pour la simple et bonne raison qu'ils en côtoient assez peu. Ils entretiennent très peu de liens avec les milieux associatifs en dehors des circonstances professionnelles telles que des comités de pilotage où chacun incarne une fonction institutionnelle. Nous reviendrons plus tard sur la façon dont chacune des figures de passeur établit des liens entre les institutions membres du réseau environnemental autour de l'estuaire de la Seine.

4.3. Le travailleur passionné

La caractéristique première des passeurs « travailleurs passionnés » est d'être des individus multi-casquettes. Ils cumulent les engagements professionnels et associatifs en faveur de l'environnement. Ils sont souvent coordinateurs des collaborations entre différents acteurs citoyens ou scientifiques du monde de l'environnement, et cités comme références par de jeunes gestionnaires qui admirent leur engagement bénévole. Ils ont une position intermédiaire entre les deux autres types de passeurs que nous venons de présenter. Nous risquons donc de nous répéter quelque peu, puisqu'ils sont, comme les prédateurs bénévoles, pratiquants de loisirs de prédation, engagés bénévolement au service de la nature, très attachés à la nature et à un territoire, et, comme les professionnels légitimes, titulaires de diplômes et salariés dans le domaine de l'environnement, et tirant une part de leurs convictions de leur expertise environnementale. À ce titre, ils constituent une figure intermédiaire, des passeurs entre les passeurs, puisqu'ils établissent des liens entre les associations gérées uniquement par des bénévoles et les institutions gérées par des salariés. Nous verrons qu'ils ont fait de leur passion pour la nature la base de leur carrière professionnelle et qu'ils peuvent à ce titre être considérés comme des « *devotee workers* », tels que les définit Stebbins (2004), une notion que nous avons traduite par « travailleurs passionnés ».

Faisons connaissance

Les présentations que nous allons faire des travailleurs passionnés seront nécessairement plus longues que celles des précédents passeurs. De fait, ils cumulent plus de casquettes et donc plus de projets réalisés, à la fois dans le secteur professionnel et associatif. Ils sont aussi généralement plus âgés que les professionnels et ont donc plus de choses à raconter. Nous essaierons de rester malgré tout assez succincte, quitte à laisser quelques zones d'ombre que les *verbatim* qui suivront pourront éclairer.

Tableau 32 - Catégorisation des travailleurs passionnés

	Tranche d'âge	Niveau de diplôme	Métiers, institutions, dernier poste tenu	Implications bénévoles	Passions récréatives ou militantes
Sylvie	55-65 ans	Doctorat	Responsable biodiversité d'une administration, Ancienne animatrice nature	Gestionnaire bénévole d'une réserve volontaire	Botanique
Pascal	35-55 ans	École normale	Animateur d'éducation la nature	Animateur Club CPN, Animateur du Collectif Éduquer à la Nature	Naturalisme et éducation
Nicolas	55-65 ans	Doctorat	Consultant environnement, Ancien responsable de l'agence de l'environnement	Animateur de sorties nature, SASNMR	Mares, Naturalisme, Jardinage
Didier	55-65 ans	Doctorat	Professeur d'université	Membre bénévole d'une association gestionnaire	Estuaire maritime
Patrick	35-55 ans	Bac +2	Technicien d'une fédération de chasse	GIC, Collectif des chasseurs de la Baie de Somme	Chasse, équitation
Frédéric	35-55 ans	Bac +5	Responsable d'un conservatoire d'espaces naturels	Membre de l'Association des propriétaires du Château de Mesnières-en-Bray, Organisation de raids multisports	Sports de plein air
Robert	55-65 ans	Bac +5	Ancien responsable de l'agence de l'environnement	Association de cueillette, Parti politique EELV	Jardinage écologique
Olivier	35-55 ans	Doctorat	Conservateur de muséum	Société savante	Naturalisme pêche
Denis	55-65 ans	Doctorat	Conservateur retraité d'une réserve naturelle	Gestionnaire bénévole d'une réserve volontaire, Société savante, Association de propriétaires de terrains cynégétiques	Marais Vernier, entomologie, mammalogie, naturalisme
Bernard	55-65 ans	Bac +5	Responsable d'un service environnement d'une collectivité territoriale	Animateur et président d'une association de sensibilisation à l'environnement	Faune forestière, film animalier

Sylvie a été frustrée de grandir dans un environnement urbain, elle a toujours beaucoup aimé la nature et elle s'est orientée très rapidement vers des études naturalistes pour devenir professionnelle de la nature. Elle y a rencontré celui qui est devenu son mari et dès lors, leurs parcours sont difficilement dissociables. Quand il a été responsable d'un centre de découverte de la nature, elle y a travaillé pendant un moment. Quand il a été conservateur d'une réserve naturelle et y a fait des expériences de gestion par le pâturage, elle en a profité pour y étudier l'évolution de la flore et en faire sa thèse de doctorat. Elle aurait aimé être professeur à l'université mais les places sont chères. Elle a finalement trouvé un poste à la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. À l'époque, les DRIRE viennent tout juste d'apparaître et l'environnement n'est pas la priorité des ingénieurs agronomes qui y trouvent des postes. Elle y est souvent considérée comme trop militante pour représenter un service de l'État. En parallèle, elle continue de s'investir avec son mari sur la gestion de terrain sur le Marais Vernier, notamment dans une réserve naturelle volontaire qu'ils gèrent tous les deux. Elle avoue parfois qu'elle n'a jamais voulu habiter le Marais Vernier et qu'elle n'y a pas que de bons souvenirs. Elle se souvient des nuits passées sur sa thèse à tracer ses graphiques sur du papier millimétré et de la fois où elle a fini à l'hôpital, encornée par un des bœufs de la réserve, mais son seul regret c'est de ne pas avoir pu en faire plus pour préserver certains espaces naturels de l'estuaire encore menacés tels que l'estuaire maritime.

Pascal a été instituteur pendant un moment. Il a toujours aimé transmettre aux enfants des connaissances qui leur permettent de devenir des citoyens plus avertis, plus conscients du monde dans lequel ils vivent, plus intelligents et plus humanistes. Ce n'est pas à l'École normale qu'il a appris le plus, mais auprès des mouvements d'éducation populaire. C'est ensuite dans l'éducation à la nature qu'il s'est spécialisé, en s'engageant très tôt auprès des clubs Connaître et Protéger la Nature : il y passe ses mercredis à transmettre ses connaissances et sa fascination pour la nature à des enfants. Il s'est investi dans l'organisation de réseaux d'éducation à l'environnement jusqu'à contribuer à créer une nouvelle association qui vise les publics scolaires. Il a finalement quitté l'éducation nationale pour devenir animateur professionnel. Mais qu'on ne lui demande pas de travailler un mercredi après-midi, il le consacre encore à son club, qui a récemment fêté ses 30 ans, et a ouvert une section destinée aux adultes.



Image 47 - Expérience de marcottage au club Connaître et Protéger la Nature, © M. C. Bellenger

Nicolas a été initié à l'écologie par sa mère qui l'emmenait, enfant, écouter des conférences alarmantes sur la pollution des eaux et participer à des opérations de nettoyage des espaces naturels. Mais c'est en lisant Jules Verne et en visitant le Muséum de Rouen qu'il s'est vraiment découvert une passion pour les sciences naturelles. Celle-ci s'est d'abord exprimée dans le domaine associatif : membre d'une société savante, il contribue à mettre en place un centre documentaire naturaliste auprès du muséum de Rouen, comme bénévole dans un premier temps, puis comme salarié à temps partiel et enfin à temps plein. Le centre de documentation en vient à occuper une place importante dans le paysage institutionnel régional et devient une agence régionale de l'environnement, dont il prendra la direction. Toujours largement investi dans le domaine associatif tout au long de sa carrière, il contribuera à mettre en place des conservatoires, à installer des panneaux de valorisation du patrimoine, à vulgariser des connaissances naturalistes. Sa retraite anticipée est bien remplie puis qu'il a repris une activité de consultant dans l'environnement et des engagements en tant qu'animateur bénévole de sorties nature pour une association locale.

Didier s'est attaché au Havre et à sa région. Il y a grandi mais c'est surtout à travers son doctorat qu'il a appris à mieux connaître l'embouchure de l'estuaire et à en apprécier les

différentes facettes. Dans les années 1990, il a suivi de près les débats autour de la mise en place d'une réserve naturelle nationale au pied du Pont de Normandie, pour compenser les dégâts environnementaux générés par sa construction. Il a contribué à fonder une association dont le but était de faciliter le dialogue entre les différents acteurs locaux : les associations naturalistes et militantes, les chasseurs, les agriculteurs, les coupeurs de roseaux. Quand la réserve a finalement été mise en place, l'association a été désignée gestionnaire de la réserve. Il en est resté l'administrateur. La situation n'a cessé de s'envenimer entre les différents acteurs, qui sont aujourd'hui enlisés dans des conflits qui semblent insolubles. Il aurait parfois envie de baisser les bras mais il continue de croire en la plus-value d'un territoire estuarien, qui réunirait la rive nord et la rive sud de l'embouchure autour d'un joyau de nature.

Patrick n'aurait jamais dû devenir chasseur. Son père est décédé dans un accident de chasse alors qu'il était encore tout petit et sa mère ne voulait surtout pas qu'il s'adonne à ce loisir, mais ça a toujours été sa passion. À la fin de l'adolescence, il n'envisageait pas de travailler dans un autre domaine que dans celui de la chasse et de la nature. Il est ainsi devenu technicien pour une fédération de chasse et continue de pratiquer sa passion. Il a fait des concours canins à une époque mais aujourd'hui, il consacre surtout son temps libre à l'équitation et à la chasse au gabion, qu'il pratique dans la baie de Somme, avec son fils. Il aimerait bien pouvoir continuer d'emmenager son chien avec lui au travail, comme il le faisait quand il était amené à se déplacer très souvent auprès des responsables de groupements d'intérêt cynégétique, mais aujourd'hui son travail se passe de plus en plus dans son bureau. Il pilote différents projets qui doivent permettre aux chasseurs de son département de valoriser leurs pratiques comme des modes de gestion écologique de leur environnement. Il représente aussi la fédération de chasse dans des assemblées où les rapports avec les autres instances présentes peuvent être conflictuelles. Animé par sa passion pour la chasse, il œuvre surtout à changer la perception que l'on peut en avoir tant chez les chasseurs eux-mêmes qu'auprès du grand public.

Frédéric ne regardait pas vraiment la nature avant de devenir responsable d'un conservatoire d'espaces naturels. Il y a passé beaucoup de temps pourtant, mais en la considérant surtout comme un terrain, y pratiquant de nombreux sports de plein air. Il a un parcours étudiant, professionnel et associatif très diversifié mais au cours duquel il a toujours été hors de question de transiger sur les vacances au ski ni ou en VTT. Au cours de ses premiers emplois, il a appris à faire collaborer des représentants de différentes associations sportives autour d'épreuves multisports. C'est sur ses compétences managériales qu'il a été recruté dans le domaine de l'environnement. On comptait sur lui pour fédérer plusieurs acteurs, souvent en conflit, autour de projets communs. En arrivant dans ce domaine comme néophyte, il y arrivait

aussi sans préjugés et a beaucoup plus facilement que ses prédécesseurs ouvert le dialogue avec les fédérations de chasse ou les associations de vététistes, jusque-là boudées de ces nouveaux collaborateurs. Très attaché au pays de Bray dont il est originaire, il aimerait y voir naître un Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement. Il aurait l'avantage d'être situé sur l'avenue verte Londres-Paris, qui voit passer chaque année de nombreux voyageurs à vélo, et de permettre des liens entre la pratique des sports de plein air et la sensibilisation aux questions environnementales.

Robert observe les oiseaux depuis qu'il a l'âge de tenir une paire de jumelles. Il s'est spécialisé dans l'agronomie, puis dans la presse spécialisée sur les questions environnementales, avant de rejoindre l'agence régionale pour l'environnement et d'y contribuer à l'étude et à la valorisation de la nature de la région normande. Il a récemment pris sa retraite mais continue en tant que bénévole ce qu'il a entrepris comme salarié. Il s'est notamment engagé à former au jardinage écologique les responsables des jardins familiaux d'une collectivité territoriale. Il a publié à ce sujet plusieurs livres, qui indiquent comment reconnaître les plantes et les insectes auxiliaires au jardin et comment les utiliser pour mieux lutter contre les ravageurs. Les méthodes de jardinage écologique l'ont amené à s'intéresser aux plantes sauvages et à leur valorisation auprès du grand public. Il anime donc régulièrement des sorties nature pour apprendre à les reconnaître et encourager leur étude comme leur usage.

Olivier se déplace rarement sans sa canne à pêche à l'arrière de son véhicule. Après son travail au muséum, il peut ainsi s'arrêter quelque part pour pêcher et se reposer de ses longues journées. En tant que conservateur, il a une activité professionnelle très prenante, mais ce poste ne va pas sans son lot d'engagements associatifs. En effet, il est d'usage que le conservateur du muséum soit aussi le président de la société savante d'amateurs qui y est associée. Ainsi, il organise souvent des manifestations, qui concernent à la fois le muséum et la société savante, associant salariés et bénévoles sur des projets scientifiques parfois très éloignés de l'estuaire de la Seine, tels que des expéditions naturalistes à l'étranger.

Denis cachait des escargots sous son lit quand il était enfant. Bien des années plus tard, après un mémoire de master sur ces mollusques, il a voulu mener une thèse sur l'implantation de bœufs dans un écosystème de plaine. Son directeur de recherche n'a pas compris ce soudain revirement : « *Je lui ai répondu que c'était la même chose pourtant : des bêtes à cornes !* ». Cette impertinence, Denis l'a appliquée tout au long de ses carrières associative et professionnelle. Tombé éperdument amoureux du Marais Vernier, il s'y est installé et y a travaillé comme conservateur de réserve naturelle. Absolument convaincu de l'importance de

faire ressurgir la biodiversité du marais et certain qu'une gestion par le pâturage pourrait y aider, il a bravé les réticences de sa hiérarchie pour introduire une race rustique de bœufs Highlands sur la réserve. Dès la première année, le seul taureau est tué par un braconnier. Qu'à cela ne tienne, il décide d'en introduire deux autres. Il a encore un air mutin quand il raconte avec fierté comment il a dû aller chercher l'un d'entre eux dans le Limousin, le jour de Noël, en le ramenant à bord de sa 4L sur les routes enneigées, contre l'avis de sa direction. L'expérience finit par fonctionner et le marais devient un exemple de pâturage extensif réussi. Installé dans le marais, à proximité de la réserve, le conservateur finit par devenir plus maraichais que horsain et devient proche de quelques chasseurs avec qui il va pouvoir ouvrir un dialogue et faire accepter une gestion plus écologique du marais, sur les territoires du parc comme sur les terrains privés.

Bernard ne saurait expliquer de façon rationnelle sa passion pour la nature. C'est un lien tellement fort qu'il le qualifierait plutôt de mystique. Depuis son plus jeune âge, il n'a cessé de s'immerger dans la nature, à travers le scoutisme ou les balades de cueillette de champignons en famille. Pendant ses études d'ingénieur agronome, il fait un stage dans le delta du Danube, y admire des quantités d'oiseaux différents et en rapporte son premier film animalier, tourné en super 8. Diplômé, il occupera plusieurs emplois dans différentes régions françaises avant de rejoindre le service environnement d'une collectivité locale en Normandie. Il y a développé différents projets de valorisation des espaces naturels tout au long de sa carrière. Il habite alors tout près d'une forêt où il va continuer de développer ses compétences de photographe et de vidéaste animalier. Au fil des années, il fait la rencontre de renards, de blaireaux, de chouettes, de chevreuils. Convaincu que les merveilles de la nature doivent être vues pour inspirer le respect qu'elles méritent, il profite de sa retraite pour créer une association qui a pour but de promouvoir un de ses films comme outil pédagogique. Depuis, il consacre beaucoup de temps à le présenter au public et à animer des ateliers de sensibilisation.

Le mélange des statuts, de la formation à la vie professionnelle

Les travailleurs passionnés ont pour la plupart suivi des formations longues dans le domaine de l'environnement. Ils y ont appris une bonne partie de la théorie qui leur a été utile sur le terrain, mais peuvent aussi se prévaloir d'une expérience forgée, ou *a minima* enrichie, par leurs activités de loisir. À force de lectures, de sorties nature, de rencontres avec d'autres passionnés, et notamment d'autres passeurs, ils se sont construit une solide connaissance empirique et sensible de leur environnement. Les associations d'« amateurs » tiennent justement un rôle important dans la formation des passionnés, notamment dans le domaine du

naturalisme. À la SASNMR, on a accompagné certains des passeurs qui sont aujourd'hui reconnus comme des pointures dans leur domaine de compétence. Ils admettent d'ailleurs bien volontiers que cette association a contribué à les former, bien mieux que ne l'avaient fait le système scolaire et l'université, sur la diversité du monde vivant. La SASNMR comme la SESNE sont des lieux où « amateurs » et professionnels du monde académique se rencontrent et échangent une connaissance reconnue comme essentielle à la gestion de l'environnement. La plupart des passeurs ont une expérience consolidée par leurs pratiques associatives. Les associations de protection de la nature ou d'étude des sciences naturelles tiennent une place importante dans l'enseignement mutuel de leurs membres :

« Aux amis des sciences en plus, un dimanche matin par mois, il y a une réunion où les gens apportent ce qu'ils ont trouvé qui leur semble intéressant. [...] Il y a des petits commentaires par rapport à ça, l'échantillon circule... Et puis parfois il y a une conférence qui sera faite par quelqu'un qui maîtrise tel ou tel domaine et qui fera une conf... Tout ça quand tu es gamin, eh bien tu es une éponge, tu absorbes, tu absorbes ! »
« Au niveau étudiant, il y a sur Rouen [...] le Cercle Naturaliste de Haute-Normandie et quand j'y étais c'était quelque chose d'hyper actif au niveau convivialité, amis, et aussi au niveau des sorties de terrain. » « On a fait énormément de sorties sur le littoral du Pays de Caux, le littoral de la Manche, les Îles Chausey, etc. Et puis d'autres sorties aussi. Bon eh bien là c'est pareil, on absorbe, on absorbe, on absorbe ! » Denis.

« Je suis rentré dans [...] la plus ancienne association de Rouen qui fête ses 150 ans l'année prochaine, la Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen, qui existe donc depuis 1865. [...] Une société d'enseignement mutuel, c'est cet aspect-là des choses qui me plaisait bien avec les gens que j'ai rencontrés, parce que c'étaient presque tous des scientifiques amateurs autodidactes, profs d'éducation physique, électriciens... » Nicolas.

Mais les compétences nécessaires aux actions des passeurs ne se limitent pas aux connaissances naturalistes. D'ailleurs, dans notre échantillon, certains se défendent d'être des naturalistes, ils ne se sentent pas suffisamment experts sur cet aspect pour se considérer comme tels. En revanche, ils peuvent, à l'image des chasseurs, avoir acquis leurs savoir-faire dans des systèmes associatifs. C'est notamment le cas des compétences en animation nature ou en logistique qui s'acquièrent en milieu associatif et à force d'expérience.

« J'ai fait l'École normale, mais à l'École normale... je ne me rappelle même plus. C'était mon deuxième service militaire ça ! J'ai rien appris à

l'École normale, mais en même temps [...] j'étais aux Francas¹ et j'apprenais tout aux Francas » Pascal.

« Depuis 1980, je suis rentré aux amis des sciences mais ça été important parce que tout de suite [...] j'ai créé une nouvelle activité. Ça a été l'organisation des sorties extrarégionales de Pentecôte. J'ai fait ça pendant 16 ans c'est-à-dire organiser pendant 3 jours une sortie où je contactais les naturalistes locaux, où il fallait que je trouve des hébergements, de la restauration, des autocars, des machins pour trimbaler une cinquantaine de personnes pendant le weekend.... Voilà, prise de responsabilité ! Mais je crois que ça, c'est aussi une chose qui est très importante aujourd'hui dans un cursus, je dis toujours à mes étudiants : « N'hésitez jamais à prendre des responsabilités, ça fait toujours bien. C'est très formateur. » » Nicolas.

Cinq de ces travailleurs passionnés sont docteurs en écologie, en sciences naturelles ou en géographie. Il s'agit là d'une très importante surreprésentation de ce niveau de diplôme. Ils évoquent rarement cette étape de leur parcours sans mentionner un encadrant qui les a poussés à se lancer dans la recherche.

« Un prof [...] m'a mis entre les mains des sujets qui m'ont suivi largement toute ma vie : les mares, une étude sur l'écologie des mares de Seine-Maritime. Il m'a dit : « C'est un sujet qui n'a pas été étudié, ça pourrait être intéressant ! » « Suite à mon mémoire, mon prof qui était quand même content des travaux que j'avais faits, m'a dit tout de suite, qu'à cette époque-là [...] c'était encore possible de s'inscrire en thèse avec le diplôme que je venais d'acquérir, si bien que je me suis inscrit en thèse. » Nicolas.

« J'ai fait connaissance très vite avec un maître de conférences en géographie, qui était ici à l'université de Havre et qui m'a.... J'avais un DEA, et il m'a dit qu'il y avait des besoins à l'université [...] mais qu'il fallait pour cela avoir une thèse. Donc assez vite je me suis mis à préparer une thèse. » Didier.

« Mon directeur de DEA m'a demandé si... enfin... Il n'a pas demandé, il m'a dit « ce serait bien que tu fasses une thèse de doctorat [...] sur le patrimoine géologique et paléontologique normand. » » Olivier.

Pour deux d'entre eux, la volonté d'entreprendre un doctorat est venue d'un manque de reconnaissance de leurs employeurs. Alors qu'ils peinaient à faire reconnaître le bien-fondé de l'introduction de ruminants dans un écosystème de prairie humide, ils ont choisi d'en faire leur sujet de thèse. Ils ont ainsi conquis le respect de la communauté scientifique en défendant leurs pratiques de gestion par le pâturage dans un travail de recherche académique :

« On nous disait « Oui, mais tout ça ce n'est pas scientifique etc. », on s'est dit « Qu'à cela ne tienne, on va présenter ça dans le cadre d'un doctorat ! » » Denis.

¹ Les Francas sont un mouvement d'éducation populaire fondé en 1944, laïque, humaniste qui agit pour l'accès des enfants à des loisirs de qualité.

À ce mélange entre une formation académique et une acquisition de connaissances à travers le loisir, succèdent des carrières professionnelles et associatives elles aussi largement entremêlées. Ce qui caractérise ces passeurs, ce sont leurs nombreuses implications dans différentes associations ou institutions, en tant que bénévoles ou comme salariés. Le parcours de nombre d'entre eux est d'ailleurs marqué par des passages entre des rôles de bénévoles et des postes salariés dans le domaine de l'environnement.

« Je ne faisais jamais [de l'écologie] en tant qu'instit, j'ai vraiment fait attention à ça, puisque de toute façon j'avais mon club CPN le mercredi après-midi. [...] Et puis en 93, j'ai rencontré Joël de Cardère ». « On s'est rapprochés et après on a créé Cardère, j'ai pris une dispo de l'Éducation nationale, ce qui fait que je faisais un peu mon instit mais sans élèves, ce qui est pas mal. » Pascal.

Cette accession à un poste salarié à partir d'une expérience bénévole est parfois compliquée. Une partie des travailleurs passionnés, qualifiés en écologie, est arrivée sur le marché du travail au début des années 1970, dans une économie peu florissante, marquée par le choc pétrolier. Ils ont eu du mal à accéder à leur premier emploi, souvent précaire, et ont entretenu des liens avec le réseau dans lequel ils cherchaient à travailler en y menant des projets à titre bénévole en attendant qu'une place se libère ou qu'on les remarque et qu'on les appelle pour leur confier une mission salariée.

« Je me suis investi là-dedans à fond pour mettre en place le centre de documentation sur la nature et l'environnement, ce qui m'a permis aussi de compléter ma formation à travers toute la documentation qui était là. J'étais une vraie éponge. J'absorbais tout, tous les jours, et puis finalement [on] a décroché une subvention qui m'a permis d'être embauché en contractuel au muséum en mars 79 et d'être payé un tiers de SMIC [rires]. Mais après tout c'était mieux que rien et ça me plaisait bien parce que, je te dis, je venais tous les matins au travail en me disant que j'allais apprendre dans la journée, et puis j'ai commencé à faire des trucs, à mettre au point une classification qui a fait écho dans d'autres musées. [...] J'étais déjà créateur d'un petit truc c'est très motivant ce genre de choses, [...] mon premier employeur en fin de compte c'est lui qui m'encadrerait et qui m'a poussé beaucoup aussi, à écrire, à publier... [...] Le centre de documentation du muséum [...] [a été] poussé vers une autonomie associative et donc la structure dans laquelle j'allais travailler est devenue une association et pour la première fois, j'ai commencé à avoir un salaire supérieur au SMIC [rires]. Non parce que ça a été le tiers de SMIC, puis après ça été deux tiers de SMIC, et quand il n'y avait plus de sous de la subvention, je faisais des remplacements de gardien, du nettoyage de carreaux...» Nicolas.

Le chemin inverse, du salariat vers l'activité bénévole, a été beaucoup plus facile et beaucoup plus fréquent, notamment chez les professionnels retraités qui donnent suite à leurs engagements.

Jeune retraité : *« Il n'y a personne pour me remplacer sur ce que je faisais par rapport aux jardiniers. J'ai accepté, j'ai même proposé, de continuer ce travail-là, à titre bénévole »* Robert

« J'ai été viré comme directeur mais j'ai repris une petite carte d'adhérent, adhérent individuel comme c'est possible, et je me suis présenté dans le collège adhérent comme administrateur où j'ai été brillamment élu. » « Tu te dis « Ah vivement la retraite » et puis finalement [...] le contact, se retrouver, échanger avec des gens, refaire du travail, mettre les bottes pour aller étudier un marais etc. Finalement ça te manque. J'ai recréé une activité bénévole dans ma commune j'anime un atelier nature dans un foyer associatif. » Nicolas.

Le plus souvent cependant, les engagements associatifs n'attendent pas l'heure de la retraite. Nombre des travailleurs passionnés exercent un travail salarié et un travail bénévole qui s'alimentent l'un l'autre. Leur expertise, scientifique ou managériale, est en partie acquise au cours de leurs activités de loisirs. Ils y acquièrent des informations utiles ou même la capacité à mieux aborder les publics qu'ils côtoient dans l'exercice de leur travail.

« Je suis rentré assez vite à la Maison de l'Estuaire comme adhérent [...] c'est une activité très intéressante pour un universitaire comme moi, ça me permet d'être à l'interface des questions scientifiques et des questions institutionnelles. » Didier.

« Mes collègues sont dans la même situation que moi, c'est-à-dire que mes collègues sont tous des passionnés de la chasse. » « Je me suis rapidement identifié aux chasseurs de l'estuaire. [...] Les gens, ils savent qu'on partage les mêmes choses et que je ne vais pas leur faire d'entourloupe, je vais donner tout ce que j'ai pour les aider, je pense que ça ils l'ont bien compris. » Patrick.

Certaines imbrications des statuts professionnels et associatifs sont d'ordre historique. Ainsi, et depuis l'ouverture du muséum d'Elbeuf en 1884, ses conservateurs ont été en parallèle présidents de la SESNE, permettant ainsi des échanges fructueux entre naturalistes salariés et bénévoles. Pour certains de nos passeurs, le mélange des statuts est tel que leurs activités bénévoles et leurs activités salariées sont quasiment identiques. Ils exercent, pendant leur temps libre, une activité largement inspirée de leur profession, à moins que ce ne soit l'inverse.

À propos de la gestion par le pâturage : *« Quelque part, une partie du savoir-faire qu'on avait acquis pour les Mannevilles, on l'avait acquis aussi chez nous, et du coup on se sentait... de toute façon c'étaient nos vaches, c'étaient nos vaches. »* Sylvie.

« L'expo « L'Arbre qui montre la forêt », toutes ces collections de photos, j'ai fait des sorties dans le cadre du travail pour préparer l'expo, mais il y a beaucoup de photos que j'ai collectionnées [...] j'avais déjà des photos en stock, en collection, dans mes fonds de tiroirs. » Bernard.

Pascal exerce bénévolement, le mercredi après-midi, le rôle d'animateur nature, un métier qu'il exerce par ailleurs le reste de la semaine, cette fois-ci en tant que salarié. Tous ces échanges entre vies professionnelle et associative sont d'importants supports de passage de représentations, de compétences, de pratiques d'un monde à l'autre. Ils peuvent ainsi échanger plus facilement avec le monde associatif, support important des actions qu'ils ont à mener professionnellement. On peut recenser toute une série de relations entre institutions et associations, qui n'existent que parce qu'un travailleur passionné en a permis le rapprochement. Frédéric est à la fois membre d'un conservatoire et membre de l'association Saint-Joseph, propriétaire du château de Mesnières-en-Bray : un projet de Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) se construit autour d'un bâtiment du château à restaurer et de son vieux moulin à eau. Tous les passeurs cherchent une cohérence entre leurs engagements associatifs et leurs actions en tant que salariés.

À propos d'une exposition valorisant la forêt : *« Ce que je faisais là, c'était en vibration complète avec ce que je suis d'une part, parce que c'est moi qui avais proposé ça, donc forcément ça venait du plus profond de moi-même. Je ne suis pas maso au point de proposer quelque chose qui ne me plaît pas ! »* Bernard.

Toutefois, la plupart veillent à ce que leur éventuel militantisme n'empiète pas sur leur vie professionnelle – ce qui pourrait leur porter préjudice, en particulier pour les fonctionnaires.

« Quand j'ai dit à la chambre d'agriculture qu'elle n'avait pas de légitimité sur la réserve [...] puisque ce n'étaient que des occupations temporaires, là [on] m'a dit que c'était trop [rires]

— *« Vous êtes trop militante madame ! » ?*

— *Voilà, ça n'a pas été dit tout à fait comme ça, mais comme de par hasard, je n'ai plus eu [le dossier de] la réserve quoi... »* Sylvie.

« Quand j'étais instit [...] j'ai même enlevé les autocollants anti-nucléaires etc. que j'avais sur ma voiture, je ne voulais pas que les parents me collent l'étiquette de l'écolo, parce que je savais que vrai ou pas, dès que j'aurais fait un truc sur l'écologie en classe, les parents m'auraient dit « bah oui, évidemment, toi tu es écolo » [...] J'ai fait très attention à ne pas en faire trop. » Pascal.

Ainsi, les travailleurs passionnés ont une position intermédiaire entre les prédateurs bénévoles et les professionnels. Ils sont respectés des uns comme des autres. En effet, ils font preuve d'un engagement passionnel valorisé par les amateurs qui ne peuvent pas leur faire le reproche de ne pas être suffisamment investis. Ils disposent par ailleurs de diplômes et de carrières remarquables qui leur valent le respect des jeunes professionnels. Ils jouent ainsi sur

les deux tableaux et cumulent les deux sources de légitimité que s'accordent les deux précédents types de passeurs. De la même façon, leurs sources d'engagement mêlent celles des prédateurs bénévoles et des professionnels : la pratique d'un loisir de prédation, l'expertise environnementale et, dans une moindre proportion, l'attachement territorial.

Les moteurs de l'action

La nature, cette entité difficilement définissable, est décrite par les travailleurs passionnés, de la même manière que par les prédateurs bénévoles, comme quelque chose qui les a toujours attirés et dans laquelle ils ont souvent été immergés :

« J'ai toujours aimé la nature, [...] depuis que je suis toute petite. [...] J'habitais en pleine ville, donc j'étais déjà frustrée de nature. » Sylvie.

« Quand on était gamin dans les années 60, si tu veux, s'intéresser à la nature c'était quelque chose d'évident [...], parce que tous nos jeudis [...] on était en train de courir dans la campagne, à construire des cabanes, à faire des arcs, faire tout un tas de choses comme ça. » Nicolas.

« Je me vois encore gamin, à 4 ans ramassant des escargots et les cachant dans des boîtes à gâteaux sous mon lit pour avoir un petit coin de nature. En fait j'ai démarré pas mal sous la forme de balades dans la nature et puis d'essayer de reconstituer un petit peu de nature. C'était un besoin quasi physique. » Denis.

Certains présentent même ce lien avec la nature comme faisant partie d'eux, comme une part naturelle de leur personnalité. Ils disent de cette attraction qu'elle est « innée », « quasi physique », inexplicable :

« Est-ce que c'est une fée qui s'est penchée sur mon berceau et qui a semé des grandes illuminées de nature, de karma, je n'en sais rien [...] Aujourd'hui, j'aurais plutôt envie de dire que c'est quelque chose qui était déjà en partie présent en moi quand je suis né. » Denis.

« C'est vrai que petit, sans savoir pourquoi, je courais après les papillons quand on était en vacances. J'allais piquer les épingles de couture de ma mère et j'épinglais les papillons, pourquoi j'ai fait ça je ne sais pas. J'aimais bien ça me plaisait. J'ai acheté un bouquin sur les papillons et puis j'ai commencé à chercher les noms, j'apprenais les noms latins par cœur et pourquoi j'ai fait ça, je n'en sais absolument rien... C'est sûrement génétique ! » Pascal.

Leur immersion précoce dans la nature s'accompagne de la pratique de loisirs de nature : pêche, jardinage, chasse, naturalisme, cueillette... Ils ont construit très tôt l'expertise sur laquelle ils s'appuient aujourd'hui pour transmettre leur passion :

« La nature oui, depuis mon plus jeune âge. À l'âge de 8 ans je suis naturaliste, je suis ornithologue, mes premières jumelles à l'âge de douze

ans, mon premier Peterson (c'est un guide ornitho de référence) à douze ans... » Robert.

« Je m'en rappelle, j'avais 8 ou 9 ans un dimanche après-midi d'automne où il pleuvait [...] Mes parents m'ont dit « Tiens ! On va te faire visiter le muséum de Rouen. » Je me rappelle de mon premier contact avec le muséum où il y avait des pièces qui n'étaient pas chauffées, où il n'y avait même pas d'éclairage et donc à partir de 6h du soir on n'y voyait plus rien.... Et pour moi, je m'en rappelle, ça été un éblouissement ! Et puis il y a eu des lectures aussi. À cette époque-là, on m'a offert « 20000 lieues sous les mers ». Il y avait le professeur Aronnax, naturaliste au muséum... Et toutes ces choses-là, ça m'a donné un peu les premières envies ! » Nicolas.

Ils évoquent souvent la présence d'ainés référents qui leur ont fait découvrir ces activités de loisir, souvent des membres de la famille : père, mère, grand-père etc., eux-mêmes pratiquants de loisirs de nature :

« [Ma mère] m'apprenait à reconnaître les plantes, celles qui étaient bonnes pour les lapins, et celles qui étaient mauvaises, mais c'était mon premier contact botanique » Nicolas.

« Mon oncle était chasseur et ma mère ne voulait surtout pas que j'aille à la chasse... Eh bien le dimanche, je faisais tout pour aller accompagner mon oncle à la chasse » Patrick.

« Mon père était instituteur, et il était très lié aux sciences naturelles, dans sa classe il y avait des oiseaux, il y avait des animaux etc., donc dès que j'étais gamin, j'ai baigné dans ce milieu-là. » Olivier.

« Ma mère ne travaillait pas, on allait très souvent cueillir des champignons, j'adorais ça, j'adorais cueillir des champignons, j'étais tout content, tout fier. » Bernard.

En effet, une enquête portant sur les passeurs avait déjà été menée par le collectif « Éduquer à la Nature en Haute-Normandie » au moment de sa création. Pour comprendre comment faire émerger dans la population des personnes engagées pour l'environnement, le collectif a interrogé une cinquantaine de personnes sur ce qui les avait amenées à s'intéresser à la nature (parmi elles, des passeurs de notre échantillon, mais aussi des personnalités écologistes comme Nicolas Hulot, François Lemarchand ou François Moutou). Voici les résultats présentés de mémoire par un de nos enquêtés :

À la question « comment es-tu devenu naturaliste ? » : De mémoire, 86% disent « c'est quand j'étais petit », 80% disent « j'étais avec quelqu'un », donc mon instituteur, mon grand-père pêcheur, mon voisin chasseur, après je crois 60% disent, j'étais petit, j'étais avec quelqu'un et « j'étais dehors », « j'étais tout le temps dehors ». Et en 4^{ème} position « J'ai lu un livre et depuis ça m'est resté ». Pascal.

Il n'est pas rare que des passeurs évoquent au cours de l'entretien leur admiration pour des passeurs plus âgés, plus expérimentés qu'eux ou très investis. Avec humour, ils évoquent leurs « maîtres », leurs « idoles », leurs « modèles », leurs « papas » ...

« Denis est un de mes passeurs, s'il n'avait pas fait sauter des taupins dans ma main, dans le Marais Vernier, là quand j'avais 20 ans [...], je serais pas là aujourd'hui. [...] C'est pour ça que je dis que c'est mon papa, il adore ça. » Pascal.

Restituer au grand public, à des enfants, ou dans des ouvrages, ce qu'ils ont appris au cours de leur vie équivaut pour certains à remercier ceux qui les ont initiés, à rendre ce qui leur a été offert... Aujourd'hui, ils sont des interfaces entre les différents acteurs de l'environnement, désireux de retransmettre ce qu'ils ont eux-mêmes reçu d'autres passeurs :

« J'avais une véritable passion pour ces enseignements et des profs qui savaient communiquer leur enthousiasme [...]. À une époque j'étais une vraie éponge, bon eh bien maintenant, je presse l'éponge et je dis, à ma modeste mesure, c'est à mon tour de donner ce que j'ai appris. » Nicolas.

« Ma prof de sciences nat' au collège, elle est administratrice [au CREN]. On s'est retrouvés 30 ou 40 ans après. C'est rigolo ! Mais l'amour de la grenouille et du machin, enfin de la contemplation [...] c'est elle qui me l'a filé. Il n'y a pas de hasard ! » Frédéric.

Quand ils décrivent ce qui les a amenés à s'engager, il arrive qu'ils évoquent, comme les prédateurs bénévoles, des territoires auxquels ils sont attachés, sans qu'il soit question cette fois de propriété foncière. Ils parlent du pays de Caux, du pays de Bray, du Marais Vernier, de la Baie de Somme, du Havre... Le plus souvent, l'attachement à un territoire vient, comme pour l'attachement à la nature en général, du fait de l'avoir parcouru enfant.

« Mon père a travaillé sur la Seine pendant 41 ans, il était capitaine de remorqueur, et le dimanche on faisait souvent des balades dans la vallée de Seine, et on venait dans ce petit village [...] J'admirais notamment [...] l'ancien relais de poste [...] ça quand j'étais gamin ça me plaisait beaucoup et quand j'ai vu qu'il y avait une opportunité d'acheter une maison... » Nicolas.

« Le pays de Bray... Je suis originaire du pays de Bray. Et je trouve cette région géniale. Pourtant j'ai tourné autour du monde, j'ai fait plein de trucs mais à chaque fois je reviens au pays de Bray. » Frédéric.

Pour d'autres, l'attachement au territoire se construit par l'expertise : c'est parce que l'on a parcouru un lieu, dans le cadre des loisirs mais le plus souvent dans le cadre professionnel, qu'on en saisit toute l'importance, toute la richesse.

« Quand j'ai vu le Marais Vernier, je me suis dit : il y a forcément quelque chose à faire quoi ! C'est... ça m'a sauté au nez si tu veux, comme un pavé, une évidence. » Denis.

« Ici on est dans le pays de Caux. C'est vrai qu'il m'arrive de revendiquer ma cauchoisitude. Mais c'est vrai que quand j'ai commencé à faire ça, je me suis dit « ça, c'est un truc de vieux. » » « Moi me concernant, c'est en faisant, c'est en apprenant aux gamins que j'ai découvert la valeur du paysage cauchois » Pascal.

« Ces dernières années, j'ai énormément travaillé sur le bord de la Seine. J'ai fait des études, j'ai fait des expos, j'ai fait plusieurs publications dans des livres etc. Et j'en ai d'autres en préparation [...] donc, ça m'a bien plu de m'installer ici (Village en bord de Seine). » Nicolas.

Plus encore que pour les professionnels, il nous a semblé que l'expertise sur un sujet pouvait tenir lieu de motivation à l'action des travailleurs passionnés en faveur de l'environnement, d'autant que les expertises dont il est question sont renforcées et confortées par la pratique de loisir. Ils peuvent ainsi s'investir tout particulièrement en faveur de la faune et de la flore. Ils partagent une certaine fascination pour un aspect de la nature, et à travers lui s'attachent à la protéger dans sa globalité. On peut admirer par exemple certains animaux en découvrant, par leurs comportements, la complexité de la nature :

À propos de son film animalier : « La séquence du blaireau les sens en alerte où il y a un blaireau qui a perçu quelque chose et qui se détourne, qui hésite et qui va jusqu'à l'entrée du terrier, il descend, il fait marche arrière, il se tourne, il se secoue deux fois, pour moi il remet ses compteurs à zéro, ses compteurs sensoriels, il remet [...] toutes ses capacités de perception à zéro et hop il repart. » Bernard.

Mais ce type de fascination n'est pas forcément lié au comportement animal ; il peut aussi être suscité par la rareté d'une espèce patrimoniale :

« Une espèce assez emblématique de la réserve qui est le troscart des marais dont il existe aujourd'hui des milliers de pieds. C'est une espèce qui est assez rare, protégée au niveau régional. [Au moment où le PNR devient gestionnaire des Manneville], on en trouve juste un pied, donc à l'angle de la parcelle qui est là, un seul pied ! On tombe dessus presque par hasard. » Denis.

D'autres enfin s'attachent à la nature, non comme un territoire ou un règne animal ou végétal, mais comme un milieu particulier tel que les mares ou les zones humides. Il faut dès lors être plus écologue que naturaliste et savoir apprécier la biodiversité en elle-même. Ce type d'attachement à la nature est vraiment lié à une expertise scientifique et reste assez rare. Nous n'avons attribué ce type d'attachement qu'à deux passeurs passionnés des mares et des zones tourbeuses, dont nous pensons que l'expertise de ces milieux guide beaucoup leurs projets, axés

sur la valorisation et sur la protection de la biodiversité qu'elles permettent d'alimenter. Bien sûr, ces sources d'attachement à la nature ne sont pas exclusives les unes des autres et on peut vouloir défendre la nature définie comme un territoire et comme un milieu parce qu'y vivent des espèces patrimoniales. La défense plus générale des valeurs écologiques prend également une grande importance comme source de leur engagement, notamment pour ceux qui s'impliquent dans la sensibilisation du public :

« Je sentais que j'avais bien une oreille assez affûtée sur tous les problèmes qui se passaient là. J'ai encore en souvenir les marées noires, les pluies acides dans les Vosges, ça, ça m'énervait ça ! Nos déchets, le côté gaspillage, ça c'est un truc qui m'énervait. [...] Tout ça s'est un peu amalgamé avec une volonté d'éduquer, d'éduquer les enfants, qui pour moi était une réponse aux problèmes que connaissaient la nature. Et comme j'avais tellement d'idées politiques, eh bien c'est devenu mon idée politique. Quand on voit ce qui se passait sur le plan politique, ça ne faisait pas envie, par contre apprendre à des enfants, aborder un certain nombre de valeurs... Parce que finalement faire de la politique c'est ça ! » Pascal.

Bien plus que les professionnels qui ont pris leur succession dans les institutions de gestion de la nature ou que les prédateurs bénévoles, les travailleurs passionnés assument des convictions écologiques devenues des convictions politiques. Ils les affirment avec force, comme une dimension nécessaire des projets qu'ils ont réussi à mener au cours de leur carrière.

« Je pense que c'est important d'avoir, dans nos métiers, d'abord des compétences. Avoir un socle de compétences parce que tu ne peux pas être reconnu si tu n'as pas de compétences. Ensuite, il faut avoir des convictions, c'est-à-dire croire en un certain nombre de valeurs, par rapport à tes domaines d'expertises. Et puis, ensuite avoir un minimum de courage pour savoir se heurter à des hiérarchies, [...] à du prêt à penser [...]. Et ce n'est pas très bon au niveau carrière. [...] J'ai toujours mis en avant le fait de pas lâcher par rapport à mes convictions et de ne pas accepter de compromis. » Denis.

4.4. Le cumul des légitimités

On voit poindre, à travers la critique que les amateurs font des salariés, deux types de légitimité différents, l'une s'appuyant sur la gratuité et l'altruisme de l'action bénévole, l'autre sur le statut du salarié correspondant à son niveau de diplôme, qu'avec Weber (1921) nous pouvons qualifier de domination rationnelle-légale propre aux sociétés bureaucratiques telles que la nôtre. Chez les professionnels, le travail semble plus facilement déconnecté du temps

libre. Une caractéristique qui peut énerver les bénévoles chargés de tenir les stands des organisations gestionnaires à la place des salariés lors des festivals.

« Travailler pour être salarié, moi je connais, dans les associations telles que j'ai connues [...] on ne va pas bosser le samedi, dimanche ! L'avantage du bénévole, c'est qu'il ne sait pas ce que c'est qu'un weekend » Jean, Mycologue amateur, animateur d'ateliers naturalistes périscolaires, conservateur bénévole d'espaces naturels.

Ce reproche est sans doute exagéré, beaucoup de professionnels qui travaillent dans la valorisation des milieux sont en effet amenés à travailler les weekends ou pendant les vacances scolaires pour pouvoir rencontrer le grand public. Cependant, cette volonté de séparer engagements, passions et vie professionnelle inquiète quand il s'agit de prendre en charge la gestion d'un territoire, un travail qui demande une présence très importante sur le terrain, en particulier quand on y applique le pâturage.

« Aujourd'hui, par exemple, dans la réserve de l'estuaire, ça ne marche pas très bien le pâturage, parce qu'il y a un problème de gestionnaire. [...] Eux aussi ils sont passionnés hein ! Je ne critique pas du tout l'association de la Maison de l'Estuaire, mais ça n'empêche qu'ils n'ont pas... C'est pas comme si c'était à eux, comme si c'étaient des privés. » Sylvie, responsable d'un service environnement d'une administration et gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

En revanche pour les travailleurs passionnés, le travail devient engagement et les loisirs deviennent passion, au point qu'il est difficile d'identifier dans leur parcours où commence le loisir et où il termine. Plus âgés, les travailleurs passionnés sont entrés dans le domaine de l'environnement à une époque où tout ce champ professionnel était encore en train de se structurer. Leur engagement bénévole n'était pas seulement une extension de leurs pratiques de loisir mais était nécessaire pour construire le champ institutionnel dans lequel ils cherchaient à s'inscrire. Ils l'ont modelé eux-mêmes, créant les structures associatives dans lesquelles les jeunes professionnels travaillent aujourd'hui. À l'époque, leurs formations leur semblaient très théoriques, ils ont surtout appris sur le terrain les méthodes d'ingénierie sociale, d'animation de réseau et de négociation que leurs successeurs abordent au cours de leurs cursus. Les travailleurs passionnés ont beaucoup bricolé dans les premiers temps :

À propos des animations de sensibilisation : *« Je pense que, entre ce qu'on faisait il y a 40 ans et ce qu'on fait maintenant, c'est plus du tout le même métier. Nous on faisait ça un peu à l'instinct, en quelque sorte, maintenant il y a davantage de techniques d'animation, il y a des clés, il y a des trucs en fonction des âges, en fonction du temps... enfin du temps dont on dispose, du temps météo, de plein de trucs, ça s'est beaucoup organisé, structuré et ça correspond aussi à des attentes du ou des publics qui ont évolué. »* Denis,

conservateur retraité de réserve naturelle, gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

L'heure n'est plus au bricolage aujourd'hui, et les filières techniques et scientifiques nécessaires à l'étude, à la gestion et à la valorisation des espaces naturels se sont spécialisées.

À propos du conservatoire des espaces naturels : « *Alors on a des bénévoles, mais finalement on en a peu maintenant, parce qu'on a beaucoup, beaucoup de travail, et ça s'est professionnalisé chez nous, on existe depuis 1993... Ça s'est professionnalisé à partir de quatre filières professionnelles, y'a une filière scientifique, [...] c'est de la connaissance que partent les actions qui sont à faire sur les sites, donc une filière scientifique. On a une filière technique, où là on a des techniciens qui réalisent des actions, des missions de génie écologique. On a une filière zootechnique, puisqu'on a des cheptels écologiques, enfin c'est des tondeuses écolo quoi, tout simplement... C'est des races très rustiques... On a près de 350 animaux donc il nous faut du personnel pour gérer ça. Et puis on a une filière administration, animation, valorisation, enfin un peu communication aussi.* » Frédéric, responsable d'un conservatoire d'espaces naturels et sportif de plein air.

Alors qu'une part des travailleurs passionnés arrive aujourd'hui à l'heure de la retraite, ils s'inquiètent de voir chez les professionnels qui doivent prendre leur relève une telle séparation entre travail et passion. Les avis sont mitigés, les professionnels estiment que le travail des bénévoles amateurs ne peut pas remplacer celui, plus neutre et scientifique, des experts salariés. Ils accordent plus d'importance à l'expertise, dans la légitimité des personnes qui s'impliquent dans la gestion de l'environnement, qu'à leur rapport passionnel à la nature. D'autres passeurs en revanche, parmi les travailleurs passionnés, sont plus inquiets de l'absence d'engagement passionnel.

« *On sent qu'il y a deux poids deux mesures entre des gestions qui sont faites par des professionnels qui font leur boulot et qui sont aussi limités par les investissements monétaires [...] et puis des gens qui sont passionnés par ça et qui mettent tout leur temps là-dedans. [...] Et qui eux ne comptent pas, ils n'ont pas forcément les moyens, mais ils ne comptent plus ce qu'ils mettent dedans.* » « *Quelque part, nous, on a été un peu déçus [...] qu'il n'y ait pas plus de gens, de professionnels, qui fassent un peu comme nous. [...] Les seuls qui achètent des terrains sur leurs fonds, c'est les chasseurs, les pêcheurs, ce n'est pas beaucoup les naturalistes [...] alors qu'est-ce qu'il faut faire ? Est-ce qu'il faut passionner les gestionnaires [...] ou au contraire augmenter le savoir-faire des passionnés ?* » Sylvie, responsable d'un service environnement d'une administration et gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

Ces passeurs étaient des militants de la première heure. À l'époque, on faisait la promotion de l'acquisition foncière des zones à protéger par l'État. Aujourd'hui, ils s'inquiètent du manque de moyens et d'investissement associatif des jeunes gestionnaires alors que la

passion des usagers reste inaltérée. C'est dans les prédateurs bénévoles, usagers des espaces naturels, que certains voient la relève d'un engagement passionnel. Déléguer la gestion à des personnes engagées personnellement plutôt qu'à des professionnels apparaît comme une solution envisageable, qui valorise le rôle de la passion par rapport à celui des compétences professionnelles. C'est une option explorée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, qui a prévu dans ses statuts le rôle de conservateur bénévole, prévu pour des amateurs de façon à leur déléguer la gestion d'un espace naturel à condition de respecter la charte de gestion. Ils font dès lors partie du conservatoire, sont responsabilisés sur un espace limité et consacrent ensuite un temps important à valoriser, à protéger et à gérer bénévolement un espace auquel ils sont attachés. Dans le cadre de la propriété privée, la variété des propriétaires implique aussi une variété de gestions qui peut être intéressante d'un point de vue écologique, notamment concernant la gestion forestière. C'est aussi responsabiliser les propriétaires, surtout quand il s'agit d'habitants « du cru », sur la préservation de leur environnement proche, que de leur en laisser la gestion. Cependant, confier la gestion à des non professionnels fait encore débat, on craint toujours que les conditions nécessaires à la préservation de zones sensibles ne soient pas respectées. Pour mieux les préserver, les organes de l'État sont toujours tentés d'acheter des terrains, aidés dans ces projets par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) qui peut préempter des terrains pour favoriser l'achat par les gestionnaires écologiques. Les propriétaires terriens ruraux s'opposent farouchement à ces dispositions, qu'ils voient comme une intrusion illégitime dans l'économie rurale. Quelques passeurs commencent également à questionner ce système.

« Que les locaux, qu'ils soient propriétaires ou pas propriétaires, mais qui sont quand même du coin, qui ont une légitimité à être là, soient virés, c'est vrai que c'est insoutenable. » Sylvie, responsable d'un service environnement d'une administration et gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

L'inquiétude principale, c'est qu'à force d'étatiser la gestion et de déconsidérer les engagements et les connaissances des prédateurs prêts à s'engager bénévolement, on serait en train de rendre aigrie et incompétente la première ressource gratuite pour la gestion de la nature : ses usagers passionnés. Pour assurer la protection de la faune et de la flore cependant, la gestion déléguée d'espaces naturels fragiles doit être contractualisée. Un passeur raconte comment un sous-préfet a accepté l'achat d'un terrain, convoité par le conservatoire du littoral, par un chasseur, habitant du Marais Vernier :

« Il a dit que la réserve, c'était une réserve, mais qu'en dehors de la réserve, ce n'était plus la réserve, qu'on était sur un territoire, qu'il fallait qu'il y

ait du partage du territoire, que ça lui semblait tout à fait logique. [...] Mais il a dit tout de suite « Mais par contre, Messieurs les élus, Monsieur le président de l'association, ce n'est pas parce qu'on est propriétaire de ce territoire qu'on a le droit... au contraire, on a le devoir de le maintenir » Et donc en responsabilisant les élus et le propriétaire. » Sylvie, responsable d'un service environnement d'une administration et gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

Une convention a été mise en place de façon à ce que le terrain puisse être régulièrement visité par des écologues, afin de s'assurer que la gestion et l'usage du terrain par son nouveau propriétaire ne nuisent pas à la biodiversité du site. Le dossier n'est pourtant pas encore clos : le Parc Naturel Régional s'était proposé comme acquéreur à la suite du conservatoire, relançant ainsi les débats autour de la gestion déléguée.

5. LE LOISIR COMME SUPPORT DE PASSATION

Chacun de ces passeurs s'appuie sur le loisir, qu'il soit pratiqué sous forme de hobby ou de bénévolat, pour faire passer des idées et contribuer par leur diffusion à la préservation de la nature. Mais ils le font selon des modalités différentes. Nous avons présenté en introduction, et au moment de définir notre typologie des passeurs, trois types de rapport au loisir. Les prédateurs bénévoles se caractérisent en effet par un rapport au loisir comme une activité passionnelle à partager. Les actions qu'ils mènent sont souvent axées sur la pratique même de leur activité, qu'ils se proposent de partager, soit en faisant profiter des résultats de leurs études naturalistes, soit en initiant des néophytes dans le cadre d'une sortie de sensibilisation. Cette façon d'utiliser le loisir comme support de passation est aussi employée par des travailleurs passionnés, puisque le principal moteur des actions basées sur ce principe est l'attachement du passeur à sa pratique de loisir, et nous avons vu que les travailleurs passionnés étaient particulièrement investis dans les jeux de prédatations.

Une seconde façon de s'appuyer sur le loisir pour transmettre des idées est de l'utiliser comme un produit d'appel, dans le cadre d'une action de communication sur les valeurs environnementales. Cette technique est particulièrement utilisée par les collectivités territoriales désireuses de communiquer avec le plus grand nombre d'administrés possible. Le loisir est alors utilisé comme un levier pour faire entendre un message ou pour pousser à l'action. Ce sont les professionnels qui utilisent le plus souvent cette méthode, accueillie de façon mitigée par ceux qui pratiquent leur loisir comme activité passionnelle à partager.

Enfin, les travailleurs passionnés développent une autre manière d'utiliser le loisir, puisqu'à travers leur pratique personnelle du bénévolat et des hobbies, ils créent des liens entre les institutions dont ils sont salariés et les associations locales investies dans l'environnement. En multipliant les casquettes, ils rencontrent des usagers, des amateurs et des bénévoles ; ils peuvent alors se défaire de leur strict statut institutionnel et établir des relations interindividuelles qui facilitent les échanges personnels et institutionnels. Dans cette partie, nous nous proposons de présenter chacune de ces méthodes, à travers différents exemples des actions menées par les passeurs que nous avons rencontrés.

5.1. Une activité passionnelle à partager

C'est le plus souvent dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement que l'on s'appuie sur le loisir comme une activité passionnelle à partager. Nous avons répertorié dans le tableau ci-dessous des exemples de ce type d'actions. Quelques actions permettent une implication à partir d'une activité passionnelle dans le domaine de la gestion. Il s'agit de mettre son expérience et les résultats d'un hobby au service d'un bien commun. L'activité passionnelle se poursuit donc au-delà du hobby pour se muer en bénévolat. Le même principe existe dans les actions relatives à l'étude de l'environnement, quand la pratique de l'activité de loisir est finalement mise au service du bien commun par la publication d'informations ou par leur transmission aux organismes gestionnaires. Toutefois, c'est dans la sensibilisation du grand public que cet usage du loisir est le plus représenté. Ces actions s'adressent aux « gens » (sorties nature, festivals, conférences) ou plus spécifiquement à des enfants quand les actions ont cours dans le cadre de l'école ou d'une association d'éducation populaire.

Les actions répertoriées ci-dessous sont le fait de prédateurs bénévoles et de travailleurs passionnés. On ne trouve pas d'exemples de ce type d'actions de passion dans les projets menés par les professionnels, puisqu'ils ne pratiquent pas de loisir de prédation. Toutes les actions énumérées sont effectuées comme une activité bénévole, en lien avec un loisir personnel. Les actions de sensibilisation correspondent à un passage d'information à travers la barrière tracée par la pratique ou non de la prédation. Il s'agit dès lors de promouvoir une nature plus authentique, plus sauvage, plus vraie, et une attitude contemplative et respectueuse érigée en ordre moral.

Tableau 33 - Exemples d'actions où le loisir est une activité passionnelle à partager

Sensibilisation	Gestion	Étude
Mise en partenariat de deux classes française et vietnamienne pour partager des données naturalistes	Entretien d'un site protégé par le conservatoire des espaces naturels	Recensement des espèces présentes sur un site protégé
Atelier sauvetage des crapauds	Sauvetage des crapauds	Publication des découvertes naturalistes
Organisation d'un festival des orties et des plantes sauvages	Gestion d'une réserve volontaire	Comptage des espèces naturelles
Sorties nature, visites guidées de réserves ou de jardins de plantes sauvages	Organisation et participation aux battues de destruction d'une réserve naturelle	
Conférences et formations (naturalisme, jardinage écologique)	Mise en œuvre du pâturage extensif dans une réserve	
Animation d'un club CPN		
Atelier de cuisine de plantes sauvages		
Présentation d'un film animalier		
Atelier naturaliste périscolaire		

Promouvoir l'ordre moral

Organisés en associations, les pratiquants de prédation partagent un éthos commun. On y entretient une conception commune de la nature et de la noblesse de ses propres pratiques en regardant avec condescendance « les gens » se fourvoyer dans leur amour de la « nature » artificielle. Le groupe de pairs joue dès lors un rôle important comme source d'entraide et de partage de valeurs (Hoggett, Bishop, 1985). Finalement, certains membres décident d'agir et d'éduquer les masses pour partager ces valeurs en dehors du groupe, afin de promouvoir la préservation de cette nature, à la fois terrain et partenaire de jeu. Ce type d'engagement est observé dès la fin du XIX^{ème} siècle, quand des associations excursionnistes proposent une offre de loisir de plein air et promeuvent l'exercice des sciences naturelles, espérant ainsi attirer les populations urbaines et les détourner des occupations malsaines que sont le jeu et l'alcool. Elles cherchent à valoriser les milieux naturels aux yeux des participants, et militent pour leur protection (Parisis, Péraldi, 1981). Ainsi, elles proposent déjà ce qu'on pourrait aujourd'hui

qualifier de sensibilisation à une cause environnementale, et vont être de plus en plus sollicitées. À partir de 1992, la conférence de Rio va changer la donne en matière de sensibilisation à l'environnement. Les pays participants sont invités à penser leurs politiques publiques dans une optique de développement durable, en alliant leur croissance économique à une attention accrue aux problèmes écologiques. La France s'engage ainsi à respecter les principes de l'Agenda 21, à les appliquer à toutes les échelles – du national au local. Parmi ces principes figure la participation des acteurs locaux, associatifs ou citoyens : la sensibilisation de ces derniers apparaît désormais comme une priorité. Dans les collectivités territoriales, les politiques environnementales ne se conçoivent plus sans un pendant « sensibilisation » ou « valorisation ». Les associations de pratiquants de prédation sont largement sollicitées : les budgets qui leur sont alloués sont aujourd'hui conditionnés par leur participation à cet effort, ce qui a permis de multiplier et de diversifier les acteurs impliqués. Certains ont dû développer leurs missions et leurs compétences. Les fédérations de chasse, les fédérations de pêche, les muséums participent désormais, aux côtés des associations naturalistes, des parcs, des conservatoires et des collectivités territoriales, à la sensibilisation à l'environnement. Tous n'ont cependant pas le même degré d'implication ni les mêmes ambitions. Les pratiquants de chasse et de pêche délèguent cette responsabilité aux salariés de leurs fédérations. Les fédérations de pêche assument leur volonté de faire connaître la pratique de la pêche pour étendre leur nombre d'adhérents. Les chasseurs, en revanche, se défendent de ce type de prosélytisme. Ils misent surtout sur des actions d'éducation à destination des publics scolaires, construites en collaboration avec le rectorat. Les cueilleurs de champignons ou de mûres donnent rarement leurs bons coins et pratiquent le plus souvent leurs activités seuls ou en famille. Les cueilleurs de plantes sauvages tinctoriales, médicinales ou comestibles sont par contre largement regroupés en associations et proposent des ateliers de cueillette et de cuisine de ces plantes. Les associations naturalistes proposent des sorties nature. Dans ces deux

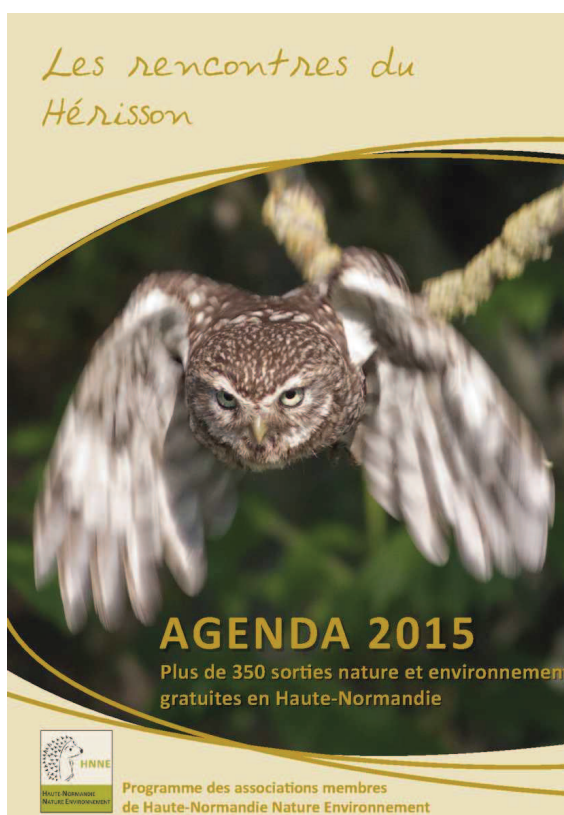


Image 48 - L'Agenda du Hérisson, programme de sorties nature gratuites, proposées par la fédération associative Haute-Normandie Nature Environnement

derniers cas, les animations sont organisées par des bénévoles. Travailleurs passionnés ou prédateurs bénévoles, les animateurs que nous avons rencontrés ont en commun de mêler leur pratique personnelle de la prédation à cet engagement.

Les sorties nature et les ateliers à destination du grand public ont en commun la transmission de données naturalistes. On montre et l'on nomme les espèces naturelles, faune ou flore, rencontrées au détour d'un chemin. On en cherche quelques-unes en particulier, emblématiques de la région. On en décrit les caractéristiques, les comportements et, dans le cas des ateliers cueillette, on peut même en découvrir le goût. Il n'est pas rare que l'animateur en vienne à évoquer des souvenirs de sorties passées, faisant le récit de la découverte d'une espèce rare par un précédent groupe de chanceux. Pour mieux accompagner les novices, les guides se veulent rassurants et évoquent parfois leurs propres difficultés à leurs débuts : il est normal de ne pas distinguer les chants d'oiseaux au début, cela s'acquiert avec le temps et la pratique. C'est là le cœur des animations proposées par les passeurs : partager une activité qui les passionne avec des néophytes, les accompagner dans une immersion dans la nature, et leur donner les clés pour y reconnaître quelques espèces naturelles. Les échanges s'appuient avant tout sur un partage du sensible mais sont aussi l'occasion de transmettre des informations plus factuelles. On peut y donner quelques prescriptions sur la bonne façon d'investir les espaces naturels : ne pas faire de feu, de pas cueillir, marcher de préférence sur les sentiers, etc. Dans les animations prises en charge par les collectivités territoriales, on informe les citoyens sur les méthodes de gestion mises en œuvre sur un espace ; on s'assure ainsi de l'adhésion du public à ces politiques. Un récent travail de psychologie sociale a permis de comparer les relations à la nature favorisées par les publics urbains et par les étudiants en écologie, potentiels futurs animateurs de sensibilisation (Prévo, Servais, Piron, 2016). L'étude met en évidence six relations différentes à la nature : affective, sensorielle, mémorielle, analogique, utilitariste et objectivante. Cette dernière consiste à identifier et à nommer les espèces naturelles, à en faire des objets naturalistes. Or, si cette relation est la plus représentée chez les étudiants, c'est celle qui est la moins présente dans les populations urbaines étudiées. C'est pourtant celle que nous avons le plus souvent observée pendant ces animations. Anne-Caroline Prévo, invitée à présenter ses travaux au collectif « Éduquer à la nature en Haute-Normandie » (19 Janvier 2016, Bernay), explique qu'une des difficultés des actions de sensibilisation repose justement sur la mise en avant de cette relation par les animateurs, alors que les autres sont délaissées, considérées comme trop subjectives. Bien qu'étant une potentielle barrière au dialogue avec le grand public, cette pratique semble pourtant bien ancrée chez les passeurs. Alors qu'ils considèrent les informations qu'ils transmettent (données naturalistes, modes de gestion)

comme scientifiques et neutres, nous faisons l'hypothèse que cette relation qu'ils promeuvent et leur conception de la nature sont construites et marquées par leurs expériences personnelles de loisir.

Une des méthodes partagée par les animateurs d'actions de sensibilisation est celle qui leur paraît à tous la plus évidente : l'immersion dans l'environnement naturel. En hiver, il est plus fréquent que l'on se replie à l'intérieur pour des « formations », certaines animations prenant alors la forme « d'ateliers » ; mais l'on favorise autant que possible des pédagogies sensorielles. Sortir est fondamental pour les chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes. De fait, il leur semble également inévitable d'inviter le public à sortir pour susciter en lui la même envie de connexion avec l'environnement, la même pensée sauvage qui les anime personnellement. Les passeurs semblent ainsi considérer que le partage de leur représentation de la nature, et dans un second temps de leurs convictions, passe par l'action (Ingold, 2001). Les animations consistent à partager au mieux les sensations du passionné, tout en s'adaptant aux difficultés du public participant, qui ne maîtrise pas les techniques nécessaires pour voir, entendre et apprécier pleinement la présence d'espèces naturelles sauvages. Elles encouragent l'implication des participants, à qui l'on va faire faire et faire nommer afin de développer leurs perceptions.

Faire faire

La plupart des animations proposent au public de participer à une activité de prédation. Dans les fédérations de chasse, le jeune public est invité à identifier les animaux de la forêt et les traces qu'ils y laissent. On peut faire cueillir et cuisiner des plantes sauvages, faire photographier des amphibiens. Il peut s'agir d'impliquer les participants dans une activité naturaliste de recueil de données. Ces propositions peuvent aller jusqu'aux chantiers nature ou aux programmes de sciences participatives. Faire faire permet de rendre le public actif, et par la pratique, « d'aiguiser le regard ». Comme le sportif ne conçoit pas de faire partager son sport sans le faire pratiquer, le « prédateur » propose au grand public de participer à son activité et de se confronter aux difficultés qu'elle représente. Savoir regarder en fait partie, car apprendre à voir peut faire évoluer le rapport à l'environnement :

« Ils regarderont mieux ! J'essaie de ne pas mettre de jugement de valeur, c'est très dur. On tombe dans des pièges très facilement, parce que évidemment, on part du principe que les gens regardent mal [rires], que

moi je sais ce qui est bien » Sandrine, botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement.

Le développement des sens, nécessaire à la pratique naturaliste, est une activité en soi. Comme on apprend le maniement de la pagaie lors d'une première sortie en kayak, on apprend à trouver son équilibre sur les sentiers instables en restant attentif aux sons et aux mouvements environnants. Faire faire n'est pas une spécificité des manifestations naturalistes puisque les sorties nature proposées par les fédérations de pêche de l'Eure et de la Seine-Maritime prévoient aussi la pratique de la pêche à l'épuisette, au coup ou au moulinet. La pêche est alors présentée comme un moyen de communiquer sur la préservation des milieux aquatiques. Pour les passeurs, faire pratiquer les activités qui les passionnent, c'est l'assurance de partager plus que des connaissances, mais aussi la part sensible de leur loisir : le plaisir de renouer avec la pensée sauvage, un plaisir qui les guide personnellement et qu'ils espèrent voir naître chez les autres.

Faire nommer

Faire nommer est une dimension importante de la proposition de sensibilisation à l'environnement. Les passeurs impliqués s'accordent tous à dire qu'on ne voit bien que ce que l'on connaît bien, et qu'on ne connaît bien que ce que l'on peut nommer. Permettre aux gens de nommer les choses, c'est leur offrir la possibilité de s'ancrer à quelque chose, de savoir revenir dans la nature et y redécouvrir des éléments familiers. Il s'agit là de la base des loisirs de prédation, qui permettent de créer des liens avec les espèces sauvages, et donc une meilleure appréciation de la nature.

« C'est comme les gens, je te connais, je suis bien content de savoir comment tu t'appelles, et puis savoir qu'on va se retrouver éventuellement, enfin créer quelque chose, et pas uniquement un rapport instantané. » Robert, ornithologue amateur, cueilleur, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole de sorties nature.

« C'est en nommant qu'on construit le monde qui nous entoure, c'est en mettant des noms. » « Mais on a la même chose avec l'art, tu m'emmènes au Musée Malraux, je vais passer devant les toiles en disant « Oh ça, c'est vraiment n'importe quoi » et puis « oh ça, j'aime bien c'est pas mal » mais d'ailleurs, je ne vais même pas savoir le formaliser, par contre tu m'emmènes et tu m'expliques « ce tableau a été fait de telle façon », là je vais dire « ouah ! Quand même hein ! » Je vais l'apprécier. Eh bien la nature c'est pareil ! » Pascal, naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

Quand certains animateurs craignent d'ennuyer leur public avec des termes trop compliqués à retenir, d'autres au contraire y voient un attrait supplémentaire à l'activité naturaliste, une sorte de poésie propre à la nature.

« Les gens retiennent quoi dans les Fables de La Fontaine ou dans les Contes de Perrault ? [...] « Tire la chevillette et la bobinette cherra ». Personne ne sait ce que ça veut dire. N'empêche que tout le monde se rappelle cette expression tu vois ? Alors qu'un truc qui va être vachement formaté, eh bien ça tu l'oublies. C'est ce que j'appelle la poésie. Et puis donc la poésie, c'est des fois aussi des noms. » « Je leur donne peut-être 2-3 trucs. Je dis « Eh bien là, on va chercher la cardère poilue ». La cardère poilue c'est une plante, eh bien ça marche super bien ! Les gens pendant toute la balade, ils cherchent la cardère poilue ! » Robert, ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole d'ateliers sur le jardinage écologique.

Le nom révélé permettrait une épiphanie, un éveil des consciences, par l'émergence symbolique soudaine des éléments naturels dans le champ du visible, de l'accessible. Cette vulgarisation naturaliste, voire scientifique, peut être très poussée. Sur des animations périscolaires, l'un des passeurs propose par exemple aux enfants d'école primaire d'apprendre les noms latins des plantes. D'autres, pour des publics adultes, préfèrent transmettre des éléments plus facilement assimilables. On limite ainsi une sortie nature à l'acquisition d'un ou deux noms d'oiseaux, et au même nombre de papillons : ne surtout pas surcharger pour que le peu d'information transmis soit effectivement mémorisé. Les plus adeptes des sciences naturalistes sont très attentifs à cette transmission de connaissances. Ils espèrent ainsi pallier les manquements de l'école.

« Il faut avoir de la donnée, ça crée un argument, de l'argumentaire, et puis que cet argumentaire on le rende accessible, qu'on le partage et... Franchement, on ferait pas mal de vivre dans un monde plus intelligent. » Robert, naturaliste et écologue, ancien responsable de l'agence de l'environnement et animateur bénévole de sorties nature.

« Ce qui m'inquiète beaucoup c'est la rigueur, l'absence de rigueur scientifique, qu'on se satisfasse d'à peu près, il faut c'est vrai, savoir garder un niveau d'accessibilité, de vulgarisation suffisant, mais il ne suffit pas de raconter tout et n'importe quoi. Il y a des gens dont ce n'est pas la formation et qui n'ont pas, je dirais cette approche d'améliorer leur niveau. Ils vont raconter tout et n'importe quoi et après on va retomber dans un obscurantisme. » Nicolas, écologue consultant, ancien responsable de l'agence régionale de l'environnement, animateur nature bénévole.

Dans les milieux de l'éducation à la nature, un courant émerge qui propose de plus en plus une reconnexion moins médiatisée à l'environnement : des jeux improvisés, plus spontanés et donc plus proches de la *païdia* que du *ludus*. Il s'agit simplement d'établir un contact entre

les enfants et leur environnement, qui ne nécessite pas une acquisition systématique de connaissances : jouer, toucher les arbres, sentir et écouter les feuilles...

« Chez les CPN [...] il y a 15 ans c'était strictement de la connaissance, c'était emmener les enfants dehors et leur dire « Tu vois ça ? ça s'appelle un compagnon rouge » [...] en tout cas moi, j'ai vraiment beaucoup beaucoup reculé là-dessus, parce qu'on s'aperçoit que les enfants, ils n'ont pas besoin de ça, même les gens, ils n'ont pas besoin de ça. On va dire que c'est pas indispensable. En revanche l'indispensable [...] c'est de reconnecter les gens. » Pascal, naturaliste, éducateur bénévole et professionnel dans deux associations de sensibilisation à la nature.

« Je pars du principe que à la rigueur, donner envie aux gens d'aller dehors, et après... eh bien ils observent ce qu'ils ont envie de... Et ne pas m'obliger à ce qu'ils sachent, à la fin, à tout prix 10 noms de papillons, 10 noms d'oiseaux. » Antony, Entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

Cette tendance ne recueille cependant pas tous les suffrages, car les adeptes de la transmission de données naturalistes sont sceptiques : ce glissement, du *ludus* vers la *païdia*, enlèverait aux animations une part de la rigueur scientifique nécessaire à en construire l'apparente neutralité et le sérieux liés à une pratique passionnelle. On ne veut pas avoir à transiger sur la conception de la nature que l'on présente au cours de ces animations – d'autant que cette approche évoque un usage utilitaire du loisir, que ces passionnés préféreraient éviter.

5.2. Usage utilitaire du loisir

Dans les actions que nous présenterons ici, le rapport au loisir est avant tout utilitaire : on s'appuie sur un loisir pour en faire un produit d'appel, pour faire participer à des actions de sensibilisation des personnes qui n'y seraient pas venues autrement, ou l'on s'appuie sur la passion de quelques usagers pour l'utiliser au profit d'un projet dont on conserve toutes les responsabilités.

Tableau 34 - Exemples d'actions de passation où le loisir est utilisé de façon utilitaire

Sensibilisation	Gestion	Étude
Mise en place de jardins collectifs écologiques en pied d'immeuble	Sollicitation des usagers chasseurs pour l'entretien des sentiers d'un espace naturel	Programmes de sciences participatives
Sorties nature couplées avec un loisir autre que la prédation (balade en roulotte, kayak, spectacle vivant, équitation...)	Programme d'accompagnement de la gestion des zones humides chassées	
Valorisation conjointe du patrimoine historique, bâti et culturel, et du patrimoine naturel	Élimination des espèces envahissantes aquatiques par la pêche	
Formations et animations liées au jardinage écologique		
Fêtes du jardinage		

Ces projets sont principalement menés par des passeurs professionnels. Il arrive que quelques travailleurs passionnés y participent dans le cadre de leur mission salariée. Il s'agit en effet de projets guidés le plus souvent par des administrations telles que des collectivités territoriales : communautés d'agglomération, conseils généraux... Dans les programmes de sensibilisation, le loisir est utilisé comme un moyen de faire venir un plus large public. On couple généralement une activité de prédation à une autre activité de loisir qui paraît plus attractive : sport de plein air, découverte du patrimoine historique et, le plus souvent, jardinage. L'usage utilitaire du loisir dans le cadre de l'étude de la nature a pour principal exemple les programmes de sciences participatives. Nous avons abordé cette question dans notre cadre théorique en définissant le naturalisme. Ces programmes tendent à favoriser l'implication d'un public néophyte dans le recueil de données naturalistes ou phénologiques au profit d'un très large programme de recherche, sur lequel ils n'ont pas de contrôle. Les véritables passionnés de naturalisme, membres de sociétés savantes par exemple, en sont écartés. De la même manière, les projets menés dans le champ de la gestion tendent à éviter le contact direct avec les usagers. Difficile de faire sans eux puisqu'ils se montrent très présents sur un site et peuvent avoir un impact significatif sur la gestion d'un site naturel. Mais on tentera tout de même d'éviter le contact direct avec les usagers, préférant toujours leur chercher des « représentants ». Les professionnels gestionnaires que nous avons rencontrés au cours de notre travail se plaignent souvent que leurs interlocuteurs usagers ne sont pas représentatifs de l'ensemble des chasseurs ou des pêcheurs avec lesquels ils doivent échanger sur le terrain. Ils cherchent en effet des interlocuteurs dont le statut justifierait la légitimité à parler au nom d'un groupe :

« On associe souvent les pêcheurs, les canoés, pour avoir aussi leur avis sur l'usage qui sera fait des aménagements qu'on va réaliser. Après il y a des projets où on ne les associe pas, parce que l'objectif n'est pas qu'on puisse pêcher mais un retour à un état naturel qu'on espère obtenir. À ce moment- là, on y va. Ils sont informés des travaux qu'on fait, mais on ne leur demande pas leur avis. » « Pour les gros projets, c'est plutôt la fédération de pêche qu'on invite. Il y a aussi des associations de pêche localement, [...] quand c'est plus un projet ciblé sur une zone, on peut aussi des fois avoir contacté l'association locale. C'est plus facile de travailler avec la fédération. Parce qu'ils ont plus le côté « milieux naturels » alors que les associations de pêche locales, elles sont plus à pouvoir pêcher là devant, amener leur matériel le plus facilement possible et donc c'est pas... [...] Avec la fédération, on arrive plus facilement à faire passer le message, on parle le même langage, c'est vrai que des fois c'est pas facile, moi je ne suis pas pêcheuse donc je ne sais pas forcément le matériel qu'il faut, je découvre qu'effectivement, apparemment, parfois, il faut beaucoup, beaucoup, de matériel pour pêcher. Mais ça permet aussi, voilà, de faciliter le dialogue.»
Laëtitia, responsable d'un service environnement d'une collectivité territoriale.

Il ne faut pas voir dans la volonté d'éviter le contact direct avec les usagers de la mauvaise volonté de la part des professionnels, mais bien plutôt l'expression d'une grande difficulté à entreprendre des actions dans un cadre très contraignant. Alors que les travailleurs passionnés ont souvent, au cours de leur carrière, bravé quelques interdits ou fermé les yeux sur quelques violations du code de l'Environnement pour faciliter le dialogue, les jeunes professionnels évoluent dans un milieu particulièrement réglementé, dans lequel ils ont des difficultés à trouver une place pour les bénévoles amateurs.

« On a beaucoup de gens qui sont passionnés par... vraiment les bateaux de manière très pratique, qui sont prêts à donner un coup de main pour restaurer. Ça, ça concerne beaucoup de gens localement, et c'est compliqué pour moi, parce que à la fois, eh bien c'est bien d'avoir des gens qui sont partie prenante pour un projet, qui sont ultra motivés, qui veulent participer etc. Et en même temps de leur expliquer que ce n'est pas possible sur les collections « Musées de France », qu'il y a une réglementation... »
Céline, responsable des musées et patrimoine.

Si bien qu'on donne finalement beaucoup moins de marge de manœuvre aux bénévoles en ne leur cédant des responsabilités que sur les aspects les moins réglementés de la protection de la nature : la sensibilisation du grand public.

« Si on prend par exemple les associations de pêche, pour moi, c'est des relais de terrain, c'est-à-dire que la visite elle pourrait se poursuivre, enfin je sais pas sur un étang, pour montrer d'autres choses au public et vice versa et peut être que ces associations seront intéressées par des visites un peu plus privilégiées, ici à l'intérieur de l'équipement, en lien avec leurs

activités, et tout ça c'est à construire en fait. » Céline, responsable des musées et patrimoine.

Dans les conditions où le contact avec les usagers est inévitable, comme dans le cas de la gestion d'espaces naturels dans lesquels ils évoluent depuis longtemps, on recherche des médiateurs parmi leurs représentants professionnels, tels que les techniciens des fédérations de chasse ou de pêche, ou éventuellement les présidents des petites associations. La gestion scientifique des espaces naturels publics fait toujours l'objet de négociations avec les usagers qui s'y sentent impliqués. Il s'agit pour les gestionnaires écologues de faire comprendre la pertinence de leur « jardinage ». La gestion se négocie surtout entre spécialistes d'abord. La présence des usagers représente bien souvent une contrainte. Leurs conceptions de la gestion concordent rarement avec la conception qu'en ont les gestionnaires, et c'est à force de longues négociations que l'on peut parvenir à faire accepter certains principes de gestion. L'expertise scientifique des passeurs est alors une ressource essentielle pour asseoir leur légitimité et faire entendre leur voix. Si l'on accepte de négocier la gestion d'une zone confiée à un organisme habilité, c'est principalement parce qu'on reconnaît la légitimité des usagers sur le site. L'ancienneté de leur présence est l'argument le plus souvent avancé.

« Le conservatoire et le département [...] c'est les derniers arrivés en fait. [...] L'idée c'est pas non plus de faire sans, d'arriver, de mettre les pieds dedans et de dire : « Bon eh bien maintenant, on est là on fait ce qu'on veut et on ne prend pas en compte les considérations de chacun ». C'est pas du tout le fonctionnement du conservatoire ni celui du département. Notamment pour le sentier, l'idée c'était de travailler en concertation parce qu'on savait que ça pouvait bloquer avec les chasseurs. C'est toujours un peu tendu avec les chasseurs. Ils sont là depuis 1950, nous ça fait 10 ans, voilà, enfin, c'est chez eux clairement. Donc on ne peut pas faire du passage en force avec eux. » Responsable d'un projet de sentier pédagogique sur un espace naturel sensible.

Cependant, tout le monde n'accorde pas à cette ancienneté la même valeur, d'autant que la durée d'occupation d'un territoire paraît plus ou moins légitime en fonction du cadre temporel que l'on se fixe. À l'échelle d'une vie humaine, avoir travaillé vingt ans comme agriculteur sur une zone naturelle, avant son classement comme réserve naturelle, peut paraître une ancienneté suffisante pour porter une opinion légitime sur le plan de gestion. Mais quand on compare ces vingt années aux millénaires nécessaires à transformer un méandre de la Seine en tourbière, aucune occupation humaine actuelle n'est réellement légitime à influencer sur le plan de gestion nécessaire à la préservation d'un patrimoine naturel aussi précieux. Cependant, même dans ces situations, la négociation peut sembler inévitable, pour essayer d'assurer une cohérence de

gestion, avec des voisins du site par exemple. En effet, la propriété privée apporte également du crédit aux usagers d'une zone naturelle pour participer à la construction du plan de gestion.

« J'ai toujours dit que sur le marais de Cressenval¹, on n'avait pas la même légitimité que sur les terrains du port. Le marais de Cressenval c'est un terrain privé. Et là, de faire une grande réserve comme ça, sur des terrains privés, ça me semblait légitime qu'on discute sur le plan de gestion, qu'on discute parce que les gens ils étaient légitimes. Par contre, c'est sur le terrain du port que tu te dis que l'agriculteur n'a pas de légitimité. C'est deux situations complètement différentes. » Sylvie, responsable d'un service environnement d'une administration, gestionnaire bénévole d'une réserve volontaire.

Sans pour autant être propriétaires, les usagers d'un site ont un impact important sur la réussite d'un plan de gestion. Ils ont un pouvoir de nuisance important et peuvent anéantir les efforts du gestionnaire. Ce fut le cas par exemple dans la réserve de l'estuaire de la Seine quand des nids de cigognes ont été abattus peu avant la migration des oiseaux, au risque de les voir disparaître de l'estuaire pour l'année à venir. Négocier avec les usagers, c'est donc aussi un moyen d'assurer la pérennité d'un projet. En jouant la carte de la concertation autour d'une gestion présentée comme « pensée en commun », on s'assure de l'acceptation du projet.

« On est plutôt sur de la concertation depuis le début. Et ça fonctionne pas mal. Après, ça veut dire que ça prend du temps aussi, mais au moins on ne se fait pas... On ne se fait pas recaler en fin de projet parce que pas accepté, pas compris etc. » « Dans les faits, enfin on peut imposer un sentier, sauf qu'on n'a aucun intérêt parce que, si c'est pour derrière, avoir de la dégradation ou autre... » Responsable d'un projet de sentier pédagogique sur un espace naturel sensible.

À force de dialogue, on peut même faire des usagers des auxiliaires importants de la gestion. Ainsi, on peut compter sur les chasseurs du Marais Vernier pour participer aux battues de destruction de sangliers organisées par le PNR. On pourra compter sur les chasseurs de Rive de Seine Sud pour entretenir les voies de passages sur le site. Cependant, la place de la chasse ou de la pêche dans la gestion est encore discutée. On reconnaît d'ailleurs le rôle important des fédérations de chasse et de pêche comme médiateurs entre les gestionnaires scientifiques et les usagers.

« Ce qui était intéressant c'était la position de la fédé des chasseurs qui a permis de calmer le jeu d'entrée, en disant [...] « De toute façon le conservatoire est affectataire, il fait ce qu'il veut entre guillemets [...] Si ils veulent créer un sentier, il vaut mieux vous associer au projet et voir comment les usages sont compatibles plutôt que de vous braquer dès le

¹ Le marais de Cressenval est situé dans la réserve naturelle nationale de l'Estuaire. Les terrains agricoles qui s'y trouvent appartiennent à des propriétaires privés.

départ » et ça, ça nous a vachement aidés. » Responsable d'un projet de sentier pédagogique sur un espace naturel sensible.

« Le rôle de la fédération de chasse est pour moi tout à fait positif [...] Ce sont des gens avec qui on peut discuter et travailler quoi. » Didier, ornithologue amateur, géographe, responsable d'une association gestionnaire de milieu naturel.

Pour la fédération de chasse, ce rôle de médiateur est même devenu une façon de maintenir un rôle d'expert dans un milieu qui tend à les ignorer. Un audit réalisé auprès de l'AREHN avait ainsi montré à quel point les chasseurs étaient exclus du paysage des institutions environnementales :

« Il y a Cardère, il y a le Conservatoire Botanique, HNNE, les gens qui sont acteurs et à aucun moment n'apparaissent les chasseurs ! Alors qu'ils ont une maison de la nature à Belleville-en-Caux. Ils touchent des dizaines de milliers d'enfants, des publics importants pour leurs expositions, leurs manifestations. Ils gèrent des espaces, ils s'occupent de la biodiversité. Bon... ils tuent des animaux, mais autrement je veux dire, pourquoi ils disparaissent du paysage ? » Robert, ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole d'ateliers sur le jardinage écologique.

Même constat au département de l'Eure, quand une évaluation du projet « Découvrez la nature dans l'Eure » pointe l'absence de sollicitation des fédérations de pêche et de chasse :

« Le pire c'est qu'on ne l'a même pas fait intentionnellement, donc c'est pire sur ce que ça veut dire. » Sandrine, botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement.

On comprendra mieux dans ces conditions que la fédération de chasse use de son rôle de médiateur entre particuliers chasseurs et gestionnaires pour faire valoir sa légitimité et son importance dans la gestion des zones naturelles de la région. D'autant qu'elle peut s'appuyer sur toutes les situations où le dialogue entre gestionnaires et chasseurs a été rompu ou n'a jamais pu s'instaurer, pour jouer sa carte et s'imposer comme un partenaire incontournable :

« Madame le Maire [...] passionnée par la chasse, toute son équipe au conseil municipal, passionnée par la chasse, et fâchée avec le parc à cause de l'ancienne municipalité qui a imposé des plantations qui n'ont pas vraiment de sens... enfin bref, pas forcément en bons termes avec la Métropole non plus et qui nous dit « On veut bien faire quelque chose de super intéressant pour les zones humides, mais on veut travailler avec les chasseurs ! » Mais ça passe parce qu'il y a cette passion, ce levier de la chasse [...] on parle de la même chose. »

« On est quand même devenu un partenaire incontournable parce que dans la majorité des cas [...] ils ne pourraient pas mettre en place de plan de gestion parce que les gens ne veulent plus les voir. Donc là, on est un partenaire vraiment incontournable, et on a vraiment les moyens de

négociier. » Patrick, technicien d'une fédération de chasse, cavalier et chasseur au gabion.

L'agence de l'eau par exemple, n'a pas hésité à travailler avec la fédération de chasse de Seine-Maritime pour valoriser et protéger les zones humides chassées, un projet de préservation qui n'a pu être mis en œuvre qu'avec le concours de la fédération et qui a servi de médiateur face aux propriétaires chasseurs. Si bien que la médiation est devenue pour la fédération de chasse un moyen de faire entendre une voix dissonante dans le domaine de l'environnement. Alors que les discours des écologues sont facilement opposés à la chasse, la fédération s'assure de pouvoir maintenir l'activité de chasse dans des milieux où d'autres souhaiteraient la voir disparaître.

« Si on n'avait pas cette place de choix dans la gestion des territoires, c'est une pression qu'on ne pourrait pas avoir vis-à-vis des gestionnaires. Donc pour moi la stratégie elle est là, c'est-à-dire qu'il faut absolument qu'on valorise nos compétences et que l'on travaille avec les chasseurs, avec les propriétaires pour mettre en place des plans de gestion sur ces sites-là et à partir de ce moment-là, dans la négociation, on est beaucoup plus forts. » Patrick, technicien d'une fédération de chasse, cavalier et chasseur au gabion.

Devenir un passage obligé pour ne plus être ignoré apparaît comme une stratégie de la fédération de chasse en réaction à la dévalorisation de l'expertise empirique des chasseurs, ainsi qu'à l'hostilité de l'opinion publique.

L'usage d'un loisir d'appel

En ce qui concerne la sensibilisation du grand public, on avait d'abord délégué en grande partie les sorties nature aux associations naturalistes locales. Mais de plus en plus, les collectivités territoriales qui financent ces programmes établissent des cahiers des charges qui contraignent les prédateurs bénévoles, animateurs de ces sorties, à travailler avec d'autres associations sportives ou culturelles pour proposer un loisir d'appel et élargir le public touché. De nombreuses actions de sensibilisation à la nature associent la présentation d'espèces et d'espaces naturels à des activités ludiques, sportives ou culturelles. C'est surtout le cas des activités proposées par les collectivités territoriales : les associations de passionnés préfèrent organiser des sorties nature plus contemplatives. Le programme *Découvrez la nature dans l'Eure* par exemple, est chaque année l'occasion d'un appel d'offres à toutes les associations locales sportives, culturelles, environnementales. Elles sont invitées à s'associer le temps d'une sortie grand public : kayak sur les îles de Poses en compagnie d'une animatrice du Groupement

Ornithologique Normand, promenade chantée par la Compagnie Art’Seine, balade en calèche au pied de la côte des Deux-Amants... Autre exemple, le weekend « *Bivouac sous la Lune* », proposé par la Métropole Rouen Normandie, propose un ensemble d’activités naturalistes sur tout un weekend, en y ajoutant des animations culturelles et la possibilité de camper dans un cadre sécurisé en forêt domaniale. Les festivals peuvent également être considérés comme des supports de communication pour faire passer un message environnemental. Ainsi le festival *Graines de Jardin*, également organisé par la MRN et par la ville de Rouen, a pour but de parler d’environnement et de sensibiliser aux politiques environnementales de la collectivité, tout en



Image 49- Prospectus de présentation de *Bivouac sous la Lune*, manifestation organisée par la Métropole Rouen Normandie

se présentant comme une fête du jardinage (Annexe V). Le but partagé de toutes ces actions est la sensibilisation d’un grand public, habituellement peu intéressé par la nature, aux questions environnementales. Parmi les manifestations listées dans notre questionnaire, *Graines de Jardin* est la seule à toucher significativement un public qui ne pratique pas d’activité de prédation : 27.5% des personnes qui ont assisté à *Graines de Jardin* ces dernières années ne pratiquent ni la chasse, ni la pêche, ni la cueillette. À titre de comparaison, la Fête des Légumes Oubliés, ou la Fête de l’Ortie ne sont fréquentés que par 16.5% de personnes qui ne pratiquent pas de loisir de prédation. Les avis sont pourtant mitigés sur les moyens mis en œuvre pour faire venir à tout prix le grand public dans les espaces naturels.

Jouer de « roublardise »

Dans les collectivités territoriales, l’agenda 21 a introduit comme nouvelle compétence : la sensibilisation à l’environnement. Les départements, qui ont de plus la charge de la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS), se doivent de communiquer et d’inviter le public à découvrir les politiques mises en œuvre sur ces terrains. Dans l’Eure, les premiers programmes d’activités à destination du grand public pour lui faire découvrir les ENS sont axés sur la

découverte de certaines espèces : on l’invite à découvrir telle fleur, tel amphibien... Mais le constat est mitigé : on ne retrouve dans ces animations que des personnes déjà intéressées par leur environnement, celles qui ont finalement le moins besoin d’être sensibilisées :

« Donc le constat fin 2008, c’est de se dire « ça ne va pas », enfin « ça ne fonctionne pas » et l’idée est de se dire : pour que ça fonctionne il faut qu’on soit moins frontal dans la proposition et qu’on soit plus roublard. Les gens ne viennent pas pour découvrir des insectes, ils viennent faire une randonnée en âne bâté, parce que les randonnées en âne bâté c’est sympa, et puis au détour du chemin on les pose devant un insecte. » Sandrine, botaniste, responsable d’un programme départemental de sensibilisation à l’environnement.

Utilisé à regret ou de façon assumée, le loisir d’appel est reconnu comme étant particulièrement efficace, voire nécessaire pour faire venir le plus grand nombre de personnes aux sorties proposées :

« C’est utiliser des chevaux de Troie un peu, pour amener les gens là où on veut quoi. » Robert, ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l’agence régionale de l’environnement, animateur bénévole d’ateliers sur le jardinage écologique.

« C’est une démarche... aujourd’hui peut-être qu’il faut en passer par là » Nicolas, écologue consultant, ancien responsable de l’agence régionale de l’environnement, animateur nature bénévole.

« On est tous manipulateurs, il faut en être conscient. Moi je manipulais... Au début c’est dur, j’ai dit « non moi je ne manipule pas, je ne veux pas manipuler » mais si... enfin c’est normal [...]. Tu n’as pas le choix, c’est-à-dire que tu manipules rien qu’en mettant ton affiche : ton affiche elle va être faite de façon à donner envie aux gens de venir. » Antony, entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

« C’est une façon de... de faire passer une pilule quoi en gros... c’est peut-être un peu cynique... Parce que la mission du gars qui sensibilise, eh bien c’est de sensibiliser ! Et pour sensibiliser eh bien il faut utiliser tout ce qui va toucher. [...] Donc dans le jardin, la cuisine... la façon de se soigner, faire des couleurs de plantes, faire un tour en calèche ou du sport, de l’accrobranche ou des trucs comme ça... » Robert, ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l’agence régionale de l’environnement, animateur bénévole d’ateliers sur le jardinage écologique.

Dans ce domaine finalement, la fin justifie les moyens : on garde toujours l’espoir que le travail de sensibilisation effectué au détour de la randonnée en calèche ou en âne bâté portera un jour ses fruits :

À propos des balades en kayak : « À la fin, par exemple, ils n’ont fait que 2 km, mais ils ont fait 2 km en 2 heures, et pas en 20 minutes, eh bien à la fin ils auront... ils se rappellent qu’ils ont fait du kayak, ils se sont fait plaisir,

mais pour autant ils ont vu ! » Antony, entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

« On est sûr de l'investissement à long terme, les retombées seront sans doute faibles, mais il y aura forcément des retombées. Je pense qu'il y aura même des déclics chez des personnes. [...] Ce sont des petites graines... »

Denis, conservateur de réserve naturelle retraité, gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

La désillusion, les inquiétudes

Le revers de la médaille, le risque que l'on prend à jouer la roublardise pour faire venir le plus grand nombre de personnes à ces animations, c'est de tomber sur un public peu réceptif à la sensibilisation environnementale. Même s'ils restent, dans leur ensemble, convaincus de l'utilité de faire venir à tout prix le public dans la nature, certains des passeurs ont eu quelques désillusions :

« Dans les courses d'orientation, il y en a quelques-uns qui n'étaient venus que pour la course d'orientation. Ils ne s'arrêtaient pas aux stands. Il y avait 10% qui s'arrêtaient pour regarder ! » Danielle, conservatrice bénévole d'espace naturel, passionnée de jardinage et de cueillette.

À propos de Bivouac sous la Lune : *« Les gens en fait, ce qu'ils veulent c'est dormir en forêt dans une clairière, là, avec toute la sécurité, et puis des activités, totalement, et c'est pas du tout question de découvrir la forêt. »*

Antony, entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

La désillusion vient pour certains de cette difficulté à partager une passion personnelle. Naturalistes aguerris, grands passionnés de nature, les passeurs qui sensibilisent n'ont jamais eu besoin de ces méthodes pour trouver leur environnement intéressant. Ils ont appris dehors, jumelles à la main, à apprécier la nature comme un lieu de calme, de contemplation, de découverte : un endroit où l'on apprécie l'absence de l'humain et où l'on prend son temps. Alors certains peuvent être déçus de tout ce qu'il faut proposer d'artificiel pour attirer le grand public vers des plaisirs qu'eux ne perçoivent de qualité que parce qu'ils sont justement « simples ».

« Moi perso, je n'ai pas besoin de tout ça pour m'y intéresser, moi je suis... c'est peut-être parce que je suis un intellectuel, moi ça me suffit, je n'ai besoin de rien en fait ! Tu vois ? J'ai besoin que de mon cerveau, de 2-3 bouquins et une paire de jumelles [...] je n'ai pas besoin qu'on me l'enrobe dans une activité faite pour moi. » « Je me dis quand même régulièrement « Est-ce que je suis client de ce que je fais ? » [...] Je ne suis pas client de ce que je fais. [...] Une mare équipée pour la lecture de la biodiversité ne m'intéresse pas. Dès qu'il y a un panneau au bord d'une mare, la mare a cessé de m'intéresser. » Robert, ornithologue amateur, ingénieur agronome,

retraité de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole d'ateliers sur le jardinage écologique.

Devant ces constats, on dresse donc la liste des inquiétudes et des points d'attention. Il ne s'agit pas seulement de faire sortir le public à tout prix, mais bien de transmettre des informations fiables qu'il puisse s'approprier et de partager les joies simples de l'observation de la nature.

*« Les gens en fin de compte, tu sens vraiment qu'ils sont venus faire une activité, pas attendre, écouter, prendre le temps, il leur faut de la matière. »
« Parce qu'on leur donne trop, ils sont dans la suractivité, les gens sont dans la suractivité, tout le temps, dans le spectacle. Et en fin de compte, un spectacle qui va être plus calme, où ça va être plus subtil, où il va falloir trouver... eh bien ils n'ont plus la patience »* Antony, entomologiste amateur, animateur bénévole au sein de deux associations naturalistes.

« Finalement, [...] qu'on ne soit pas trop dans le ludique, et c'est un petit peu le risque actuellement. [...] On vient pour s'amuser et on ne vient pas pour comprendre et c'est là, un peu, le risque. [...] On brosse un peu les gens dans le sens du poil, on leur fait plaisir en leur proposant un truc sympa, mais il faut quand même qu'il y ait du contenu dedans. » « Il faut qu'il y ait un objectif un peu concret, une participation active, pas que de la consommation. » Denis, conservateur de réserve naturelle retraité, gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

Varier l'offre pour varier les publics

Si en accompagnant les sorties nature par des activités ludiques et sportives, on a élargi le public atteint par les actions de sensibilisation, touche-t-on pour autant tous les publics ? Les passeurs que nous avons interrogés sont persuadés que ce n'est pas le cas. On peut s'inquiéter par exemple que les balades contées, les randonnées lecture, ou les rallyes écriture ne touchent qu'un public très éduqué. De même, les activités qui lient le patrimoine culturel, plus facilement connu et reconnu du grand public, et le patrimoine naturel, ne touchent que les personnes les plus cultivées. Ici, les structures environnementales (Parc Naturel Régional, Conservatoires, Agence Régionale de l'Environnement) sont plus souvent montrées du doigt que les collectivités territoriales qui ont su proposer plus rapidement une offre d'activités plus populaire.

« Je pense que [ça] ne touche pas les classes populaires par exemple, c'est un programme qui est super pour les Bobos, mais après pareil, les Bobos ont le droit d'avoir un programme ! » Sandrine, botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement.

« C'est un peu ce que je reproche aux structures environnementales, c'est qu'on s'adresse plutôt à une élite ! C'est difficile de toucher les publics très populaires. » Robert, ornithologue amateur, ingénieur agronome, retraité de l'agence régionale de l'environnement, animateur bénévole d'ateliers sur le jardinage écologique.

La solution avancée pour varier les publics des animations, c'est de faire varier l'offre de loisirs d'appel utilisés, les lieux de rendez-vous et les animateurs. Les Automnales du château de Martot, dont les animations sont axées sur la cueillette de champignons, sont données en exemple comme une animation qui a su trouver son public : un public populaire que l'AREHN, un des principaux organisateurs, n'a jamais pu attirer dans ses expositions. Le lieu de départ d'une animation semble également importer : l'animation organisée par l'association « Le Chemin de Halage » dans le cadre du programme « Découvrez la nature dans l'Eure » est là aussi un exemple d'animation qui a su attirer des publics divers, et notamment populaires, en s'implantant à proximité de la base de loisirs de Poses et de sa Guinguette, lieu de loisir populaire. Enfin, il est souvent difficile de toucher les publics ruraux, plus isolés. Si leur intervention auprès du public – et en particulier auprès des enfants – fait encore polémique, on reconnaît l'importante force des fédérations de chasse dans les milieux ruraux.



Image 50 - Animation d'un jardin partagé en pied d'immeuble au Havre, support d'un discours sur les questions environnementales, © M. C. Bellenger

D'une façon beaucoup plus large, le jardinage est utilisé comme loisir d'appel pour sensibiliser à la gestion écologique des espaces privés et sensibiliser aux valeurs écologiques. Cette pratique de loisir est d'ailleurs considérée comme une pratique d'entretien du domicile plutôt que comme une occupation du temps libre dans les enquêtes emploi du temps de l'Insee. Elle est beaucoup plus largement pratiquée que les loisirs de prédation : 11% de la population jardine contre seulement 1% qui chasse, pêche ou cueille selon l'étude emploi du temps de l'Insee en 2010. Le jardinage constitue donc un bon moyen d'attirer un large public, notamment au printemps quand la météo devient favorable et qu'on commence à investir le jardin. À partir du jardinage, les animateurs proposent d'apprendre à reconnaître les insectes auxiliaires au jardin, les plantes sauvages, qu'on peut choisir de ne pas arracher mais plutôt de consommer ou d'utiliser comme engrais (purin d'ortie...). Le jardin est donc l'occasion de transmettre des notions d'écologie en même temps que d'encourager à la pratique du naturalisme et de la cueillette. Les collectivités proposent dès lors des ateliers de conseils aux jardiniers, la vente de plantes bio lors de festivals, ou l'animation de jardins collectifs en pied d'immeuble qui animent en sus la vie des quartiers.



Image 51 - Conseils aux jardiniers de la CODAH, Parc de Rouelles, support de promotion du jardinage écologique et de la cueillette, © M. C. Bellenger

Les sciences participatives



Image 52 - Prospectus de promotion d'un programme de sciences participatives dans le Marais Vernier

Entre action de sensibilisation du public et étude de l'environnement, les programmes de sciences participatives cherchent à impliquer le plus grand nombre de personnes dans le recueil de données naturalistes ou phénologiques, dans le but de constituer une base de travail solide, accessible aux scientifiques. Ces initiatives sont le plus souvent portées par le Muséum National d'Histoire Naturelle et relayées en région par les collectivités territoriales, mais il existe aussi des initiatives locales. Le Parc Naturel Régional par exemple, vient de développer un programme analogue, spécifique au Marais Vernier, pour inviter les riverains de la réserve naturelle à devenir « observ'acteurs ». Ce néologisme, qui évoque celui plus connu de « consom'acteur », résume bien l'ambition

derrière ce type de projet. Pour passer de consommateur à consom'acteur, il nous faut mieux connaître le fonctionnement du système économique, y être plus attentif, et s'engager en tant que citoyen à participer à une économie plus locale et plus respectueuse de l'environnement. De la même façon, l'observ'acteur transforme sa pratique esthétique, hédoniste, ludique de l'observation de la nature en action éclairée et citoyenne. Le public sollicité est souvent déjà intéressé par l'observation de la nature ; pour autant, il n'a pas développé le degré d'expertise que l'on retrouve chez les naturalistes des sociétés d'études des sciences naturelles ou chez les militants protecteurs des oiseaux. Il ne lui est demandé que de fournir ses informations aux scientifiques et d'en déléguer ainsi l'analyse. En tant qu'actions de sensibilisation, les sciences participatives permettent de fixer un but à une sortie nature. Elles sont prétextes à former des amateurs à l'identification naturaliste, même simple, et rendent plus concrètes, plus utiles mais aussi plus ludiques les balades dominicales, transformées en chasse au dragon (programme d'identification des amphibiens) ou au bleuet (programme « À la recherche du bleuet perdu », Annexe W). Elles invitent à observer avec plus d'attention le quotidien, à l'image de

l'Observatoire des Saisons qui encourage à repérer les signes des changements de saisons sur des espèces très communes auxquelles on va pourtant accorder plus d'attention. Le rôle des participants reste limité. Ils jouent les petites mains : une ressource humaine importante et gratuite, nécessaire aux scientifiques peu disponibles et trop peu nombreux pour multiplier les expéditions de terrain. Les tensions entre professionnels scientifiques et amateurs étudiées par Alphanéry et Fortier (2011) que nous avons également observées dans l'estuaire, n'existent pas dans le cas des programmes de sciences participatives, où les participants néophytes sont strictement encadrés. Les données doivent être présentées sous un certain format (photos, localisation, etc.), les informations à fournir pour que la donnée soit exploitable sont listées. L'intention de l'étude est maîtrisée par le muséum, le gestionnaire ou la collectivité territoriale qui soutient le programme. Le passage s'établit pourtant à leur initiative, mais au-delà de leurs espérances.



Image 53 - Observatoire des saisons, formation à l'observation phénologique, Domaine d'Harcourt © Barbara Huet, Paris-Normandie

Le département de l'Eure a su fédérer agriculteurs, élus et quelques centaines de curieux autour du programme de sciences participatives « À la recherche du bleuets perdu », ainsi que d'un programme de préservation des messicoles (Annexe W). On s'étonne encore du succès de l'opération :

« Là pour le coup on touche... mais même les agriculteurs ! On touche... Je ne sais pas ce qu'on touche en fait. Je pense qu'on touche une corde sensible. [...] Parce que vraiment, les gens ils sont [...] tout de suite dans le sensible, sur l'intime, alors qu'on parle d'un truc hyper scientifique. »

Botaniste, responsable d'un programme départemental de sensibilisation à l'environnement.

À vrai dire, le programme a su prendre en compte la représentation commune de ce qu'est *un bon état écologique*. Les études Liteau (Lévêque, 2011a) sur le bon état écologique des estuaires ont déjà montré comment le grand public favorisait une approche sensible et paysagère pour apprécier la qualité d'un espace. Ce qui est beau, ce qui correspond à l'idée qu'on se fait de la nature, est considéré comme étant en bon état. On est bien loin des considérations scientifiques sur la biodiversité, même si les deux aspects ne sont pas forcément contradictoires. Savoir prendre en considération ce que le sens commun considère comme la nature ne peut qu'être un moyen supplémentaire d'ouvrir le dialogue. En comparant la beauté des paysages des tableaux impressionnistes peuplés de coquelicots et leur absence dans les paysages actuels, la perte d'un élément naturel comme le sens commun le conçoit (beau, coloré, spontané) est apparu clairement et violemment aux yeux des personnes impliquées. Effectivement, il ne s'agit plus là d'un « *truc hyper scientifique* » (Sandrine) mais bien de ce qui fait que « les gens » aiment la nature. Sans connaître le terme « plante messicole », ils ont bien perçu que l'idéal n'était plus en adéquation avec la réalité.

5.3. Créer des liens

La dernière façon de concevoir la passation à travers le loisir est d'utiliser ce dernier comme un support pour créer des liens interindividuels entre les représentants de différentes institutions. Ce dernier type d'usage du loisir ne peut être utilisé que par les travailleurs passionnés, puisqu'il nécessite de jouer de plusieurs casquettes pour évoluer dans des milieux différents et de se défaire de son rôle institutionnel au profit d'un rôle moins officiel au cours d'activités de loisirs partagées avec des amateurs.

Les exemples de ce type d'actions sont beaucoup moins nombreux que les précédents. Ils sont peut-être plus rares mais plus probablement, ils sont moins conscientisés que les autres projets menés par les passeurs et, de ce fait, ils nous en ont sans doute moins parlé. Les liens interindividuels contribuent à la mise en place des projets, sont parfois indispensables à leur réussite, mais sont rarement explicités.

Tableau 35 - Exemples d'actions où le loisir est un support pour créer des liens interindividuels

Sensibilisation	Gestion	Étude
Animation d'un collectif d'associations d'éducation à la nature au niveau régional	Organisation des battues de destruction sur une réserve naturelle avec les chasseurs locaux	Exposition sur les arbres remarquables et insolites
Création d'un prix du meilleur aménagement écologique auprès du syndicat des carriers	Extension de la gestion par le pâturage à des terrains privés	Rencontres entre amateurs et professionnels des sciences naturelles
Organisation d'une journée « Tous en Forêt » réunissant randonneurs, chasseurs, cavaliers, vététistes, etc.	Classification du site du Marais Vernier en zone Natura 2000	

Créer des liens

Face aux différentes tensions qui opposent les jardiniers de l'estuaire, le dialogue ne peut parfois s'établir réellement qu'à condition de briser les frontières statutaires. Au CREN, les relations entre les gestionnaires et les chasseurs se sont améliorées parce qu'un responsable s'entend très bien avec deux membres de la fédération de chasse, et ce depuis bien longtemps, avant même d'occuper ce poste.

« J'ai découvert une fédé de chasse très intéressante, très ouverte. C'est pas le chasseur seulement qui voit et qui tire ! [...] Là, on avait à la fois des gens très ouverts sur les autres pratiques, les autres usages de la forêt, sur la protection de la nature. [...] Et depuis, je suis ami avec le président de la fédé de chasse, et je travaille pas mal avec eux. » Sportif de plein air, initié récemment au naturalisme, responsable au conservatoire des espaces naturels.

Les liens créés par les passeurs avec d'autres passeurs, d'autres organismes, et avec des associations d'usagers, sont primordiaux pour la mise en place d'une gestion négociée sans heurts. Guy raconte ainsi comment il a proposé au gestionnaire de la réserve des Manneville de se joindre à une battue organisée sur ses terres, malgré les réticences de ses amis.

« J'ai eu un certain retour de boomerang, en disant : « Mais, tu es fou ? Tu ramènes un écologiste parmi nous ! [...] Tu pactises avec le diable ! [...] Et puis lui de son côté se disait « je vais me mettre dans la gueule du loup ». Et donc c'est parti comme ça la première fois, j'ai fait les présentations. Tout ce qu'il fallait faire et petit à petit, il a été complètement admis. Et au bout de 12-13 ans, il était devenu incontournable. » Guy, chasseur, responsable d'une association de propriétaires de terrains cynégétiques situés en zone Natura 2000.

Le cas des contacts créés entre les chasseurs du Marais Vernier et le gestionnaire de la réserve naturelle qui s’y trouve reste exceptionnel (Annexe X). L’implication du gestionnaire sur ce territoire est allée bien au-delà de son implication professionnelle, ce qui lui a donné des leviers incomparables pour faire bouger les choses depuis son poste au parc, sa place au conseil municipal et au bureau de l’association des propriétaires de terrains cynégétiques. Il a su jouer de toutes ses casquettes pour transmettre ses idées, mais aussi pour entendre les inquiétudes et les besoins des usagers. Ses anciens collègues et les gens qu’il a formés ne manquent pas d’exprimer leur admiration pour le culot dont il a su faire preuve pour ainsi jouer les passeurs.

À propos de la situation apaisée du Marais Vernier : *« Je pense que c’est grâce à lui, qui n’a pas hésité à boire des litres de whisky avec les chasseurs [rires], à être lui-même chasseur. Enfin voilà, lui en roublardise c’est notre maître à tous ! [rires]. Mais n’empêche que ça fonctionne et je pense qu’aujourd’hui, c’est pas la guerre grâce à ça, enfin grâce à lui ! »*
Sandrine, botaniste, responsable d’un programme départemental de sensibilisation à l’environnement.

Grâce aux liens privilégiés qu’il a établis avec les chasseurs locaux, en pratiquant leur loisir avec eux, il a pu ouvrir un dialogue sur la base d’un attachement commun au Marais Vernier où il s’était installé, et ouvrir les négociations pour une gestion écologique du marais.

Valoriser sous la contrainte

Souhaitant mettre en place le programme de protection Natura 2000 dans le Marais Vernier, il a expliqué aux chasseurs qu’il valait mieux coopérer et avoir son mot à dire sur le projet que le subir. Les habitants chasseurs du marais et propriétaires de terrains cynégétiques ont monté une association qui devait avoir pour but de lutter contre la mise en place de Natura 2000 sur le marais, pour finalement accepter de négocier et veiller à ce qu’au moins les choses soient faites selon leurs conditions. La contrainte posée sur les usagers s’est accompagnée d’une valorisation de leur travail accompli jusque-là.

« J’ai basé mon discours sur deux trucs qui ont été assez bien reçus. Le premier c’est que si aujourd’hui, le site est éligible pour être Natura 2000, c’est que finalement vous n’avez pas trop déconné pendant des générations. C’est que vous avez su préserver un patrimoine, et Natura 2000 est là pour, je dirais, concrétiser. C’est plutôt une reconnaissance de ce qui a été fait. [...] ça a un peu changé le regard. Et puis la deuxième chose qui a beaucoup plu, je leur ai dit « Le Marais Vernier, plus grande tourbière de France, l’Europe ne pourra pas ignorer ce fait. Donc de toute façon, si on ne fait pas notre sur-mesure tout de suite on aura à supporter le prêt-à-porter d’Évreux, de Paris ou de Bruxelles. [...] Là, les gens ont compris tout de

suite quel était leur intérêt. » Denis, conservateur retraité de réserve naturelle, gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

Il n'a pu faire entendre ces arguments qu'en intégrant l'association qui venait de se créer grâce à son implication personnelle et grâce aux liens interpersonnels qu'il avait créés jusque-là :

« Quand le moment est venu de passer à la constitution du conseil d'administration, ils ont demandé s'il y avait des volontaires et bêtement j'ai levé la main! [rires] Évidemment, ça a jeté un grand froid parce que j'étais quand même repéré comme l'écolo du parc et j'ai le souvenir de ce moment de ... de silence. Et le moment où l'un des maires prend la parole et qui dit « Monsieur, c'est hors de question que le chargé de mission du parc en charge de Natura 2000 soit partie prenante de cette association » puis il arrive encore un grand moment de solitude et de silence... « Mais finalement comme vous habitez le coin, comme vous êtes élu », (car j'étais déjà conseiller municipal)... Enfin, je ne sais plus comment il a tourné ça mais, en gros : « Finalement, on vous aime bien, on vous supporte donc vous êtes le bienvenu ». Et donc, je me suis retrouvé dans cette position quasi schizophrénique d'être chargé de monter un dossier tout en étant administrateur d'une association chargée de le démonter! » Denis, conservateur retraité de réserve naturelle, gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

Dès lors, on peut trouver les valeurs qui permettent de se comprendre et d'agir ensemble :

« Je me suis rendu compte qu'au niveau des chasseurs, beaucoup, je dirais, pêchaient par ignorance, mais ils étaient quand même attachés aux mêmes choses que moi, c'est-à-dire qu'ils aimaient la nature, qu'ils avaient envie de la préserver et je me suis dit : « Plutôt que de voir les 5% qui nous éloignent, voyons plutôt les 95% qui nous rapprochent et voir s'il n'y a pas un deal à faire. » Denis.

Trouver des compromis

Éviter le conflit, c'est trouver des compromis entre l'exercice des activités des usagers et les ambitions du gestionnaire. Dans le Marais Vernier, les exemples de compromis sont nombreux. Un de ceux qui ont été le plus appréciés par les chasseurs locaux est le fait d'être sollicités pour les battues de régulation sur la réserve naturelle des Mannevilles à la place du lieutenant de louveterie. Très attachés à leur territoire, les usagers locaux prenaient comme un affront que d'autres viennent chasser sur « leurs terres », d'autant que leurs comportements n'étaient pas très élégants : on les qualifie volontiers de « cow-boys ». Tant que les Mannevilles n'étaient pas classées en réserve naturelle, le parc utilisait le droit de chasse du propriétaire (en

l'occurrence le ministère de l'Environnement, qui avait confié le terrain en gestion au Parc Naturel Régional) pour organiser les battues. L'écologue chargé de la réserve s'est formé à la pratique de la chasse au grand gibier pour réguler les populations de sangliers et invitait les chasseurs locaux à participer. Quand les Mannevilles sont devenues une réserve naturelle, le gestionnaire a fait tout son possible pour contourner le décret qui l'obligeait à solliciter la louveterie et continuer à s'appuyer sur les compétences locales. Aujourd'hui retraité, cet écologue continue d'organiser les battues pour le compte du parc, mais les chasseurs sont déjà inquiets du retour de la louveterie s'il devait arrêter cette activité sans que le parc ait les compétences en interne pour poursuivre cette collaboration.

La confiance établie entre les maraichais et le travailleur passionné a même permis d'étendre la gestion écologique par pâturage extensif de la réserve à des terrains privés. En effet, pour les professionnels de l'environnement, l'enjeu est d'arriver à sensibiliser les propriétaires privés à la gestion écologique afin qu'ils puissent appliquer sur les terrains dont ils ont la charge les « bonnes pratiques », celles qui favoriseront la biodiversité de façon durable. Dans le Marais Vernier, au moment de la mise en œuvre du pâturage extensif, le CédéNa (Centre de Découverte de la Nature) proposait d'expliquer au plus grand nombre les bénéfices du pâturage. Les voisins de la réserve des Mannevilles en ont profité et ce mode de gestion s'est peu à peu étendu à plusieurs terrains cynégétiques privés.

« On a une réunion avec le conseil d'administration du CédéNa qui vient voir le pâturage avec les Highlands qui a été mis en place en fin 79. Et tout à coup je me retourne et je vois un petit bonhomme avec une veste de treillis, habillé comme pour aller faire la guerre au Vietnam. C'était [un voisin chasseur] et donc il demande s'il peut venir nous accompagner parce qu'il voudrait voir un peu... et premier réflexe : chasseur égal gros con donc : « qu'est-ce qu'il fout là ?! » Donc mon premier réflexe, c'était de le virer quoi ! Et deuxième réflexe, je me suis dit non après tout, c'est idiot comme attitude, au contraire, engageons le dialogue c'est plus intelligent. Et du coup, il nous accompagne, il voit les vaches et comme il était propriétaire juste à côté, (lui il gérait au gyrobroyeur) et il va comprendre que c'est vraiment intéressant et il va changer son mode de gestion pour utiliser des bœufs. » Denis, conservateur retraité de réserve naturelle, gestionnaire bénévole d'une réserve naturelle volontaire.

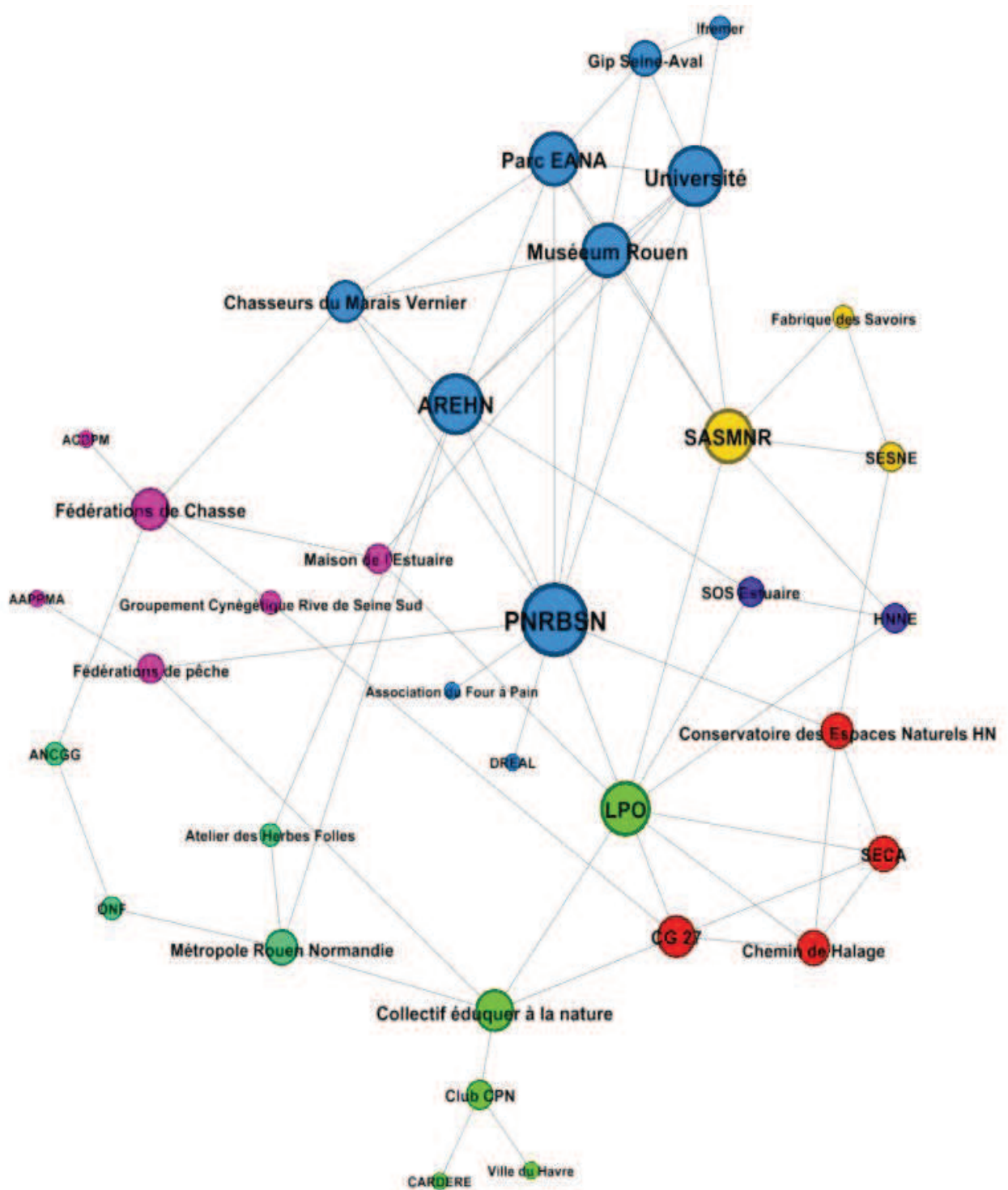
Cette transmission des méthodes écologiques de gestion n'est possible qu'une fois que l'on a établi les ponts qui permettront le passage des informations entre les professionnels et les prédateurs propriétaires de terrains en zones classées, mais plus largement avec tous les propriétaires de jardins. C'est tout le propos du Club des Jardiniers proposé par la Métropole Rouen Normandie dans lequel les animateurs et les formateurs, jardiniers passionnés, sont rapidement tutoyés par les participants (Annexe Y). On mange ensemble, on organise un atelier

chez un participant, on encourage les membres à échanger entre eux. Bien sûr, on y apprend les techniques de jardinage écologique, l'usage de produits naturels pour se débarrasser des nuisibles sans produits chimiques, ou encore à apprécier la présence des « mauvaises herbes » médicinales, comestibles ou simplement supports de vie des insectes auxiliaires du jardinier. Mais la transmission se veut le plus horizontale possible, d'un jardinier naturaliste à un autre. À terme, on s'assure que la gestion des natures privées des particuliers soit également en cohérence avec celle que l'on applique dans les sites naturels protégés. Dans chaque jardin, il faudrait voir disparaître les traitements chimiques, l'arrachage des mauvaises herbes et l'éradication des insectes, et donc la biodiversité prospérer. De la même façon, sur les propriétés plus étendues en milieu rural, et en particulier sur les zones classées, on cherche à s'appuyer sur les propriétaires pour adopter des modes de gestion plus respectueux de l'environnement. Cela peut être fixé sous la forme d'un contrat de gestion entre un conservatoire ou un parc et le propriétaire du terrain. Nombre d'espaces naturels classés Natura 2000 sont gérés de cette manière par des propriétaires privés qui se sont engagés à maintenir les conditions de la biodiversité sur leurs terres. Ces contrats sont cependant souvent vus comme des contraintes. Les conseils en matière de gestion transmis par les gestionnaires à ces propriétaires le sont souvent de façon verticale, n'apparaissent pas justifiés, ou sont compris comme des ordonnances, du fait de leur relation asymétrique. Quand Denis conseille à ses voisins et amis chasseurs le pâturage extensif comme mode de gestion, ou quand l'animateur du club des jardiniers propose à un membre d'installer une mare dans son jardin pour favoriser la biodiversité, ils sont considérés comme des usagers-experts (Ginelli, 2015) et dès lors bien mieux entendus. Parce qu'ils partagent le même loisir que ceux qu'ils cherchent à influencer, ces passeurs parviennent à passer outre la frontière de légitimité entre eux, professionnels, et les usagers. Ils partagent une culture et un éthos avec leurs interlocuteurs, construits dans leurs loisirs sérieux communs. Ils sont même particulièrement respectés puisque ces travailleurs passionnés cumulent les légitimités issues de la gratuité de leur important engagement en faveur de l'environnement et de leurs connaissances académiques et expériences professionnelles.

5.4. Mettre en cohérence le jardinage de l'estuaire

En utilisant le loisir pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible aux questions environnementales, chacun de ces passeurs contribue à établir une cohérence dans le jardinage de l'estuaire de la Seine. Alors que le loisir sérieux peut être passionnel et une potentielle source de conflits, il est également un moyen, voire un outil, de concernement, de communication, et de transaction sociale. Ce sont les travailleurs passionnés qui sont les mieux à même d'établir les dialogues qui permettent de négocier le jardinage de l'estuaire. Leur capacité à passer la frontière entre les professionnels et les pratiquants de loisir leur permet même de parler, mais aussi d'entendre les uns comme les autres, alors que les professionnels ou les prédateurs bénévoles sont le plus souvent dans des positions descendantes vis-à-vis des « gens » à éduquer. De fait, les travailleurs passionnés créent des liens entre les associations, les administrations ou les organismes gestionnaires d'espaces naturels, tout simplement en y évoluant de façon synchronique ou diachronique au cours de leur carrière. Les actions que nous avons répertoriées dans le tableau 35 ne représentent que quelques exemples parmi d'autres ; les travailleurs passionnés les ont mentionnés en raison des liens interindividuels décisifs que ces actions ont nécessités. Dans une moindre mesure, les prédateurs bénévoles et les professionnels peuvent aussi établir des liens de ce type entre deux organisations, mais seulement entre des associations accueillant des bénévoles pour les premiers, ou entre des organismes gestionnaires pour les seconds.

Nous avons représenté le réseau ainsi créé par ces liens à l'aide du logiciel spécialisé Géphi (Graphique 25). Les différents organismes impliqués dans la valorisation, l'étude ou la gestion de l'estuaire sont enregistrés comme des nœuds et nous établissons un lien entre deux d'entre eux quand un des passeurs interrogés ou rencontrés sur le terrain a évolué dans ces deux institutions de façon synchronique ou diachronique au cours de sa carrière associative et/ou professionnelle. Nous avons également établi des liens entre des institutions largement rapprochées à l'occasion d'un projet et au cours duquel les passeurs disent avoir créé des liens interindividuels qui se sont maintenus dans le temps. Le logiciel rapproche les institutions les plus souvent mises en relation et attribue des couleurs différentes aux ensembles les plus cohérents. Il apparaît dès lors différentes logiques cohérentes avec des cités de nature qui ont permis une action commune et dont les valeurs ont été portées par les passeurs.



Graphique 27 – Réseau établi par les investissements multiples des passeurs de nature, Gephi

En rouge par exemple, le conservatoire des espaces naturels, la société écologique duanton des Andelys, l’Association du Chemin de Halage et le Conseil Général de l’Eure apparaissent particulièrement proches, non loin d’ailleurs de la LPO. Tous sont concernés par un site particulier qu’est la côte des Deux-Amants, sur laquelle des actions sont menées conjointement par des bénévoles et des professionnels de ces associations aujourd’hui très proches. On peut y voir une convergence des intérêts autour d’une nature de renom. La côte des

Deux-Amants apparaît dans l'estuaire de la Seine comme une part importante du patrimoine, support de l'endémisme violette de Rouen. Les organisations d'éducation à la nature du jeune public sont également proches et peuvent correspondre à une nature civique, un lieu où former de futurs citoyens conscients des enjeux environnementaux. Les instances scientifiques sont également très proches les unes des autres. Les fédérations de chasse et de pêche sont assez proches l'une de l'autre, et sont très liées aux autres associations locales de chasseurs et de pêcheurs. Alors que les chasseurs s'estiment souvent isolés, on voit ici qu'ils sont reliés, par l'intermédiaire de passeurs, à des associations naturalistes ou à des associations de cueilleurs contre lesquels ils sont le plus souvent en conflit.

Nous visitons un jour, ma collègue Caroline Moumaneix et moi, un terrain et un gabion du Marais Vernier, en compagnie du propriétaire qui nous avait invitées et de Denis, écologue, chasseur mais surtout ami et partenaire de battue de notre hôte. Au cours de la visite, il nous présente les chevaux de Camargue qu'il laisse pâturer sur son terrain. Ils mangent les joncs et permettent à une flore de prairie humide plus rare de se développer. Il nous montre aussi le nid de cigogne, implanté en haut d'un mât qu'il a installé quelques années plus tôt. Dans sa mare, Denis observe l'apparition d'une espèce intéressante de potamot et demande à notre hôte l'autorisation de revenir un jour faire quelques prélèvements pour l'étudier de plus près. Poursuivant la visite, il explique les derniers aménagements qu'il a effectués : pour mettre en eau sa mare plus facilement à la fin de l'été, il a installé une pompe pour faire remonter l'eau du fond de la tourbière. C'est interdit par le code de l'Environnement : à terme, ces procédés assèchent la tourbe et mettent à mal la qualité environnementale d'une telle zone humide. Denis ne dit rien. Pour les cigognes, les chevaux de Camargue, le potamot, il transige sur le pompage.

A l'image de Denis dans cet exemple, les travailleurs passionnés permettent de mettre en place des dialogues et des micro transactions sociales en s'appuyant sur les liens interindividuels qu'ils créent par le loisir. Chacune de ces transactions permet la transmission d'au moins une partie des connaissances et convictions du passeur. L'ensemble de ces transactions constituent dès lors une transaction sociale bien plus large, une mise en cohérence d'un ensemble d'acteurs qui, malgré les conflits qui les opposent, contribuent ensemble à jardiner l'estuaire et à en préserver les natures.

Qu'il s'agisse d'étudier, de gérer ou de valoriser la nature de l'estuaire de la Seine, le loisir apparaît à la fois comme une source de crispation des professionnels, contraints de faire avec la présence d'usagers trop désireux de s'impliquer sans forcément adopter les méthodes écologiques, et comme un important outil de communication. Le loisir est cependant bien plus facilement mis au service de l'estuaire de la Seine dans le cadre de la valorisation des espaces auprès du grand public, mais encore trop peu dans le cadre de la gestion ou même de l'étude des milieux. Des prédateurs pratiquants de chasse et des propriétaires de terrains cynégétiques sont pourtant volontaires pour se former à des modes de gestion plus écologiques. En témoigne le programme de valorisation des zones humides chassées, mis en œuvre par la fédération de chasse de Seine-Maritime et par l'Agence de l'eau. Mais les rapports entre usagers et professionnels restent tendus et, au-delà des divergences entre les valeurs plus ou moins écocentriques ou anthropocentriques des uns et des autres, l'opposition entre loisir et travail constitue une barrière importante, séparant deux groupes aux légitimités divergentes. Les passionnés mesurent la légitimité de leur investissement en passion, en gratuité, en altruisme, en temps libre offert à la cause de la nature, des caractéristiques qui définissent le loisir. Les professionnels mesurent leur légitimité en expertise écologique et en leur apparente neutralité quant à l'usage des espaces. La pratique de la prédation, qui motive la préservation chez les usagers, est considérée avec méfiance par des professionnels qui ont séparé le loisir du travail. Ce sont les travailleurs passionnés qui sont le plus à même d'ouvrir des passages entre travail et loisir en mettant leur position intermédiaire au profit de tous. Ils permettent dès lors, par un ensemble de petites transactions sociales, de mettre en cohérence l'ensemble du réseau des acteurs de l'environnement de l'estuaire de la Seine. Malheureusement, ceux que nous avons rencontrés sont les témoins d'une autre époque, quand l'écologie, encore peu représentée, était affaire de passion avant tout et non pas, comme aujourd'hui, une discipline reconnue et considérée par le plus grand nombre comme d'utilité publique. Les jeunes professionnels qui prennent leur relève ne mélangent plus loisir et travail. Ils n'ont pas à défendre leur passion pour la nature comme ont dû le faire leurs aînés, mais ils sont aussi moins à même de créer des passages autrement que par un usage uniquement utilitaire du loisir. Les prédateurs passionnés ne s'y reconnaissent pas et doivent laisser leur place à leurs représentants, salariés des fédérations qui les réunissent. Dans ces conditions, il faudra sans doute réfléchir à la manière d'entretenir autrement une cohérence du jardinage de l'estuaire, jusque-là assurée par les liens interindividuels créés par les travailleurs passionnés.

CONCLUSION

Prendre au sérieux les loisirs de prédation

Il est temps de conclure ce manuscrit, qui est lui-même la conclusion d'une aventure intellectuelle et humaine qui a été des plus passionnantes. Pour lui rendre justice, qu'il me soit permis de mêler quelque peu les styles : académique bien sûr, pour présenter ce qui me semble être les limites et les apports de ce travail, mais aussi engagé, voire politique, pour porter le discours de ceux qui nous ont ouvert les portes de leur intimité et fait découvrir leurs passions.

Le titre que nous avons choisi de donner à ce travail a pour ambition de refléter la polysémie du terme « sérieux ». En effet, prendre au sérieux les loisirs, c'est d'abord les traiter selon la perspective des loisirs sérieux et proposer l'apport de la sociologie nord-américaine à notre compréhension des activités de chasse, pêche, cueillette et naturalisme. Prendre au sérieux ces activités, c'est aussi montrer l'importance de leurs enjeux et ce qu'ils disent des évolutions de notre société, tout comme Bromberger (2011) voyait dans le football « *la bagatelle la plus sérieuse du monde* ». Prendre au sérieux enfin, c'est accorder plus de considération et plus de légitimité à ces activités et aux personnes qui les font vivre.

Le sérieux des marges

En 1962, Joffre Dumazedier publiait « *Vers une civilisation du loisir ?* ». Il fondait par la même occasion une nouvelle branche de la sociologie française qui devait s'atteler à comprendre la transformation de la société contemporaine qui faisait une place de plus en plus importante au délassement, à l'épanouissement personnel, à la « *fun morality* ». Il n'est alors pas question de traiter de choses sérieuses. Le loisir devient une part non négligeable de la vie des Français, il faut en faire un objet de recherche, le sujet est primordial mais l'objet est défini comme nécessairement hédoniste, frivole, récréatif et improductif. Parler de loisir sérieux serait-ce alors un oxymore ?

Si la fondation d'une nouvelle branche disciplinaire nécessite dans un premier temps de restreindre l'objet en le définissant selon des caractères qui paraissent lui être propres, n'est-ce pas dommageable, à terme, de circonscrire trop fermement les objets des sciences ? Dumazedier (1962) appelait « semi-loisirs » les activités de divertissement, de délassement et de développement de la personnalité, qui étaient malgré tout productives ou liées à des engagements socio-politiques ou socio-spirituels. Elles apparaissaient déjà comme à la marge

du loisir. Elles illustrent les limites de la volonté même de restreindre un champ d'étude. Le problème se pose de manière analogue dans la sociologie du sport. Nous n'avons jamais tenté au cours de ce travail de déterminer si la chasse, la pêche, la cueillette ou le naturalisme pourraient faire partie de la grande famille des sports. Nous avons croisé au cours de nos lectures un article portant sur la pêche à la mouche. Publié dans la revue STAPS, ce travail cherche à démontrer le caractère sportif de cette pêche en explicitant notamment la technicité que représente l'interprétation des éléments naturels et l'existence de compétitions sportives. Ce faisant, l'auteur prouve que la pêche correspond à la définition performative et compétitive du sport. Pour notre part, nous nous sommes refusé à entreprendre ce type de démarche que nous trouvons inutile voire dommageable à l'étude des loisirs. Alors que cette branche de la sociologie a été abandonnée au profit de la sociologie des sports, les activités étudiées se sont trouvées limitées à une définition restrictive du sport. Cette définition est aujourd'hui remise en question par le développement des activités physiques en dehors des logiques compétitives et performatives. Dans l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), le comité de recherche de sociologie du sport présente cette discipline comme encore en train de définir son champ. Effectivement, au cours de sa dernière réunion au colloque international de Montréal en juillet 2016, le président du comité présentait son champ thématique comme l'ensemble des activités sportives mais aussi physiques ou récréatives. Nous y voyons la manifestation d'une sociologie du sport de plus en plus soucieuse de prendre en compte l'ensemble des façons de faire du sport, et qui s'ouvre finalement aux activités qu'elle avait délaissées. De la même façon, la sociologie du loisir doit pouvoir s'ouvrir aux marges de son champ. C'est ce que propose la Perspective des Loisirs Sérieux quand elle explore le débordement du loisir sur le travail vécu comme une passion, la transformation du loisir en moyen de subsistance, les contraintes et les difficultés dans les activités de loisir. C'est ce à quoi nous avons voulu contribuer en explorant les liens entre la pratique des loisirs de prédation et les engagements en faveur de la préservation de la nature.

Davidson et Stebbins (2014) avaient montré, dans leur analyse des activités de confrontation à la nature, le lien entre la pratique du loisir sérieux comme hobby et le bénévolat dans le cadre de l'organisation de ces pratiques ou la préservation de la nature. Notre travail confirme cette observation. Nous avons montré que, dans certains cas, le hobby et le bénévolat peuvent même se confondre, comme lorsque des chasseurs participent à une battue au service d'un parc naturel qui a besoin d'aide pour réguler les populations de sangliers sur une réserve. La plupart du temps, la pratique de la prédation permet de construire une représentation de la nature et de la « bonne » façon d'en faire usage, que l'on cherche à transmettre lors d'actions

de sensibilisation. La frontière entre loisir et travail est également le sujet de cette thèse puisqu'à travers les récits de vie des passeurs, nous avons pu constater l'importante imbrication des parcours professionnels et des activités associatives, militantes ou de loisirs, de ceux que nous avons nommés, selon la perspective des loisirs sérieux, des travailleurs-passionnés. Ces personnes sont capables de comprendre les enjeux de la gestion écologique des espaces naturels grâce à leur expertise professionnelle et à leurs connaissances académiques sur le sujet, et de les communiquer à un public de pratiquants de loisir, dont ils font partie et dont ils partagent l'éthos. Ces intermédiaires entre pratiquants de loisir et professionnels de la gestion avaient déjà été identifiés par Ludovic Ginelli (2015) qui les avait appelés des usagers-experts. Ils ajoutent à la légitimité bureaucratique liée à leur statut et leur diplôme une légitimité fondée sur la passion et le désintéressement financier. Ils sont dès lors des médiateurs idéaux pour établir le dialogue souvent difficile entre gestionnaires et usagers. Ainsi, notre analyse de la place du loisir dans l'estuaire nous a amenée à parler de transactions sociales, de conflits, de médiations entre gestionnaires et usagers, autant de concepts qui n'appartiennent pas au champ théorique de la sociologie du loisir et que nous maîtrisons encore malheureusement trop peu. Il nous semble que la sociologie du loisir peut devenir un outil de compréhension de ces phénomènes, par ailleurs étudiés par les sociologues de l'environnement ou du conflit. Même si nous n'avons pas pu, par nous-même, nous former suffisamment sur ces sujets, de futures collaborations sont à envisager pour que ces cadres théoriques puissent se nourrir l'un l'autre.

En prenant le parti de nous tourner vers la littérature canadienne et états-unienne, nous avons tenté de réunir des cadres théoriques de différentes traditions. Si c'est un point de départ nécessaire à l'innovation, c'est aussi prendre le risque de quelques ambivalences théoriques. La sociologie du loisir américaine s'est inscrite dans un courant inspiré de la psychologie sociale qui a développé les notions de liberté, de récréation, de temps ipsatif. Les travaux qui se rapprocheraient le plus de ces questions en France traitent plutôt de passion, de jeu, de ludique, de pensée sauvage, dans une tradition bien plus anthropologique et philosophique. Dès lors, la jonction des deux laisse quelques vides. Dans le chapitre 4, nous avons fait la démonstration que l'on pouvait considérer une part des loisirs de prédation comme des loisirs sérieux en liant *ludus* et investissement temporel et financier. Nous avons opéré un glissement de définition du sérieux défini par Stebbins en des critères sociologiques et psychologiques, vers une définition en des critères d'investissement en temps ou en argent, plus proche de la définition de la passion de Bromberger. Nous ne maîtrisons pas les outils méthodologiques qui nous auraient permis de tester la satisfaction, le bien-être, ou même l'effort des pratiquants. Pourtant, la possibilité que donne la perspective des loisirs sérieux de lier le loisir au travail nous a paru primordiale dans

l'analyse de notre terrain, quitte à ce que les dimensions psychologiques de cette perspective soient laissées dans l'ombre. Par ailleurs, la dimension corporelle et la compréhension anthropologique des phénomènes ludiques peuvent apporter à la sociologie du loisir un ancrage conceptuel différent, comme une alternative à la définition du phénomène en des termes psychologiques.

La bricole la plus sérieuse du monde

Lévi-Strauss (1962) définit la pensée mythique comme le bricolage : l'expression d'un répertoire à la composition hétéroclite, étendu mais limité, d'images, qui à coups d'analogies et de rapprochements, construit un savoir, non scientifique mais pratique, qui a vocation à être directement efficace. C'est ce type de bricolage qu'observe Carole Barthélémy (2013) chez les pêcheurs du Rhône. Ils sont capables d'évaluer la qualité de l'eau à partir de sa couleur, de sa turbidité, des produits de la pêche qu'on en tire, et d'en dégager un diagnostic tout à fait comparable à celui des scientifiques, bien que construit sur un exercice différent de la pensée. On observe cette capacité de bricolage dans les différents loisirs que nous avons étudiés. Chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et naturalistes bricolent une définition de la nature cohérente avec le concept de biodiversité utilisé par les gestionnaires écologues. Leur nature doit être sauvage, locale, familière, et s'oppose dès lors à une vision de la nature exotique ou domestique que semblent préférer la plupart « *des gens* » qui ne pratiquent pas la prédation. De cette définition de la nature découlent différentes conceptions de la façon dont il faut la gérer. Dès lors, les pratiquants de prédation deviennent de potentiels jardiniers actifs du jardinage planétaire. Selon les définitions qu'ils ont bricolées, ils attribuent à certaines espèces plus ou moins de valeur parce qu'elles sont rares, belles, endémiques, sensibles ou chassables... Ils s'opposent sur ces sujets : les conflits apparaissent et prennent un tour des plus sérieux.

Ces loisirs permettent de construire un rapport à l'environnement qui est de l'ordre d'une pensée sauvage à l'œuvre. La pensée se fait instinctive, immédiate, sa structuration est directement dépendante de l'environnement et de ce qui y apparaît. Les sens se développent, le prédateur étend sa sphère de perception, ouvre son regard pour capter les mouvements périphériques, se met dans une forme de tension, d'attention exacerbée. Les techniques du corps mises en œuvre sont plus difficilement perceptibles que celles des activités proprement sportives. L'endurance aux conditions météorologiques, le développement de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, constituent des techniques spécifiques à ces activités. L'immersion des corps et les altérations physiques qui y sont liées donnent du réalisme à cette reconnexion avec la nature

qui les entoure. Ils se présentent dès lors comme faisant partie de la nature sauvage, prédateurs parmi les prédateurs, animaux parmi les animaux. À travers les pratiques de chasse, de pêche, de cueillette et de naturalisme, l'individu s'approprie le territoire dans lequel il évolue. Tout comme la familiarité des objets de nos habitations crée le sentiment d'être chez soi, la connaissance naturaliste des éléments qui constituent l'environnement naturel permet aux pratiquants de prédation de s'y intégrer plus intensément. Par le jeu de prédation, ils s'immergent et traquent les espèces naturelles, végétales ou animales, jusqu'à leur découverte et leur capture, pour se constituer un trophée, la preuve de cette immersion dans le sauvage. Bien sûr, les modalités de capture reflètent des degrés très différents de violence exercée sur la nature. Nous avons montré, cependant, que contrairement à ce que pourraient laisser croire les conflits qui opposent les chasseurs aux naturalistes militants, il ne s'agit pas là de deux camps strictement opposés mais des extrémités d'un éventail de jeux, allant du plus anthropocentré au plus écocentré.

En choisissant de traiter ces activités comme un ensemble, nous avons passé sous silence les dimensions symboliques de la violence de l'acte de chasse, largement étudiées par ailleurs par les ethnologues qui s'y sont pleinement consacrés (Dalla Bernardina, 1996 ; Hell, 2012). On pourrait nous reprocher de ne pas avoir cherché à comprendre les différences pourtant importantes entre la capture par la mise à mort et la capture par la photographie ou la coche. Il nous a semblé que la littérature sur les activités que nous avons étudiées faisait déjà une large place à la dimension symbolique de la chasse, beaucoup moins à celles de la pêche, de la cueillette et de l'observation naturaliste. La violence de la chasse a concentré les attentions des ethnologues qui ont dès lors négligé la part symbolique des autres loisirs de prédation. Rappelons tout de même que la pratique du naturalisme scientifique s'est construite par la chasse et que Jean-Jacques Audubon, dont l'une des plus importantes associations de protection des oiseaux en Amérique du Nord porte le nom, a tué des centaines d'oiseaux avant de les naturaliser et de les peindre. Il était un temps donc, avant l'invention de la photographie, où naturalisme et chasse n'étaient pas en opposition mais relevaient de la même capture, avec des motivations différentes. Si nous avons choisi de passer sous silence la force symbolique de la mise à mort dans la chasse, c'est justement pour permettre de souligner les points communs entre toutes ces activités et éviter l'écueil qui aurait encore une fois fait focaliser l'étude de la prédation sur l'étude de la mise à mort. Le terme de prédation peut également prêter à confusion. Certains lui trouvent des connotations violentes, ce qui pourrait porter à croire que nous étendons la dimension symbolique de la chasse à un plus large spectre d'activités. Nous pensons au contraire avoir mené une réflexion équilibrée sur ces loisirs. En témoignent les critiques qui

nous ont été faites sur le terrain par des naturalistes qui nous reprochaient de soutenir les chasseurs, et par des chasseurs qui se méfiaient de notre proximité avec les associations naturalistes militantes. Pourquoi le terme de « prédation » dans ce cas ? Il nous semble que la plus importante dimension commune à ces activités est l'immersion dans l'environnement et le jeu de rôle auquel se prêtent les participants cherchant à redevenir sauvages pendant le temps de leur loisir. Nous aurions pu également parler de loisir d'ensauvagement, mais dans ce cas, nous aurions dû y inclure nombre de loisirs et sports de nature tels que le trail ou l'escalade, dans lesquels on valorise la solitude face à la nature hostile. Par le terme de prédation, il nous semble que nous restreignons de façon plus pertinente l'ensemble étudié aux activités où la traque d'une espèce naturelle est une activité centrale dont découle le besoin de connaissances naturalistes et selon notre étude, une plus grande préoccupation quant à leur préservation.

Ces loisirs sont en prise avec une écologisation de notre société (Ginelli, 2015) et de plus en plus directement concernés par les questions de gestion, d'étude et de valorisation des espaces naturels. Nous avons proposé dans cette thèse de faire le lien entre l'approche micro de ces activités : leur dimension symbolique, l'immersion des corps, les espèces naturelles emblématiques, et l'approche macro de l'estuaire de la Seine en nous appuyant sur le concept de jardinage planétaire. Le loisir tient une place d'outil de mise en cohérence, à la fois des définitions bricolées et scientifiques de la nature, et des projets pour la jardiner. Nous renouons ainsi avec une réflexion sur les fonctions politiques du loisir notamment comme outil de médiation, mais aussi de communication et d'éducation des jardiniers les moins conscients de leur rôle sur l'environnement. Parmi les loisirs utilisés comme des produits d'appel pour proposer une immersion dans la nature et créer les conditions d'une prise de conscience environnementale, le jardinage tient une place importante. Nous avons souvent utilisé la notion de « jardinage planétaire » dans notre travail, mais nous n'avons que très peu parlé du jardinage comme activité de loisir dans les jardins privés, associatifs ou collectifs. Nous disposons de données qualitatives et quantitatives importantes sur cette pratique de domestication du naturel, que nous avons choisi de ne pas présenter pour éviter le hors-sujet.

C'est sérieux, on joue !

Le sérieux, au sens où l'utilise Stebbins, c'est surtout celui que les pratiquants donnent à leurs loisirs. La chasse est un loisir vécu de façon tellement sérieuse que la plupart des chasseurs considèrent cette activité non comme un loisir mais comme un mode de vie. Ce travail de thèse invite à considérer la force des loisirs vécus comme des passions, qui peuvent certes

être hédonistes et non rémunérées mais dont l'importance dans la vie des pratiquants ne doit pas être sous-estimée.

Nous avons identifié trois types de passeurs qui utilisent différemment le loisir pour transmettre des informations et convaincre le grand public ou les usagers de la nature de respecter les espaces naturels de l'estuaire. Ces trois types de passeurs ont des relations très différentes aux loisirs de prédation et s'adressent à des publics différents. Les prédateurs bénévoles sont avant tout des passionnés désireux de transmettre leur admiration pour la nature. Ils proposent au grand public de partager leurs activités. Chez eux, le discours écologique est secondaire, il s'agit avant tout de faire vivre l'expérience de la prédation à des néophytes : atelier cueillette, promenade naturaliste, observation des papillons de nuit, pêche au coup, etc. Ils sont convaincus du lien entre l'admiration pour la nature et le respect qu'on lui accorde. Ils investissent énormément de temps et d'énergie à l'étude, à la valorisation ou à la gestion de l'estuaire et regrettent souvent de ne pas être mieux reconnus.

En effet, les programmes mis en place par les institutions gestionnaires pour impliquer le public dans leurs missions évitent le plus souvent d'avoir affaire à ces passionnés. Les programmes de sciences participatives esquivent les difficultés des rapports avec les amateurs naturalistes pour s'adresser à un public plus malléable et moins concerné. Les politiques d'acquisition de terrains dans les zones classées Natura 2000 tendent aussi à écarter les propriétaires privés, notamment chasseurs, à qui l'on confisque la gestion de ces espaces. Même dans les programmes de sensibilisation, dans lesquels les bénévoles se sont tant impliqués, on commence à contraindre la structure des sorties nature pour y ajouter des activités d'appel qui apparaissent artificielles et pervertissent, aux yeux des prédateurs bénévoles, la sobriété idéale de l'immersion dans la nature.

Les travailleurs passionnés sont les passeurs les mieux à même de comprendre l'importance pour des pratiquants de loisir de s'investir dans la préservation de leurs terrains de jeu. À l'image de Denis dans le Marais Vernier, ils savent faire plus facilement les concessions nécessaires pour que ceux qui se sentent concernés et passionnés par ces questions puissent avoir voix au chapitre. Ils tiennent cette sensibilité de leurs propres parcours comme bénévoles. Avant tout pratiquants de loisirs de la première heure, ils se sont engagés dans la cause environnementale en tant que militants avant même d'en devenir des professionnels et des experts. Passion, conviction, profession, tout est lié chez eux. Ils savent dès lors apprécier la passion chez les usagers, et même s'ils sont parfois en profond désaccord avec eux, on ne les entendra pas minimiser la pugnacité de leurs adversaires en pointant la futilité d'un loisir.

Les plus jeunes passeurs que nous avons rencontrés ne semblent pas partager cette démarche. Issus d'une génération qui a bénéficié de la professionnalisation de la préservation de l'environnement, ils n'ont pas eu, comme leurs aînés travailleurs-passionnés, à jumeler les engagements associatifs et professionnels pour se construire un poste. Eux aussi se sentent extrêmement concernés par le devenir de la nature, ils sont des professionnels dévoués à leur travail. En revanche, ils prennent rarement d'autres engagements bénévoles. Produits de la technocratisation de l'environnement, ils ne s'appuient dans leur travail que sur leur légitimité bureaucratique et sont souvent contrariés de ne pas trouver, parmi les usagers, d'interlocuteurs qui puissent se prévaloir d'un statut officiel qui les rendraient légitimes à leurs yeux et aux yeux des institutions qu'ils représentent.

Les financements dont nous a gratifiée le GIP SA participaient d'un programme de recherche axé sur l'implication des publics dans les projets de restauration de l'estuaire. À l'occasion des comités de pilotage du projet et des restitutions de nos travaux, nous avons eu l'occasion de rencontrer certains de ces jeunes professionnels de l'environnement et de leur présenter nos conclusions. La restitution est une démarche délicate en sociologie et il faut être préparé à affronter le scepticisme, voire l'hostilité. Comment aurait-il pu en être autrement ? Nous expliquons les réussites de leurs aînés, en matière de médiation, par leur capacité à étendre leurs engagements en dehors du travail, à ériger en mode de vie un combat pour l'environnement qui touche la sphère professionnelle autant que privée. De plus, nous présentons la professionnalisation de la préservation de l'environnement comme une cause structurelle de la séparation entre les pratiquants de loisir et les salariés, puisque ce phénomène a légitimé les seconds aux dépens des premiers. Alors évidemment, les principaux concernés s'offusquent. Ils assurent qu'ils tentent de communiquer avec ceux qu'ils appellent les « usagers ». Ils pensent aux présidents d'associations locales, aux techniciens des fédérations de chasse ou de pêche, mais l'organisation du monde du loisir n'a rien des hiérarchies administratives et il est très compliqué d'y trouver quelqu'un qui y fasse figure d'autorité. Ils se sentent écrasés par les contraintes et constamment obligés de rappeler les règles qui régissent la gestion de l'environnement. La préservation de la nature a aussi rigidifié ses modalités d'usage, les jeunes professionnels ont perdu la souplesse dont ont pu faire preuve leurs aînés.

Comment envisager l'avenir alors et s'assurer de garantir pour demain la mise en cohérence des pratiques et des convictions comme l'ont fait jusqu'alors les travailleurs passionnés ? Comme le formule une des passeuses rencontrées : « *Est-ce qu'il faut passionner les gestionnaires ou au contraire augmenter le savoir-faire des passionnés ?* ». À l'heure des politiques publiques guidées par l'Agenda 21 et la démarche citoyenne, il serait dommage de

déresponsabiliser des citoyens déjà engagés. Nous pensons que la prise en compte du loisir de façon sérieuse, comme une importante force de concernement et d'engagement, peut être un atout pour la préservation de la nature de demain. La passion est un moteur qui ne s'arrête jamais, sauf à être constamment frustrée au point de rendre aigris et désabusés les plus fervents bénévoles. Nous suggérons de voir autrement ces « *grands gêneurs* », de les voir comme des « *grands alliés* », de réfléchir à la place que l'on peut accorder, dans les institutions de gestion de l'environnement, à leurs compétences et à leur envie de s'investir. Le Conservatoire des Espaces Naturels avait amorcé cette réflexion dans la région normande en inscrivant dans ses statuts le rôle de conservateur bénévole. Le Parc Naturel Régional participe à ces efforts en faisant appel à des chasseurs locaux plutôt qu'à la louveterie pour organiser les battues nécessaires à la régulation des sangliers sur ses réserves. Malheureusement, aujourd'hui, ces exemples sont rares et le loisir semble devoir n'être utilisé par les institutions gestionnaires que comme un support de communication pour atteindre et éduquer les *idiots naturels*, ces « *gens* » qu'à défaut de réellement concerner, on peut encore canaliser.

Et pendant ce temps dans les roseaux, dans les bois et dans la boue, les prédateurs jouent. Ils s'imprègnent de la vue d'une violette exceptionnelle, s'émeuvent du passage d'un chevreuil, goûtent l'ail des ours et s'agacent de savoir ces petites merveilles ignorées, mises sous cloche ou menacées. Alors certains s'expriment, s'engagent, se font souffrir pour quelques canards ou quelques grenouilles rousses et gare à ceux qui sous-estimeraient la force passionnelle du loisir : c'est sérieux, on joue !

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

AFFERGAN, F. *Exotisme et altérité : essai sur les fondements d'une critique de l'anthropologie*. Paris, France : Presses universitaires de France, 1987.

ALPHANDÉRY, P. FORTIER, A. Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes. *Natures Sciences Sociétés*, 2011, vol. 1, n°19, p. 22-30.

ARPIN, I., CHARVOLIN, F., FORTIER, A. Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement. *Études rurales*, 2015, n°195 (Septembre), p. 11-26.

ARMANI G. (Dir.), MOUSSARD, S., BELLENGER, M. C., FÉMÉNIAS, D, MACHEMEHL, C., SIROST, O. *Usages et perceptions de l'estuaire de la Seine par le citoyen : aménager, valoriser, restaurer* [en ligne]. Octobre 2015. Fascicule 3.4, GIP Seine-Aval. [Consulté le 09/02/2017]. Disponible à l'adresse : http://seine-aval.crihan.fr/web/attached_file/componentId/kmelia106/attachmentId/34240/lang/fr/name/3-4_Fascicule-Usages.pdf

AUBIN, M.-C. La cueillette et la consommation du tamier dans la région d'Albi, Carmaux, Castres. *Études Rurales*, 1982, n°87/88, p. 109-113.

BARTHÉLÉMY, C. Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 2005, vol. 6, n°1 (Mai), [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <https://vertigo.revues.org/2997>.

BARTHÉLÉMY, C. Consommer ou ne pas consommer ? Une frontière au sein des pêcheurs amateurs. In : DALLA BERNARDINA, S. *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 91-101.

BARTHÉLÉMY, C. *La pêche amateur au fil du Rhône et de l'histoire : usages, savoirs et gestions de la nature*. Paris, France : L'Harmattan, 2013.

BATICLE, C. Le localisme cynégétique à l'épreuve du développement durable. Autochtonie et gestion des territoires dans la Somme. *Économie rurale*, 2012, vol. 1, n°327-328, p. 152-166.

- BAZIN, P. Partenariat du Conservatoire du Littoral avec les structures cynégétiques. *Estuaria, Cultures et développement durable*. Actes du colloque tenu à la Maison de la baie de Somme et de l'oiseau, 17-19 juin 2009, 2010, p. 125-131.
- BECKER, H. S. Biographie et mosaïque scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, n°62-63 (Juin), p. 105-110.
- BELLEFLEUR, M. *Le langage du loisir : éléments d'analyse*. Trois-Rivières, Canada : Université du Québec à Trois-Rivières, 1986. Études du loisir, cahier n°1.
- BELLEFLEUR, M. *L'évolution du loisir au Québec : essai socio-historique*. Sainte-Foy, Canada : Presses de l'Université du Québec, 1997.
- BELLENGER, M. C. Les passeurs de nature : du loisir de prédation aux actions de sensibilisation. *Loisir et Société / Society and Leisure* [en ligne], 2017, Février, DOI : 10.1080/07053436.2017.1281531.
- BELLENGER, M. C. Chasse, pêche, cueillette, naturalisme. Jeu de prédation dans l'estuaire de la Seine. *Nature & Récréation*, À paraître.
- BELLENGER, M. C., SIROST, O. Pour une psychologie sociale de l'humaine nature. Lectures de Serge Moscovici. *Sociétés*, 2015, vol. 4, n°130, p. 53-61.
- BELLENGER, M. C., SIROST, O. Le Jardin de la Métropole. Politiques végétales du vivre ensemble à Rouen. En cours d'évaluation.
- BELLENGER, M. C., MACHEMEHL, C., SIROST, O. *Les passeurs de nature face à la question de la renaturation des fleuves. Chasseurs, cueilleurs, pêcheurs de la vallée de Seine*. Actes de la 2^{ème} conférence internationale I.S. Rivers, 22-26 Juin 2015, Lyon, France.
- BERQUE, A. Les travaux et les jours. Histoire naturelle et histoire humaine. *L'Espace géographique*, 2009, vol. 1, n°38, p. 73-82.
- BERQUE, A. Le rural, le sauvage, l'urbain. *Etudes Rurales*, 2011, vol. 1, n°187, p. 51-61.
- BERTHO-LAVENIR, C. *La roue et le stylo : comment nous sommes devenus touristes*. Paris, France : O. Jacob, 1999.
- BIPE. *Évaluation de l'impact économique social et environnemental de la chasse française* [en ligne], 8 juillet 2015, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse :

<http://www.chasseurdefrance.com/wp-content/uploads/2015/07/05—Étude—BIPE—Resultats—globaux—8—Juillet—2015.pdf>.

BOLTANSKI, L., THÉVENOT, L. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris, France : Gallimard, 1991.

BOULEAU, G. La contribution des pêcheurs à la loi sur l'eau de 1964. *Économie rurale*. Agricultures, alimentations, territoires, 2009, n°309 (Février), p. 9-21.

BOUVEROT-ROTHACKER, A. Consommer l'espace sauvage. *Études Rurales*, 1982, n°87/88, p. 131-137.

BOZONNET, J.-P. La sensibilité écologique. In : BARBIER, R., BOUDES, P., BOZONNET, J.-P. et al. (dir.). *Manuel de sociologie de l'environnement*. Québec, Canada : Presses de l'Université Laval, 2012, p. 147-162.

BRETON, B. *La pêche en France*. Paris, France : Presses Universitaires de France, 1993.

BROMBERGER, C. Les savoirs des autres. *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 1986, n°6 (Mars), p. 3-5.

BROMBERGER, C. De quoi parlent les sports ? *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 1995, n°25 (Septembre), p. 5-12.

BROMBERGER, C. (Ed.). *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*. Paris, France : Bayard, 1998.

BROMBERGER, C. *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde* [en ligne]. Conférence prononcée à Vaison-la-Romaine, 18 mai 2011, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://classiques.uqac.ca/contemporains/bromberger—christian/football—bagatelle—serieuse/football—bagatelle.html>.

BROMBERGER, C., LENCLUD, G. La chasse et la cueillette aujourd'hui : un champ de recherche anthropologique ? *Études Rurales*, 1982, n°87/88, p. 7-35.

CABEDOCE, B., PIERSON, P. (dir.). *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers*. Grane, France : Créaphis, 1996.

CAILLOIS, R. (Dir.), *Jeux et sports*. Paris, France : Gallimard, 1968.

- CAILLOIS, R. *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*. Paris, France : Gallimard, 1991.
- CHAMBOREDON, J.-C. Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation. *Revue française de sociologie*, 1980, vol. 1, n°21, p. 97-119.
- CHAMBOREDON, J.-C. La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural. *Études rurales*, 1982, n°87/88, p. 233-260.
- CHANSIGAUD, V. De l'histoire naturelle à l'environnementalisme : les enjeux de l'amateur. *Alliage*, 2011, n°69 (Octobre), p. 62-70.
- CHANSIGAUD, V. *Des hommes et des oiseaux : une histoire de la protection des oiseaux*. Paris, France : Delachaux et Niestlé, 2012a.
- CHANSIGAUD, V. De la protection des oiseaux à la protection de la nature. *Le courrier de la nature*, Spécial protection des oiseaux, 2012b, n°272, p. 13-19.
- CHANSIGAUD, V. *Une histoire des fleurs : entre nature et culture*. Paris, France : Delachaux et Niestlé, 2014.
- CHARLES, L., KALAORA, B. La nature administrée. *Le Débat*, 2001, n°116 (Janvier), p. 47-63.
- CHARLES, L., KALAORA, B. De la protection de la nature au développement durable : vers un nouveau cadre de savoir et d'action ? *Espaces et sociétés*, 2007, vol. 3, n°130, p. 121-133.
- CHARLES, L., KALAORA, B. Pensée, sensibilité et action dans la société française autour de la question de la nature. *Annales de géographie*, 2008, vol. 5, n°663, p. 3-25.
- CHARVOLIN, F. *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes* [en ligne]. Conférence Tela Botanica, Montpellier, 2009, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.tela-botanica.org/wikini/colloquescb/documents/28-09-09—PresCharvolin.pdf>.
- CHARVOLIN, F. Pense-bêtes, astuces et recettes de jardiniers-observateurs de papillons. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2013, vol. 2, n°7, p. 485-500.

- CHEVALLIER, D. Les savoirs de la nature, approches ethnologiques. In : JOLLIVET, M., MATHIEU, N. (dir.). *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*. ARF. Paris, France : L'Harmattan, 1989, p. 170-179.
- CLÉMENT, G. *Le jardin planétaire*. 15 Décembre 2011, Cours au Collège de France. Conférence en ligne [consulté le 10/02/2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/course-2011-12-15-14h30.htm>
- COMTE, F., LUTHI, J.-J, ZANARINI, G. (Dir.). *L'univers des loisirs*. Paris, France : Letouzey & Ané, 1990.
- CORBIN, A. (dir.). *L'avènement des loisirs : 1850-1960*. Paris, France : Flammarion, 1995a.
- CORBIN, A. Les balbutiements d'un temps pour soi. In : *L'avènement des loisirs. 1850-1960*, Paris, France : Flammarion, 1995b, p. 425-490.
- COUJARD, J.-L. La cueillette, pratique économique et pratique symbolique. *Études Rurales*, 1982, n°87/88, p. 261-266.
- CSERGO, J. Extension et mutation du loisir citadin, Paris XIXème siècle-début XXème siècle. In : CORBIN, A. *L'avènement des loisirs. 1850-1960*. Paris, France : Flammarion, 1995, p. 157-220.
- CSIKSZENTMIHALYI, M. *Flow: The psychology of optimal experience*. New York, NY: Harper & Row, 1990.
- DALLA BERNARDINA, S. L'invention du chasseur écologiste : un exemple italien. *Terrain*, 1989, n°13 (Octobre), p. 130-139.
- DALLA BERNARDINA, S. Une personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut. *L'Homme*, 1991, vol. 120, n°31, p. 33-50.
- DALLA BERNARDINA, S. *L'utopie de la nature : chasseurs, écologistes et touristes*. Paris, France : Imago, 1996.
- DALLA BERNARDINA, S. Les voluptés du plein air. Passions ordinaires et passions distinguées. In : BROMBERGER, C. *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*. Paris, France : Bayard, 1998, p. 375-406.

- DALLA BERNARDINA, S. La nature sauvage et ses consommateurs : le Game Fair. *Ethnologie française*, 2001, vol. 4, n°31, p. 681-694.
- DALLA BERNARDINA, S. Le gibier de l'apocalypse. *Ethnologie française*, 2009, vol. 1, n°39, p. 89-99.
- DALLA BERNARDINA, S. *Le retour du prédateur : mises en scène du sauvage dans la société post-rurale*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2011.
- DALLA BERNARDINA, S. (dir.). *L'appel du sauvage : refaire le monde dans les bois*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2012.
- DANBY, I. Contribution des chasseurs anglais au plan d'action national pour la biodiversité. *AEstuaria, Cultures et développement durable*. Actes du colloque tenu à la Maison de la baie de Somme et de l'oiseau, 17-19 juin 2009, 2010, p. 191-199.
- DAVIDSON, L., STEBBINS, R. A. *Serious leisure and Nature. Sustainable consumption in the outdoors*. New York, NY : Palgrave Macmillan, 2014.
- DÈGREMONT, C., LÉVÊQUE, C. (dir.). *La Seine en Normandie*. Rouen, France : Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval, 2012.
- DE LA SOUDIÈRE, M. Le paradigme du passage. *Communications*, 2000, n°70, p. 5-31.
- DESCOLA, P. *Figures des relations entre humain et non-humains*. Cours au collège de France, 2000-2004.
- DESCOLA, P. *Par-delà nature et culture*. Paris, France : Gallimard, 2005.
- DEWEY, J. Labor and leisure. 1916 In : ROJEK, C. *Leisure studies*, Thousand Oaks, Calif. : SAGE Publications, 2010.
- DROUIN, J.-M. Les amateurs d'histoire naturelle : promenades, collectes et controverses. *Alliage*, 2011, n°69 (Octobre), p. 35-47.
- DUMAZEDIER, J. *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, France : Édition du Seuil, 1962.
- DUMAZEDIER, J. *Sociologie empirique du loisir : critique et contre-critique de la civilisation du loisir*. Paris, France : Éditions du Seuil, 1974.

- DUMAZEDIER, J. Comment conceptualiser le temps libre. *Temporalistes* [en ligne], n°5, p. 14–16. [consulté le 17/08/2015]. Disponible à l'adresse : http://temporalistes.socioroom.org/spip.php?page=archive&id_article=74
- DUPRÉ, L. Ramasser, cueillir, récolter : trois rapports à la nature et aux autres. In : DALLA BERNARDINA, S. (dir.). *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 49-67.
- DURKHEIM, É. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, France : Presses universitaires de France, 1997.
- ÉLIAS, N. *La civilisation des mœurs*. Paris, France : Calmann-Lévy, 1991.
- ÉLIAS, N., DUNNING, E. *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris, France : Pocket, 1998.
- ÉVRARD, B. *La côte d'Albâtre comme terrain de jeux ? Aménagements, activités physiques et paysages vécus*. Thèse de doctorat : STAPS. Rouen : Université de Rouen, 2010
- FABIANI, J.-L. L'opposition à la chasse et l'affrontement des représentations de la nature. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 1, n°54, p. 81–84.
- FABRE-VASSAS, C. 1982. Le soleil des limaçons. *Études rurales*, 1982, n°87/88, p. 63–93.
- FABRIES-VERFAILLIE, M., JOUVE, A., STRAGIOTTI, P. *La France des villes : le temps des métropoles ?* Rosny, France : Bréal, 1994.
- FEBVRE, L. *La terre et l'évolution humaine : introduction géographique à l'histoire*. Paris, France : Albin Michel, 1949.
- FICHOU, J.-C. Pêche professionnelle et pêche récréative, 1852-1979. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charentes. Touraine*, 2008, vol. 1, n°115 (Mars), p. 167–188.
- FINE, G. A. Community and boundary: personal experience stories of mushroom collectors. *Journal of folklore research*, 1987, vol. 3, n°24, p. 223-240.
- FINE, G. A. Dying for a laugh: negotiating risk and creating personas in the humor of mushroom collectors. *Western folklore*, 1988, vol. 3, n°47, p. 177–194.

- FINE, G. A. Organiser les mondes de loisir : la mobilisation des ressources. *Tracés*, 2015, n°28 (Juin), p. 157–182.
- FITZ GERALD, J. *The duty of procuring more rest for the labouring classes ; the earlier closing of shops and the Saturday half-holiday*. Londres, Angleterre : W.H. Dalton, 1856.
- FNP, BIPE, *Synthèse des résultats de l'étude « Impacts socio-économiques de la pêche de loisir en eau douce en France »* [en ligne]. Février 2014, [consulté le 09/02/2017]. Disponible à l'adresse : http://www.federationpeche.com/_m6_comm_presse/_docs/Enquete_socio_eco_FNPF.pdf
- FORTIER, A., ALPHANDÉRY, P. Les enjeux d'une gestion durable de la faune sauvage. La mise en œuvre des ORGFH en France. *Économie rurale*, 2012, vol. 1, n°327-328, p. 52–64.
- FOUQUE, C. Gestion intégrée des roselières : de la nécessité d'impliquer des chasseurs. *Estuaria, Cultures et développement durable*. Actes du colloque tenu à la Maison de la baie de Somme et de l'oiseau, 17-19 juin 2009, 2010, p. 61-67.
- FRIEDMANN, G. *Où va le travail humain ?* Paris, France : Gallimard, 1960.
- FRIEDMANN, G. *Le travail en miettes : spécialisation et loisirs*. Paris, France : Gallimard, 1964.
- FRIEDMANN, G. *La puissance et la sagesse*. Paris, France : Gallimard, 1970.
- GARETTA, R. *Des simple à l'essentiel : de l'herboristerie à l'aromathérapie, pratiques et représentations des plantes médicinales*. Thèse de doctorat : Ethnologie et anthropologie sociale. Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2004.
- GARFINKEL, H. *Recherches en ethnométhodologie*. Paris, France : Presses universitaires de France, 2007.
- GINELLI, L. Chasse-gestion, chasse écologique, chasse durable... Enjeux d'une écologisation. *Économie rurale*, 2012, vol. 1, n°327-328, p. 38–51.
- GINELLI, L. *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*. Thèse de doctorat : sociologie. Bordeaux : Université de Bordeaux, 2015.
- GINZBURG, C. Signes, traces, pistes. *Le Débat*, 2011, n°6 (Janvier), p. 3–44.

GODARD, O. Jeux de nature : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité. In : MATHIEU, N., JOLLIVET, M. (dir.). *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*. ARF. Paris, France : L'Harmattan, 1989, p. 303-341.

GODET, L. La « nature ordinaire » dans le monde occidental. *L'espace géographique*, 2010, vol. 4, n°39, p. 295-308.

GRIFFET, J. *Aventures marines*. Paris, France : L'Harmattan, 1995.

GUILLAUME, O. Pêcheurs à la mouche : de l'activité sportive à la maîtrise des risques en rivière. *Staps*, 2013, vol. 1, n°99, p. 11-21.

GUYON, F. *Analyse des rapports pluriels à l'espace "naturel". Chasseurs, pêcheurs, cueilleurs*. Thèse de doctorat : sociologie. Strasbourg : Centre de recherche et d'études en sciences sociales, 2004.

GUYON, F., FUCHS, J. Se dire 'sportif' dans les pratiques de prédation (chasse, pêche, cueillette) en France. Conditions d'un processus de qualification. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2012, vol. 2, n°43 (Avril), p. 135-150.

HAYWOOD, L., KEW, F., BRAMHAM, P. *Understanding leisure*. Leckhampton, England : S. Thornes, 1990.

HELL, B. Le sauvage consommé. *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 1988, n°10 (Avril), p. 74-85.

HELL, B. *Le sang noir : chasse et mythe du sauvage en Europe*. Paris, France : Flammarion, 2012.

HOGGETT, P., BISHOP, J. Leisure beyond the individual consumer. *Leisure studies*, 1985, vol. 1, n°4, p. 21-38.

INGOLD, T. From the transmission of representations to the education of attention. In : WHITEHOUSE, H. (dir.). *The debated mind. Evolutionary psychology versus ethnography*. Oxford, Royaume-Uni : Berg, 2001, p.113-154.

JOLLIVET, M. *Les passeurs de frontières. Sciences de la nature, sciences de la société*. Paris, France : Edition du CNRS, 1992.

JULIEN, M.-P., ROSSELIN, C., WARNIER, J.-P. Le corps : matière à décrire. *Corps*, 2006, vol. 1, n°1, p. 45-52.

JUNKER, B. H. *Field work : an introduction to the social sciences*. Chicago, IL : University of Chicago Press, 1960.

KALAORA, B. Les natures de paysage au ministère de l'Environnement. *Le Débat*, 1991, vol. 3, n°65, p. 117-125.

KALAORA, B. *Le musée vert : radiographie du loisir en forêt*. Paris, France : L'Harmattan, 1993.

KALAORA, B. À la conquête de la pleine nature. *Ethnologie française*, 2001, vol. 4, n°31, p. 591-597.

KAPLAN, M. *Leisure in America*. New York, Londres : Wiley, 1960.

KAUFMANN, J.-C. *L'entretien compréhensif*. Paris, France : Armand Colin, 2007.

KRUKER, R., NIEDERER, A., LAPORTE, A. Aspects de la cueillette dans les Alpes suisses. *Études Rurales*, 1982, n°87/88, p. 139-152.

LACOMBE, P. Fishing on foot : an anthropological perspective. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2000, vol. 1, n°23, p. 71-98.

LAFARGUE, P. *Le droit à la paresse* [en ligne], 1883, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://classiques.uqac.ca/classiques/lafargue—paul/droit—paresse/droit—paresse.html>.

LAJARGE, R., BARON, N. Développement et protection à l'œuvre dans les territoires de nature : les PNR face à la réforme territoriale. *Bulletin de l'association de géographes français*, 2011, n°4, p. 375-386.

LAMONT, M., KENNELLY, M., MOYLE, B. Costs and perseverance in *serious leisure* careers. *Leisure sciences*, 2014, vol. 2, n°36, p. 144-160.

LAMONT, M., KENNELLY, M., MOYLE, B. Toward conceptual advancement of costs and perseverance within the *serious leisure* perspective. *Journal of leisure research*, 2015, vol. 5, n°47, p. 647-654.

- LANFANT, M.-F. *Les théories du loisir : sociologie du loisir et idéologies*. Paris, France : Presses universitaires de France, 1972.
- LARRÈRE, C. Les éthiques environnementales. *Natures Sciences Sociétés*, 2010, vol. 4, n°18, p. 405-413.
- LARRÈRE, R. Des cueillettes, des conflits, des contrôles. *Études rurales*, 1982, n°87/88, p. 191-208.
- LARRÈRE, R. Le conflit entre les chasseurs et les protecteurs de la nature. *La ricerca folklorica*, 2003, n°48, p. 45-51.
- LARRÈRE, R. Histoire(s) et mémoires des parcs nationaux. In : *Histoire des parcs nationaux : comment prendre soin de la nature?* Versailles, France : Éditions Quæ, 2009, p. 21-41.
- LARRÈRE, R., DE LA SOUDIÈRE, M. *Cueillir la montagne*. Paris, France : Ibis Press, 2010.
- LECOQUIERRE, B. *L'estuaire de Seine : espace et territoire*. Rouen, France : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 1998.
- LÉGER, D., HERVIEU, B. 1979, *Le retour à la nature. Au fond de la forêt... l'Etat*. Paris, France : Seuil, 1979.
- LETOURNEUR, O., SIROST, O. Les jardins associatifs de l'estuaire de la Seine. In : SIROST, O., FÉMÉNIAS, D., BIROT, L., BOUILLON, D. *Séquana. Les constructions sociales de l'estuaire de la Seine* [en ligne]. Rapport du projet Seine-Aval 4, Octobre 2012, p. 126-155, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://seine-aval.crihan.fr/web/attached—file/componentId/kmelia63/attachmentId /32522/lang/fr/name/SEQUANA—oct—2012—red—pro.pdf>.
- LÉVÊQUE, C. (dir.). *Synthèse du projet BEEST : vers une approche multicritère du Bon Etat Écologique des grands ESTuaires* [en ligne], 2011a, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://seine-aval.crihan.fr/web/attached—file/componentId/kmelia324/attachmentId/25427/lang/fr/name/Liteau-BEEST—Rapport-final-de-synthese—complet—juin2011.pdf>.
- LÉVÊQUE, C. Des fleuves et des estuaires : pour qui ? Pour quoi ? L'émergence de l'interdisciplinarité dans l'étude des hydrosystèmes. *VertigO - La revue électronique en*

sciences de l'environnement [en ligne], 2011b, Hors-série 10 (Décembre), [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <https://vertigo.revues.org/11389>.

LÉVI-STRAUSS, C. *La pensée sauvage*. Paris, France : Plon, 1962.

LOÏS, G., LUX, S. Point de vue : la protection de la nature, exemple en région. In : FLEURY, C., PRÉVOT-JULLIARD, A.-C. (dir.). *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*. Paris, France : Fayard, Muséum national d'histoire naturelle, 2012, p. 91-98.

LORY, J.-L. La "cueillette" des opossums : neutralisation du rapport homme-femme et inversion du rapport gibier-plante. *Social science information*, 1989, vol. 3, n°28, p. 547-562.

LUGINBUHL, Y. Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité. In : ROBIC, M.-C. (dir.). *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*. Paris, France : Economica, 1992, p. 11-56.

MACHEMEHL, C., SIROST, O. La chasse au gabion dans la réserve naturelle de Seine : une approche sociale de la nature. In : SIROST, O., FÉMÉNIAS, D., BIROT, L., BOUILLON, D. *Séquana. Les constructions sociales de l'estuaire de la Seine* [en ligne]. Rapport du projet Seine-Aval 4, Octobre 2012, p. 89-123, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://seine-aval.crihan.fr/web/attached—file/componentId/kmelia63/attachmentId/32522/lang/fr/name/SEQUANA—oct—2012—red—pro.pdf>.

MARX, K. Economic and philosophic manuscripts of 1844. In : ROJEK, C. *Leisure studies*, Thousand Oaks, Calif. : SAGE Publications, 2010a.

MARX, K. The realm of necessity and the realm of freedom. In : ROJEK, C. *Leisure studies*, Thousand Oaks, Calif. : SAGE Publications, 2010b.

MATAGNE, P. *Comprendre l'écologie et son histoire : les origines, les fondateurs et l'évolution d'une science...* Neuchâtel, Suisse : Delachaux & Niestlé, 2002.

MATAGNE, P. Aux origines de l'écologie. *Innovations*, 2003, vol. 2, n°18, p. 27-42.

MAUSS, M. *Les techniques du corps* [en ligne], 1934, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss—marcel/socio—et—anthropo/6—Techniques—corps/Techniques—corps.html>

- MEILLEUR, B. A. Du ramassage à la cueillette : l'exemple des Allues dans les Alpes du Nord. *Études rurales*, 1982, n°87/88, p. 165–174.
- MILLS, C. W. 2015. The unity of work and leisure. 2015. In : ROJEK, C. *Leisure studies*, Thousand Oaks, Calif. : SAGE Publications, 2010.
- MONOD, T. *L'émeraude des Garamantes : souvenirs d'un saharien...* Paris, France : L'Harmattan, 1984.
- MORIN, V. Herbert Marcuse. Eros et civilisation, contribution à Freud. *Communications*, 6, 1965.
- MORRIS, R. E. Review of leisure in America: a social inquiry by Max Kaplan. *The american catholic sociological review*, 1961, vol. 2, n°22, p. 180–81.
- MOUGENOT, C. *Prendre soin de la nature ordinaire*. Paris, France : Édition de la Maison des sciences de l'homme, 2003.
- MOUNET, J.-P. Sports de nature, développement durable et controverse environnementale. *Natures Sciences Sociétés*, 2007, vol. 2, n°15, p. 162-166.
- MUSSET, D. Réglementation de la cueillette et appropriation de l'espace : l'exemple de la vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes. *Études rurales*, 1982, n°87/88, p. 223–229.
- OZOUF, M. *La fête révolutionnaire*. Paris, France : Gallimard, 1988.
- PAQUOT, T. Paysages et sentiments de la nature. In : *Le paysage*. Paris, France : La découverte, 2016.
- PARISIS, J.-L., PÉRALDI, M. La ligne bleue des Alpilles... Le mouvement excursionniste à Marseille (1870-1914). *Recherches*, 1981, n°45, p. 15-52.
- PELOSSE, V. Les modes d'interprétation des pratiques cynégétiques modernes en France. *L'Homme*, 1988, vol. 108, n°28, p. 122–133.
- PÉPY, É.-A. Décrire, nommer, ordonner. *Études rurales*, 2015, n°195 (Septembre), p. 27–42.
- PICON, B. Chasse, pêche, cueillette : un même objet support d'attitudes et de pratiques sociales différenciées. *Sociétés contemporaines*, 1991, vol. 1, n°8, p. 87–100.

- PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M. *La chasse à courre : ses rites et ses enjeux*. Paris, France : Payot, 1993.
- PORTER, R. Les Anglais et les loisirs. In : CORBIN, A. *L'avènement des loisirs. 1850-1960*. Paris, France : Flammarion, 1995, p. 25-69.
- PRÉVOT-JULLIARD, A.-C., FLEURY, C. Introduction. In : *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*. Paris, France : Fayard, Muséum national d'histoire naturelle, 2012, p. 9-22.
- PRÉVOT-JULLIARD, A.-C., JULLIARD, R., CLAYTON, S. Historical evidence for nature disconnection in a 70-year time series of Disney animated films. *Public understanding of science*, 2015, vol. 6, n°24, p. 672–680.
- PRONOVOST, G. *Temps, culture et société : essai sur le processus de formation du loisir et des sciences du loisir dans les sociétés occidentales*. Sillery, Canada : Presses de l'université du Québec, 1983.
- PRONOVOST, G. *Loisir et société : traité de sociologie empirique*. Sainte-Foy, Canada : Presses de l'Université du Québec, 1998.
- PRONOVOST, G. Sociologie du loisir, sociologie du temps. Temporalités. *Revue de sciences sociales et humaines* [en ligne], 2014, 20 (Décembre), [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <https://temporalites.revues.org/2863>
- RÉMY, É. L'élaboration d'un savoir naturaliste : approche anthropologique d'un atlas. *Études rurales*, 1995, n°137, p. 55–72.
- RIESMAN, D. *La Foule solitaire*. Paris, France : Arthaud, 1964.
- ROJECK, C. Leisure theory : retrospect and prospect. 1997. In ROJEK, C. *Leisure studies*, Thousand Oaks, Calif. : SAGE Publications, 2010.
- ROUX, F. Une culture de la nature, l'exemple des « pêcheurs sans paniers ». In : DALLA BERNARDINA, S. *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 103-112.
- SELMY, A. L'ouvert, le propre et le fermé. Trois catégories pour qualifier le paysage dans les Alpes du Nord. *Cahiers d'anthropologie sociale*, 2007, n°3, p. 13-30.

SELMY, A. L'émergence de l'idée de parc national en France. De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale. In : LARRÈRE, R. et al. *Histoire des parcs nationaux : comment prendre soin de la nature?* Versailles, France : Éditions Quæ, 2009, p. 43-58.

SIROST, O. Temps libre, temps de travail : un nouveau contrat social ? In : GÉLARD, J.-P. (dir.). *Travailler plus, moins, autrement*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 265-276.

SIROST, O. La vie au grand air ou l'invention occidentale des milieux récréatifs. In : *La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature*. Nancy, France : Presses Universitaires de Nancy, 2009.

SIROST, O. Du campement au camping. *Techniques & Culture*, 2012, vol. 1, n°56, p. 98–113.

SIROST, O. FÉMÉNIAS, D., BIROT, L., BOUILLON, D. *Séquana. Les constructions sociales de l'estuaire de la Seine* [en ligne]. Rapport Seine-Aval 4, Octobre 2012, [consulté le 09/02/2017]. Disponible à l'adresse : http://seine-aval.crihan.fr/web/attached_file/componentId/kmelia63/attachmentId/32522/lang/fr/name/SEQUANA_oct_2012_red_pro.pdf

SIROST, O., MELIN, H., LECOEUR, M., BOUILLON, D. *Enfants du fleuve. Paysages vécus et paysages perçus de l'estuaire de la Seine* [en ligne]. Rapport Seine-Aval 4, Octobre 2012, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : http://seine-aval.crihan.fr/web/attached_file/componentId/kmelia324/attachmentId/30126/lang/fr/name/ENFANTS%20DU%20FLEUVE—oct—2012—red—pro.pdf

SIROST, O., FÉMÉNIAS, D. *Les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine*. [en ligne]. Rapport Seine-Aval 4, Décembre 2012, [consulté le 09/02/2017]. Disponible à l'adresse : http://seine-aval.crihan.fr/web/attached_file/componentId/kmelia324/attachmentId/30151/lang/fr/name/USAGES_RECREATIFS_Dec_2012_red_pro.pdf.

SKANDRANI, Z., PRÉVOT, A.-C. Penser la gouvernance de la biodiversité à travers l'analyse des dynamiques socio-écologiques. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 2014 (Décembre), [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <https://vertigo.revues.org/15227>.

STEBBINS, R. A. Music among friends: The social networks of amateur musicians. *International review of sociology*, 1976, Series II, n°12, Avril-Août , p. 52-73.

- STEBBINS, R. A. The social psychology of selfishness. *Canadian review of sociology and anthropology*, 1981, n°18, p. 82-92.
- STEBBINS, R. A. *Amateurs, professionals, and serious leisure*. Montreal, Canada : McGill-Queen's University Press, 1992.
- STEBBINS, R. A. *Serious leisure*. *Society*, 2001, vol. 4, n°38, p. 53–57.
- STEBBINS, R. A. *Between work & leisure : the common ground of two separate worlds*. New Brunswick, NJ : Transaction Publishers, 2004.
- STEBBINS, R. A. *Serious leisure and work*. *Sociology compass*, 2009, vol. 5, n°3, p. 764–774.
- STEBBINS, R. A. Unpaid work of love : defining the work-leisure axis of volunteering. *Leisure studies*, 2013, Vol. 32, n° 3, p. 339-345.
- STEBBINS, R. A. *Leisure and the motive to volunteer. Theories of serious, casual and project-based leisure*. New-York : Palgrave Macmillan, 2015.
- STEBBINS, R. A. *Leisure and positive psychology: activities linked with positiveness*. New-York : Palgrave Macmillan, 2015.
- STEBBINS, R. A., GRAHAM, M. *Volunteering as leisure/Leisure as volunteering an international assessment*. Oxon, Angleterre ; Cambridge, Mass: CABI Pub, 2004.
- STEELE, C. M., ARONSON, J. Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans. *Journal of personality and social psychology*, 1995, vol. 5, n°69, p. 797–811.
- SUE, R. *Le loisir*. Paris, France : Presses universitaires de France, 1993.
- THIESSE, A.-M. Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930). In : CORBIN, A. *L'avènement des loisirs. 1850-1960*. Paris, France : Flammarion, 1995, p. 396-423.
- THOMAS, K. *Dans le jardin de la nature : la mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne*. Paris, France : Gallimard, 1985.

THOMAS, W. I. The gaming instinct. *American journal of sociology*, 1901, 6 (6), pp. 750–763.

TIREL, R. La pêche à la poutine : incarnation de la "provincitude". In : DALLA BERNARDINA, S. *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 71-90.

TRAÏNI, C. Territoires de chasse. *Ethnologie française*, 2004, vol. 1, n°34, p. 41–48.

US FISH & WILDLIFE SERVICE. *2011 National Survey of fishing, hunting and wildlife-associated recreation* [en ligne], 2014, [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-reims.fr/site/bibliotheques/memoires-et-theses/gallery—files/site/1/1697/20119/20141/20145/33422.pdf>.

VAN GENNEP, A., *Les rites de passages : étude systématique des rites : de la porte et du seuil, de l'hospitalité*. Paris, France : A.& J. Picard, 1991.

VAN MOOST, H. Leisure and social theory. 1982 In : ROJEK, C. *Leisure studies*, Thousand Oaks, Calif. : SAGE Publications, 2010, p. 219-230.

VEBLEN, T. *Théorie de la classe de loisir*. Paris, France : Gallimard, 1970.

VERMEERSCH, S. Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole. *Revue française de sociologie*, 2004, vol. 4, n°45, p. 681–710.

VIARD, J. *Le triomphe d'une utopie: vacances, loisirs, voyages*. La Tour d'Aigue, France : Édition de l'Aube, 2005.

WEBER, M. *Essai sur la théorie de la science. Quatrième essai : Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques*. [en ligne], 1917 [consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_science/Essais_science_4.pdf.

WEBER, M. La domination légale à direction administrative bureaucratique. In : TESSIER, R., TELLIER, Y. *Théories de l'organisation. Personnes, groupes, systèmes et environnement* [en ligne]. Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec, 1991, p.23-32. [Consulté le 22/01/2017]. Disponible à l'adresse : <http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/domination—legale—direction/domination—legale—dir—texte.html>.

Bibliographie

WOLFENSTEIN, M. The emergence of fun morality. *Journal of social issues*, 1951, vol. 7, n°4, p. 15-25.

YARNAL, C., SHEN, X. S. Blowing open the *serious leisure-casual leisure* dichotomy : what's in there? *Leisure sciences*, 2010, vol. 2, n°32, p. 162–179.

ANNEXES

Table des annexes

A.	Chronologie de la protection de la nature	495
B.	Grille d'observation	498
C.	Observations réalisées en participation totale	499
D.	Observations réalisées en observateur qui participe	500
E.	Observations réalisées comme participant qui observe	502
F.	La chasse : un terrain à négocier.....	502
G.	Observations des fêtes de la nature.....	505
H.	Description des festivités évoquées dans le questionnaire.....	507
I.	Dépouillement du questionnaire, Tris à plat	511
J.	Dépouillement du questionnaire, Tris croisés	528
K.	Corpus des données qualitatives liées aux entretiens de passeurs	533
L.	Profils des passeurs	548
M.	Projet de sentier sur l'ENS Rive de seine sud, Conseil général de l'Eure	550
N.	Gestion par le pâturage extensif sur la réserve des Manneville, PNRBSN	556
O.	Premières rencontres entre amateurs et professionnels en sciences de la Terre, Elbeuf.....	565
P.	Conflits autour de la gestion de la réserve naturelle de l'Estuaire de Seine	569
Q.	Natures protégées par les passeurs.....	583
R.	Actions de gestion évoquées par les passeurs	586
S.	Actions de sensibilisation évoquées par les passeurs	589
T.	Actions d'étude de l'environnement évoquées par les passeurs.....	592
U.	Jardinage des communaux de Saint-Pierre-les-Elbeuf, ENS géré par le CREN	594
V.	Description du festival « Graines de Jardin ».....	597
W.	Programme participatif « À la recherche du bleuets perdu ».....	603
X.	Mise en œuvre de Natura 2000 dans le Marais Vernier	607
Y.	Club des Jardiniers et Atelier des Herbes Folles	613

A. CHRONOLOGIE DE LA PROTECTION DE LA NATURE



1963

- **Loi instituant le plan de chasse**

- Le prélèvement du gibier est limité par un plan de chasse que les fédérations de chasse doivent faire respecter. Elles doivent aussi assurer l'éducation cynégétique des membres, la régulation des nuisibles et participer à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

1967

- **Décret créant les parcs naturels régionaux**

- Leurs objectifs sont plus diversifiés que ceux des parcs nationaux. Ils participent à la protection de l'environnement mais aussi à l'aménagement du territoire, au développement économique et social, à la formation et à l'éducation du public. Le territoire du parc est défini par l'adhésion des communes à sa charte.

1968

- **Fondation de l'association France Nature Environnement**

- Aujourd'hui agréée association de protection de l'environnement, elle fédère 3500 associations engagées en faveur de la nature au niveau régional et national. Elle a pour objectif principal de "faire progresser la protection de la nature en France, convaincu[e] que la parole d'une fédération est toujours plus puissante que la somme des paroles individuelles."

1971

- **Création du premier ministère de l'Environnement en France**

- Mis en place sous la présidence de Georges Pompidou, pendant l'année européenne de protection de la nature, il compte parmi ses objectifs la conservation et la muséification à des fins esthétiques et scientifiques du patrimoine naturel.

1972

- **Première conférence mondiale sur l'environnement de l'ONU à Stockholm**

- Le premier principe du programme des Nations Unies pour l'environnement rappelle le droit pour chacun de vivre dans un environnement sain pour sa dignité et son bien-être.

1974

- **Candidature écologiste de René Dumont à l'élection présidentielle**

- Agronome, il fonde la politique écologique française et le premier parti écologique : le Mouvement Écologique (ME)

1975

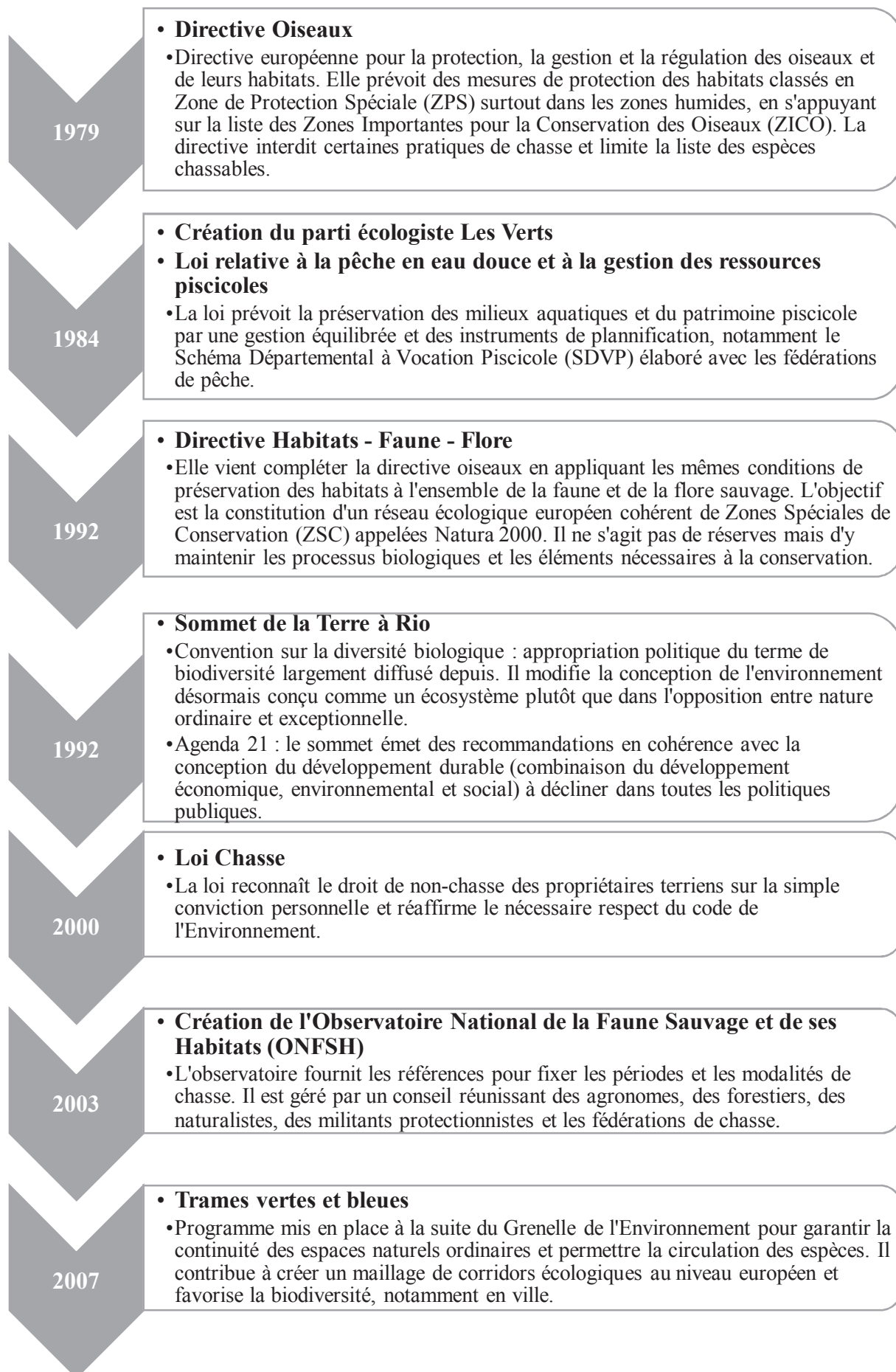
- **Création du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.**

- Le conservatoire a comme mission l'acquisition de parcelles du littoral menacées par l'urbanisation pour en faire des sites renaturés, aménagés et accueillants.

1976

- **Loi relative à la protection de la nature : faune, flore, espaces boisés**

- Cette loi fixe les principaux articles du code de l'Environnement encore en vigueur aujourd'hui. Tous les travaux d'aménagements doivent être soumis à une étude d'impact comprenant *a minima* une analyse de l'état initial du site. Les dégâts sur l'environnement doivent être évités, réduits ou compensés. La loi fixe la liste des espèces sauvages protégées.



B. GRILLE D'OBSERVATION

L'organisateur de l'activité (association, collectivité territoriale, groupe autonome)
Le site d'activité, sa durée
Le nombre approximatif de participants
Le profil des participants : public familial ou adulte, niveau d'expertise : experts, initiés ou débutants
Le rapport entre l'organisateur et les participants : actions de sensibilisation, groupe d'enseignement mutuel, organisation pour une activité de loisir vécue ensemble
Description de l'activité : déroulement général, installation ou matériel nécessaire, déplacement ou installation dans l'espace (notamment les stands lors de fêtes de la nature)
Informations transmises par l'organisateur aux participants (consignes de sécurité, données naturalistes, conseils, discours hygiénistes, écologistes) soit de façon directe par un guide à son groupe par exemple, ou de façon indirecte par la présence de certains stands et leur combinaison sur une fête de la nature
Réaction des participants : discussions entre les participants, réaction aux discours des organisateurs
Techniques du corps : observation de nos difficultés ou de celles des autres participants pour identifier les techniques du corps à maîtriser pour réaliser de façon optimale l'activité, notamment par l'usage des sens
Entretiens informels avec les participants au cours de l'observation participante
Recueil de photographie et des documents proposés aux participants (fascicules de présentation surtout)

C. OBSERVATIONS RÉALISÉES EN PARTICIPATION TOTALE

Tableau 36 - Observations réalisées en participation totale

Loisir ciblé	Zone de l'estuaire	Description de l'activité
Cueillette	PNRBSN	Visite découverte du Jardin des plantes sauvages, Chaumières aux Orties : présentation des plantes sauvages comestibles et médicinales par un guide
Cueillette	PNRBSN	Stage de cuisine des plantes sauvages comestibles, Chaumières aux Orties : présentation et cueillette de plantes comestibles, réalisation de plats et dégustation
Jardinage	PNRBSN	Atelier taille des vieux pommiers, Association de Pomologie de Haute-Normandie (APHN) : démonstration et explication des méthodes de taille des pommiers
Naturalisme	CASE	Attelez-vous à la côte, Chemin de Halage : dans le cadre du programme « Découvrez la nature dans l'Eure » financé par le département de l'Eure. Balade en calèche au pied de la côte des Deux-Amants, promotion de la traction animale, présentation de la légende de la côte, de la flore rare et des nécessités de gestion des coteaux
Naturalisme	CASE	Poses et les îles de la Seine en kayak, « Découvrez la nature dans l'Eure », association de kayakistes et Groupement Ornithologique Normand (GONm) : balade en kayak en amont du barrage de Poses et observation des oiseaux et insectes présents
Naturalisme	CASE	Visite de la réserve de la Grande Noé, GONm : réserve ornithologique, notamment peuplée de cormorans, guidée par un animateur bénévole du GONm, observation depuis les observatoires, à la longue vue
Naturalisme	CASE	Visite de la passe à poisson, Barrage de Poses : exposition sur les migrations des poissons de la Seine, observation des poissons dans la passe
Naturalisme	MRN / PNRBSN	Oiseaux des Forêts, Ligue de protection des oiseaux LPO : balade en forêt guidée et commentée par un animateur bénévole dans la forêt d'Hénouville
Naturalisme	MRN / PNRBSN	Balade sur les berges de Seine, sortie papillons, LPO : Balade guidée et commentée sur les insectes, oiseaux et surtout papillons entre Duclair et Hénouville.
Naturalisme	MRN	Les oiseaux et les pesticides : conférence LPO présentée par un animateur bénévole dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides
Naturalisme	MRN	Sous la varangue, Fabrique des Savoirs : lecture d'une pièce en préparation sur le Dodo de l'Île Maurice, partie d'un plus vaste projet de sensibilisation des publics sur la disparition des espèces
Naturalisme	PNRBSN	Fous de Faune et de Flore, Compagnie Art'Seine à Berville-sur-Mer : « Découvrez la nature dans l'Eure », spectacle itinérant en forêt présentant les modes de gestions du site, son histoire et les espèces naturelles présentes
Pêche	PNRBSN	Animation partie de pêche et contes traditionnels, PNR et Fédération de pêche de l'Eure : promenade guidée par un conteur, sur les traces d'un pêcheur perdu que l'on retrouve pour une initiation à la pêche à l'épuisette et au coup et l'identification des espèces pêchées

D. OBSERVATIONS RÉALISÉES EN OBSERVATEUR QUI PARTICIPE

Tableau 37 - Observations en observateur qui participe

Loisir ciblé	Zone de l'estuaire	Description de l'activité
Chasse	CODAH	Assemblée générale de l'Association des Chasseurs du Domaine Public Maritime (ACDPM), qui rassemble les chasseurs au gibier d'eau de la réserve naturelle de l'estuaire de Seine
Chasse	CODAH	Opération Rivage Propre, par l'ACDPM, opération de ramassage des déchets dans la réserve naturelle de l'estuaire, tombola pour les participants
Chasse	MRN	Formation Grand Gibier, proposée par la branche locale de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier
Chasse / Naturalisme	PNRBSN	Assemblée générale de la Réserve Naturelle des Courtils de Bouquelon, réserve naturelle volontaire gérée par un écologue retraité
Chasse	Hors estuaire	Formation de garde-particulier, proposée par la Fédération de chasse de l'Eure
Chasse	Hors estuaire	Assemblée générale de la Fédération de chasse de Seine-Maritime
Chasse	Hors estuaire	Formation piégeage, proposée par la fédération de chasse l'Eure
Cueillette	MRN	Atelier cuisine de plantes sauvages, proposé par le Club des Jardiniers de la Métropole Rouen Normandie au domicile d'un membre du club
Cueillette	MRN	Assemblée générale de l'association « Atelier des herbes folles », association de promotion de l'usage des plantes sauvages comestibles, tinctoriales et médicinales
Cueillette	PNRBSN	Atelier de cuisine de l'ail des ours, organisé par l'association du Four à Pain de la Haye de Routot
Cueillette	PNRBSN	Troc plantes, balade découverte des plantes sauvages, par l'association du Four à Pain de la Haye de Routot
Naturalisme	MRN	Bivouac sous la Lune, organisé par la Métropole Rouen Normandie, une soirée, une nuit et une matinée d'animations nature
Chasse/ Pêche	MRN	Salon nature & ruralité, organisé par les fédérations de chasse et de pêche
Jardinage	PNRBSN	Rendez-vous des jardiniers, marché aux plantes pour animer le village de Marais Vernier, organisé par l'association Têt'Arts
Naturalisme	CODAH	Couleur Nature, manifestation de l'office du tourisme du Havre aux Docks Vauban

Annexes

Jardinage	CODAH	Conseils aux jardiniers, atelier proposé par le service déchets de la CODAH pour inviter à composter et utiliser le compost pour le jardinage
Jardinage	CODAH	Éco-jardin des Champs Barrets, atelier jardinage animé par la Mairie du Havre sur les jardins partagés installés en quartier
Jardinage	MRN	Formation au jardinage bio, Club des jardiniers de la MRN, conférence dans les locaux de la Métropole
Jardinage	MRN	Formation « démarrer son potager », Club des Jardiniers, MRN, conférence dans les locaux de la Métropole
Jardinage	MRN	Rencontre des jardiniers relais, Club des Jardiniers, MRN, conférence dans les locaux de la Métropole
Naturalisme	CASE	Sauvetage des crapauds, Société Écologique du Canton des Andelys, Ligue de Protection des Oiseaux, recueil des crapauds en migration pour leur faire traverser la nationale vers leur site de reproduction
Naturalisme	CODAH	Rencontre du groupe havrais de la LPO, présentation de la fédération SOS Estuaire, conférence
Naturalisme	CODAH	Rencontre du groupe havrais de la LPO, conférence sur la reconnaissance des chants d'oiseaux
Naturalisme	CODAH	Animation hebdomadaire du Club Connaître et Protéger la Nature de Saint-Laurent-de-Brèvedent
Naturalisme	CODAH	Rencontre du groupe havrais de la LPO, conférence sur le baguage des oiseaux
Naturalisme	CODAH	Animation grand public sur les chants des oiseaux, square Saint-Roch au Havre, LPO
Naturalisme	MRN	Rencontre du groupe mycologique, Société des Amis des Sciences Naturelles du Muséum de Rouen
Naturalisme	MRN	Conférence sur l'histoire de la SASNMR
Naturalisme	MRN	Safari en ville, SASNMR, promenade découverte et identification des plantes sauvages des trottoirs de Rouen
Naturalisme	Hors estuaire	Formation de printemps de l'Observatoire des Saisons, conférence sur les relevés phénologiques, application des méthodes dans le parc du Domaine d'Harcourt
Naturalisme	Hors estuaire	Formation d'automne de l'Observatoire des Saisons
Pêche	CASE	Initiation des plaisanciers du lac de Poses à la pêche au coup et à la pêche au leurre, Fédération de pêche de l'Eure
Pêche	Hors Estuaire	Assemblée générale de la Belle Gaule de Rouen, Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

E. OBSERVATIONS RÉALISÉES EN PARTICIPANT QUI OBSERVE

Tableau 38 - Observations en participant qui observe

Loisir ciblé	Zone de l'estuaire	Description de l'activité
Chasse	PNRBSN	Battue au sanglier, réserve des courtils de Bouquelon
Chasse	PNRBSN	Battue au sanglier, réserve naturelle des Manneville
Chasse	PNRBSN	Battue au sanglier, réserve naturelle des Manneville
Chasse	PNRBSN	Nuit au gabion, en dehors de la période de chasse, Marais Vernier
Chasse	PNRBSN	Nuit au gabion en dehors de la période de chasse, Vatteville-la-Rue
Pêche	PNRBSN	Ouverture de la pêche à la truite
Pêche	Hors estuaire	Pêche au carnassier

F. LA CHASSE : UN TERRAIN A NÉGOCIER

Première battue, nous arrivons, ma collègue et moi, accompagnées de l'ancien conservateur de la réserve des Manneville, sur le terrain d'un chasseur au gibier d'eau du Marais Vernier. C'est depuis sa hutte que va s'organiser la battue qui doit avoir lieu sur le terrain de la réserve. Le premier constat est naïf mais terriblement clivant : je ne suis pas habillée de la bonne couleur. Avec mon jean, mes bottes et mon coupe-vent bleus, je détonne du kaki de rigueur en de telles circonstances. De plus, on m'a bien demandé de m'équiper d'un gilet fluorescent, que j'ai apporté, mais on ne m'a pas précisé qu'il devait être orange. Le mien sort de la boîte à gants de la voiture et il est jaune.



Image 54 – La tenue de rigueur, Extrait de la BD "Cheree et ses bottes", ©Thibault Roy, Mission culture scientifique de l'Université de Bourgogne

Je peux difficilement me faire plus remarquer comme l'étrangère du groupe. L'ancien conservateur me demande de me présenter à l'assemblée des chasseurs. J'y ai été invitée par un chasseur et notable local qui pour le moment est seul à me connaître, avec notre hôte. Tous les autres s'interrogent encore sur ma présence et mon identité. J'explique que je suis étudiante, à l'université de Rouen, que j'étudie l'implication des passionnés de nature dans la protection de l'estuaire, que mon étude m'amène à m'intéresser à la chasse, mais surtout que je veux pouvoir bien comprendre cette passion. Je décris comme passion « *cette étincelle dans vos yeux qui s'allument quand vous évoquez un récit de chasse, ou le passage d'un groupe de migrateurs* », je me réfère ici à un moment passé avec un chasseur la semaine précédente. « *J'ai envie de comprendre cette étincelle, et j'ai pensé qu'il n'y aurait pas de meilleur moyen de la comprendre que de venir la ressentir avec vous au cours d'une action de chasse* ». Je remercie toutes les personnes présentes de bien vouloir m'accueillir pour me faire partager ce moment. Mes paroles sont bien entendues. Pour autant, ce n'est pas fini. On vient me taquiner, sur la mauvaise couleur de mes bottes, sur leur taille : elles sont trop petites pour la quantité d'eau présente sur le marais ce jour-là. On me prédit que j'aurai mouillé mes bottes et pris l'eau avant la fin de la battue. La deuxième étape consiste donc, au cours de la battue, à montrer application et résistance dans l'activité elle-même : il faut marcher à la bonne vitesse, rester dans l'alignement de la ligne des rabatteurs, et bien sûr de ne pas mouiller mes bottes. Troisième étape : partager un moment de convivialité autour d'un repas. Les repas de chasse se composent toujours de viande, gibier ou non, et sont souvent arrosés. La consommation des produits proposés est une des conditions pour être accepté dans ce cercle de bons vivants. À cette battue, un traiteur de métier, ami du groupe, a préparé ses fameuses tripes à la mode de Caen. « *Tu manges bien des tripes ?* » me demande-t-on, et je n'ai pas l'impression de pouvoir répondre autre chose que oui. « *Tu boiras bien un peu de vin ?* » et là encore, on ne semble pas pouvoir dire non. Il arrive même qu'on pose la question qui fâche « *Tu n'es quand même pas végétarienne ?* ». Là encore il s'agit de répondre aux codes du groupe et de montrer patte blanche. Au cours du repas, certains restent suspicieux : on me demande si je suis écolo, pourquoi je m'intéresse à la chasse, si je suis journaliste... La crainte est claire : je pourrais être une infiltrée, une personne ayant déjà des préjugés sur la chasse, qui ne chercherait pas à les faire évoluer et qui serait une taupe au sein des chasseurs pour mieux leur nuire. Une des façons de s'assurer que je ne sois pas du bord de l'ennemi écolo, c'est de s'assurer que je ne suis au moins pas végétarienne (clairement une pratique d'écolo des villes !). J'ai donc tout intérêt à manger ces tripes à la mode de Caen. Quatrième étape : participer au dépeçage sans broncher. Il semble y avoir une certaine distance à avoir avec l'animal au moment du dépeçage. Il faut

savoir participer au travail que cela représente pour mettre la main à la pâte et faire avancer la tâche. D'un autre côté, il faut savoir se montrer respectueux de l'animal en n'aimant pas ça et en ne désirant pas la venaison qu'on en tirera. Si l'on tombe sur une laie gestante ou allaitante comme ce fut le cas ce jour-là, c'est aussi le moment de montrer sa réticence à participer à la mort d'une « mère ». Il faut donc participer sans être trop curieux. Un jeune chasseur reste près de moi pendant un moment, il me prépare à l'odeur qui s'échappera des entrailles de l'animal quand on l'ouvrira. Il avoue avoir lui-même parfois du mal à la supporter et a hâte de voir ma tête quand ça arrivera. Ce jour-là, nous manquons de crochets pour suspendre les bêtes à dépecer et certaines le seront au sol de la cabane, ce qui nécessite de tenir l'animal sur le dos en tenant ses pattes. Au moment où je passe à proximité, sans hésiter, un chasseur me demande « *tiens-moi ça !* », et je me retrouve à tenir une des pattes de l'animal pendant qu'on l'écorche avant de lui ouvrir le ventre. Quelques-uns surveillent ma réaction. Une fois passées ces étapes pour être acceptée dans les équipages de chasse, il reste encore à franchir une barrière plus difficile : celle qui fait de ces hommes un groupe de pairs et d'amis. On ne peut devenir en si peu de temps amie de ces chasseurs comme ils le sont entre eux depuis des années, par contre, on peut essayer d'être suffisamment intégrée pour que les discours qu'ils tiennent entre eux ne soient plus censurés par notre présence. Les blagues grivoises, voire sexistes, à propos notamment des femmes restées à la maison, qui constituent une bonne part de la camaraderie masculine des chasseurs m'étaient épargnées certainement à cause de mon double statut de femme et de chercheuse. En usant de plaisanteries du même registre, nous avons fait tomber les dernières barrières et lors de notre dernière observation, le code vestimentaire totalement adopté, nous avons été accueillie avec enthousiasme par les habitués des battues observées.

G. OBSERVATIONS DES FÊTES DE LA NATURE

Tableau 39 - Observations des fêtes de la nature

Loisir étudié	Zone de l'estuaire	Description du festival
Cueillette	PNRBSN	Orties Folies, fête organisée par l'association des Amis du Four à pain et les Amis de l'ortie, met en valeur les plantes sauvages et leurs usages (alimentation, médicinale...) de même que l'alimentation locale à travers la participation d'artisans et producteurs locaux.
Naturalisme	MRN	Bivouac sous la Lune, organisé par la Métropole Rouen Normandie : une soirée, une nuit et une matinée d'animations nature proposées par des associations de protection de la nature sollicitées pour l'occasion avec nuit sous la tente et soirée autour du feu.
Naturalisme / Cueillette	MRN	Marché de Noël bio, organisé par l'association Greenpeace : on propose des produits bios (cotons, chocolats, alcool...) mais aussi des produits issus des cueillettes de plantes sauvages, des minéraux et des films animaliers naturalistes.
Jardinage/ Naturalisme	MRN	Graines de Jardin 2014, organisé par la métropole Rouen Normandie : cette édition a pour thème « Le jardin des 5 sens », le festival réunit, dans le jardin des plantes, de nombreux horticulteurs mais aussi des particuliers pour un vide jardin, des associations de protection de la nature et les services espaces verts de l'agglomération.
Chasse/ Pêche	MRN	Salon Nature et Ruralité, organisé par les fédérations de chasse et de pêche de Haute-Normandie. Sont présentes les différentes associations de chasse de la région, la fédération de pêche de Seine-Maritime, de nombreux stands d'armuriers, de produits fermiers, des expositions naturalistes et des démonstrations de fauconneries ou d'équitation.
Jardinage/ Cueillette	PNRBSN	Fête des légumes oubliés et de la haie, organisée par les Amis du Four à Pain de la Haye de Routot, met en valeur des variétés de légumes anciennes ou des races animales locales. Conférences, animations dans le jardin des plantes sauvages et le musée du Sabot. Producteurs locaux de produits fermiers ou issus de la cueillette.
Jardinage	PNRBSN	Le rendez-vous des jardiniers, organisé par la jeune association les Têt'Arts pour animer le village du Marais Vernier. Horticulteurs, éleveurs de poules, paysagistes, décorations de jardin...
Naturalisme/ Cueillette	Hors Estuaire	Fête du bois et la forêt, organisée par le Domaine d'Harcourt, met en valeur l'utilisation du bois comme matériau de construction et la forêt comme support d'activités de loisir et de production de bois.
Jardinage/ Naturalisme	MRN	Graines de Jardin 2015, MRN, sur le thème du feuillage, même type d'organisation mais des ateliers adaptés à la thématique, exposition des maladies des feuilles, etc.
Naturalisme	CODAH	Couleur Nature, organisé par l'Office du tourisme du Havre au sein du centre commercial Docks Vauban, rassemble les principales institutions qui proposent des sorties nature dans la zone du Havre (ferme ouverte à la cueillette, Muséum, association d'apiculteurs...).

Alternatives écologiques / Naturalisme / Cueillette	MRN	Village des alternatives, organisé par Alternatiba, rassemble les associations qui proposent des alternatives aux systèmes économiques, éducatifs, énergétiques actuels. Axé sur la remise en question du système de consommation actuel : valorisation des énergies renouvelables, du recyclage, de la consommation de produits locaux (AMAP, produits fermiers, cueillette...).
Cueillette/ Naturalisme	CASE	Automnales de Martot, organisées par l'AREHN avec l'aide de bénévoles très impliqués, exposition de champignons fraîchement cueillis dans la région, présentation de leurs caractéristiques et animation de sorties cueillette pendant toute une semaine.
Jardinage	CASE	Salon des Fleurs et du Jardin, organisé par l'association Fleurs et Jardin avec le soutien de la Ville du Vaudreuil, il réunit chaque année près de 140 exposants, horticulteurs, paysagistes, décoration de jardin, et dans une moindre mesure quelques associations de jardiniers et de protection de la nature.
Jardinage/ Chasse/ Naturalisme	Hors Estuaire	Automnales d'Harcourt, organisées dans le Domaine d'Harcourt, présentées comme une fête des plantes, réunit des horticulteurs et pépiniéristes locaux, on y trouve aussi des décorations de jardin, des vêtements et couteaux de chasse et la présence d'associations de protection de la nature.

H. DESCRIPTION DES FESTIVITÉS ÉVOQUÉES DANS LE QUESTIONNAIRE

Manifestation de protection de l'estuaire de la Seine (SOS Estuaire)

SOS Estuaire est une fédération d'associations unies pour défendre l'estuaire maritime de la rive droite du développement industriel et notamment du développement du port du Havre. L'association a organisé d'importantes manifestations autour de l'année 1997 pour réclamer la mise en place d'une réserve naturelle nationale sur cet espace afin de le protéger de futurs projets d'aménagement.

Observatoire des saisons

Programme de sciences participatives organisé par l'association Tela Botanica et au service des études de phénologie du CNRS. Le programme est relayé au niveau local par le département de l'Eure et organisé par l'équipe d'animation du Domaine d'Harcourt. Il implique un engagement sur le temps long : il s'agit d'observer chaque année les évolutions des plantes de notre environnement pour fournir les dates de floraison, feuillaison, sénescence à l'observatoire. Ce relevé de données nécessite quelques heures de formation qui ont lieu au Domaine d'Harcourt. Sans aucun doute, les participants à l'observatoire des saisons sont des naturalistes investis. Nous n'avons mis qu'un seul programme de sciences participatives dans cette liste alors qu'il en existe en fait une grande variété en Normandie, à destination du grand public ou organisés par des associations de protection. Nous aurions eu des résultats plus intéressants sur cette question en rassemblant dans cette question l'ensemble des programmes de sciences participatives.

Graines de Jardins (Rouen)

Manifestation organisée par la ville de Rouen et la CREA, devenue Métropole Rouen Normandie en janvier 2015, elle regroupe un ensemble d'exposants autour du thème du jardinage : professionnels de l'horticulture, amateurs, associations, acteurs territoriaux, artisans... Pendant deux jours, le Jardin des Plantes de Rouen est investi par près de 50 000 visiteurs et ce depuis 6 éditions maintenant. On y retrouve un marché bio, un vide-jardin proposé par des amateurs, de la vente de plantes, des ateliers de conseil en jardinage, les principaux acteurs des politiques environnementales du territoire de la CREA, qu'ils soient collectivités territoriales ou associations. Si la fête n'a pas de portée politique, elle a été pensée comme une

fête de l'environnement à travers le thème du jardinage par son instigateur, Laurent Fabius. Les associations invitées changent d'année en année, mais quelques-unes sont des habituées de l'évènement et globalement la tendance générale de toutes ces associations est à la protection des milieux et à une sensibilité environnementale en cohérence avec les orientations de la CREA. À Graines de Jardin, pas de stands de chasseurs ou de pêcheurs, pas de stands de naturalistes scientifiques, pas de tondeuses ou d'engrais, la tendance est au jardinage écologique, voire à la permaculture.

Automnales ou Fête du bois et de la forêt (Domaine d'Harcourt)

Ces fêtes sont organisées par le domaine d'Harcourt. Les automnales, qui se tiennent au début de l'automne, accueillent des stands d'horticulteurs, des artisans proposant des décorations de jardin en bois, quelques associations comme la LPO, mais aussi des stands de couteaux ou de vêtements adaptés à la chasse. Cette diversité des intervenants semble axée sur la thématique saisonnière uniquement, avec notamment l'ouverture de la chasse. Contrairement à Graines de Jardin, elles ne semblent pas revêtir une dimension politique et de communication particulière. Les associations sont en comparaison moins nombreuses, le but premier semble être la commercialisation de plantes. La présence d'articles en lien avec la chasse est à noter. Il s'agit de la seule fête de la nature observée où des articles directement destinés à la chasse étaient vendus (ici des vêtements kaki brodés de motifs cynégétiques). La Fête du bois et de la forêt qui se tient au printemps est là aussi thématique, elle réunit des artisans, associations, centres de formation, institutions dont l'activité principale est liée au bois : à sa production (ONF, Association des propriétaires de forêts...), à sa transformation (charpentier, fabricant de meuble, sculpteur), ou son usage (poêle à bois, musicien sur bois etc...). Là encore, cette fête ne semble pas revêtir de dimension politique particulière, elle est l'occasion de réunir des acteurs locaux autour d'une thématique commune. Sa portée est beaucoup moins commerciale que certaines autres fêtes de la nature puisque le but principal n'est pas la vente d'articles mais la mise en valeur du thème dans le cadre de l'animation du parc du Domaine d'Harcourt.

Rencontres du Hérisson (HNNE)

Sorties nature, rencontres ou conférences sont proposées gratuitement au grand public par les associations fédérées au sein du collectif Haute-Normandie Nature Environnement. Ces sorties sont financées par la Région Haute-Normandie et sont proposées à travers un agenda gratuit, distribué par les associations membres. Les sorties ne réunissent généralement que des initiés aux sorties natures, naturalistes amateurs, a minima déjà intéressés par ce type d'activités.

Armada de Rouen

Évènement qui se déroule sur les quais de Rouen tous les 4 à 5 ans depuis 1989, l'armada est un rassemblement de bateaux que l'on peut visiter, et s'accompagne d'une série d'animations autour du thème de la mer, du voyage et de la marine. Elle rassemble à chaque édition de très nombreux participants venus de toute la France mais aussi beaucoup de touristes étrangers.

Semaine pour les alternatives aux pesticides

Cette manifestation a été lancée en 2006 par un collectif d'associations nommé « Action citoyenne pour une Alternatives aux Pesticides ». 19 pays y participent en 2015. Elle a lieu fin mars et a pour but d'informer sur les dangers des pesticides et de promouvoir leurs alternatives à travers l'organisation au niveau local de conférences, ateliers, expositions, stands de sensibilisation, etc. Au niveau de l'estuaire, la LPO, le réseau École et Nature, les Jardins familiaux, ou encore Greenpeace sont susceptibles d'y participer. Il s'agit d'une manifestation clairement orientée par les idéaux écologistes.

Manifestations de défense de la chasse

Manifestations souvent à portée politique, de toute façon militante, organisées par des associations de chasseurs pour défendre leur pratique de loisir. Plusieurs manifestations de défense de la chasse ont eu lieu ces dernières années dans la région du Havre, principalement organisées par l'association des Chasseurs du Domaine public Maritime et portant sur la limitation des périodes de chasse de certains oiseaux migrateurs.

Fête des légumes oubliés ou Fête de l'ortie (La Haye de Routot)

Ces fêtes allient patrimoine végétal et culturel, ainsi que l'alimentation biologique et locale. Dans les deux cas, de nombreux producteurs locaux sont invités. La fête des légumes oubliés fait la part belle aux maraîchers, elle a lieu à l'automne et les étals présentent des légumes de saison très originaux et très rarement commercialisés. La fête de l'Ortie est organisée par la même association mais se veut un peu plus militante, elle ajoute aux producteurs locaux des associations militantes et leurs animations sont axées sur les plantes sauvages, l'écologie et la cuisine du sauvage.

24 heures motonautiques

Il s'agit d'une compétition de motonautisme d'endurance qui se déroule, comme son nom l'indique, sur 24 heures. La Seine fait office de piste pour des bateaux à moteur qui peuvent atteindre les 210 km/h, autour de l'Île Lacroix, au centre de la ville. La manifestation réunit chaque année près de 400 000 spectateurs qui se pressent sur les quais ou sur les ponts de Rouen.

Berges Saines

Berges Saines est une opération à laquelle peuvent participer les communes ou les associations en mobilisant leurs bénévoles ou leurs habitants pour réaliser des opérations de nettoyage et de déblayage des berges de la Seine. Elle a lieu chaque année au printemps.

Rivage propre (ACDPM)

Opération de nettoyage du rivage de l'estuaire et de la réserve naturelle de l'estuaire, organisée chaque année par l'association des chasseurs du domaine public maritime de l'estuaire de la Seine.

I. DÉPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE, TRIS À PLAT

Caractéristiques sociales

Ces tableaux sont construits sur 841 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Sexe

Sexe	Nb. cit.	Fréq.
Homme	440	52,4%
Femme	399	47,6%
TOTAL CIT.	839	100%

Année de naissance

Âge	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 1942	59	7,0%
De 1942 à 1952	173	20,6%
De 1952 à 1963	191	22,7%
De 1963 à 1973	146	17,4%
De 1973 à 1983	119	14,2%
De 1983 à 1993	114	13,6%
De 1993 à 1998	33	3,9%
1998 et plus	5	0,6%
TOTAL CIT.	840	100%

8 classes ont été identifiées.

La moyenne et l'écart-type sont calculés sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Minimum = 1926, Maximum = 2006

Somme = 1650004

Moyenne = 1964,29 Ecart-type = 16,26

Profession et environnement

Votre profession est-elle en lien avec la nature ou les questions environnementales ?

Prof. & Env.	Nb. cit.	Fréq.
Oui	234	28,6%
Non	584	71,4%
TOTAL CIT.	818	100%

Profession

Quelle est votre profession (ou celle du chef de famille si vous êtes scolarisé) ?

Profession	Nb. cit.	Fréq.
Agriculteur	19	2,3%
Commerçant, artisan	42	5,0%
Chef d'entreprise	20	2,4%
Cadre, Profession intellectuelle supérieure	105	12,5%
Profession intermédiaire	61	7,3%
Employé	183	21,8%
Ouvrier	50	6,0%
Retraité	281	33,5%
Sans emploi	39	4,6%
Etudiant	39	4,6%
TOTAL CIT.	839	100%

Niveau d'études

Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

Niveau d'études	Nb. cit.	Fréq.
Sans diplôme ou CEP	71	8,5%
BEPC seul	38	4,6%
CAP, BEP ou équivalent	214	25,7%
Bac ou brevet professionnel	155	18,6%
Bac +2	123	14,7%
Diplôme supérieur à bac+2	233	27,9%
TOTAL CIT.	834	100%

Études et environnement

Vos études sont-elles en lien avec la nature ou les questions environnementales ?

Étud. & Env	Nb. cit.	Fréq.
Oui	142	17,0%
Non	691	83,0%
TOTAL CIT.	833	100%

Loisirs de nature

Parmi ces activités, le(s)quelle(s) pratiquez-vous ?

Loisirs de nature	Nb. cit.	Fréq.
Pêche	241	6,4%
Jardinage	615	16,2%
Cueillette ou ramassage	486	12,8%
Chasse	157	4,1%
Naturalisme	453	11,9%
Bricolage	581	15,3%
Camping	325	8,6%
Randonnée	516	13,6%
Nautisme	123	3,2%
Sport en club	164	4,3%
Autre	130	3,4%
TOTAL CIT.	3791	100%

Activité principale

Parmi ces 5 activités, classez celles que vous pratiquez le plus souvent : 1 pour l'activité la plus pratiquée, 2, 3 etc. pour les autres. (Ne classez que les activités que vous pratiquez)

Principale	Nb. cit. rang 1	Fréq	Nb. cit. rang 2	Fréq	Nb. cit. rang 3	Fréq	Nb. cit. rang 4	Fréq	Nb. cit. rang 5	Fréq	Nb. cit. somme	Fréq
Chasse	104	13,4 %	32	5,4%	11	3,0%	3	2,2%	5	10,2 %	155 (0,89)	8,1%
Pêche	71	9,2%	67	11,4 %	54	14,6 %	36	25,9 %	12	24,5 %	240 (1,12)	12,5 %
Cueillette	57	7,4%	200	33,9 %	163	44,1 %	46	33,1 %	15	30,6 %	481 (2,17)	25,0 %
Jardinage	410	53,0 %	132	22,4 %	44	11,9 %	21	15,1 %	5	10,2 %	612 (3,56)	31,8 %
Naturalisme	132	17,1 %	159	26,9 %	98	26,5 %	33	23,7 %	12	24,5 %	434 (2,16)	22,6 %
TOTAL CIT.	774	590	370	139	49	1922	100 %					

La question est à 5 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Formations

Au cours des dernières années, avez-vous suivi des formations pour vous spécialiser dans la pratique de ces activités ?

Formation	Nb. cit.	Fréq.
Oui	171	21,4%
Non	629	78,6%
TOTAL CIT.	800	100%

Quelles formations

Si oui, le(s)quelle(s)?

Quelles formations	Nb. cit.	Fréq.
Formation au jardinage durable, précisez l'organisateur	11	5,3%
Formation technique d'une fédération de chasse, précisez laquelle	44	21,4%
Formation technique d'une fédération de pêche, précisez laquelle	4	1,9%
Formation à la reconnaissance des plantes sauvages, précisez l'organisateur	29	14,1%
Formation à la reconnaissance des animaux, précisez l'organisateur	19	9,2%
Formation à la cuisine des plantes sauvages comestibles, précisez l'organisateur	16	7,8%
Autre formation	83	40,3%
TOTAL CIT.	206	100%

Magazines

Parmi ces magazines, le(s)quel(s) consultez-vous régulièrement ?

Magazines	Nb. cit.	Fréq.
Aucun magazine	302	25,8%
Terre sauvage	68	5,8%
Idées et Jardins	51	4,4%
Géo	119	10,2%
30 millions d'Amis	29	2,5%
Le chasseur français	102	8,7%
L'ami des jardins	114	9,8%
Pêche pratique	13	1,1%
La pêche et les pêcheurs	16	1,4%
La chasse	41	3,5%
Autre :	314	26,9%
TOTAL CIT.	1169	100%

Télé

Parmi ces programmes télévisuels, le(s)quel(s) regardez-vous régulièrement ?

Télé	Nb. cit.	Fréq.
Aucun programme	166	10,2%
Silence, ça pousse (Fr3)	349	21,5%
Thalassa (Fr3)	441	27,2%
30 Millions d'Amis (Fr3)	133	8,2%
Chasse et Pêche (chaîne TNT)	98	6,0%
Jardins et loisirs (TV5 Monde)	38	2,3%
Le jardin extraordinaire (TV5 Monde)	21	1,3%
Ushuaïa TV (chaîne TNT)	162	10,0%
Autre	215	13,2%
TOTAL CIT.	1623	100%

Implication militante, associative, professionnelle

Ces tableaux sont construits sur 841 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Association de loisir

Êtes-vous adhérent d'une association qui promeut une de ces activités ? (Si oui, précisez ci-dessous)

Asso	Nb. cit.	Fréq.
Oui	271	32,5%
Non	563	67,5%
TOTAL CIT.	834	100%

Association militante

Êtes-vous adhérent d'une association qui milite et participe à la protection de la nature ? (si oui, précisez ci-dessous)

Asso. militante	Nb. cit.	Fréq.
Oui	147	17,7%
Non	685	82,3%
TOTAL CIT.	832	100%

Implication associative

Y tenez-vous une place au bureau ou au comité d'administration ?

Implication asso	Nb. cit.	Fréq.
Oui	84	33,2%
Non	169	66,8%
TOTAL CIT.	253	100%

Implication militante

Y tenez-vous une place au bureau ou au comité d'administration ?

Implication militante	Nb. cit.	Fréq.
Oui	45	31,9%
Non	96	68,1%
TOTAL CIT.	141	100%

Participation

Auxquelles de ces manifestations avez-vous participé au cours des dernières années ?

Participation	Nb. cit.	Fréq.
Manifestation pour la protection de l'estuaire (SOS Estuaire)	50	2,9%
Observatoire des Saisons	13	0,8%
Graines de Jardins (Rouen)	313	18,3%
Automnales ou fête du bois et de la Forêt (Domaine d'Harcourt)	80	4,7%
Rencontres du Hérisson (HNNE)	62	3,6%
Armada de Rouen	562	32,8%
Semaine pour les alternatives aux pesticides	27	1,6%
Manifestation de défense de la chasse	64	3,7%
Fête des légumes oubliés ou Fête de l'Ortie (La Haye de Routot)	248	14,5%
24h Motonautiques (Rouen)	171	10,0%
Berges Saines	50	2,9%
Rivage Propre (ACDPM)	72	4,2%
TOTAL CIT.	1712	100%

Choix politiques

Les questions environnementales sont-elles une priorité dans vos choix politiques ?

Choix politique	Nb. cit.	Fréq.
Oui	431	52,9%
Non	383	47,1%
TOTAL CIT.	814	100%

Engagement politique

Etes-vous engagé en politique ?

Engagement politique	Nb. cit.	Fréq.
Oui	74	9,2%
Non	733	90,8%
TOTAL CIT.	807	100%

Questions d'opinions

Les questions sont à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur la notation : Pas d'accord du tout (1), Plutôt pas d'accord (2), Sans opinion (3), Plutôt d'accord (4), Tout à fait d'accord (5).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Protection de la nature

La nature a besoin d'être protégée.

Protection de la nature	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	3	0,4%
Plutôt pas d'accord	1	0,1%
Sans opinion	7	0,8%
Plutôt d'accord	70	8,4%
Tout à fait d'accord	754	90,3%
TOTAL CIT.	835	100%

Moyenne = 3,78 Ecart-type = 0,6

Consommation de viande

Il faudrait que chacun réduise sa consommation de viande.

Consommation de viande	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	79	9,5%
Plutôt pas d'accord	118	14,1%
Sans opinion	153	18,3%
Plutôt d'accord	245	29,3%
Tout à fait d'accord	240	28,7%
TOTAL CIT.	835	100%

Moyenne = 2,95 Ecart-type = 1,07

Vote

Avez-vous déjà voté pour un de ces partis politiques ?

Vote	Nb. cit.	Fréq.
Europe Écologie Les Verts	227	27,3%
Chasse, Pêche, Nature et Traditions	83	10,0%
Mouvement Normand	4	0,5%
Mouvement Écologiste Indépendant	14	1,7%
Aucun d'entre eux	427	51,3%
Ne se prononce pas	78	9,4%
TOTAL CIT.	833	100%

Mauvaises herbes

C'est une bonne chose de laisser les mauvaises herbes pousser sur les trottoirs.

Mauvaises herbes	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	208	25,3%
Plutôt pas d'accord	134	16,3%
Sans opinion	123	15,0%
Plutôt d'accord	187	22,7%
Tout à fait d'accord	170	20,7%
TOTAL CIT.	822	100%

Moyenne = 2,44 Ecart-type = 1,21

Alimentation bio

C'est important de manger bio.

Alimentation bio	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	103	12,4%
Plutôt pas d'accord	132	15,8%
Sans opinion	105	12,6%
Plutôt d'accord	271	32,5%
Tout à fait d'accord	222	26,7%
TOTAL CIT.	833	100%

Moyenne = 2,89 Ecart-type = 1,15

Nature en ville

On trouve la nature partout, même en ville.

Nature en ville	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	22	2,6%
Plutôt pas d'accord	58	7,0%
Sans opinion	29	3,5%
Plutôt d'accord	234	28,1%
Tout à fait d'accord	491	58,9%
TOTAL CIT.	834	100%

Moyenne = 3,38 Ecart-type = 0,98

Éducation

Il faut apprendre aux enfants à connaître la nature.

Éducation	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	3	0,4%
Plutôt pas d'accord	2	0,2%
Sans opinion	4	0,5%
Plutôt d'accord	50	6,0%
Tout à fait d'accord	775	92,9%
TOTAL CIT.	834	100%

Moyenne = 3,71 Ecart-type = 0,77

Définir la chasse

Chasser, c'est prendre du plaisir à tuer des animaux.

Définir la chasse	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	453	54,6%
Plutôt pas d'accord	113	13,6%
Sans opinion	109	13,1%
Plutôt d'accord	78	9,4%
Tout à fait d'accord	76	9,2%
TOTAL CIT.	829	100%

Moyenne = 1,75 Ecart-type = 1,05

Insectes

Il vaut mieux éviter d'avoir trop d'insectes à proximité des habitations.

Insectes	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	305	37,1%
Plutôt pas d'accord	231	28,1%
Sans opinion	115	14,0%
Plutôt d'accord	127	15,5%
Tout à fait d'accord	43	5,2%
TOTAL CIT.	821	100%

Moyenne = 2,08 Ecart-type = 1,09

Gestion

La nature peut très bien se gérer elle-même.

Gestion	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	91	10,9%
Plutôt pas d'accord	144	17,3%
Sans opinion	72	8,6%
Plutôt d'accord	229	27,5%
Tout à fait d'accord	297	35,7%
TOTAL CIT.	833	100%

Moyenne = 2,82 Ecart-type = 1,16

Poisson

On peut consommer les poissons pêchés dans la Seine.

Poisson	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	308	37,3%
Plutôt pas d'accord	166	20,1%
Sans opinion	158	19,1%
Plutôt d'accord	138	16,7%
Tout à fait d'accord	56	6,8%
TOTAL CIT.	826	100%

Moyenne = 2,16 Ecart-type = 1,14

Nuisibles

Pour se débarrasser des nuisibles au jardin, il n'y a que les produits chimiques qui soient vraiment efficaces.

Nuisible	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	705	86,0%
Plutôt pas d'accord	77	9,4%
Sans opinion	13	1,6%
Plutôt d'accord	15	1,8%
Tout à fait d'accord	10	1,2%
TOTAL CIT.	820	100%

Moyenne = 1,18 Ecart-type = 0,54

Respect

Mieux on connaît la nature et plus on la respecte.

Respect	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	10	1,2%
Plutôt pas d'accord	12	1,4%
Sans opinion	12	1,4%
Plutôt d'accord	81	9,7%
Tout à fait d'accord	718	86,2%
TOTAL CIT.	833	100%

Gibier

Manger du gibier est plus sain que de manger de la viande d'élevage.

Gibier	Nb. cit.	Fréq.
Pas d'accord du tout	127	15,3%
Plutôt pas d'accord	108	13,0%
Sans opinion	282	33,9%
Plutôt d'accord	193	23,2%
Tout à fait d'accord	121	14,6%
TOTAL CIT.	831	100%

Moyenne = 2,76 Ecart-type = 1,04

Description du jardinage

Ces tableaux sont construits sur une strate de population contenant 615 observations et définie par filtrage : avoir affirmé pratiquer le jardinage à la question portant sur les loisirs de nature.

Les tableaux sont construits sur 615 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Quel jardinage

Que jardinez-vous ?

Quel jardinage	Nb. cit.	Fréq.
Potager	392	23,2%
Fleurs	517	30,6%
Taille d'arbres	304	18,0%
Herbes aromatiques	405	24,0%
Autre	70	4,1%
TOTAL CIT.	1688	100%

Cadre de pratique (jardinage)

Dans quel cadre ?

Cadre de pratique (jardinage)	Nb. cit.	Fréq.
Seul	318	41,8%
Entre amis	31	4,1%
En famille	341	44,8%
Associatif	18	2,4%
Professionnel	27	3,5%
Autre	26	3,4%
TOTAL CIT.	761	100%

Lieu de pratique (jardinage)

Où pratiquez-vous cette activité ?

Lieu de pratique (jardinage)	Nb. cit.	Fréq.
Domicile	580	89,1%
Jardin ouvrier	14	2,2%
Jardin collectif	12	1,8%
Autre	45	6,9%
TOTAL CIT.	651	100%

Objectifs (jardinage)

Dans quel but ? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

Objectifs (jardinage)	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Alimentation	219	36,1%	76	14,6%	39	12,5%	334 (1,40)	23,2%
Convivialité	34	5,6%	61	11,7%	37	11,8%	132 (0,43)	9,2%
Ornement	142	23,4%	118	22,6%	59	18,8%	319 (1,19)	22,1%
Économie	17	2,8%	31	5,9%	22	7,0%	70 (0,22)	4,9%
Détente et bien-être	163	26,9%	182	34,9%	90	28,8%	435 (1,55)	30,2%
Sportif	1	0,2%	5	1,0%	10	3,2%	16 (0,04)	1,1%
Curiosité scientifique	0	0,0%	13	2,5%	28	8,9%	41 (0,09)	2,8%
Autre	31	5,1%	36	6,9%	28	8,9%	95 (0,32)	6,6%
TOTAL CIT.	607	522	313	1442	100%			

La question est à 3 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Les tableaux suivants sont construits sur une strate de population contenant 410 observations et définie par le filtrage suivant : la pratique du jardinage a été classée au rang 1 à la question portant sur les activités principales

Les tableaux sont construits sur 410 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Calendrier de pratique (jardinage)

Quels mois de l'année jardinez-vous?

Calendrier de pratique (jardinage)	Nb. cit.	Fréq.
Janvier	138	3,9%
Février	162	4,6%
Mars	271	7,7%
Avril	368	10,4%
Mai	397	11,3%
Juin	394	11,2%
Juillet	378	10,7%
Août	378	10,7%
Septembre	371	10,5%
Octobre	325	9,2%
Novembre	202	5,7%
Décembre	140	4,0%
TOTAL CIT.	3524	100%

Durée hebdomadaire (jardinage)

Pendant ces mois, combien d'heure(s) par semaine consacrez-vous au jardinage ?

Durée hebdomadaire (jardinage)	Nb. cit.	Fréq.
Moins d'1h	49	12,2%
de 1 à 3h	155	38,7%
de 3h à 6h	99	24,7%
de 6h à 12h	58	14,5%
de 12h à 24h	20	5,0%
plus de 24h	20	5,0%
TOTAL CIT.	401	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins d'1h) à 6 (plus de 24h).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Moyenne = 2,76 Ecart-type = 1,27

Initiation (jardinage)

À quelle période de votre vie avez-vous commencé cette activité?

Initiation	Nb. cit.	Fréq.
Enfance	177	43,6%
Adolescence	39	9,6%
Études	12	3,0%
Vie professionnelle	88	21,7%
Vie parentale	68	16,7%
Retraite	22	5,4%
TOTAL CIT.	406	100%

Coût annuel (jardinage)

Combien vous coûte cette activité à l'année?

Coût annuel (jardinage)	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 100 €	145	35,9%
de 100 à 500 €	209	51,7%
de 500 à 1500 €	39	9,7%
de 1500 à 4000 €	9	2,2%
de 4000 à 10000 €	1	0,2%
plus de 10000 €	1	0,2%
TOTAL CIT.	404	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins de 100€) à 6 (plus de 10000€).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Moyenne = 1,80 Ecart-type = 0,75

Description de la cueillette

Ces tableaux sont construits sur une strate de population contenant 486 observations et définie par filtrage : avoir affirmé pratiquer la cueillette à la question portant sur les loisirs de nature.

Les tableaux sont construits sur 486 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Quelle cueillette

Que cueillez-vous ou que ramassez-vous ?

Quelle cueillette	Nb. cit.	Fréq.
Muguet	75	5,2%
Autres fleurs	118	8,1%
Champignons	261	18,0%
Mûres	321	22,1%
Châtaignes	228	15,7%
Escargots	71	4,9%
Plantes sauvages comestibles	106	7,3%
Fruits et légumes à la ferme	139	9,6%
Autre	132	9,1%
TOTAL CIT.	1451	100%

Lieu de pratique (cueillette)

Où pratiquez-vous cette activité ?

Lieu de pratique (cueillette)	Nb. cit.	Fréq.
Domicile	168	26,5%
Commune de résidence	144	22,7%
Autre	323	50,9%
TOTAL CIT.	635	100%

Cadre de pratique (cueillette)

Dans quel cadre ?

Dans quel cadre?	Nb. cit.	Fréq.
Seul	148	24,8%
Entre amis	122	20,5%
En famille	298	50,0%
Associatif	10	1,7%
Professionnel	9	1,5%
Autre	9	1,5%
TOTAL CIT.	596	100%

Objectifs (cueillette)

Dans quel but ? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

Objectifs (cueillette)	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Alimentation	222	47,7%	74	19,9%	30	14,9%	326 (1,82)	31,4%
Convivialité	60	12,9%	92	24,7%	40	19,9%	192 (0,87)	18,5%
Ornement	7	1,5%	18	4,8%	11	5,5%	36 (0,15)	3,5%
Économie	7	1,5%	21	5,6%	8	4,0%	36 (0,15)	3,5%
Détente et bien-être	130	28,0%	129	34,7%	60	29,9%	319 (1,52)	30,7%
Sportif	1	0,2%	4	1,1%	10	5,0%	15 (0,05)	1,4%
Curiosité scientifique	13	2,8%	11	3,0%	18	9,0%	42 (0,17)	4,0%
Autres	25	5,4%	23	6,2%	24	11,9%	72 (0,31)	6,9%
TOTAL CIT.	465	372	201	1038	100%			

La question est à 3 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Les tableaux suivants sont construits sur une strate de population contenant 57 observations et définie par le filtrage suivant : la pratique de la cueillette a été classée au rang 1 à la question portant sur les activités principales

Les tableaux sont construits sur 57 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Calendrier annuel (cueillette)

Quels mois de l'année pratiquez-vous la cueillette et le ramassage d'espèces sauvages ?

Calendrier annuel	Nb. cit.	Fréq.
Janvier	10	3,0%
Février	10	3,0%
Mars	15	4,5%
Avril	26	7,9%
Mai	34	10,3%
Juin	36	10,9%
Juillet	40	12,1%
Août	44	13,3%
Septembre	47	14,2%
Octobre	36	10,9%
Novembre	20	6,1%
Décembre	12	3,6%
TOTAL CIT.	330	100%

Durée hebdomadaire (cueillette)

Pendant ces mois, combien d'heure(s) par semaine consacrez-vous à la cueillette ou au ramassage ?

Durée hebdomadaire (cueillette)	Nb. cit.	Fréq.
Moins d'1 h	27	50,0%
de 1 à 3 h	20	37,0%
de 3 h à 6 h	3	5,6%
de 6 h à 12 h	1	1,9%
de 12 h à 24 h	0	0,0%
plus de 24 h	3	5,6%
TOTAL CIT.	54	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins d'1h) à 6 (plus de 24h).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Moyenne = 1,81 Ecart-type = 1,23

Initiation (cueillette)

À quelle période de votre vie avez-vous commencé cette activité ?

Initiation (Cueillette)	Nb. cit.	Fréq.
Enfance	31	55,4%
Adolescence	3	5,4%
Études	2	3,6%
Vie professionnelle	12	21,4%
Vie parentale	8	14,3%
Retraite	0	0,0%
TOTAL CIT.	56	100%

Coût annuel (cueillette)

Combien vous coûte cette activité à l'année ?

Coût annuel (cueillette)	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 100 €	48	90,6%
de 100 à 500 €	5	9,4%
de 500 à 1500 €	0	0,0%
de 1500 à 4000 €	0	0,0%
de 4000 à 10000 €	0	0,0%
plus de 10000 €	0	0,0%
TOTAL CIT.	53	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins de 100€) à 6 (plus de 10000€).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Moyenne = 1,09 Ecart-type = 0,3

Description de la pêche

Ces tableaux sont construits sur une strate de population contenant 241 observations et définie par filtrage : avoir affirmé pratiquer la pêche à la question portant sur les loisirs de nature.

Les tableaux sont construits sur 241 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Quelle pêche

Quelle type de pêche pratiquez-vous ?

Quelle pêche	Nb. cit.	Fréq.
Des cyprinidés (au coup ou au moulinet)	135	27,6%
De la carpe	48	9,8%
Des carnassiers	81	16,5%
À pied (marée basse)	90	18,4%
En mer	100	20,4%
Des écrevisses	10	2,0%
Autre	26	5,3%
TOTAL CIT.	490	100%

Lieu de pratique (pêche)

Où pratiquez-vous cette activité ?

Lieu de pratique (pêche)	Nb. cit.	Fréq.
Seine	47	17,2%
Autre(s) cours d'eau	227	82,8%
TOTAL CIT.	274	100%

Le tableau est construit sur 241 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Cadre de pratique (pêche)

Dans quel cadre ?

Cadre de pratique (pêche)	Nb. cit.	Fréq.
Seul	74	21,8%
Entre amis	131	38,6%
En famille	119	35,1%
Associatif	13	3,8%
Professionnel	0	0,0%
Autre	2	0,6%
TOTAL CIT.	339	100%

Objectifs (pêche)

Dans quel but ? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

Objectifs (pêche)	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Alimentation	41	17,7%	27	15,3%	21	23,9%	89 (0,85)	17,9%
Convivialité	41	17,7%	62	35,0%	17	19,3%	120 (1,14)	24,1%
Ornement	1	0,4%	2	1,1%	5	5,7%	8 (0,05)	1,6%
Économie	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	2 (0,02)	0,4%
Détente et bien-être	127	54,7%	49	27,7%	18	20,5%	194 (2,14)	39,0%
Sportif	12	5,2%	18	10,2%	18	20,5%	48 (0,39)	9,7%
Curiosité scientifique	1	0,4%	4	2,3%	1	1,1%	6 (0,05)	1,2%
Autre	9	3,9%	13	7,3%	8	9,1%	30 (0,26)	6,0%
TOTAL CIT.	232	177	88	497	100%			

La question est à 3 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Les tableaux suivants sont construits sur une strate de population contenant 71 observations et définie par le filtrage suivant : la pratique de la pêche a été classée au rang 1 à la question portant sur les activités principales

Les tableaux sont construits sur 71 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Calendrier annuel (pêche)

Quels mois de l'année pratiquez-vous la pêche ?

Calendrier annuel (pêche)	Nb. cit.	Fréq.
Janvier	32	5,1%
Février	31	4,9%
Mars	51	8,1%
Avril	55	8,7%
Mai	65	10,3%
Juin	68	10,8%
Juillet	67	10,7%
Août	64	10,2%
Septembre	62	9,9%
Octobre	49	7,8%
Novembre	45	7,2%
Décembre	40	6,4%
TOTAL CIT.	629	100%

Durée hebdomadaire (pêche)

Pendant ces mois, combien d'heure(s) par semaine consacrez-vous à la pêche ?

Durée hebdomadaire (pêche)	Nb. cit.	Fréq.
Moins d'1 h	10	14,3%
de 1 à 3 h	16	22,9%
de 3 h à 6 h	15	21,4%
de 6 h à 12 h	21	30,0%
de 12 h à 24 h	4	5,7%
plus de 24 h	4	5,7%
TOTAL CIT.	70	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins d'1h) à 6 (plus de 24h).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Moyenne = 3,07 Ecart-type = 1,37

Initiation (pêche)

À quelle période de votre vie avez-vous commencé cette activité ?

Initiation (pêche)	Nb. cit.	Fréq.
Enfance	43	60,6%
Adolescence	15	21,1%
Études	0	0,0%
Vie professionnelle	10	14,1%
Vie parentale	1	1,4%
Retraite	2	2,8%
TOTAL CIT.	71	100%

Coût annuel (pêche)

Combien vous coûte cette activité à l'année ?

Coût annuel (pêche)	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 100 €	18	25,4%
de 100 à 500 €	33	46,5%
de 500 à 1500 €	14	19,7%
de 1500 à 4000 €	5	7,0%
de 4000 à 10000 €	1	1,4%
plus de 10000 €	0	0,0%
TOTAL CIT.	71	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins de 100€) à 6 (plus de 10000€).

Moyenne = 2,13 Ecart-type = 0,92

Description du naturalisme

Ces tableaux sont construits sur une strate de population contenant 453 observations et définie par filtrage : avoir affirmé pratiquer le naturalisme à la question portant sur les loisirs de nature.

Les tableaux sont construits sur 453 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Quel naturalisme

Quel type d'observation pratiquez-vous ?

Quel naturalisme	Nb. cit.	Fréq.
Ornithologie	320	30,8%
Entomologie	155	14,9%
Botanique	268	25,8%
Mycologie	114	11,0%
Autres	181	17,4%
TOTAL CIT.	1038	100%

Cadre de pratique (naturalisme)

Dans quel cadre ?

Cadre de pratique (naturalisme)	Nb. cit.	Fréq.
Seul	217	32,4%
Entre amis	127	19,0%
En famille	222	33,2%
Associatif	59	8,8%
Professionnel	27	4,0%
Autre	17	2,5%
TOTAL CIT.	669	100%

Lieu de pratique (naturalisme)

Où pratiquez-vous cette activité ?

Lieu de pratique (naturalisme)	Nb. cit.	Fréq.
Domicile	202	29,7%
Commune de résidence	137	20,2%
Autre	340	50,1%
TOTAL CIT.	679	100%

Objectifs (naturalisme)

Dans quel but ? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

Objectifs (naturalisme)	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Alimentation	13	3,0%	7	2,0%	4	2,6%	24 (0,13)	2,6%
Convivialité	34	7,7%	47	13,7%	48	31,4%	129 (0,56)	13,8%
Ornement	5	1,1%	8	2,3%	11	7,2%	24 (0,10)	2,6%
Économie	0	0,0%	2	0,6%	0	0,0%	2 (0,01)	0,2%
Détente et bien-être	179	40,8%	132	38,5%	19	12,4%	330 (1,87)	35,3%
Sportif	1	0,2%	9	2,6%	10	6,5%	20 (0,07)	2,1%
Curiosité scientifique	166	37,8%	100	29,2%	39	25,5%	305 (1,68)	32,6%
Autre	41	9,3%	38	11,1%	22	14,4%	101 (0,50)	10,8%
TOTAL CIT.	439	343	153	935	100%			

La question est à 3 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Les tableaux suivants sont construits sur une strate de population contenant 132 observations et définie par le filtrage suivant : la pratique du naturalisme a été classée au rang 1 à la question portant sur les activités principales

Les tableaux sont construits sur 132 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Calendrier annuel (naturalisme)

Quels mois de l'année pratiquez-vous cette activité ?

Calendrier annuel (naturalisme)	Nb. cit.	Fréq.
Janvier	86	6,7%
Février	89	7,0%
Mars	104	8,2%
Avril	118	9,3%
Mai	118	9,3%
Juin	121	9,5%
Juillet	119	9,3%
Août	119	9,3%
Septembre	113	8,9%
Octobre	108	8,5%
Novembre	93	7,3%
Décembre	87	6,8%
TOTAL CIT.	1275	100%

Durée hebdomadaire (naturalisme)

Pendant ces mois, combien d'heure(s) par semaine consacrez-vous à l'observation de la faune ou de la flore?

Durée hebdomadaire (naturalisme)	Nb. cit.	Fréq.
Moins d'1 h	16	12,9%
de 1 à 3 h	48	38,7%
de 3 h à 6 h	22	17,7%
de 6 h à 12 h	18	14,5%
de 12 h à 24 h	9	7,3%
plus de 24 h	11	8,9%
TOTAL CIT.	124	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins d'1h) à 6 (plus de 24h).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Moyenne = 2,91 Ecart-type = 1,47

Initiation (naturalisme)

À quelle période de votre vie avez-vous commencé cette activité ?

Initiation (naturalisme)	Nb. cit.	Fréq.
Enfance	56	44,1%
Adolescence	17	13,4%
Études	14	11,0%
Vie professionnelle	23	18,1%
Vie parentale	9	7,1%
Retraite	8	6,3%
TOTAL CIT.	127	100%

Coût annuel (naturalisme)

Combien vous coûte cette activité à l'année ?

Coût annuel (naturalisme)	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 100 €	79	63,2%
de 100 à 500 €	24	19,2%
de 500 à 1500 €	12	9,6%
de 1500 à 4000 €	9	7,2%
de 4000 à 10000 €	1	0,8%
plus de 10000 €	0	0,0%
TOTAL CIT.	125	100%

La question est à réponse unique sur une échelle. Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins de 100€) à 6 (plus de 10000€).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Les paramètres affichés ne sont plus valides, des cases non vides du tableau ont été supprimées.

Moyenne = 1,63 Ecart-type = 0,98

Description de la chasse

Ces tableaux sont construits sur une strate de population contenant 157 observations et définie par filtrage : avoir affirmé pratiquer la chasse à la question portant sur les loisirs de nature.

Les tableaux sont construits sur 157 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Quelle chasse

Quel type de chasse pratiquez-vous ?

Quelle chasse	Nb. cit.	Fréq.
À la botte	85	21,8%
En battue	110	28,2%
Au gabion	59	15,1%
Piégeage	45	11,5%
À l'affût	42	10,8%
À courre	8	2,1%
Autre	41	10,5%
TOTAL CIT.	390	100%

Lieu de pratique (chasse)

Où pratiquez-vous cette activité ?

Lieu de pratique (chasse)	Nb. cit.	Fréq.
Sur votre propriété	30	14,2%
Dans une réserve naturelle	21	9,9%
En forêt domaniale	48	22,6%
Autre	113	53,3%
TOTAL CIT.	212	100%

Cadre de pratique (chasse)

Dans quel cadre ?

Cadre de pratique (chasse)	Nb. cit.	Fréq.
Seul	34	14,3%
Entre amis	102	43,0%
En famille	61	25,7%
Associatif	32	13,5%
Professionnel	4	1,7%
Autre	4	1,7%
TOTAL CIT.	237	100%

Objectifs (chasse)

Dans quel but ? Classez les 3 objectifs que vous favorisez : 1 pour votre premier objectif, 2 et 3 pour les autres.

Objectifs (chasse)	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (rang 3)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Alimentation	14	9,0%	7	5,3%	6	8,1%	27 (0,40)	7,5%
Convivialité	55	35,3%	31	23,7%	12	16,2%	98 (1,53)	27,1%
Ornement	2	1,3%	2	1,5%	1	1,4%	5 (0,07)	1,4%
Économie	0	0,0%	2	1,5%	2	2,7%	4 (0,04)	1,1%
Détente et bien-être	52	33,3%	54	41,2%	14	18,9%	120 (1,78)	33,2%
Sportif	10	6,4%	20	15,3%	25	33,8%	55 (0,61)	15,2%
Curiosité scientifique	2	1,3%	2	1,5%	3	4,1%	7 (0,08)	1,9%
Autre	21	13,5%	13	9,9%	11	14,9%	45 (0,64)	12,5%
TOTAL CIT.	156	131	74	361	100%			

La question est à 3 réponses multiples ordonnées.

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne.

Les tableaux suivants sont construits sur une strate de population contenant 104 observations et définie par le filtrage suivant : la pratique de la chasse a été classée au rang 1 à la question portant sur les activités principales

Les tableaux sont construits sur 104 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Calendrier annuel (chasse)

Quels mois de l'année pratiquez-vous cette activité ?

Calendrier annuel (chasse)	Nb. cit.	Fréq.
Janvier	101	13,4%
Février	87	11,5%
Mars	28	3,7%
Avril	25	3,3%
Mai	24	3,2%
Juin	27	3,6%
Juillet	27	3,6%
Août	50	6,6%
Septembre	87	11,5%
Octobre	97	12,8%
Novembre	101	13,4%
Décembre	101	13,4%
TOTAL CIT.	755	100%

Durée hebdomadaire (chasse)

Pendant ces mois, combien d'heure(s) par semaine consacrez-vous à la chasse ?

Durée hebdomadaire (chasse)	Nb. cit.	Fréq.
Moins d'1 h	1	1,0%
de 1 à 3 h	14	13,5%
de 3 h à 6 h	21	20,2%
de 6 h à 12 h	28	26,9%
de 12 h à 24 h	17	16,3%
plus de 24 h	23	22,1%
TOTAL CIT.	104	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins d'1h) à 6 (plus de 24h).

Moyenne = 4,11 Ecart-type = 1,37

Initiation (chasse)

À quelle période de votre vie avez-vous commencé cette activité ?

Initiation (chasse)	Nb. cit.	Fréq.
Enfance	46	44,2%
Adolescence	32	30,8%
Études	6	5,8%
Vie professionnelle	13	12,5%
Vie parentale	6	5,8%
Retraite	1	1,0%
TOTAL CIT.	104	100%

Coût annuel (chasse)

Combien vous coûte cette activité à l'année ?

Coût annuel (chasse)	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 100 €	5	4,8%
de 100 à 500 €	28	26,9%
de 500 à 1500 €	34	32,7%
de 1500 à 4000 €	29	27,9%
de 4000 à 10000 €	5	4,8%
plus de 10000 €	3	2,9%
TOTAL CIT.	104	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.
Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Moins de 100€) à 6 (plus de 10000€).

Moyenne = 3,10 Ecart-type = 1,09

J. DÉPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE, TRIS CROISÉS

Loisirs étudiés x caractéristiques sociales

Dans le cas d'une dépendance significative, les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs des tableaux sont les pourcentages en colonne établis sur 839 citations.

Sexe x Pêche

Pêche	Oui	Non	TOTAL
Sexe			
Homme	77,2% (186)	42,5% (254)	52,4% (440)
Femme	22,8% (55)	57,5% (344)	47,6% (399)
TOTAL	100% (241)	100% (598)	100% (839)

chi2 = 82,95, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative.

chi2 = 82,95, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Sexe x Chasse

Shasse1	Oui	Non	TOTAL
Sexe			
Homme	87,3% (137)	44,4% (303)	52,4% (440)
Femme	12,7% (20)	55,6% (379)	47,6% (399)
TOTAL	100% (157)	100% (682)	100% (839)

chi2 = 93,88, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative.

chi2 = 93,88, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Sexe x Cueillette ou ramassage

ette ou ramassage	Oui	Non	TOTAL
Sexe			
Homme	50,8% (246)	54,6% (194)	52,4% (440)
Femme	49,2% (238)	45,4% (161)	47,6% (399)
TOTAL	100% (484)	100% (355)	100% (839)

chi2 = 1,20, ddl = 1, 1-p = 72,65%.

La dépendance n'est pas significative.

chi2 = 1,20, ddl = 1, 1-p = 72,65%.

Sexe x Naturalisme

Naturalisme	Oui	Non	TOTAL
Sexe			
Homme	58,5% (264)	45,4% (176)	52,4% (440)
Femme	41,5% (187)	54,6% (212)	47,6% (399)
TOTAL	100% (451)	100% (388)	100% (839)

chi2 = 14,52, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

La dépendance est très significative.

chi2 = 14,52, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

Profession x Pêche

Profession	Pêche	Oui	Non	TOTAL
Agriculteur		1,7% (4)	2,5% (15)	2,3% (19)
Commerçant, artisan		7,9% (19)	3,8% (23)	5,0% (42)
Chef d'entreprise		2,1% (5)	2,5% (15)	2,4% (20)
Cadre, Profession intellectuelle supérieure		10,0% (24)	13,5% (81)	12,5% (105)
Profession intermédiaire		7,5% (18)	7,2% (43)	7,3% (61)
Employé		18,3% (44)	23,2% (139)	21,8% (183)
Ouvrier		13,3% (32)	3,0% (18)	6,0% (50)
Retraité		27,4% (66)	36,0% (215)	33,5% (281)
Sans emploi		6,2% (15)	4,0% (24)	4,6% (39)
Etudiant		5,8% (14)	4,2% (25)	4,6% (39)
TOTAL		100% (241)	100% (598)	100% (839)

chi2 = 46,96, ddl = 9, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 46,96, ddl = 9, 1-p = >99,99%.

Profession x Cueillette ou ramassage

Cueillette ou ramassage	Oui	Non	TOTAL
Profession			
Agriculteur	2,5% (12)	2,0% (7)	2,3% (19)
Commerçant, artisan	4,5% (22)	5,6% (20)	5,0% (42)
Chef d'entreprise	1,9% (9)	3,1% (11)	2,4% (20)
Cadre, Profession intellectuelle supérieure	11,5% (56)	13,8% (49)	12,5% (105)
Profession intermédiaire	8,5% (41)	5,6% (20)	7,3% (61)
Employé	22,3% (108)	21,2% (75)	21,8% (183)
Ouvrier	6,8% (33)	4,8% (17)	6,0% (50)
Retraité	33,8% (164)	33,1% (117)	33,5% (281)
Sans emploi	4,1% (20)	5,4% (19)	4,6% (39)
Etudiant	4,1% (20)	5,4% (19)	4,6% (39)
TOTAL	100% (485)	100% (354)	100% (839)

chi2 = 8,03, ddl = 9, 1-p = 46,91%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 8,03, ddl = 9, 1-p = 46,91%.

Profession x Chasse

Shasse1	Oui	Non	TOTAL
Profession			
Agriculteur	2,5% (4)	2,2% (15)	2,3% (19)
Commerçant, artisan	7,0% (11)	4,5% (31)	5,0% (42)
Chef d'entreprise	3,8% (6)	2,1% (14)	2,4% (20)
Cadre, Profession intellectuelle supérieure	10,8% (17)	12,9% (88)	12,5% (105)
Profession intermédiaire	5,1% (8)	7,8% (53)	7,3% (61)
Employé	15,9% (25)	23,2% (158)	21,8% (183)
Ouvrier	16,6% (26)	3,5% (24)	6,0% (50)
Retraité	31,2% (49)	34,0% (232)	33,5% (281)
Sans emploi	1,9% (3)	5,3% (36)	4,6% (39)
Etudiant	5,1% (8)	4,5% (31)	4,6% (39)
TOTAL	100% (157)	100% (682)	100% (839)

chi2 = 47,97, ddl = 9, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 47,97, ddl = 9, 1-p = >99,99%.

Profession x Naturalisme

Profession	Naturalisme	Oui	Non	TOTAL
Agriculteur		2,4% (11)	2,1% (8)	2,3% (19)
Commerçant, artisan		5,1% (23)	4,9% (19)	5,0% (42)
Chef d'entreprise		1,8% (8)	3,1% (12)	2,4% (20)
Cadre, Profession intellectuelle supérieure		13,3% (60)	11,6% (45)	12,5% (105)
Profession intermédiaire		8,9% (40)	5,4% (21)	7,3% (61)
Employé		18,0% (81)	26,3% (102)	21,8% (183)
Ouvrier		7,8% (35)	3,9% (15)	6,0% (50)
Retraité		35,3% (159)	31,4% (122)	33,5% (281)
Sans emploi		4,7% (21)	4,6% (18)	4,6% (39)
Etudiant		2,9% (13)	6,7% (26)	4,6% (39)
TOTAL		100% (451)	100% (388)	100% (839)

$\chi^2 = 24,97$, ddl = 9, 1-p = 99,70%.

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 24,97$, ddl = 9, 1-p = 99,70%.

Les valeurs des tableaux sont les pourcentages en colonne établis sur 834 citations.

Niveau d'études x Cueillette ou ramassage

Cueillette ou ramassage	Oui	Non	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	7,5% (36)	9,9% (35)	8,5% (71)
BEPC seul	4,6% (22)	4,5% (16)	4,6% (38)
CAP,BEP ou équivalent	27,2% (131)	23,6% (83)	25,7% (214)
Bac ou brevet professionnel	17,8% (86)	19,6% (69)	18,6% (155)
Bac +2	14,9% (72)	14,5% (51)	14,7% (123)
Diplôme supérieur à bac+2	28,0% (135)	27,8% (98)	27,9% (233)
TOTAL	100% (482)	100% (352)	100% (834)

$\chi^2 = 2,86$, ddl = 5, 1-p = 27,83%.

La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 2,86$, ddl = 5, 1-p = 27,83%.

Niveau d'études x Pêche

Pêche	Oui	Non	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	8,8% (21)	8,4% (50)	8,5% (71)
BEPC seul	5,0% (12)	4,4% (26)	4,6% (38)
CAP,BEP ou équivalent	37,8% (90)	20,8% (124)	25,7% (214)
Bac ou brevet professionnel	16,4% (39)	19,5% (116)	18,6% (155)
Bac +2	10,9% (26)	16,3% (97)	14,7% (123)
Diplôme supérieur à bac+2	21,0% (50)	30,7% (183)	27,9% (233)
TOTAL	100% (238)	100% (596)	100% (834)

$\chi^2 = 29,28$, ddl = 5, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 29,28$, ddl = 5, 1-p = >99,99%

Niveau d'études x Chasse

Shasse1	Oui	Non	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	15,5% (24)	6,9% (47)	8,5% (71)
BEPC seul	5,2% (8)	4,4% (30)	4,6% (38)
CAP,BEP ou équivalent	38,7% (60)	22,7% (154)	25,7% (214)
Bac ou brevet professionnel	16,8% (26)	19,0% (129)	18,6% (155)
Bac +2	10,3% (16)	15,8% (107)	14,7% (123)
Diplôme supérieur à bac+2	13,5% (21)	31,2% (212)	27,9% (233)
TOTAL	100% (155)	100% (679)	100% (834)

chi2 = 40,63, ddl = 5, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 40,63, ddl = 5, 1-p = >99,99%.

Niveau d'études x Naturalisme

Naturalisme	Oui	Non	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	7,8% (35)	9,4% (36)	8,5% (71)
BEPC seul	4,2% (19)	4,9% (19)	4,6% (38)
CAP,BEP ou équivalent	28,1% (126)	22,9% (88)	25,7% (214)
Bac ou brevet professionnel	15,6% (70)	22,1% (85)	18,6% (155)
Bac +2	15,1% (68)	14,3% (55)	14,7% (123)
Diplôme supérieur à bac+2	29,2% (131)	26,5% (102)	27,9% (233)
TOTAL	100% (449)	100% (385)	100% (834)

chi2 = 8,33, ddl = 5, 1-p = 86,13%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 8,33, ddl = 5, 1-p = 86,13%.

Mise en classe de la variable « Âge » selon les classes utilisées par l'Insee. Dans le cas d'une dépendance significative, les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs des tableaux sont les pourcentages en colonne établis sur 840 citations.

Âge Insee x Pêche

Pêche	Oui	Non	TOTAL
Age Insee			
75 ans et plus	3,7% (9)	8,3% (50)	7,0% (59)
60 à 74 ans	29,5% (71)	35,2% (211)	33,6% (282)
45 à 59 ans	26,1% (63)	27,5% (165)	27,1% (228)
30 à 44 ans	27,8% (67)	20,4% (122)	22,5% (189)
15 à 29 ans	12,4% (30)	8,5% (51)	9,6% (81)
Moins de 15 ans	0,4% (1)	0,0% (0)	0,1% (1)
TOTAL	100% (241)	100% (599)	100% (840)

chi2 = 16,50, ddl = 5, 1-p = 99,44%.

La dépendance est très significative. chi2 = 16,50, ddl = 5, 1-p = 99,44%.

Âge Insee x Cueillette ou ramassage

Cueillette ou ramassage	Oui	Non	TOTAL
Age Insee			
75 ans et plus	6,0% (29)	8,5% (30)	7,0% (59)
60 à 74 ans	33,4% (162)	33,8% (120)	33,6% (282)
45 à 59 ans	28,5% (138)	25,4% (90)	27,1% (228)
30 à 44 ans	23,5% (114)	21,1% (75)	22,5% (189)
15 à 29 ans	8,5% (41)	11,3% (40)	9,6% (81)
Moins de 15 ans	0,2% (1)	0,0% (0)	0,1% (1)
TOTAL	100% (485)	100% (355)	100% (840)

chi2 = 5,45, ddl = 5, 1-p = 63,64%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 5,45, ddl = 5, 1-p = 63,64%.

Âge Insee x Chasse

Shasse1	Oui	Non	TOTAL
Age Insee			
75 ans et plus	6,4% (10)	7,2% (49)	7,0% (59)
60 à 74 ans	28,7% (45)	34,7% (237)	33,6% (282)
45 à 59 ans	22,5% (51)	25,9% (177)	27,1% (228)
30 à 44 ans	17,8% (28)	23,6% (161)	22,5% (189)
15 à 29 ans	4,0% (22)	8,6% (59)	9,6% (81)
Moins de 15 ans	0,6% (1)	0,0% (0)	0,1% (1)
TOTAL	100% (157)	100% (683)	100% (840)

chi2 = 13,58, ddl = 5, 1-p = 98,15%.

La dépendance est significative. chi2 = 13,58, ddl = 5, 1-p = 98,15%.

Âge Insee x Naturalisme

Naturalisme	Oui	Non	TOTAL
Age Insee			
75 ans et plus	7,3% (33)	6,7% (26)	7,0% (59)
60 à 74 ans	36,3% (164)	30,4% (118)	33,6% (282)
45 à 59 ans	26,1% (118)	28,4% (110)	27,1% (228)
30 à 44 ans	21,5% (97)	23,7% (92)	22,5% (189)
15 à 29 ans	8,6% (39)	10,8% (42)	9,6% (81)
Moins de 15 ans	0,2% (1)	0,0% (0)	0,1% (1)
TOTAL	100% (452)	100% (388)	100% (840)

chi2 = 5,01, ddl = 5, 1-p = 58,55%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 5,01, ddl = 5, 1-p = 58,55%.

Loisirs étudiés x Adhésion à une association militante

Dans le cas d'une dépendance significative, les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs des tableaux sont les pourcentages en colonne établis sur 832 citations.

Association militante x Pêche

Pêche	Oui	Non	TOTAL
assomilitante			
Oui	16,8% (40)	18,0% (107)	17,7% (147)
Non	83,2% (198)	82,0% (487)	82,3% (685)
TOTAL	100% (238)	100% (594)	100% (832)

chi2 = 0,17, ddl = 1, 1-p = 32,00%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,17, ddl = 1, 1-p = 32,00%.

Association militante x Chasse

Shasse1	Oui	Non	TOTAL
assomilitante			
Oui	20,5% (32)	17,0% (115)	17,7% (147)
Non	79,5% (124)	83,0% (561)	82,3% (685)
TOTAL	100% (156)	100% (676)	100% (832)

chi2 = 1,07, ddl = 1, 1-p = 69,86%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,07, ddl = 1, 1-p = 69,86%.

Association militante x Cueillette ou ramassage

lette ou ramassage	Oui	Non	TOTAL
assomilitante			
Oui	20,5% (99)	13,8% (48)	17,7% (147)
Non	79,5% (385)	86,2% (300)	82,3% (685)
TOTAL	100% (484)	100% (348)	100% (832)

chi2 = 6,18, ddl = 1, 1-p = 98,70%.

La dépendance est significative. chi2 = 6,18, ddl = 1, 1-p = 98,70%.

Association militante x Naturalisme

Naturalisme	Oui	Non	TOTAL
assomilitante			
Oui	23,5% (106)	10,8% (41)	17,7% (147)
Non	76,5% (345)	89,2% (340)	82,3% (685)
TOTAL	100% (451)	100% (381)	100% (832)

chi2 = 23,05, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 23,05, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Loisirs étudiés x Vote pour les partis axés sur les questions environnementales

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Le chi2 est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes).

Les valeurs des tableaux suivants sont les pourcentages en ligne établis sur 841 observations.

Vote x Pêche

vote_T	Pêche	Oui	Non	TOTAL
Europe Ecologie Les Verts		17,6% (40)	2,4% (187)	100% (227)
Chasse, pêche Nature et Traditions		56,6% (47)	43,4% (36)	100% (83)
Aucun d'entre eux		7,4% (122)	2,6% (323)	100% (445)
Ne se prononce pas		32,1% (25)	57,9% (53)	100% (78)
TOTAL		28,7% (234)	1,3% (599)	100% (833)

chi2 = 46,48, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 46,48, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

Vote x Chasse

vote_T	Shasse1	Oui	Non	TOTAL
Europe Ecologie Les Verts		3,1% (7)	96,9% (220)	100% (227)
Chasse, pêche Nature et Traditions		75,9% (63)	24,1% (20)	100% (83)
Aucun d'entre eux		16,9% (75)	83,1% (370)	100% (445)
Ne se prononce pas		19,2% (15)	80,8% (63)	100% (78)
TOTAL		18,7% (160)	81,3% (673)	100% (833)

chi2 = 211,54, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 211,54, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

Vote x Cueillette ou ramassage

vote_T	Cueillette ou ramassage	Oui	Non	TOTAL
Europe Ecologie Les Verts		63,9% (145)	36,1% (82)	100% (227)
Chasse, pêche Nature et Traditions		65,1% (54)	34,9% (29)	100% (83)
Aucun d'entre eux		55,3% (246)	44,7% (199)	100% (445)
Ne se prononce pas		59,0% (46)	41,0% (32)	100% (78)
TOTAL		57,8% (491)	42,2% (342)	100% (833)

chi2 = 6,03, ddl = 3, 1-p = 89,00%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 6,03, ddl = 3, 1-p = 89,00%.

vote_T x Naturalisme

vote_T	Naturalisme	Oui	Non	TOTAL
Europe Ecologie Les Verts		5,9% (127)	4,1% (100)	100% (227)
Chasse, pêche Nature et Traditions		58,7% (57)	41,3% (26)	100% (83)
Aucun d'entre eux		1,0% (227)	9,0% (218)	100% (445)
Ne se prononce pas		4,1% (50)	5,9% (28)	100% (78)
TOTAL		3,9% (461)	6,1% (372)	100% (833)

chi2 = 11,80, ddl = 3, 1-p = 99,19%.

La dépendance est très significative. chi2 = 11,80, ddl = 3, 1-p = 99,19%.

Niveau d'études x vote

vote_T	Europe Ecologie Les Verts	Chasse, pêche Nature et Traditions	Aucun d'entre eux	Ne se prononce pas	TOTAL
Niveau d'étude					
Sans diplôme ou CEP	12,7% (9)	15,5% (11)	62,0% (44)	11,3% (8)	100% (72)
BEPC seul	21,1% (8)	13,2% (5)	60,5% (23)	5,3% (2)	100% (38)
CAP, BEP ou équivalent	15,4% (33)	17,8% (38)	50,5% (108)	13,1% (28)	100% (207)
Bac ou brevet professionnel	21,9% (34)	10,3% (16)	57,4% (89)	7,1% (11)	100% (150)
Bac +2	35,0% (43)	6,5% (8)	49,6% (61)	11,4% (14)	100% (126)
Diplôme supérieur à bac+2	42,1% (98)	2,1% (5)	50,6% (118)	6,4% (15)	100% (236)
TOTAL	27,0% (225)	9,9% (83)	52,9% (443)	9,3% (78)	100% (829)

chi2 = 81,71, ddl = 15, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 81,71, ddl = 15, 1-p = >99,99%.

Loisirs étudiés x Questions d'opinions

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs des tableaux sont les pourcentages en ligne établis sur 841 observations

Protection : La nature a besoin d'être protégée.

Viande : Il faudrait que chacun réduise sa consommation de viande.

Mauvaises herbes : C'est une bonne chose de laisser les mauvaises herbes pousser sur les trottoirs.

Bio : C'est important de manger bio.

Nature en ville : On trouve la nature partout même en ville.

Éducation : Il faut apprendre aux enfants à connaître la nature.

Chasse : Chasser c'est prendre du plaisir à tuer des animaux.

Insectes : Il vaut mieux éviter d'avoir trop d'insectes à proximité des habitations.

Gestion : La nature peut très bien se gérer elle-même.

Poisson : On peut consommer les poissons pêchés dans la Seine.

Nuisibles : Pour se débarrasser des nuisibles au jardin, il n'y a que les produits chimiques qui soient vraiment efficaces.

Respect : Mieux on connaît la nature et plus on la respecte.

Gibier : Manger du gibier est plus sain que de manger de la viande d'élevage.

Pêche x protection

protection_T Pêche	Pas d'accord	D'accord	TOTAL
Oui	0,0% (0)	99,6% (240)	100% (240)
Non	0,7% (4)	97,3% (584)	100% (588)
TOTAL	0,5% (4)	98,0% (824)	100% (828)

chi2 = 1,64, ddl = 1, 1-p = 79,98%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,64, ddl = 1, 1-p = 79,98%.

Attention, 2 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Viande x Pêche

viande_T Pêche	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	43,7% (86)	56,3% (111)	100% (197)
Plutôt d'accord	21,2% (103)	78,8% (382)	100% (485)
TOTAL	28,7% (189)	71,3% (493)	100% (682)

chi2 = 35,15, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 35,15, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Mauvaises herbes x Pêche

Pêche mauvaises herbes_	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	32,7% (112)	67,3% (230)	100% (342)
Plutôt d'accord	23,8% (85)	76,2% (272)	100% (357)
TOTAL	28,7% (197)	71,3% (502)	100% (699)

chi2 = 6,90, ddl = 1, 1-p = 99,14%.

La dépendance est très significative. chi2 = 6,90, ddl = 1, 1-p = 99,14%.

Pêche x bio

bio_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	31,5% (76)	52,7% (127)	100% (203)
Non	26,5% (159)	61,0% (366)	100% (525)
TOTAL	27,9% (235)	58,6% (493)	100% (728)

chi2 = 3,43, ddl = 1, 1-p = 93,58%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 3,43, ddl = 1, 1-p = 93,58%.

Pêche x nature en ville

natureenville_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	12,4% (30)	84,6% (204)	100% (234)
Non	8,3% (50)	86,8% (521)	100% (571)
TOTAL	9,5% (80)	86,2% (725)	100% (805)

chi2 = 3,06, ddl = 1, 1-p = 91,99%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 3,06, ddl = 1, 1-p = 91,99%.

Pêche x Éducation

éducation_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	0,8% (2)	98,8% (238)	100% (240)
Non	0,5% (3)	97,8% (587)	100% (590)
TOTAL	0,6% (5)	98,1% (825)	100% (830)

chi2 = 0,30, ddl = 1, 1-p = 41,65%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,30, ddl = 1, 1-p = 41,65%.

Attention, 2 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Pêche x Chasse

chasse_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	76,3% (184)	10,4% (25)	100% (209)
Non	63,7% (382)	21,5% (129)	100% (511)
TOTAL	67,3% (566)	18,3% (154)	100% (720)

chi2 = 15,56, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 15,56, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

Insectes x Pêche

insectes_T Pêche	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	30,0% (161)	70,0% (375)	100% (53)
Plutôt d'accord	21,2% (36)	78,8% (134)	100% (17)
TOTAL	28,7% (197)	71,3% (509)	100% (70)

chi2 = 5,04, ddl = 1, 1-p = 97,52%.

La dépendance est significative. chi2 = 5,04, ddl = 1, 1-p = 97,52%.

Gestion x Pêche

gestion_T Pêche	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	34,9% (82)	65,1% (153)	100% (235)
Plutôt d'accord	27,2% (143)	72,8% (383)	100% (526)
TOTAL	28,7% (225)	71,3% (536)	100% (761)

chi2 = 4,63, ddl = 1, 1-p = 96,86%.

La dépendance est significative. chi2 = 4,63, ddl = 1, 1-p = 96,86%.

Pêche x Poisson

tpoisson_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	55,2% (133)	26,6% (64)	100% (197)
Non	56,8% (341)	21,7% (130)	100% (471)
TOTAL	56,4% (474)	23,1% (194)	100% (668)

chi2 = 1,61, ddl = 1, 1-p = 79,54%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,61, ddl = 1, 1-p = 79,54%.

Pêche x Nuisible

hnuisible_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	90,9% (219)	2,5% (6)	100% (225)
Non	93,8% (563)	3,2% (19)	100% (582)
TOTAL	93,0% (782)	3,0% (25)	100% (807)

chi2 = 0,19, ddl = 1, 1-p = 33,98%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,19, ddl = 1, 1-p = 33,98%.

Pêche x Respect

respect_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	2,5% (6)	95,9% (231)	100% (237)
Non	2,7% (16)	94,7% (568)	100% (584)
TOTAL	2,6% (22)	95,0% (799)	100% (821)

chi2 = 0,03, ddl = 1, 1-p = 13,29%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,03, ddl = 1, 1-p = 13,29%.

Pêche x Gibier

gibier_T Pêche	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	25,3% (61)	44,0% (106)	100% (167)
Non	29,0% (174)	34,7% (208)	100% (382)
TOTAL	27,9% (235)	37,3% (314)	100% (549)

chi2 = 3,86, ddl = 1, 1-p = 95,07%.

La dépendance est significative. chi2 = 3,86, ddl = 1, 1-p = 95,07%.

Cueillette ou ramassage x Protection

protection_T Cueillette ou ramassa	Pas d'accord	D'accord	TOTAL
Oui	0,4% (2)	98,8% (480)	100% (482)
Non	0,6% (2)	96,9% (344)	100% (346)
TOTAL	0,5% (4)	98,0% (824)	100% (828)

chi2 = 0,11, ddl = 1, 1-p = 26,15%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,11, ddl = 1, 1-p = 26,15%.

Attention, 2 (50,0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Viande x Cueillette ou ramassage

llette ou ramassage viande_T	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	58,9% (116)	41,1% (81)	100% (197)
Plutôt d'accord	58,8% (285)	41,2% (200)	100% (485)
TOTAL	57,8% (401)	42,2% (281)	100% (682)

chi2 = 0,00, ddl = 1, 1-p = 2,31%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,00, ddl = 1, 1-p = 2,31%.

Mauvaises herbes x Cueillette ou ramassage

llette ou ramassage mauvaises herbes_T	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	55,0% (188)	45,0% (154)	100% (342)
Plutôt d'accord	63,0% (225)	37,0% (132)	100% (357)
TOTAL	57,8% (413)	42,2% (286)	100% (699)

chi2 = 4,69, ddl = 1, 1-p = 96,96%.

La dépendance est significative. chi2 = 4,69, ddl = 1, 1-p = 96,96%.

Cueillette ou ramassage x Bio

bio_T Cueillette ou ramass	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	26,3% (128)	63,0% (306)	100% (434)
Non	30,1% (107)	52,7% (187)	100% (294)
TOTAL	27,9% (235)	58,6% (493)	100% (728)

chi2 = 3,82, ddl = 1, 1-p = 94,93%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 3,82, ddl = 1, 1-p = 94,93%.

Cueillette ou ramassage x Nature en ville

natureenville_T Cueillette ou ramass	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	8,8% (43)	87,2% (424)	100% (467)
Non	10,4% (37)	84,8% (301)	100% (338)
TOTAL	9,5% (80)	86,2% (725)	100% (805)

chi2 = 0,66, ddl = 1, 1-p = 58,43%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,66, ddl = 1, 1-p = 58,43%.

Cueillette ou ramassage x Éducation

éducation_T Cueillette ou ramass	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	0,4% (2)	99,2% (482)	100% (484)
Non	0,8% (3)	96,6% (343)	100% (346)
TOTAL	0,6% (5)	98,1% (825)	100% (830)

chi2 = 0,69, ddl = 1, 1-p = 59,52%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,69, ddl = 1, 1-p = 59,52%.

Attention, 2 (50,0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Cueillette ou ramassage x Chasse

chasse_T Cueillette ou ramassage	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	70,6% (343)	17,1% (83)	100% (426)
Non	62,8% (223)	20,0% (71)	100% (294)
TOTAL	67,3% (566)	18,3% (154)	100% (720)

chi2 = 2,25, ddl = 1, 1-p = 86,66%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 2,25, ddl = 1, 1-p = 86,66%.

Insectes x Cueillette ou ramassage

cueillette ou ramassage insectes_T	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	63,6% (341)	36,4% (195)	100% (536)
Plutôt d'accord	48,8% (83)	51,2% (87)	100% (170)
TOTAL	57,8% (424)	42,2% (282)	100% (706)

chi2 = 11,78, ddl = 1, 1-p = 99,94%.

La dépendance est très significative. chi2 = 11,78, ddl = 1, 1-p = 99,94%.

Gestion x Cueillette ou ramassage

cueillette ou ramassage gestion_T	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	64,3% (151)	35,7% (84)	100% (235)
Plutôt d'accord	58,2% (306)	41,8% (220)	100% (526)
TOTAL	57,8% (457)	42,2% (304)	100% (761)

chi2 = 2,50, ddl = 1, 1-p = 88,64%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 2,50, ddl = 1, 1-p = 88,64%.

Cueillette ou ramassage x Poisson

cueillette ou ramassage tpoisson_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	55,8% (271)	23,5% (114)	100% (385)
Non	57,2% (203)	22,5% (80)	100% (283)
TOTAL	56,4% (474)	23,1% (194)	100% (668)

chi2 = 0,14, ddl = 1, 1-p = 29,42%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,14, ddl = 1, 1-p = 29,42%.

Cueillette ou ramassage x Nuisible

cueillette ou ramassage hnuisible_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	94,2% (458)	3,9% (19)	100% (477)
Non	91,3% (324)	1,7% (6)	100% (330)
TOTAL	93,0% (782)	3,0% (25)	100% (807)

chi2 = 3,05, ddl = 1, 1-p = 91,91%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 3,05, ddl = 1, 1-p = 91,91%.

Cueillette ou ramassage x Respect

cueillette ou ramassage respect_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	2,1% (10)	96,3% (468)	100% (478)
Non	3,4% (12)	93,2% (331)	100% (343)
TOTAL	2,6% (22)	95,0% (799)	100% (821)

chi2 = 1,51, ddl = 1, 1-p = 78,16%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,51, ddl = 1, 1-p = 78,16%.

Cueillette ou ramassage x Gibier

cueillette ou ramassage ygibier_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	28,4% (138)	39,1% (190)	100% (328)
Non	27,3% (97)	34,9% (124)	100% (221)
TOTAL	27,9% (235)	37,3% (314)	100% (549)

chi2 = 0,18, ddl = 1, 1-p = 32,72%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,18, ddl = 1, 1-p = 32,72%.

Chasse x Protection

chasse1 protection_T	Pas d'accord	D'accord	TOTAL
Oui	1,3% (2)	96,8% (152)	100% (154)
Non	0,3% (2)	98,2% (672)	100% (674)
TOTAL	0,5% (4)	98,0% (824)	100% (828)

chi2 = 2,62, ddl = 1, 1-p = 89,43%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 2,62, ddl = 1, 1-p = 89,43%.

Attention, 2 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Viande x Chasse

viande_T Shasse1	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	42,6% (84)	57,4% (113)	100% (197)
Plutôt d'accord	10,3% (50)	89,7% (435)	100% (485)
TOTAL	18,7% (134)	81,3% (548)	100% (682)

chi2 = 92,75, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 92,75, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Chasse x Mauvaises herbes

mauvaises herbes_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	58,6% (92)	38,1% (52)	100% (144)
Non	36,5% (250)	44,6% (305)	100% (555)
TOTAL	40,7% (342)	42,4% (357)	100% (699)

chi2 = 16,25, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 16,25, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

Chasse x Bio

bio_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	45,2% (71)	45,2% (71)	100% (142)
Non	24,0% (164)	61,7% (422)	100% (586)
TOTAL	27,9% (235)	58,6% (493)	100% (728)

chi2 = 25,34, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 25,34, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Chasse x Nature en ville

natureenville_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	13,4% (21)	81,5% (128)	100% (149)
Non	8,6% (59)	87,3% (597)	100% (656)
TOTAL	9,5% (80)	86,2% (725)	100% (805)

chi2 = 3,53, ddl = 1, 1-p = 93,97%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 3,53, ddl = 1, 1-p = 93,97%.

Chasse x Éducation

éducation_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	0,6% (1)	98,7% (155)	100% (156)
Non	0,6% (4)	98,0% (670)	100% (674)
TOTAL	0,6% (5)	98,1% (825)	100% (830)

chi2 = 0,00, ddl = 1, 1-p = 5,51%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,00, ddl = 1, 1-p = 5,51%.

Attention, 2 (50,0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Chasse x Chasse

chasse_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	94,9% (149)	2,5% (4)	100% (153)
Non	61,0% (417)	21,9% (150)	100% (567)
TOTAL	67,3% (566)	18,3% (154)	100% (720)

chi2 = 40,73, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 40,73, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Insectes x Chasse

Shasse1	Oui	Non	TOTAL
insectes_T			
Pas d'accord du tout	19,8% (106)	80,2% (430)	100% (536)
Plutôt d'accord	18,2% (31)	81,8% (139)	100% (170)
TOTAL	18,7% (137)	81,3% (569)	100% (706)

chi2 = 0,20, ddl = 1, 1-p = 34,20%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,20, ddl = 1, 1-p = 34,20%.

Gestion x Chasse

Shasse1	Oui	Non	TOTAL
gestion_T			
Pas d'accord du tout	28,9% (68)	71,1% (167)	100% (235)
Plutôt d'accord	15,0% (79)	85,0% (447)	100% (526)
TOTAL	18,7% (147)	81,3% (614)	100% (761)

chi2 = 20,19, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 20,19, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Chasse x Poisson

tpoisson_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	50,3% (79)	34,4% (54)	100% (133)
Non	57,7% (395)	20,5% (140)	100% (535)
TOTAL	56,4% (474)	23,1% (194)	100% (668)

chi2 = 10,77, ddl = 1, 1-p = 99,90%.

La dépendance est très significative. chi2 = 10,77, ddl = 1, 1-p = 99,90%.

Chasse x Nuisible

hnuisible_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	95,5% (150)	4,5% (7)	100% (157)
Non	92,4% (632)	2,6% (18)	100% (650)
TOTAL	93,0% (782)	3,0% (25)	100% (807)

chi2 = 1,20, ddl = 1, 1-p = 72,71%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,20, ddl = 1, 1-p = 72,71%.

Attention, 1 case a un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Chasse x Respect

respect_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	3,2% (5)	94,9% (149)	100% (154)
Non	2,5% (17)	95,0% (650)	100% (667)
TOTAL	2,6% (22)	95,0% (799)	100% (821)

chi2 = 0,23, ddl = 1, 1-p = 37,12%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,23, ddl = 1, 1-p = 37,12%.

Attention, 1 case a un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Chasse x Gibier

ygibier_T Shasse1	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	24,2% (38)	56,1% (88)	100% (126)
Non	28,8% (197)	33,0% (226)	100% (423)
TOTAL	27,9% (235)	37,3% (314)	100% (549)

chi2 = 10,68, ddl = 1, 1-p = 99,89%.

La dépendance est très significative. chi2 = 10,68, ddl = 1, 1-p = 99,89%.

Naturalisme x Protection

protection_T Naturalisme	Pas d'accord	D'accord	TOTAL
Oui	0,4% (2)	98,9% (448)	100% (450)
Non	0,5% (2)	96,9% (376)	100% (378)
TOTAL	0,5% (4)	98,0% (824)	100% (828)

chi2 = 0,03, ddl = 1, 1-p = 13,89%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,03, ddl = 1, 1-p = 13,89%.

Attention, 2 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Viande x Naturalisme

Naturalisme viande_T	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	53,8% (106)	46,2% (91)	100% (197)
Plutôt d'accord	57,5% (279)	42,5% (206)	100% (485)
TOTAL	53,9% (385)	46,1% (297)	100% (682)

chi2 = 0,79, ddl = 1, 1-p = 62,53%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,79, ddl = 1, 1-p = 62,53%.

Mauvaises herbes x Naturalisme

Naturalisme mauvaises herbe	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	50,6% (173)	49,4% (169)	100% (342)
Plutôt d'accord	60,2% (215)	39,8% (142)	100% (357)
TOTAL	53,9% (388)	46,1% (311)	100% (699)

chi2 = 6,57, ddl = 1, 1-p = 98,96%.

La dépendance est significative. chi2 = 6,57, ddl = 1, 1-p = 98,96%.

Naturalisme x Bio

bio_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	27,4% (124)	63,8% (289)	100% (413)
Non	28,6% (111)	52,6% (204)	100% (315)
TOTAL	27,9% (235)	58,6% (493)	100% (728)

chi2 = 2,22, ddl = 1, 1-p = 86,40%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 2,22, ddl = 1, 1-p = 86,40%.

Naturalisme x Nature en ville

natureenville_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	11,0% (50)	85,4% (387)	100% (437)
Non	7,7% (30)	87,1% (338)	100% (368)
TOTAL	9,5% (80)	86,2% (725)	100% (805)

chi2 = 2,42, ddl = 1, 1-p = 87,98%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 2,42, ddl = 1, 1-p = 87,98%.

Naturalisme x Éducation

education_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	0,4% (2)	98,9% (448)	100% (450)
Non	0,8% (3)	97,2% (377)	100% (380)
TOTAL	0,6% (5)	98,1% (825)	100% (830)

chi2 = 0,41, ddl = 1, 1-p = 47,78%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,41, ddl = 1, 1-p = 47,78%.

Attention, 2 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Naturalisme x Chasse

chasse_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	69,3% (314)	19,2% (87)	100% (401)
Non	64,9% (252)	17,3% (67)	100% (319)
TOTAL	67,3% (566)	18,3% (154)	100% (720)

chi2 = 0,05, ddl = 1, 1-p = 17,81%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,05, ddl = 1, 1-p = 17,81%.

Insectes x Naturalisme

Naturalisme insectes_T	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	0,4% (324)	9,6% (212)	100% (536)
Plutôt d'accord	14,1% (75)	55,9% (95)	100% (170)
TOTAL	3,9% (399)	6,1% (307)	100% (706)

chi2 = 14,01, ddl = 1, 1-p = 99,98%.

La dépendance est très significative. chi2 = 14,01, ddl = 1, 1-p = 99,98%.

Gestion x Naturalisme

Naturalisme gestion_T	Oui	Non	TOTAL
Pas d'accord du tout	54,5% (128)	45,5% (107)	100% (235)
Plutôt d'accord	55,7% (293)	44,3% (233)	100% (526)
TOTAL	53,9% (421)	46,1% (340)	100% (761)

chi2 = 0,10, ddl = 1, 1-p = 24,85%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,10, ddl = 1, 1-p = 24,85%.

Naturalisme x Poisson

poisson_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	55,2% (250)	25,2% (114)	100% (364)
Non	57,7% (224)	20,6% (80)	100% (304)
TOTAL	56,4% (474)	23,1% (194)	100% (668)

chi2 = 2,01, ddl = 1, 1-p = 84,39%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 2,01, ddl = 1, 1-p = 84,39%.

Naturalisme x Nuisible

nuisible_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	95,1% (431)	3,3% (15)	100% (446)
Non	90,5% (351)	2,6% (10)	100% (361)
TOTAL	93,0% (782)	3,0% (25)	100% (807)

chi2 = 0,23, ddl = 1, 1-p = 37,13%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,23, ddl = 1, 1-p = 37,13%.

Naturalisme x Respect

respect_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	2,2% (10)	96,5% (437)	100% (447)
Non	3,1% (12)	93,3% (362)	100% (374)
TOTAL	2,6% (22)	95,0% (799)	100% (821)

chi2 = 0,74, ddl = 1, 1-p = 60,93%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,74, ddl = 1, 1-p = 60,93%.

Naturalisme x Gibier

ygibier_T Naturalisme	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Oui	28,7% (130)	39,3% (178)	100% (308)
Non	27,1% (105)	35,1% (136)	100% (241)
TOTAL	27,9% (235)	37,3% (314)	100% (549)

chi2 = 0,10, ddl = 1, 1-p = 25,09%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,10, ddl = 1, 1-p = 25,09%.

Niveau d'études x Questions d'opinions

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 841 observations.

Niveau d'études x Protection

protection_T	Pas d'accord	D'accord	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CE	0,0% (0)	8,6% (70)	100% (70)
BEPC seul	0,0% (0)	100% (38)	100% (38)
CAP,BEP ou équival	0,0% (0)	00% (214)	00% (214)
Bac ou brevet profes	0,0% (0)	3,1% (152)	00% (152)
Bac +2	0,8% (1)	7,6% (120)	00% (121)
Diplôme supérieur à bac	1,3% (3)	5,7% (223)	00% (226)
TOTAL	0,5% (4)	3,0% (817)	00% (821)

chi2 = 5,90, ddl = 5, 1-p = 68,38%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 5,90, ddl = 5, 1-p = 68,38%.

Attention, 6 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Niveau d'études x Viande

viande_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	25,4% (18)	54,9% (39)	100% (57)
BEPC seul	21,1% (8)	50,0% (19)	100% (27)
CAP,BEP ou équivalent	30,8% (66)	49,1% (105)	100% (171)
Bac ou brevet profession	27,1% (42)	52,3% (81)	100% (123)
Bac +2	18,7% (23)	61,8% (76)	100% (99)
Diplôme supérieur à bac	16,7% (39)	66,7% (160)	100% (199)
TOTAL	23,4% (196)	57,7% (480)	100% (676)

chi2 = 19,57, ddl = 5, 1-p = 99,85%.

La dépendance est très significative. chi2 = 19,57, ddl = 5, 1-p = 99,85%.

Niveau d'études x Mauvaises herbes

mauvaises herbes_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	67,6% (48)	19,7% (14)	100% (62)
BEPC seul	44,7% (17)	36,8% (14)	100% (31)
CAP,BEP ou équivalent	50,0% (107)	36,0% (77)	100% (184)
Bac ou brevet profession	42,6% (66)	36,8% (57)	100% (123)
Bac +2	35,0% (43)	47,2% (58)	100% (101)
Diplôme supérieur à bac	25,3% (59)	57,1% (133)	100% (192)
TOTAL	40,7% (340)	42,4% (353)	100% (693)

chi2 = 55,01, ddl = 5, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 55,01, ddl = 5, 1-p = >99,99%.

Niveau d'études x Bio

bio_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	30,4% (28)	50,7% (36)	100% (64)
BEPC seul	34,2% (13)	55,3% (21)	100% (34)
CAP,BEP ou équivalent	32,7% (70)	50,5% (108)	100% (178)
Bac ou brevet profession	30,3% (47)	57,4% (89)	100% (136)
Bac +2	22,0% (27)	65,0% (80)	100% (107)
Diplôme supérieur à bac	21,0% (49)	66,1% (154)	100% (203)
TOTAL	27,9% (234)	58,6% (488)	100% (722)

chi2 = 17,31, ddl = 5, 1-p = 99,61%.

La dépendance est très significative. chi2 = 17,31, ddl = 5, 1-p = 99,61%.

Niveau d'études x Nature en ville

natureenville_T	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Niveau d'étude			
Sans diplôme ou CEP	7,0% (5)	88,7% (63)	100% (68)
BEPC seul	7,9% (3)	86,8% (33)	100% (36)
CAP,BEP ou équivalent	12,1% (26)	85,5% (183)	100% (209)
Bac ou brevet profession	11,0% (17)	84,5% (131)	100% (148)
Bac +2	11,4% (14)	82,9% (102)	100% (116)
Diplôme supérieur à bac	5,6% (13)	89,3% (208)	100% (221)
TOTAL	9,5% (78)	86,2% (720)	100% (798)

chi2 = 7,20, ddl = 5, 1-p = 79,39%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 7,20, ddl = 5, 1-p = 79,39%.

Niveau d'études x Éducation

éducation_T Niveau d'étude	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	0,0% (0)	100% (71)	100% (71)
BEPC seul	0,0% (0)	100% (38)	100% (38)
CAP,BEP ou équivalent	0,0% (0)	99,5% (213)	100% (213)
Bac ou brevet professionnel	1,3% (2)	97,4% (151)	100% (153)
Bac +2	1,6% (2)	96,7% (119)	100% (121)
Diplôme supérieur à bac	0,4% (1)	97,4% (227)	100% (228)
TOTAL	0,6% (5)	98,1% (819)	100% (824)

chi2 = 5,51, ddl = 5, 1-p = 64,34%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 5,51, ddl = 5, 1-p = 64,34%.

Attention, 6 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Niveau d'études x Chasse

chasse_T Niveau d'étude	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	81,7% (58)	14,1% (10)	100% (68)
BEPC seul	92,1% (35)	5,3% (2)	100% (37)
CAP,BEP ou équivalent	74,3% (159)	15,0% (32)	100% (191)
Bac ou brevet professionnel	69,7% (108)	15,5% (24)	100% (132)
Bac +2	61,8% (76)	18,7% (23)	100% (99)
Diplôme supérieur à bac	53,2% (124)	25,6% (62)	100% (186)
TOTAL	67,3% (560)	18,3% (153)	100% (713)

chi2 = 26,59, ddl = 5, 1-p = 99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 26,59, ddl = 5, 1-p = 99,99%.

Niveau d'études x Insectes

insectes_T Niveau d'étude	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	57,7% (41)	31,0% (22)	100% (63)
BEPC seul	63,2% (24)	21,1% (8)	100% (32)
CAP,BEP ou équivalent	59,3% (127)	25,7% (55)	100% (182)
Bac ou brevet professionnel	65,2% (101)	19,4% (30)	100% (131)
Bac +2	69,9% (86)	15,4% (19)	100% (105)
Diplôme supérieur à bac	65,2% (152)	15,0% (35)	100% (187)
TOTAL	63,7% (531)	20,2% (169)	100% (700)

chi2 = 12,89, ddl = 5, 1-p = 97,56%.

La dépendance est significative. chi2 = 12,89, ddl = 5, 1-p = 97,56%.

Niveau d'études x Gestion

gestion_T Niveau d'étude	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	26,8% (19)	62,0% (44)	100% (63)
BEPC seul	34,2% (13)	65,8% (25)	100% (38)
CAP,BEP ou équivalent	29,4% (63)	61,7% (132)	100% (195)
Bac ou brevet professionnel	22,6% (35)	69,0% (107)	100% (142)
Bac +2	22,0% (27)	70,7% (87)	100% (114)
Diplôme supérieur à bac	32,2% (75)	54,5% (127)	100% (202)
TOTAL	27,9% (232)	62,5% (522)	100% (754)

chi2 = 9,46, ddl = 5, 1-p = 90,79%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 9,46, ddl = 5, 1-p = 90,79%.

Niveau d'études x Poisson

tpoisson_T Niveau d'étude	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	54,9% (39)	25,4% (18)	100% (57)
BEPC seul	57,9% (22)	23,7% (9)	100% (31)
CAP,BEP ou équivalent	56,1% (120)	29,0% (62)	100% (182)
Bac ou brevet professionnel	47,7% (74)	25,8% (40)	100% (114)
Bac +2	61,0% (75)	18,7% (23)	100% (98)
Diplôme supérieur à bac	60,5% (141)	17,6% (41)	100% (182)
TOTAL	56,4% (471)	23,1% (193)	100% (664)

chi2 = 9,65, ddl = 5, 1-p = 91,42%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 9,65, ddl = 5, 1-p = 91,42%.

Niveau d'études x Nuisible

hnuisible_T Niveau d'étude	Pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	98,6% (70)	1,4% (1)	100% (71)
BEPC seul	97,4% (37)	2,6% (1)	100% (38)
CAP,BEP ou équivalent	89,3% (191)	3,7% (8)	100% (199)
Bac ou brevet professionnel	91,6% (142)	3,2% (5)	100% (147)
Bac +2	93,5% (115)	2,4% (3)	100% (118)
Diplôme supérieur à bac	94,8% (221)	2,6% (6)	100% (227)
TOTAL	93,0% (776)	3,0% (24)	100% (800)

chi2 = 1,61, ddl = 5, 1-p = 10,03%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,61, ddl = 5, 1-p = 10,03%.

Niveau d'études x Respect

respect_T Niveau d'étude	pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	1,4% (1)	98,6% (70)	100% (71)
BEPC seul	0,0% (0)	100% (38)	100% (38)
CAP,BEP ou équivalent	1,9% (4)	96,3% (206)	100% (210)
Bac ou brevet profession	3,9% (6)	93,5% (145)	100% (151)
Bac +2	3,3% (4)	93,5% (115)	100% (119)
Diplôme supérieur à bac	3,0% (7)	93,6% (218)	100% (225)
TOTAL	2,6% (22)	95,0% (792)	100% (814)

chi2 = 3,28, ddl = 5, 1-p = 34,35%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 3,28, ddl = 5, 1-p = 34,35%.

Attention, 4 (33.3%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du chi2 ne sont pas réellement applicables.

Niveau d'études x Gibier

ygibier_T Niveau d'étude	pas d'accord du tout	Plutôt d'accord	TOTAL
Sans diplôme ou CEP	29,6% (21)	36,6% (26)	100% (47)
BEPC seul	28,9% (11)	39,5% (15)	100% (26)
CAP,BEP ou équivalent	29,9% (64)	39,7% (85)	100% (149)
Bac ou brevet profession	29,7% (46)	40,0% (62)	100% (108)
Bac +2	26,0% (32)	36,6% (45)	100% (77)
Diplôme supérieur à bac	25,8% (60)	33,5% (78)	100% (138)
TOTAL	27,9% (234)	37,3% (311)	100% (545)

chi2 = 0,14, ddl = 5, 1-p = 0,04%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,14, ddl = 5, 1-p = 0,04%.

Profession ou études en lien avec la nature ou les questions environnementales X Loisirs et vote

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Profession nature x Prédateurs vs autres

Prédateurs vs autres Profession1	CPCN	Non CPCN	TOTAL
Oui	91,5% (214)	8,5% (20)	100% (234)
Non	75,5% (441)	24,5% (143)	100% (584)
TOTAL	80,1% (655)	19,9% (163)	100% (818)

chi2 = 26,60, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 26,60, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 818 citations.

Études nature x Prédateurs vs autres

Prédateurs vs autres études	CPCN	Non CPCN	TOTAL
Oui	85,9% (122)	14,1% (20)	100% (142)
Non	79,2% (547)	20,8% (144)	100% (691)
TOTAL	80,3% (669)	19,7% (164)	100% (833)

chi2 = 3,40, ddl = 1, 1-p = 93,48%.

La dépendance est peu significative. chi2 = 3,40, ddl = 1, 1-p = 93,48%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 833 citations.

Profession nature x Pêche

Pêche Profession1	Oui	Non	TOTAL
Oui	33,8% (79)	66,2% (155)	100% (234)
Non	25,3% (148)	74,7% (436)	100% (584)
TOTAL	27,8% (227)	72,2% (591)	100% (818)

chi2 = 5,90, ddl = 1, 1-p = 98,49%.

La dépendance est significative. chi2 = 5,90, ddl = 1, 1-p = 98,49%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 818 citations.

Profession nature x Cueillette ou ramassage

Cueillette ou ramassage Profession1	Oui	Non	TOTAL
Oui	66,2% (155)	33,8% (79)	100% (234)
Non	54,6% (319)	45,4% (265)	100% (584)
TOTAL	57,9% (474)	42,1% (344)	100% (818)

chi2 = 9,25, ddl = 1, 1-p = 99,76%.

La dépendance est très significative. chi2 = 9,25, ddl = 1, 1-p = 99,76%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 818 citations.

Profession nature x Chasse

Shasse1 Profession1	Oui	Non	TOTAL
Oui	21,8% (51)	78,2% (183)	100% (234)
Non	17,5% (102)	82,5% (482)	100% (584)
TOTAL	18,7% (153)	81,3% (665)	100% (818)

chi2 = 2,06, ddl = 1, 1-p = 84,87%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 2,06, ddl = 1, 1-p = 84,87%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 818 citations.

Profession nature x Naturalisme

Naturalisme Profession1	Oui	Non	TOTAL
Oui	68,8% (161)	31,2% (73)	100% (234)
Non	47,8% (279)	52,2% (305)	100% (584)
TOTAL	53,8% (440)	46,2% (378)	100% (818)

chi2 = 29,72, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 29,72, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 818 citations.

Études nature x Pêche

Pêche études	Oui	Non	TOTAL
Oui	32,4% (46)	67,6% (96)	100% (142)
Non	27,5% (190)	72,5% (501)	100% (691)
TOTAL	28,3% (236)	71,7% (597)	100% (833)

chi2 = 1,39, ddl = 1, 1-p = 76,19%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,39, ddl = 1, 1-p = 76,19%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 833 citations.

Études nature x Cueillette ou ramassage

illette ou ramassage études	Oui	Non	TOTAL
Oui	57,7% (82)	42,3% (60)	100% (142)
Non	57,7% (399)	42,3% (292)	100% (691)
TOTAL	57,7% (481)	42,3% (352)	100% (833)

chi2 = 0,00, ddl = 1, 1-p = 0,07%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 0,00, ddl = 1, 1-p = 0,07%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 833 citations.

Études nature x Chasse

Shasse1 études	Oui	Non	TOTAL
Oui	22,5% (32)	77,5% (110)	100% (142)
Non	17,9% (124)	82,1% (567)	100% (691)
TOTAL	18,7% (156)	81,3% (677)	100% (833)

chi2 = 1,63, ddl = 1, 1-p = 79,84%.

La dépendance n'est pas significative. chi2 = 1,63, ddl = 1, 1-p = 79,84%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 833 citations.

Études nature x Naturalisme

Naturalisme études	Oui	Non	TOTAL
Oui	64,1% (91)	35,9% (51)	100% (142)
Non	51,7% (357)	48,3% (334)	100% (691)
TOTAL	53,8% (448)	46,2% (385)	100% (833)

chi2 = 7,31, ddl = 1, 1-p = 99,31%.

La dépendance est très significative. chi2 = 7,31, ddl = 1, 1-p = 99,31%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 833 citations.

Profession ou études en lien avec la nature x Engagements**Profession nature x asso militante**

assomilitante Profession1	Oui	Non	TOTAL
Oui	27,8% (65)	72,2% (169)	100% (234)
Non	13,4% (77)	86,6% (498)	100% (575)
TOTAL	17,6% (142)	82,4% (667)	100% (809)

chi2 = 23,79, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 23,79, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 809 citations.

Études nature x asso militante

assomilitante études	Oui	Non	TOTAL
Oui	29,3% (41)	70,7% (99)	100% (140)
Non	15,5% (106)	84,5% (579)	100% (685)
TOTAL	17,8% (147)	82,2% (678)	100% (825)

chi2 = 15,14, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

La dépendance est très significative. chi2 = 15,14, ddl = 1, 1-p = 99,99%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 825 citations.

Études nature x Vote

vote_T études	Europe Ecologie Les Verts	Chasse, pêche Nature et Traditions	Aucun d'entre eux	Ne se prononce pas	TOTAL
Oui	37,1% (53)	9,8% (14)	42,0% (60)	11,2% (16)	100% (143)
Non	25,2% (172)	10,1% (69)	55,8% (381)	8,9% (61)	100% (683)
TOTAL	27,2% (225)	10,0% (83)	53,4% (441)	9,3% (77)	100% (826)

chi2 = 11,02, ddl = 3, 1-p = 98,84%.

La dépendance est significative. chi2 = 11,02, ddl = 3, 1-p = 98,84%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 826 citations.

Profession nature x Vote

vote_T Profession1	Europe Ecologie Les Verts	Chasse, pêche Nature et Traditions	Aucun d'entre eux	Ne se prononce pas	TOTAL
Oui	31,8% (78)	13,1% (32)	43,7% (107)	11,4% (28)	100% (245)
Non	25,8% (147)	8,8% (50)	57,4% (327)	8,1% (46)	100% (570)
TOTAL	27,6% (225)	10,1% (82)	53,3% (434)	9,1% (74)	100% (815)

chi2 = 13,57, ddl = 3, 1-p = 99,64%.

La dépendance est très significative. chi2 = 13,57, ddl = 3, 1-p = 99,64%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 815 citations.

Choix pol. x Profession1

Profession1 choipo	Oui	Non	TOTAL
Oui	34,0% (143)	66,0% (278)	100% (421)
Non	23,9% (90)	76,1% (287)	100% (377)
TOTAL	29,2% (233)	70,8% (565)	100% (798)

chi2 = 9,80, ddl = 1, 1-p = 99,83%.

La dépendance est très significative. chi2 = 9,80, ddl = 1, 1-p = 99,83%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 798 citations.

Choix pol. x études

études choipo	Oui	Non	TOTAL
Oui	21,3% (91)	78,7% (336)	100% (427)
Non	12,5% (48)	87,5% (335)	100% (383)
TOTAL	17,2% (139)	82,8% (671)	100% (810)

chi2 = 10,95, ddl = 1, 1-p = 99,91%.

La dépendance est très significative. chi2 = 10,95, ddl = 1, 1-p = 99,91%.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 810 citations.

K. CORPUS DES DONNÉES QUALITATIVES LIÉES AUX ENTRETIENS DE PASSEURS

Tableau 40 - Corpus des données qualitatives liées aux entretiens des passeurs

Passeurs	Entretien Itinéraire	Observation du projet	Durée de l'entretien	Documents	Comptes rendus d'observations	Photos
1	X		2h15 40''	- Le Petit Pierrotin, N° spécial « Communaux », 7 juin 1995, ACL, Saint-Pierre-Lès Elbeuf - Charte des conservateurs bénévoles du CREN		- Espèces botaniques rares observables sur le site, par le passeur - Entretien itinéraire
2		X	1h40	- Appel à projet 2013 Découvrez la nature dans l'Eure - Programme 2015 des activités proposées	- Animation « Un amour de Coteau »	- Animation un « Amour de Coteau »
3	X		1h50 1h30		- AG réserve des Courtils de Bouquelon	- Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine - Réserve naturelle des Courtils de Bouquelon
4		X	2h40	- Documents du Collectif Éduquer à la Nature, Rencontre de Mesnières-en-Bray, 2014 - Charte des clubs CNP	- Club CPN Saint-Laurent-de-Brèvedent - Rencontres du Réseau Éduquer à la nature	- Activité du Club CPN
5		X	2h20		- Battues de chasse	- Marais Vernier
6	X		3h30 2h	- Ouvrage publié par GIP Seine-Aval - Archives de l'AREHN	- Conférence sur les jardins, La Haye de Routot	- Entretien itinéraire
7		X	1h	- Notices de l'exposition		- Chantier du musée
8		X	3h	- Agenda du Hérisson, HNNE - Diagnostic écologique de la Ferme des Hayons	- Animation LPO insectes des berges de Seine - Animation Papillons de nuit - Balade naturaliste à la Ferme Nature des Hayons	- Animations et balade
9	X		1h50 2h10	- Programme « Découvrez la nature dans l'Eure »	- Animations « Découvrez la nature dans l'Eure »	- Itinéraire sur Rive de Seine Sud

Annexes

						- Animations
10		X	1h30	- Atlas de l'estuaire de la Seine	- Visite de la réserve par des élus du pôle estuarien	- Visite de la réserve
11		X	1h50	- Mémoire étudiant sur économie du gabion - Questionnaires de l'étude « Chasseurs, qui êtes-vous ? », ACDPM	- Assemblée générale ACDPM - Assemblée générale fédération de chasse 76 - Rencontre avec les responsables de l'étude Avipern - Salon Ruralité Nature	- Salon Ruralité Nature - Estuaire de la Seine
12		X	2h	- Document de présentation du CREN	- Rencontre avec l'association des propriétaires du Château de Mesnières-en-Bray	- Moulin et barrage sur la rivière
13		X	1h	- Rapport d'activités 2013	- Suivi de la Frayère à poissons de Saint-Aubins-Elbeuf	
14		X	1h40	- Ouvrage sur le jardinage écologique	- Assemblée générale Atelier des Herbes Folles - Formation du Club des jardiniers Métropole Rouen Normandie	
15		X	1h30	- Actes des rencontres Professionnels/Amateurs des sciences naturelles	- Rencontres professionnels et amateurs des sciences naturelles, Fabrique des savoirs, Elbeuf - Spectacle sur le Dodo	- La nuit du Dodo
16		X	1h20	- Charte du pêcheur bénévole, Mare Saint-Lubin	- Rencontre avec les membres de l'AAPPMA de Louviers	- Barrage de Martot
17		X	1h50	- Carnets de recettes à base de plantes sauvages comestibles - Programme des animations	- Fête des légumes oubliés - Fête de l'ortie - Atelier de cuisine des plantes sauvages	- Fêtes et animations
18	X		2h30 3h40	- Articles de presse	- Battues au sanglier dans le Marais Vernier - Assemblée générale de la réserve des courtils de Bouquelon	- Entretien itinéraire sur la réserve des Manneville - Battues au sanglier
19		X	3h20	- Film animalier	- Animation Bivouac sous la lune - Stand et diffusion du film lors d'un marché de Noël	- Faune forestière photographiée par le passeur - Animations observées
20		X	2h	- Programme écopédagogique de la Ville du Havre - Revue de presse sur la création de l'écojardin des Champs Barets	- Animation de l'écojardin des Champs Barets	- Écojardin des Champs Barets - Rue Auguste Comte

L. PROFILS DES PASSEURS

Tableau 41 - Profils des passeurs interrogés

	Tranche d'âge	Niveau de diplôme	Sexe	Métiers, institutions, dernier poste tenu	Implications bénévoles	Passions récréatives ou militantes
1	55-65 ans	BEPC	H	Chef d'entreprise informatique (retraité)	Conservateur bénévole au CREN, ancien président de la SESNE, animateur périscolaire	Mycologie
2	55-65 ans	BTS	F	Commerciale en laboratoire médical	Conservatrice bénévole au CREN, ancienne présidente SECA	Jardinage, le site des Deux-Amants
3	55-65 ans	Doctorat	F	Responsable biodiversité DREAL Ancienne animatrice CédéNa	Secrétaire de la Réserve naturelle des Courtils de Bouquelon, ancienne membre SOS Estuaire	Botanique
4	35-55 ans	Ecole normale	H	Animateur CARDERE	Animateur Club CPN, animateur du Collectif Eduquer à la Nature	Naturalisme et éducation
5	55-65 ans	Bac +3	H	Commercial	Président, Association des propriétaires de terrains cynégétiques du Marais Vernier	Chasse, Marais Vernier
6	55-65 ans	Doctorat	H	Consultant environnement Ancien directeur de l'AREHN	Animateur de sorties nature, SASNMR	Mares, Naturalisme, Jardinage
7	25-35 ans	Bac+5	F	Responsable Musées et Patrimoine, PNRBSN		Randonnée
8	25-35 ans	BTS	H	Agent EDF	Formateur et animateur, SASNMR, LPO, Picardie Nature	Papillons, autres insectes, oiseaux
9	35-55 ans	Bac +5	F	Responsable environnement CG 27		Naturalisme, actions culturelles
10	55-65 ans	Doctorat	H	Professeur d'université	Présidence de la Maison de l'Estuaire	Estuaire maritime
11	35-55 ans	Bac +2	H	Technicien fédération chasse 76	Groupement d'intérêt cynégétique, Collectif des chasseurs de la Baie de Somme	Chasse, équitation

Annexes

12	35-55 ans	Bac +5	H	Directeur du CREN	Bureau de l' Association des propriétaires du Château de Mesnières-en-Bray, organisation du Raid Normand Junior	Sports de plein air
13	25-35 ans	Bac +5	H	Technicien fédération pêche 76		Faune et flore des forêts et rivières
14	55-65 ans	Bac +5	H	Directeur retraité de l'AREHN	Présidence de l' Atelier des Herbes Folles, parti politique EELV	Jardinage écologique
15	35-55 ans	Doctorat	H	Conservateur, Fabrique des savoirs	Président, Société d'Etudes de Sciences Naturelles Elbeuvienne (SESNE)	Naturalisme scientifique, pêche
16	25-35 ans	Bac +5	F	Responsable pôle Eaux CASE		
17	55-65 ans		F	Responsable animations culturelles PNRBSN, Office du tourisme, Théâtre	Organisatrice Orties Folies et fête des Légumes Oubliés, association du Four à Pain, Amis de l'Ortie	Usages des plantes sauvages, cueillette
18	55-65 ans	Doctorat	H	Gestionnaire retraité d'une réserve PNRBSN	Gestionnaire de la réserve naturelle des Courtils de Bouquelon, association des propriétaires des terrains cynégétiques du Marais Vernier, SASNMR	Marais Vernier, entomologie, mammalogie, naturalisme
19	55-65 ans	Bac +5	H	Responsable environnement, Ville de Grand Couronne	Animateur et président Ethique et Thoc	Faune forestière, film animalier
20	35-55 ans	Bac +5	H	Responsable service éco-pédagogie, Ville du Havre		

M. PROJET DE SENTIER SUR L'E.N.S RIVE DE SEINE SUD, **CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE**

« Dans le cadre de la politique pour les espaces naturels sensibles, un des objectifs, c'est d'ouvrir le site au public, c'est de permettre, aux habitants du département d'avoir un accès à la nature, que ce ne soit pas quelque chose qui soit mis sous cloche et qui soit interdit au public. Il faut que ça vive en fait, et puis il faut qu'on montre un petit peu ce qu'il y a comme richesse dans le département. Donc il y a plusieurs ENS dans le département qui sont ouverts au public et de manière continue c'est-à-dire par l'aménagement de sentiers pédagogiques »
Responsable gestion des zones humides, conseil général de l'Eure.

Lorsque le conservatoire du littoral, propriétaire de l'ENS Rive de Seine Sud en confie la gestion au département de l'Eure, la décision est prise de mettre en place un sentier sur cet espace, à l'image des autres sentiers accessibles sur d'autres ENS du département.

« L'idée du sentier c'était aussi en tant que gestionnaires de s'approprier le site, de le connaître vraiment, au-delà des usages, de pouvoir être en capacité de proposer aux promeneurs un sentier qui soit représentatif du site, avoir des habitats qui soient caractéristiques du site. [...] À l'origine, quand le conservatoire est devenu gestionnaire, il y a un plan de gestion qui a été élaboré et validé en concertation avec les acteurs techniques, institutionnels, financiers. [...] Un plan de gestion, c'est la feuille de route du gestionnaire en fait : c'est un document où il y a le diagnostic paysager, économique, écologique du site, on définit les enjeux, les objectifs... À partir de ce diagnostic, et de ces objectifs, découlent les fiches actions, et donc il y a une fiche action sensibilisation dans laquelle avait été définie une localisation de sentier, mais à l'extrême est du site. En fait aujourd'hui, [...] c'est un champ de maïs et l'idée c'était de remettre en herbe ce champ de maïs, et une fois la remise en herbe faite, de créer un sentier autour de cette prairie, je pense qu'on aurait créé une mare, enfin on aurait fait un petit peu d'éléments paysagers. À l'époque ça arrangeait tout le monde parce que justement on n'avait pas cette connaissance fine du site et on avait dit « Ok, il faut qu'on réponde aux objectifs de sensibilisation, bon eh bien on va coller un sentier à l'extrême est, on ne va déranger personne, on ne se mouille pas ». Mais d'un autre côté, c'était un peu dommage et

inintéressant. C'était faire faire aux promeneurs une boucle, tout à fait monotone, enfin, on aurait fait en sorte qu'elle le soit moins, mais en tout cas pas du tout représentative du site.»

« On est sur un milieu sableux donc pour moi ce qui est important c'est de montrer qu'on est sur un milieu sableux. En Haute-Normandie des milieux sableux, des milieux naturels sableux, il n'y en a pas beaucoup. Donc montrer les habitats qui sont liés à ce sol sablonneux : les saulaies boulaies, qui sont une formation arborée pionnière sur sable ; on a des pelouses sur sable ; on a des fourrés sur sable... Enfin on a toute une végétation liée au sol et ça aurait été dommage de ne pas montrer ça en fait. Et puis [...] sur cette partie-là du site, là où on a fait le sentier, on est sur une zone où on se sent un peu... On n'a aucun repère anthropique, c'est à dire que par exemple il y a le pont de Normandie qui n'est pas loin, on le voit à un moment donné mais après on ne le voit plus et on n'entend pas les voitures, on est vraiment au milieu de nulle part et on a vraiment un sentiment de naturalité : c'est à dire qu'on n'a pas de rapport avec l'extérieur (bon hormis quelques clôtures qu'on peut voir). Il n'y a pas d'impacts humains, à part si on croise des chevaux et encore ils sont un peu sauvages... Il y a ce côté-là, qui est plutôt intéressant...

Ce qui était ressorti des différents groupes de travail qu'on avait réunis pour se mettre d'accord pour « où on le fait », « comment on le fait »... On avait associé la Maison de l'Estuaire qui s'occupe de la réserve naturelle, ils ont un service pédagogie animation. On avait associé le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande où ils ont une cellule animation sensibilisation, et ce qu'ils nous disaient c'est que aujourd'hui on arrivait très peu à avoir ce sentiment de liberté, de naturalité, même au sein d'un milieu naturel, parce qu'on entendait toujours les voitures, parce que la route n'était pas loin, soit c'était tellement dégagé qu'on voyait la route ou qu'on voyait des maisons, mais ne plus être en contact avec l'extérieur c'était assez rare et ce sera une des qualités de ce sentier quand il verra le jour.» Responsable gestion des zones humides, conseil général de l'Eure.

Au moment de l'entretien cependant, le sentier n'est pas encore ouvert au public. Les gestionnaires ont fait le choix de mettre en place une concertation avec les usagers du site (chasseurs et agriculteurs) avant de faire avancer leur projet.

« On a voulu jouer la carte de la concertation, d'une part parce que c'est le principe sur ce site-là, il y a beaucoup, il y a quand même pas mal d'usagers, il y a quand même pas mal d'acteurs. Il y a Natura 2000, il y a le parc qui n'est pas loin, il y a l'estuaire aussi, enfin on est dans une démarche de concertation à chaque fois qu'on mène un projet pour faciliter son acceptation... Oui, pour faciliter son acceptation. [...] Et puis, j'ai besoin aussi de travailler

avec les partenaires techniques pour avancer, pour avoir un projet qui soit nickel, et avoir toutes les données. Il y a des choses qui ne me parlent pas forcément parce que ce n'est pas mon domaine, je suis sur plusieurs choses, donc voilà... On est plutôt sur de la concertation depuis le début et ça fonctionne plutôt pas mal. Mais ça veut dire que ça prend du temps aussi, mais au moins on ne se fait pas recaler en fin de projet parce que pas accepté, pas compris etc. Et je pense notamment par rapport aux usagers... Le conservatoire et le département sont les derniers arrivés en fait... Sauf que... Enfin ce n'est pas qu'on peut faire ce qu'on veut, parce que l'on doit être dans le cadre du plan de gestion, mais le propriétaire, ça reste le conservatoire. L'idée ce n'est pas non plus de faire sans et d'arriver, de mettre les pieds dedans et de se dire « Bon eh bien maintenant, on est là, on fait ce qu'on veut et on ne prend pas en compte les considérations de chacun ». Ce n'est pas du tout, pas du tout, le fonctionnement du conservatoire ni celui du département ! Et notamment pour le sentier, l'idée c'était de travailler en concertation parce qu'on savait que ça pouvait bloquer avec les chasseurs. C'est toujours un peu tendu avec les chasseurs. Ils sont là depuis 1950, nous ça fait 10 ans, voilà ! Enfin c'est chez eux clairement, donc on ne peut pas faire du passage en force avec eux. Et de toute façon enfin même avec les autres acteurs, on ne passe jamais en force. [...] Là, sur Rive de Seine Sud, on savait qu'on aurait pu braquer les chasseurs et je pense que c'est ce qu'on aurait fait si on ne les avait pas associés dès l'amont du projet. C'est-à-dire qu'on a monté un groupe de travail mais l'association de chasse, on l'a impliquée avant même la première réunion du groupe de travail. Et ça n'a pas été juste leur dire : « On vous dit qu'on va faire ça », c'est « On a un projet de création de sentier dans le cadre de la politique avec tous les objectifs (on a rappelé le contexte) par contre vous avez la connaissance du terrain, enfin vous avez une certaine connaissance du terrain, moi j'en ai une certaine, on met nos connaissances ensemble pour trouver le meilleur sentier par rapport à toutes les prérogatives qu'il faut prendre en compte », à savoir ne pas impacter le milieu, ne pas impacter les usages et puis proposer aux promeneurs un sentier digne de ce nom. » Responsable gestion des zones humides, conseil général de l'Eure.

Tous ne sont cependant pas d'accord avec l'idée d'ouvrir le site au public : ce faisant, le département propose de faire connaître un lieu jusqu'alors connu de ses seuls usagers riverains. Ils ont développé un rapport intime à cet espace devenu familier, et ont dès lors du mal à accepter de devoir partager avec des inconnus une nature qu'ils ont si longtemps considérée comme une extension de leur territoire privé.

« On s'est aperçu qu'il y avait quand même pas mal de promeneurs, de riverains qui connaissaient ce site depuis très longtemps. Je suis tombée une fois sur des cavaliers qui me

disaient « Mais moi je viens faire du cheval ici depuis que je suis tout petit ». Ce qui est assez drôle, c'est que quand je leur expliquais que l'on est sur un terrain fragile etc., qu'on ne peut pas se permettre d'aller partout tout le temps, ils étaient d'accord avec ça, ils étaient d'accord avec ça pour l'ensemble des gens sauf pour eux, parce que quand je leur ai parlé de l'aménagement d'un sentier ils m'ont dit « Mais là vous faites une erreur, il vaut mieux garder ce site pour un... »... Enfin ça faisait très privilégié en fait, c'est-- dire que « Nous, on connaît, on a le droit de profiter de ce petit bijou de nature, mais si vous l'ouvrez au public c'est la fin du site ». Sauf que nous, ce n'est pas notre façon de penser. Nous, on va surtout canaliser et ça se passe très bien sur les sentiers qui sont canalisés pour que chaque usage soit compatible... Mais ça demande un respect de la réglementation, c'est sûr. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des gens qui vont se promener en dehors des sentiers [...] bien sûr qu'il y aura des gens qui vont aller en dehors, c'est sûr, ça on ne va pas pouvoir le maîtriser, mais en tout cas on propose une offre aux promeneurs... Du coup, le riverain avec qui je discutais me disait « Eh bien oui, si vous me dites qu'il faut passer là et pas là-bas, moi ce que je veux c'est, juste en bas de chez moi, un endroit où me promener, si vous me dites que c'est ce chemin là et pas tout le site, il n'y a aucun souci pour respecter ça ». Ils ne sont pas demandeurs, le site, c'est juste pouvoir avoir un accès, une possibilité de se promener, et sans impacter les milieux, donc c'est ça qu'on a vendu aussi aux chasseurs. C'est que de toute façon, il y avait une demande, leur faire comprendre que « Ok c'est chez eux, mais ce n'est pas que chez eux, c'est aussi le chez-soi de plein de gens, avec des demandes différentes, des attentes différentes »



Image 55 - Matériel « plus ou moins conventionnel » d'agrainage du gibier, Rive de Seine Sud, © M. C. Bellenger

Les discussions avec l'association de chasse ont permis de délimiter le tracé d'un sentier qui constitue un compromis entre la proposition du gestionnaire et la proposition faite par les chasseurs de façon à ne pas gêner leurs activités. La prochaine étape au moment de l'entretien, c'est la réalisation des panneaux signalétiques et d'information sur les différents habitats du site. De façon à ne pas brusquer une collaboration encore naissante avec les chasseurs, le gestionnaire n'a pas souhaité précipiter l'ouverture du sentier à l'automne, période où la chasse est ouverte et pendant laquelle les jeudis et les dimanches, le site est réservé aux chasseurs. Le sentier n'ouvrira donc qu'au printemps suivant si tout se passe comme prévu. Il permettra ainsi de partager cet espace naturel qui est considéré par les gestionnaires comme un bien commun, tout en canalisant les passages et en limitant certaines pratiques qui mettraient le site en péril : *« Il y aura forcément des débordements, enfin c'est... Je pense que la plupart des personnes se comportent bien, c'est-à-dire qu'il y a un chemin, on ne va pas en dehors des chemins... Si c'est bien expliqué ! Alors ça c'est toute la difficulté aussi, il faut donner des infos mais pas trop pour que les gens puissent les assimiler... Si on fait des panneaux, ce sera des panneaux très « light » en termes de texte... Après il y aura une signalétique réglementaire avec « pas de cueillette »,*

enfin des panneaux du conservatoire comme on peut voir notamment en bord de mer, « pas de chiens », enfin « chiens en laisse », « feux interdits », « véhicules motorisés interdits » etc.»



Image 56 - Haie d'argousiers, installée pour dissuader de l'usage des engins motorisés, Rive de Seine Sud, © M. C. Bellenger

N. GESTION PAR LE PÂTURAGE EXTENSIF SUR LA RÉSERVE DES MANNEVILLES, PARC NATUREL RÉGIONAL

Entretien itinérant sur la Réserve des Mannevilles avec l'ancien conservateur de la réserve :



Image 57 - Troscart des marais, Triglochin paluste, © Guillaume Doucet, Source : fleurvirtuelle.free.fr

« Alors, à l'époque, dans les années 70, le paysage ne se présente pas du tout comme ça, il faut imaginer : sur les premières prairies, tu as encore des vaches normandes, tu as de la fauche, tu as des agriculteurs et puis par contre, tu vas avoir des prairies qui vont être à l'abandon, plus dans le fond. Et ça se comprend parce qu'en fait le seul accès terrestre, c'est un mauvais chemin. C'est bordé par l'eau. Donc des terrains de plus en plus humides, de plus en plus difficiles, qui seront abandonnés de plus en plus tôt. [...] À cette époque-là, on a une gestion hydraulique qui vise à assécher le marais assez fortement l'été pour permettre l'agriculture et l'élevage. Les agriculteurs mettent de l'engrais et les rigoles entre les parcelles sont entretenues, si bien qu'on n'a pas du tout la même végétation. On a une végétation qui est beaucoup plus pauvre en termes d'espèces et une espèce assez emblématique de la réserve, qui est le troscart des marais, dont il existe aujourd'hui des milliers de pieds, (c'est une espèce qui est assez rare, protégée au niveau régional), on en trouve juste un pied, à l'angle de la parcelle qui est là. Un seul

pied ! On tombe dessus presque par hasard, mais bon ça montre aussi le potentiel, il peut y avoir des choses assez intéressantes ! Mais... gestion agricole traditionnelle relativement intensive, donc avec de l'engrais, ce qui permet d'avoir plus d'herbe, plus d'herbe, plus de bestiaux, de la fauche, du pâturage sur le regain... On a une activité agricole qui fait que ça

pousse le curseur de la biodiversité vers des espèces plus communes et moins intéressantes. C'était un petit peu ça la donne initiale sur cet espace »

« Dans l'esprit de pas mal de gens la nature, c'est précisément là où l'homme se retire, c'est la nature naturelle et naturante qui va prendre le dessus. Cette station est intéressante pour montrer les dérives d'une nature naturelle et naturante. Le premier phénomène, c'est qu'on va avoir une production de végétation. Ici, on a une productivité qui est relativement forte donc tous les ans ça va faire ce qu'on appelle de la litière morte, mais qui n'est pas piétinée par les bestiaux, donc elle ne touche pas le sol, donc elle se décompose beaucoup plus mal. Et tu vas avoir un matelas de matière sèche qui va gêner toutes les petites plantes de structure basse. Par contre, on va avoir des plantes de structure haute, notamment le roseau qui est un peu le « déclencheur ». Dans son sillage, avec sa litière qui ne se décompose pas, il va amener d'autres plantes, [...] qu'on appelle les végétaux nitratophiles : l'ortie dioïque, ce n'est pas une plante spécialement rare si on met ça en parallèle avec le troscart des marais... Le liseron qui n'est pas une plante spécialement rare si on met ça en parallèle avec la samole de Valérand... Le chardon des champs qui n'est pas une plante spécialement rare... Donc, tu fais une banalisation de la flore en lieu et place d'un endroit qui peut produire de la biodiversité avec des espèces emblématiques. Ça, c'est le premier point. En plus, tu n'imagines pas là-dedans une cigogne venir se nourrir, tu n'imagines pas une bécassine, tu n'imagines pas une oie, enfin tout le peuple des oiseaux des zones humides qui sont plutôt en milieu dégagé, à part quelques passereaux (qu'on peut entendre), qui vont éventuellement vivre là-dedans. Et tu vas avoir des espèces qui sont des espèces pré-forestières comme celle-ci qui est l'eupatoire chanvrine, qui va nous indiquer que petit à petit, on a un glissement de la strate herbacée haute vers la strate arbustive et il n'y a qu'à regarder autour de toi pour voir déjà le piquetage par des saules cendrés qui vont constituer le premier pas vers le boisement... [...]



Image 58 - Renoncule Sardous, *Ranunculus sardous*.
© Guillaume Doucet Source : fleurvirtuelle.free.fr

Ça permet de comprendre que la nature naturelle et naturante, ce n'est pas forcément ce qu'il y a de mieux à partir du moment où il va manquer une composante naturelle qui est le grand herbivore. D'où le constat selon lequel les agriculteurs, avec leurs cheptels, avaient un rôle de maintien des milieux ouverts. Même si c'était avec de l'engrais, même si c'était avec un cheptel inadapté, même si c'était avec un

chargement trop important, ça permettait quand même de maintenir des milieux ouverts. [...] C'est le dictat de la charrue, là où la charrue passe, la nature trépassé mais là où la charrue ne passe pas, la nature est en friche et une bonne partie de cette nature disparaît aussi de par l'abandon »

« En 78, je suis de nouveau au parc, à mi-temps, ils n'ont toujours pas de budget. À l'époque le budget environnement, ça doit être peu près 4% du budget, 60% pour les activités sportives (bases de plein air) et puis le reste c'est à dire 35% à la louche sur tout ce qui était muséologie, patrimoine ethnographique. [...] Moi, je ré-enfourche mon idée de faire pâturer. Et donc, je vais essayer de réfléchir sérieusement sur quel type d'animaux, comment se les procurer etc. Par un grand coup de chance, (je n'arrête pas de citer Pasteur qui dit : « le hasard favorise les esprits préparés »), en 76, je crois, on est en animation de camp d'écologie sur le secteur et suite à un problème de santé, on va voir le médecin. Dans la salle d'attente, il y a « Femme d'aujourd'hui », je feuillète et il y a un zoom sur un parc dans la Sarthe et qui élève des vaches Highland et c'était justement ces bestiaux-là et je ne savais pas qu'il y en avait en France. Donc, j'enregistre ça : « Des animaux peut-être disponibles, du moins déjà en France donc sans doute moins chers que d'en faire venir d'Écosse ». [...]

[Pendant l'année qui suit] avec quelques copains on va créer le Groupe Mammalogique Normand, et ce Groupe Mammalogique Normand va être mon support, parce que le parc ne veut absolument pas prendre de responsabilités par rapport à du cheptel, et surtout ne pas prendre de risque parce qu'en fait personne ne me fait confiance là-dessus. Ils se disent : « Il est complètement barjot ». Donc le Groupe Mammalogique Normand va servir de support en arguant le fait que le bovin Highland est le descendant de l'auroch et donc il y a une continuité avec l'idée de la mammalogie. Ce n'est pas incompatible de passer à une race ancienne, quand l'espèce sauvage a disparu. [...] Et donc le Groupe Mammalogique Normand va être le support administratif, technique et en termes de responsabilité civile, de la mise en place de ces animaux. [...] Alors le parc finit par lâcher du lest en disant : « On vous autorise à faire une expérience, sous réserve que vous vous débrouilliez avec les clôtures, vous vous débrouilliez avec l'achat des animaux, on ne veut pas en entendre parler si ça rate, et vous faites ça dans un endroit où ça ne se voit pas, c'est à dire le plus loin possible, dans le fond » [rires] [...] Moi, je suis persuadé, il faut que ça marche... Pour encore te citer quelqu'un c'est Bergson qui disait « Une conviction ne se prouve pas, elle s'éprouve ». Et donc je crois qu'il faut passer aussi par le terrain, éprouver le truc. Donc je vais mettre ça en route mais je vais quand même interroger des spécialistes.



Image 59 - Cheptel de vaches Highland sur la réserve naturelle volontaire des Courtils de Bouquelon, © M. C. Bellenger

Donc je vais interroger les agriculteurs du marais, ils connaissent bien leur marais, ils connaissent bien leurs vaches... Je leur dis : « Qu'est-ce que vous en pensez de mettre des bovins mais qui resteront en hiver ? » (parce que nous, on n'a pas de terres sèches, on ne peut pas faire comme eux qui vont faire une mini transhumance et qui ont la capacité d'amener des animaux et en hiver de les extraire du contexte humide). Ils vont nous répondre un peu en rigolant : « Ils vont sortir avec les flans qui se touchent ! ». Bon, ce n'est pas très encourageant. Je vais voir les agronomes, ils me disent : « Avec une flore comme ça, ça n'a pas de valeur fourragère, donc vous ne pourrez pas maintenir des vaches dessus... », bon... Je vois des vétérinaires : « Oh monsieur, le Marais Vernier ! » et j'ai le droit à toutes les difficultés sanitaires en milieu humide en général et au Marais Vernier en particulier, et donc ils me disent : « Il va falloir vermifuger, faire attention, traiter etc. ». Ils me dressent un tableau, que eux, voient sur les animaux des éleveurs. Et puis, j'en profite [pour interroger le] directeur du département de zootechnie de l'INRA et je lui demande aussi ce qu'il en pense. La vache Highland, c'est une vache de montagne sur un plan zootechnique... Qu'est-ce qu'il en pense ? Il me dit : « Une bête de montagne dans du marais, ça ne marchera pas ». Donc, je pars gagnant à 100% ! [rires] [...] Mais avec l'éclairage de l'écologie scientifique, je me suis dit, il y a quand même quelque chose qui colle... Et à un moment, il faut y aller quoi ! En 1978, je vais à un colloque de la société d'étude des mammifères qui se tient à Grenoble et coup de bol encore

une fois, en revenant, dans le même compartiment de train, il y a le directeur du parc animalier de la Sarthe, où il y a des bœufs Highland. Il se plaint, en discutant un peu, il dit : « Oui c'est vraiment dommage, j'ai une race rare chez moi, elles se sont reproduites, j'en ai trop, je vais être obligé de les mettre à l'abattoir, c'est vraiment dommage ! » [rires] Donc, j'ai craqué complètement, j'ai dit : « Ne faites surtout pas ça, moi je vais essayer de vous les acheter ! ». Sauf que je n'ai pas un rond et c'est là que je vais commencer à faire la manche, je vais faire plein de conférences... [...]

Et donc j'arrive à monter un budget de bric et de broc qui permettra d'acheter le matériel pour les clôtures, d'acheter les animaux, de les amener et de faire cette première expérience en 79, dans le fond. Le premier automne se passe mal puisque je retrouve le taureau avec une balle à sanglier en plein dans le front et une cuisse en moins. Il y avait quand même des habitudes de braconnage sur cet espace un peu isolé [...] donc si tu veux, le geste n'était pas innocent. On n'avait pas tué la vache, on avait tué le taureau. Bon, la vache, elle s'était prise du plomb. Il y avait une vache qui avait un œil de crevé par un plomb. Donc tu vois, c'était quand même un peu rude. Et là-dessus, l'expérience a failli capoter. [...] Et puis, sur les deux vaches qu'il reste donc, (j'avais une vache et une génisse), la vache vèle, le veau se porte bien, passe l'hiver, tout va bien. On commence à voir sur le terrain des choses, les vaches qui commencent à manger les saules, à tasser les litières, enfin tout ce processus de restauration d'écosystème qui se met en place. Donc, il me reste un reliquat de sous, c'est comme ça que je vais chercher donc un deuxième taureau pour remplacer le taureau tué. En fait, je vais en chercher deux taureaux [...] En même temps, c'était un signal, on me tue un taureau : j'en mets deux ! [rires]. On ne va pas mégotter quoi ! Et donc ce taureau, c'est un peu rocambolesque... donc pas de bétailière... Bon mais un taurillon... ça devrait tenir dans ma 4L ! Sauf que le taurillon est déjà assez costaud... Donc je remonte, c'était un 24 décembre, il y a de la neige dans le Limousin, obligé de mettre les chaînes, la bagnole qui se promène un petit peu, le taureau qui me bave dans le cou [rires... Mais je t'assure, je ne te raconte pas de craques ! C'est vraiment comme ça que ça s'est passé. On arrive de nuit ici, le marais est inondé et il faut amener le taurillon dans le fond. Donc tu vois un taurillon ? Il peut s'enfuir, n'importe quoi... Donc le taureau, je l'attache à moi et je l'amène dans le fond. Ça tu vois... si tu n'y crois pas, si tu n'as pas la moelle pour le faire... Il faut vraiment sortir des sentiers battus et être un peu culotté de temps en temps. C'est comme ça que les choses peuvent avancer, avoir des convictions.

Et c'est comme ça qu'on s'est retrouvés avec ce fameux taureau Lotus, alors lui très médiatisé. [...] Il va devenir un super taureau, donc répondant au doux nom de Lotus. Et Lotus va faire la une de pas mal de journaux. Dans Libération « Lotus à l'assaut de la friche » enfin,

plein d'articles de ce genre et ça va vachement médiatiser le truc. Et en 1981, je présente à la société française d'étude et de protection des mammifères, la première présentation un peu officielle des premiers résultats de la démarche à un colloque national qui se tient au muséum. Avec deux types d'auditeurs, un groupe d'auditeurs « Pourquoi vous avez fait ça? C'était la nature, enfin plus d'agriculteur, plus de vaches, la nature naturelle etc. », donc qui ne comprennent pas, et puis ceux qui comprennent, qui applaudissent des deux mains, qui disent « C'est génial, il faut continuer ». Ces gens-là étant quand même assez dominants par rapport aux réfractaires. Alors, j'ai quelques remarques aussi : « pourquoi pas une race française ? » enfin des remarques un peu... de gens qui ne connaissent pas bien la zootechnie, l'histoire de l'endroit, donc petit à petit j'ai forgé un argumentaire, j'ai affiné un peu si tu veux la démarche pour bien l'expliquer »

« Et puis, en 81, l'idée pour moi c'est de reconstituer une guilde. C'est-à-dire que dans la nature sauvage, tu avais plusieurs espèces d'herbivores, pas que de l'auroch tout seul, il y avait aussi des chevaux et d'autres bestioles et donc l'idée c'est de compléter et là aussi la question c'est : « Quel est le cheval qui pourrait rendre service ? ». Donc il faut un cheval qui n'ait pas besoin d'avoir les pieds parés, qui puisse manger du roseau, qui puisse être dans du marais etc. Donc je vais jeter mon dévolu sur le cheval de Camargue. »

« Donc en 81, je vais chercher les premiers chevaux, toujours dans des conditions rocambolesques. J'y vais en été, pas de bétailière, pas de véhicule pour y aller, toujours pas d'argent. C'est encore le Lyons Club qui va financer les chevaux, ils ont été très contents des vaches donc ils veulent continuer... toujours sous la responsabilité du Groupe Mammalogique Normand parce que le parc ne veut toujours pas prendre de risque par rapport à ça. J'ai un beau-frère qui est lié aux Francs Camarades, et ils ont un véhicule qui sert à transporter les gamins, un petit bus. Donc je démonte les sièges, je mets des échelles et puis des planches sur les vitres de chaque côté et puis je remonte trois chevaux [rires], dans un véhicule fait pour transporter des gamins. [...] Donc les chevaux, ils sont arrivés ici en 81. On avait une clôture, les bovins d'un côté, les chevaux de l'autre et pendant dix ans je n'ai pas voulu mélanger parce que j'ai voulu savoir techniquement, qui faisait quoi. C'est-à-dire quel est l'impact du cheval ? Qu'est-ce qu'il mange ? Qu'est-ce qu'il ne mange pas ? Comment il piétine ? Comment il restitue au niveau des crottins ? Et pareil pour les bovins. Je me suis rendu compte que le bovin mangeait bien certaines plantes, moins bien d'autres. Le cheval c'était un peu le contraire, et quand douze ans après (puisque le bovin est arrivé en 79 et les chevaux en 81, donc il me fallait dix ans, donc en 91), on retire la clôture, on va regarder ce qui se passe. Comment les chevaux et les bovins vont interagir ? Les chevaux vont aussitôt se jeter sur le terrain des bovins, ils vont

manger tout ce que les bovins avaient laissé, et les bovins ne décollent pas de la parcelle des chevaux. C'était... c'était caricatural tellement c'était amusant. Et depuis les chevaux et les bovins se sont mélangés comme tu peux le voir et puis ça se passe bien. Les troupeaux ont progressé, les terrains ont été de plus en plus abandonnés par les agriculteurs et puis les chevaux ont avancé. Le taureau Lotus, j'ai amené des centaines, des milliers de personnes à 5 mètres de ce taureau qui n'a jamais été agressif ou quoi que ce soit. Il est mort à l'âge de 20 ans sans avoir vu une botte de foin de sa vie, sans avoir vu un vétérinaire autre que pour les contrôles obligatoires et sans avoir été vermifugé d'une quelconque manière que ce soit. Et il n'avait pas les flancs qui se touchaient ! [rires] »

« L'expérience de pâturage, c'était assez novateur donc ça intéressait beaucoup : toutes les classes où il y avait le programme d'écologie (alors je ne sais plus si c'était la troisième ou la seconde), les lycées agricoles, les universités, le grand public... Donc le CEDENA était une association qui était assez dynamique et on avait un vrai public, enfin vraiment important, et ça se passait très bien. Alors évidemment, le compromis c'était que la réserve était assez dérangée parce que des fois il y avait 2-3 cars à l'entrée du chemin et puis il y avait pas mal de monde. Mais à côté de ça, je pensais que c'était important parce que ça faisait découvrir le Marais Vernier, ça mettait plein d'idées dans la tête des gens, ça montrait que la nature avait de l'importance. Enfin, j'ai toujours pensé que le bilan entre dérangement et bénéfice acquis par l'éducation, l'évolution des comportements etc., ça valait le coup quand même. Et puis, ça m'a donné aussi un argument pour pouvoir acheter un autre terrain en disant : « Il y a trop de pression etc., il nous faut des terrains ». Donc on a acheté et après le parc s'est investi dans la maîtrise d'autres fonciers pour pouvoir diluer la pression des visiteurs. Donc ça a été assez intéressant de ce point de vue-là. Et dans les parcelles, il y avait une parcelle agricole, une parcelle en friche et une parcelle avec la gestion en pâturage extensif. Ça permettait de montrer trois types de gestion et de non gestion et d'en tirer des conclusions quant à la biodiversité, quant à la protection de la nature... C'était assez pédagogique et ça donnait une lecture de terrain, les gens appréciaient vachement les visites, on a toujours eu que des échos très favorables »

« Ici, tu as trois espèces patrimoniales, on ne les a pas spécialement cherchées : le troscart des marais, la renoncule sardous et la samole de Valérand, trois espèces rares... Ça, on ne l'avait pas dans les milieux gérés de façon traditionnelle, c'est à dire pâturage assez intensif et engrais, parce que ça ne supporte pas, et on ne va pas l'avoir dans les milieux en friche non plus, d'où la pertinence de la gestion par le pâturage extensif.» Donc tout ça va être pas mal médiatisé et ça va servir. Le principe du pâturage extensif après, va servir à plein de

réserves naturelles, de terrains de chasse, de parcs naturels régionaux, des sites du conservatoire du littoral, du conservatoire des sites... Presque tout le monde fait du pâturage maintenant. Alors avec des adaptations, il y en a qui ont choisi d'autres races, il y en a qui font une régie directe, il y en a qui confient des animaux à des éleveurs, après tout on peut le décliner de 50 000 manières mais les résultats ont convaincu les plus réticents. Bon tu auras toujours un spécialiste de tel papillon qui trouve que la plante haute est un peu trop bouffée... »

Le pâturage extensif a aussi inspiré les voisins de la réserve, propriétaires de terrains cynégétiques. Ils se sont mis à appliquer ce mode de gestion écologique sur leurs terres, tissant par la même occasion des liens d'amitié avec l'initiateur du projet.

*«Le dialogue [avec les chasseurs] ne s'est ouvert que de manière progressive. Notamment avec un chasseur, voisin de la réserve. En 80 et des poussières, on a une réunion avec le conseil d'administration du CEDENA qui vient voir le pâturage avec les Highlands qui a été mis en place en fin 79 et donc tout à coup je me retourne et je vois un petit bonhomme avec une veste de treillis, habillé comme pour aller faire la guerre au Vietnam, c'était lui. Et donc il demande s'il peut venir nous accompagner parce qu'il voudrait voir un peu... Premier réflexe : « chasseur égal gros *** » donc « Qu'est-ce qu'il fout là ? ». Mon premier réflexe c'était de le virer. Et deuxième réflexe, je me suis dit : « Non. Après tout, c'est idiot comme attitude, au contraire, engageons le dialogue c'est plus intelligent ». Et du coup, il nous accompagne, il voit les vaches et comme il était propriétaire juste à côté, (lui il gérait au gyrobroyeur), il va comprendre que c'est vraiment intéressant et il va changer son mode de gestion pour utiliser des bœufs. Il nous achètera des animaux dans les années 82-83 et donc à partir de là va naître une collaboration et pas mal de relations, qui vont petit à petit aussi se savoir dans le voisinage, et ça va faire avancer les choses... Et de voir qu'on peut avoir des objectifs en commun, notamment la préservation du marais, qui finalement qui réunit autant les chasseurs que les écolos face aux menaces agricoles, qu'il peut y avoir sur le secteur donc il vaut mieux faire front commun que de se bouffer le nez entre gens qui ont le même objectif, ça va amener aussi une évolution dans les rapports entre le parc et ses agents, (ou ses suppôts !) et les chasseurs, qui vont aussi petit à petit aussi reconnaître sa compétence au niveau environnement»*



Image 60 - Chevaux de Camargue destinés au pâturage extensif sur un terrain cynégétique privé du Marais Vernier, Gabion au premier plan, © Caroline Moumaneix

O. PREMIÈRES RENCONTRES ENTRE AMATEURS ET PROFESSIONNELS EN SCIENCES DE LA TERRE, FABRIQUE DES SAVOIRS, ELBEUF

Le 12 février 2015 se tenait à la Fabrique des Savoirs de la Métropole Rouen Normandie, les Premières Rencontres entre Amateurs et Professionnels en Sciences de la Terre organisées par la Fabrique des savoirs pour ce qui est des professionnels, et par la Fédération Française Amateur de Minéralogie et de Paléontologie (FFAMP) pour les amateurs. Les rencontres se sont déroulées sur 3 jours : les deux premiers consacrés à des communications scientifiques, la dernière à une sortie de terrain sur les coteaux d'Orival.



Les 1ères rencontres Amateurs et Professionnels en Sciences de la Terre 12 au 14 mars 2015 Elbeuf (76)



Programme et livre des résumés

La Fabrique des Savoirs, 7 cours Gambetta



Image 61 - Programme et livre des résumés des communications de la première rencontre amateurs et professionnels en sciences de la terre, Fabrique des savoirs, Elbeuf

Les présentations se succèdent. Professionnels et amateurs présentent des aspects de leur travail. Une paléontologue de la Fabrique des Savoirs présente notamment la dernière acquisition du muséum : les os d'un Dodo, trouvé dans la collection de Paul Carié, naturaliste mauricien, dont les descendants viennent de faire don de la collection au musée. Un amateur présente le rôle que peut jouer une association d'amateurs dans la valorisation d'un site bas-normand... Le but de ces rencontres est avant tout de valoriser le travail des amateurs dans les sciences de la terre et d'encourager de futurs partenariats. L'objectif est d'ailleurs assez clairement affiché par le conservateur du muséum dans sa communication d'introduction ainsi résumée dans les actes de la rencontre : « *La plupart des institutions subissent un dégraissage en personnel à tous les niveaux et sont contraintes à la recherche de la rentabilité des services. Cette situation a comme corollaire que les*

professionnels disposent de moins en moins de temps pour la recherche, la gestion des collections et que la mise sur pied de travaux de fond (étude, rangement, détermination...) est limitée par des contraintes budgétaires de plus en plus sévères. Cependant, si nous regardons

ce qui se passe en Normandie et plus particulièrement en Haute-Normandie, nous constatons que des exemples de collaborations fructueuses entre les scientifiques et des amateurs existent. [...] Si elles doivent être canalisées, elles doivent surtout être encouragées. Aujourd'hui certains professionnels s'entourent d'une petite équipe de bénévoles. Ces derniers cumulent heureusement la grande disponibilité, la motivation et la passion de la découverte ». En entretien, le conservateur nous explique effectivement le rôle important que les amateurs jouent auprès du musée : « *Quand moi j'ai des problèmes de détermination... Par exemple pour le déménagement du musée, il a fallu classer, inventorier etc., eh bien c'est des copains de la SESNE, en entomologie qui sont venus travailler sur les boites d'insectes. En ce moment, [...] il y a aussi la société d'études archéologiques de la région d'Elbeuf, dont le président vient tous les jeudis matins, voire le mercredi, parce qu'on a une collection qui n'est pas encore classée, et c'est eux qui la classent. En échange, ils ont accès aux réserves du musée etc. mais il y a aussi des subventions pour leurs associations.* » Conservateur du musée.

Les amateurs apparaissent comme une ressource humaine importante à choyer, d'autant que leur engagement permet notamment de combler le manque d'argent et d'effectifs des musées : « *Un autre type de collaboration est tout aussi efficace et permet aux bénévoles de s'investir totalement dans la mise en valeur du patrimoine et l'interprétation de celui-ci : en effet, un travail de sensibilisation auprès du grand public peut être effectué lors de manifestations telles que la semaine de la Science (Village des Sciences), les journées du Patrimoine ou tout simplement des manifestations ponctuelles dans un musée. Nous constatons alors que la « personne amateur » s'investie totalement dans la diffusion des connaissances et dans la mise en valeur du Patrimoine. Si les stands sont réalisés par l'équipe scientifique d'un musée, leur gestion et leur animation, durant la manifestation, peuvent être partagées avec une équipe « d'amateurs ».* Les amateurs, ressource humaine gratuite car passionnée : le discours est assumé même s'il fait grincer des dents certains dissidents. L'usage du terme d'amateur par exemple, qui tend à avoir une connotation négative de « bricoleur », et semble s'opposer ici au professionnalisme, au moins dans le titre des rencontres, pose problème. Certains lui préféreraient le terme de bénévole, opposé à celui de salarié, qui au moins ne semble pas induire une hiérarchisation des compétences.

Mais d'autres sources de conflits sont plus clairement identifiées dès le préambule de ce résumé : « *Les scientifiques (géologues, paléontologues, conservateur ou directeur de musée) se montrent particulièrement irrités lorsque la recherche du lucratif prime sur l'acquisition du savoir, ou lorsque la création d'une collection débouche sur l'élaboration et la publication de théories farfelues, voire sur des faux ou des fumisteries. Les amateurs peuvent rentrer dans un*

jeu excessif et, parfois à juste titre, les professionnels peuvent avoir tendance à généraliser ce genre d'excès. Du côté amateurs, des plaintes peuvent surgir dans le fait qu'ils ont difficilement accès aux institutions scientifiques et des contacts distants qu'ils entretiennent avec le personnel de ces institutions. » Ce qui est évoqué à mi-mot à travers l'allusion à la recherche du lucratif, c'est notamment la vente de fossiles qui peuvent se monnayer à prix d'or auprès de collectionneurs qui souhaiteront dès lors les garder pour eux et certainement pas les restituer à un muséum. La pièce est dès lors exclue des ressources disponibles au développement des connaissances scientifiques d'autant que les informations sur sa provenance, qui permettraient d'en faire un outil scientifique, peuvent se perdre au gré de sa commercialisation. L'autre critique porte plus spécifiquement sur les ambitions scientifiques de certains amateurs qui peuvent publier des études erronées. À se contenter de ce seul passage de cet acte de colloque, on serait tenté d'y lire une invitation à ce que chacun reste à sa place : les compétences scientifiques aux professionnels et les mains dans la terre et les tâches que les salariés n'ont plus le temps de réaliser aux amateurs. La réalité est heureusement différente, les collaborations sont effectivement fréquentes et l'expertise des bénévoles reconnue... À condition que leurs pratiques soient cohérentes avec les méthodes des naturalistes salariés, ce qui est souvent le cas des sociétés d'études rattachées à un muséum : *« La plupart du temps quand même, les amateurs ramènent [ce qu'ils ont trouvé] dans les musées et font connaître ce qu'ils ont trouvé... Ou au moins à leur association, en lien avec un musée, et les professionnels dans les musées le savent. C'est ce qui se passe ici tu vois lui, il a été en Angleterre ramasser une vertèbre d'ankylosaure, un dinosaure cuirassé, il m'en a parlé, je lui ai dit « Qu'est-ce que tu en fais? ». Il la donnera au musée, voilà. »* Conservateur du muséum.

Pourtant, le fait de donner au muséum des pièces de collections est justement un sujet de tension particulièrement prégnant au cours de la première journée des rencontres. C'est même autour de cette question que porte une grande part des débats, les « professionnels » argumentant en faveur du don de collections aux muséums, alors que les « amateurs » cherchent des solutions alternatives au fait d'abandonner à d'autres le recueil des fouilles d'une vie, *a fortiori* s'ils n'ont pas l'assurance de pouvoir régulièrement en profiter. Les conservateurs défendent leur travail : le musée est le seul endroit qui puisse vraiment garantir la pérennisation d'une collection : à l'inverse des musées associatifs, les collections des musées de France ne peuvent pas être dispersées. De plus, les personnes intéressées sont invitées à venir vérifier l'état des collections du musée si cela devait les rassurer sur les conditions de préservation de leurs fossiles. Chez les amateurs, on ne semble pas prêt à « céder » ainsi les trésors récoltés. Partager les données oui, certains présentent même une plateforme internet permettant de présenter en

ligne sa collection et de rendre disponibles à tous les spécialistes des informations sur leurs collections. Ces efforts ne semblent pas suffire aux professionnels mais leurs arguments n'ont pas l'air de convaincre ces fervents collectionneurs. Les liens de confiance doivent encore être développés pour parvenir à une plus grande collaboration. Pour ce faire, les relations interindividuelles entre salariés et bénévoles semblent essentielles, c'est d'ailleurs ainsi que se conclut l'appel à collaboration du conservateur de la Fabrique des Savoirs : « *D'après le travail et les différents rapports entre nous et les amateurs, nous constatons que ce genre de collaboration est généralement le fait de relations individuelles plutôt qu'institutionnelles. Il faut rappeler que beaucoup d'éminents professionnels en Sciences de la Terre étaient au départ des amateurs !* »

P. CONFLITS AUTOUR DE LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ESTUAIRE DE SEINE

« La gestion de l'estuaire, ce que l'on appelle plutôt l'embouchure de la Seine, ce qui est en aval de Tancarville, ça a toujours été un très gros problème. [...] Sur l'embouchure, on a évidemment, depuis longtemps, identifié des enjeux très forts en matière de conservation de la baie avec notamment le passage des oiseaux migrateurs. Et puis il y a des activités traditionnelles qui s'installent là [...], une activité de coupeurs de roseaux par exemple. Alors celle-là, elle n'a pas posé trop de problèmes, parce qu'en plus les coupeurs de roseaux permettent de limiter les conséquences de l'invasion du roseau. Parce que le roseau en 30 ans, il a considérablement étendu sa surface, parce que les conditions hydrauliques de l'embouchure ont changé et le fait de couper le roseau, ça régénère un petit peu l'écosystème. Ça doit se faire aussi dans des conditions qui ne dérangent pas la nidification des oiseaux parce qu'il y a quand même beaucoup d'oiseaux qui nichent dans les roselières et parmi eux, il y a beaucoup d'espèces rares comme le butor, comme la gorge bleue à miroir, pas mal de fauvettes etc.



**Image 62 - Exploitation de roseaux sur le terrain de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine,
© M. C. Bellenger**

Après, eh bien, c'est que le port du Havre, le GPMH aujourd'hui, a toujours eu des appétits conquérants sur l'embouchure. J'ai encore un document, une carte de 1991, qui montrait les appétits du port et il y avait une planification de l'extension du port sur absolument tout l'estuaire. C'était assez dément. Au niveau des associations et des hautes sphères de l'État, il a quand même fallu demander au port de garder raison puisque pendant les 30 glorieuses, ils avaient réussi à aménager entre le quart et le tiers de la surface de l'estuaire, à l'époque où l'économie était très dynamique et qu'on avait besoin de gros complexes industriels etc. On leur a dit « Franchement, est-ce que vous avez bien besoin de cet espace-là ? ». Et puis je me rappelle d'un colloque qui a été assez fondateur : on a commencé par créer une espèce de réserve naturelle temporaire avant qu'elle ne soit véritablement gravée dans le marbre par la loi... Mais avant, il a fallu encore plus de 10 ans pour qu'on en arrive là. Les appétits du port se sont restreints mais il y a toujours de nouveaux dossiers qui apparaissent et qui font polémique : ici on va faire une zone de logistique multi modale, à un autre endroit on a envie de prolonger le grand canal maritime etc. Ce qui forcément a des conséquences pas forcément directes sur l'écosystème où on va creuser mais des conséquences globales, notamment en termes d'abaissement de la nappe phréatique donc des conditions, je dirais, d'alimentation hydraulique du marais et par là-même de la conservation de ses caractéristiques... Mais toujours quand même cette envie, toujours, de grignoter... [...]

Un autre conflit d'usages et qui pour moi est quand même parmi les plus graves c'est la relation avec l'agriculture. Avant on avait une agriculture qui était adaptée au milieu, qui était même bonne pour la gestion du milieu, quand on avait un pâturage plus ou moins extensif. Et pour des raisons économiques et aussi de filières, le pâturage s'est intensifié dans de fortes proportions. Et puis les techniques ont changé et on s'est mis à faire de la culture de maïs avec des doses d'engrais, des doses de pesticides avec tout ce qu'on veut bien... Évidemment ça, dans un espace naturel, ça n'a pas des conséquences extraordinaires. Avant, c'était des agriculteurs qui étaient installés localement et qui avaient une vision assez directe de l'évolution de l'espace et puis maintenant, c'est quand même une agriculture qui a évolué. Les sièges d'exploitation, il n'y en a plus aucun qui soit dans l'estuaire. On vient gérer les parcelles de l'estuaire de façon assez détachée des autres contingences. Pour les questions de fauchage, les questions d'intrants etc., c'est un conflit quasiment permanent.

Évidemment le dernier conflit est un conflit sur le fondement même du rôle de l'estuaire : c'est la plus grande zone de passage des oiseaux migrateurs aquatiques et de marais de la région et considérée aussi comme très importante au niveau européen. Et donc on a des années, des oiseaux qui sont transfrontières, qu'on va protéger dans les pays nordiques ou ailleurs etc.

et quand ils migrent, ils sont juste bons à se faire canarder en passant chez nous. C'est un problème de biodiversité en soi, mais c'est un vrai problème de fondement éthique de protection de la nature et de la chasse. Si au départ, on a voulu que ce milieu-là soit protégé, il y a 10 000 raisons pour qu'il soit protégé. Il est très riche pour les libellules, les amphibiens, les plantes de zones saumâtres etc. mais c'est quand même les oiseaux qui restent le symbole le plus fort. Quand la réserve naturelle a été créée c'était quand même l'idée qui a été sous-jacente. »
Membre de conseil régional du patrimoine naturel.

En 1997, pour protéger l'estuaire des ambitions conquérantes du port, un consensus unit les chasseurs et les naturalistes autour de la création d'une zone protégée de l'industrialisation. Ils sont alors rassemblés au sein de la fédération SOS Estuaire et manifestent ensemble pour la préservation de leur environnement. Cependant dès que l'idée de réserve naturelle est mise sur la table, les chasseurs craignent pour la pérennité de leur activité de loisir et deviennent les meilleurs ennemis des défenseurs de l'environnement.

« Ce qui est un peu étonnant c'est qu'au départ, quand on a commencé à dire il faut protéger l'estuaire, il faut faire une réserve conventionnelle etc., là tout SOS Estuaire était favorable à la réserve, et on avait contre nous pratiquement que le Port du Havre. Alors bien sûr, l'État était un peu partagé puisque à l'époque, il y avait la DIREN qui voulait faire une réserve qui soit assez importante et qui soit fonctionnelle, et puis il y avait le préfet qui écoutait la DIREN mais qui écoutait aussi la direction des ports, qui écoutait l'aspect économique. Donc au départ c'était une discussion beaucoup avec le sous-préfet du Havre (qui était très actif), la DIREN, le port et SOS Estuaire qui globalement était pour la réserve. Et au fur et à mesure que les discussions sont passées sur la réserve et qu'on a été sûrs qu'il y aurait une réserve, qu'on a commencé à parler du périmètre etc., les agriculteurs et les chasseurs se sont montrés de plus en plus hostiles à la réserve parce qu'ils ont eu peur. Ils se sont dit, « Il faut que ce soit acté que ce ne soit pas une zone industrielle, par contre nous, on n'en veut pas de la réserve ».

« Les agriculteurs n'ont jamais participé à SOS estuaire par contre il y avait les chasseurs. J'ai manifesté avec les chasseurs dans les rues du Havre. À l'époque, le président du Groupe Mammalogique Normand, qui était à l'époque très anti-chasse, avait manifesté avec nous, avec les chasseurs, pour la protection de l'estuaire... Et il a été acté qu'il y aurait une réserve naturelle que ça a commencé à ne plus aller. Parce que les chasseurs n'en ont pas voulu, ils ne voulaient pas de la réserve, parce que les agriculteurs ont commencé à avoir peur qu'il y ait des restrictions de leur activités, parce que pour eux réserve naturelle ça voulait dire « pas de chasse » Représentante de la DREAL.

La classification du site en réserve nationale et la mise en place d'un gestionnaire sont très mal vécues par les chasseurs de gibier d'eau présents depuis déjà longtemps dans l'estuaire.

« *La réserve naturelle est créée en 1997, donc avant tout ça, il n'y a pas de gestion environnementale particulière, donc les chasseurs, pour eux, le marais c'est à eux. Ils ont leurs grands-parents, leurs parents qui ont toujours chassé là, qui leur ont légué leurs installations etc. Pour certains, il y en a qui ont fait la résistance... Et puis en 1997, création de la réserve naturelle, et là, eh bien une manne financière et un gestionnaire qui s'installe, avec des gens qui ne sont pas du tout du cru ou s'ils sont du cru ont une vision complètement environmentaliste, et qui quasiment du jour au lendemain disent aux acteurs de terrain, « Eh bien maintenant on va faire comme ça ! ». Donc on rédige le premier plan de gestion et ça passe par plein d'interdictions, plein de remises en cause des systèmes et finalement très peu très peu d'échanges, de discussions. On a l'impression vraiment que d'un côté il y a ceux qui savent, les scientifiques, et puis de l'autre côté il y a les acteurs et finalement ce qu'ils ont fait depuis des décennies c'est pas bien et maintenant on va leur dire comment il faut faire. Donc forcément la perception que peuvent avoir les chasseurs, les agriculteurs, les coupeurs de roseaux, du gestionnaire, elle est très mauvaise et à partir de ce moment-là il y a une fracture, il y a des oppositions systématiques. Avec globalement... Je parle pour les chasseurs que je connais mieux, mais qui ont quand même un fort caractère et qui n'ont pas envie de se laisser marcher sur les pieds. Donc ça va très vite à l'affrontement.»* Représentant de la fédération de chasse.

Pour les représentants de l'État de l'époque, les discussions que les chasseurs disent absentes ont bien eu lieu, et c'est d'ailleurs ce qui a compromis le projet d'une vraie réserve naturelle nationale dans laquelle la chasse aurait été interdite.

« *L'État a complètement raté la mise en place de la réserve. Alors on a mis une réserve, ce n'est déjà pas mal, parce qu'au moins sur la réserve n'y aura pas d'aménagement portuaire, mais on a trop écouté des gens qui de toute façon n'avaient pas de légitimité à être là. Après, il n'est pas question de dire « on vire tout le monde » mais il fallait y aller plus fort ! Ça aurait râlé un bon coup, il aurait peut-être fallu les gendarmes pour aller expliquer ça mais après on aurait arrêté. Alors que là, pendant presque 6 ans, on a dit « Ah peut-être là... oui, mais ça serait mieux... » Évidemment, on était sans arrêt dans une position de marchand de tapis et évidemment les autres, ils étaient de plus en plus forts ! [...] On a été très très mauvais ! »* Représentante de la DREAL.

« Ce qui est drôle c'est que ce soit la DIREN ou la DREAL qui soient détestées alors que je trouve qu'on a manqué... Enfin quitte à être détestés, qu'au moins on soit détestés pour quelque chose de bien, qui vaille le coup. Alors c'est vrai que nous sommes à l'origine de la réserve, c'est vrai que nous validons le plan de gestion etc., mais tant qu'à faire si on est détestés au moins qu'on le soit pour quelque chose de vraiment efficace ! Et je trouve qu'on ne l'a pas été efficaces. Et je ne comprends pas très bien... Parce que c'est vrai qu'il y a des usagers, mais ce sont quand même des terrains de l'État, qui appartiennent à l'État où l'on applique une politique d'État, quelque part si on n'applique pas une politique d'État sans problème sur ce type de terrain-là, où est-ce qu'on l'applique ? [...] Je suis sûre qu'on aurait dit « C'est comme ça et pas autrement », eh bien ça aurait peut-être râlé un petit peu mais on aurait... Alors que là on est sans arrêt dans la discussion, c'est comme une petite aiguille... Quand on a une ampoule, quand on a mal, on tire dessus un bon coup et puis on n'en parle plus. [...] C'est parce qu'il y a eu Natura 2000. Comme l'Europe n'a pas fait confiance à la France, elle a exigé qu'il y ait un mode de gestion... À la limite, ils voulaient aussi [une réserve] sur tout le Marais Vernier, mais on a dit « Là, non c'est le Parc », et ils ont accepté la charte du parc, alors que ça n'a rien à voir une réserve naturelle et Natura 2000... Ils ont accepté sur la rive gauche mais par contre sur la rive droite, ils ont exigé la réserve et donc c'est vrai que ça a été très lié. Mais comme nous, on était dans le consensus de Natura 2000, on a continué... En fait, on aurait dû prendre une attitude forte : « Eh bien voilà maintenant, c'est réserve, on ne rigole plus » [...] À l'époque, au premier conseil scientifique de la réserve, le conseil scientifique était plutôt à demander des choses assez, assez dures quoi, réserve naturelle ! Parce qu'à l'époque dans une réserve naturelle on ne chasse pas, bon. Donc, le sous-préfet du Havre à l'époque nous a reçus pendant une heure et demie à peu près à nous expliquer pourquoi il ne défendrait pas le dossier de la réserve. [...] Il nous a dit « Eh bien voilà, moi j'ai tant de voitures qui brûlent chaque weekend à Caucriauville, j'ai X assassinats par jour, pour moi la réserve ce n'est pas une priorité donc si vous êtes trop exigeants je sais qu'il va y avoir des violences sur la réserve, je ne veux pas de violence ». Donc là, on lui a dit « Mais c'est la loi ! » (On parlait déjà du braconnage), il nous a dit : « Oui, sans doute c'est la loi, mais je ne suis pas là pour faire appliquer la loi, je suis là pour gérer et pour maintenir la paix » C'est fou hein ! C'est qu'il aurait suffi de pas grand-chose, c'est quand même pas... C'est pas des délinquants, enfin si il y en a quelques-uns qui sont délinquants, mais la grande majorité c'est pas des délinquants. Mais il avait très peur qu'il y ait un incident, qu'il y ait un passage à tabac, enfin qu'il y ait un mort quoi, parce que c'est vrai qu'ils ont des fusils... Et lui disait : « Non, je ne veux pas gérer ça en

plus de Caucriauville », donc voilà... [...] Alors ça c'était le premier conseil scientifique donc ça devait être 99 ou 2000...

Enquêtrice : *Est-ce qu'en 15 ans les choses ont suffisamment évolué en termes de gestion de l'environnement et de valorisation des milieux?*

Pas sûr, pas sûr... C'est surtout la peur du terrorisme quoi... Le préfet aujourd'hui ne nous aide pas beaucoup. Et alors ce qui est fou c'est que comme c'est devenu une situation tendue, très tendue, le préfet a voulu prendre en main la gestion de la réserve et le responsable, à la DREAL, a pris l'habitude de toujours demander l'avis du préfet. Quand on demande l'avis d'un préfet, évidemment il va dire « Oh là, on se calme ! ». Ce qui fait que maintenant, des trucs qui ne sont pas du tout sous l'avis du préfet du genre agrandir une mare ou un truc comme ça, on demande l'avis du préfet. C'est une réserve atypique maintenant, elle est quasiment gérée directement par le préfet. C'est n'importe quoi. [...] Moi je disais : « Il faut qu'on profite de la fusion des régions pour que la réserve naturelle aille au giron du DREAL avec les autres réserves [...] parce qu'en plus en Basse-Normandie, ils ont des habitudes très réglo. Eh bien confions leur la réserve et arrêtons de faire de cette réserve une réserve atypique.... Eh bien non... raté... ça a été refusé. » Représentante de la DREAL.

La fédération de chasse a elle-même du mal à gérer ses effectifs. L'association locale gère la situation de façon autonome pendant longtemps avant qu'un directeur technique de la fédération ne prenne finalement le dossier en main :

« On disait même de temps en temps qu'il y avait une deuxième fédération qui était au Havre, parce que c'est des gens qui avaient l'habitude entre guillemets de « s'autogérer ». Ils n'avaient pas forcément de relations avec leur fédération ou alors elles étaient a minima, mais ils avaient vraiment l'habitude de gérer leurs problèmes eux-mêmes Et puis petit à petit, au fur et à mesure des contentieux, on a commencé à se pencher de façon très précise sur leurs problèmes et finalement on s'est rendu compte que le dossier était beaucoup plus politique que technique. » Représentant de la fédération de chasse.

Il faut dire que les associations de protection de la nature ne vont pas tarder à se mettre en ordre de marche pour tenter d'inscrire au plan de gestion de la réserve la diminution de la pression de chasse, s'opposant ainsi directement aux chasseurs. L'État choisit cependant de laisser les instances régionales gérer le dossier entre la DIREN à l'époque, la Maison de l'Estuaire, jeune association de concertation subitement propulsée gestionnaire de la réserve,

l'association locale de chasseurs au gibier d'eau, les agriculteurs, les associations de protection de la nature et, pour arbitrer tout ce monde, le préfet.



Image 63 - Chasseurs en train d'effectuer des travaux d'agrandissement d'une mare sans l'autorisation des gestionnaires de la réserve naturelle de l'estuaire. Aperçus au cours d'une visite guidée de la réserve. © M. C. Bellenger

« C'était impossible de dire qu'on ne chasserait pas du tout. Là pour le coup, on aurait eu un bain de sang. Après, moi, j'étais la première à dire : « Il faut limiter la chasse », mais on ne peut pas tout interdire non plus. Peut-être que j'étais la première à ne pas être courageuse ! Mais ce qui est sûr c'est que l'État a commencé à baisser les bras et n'a pas du tout joué le jeu de la réserve... C'est quand même un peu grâce à moi que 50% de la réserve ne sont pas chassés, grâce à moi et grâce au GONm. Le GONm a été quand même très actif. Lors d'une réunion, il y avait à un représentant du GONm qui était quelqu'un d'assez extraordinaire, très militant, très très militant ! C'était un mec qui était en fauteuil roulant et qui avait trouvé ... enfin c'était un peu son combat ! Et il a obtenu des choses du préfet en faisant un chantage affectif pas possible du style « Monsieur le préfet les bras m'en tombent, alors qu'est ce qui me reste ? » [rires]. À cette réunion, on avait dit que cette réserve, elle était quand même assez petite par rapport au potentiel et donc la gestion de cette réserve devait compenser le manque de surface. Vu la pression de chasse qu'il y avait sur l'ensemble, si on ne faisait pas gaffe, on

aurait une augmentation très nette de la pression de chasse et donc il fallait au moins compenser par 50% de sans chasse. Et lui, le représentant du GONm, il est allé défendre ça auprès de l'Europe qui avait à l'époque les oreilles beaucoup plus grandes ouvertes que maintenant pour tout ce qui est environnement... Et alors... avec beaucoup de retard mais 5 ans ou 6 ans après, l'Europe a exigé qu'il y ait 50% de zone non chassée » Représentante de la DREAL.

Les conflits se cristallisent sur les termes du plan de gestion de la réserve qui est difficile à rédiger et plus difficile encore à mettre en œuvre. En l'absence de consensus sur les plans de gestion, ils sont annulés les uns après les autres. Les derniers plans votés pour 5 ans n'ont pu être mis en œuvre que pendant 2 ans à 2 ans et demi, le temps que les recours portés devant le tribunal administratif par l'un des acteurs déçus par ce plan ne réussisse à le faire annuler.

« Pour resituer un peu les choses, là nous sommes actuellement dans le troisième plan de gestion. Le deuxième a été annulé à mi-chemin, à la suite d'un recours devant le tribunal administratif qui avait été déposé par HNNE, qui est une fédération d'associations de protection de la nature (Haute Normandie Nature Environnement). Et ce recours a abouti, il y a maintenant 2 ans, à l'invalidation du plan de gestion. Donc il a fallu se mettre à élaborer un nouveau plan de gestion, en urgence, c'est à dire faire le bilan du deuxième... enfin la première moitié du deuxième plan de gestion. Et puis élaborer un nouveau plan de gestion avec les préconisations qui nous étaient données par l'État, lesquelles préconisations ont notablement évolué en cours de route. Nous avons eu une quinzaine de réunions de concertation avec les différents groupes d'acteurs, pour essayer de discuter avec eux, pour voir ce qu'on pouvait mettre en œuvre, en tenant compte de ce que l'État nous demandait et en tenant compte des spécificités de chaque catégorie d'acteurs, tout en ayant en tête qu'on est quand même dans le cadre d'une réserve naturelle nationale, donc l'objectif premier est quand même la sauvegarde des milieux et des espèces. Voilà donc la concertation, elle a eu lieu à ce moment-là, mais ça n'est pas un... il n'y a pas de consensus, ça, ça n'existe pas ! Il y a parfois des compromis, mais ce n'est pas toujours le cas, et donc il y a un moment donné où le préfet, les services de l'État et le préfet disent « Eh bien maintenant c'est comme ça et on va voter sur ce plan de gestion ». Alors le plan de gestion a été voté le 5 juillet 2013, donc il y a presque deux ans. Parmi les acteurs ... il a été voté par les chasseurs, mais il n'a pas été voté par les agriculteurs, il n'a pas été voté par les associations de protection de la nature et ces deux acteurs se sont empressés de déposer à nouveau un recours contre le plan de gestion. Et le plan de gestion actuel, le troisième, est soumis à deux recours devant le tribunal administratif et on devrait avoir la

réponse de ces recours d'ici un mois. Donc il est éventuellement possible que le troisième plan de gestion soit à nouveau annulé. » Représentant de la Maison de l'Estuaire.

Tous les efforts avaient pourtant été faits selon la Maison de l'Estuaire et la fédération de chasse pour éviter que ce troisième plan de gestion ne soit lui aussi attaqué.

« En 2010 je crois, le préfet de l'époque, donc la voix de l'État, avait annoncé que l'objectif pour l'État était de supprimer toutes les mares de chasse, les gabions, en aval du pont de Normandie. Il y a dans la réserve naturelle, à peu près 200 gabions, ce qui est énorme. Et l'État avait annoncé comme objectif la suppression de tous les gabions en aval du pont de Normandie pour avoir une surface importante d'un seul tenant dans laquelle il n'y ait plus d'activité de chasse. Lorsque le plan de gestion, ... le deuxième plan de gestion a été annulé, le préfet, pas l'actuel, mais son prédécesseur, a repris dans sa note de cadrage cette préconisation. Et les chasseurs, qui sont des gens nombreux et très bien organisés, ont aussitôt fait jouer tous leurs réseaux, à tous les niveaux (local, régional, national) pour infléchir la position de l'État. Alors sachant que... en plus de cette préconisation de l'État, il y avait une demande de l'Union Européenne qui était de parvenir à ce que la moitié de la superficie terrestre de la réserve naturelle soit mise hors chasse. On était à 1/4 donc il fallait passer d'1/4 à la moitié. Alors les chasseurs ont fait jouer leurs réseaux, ils ont réussi à faire reculer l'État sur la suppression des gabions à l'aval du pont de Normandie. Alors il restait quand même à trouver des terrains qui puissent permettre de passer d'1/4 à la moitié de la réserve naturelle hors chasse. Alors ça, on y est parvenus, mais on y est parvenus en prenant des terrains qui n'étaient pas toujours jointifs entre eux pour faire de la surface et c'est pour cette raison que les associations de protection de la nature ont déposé un nouveau recours, parce qu'elles considèrent que les terrains qui ont été placés hors chasse ne sont pas satisfaisants sur le plan écologique. De leur côté, les agriculteurs ont déposé un recours, notamment parce qu'ils ne sont pas d'accord avec la gestion des niveaux d'eau dans la réserve naturelle. Puisque c'est un milieu humide, il faut donc de l'eau et il y a certaines parties de la réserve naturelle dans laquelle le plan de gestion a fixé des niveaux d'eau qui sont difficilement... enfin qui posent des problèmes pour les vaches.

Alors ça, c'est le résultat d'une expertise qui avait été commanditée par l'État avant la réalisation du plan de gestion. Il y avait un expert qui avait été envoyé sur place, par l'État pour essayer de trouver des solutions parce que l'État avait pris la mesure des dissensions entre les acteurs. Et cet expert avait fait une proposition qui était de créer des zonages à l'intérieur de la réserve naturelle, avec des préconisations différentes pour ces zonages, dans certains les enjeux écologiques étaient plus importants que d'autres, des enjeux agricoles, etc. Et il y a une

partie de la réserve naturelle qu'on appelle les prairies subhalophiles, qui est la zone la plus intéressante sur le plan écologique, et dans ces prairies subhalophiles, les niveaux d'eau sont plus élevés dans le troisième plan de gestion qu'ils n'étaient dans le deuxième, et en revanche, dans d'autres parties de la réserve naturelle on a accepté que les agriculteurs continuent à utiliser les intrants dans leurs champs, etc. alors que dans une réserve naturelle ça ne devrait pas être possible. Mais les agriculteurs considèrent que la contrainte est insupportable pour eux, et donc ils ont déposé un deuxième recours au tribunal administratif. Donc lors du deuxième plan de gestion, nous avons un recours et pour le troisième nous en avons deux. Donc c'est de mieux en mieux à chaque fois ! Et le problème c'est que si jamais le troisième plan de gestion est invalidé, je ne vois franchement pas ce qu'on peut faire de plus... »

Représentant de la Maison de l'Estuaire.

« Le directeur de la réserve naturelle dit « On va passer à 50% de territoires non chassés » comme ça. Point. Il a été convaincu par le président du conseil scientifique qu'il ne fallait plus qu'il n'y ait que 50% de la surface qui soit chassée, donc c'est des décisions complètement arbitraires et donc on construit des choses sur des décisions arbitraires. Et c'est comme ça que le troisième plan de gestion s'est mis en place. En gros, le conseil scientifique dit « Eh bien nous on veut qu'il n'y ait plus de chasse sur toute la partie en aval du pont », bon... Et la ministre de l'environnement fait sa note de cadrage dans ce sens-là. Donc forcément, nous on ne pouvait pas admettre qu'il y ait une trentaine d'installations qui sautent. Donc, ce qu'on a fait, on a amené des politiques sur place, on a amené deux députés, on leur a dit : « Voilà ce qui se passe, venez sur le terrain avec nous, on va vous montrer, on va vous expliquer ». Et donc ces deux PS, qui ne sont pas forcément les plus susceptibles de défendre les intérêts des chasseurs, ils se sont dit « Non, il y a quelque chose qui ne va pas », et ils ont réussi à convaincre la ministre de revoir sa note de cadrage qui disait qu'il fallait supprimer les gabions en aval du pont. À partir de ce moment-là, le sous-préfet et le préfet ont accepté de revoir la position de l'État en disant « Eh bien nous, on ne vous impose pas tous les territoires qui sont en aval du pont mais faites-nous des propositions. » Donc c'est pour ça qu'on en est venus à plusieurs zones de non chasse qui sont venues se coller à des zones déjà existantes, et c'est comme ça que le compromis a été trouvé. Sauf que les associations de protection de la nature, qui si j'ai bien compris, avaient pris un engagement auprès du gestionnaire pour ne pas aller au tribunal, et finalement elles y sont allées. Donc là on repart au point de départ c'est-à-dire que le plan de gestion, le troisième plan de gestion, il est aussi au contentieux. Donc nous, fédération des chasseurs, on défend l'arrêté préfectoral de plan de gestion, c'est-à-dire qu'on a

pris un avocat et on a dépensé un mémoire en défense pour soutenir le plan de gestion actuel. Parce que si le plan de gestion actuel est cassé, en particulier sur le cahier des charges qui concerne la chasse, ça veut dire qu'il va falloir tout remettre à plat et dire « Bon eh bien les zones de chasse qu'on avait proposées, il faut tout revoir ». Moi je ne veux même pas l'imaginer... Et c'est aussi pour ça qu'on est partis sur cette fameuse étude chasse Aviper'n en disant : « Bon, nous, on estime que le conseil scientifique a basé ses propositions sur quelque chose qui n'est pas forcément cohérent d'un point de vue scientifique, donc on est prêts, nous, chasseurs, à financer tout ou partie d'une étude pour effectivement voir de façon objective si les zones de non chasse sont bien choisies ». Est-ce que la chasse perturbe réellement les espèces qui ne sont pas chassées ? Et donc là on est partis pour deux ou trois ans, et ce n'est qu'à cette condition-là que la commission nationale pour la protection de la nature a dit « Bon ok, on donne un avis favorable pour le plan de gestion dans la mesure où on engage une étude, dans la mesure où vous êtes prêts à aménager des zones de non chasse. Et on fera le point dans deux ans ou dans trois ans et en fonction de ça, on statuera ». Donc voilà, c'est assez compliqué... Je ne sais pas comment on peut se sortir de ça finalement » Représentant de la fédération de chasse.

Tableau 42 - Principaux sujets de conflits entre les acteurs citoyens et la Maison de l'Estuaire

	Chasseurs	Naturalistes	Maison de l'Estuaire
Agriculteurs	Statut de l'activité : professionnelle ou de loisir		Niveaux d'eau
Chasseurs	Méthodes de lutte pour le maintien de la chasse	Pratique de la chasse sur la réserve	Expérience de la réserve scientifique ou empirique, Application des lois écologistes
Naturalistes		Degré d'intrusion dans la nature dans le cadre des pratiques naturalistes	Place de la chasse dans le plan de gestion, accès du public à la réserve

« Les agriculteurs sont peut-être un peu à part. C'est vrai que les agriculteurs ne se privent pas de le dire. Dans toutes les discussions qu'on a, leur argument principal c'est de dire « Nous, on n'est pas là pour les loisirs, on est là pour travailler et gagner notre vie » et donc c'est leur argument principal et ils se démarquent des chasseurs de cette manière. En disant « Écoutez, nous, c'est ce qui nous permet de manger, donc laissez-nous travailler, on n'est pas là pour s'amuser ! » donc effectivement, c'est une catégorie différente, avec des arguments différents » Représentant de la Maison de l'Estuaire.

Finalement, les conflits semblent inévitables. Il faut dire que dès les toutes premières rencontres, l'opposition entre protecteurs des oiseaux et chasseurs a rendu les discussions impossibles.

« Le premier plan de gestion, il date de 99 parce que ça a été long à mettre en place, on a eu beaucoup de concertations et notamment [rires]... Je n'ai jamais autant ri que... Je ne sais pas si je t'ai déjà raconté, la première discussion avec les chasseurs ? Première discussion sur le plan de gestion avec les chasseurs, tout le monde s'était dit « On se tient bien, on essaie de faire quelque chose de constructif ». Donc il y avait le représentant du GONm, une personne... extraordinaire, extraordinaire, c'est un mec qui était très très militant, qui était en fauteuil roulant et qui avait pris en charge le dossier réserve naturelle de l'estuaire et qui a fait mais du rentre dedans mais alors là vraiment du rentre dedans, tous les moyens étaient bons y compris le chantage affectif [rires] ! [...] Donc là, première réunion avec les chasseurs, il y avait l'ACDPM [Association des Chasseurs du Domaine Public Maritime] qui était beaucoup moins dure, enfin, ils étaient durs, mais beaucoup moins durs que l'ACDPM d'aujourd'hui. Et donc on était tous là. Bon, on commence à parler, on va parler d'un sujet qui ne fâche pas donc il y a un chasseur qui commence à dire « Oui alors un des problèmes, ce sont les chats sur la réserve » Les chats ? Des chats retournés à l'état sauvage, dans une zone humide hein... [Mine dubitative] Enfin... « Ils mangent les couvées tout ça »... donc on parle de chats pendant 20 minutes et puis à un moment il y a un chasseur qui dit « Oui et puis vous comprenez ces bêtes-là, elles tuent pour le plaisir ! » Alors il y a le représentant du GONm qui le regarde et qui dit : « Ah bon ? Eux aussi ? » [rires] et là c'était fini ! Et bon... C'est parti dans tous les sens »

Représentante de la DREAL.

Loin de s'arranger, la situation s'envenime à chaque recours en justice, auxquels les chasseurs répondent d'une façon beaucoup plus frontale. Le dialogue semble dès lors définitivement rompu.

« Les associations de protection de la nature et les chasseurs ne peuvent pas s'entendre, ça ce sont deux catégories d'acteurs qui ne peuvent absolument pas s'entendre... alors ils ont chacun leurs moyens d'expression, les chasseurs, ils ont énormément de réseaux politiques, locaux, en particulier, mais pas seulement, ils sont capables d'obtenir des soutiens de députés, d'élus, de ministres, etc. Ils sont très forts pour ça, ils sont très bien organisés. Les APN, elles, elles s'adressent à Bruxelles, et elles font jouer le levier européen. Elles ne s'en cachent pas d'ailleurs. Elles le disent de manière tout à fait ouverte. Elles sont relativement peu influentes sur le terrain, parce qu'elles ont... À l'image des Verts en politique, ils sont très divisés entre

eux... Donc sur le terrain, ils ne pèsent pas beaucoup, mais à Bruxelles ils ont de l'écho et donc eux jouent cette carte-là. Voilà, et à la Maison de l'Estuaire, il y a quand même 15 salariés donc eux, c'est aussi leur boulot, et ils ont un travail qui n'est pas facile parce que sur le terrain ils sont au contact de tous ces groupes. Quelques fois, ils se font insulter, ils retrouvent leur voiture avec des roues crevées, etc. Enfin c'est ... ce n'est pas très facile. » Représentant de la Maison de l'Estuaire.

« Les acteurs ne sont plus capables de travailler entre eux. Quels qu'ils soient, que ce soient les agriculteurs, les chasseurs ou les associations de protection de la nature : chacun est renfermé sur ses convictions, chacun défend son pré carré, et les conditions sont devenues vraiment extrêmement difficiles. Alors la Maison de l'Estuaire est au milieu de tout ça... Donc on essaie de faire travailler les gens ensemble, mais évidemment... ça se fait... on se fait attaquer par les uns, par les autres... à tour de rôle. Et par exemple, comme illustration, le 30 juillet dernier, en 2014, il y a eu une manifestation d'une centaine de chasseurs qui sont venus devant les locaux de la Maison de l'Estuaire, qui ont aspergé la façade avec du goudron, qui ont cassé la vitrine, et qui ont commencé à mettre le feu à l'intérieur... tout simplement parce qu'il y avait une des demandes de dérogation de travaux (pour des gros travaux) qui avait été déposée à la préfecture, (il y a une demande qui avait été déposée hors délai) et qui a été refusée par la préfecture et les chasseurs n'ont pas accepté ce refus. Mais ... les dérogations, ce n'est pas nous, à la Maison de l'Estuaire qui les traitons... c'est la préfecture... » Représentant de la Maison de l'Estuaire.

« Le sous-préfet lui, il rame pour aboutir à des solutions, parce qu'il sait que si il n'aboutit pas à des solutions, les problèmes de terrain à régler c'est pour lui. Donc ça peut être le blocage du port, des écluses... Parce que, bon, les gars, ils ne sont pas manchots ! [...] L'année dernière, il y a eu des problèmes avec des dérogations sur des travaux sur des mares de chasse. Ça s'est mal terminé. Les gars, ils ont tout cassé à la Maison de l'Estuaire. Si ça avait été un minimum anticipé, si les gars ne s'étaient pas dit « Ah mince, on a 15 demandes de dérogation, on en accorde 14 et puis la dernière on ne la donne pas parce que le gars il n'a pas coché la bonne case », eh bien je pense qu'ils auraient pu éviter que les chasseurs ne débarquent à la Maison de l'Estuaire pour tout casser quoi. Donc il y a tout un tas de, de petites choses qui font que finalement, ça ne peut pas fonctionner. » Représentant de la fédération de chasse.



Image 64 - Façade de la Maison de l'Estuaire vandalisée, Le Havre, Source : Paris Normandie.fr, article publié le 30/07/2014

« Il n'y a jamais de consensus dans l'estuaire, ça n'existe pas. On essaye de faire des compromis pour ne pas parler de consensus, et il faut bien reconnaître qu'on est, la plupart du temps, davantage dans le rapport de force que dans le compromis. En fait, avec le temps qui passe, d'un consensus au moment de la création de la réserve naturelle parce que tout le monde était d'accord là-dessus, on est passé ensuite dans l'ère du compromis et on est aujourd'hui dans l'ère du rapport de force. » Représentant de la Maison de l'Estuaire.

Q. NATURES PROTÉGÉES PAR LES PASSEURS

Tableau 43 – Description des natures protégées par les passeurs interrogés et mode de protection

	Type de passeur	Lieu	Espèces emblématiques	Milieu Habitat	Pratiques	Mode de protection de la nature
3	Travailleur passionné	- Réserve naturelle de l'estuaire - Sites protégés de la région - Réserve des Courtils de Bouquelon	- Oiseaux migrateurs - Espèces patrimoniales et régionales	- Zone humide, roselière, marais - Zones naturelles fragiles	- Chasse, naturalisme, ornithologie	- Mise en place d'une réserve naturelle nationale - Classification d'espaces naturels en zones protégées - Protection par acquisition foncière pour préserver l'environnement et sa biodiversité
18		- Marais Vernier	- Oiseaux migrateurs, cigognes, sanglier, autre gros gibier, trocart des marais, samole de Valerand	- Zone humide, marais	- Chasse, naturalisme, studio D, route des chaumières	- ¼ de réserves naturelles, ¼ de terrains privés de chasse, ½ de terrains agricoles. Préservation de la faune et flore locales.
19		- Forêt de la Londe Rouvray	- Faune forestière (renard, blaireau, chevreuil...)	- Forêt	- Chasse, promenade, production de bois	- Forêt proche de l'autoroute, ouverte au public via la maison des forêts, valorisation de la forêt par la réalisation de films animaliers
4		- Saint Laurent de Brèvedent - Tous les espaces naturels possibles		- Variable : terrains agricoles, forêt, vergers...	- Naturalisme, animation du Club CPN	- Découverte des éléments naturels aux enfants pour recréer du lien entre jeunes générations et leur environnement
6		- Carrière Anneville-Ambourville	- Libellules, flore ancienne	- Mares	- Exploitation de carrière	- Zone exploitée par des carrières à valoriser pour la biodiversité qu'elle a permis de faire émerger

Annexes

10		- Réserve naturelle de l'estuaire	- Oiseaux migrateurs	- Zone humide, roselière, marais	Chasse, naturalisme, ornithologie, coupeurs de roseaux, agriculture	- Réserve nationale avec pratique de la chasse, essayer de respecter les différents usagers de la réserve et assurer leur cohérence avec la protection de l'environnement dans le plan de gestion
11		- Réserve naturelle de l'estuaire - Valorisation des zones humides chassées	- Oiseaux migrateurs	- Zone humide, roselière, marais - Terrains privés cynégétiques, mares de chasse	- Chasse, naturalisme, ornithologie, coupeurs de roseaux, agriculture	- Réserve nationale avec pratique de la chasse, valoriser et défendre la place des chasseurs dans la réserve - Valoriser et encourager une gestion écologique des mares de chasse
12		- Mesnières-en-Bray		- Berges de rivières	Vélo sur l'avenue verte Paris-Londres, lycée horticole et forestier, animations naturalistes, pêche	- Zone largement aménagée dans le respect du paysage naturel et historique, projet de CPIE à proximité de l'avenue verte
14		- Jardins familiaux ou ouvriers - Natures interstitielles en ville - Jardins des particuliers	- Plantes sauvages et potagères	- Zones urbaines et privées	- Jardinage	- Entretien par l'homme pour la production potagère, valorisation de la nature au jardin pour une gestion écologique
15		- Fabrique des savoirs	- Espèces naturelles disparues	- Musée	- Exposition, culturel	- Scientifique et pédagogique
1	Prédateur bénévole	- Les communaux, Saint-Pierre-lès-Elbeuf	- Champignons, violette de Rouen, orchidées	- Coteau calcaire	- Naturalisme	- Nature comme valeur intrinsèque, lieu fermé aux visites, site classé et protégé par le CREN
2		- Côte des Deux-Amants	- Violette de Rouen, biscutelle de Neustrie, orchidées	- Coteau calcaire	- Ornithologie, cueillette, parapente, motocross	- ENS mis en valeur par les programmes du département de l'Eure mais visites à limiter

8		- Ferme des Hayons	- Papillons, sangliers, blaireaux, renards, chevreuils, orvets, couleuvres	- Prairie, forêt, ronciers	- Écotourisme, promenade naturaliste, chasse de gestion par le propriétaire	- Peu d'entretien pour maintenir les conditions d'apparition des espèces, chasse limitée Des inventaires réguliers de la faune présente Valorisation par l'écotourisme
17		- La Haye de Routot	- Orties, ail des ours, plantes sauvages médicinales ou comestibles	- Prairie	- Cueillette, naturalisme	- Parc naturel régional, valorisation du patrimoine culturel et naturel à travers l'organisation d'exposition et de festivals
5		- Marais Vernier	- Oiseaux migrateurs, cigognes, sanglier, autre gros gibier	- Zone humide, marais	- Chasse, naturalisme, studio D, route des chaumières	- ¼ de réserves naturelles, ¼ de terrains privés de chasse, ½ de terrains agricoles. Responsabiliser les populations locales dans la préservation du marais
16	Professionnel	- Barrage de Martot	- Poissons	- Berges de l'Eure	- Pêche	- Barrage qui empêche la continuité écologique, étude sur son effacement
20		- Les Champs Barrets, Le Havre - Rue Auguste Comte, Le Havre	- Plantes du potager - Plantes d'agrément	- Urbain	- Pétanque, Jardinage, promenade, sociabilité de quartier	- Potager en bacs ouverts dans un quartier social ou trottoirs aménagés pour la plantation, valoriser la nature urbaine et le jardinage écologique comme support de lien social
7		- Caudebec-en-Caux, Muséeoiseine		- Seine, comme fil directeur de l'exposition	- Exposition, Tourisme	- Développement d'un musée territorial, valorisation du patrimoine naturel et culturel
13		- Cours d'eau de Seine-Maritime et Léry-Poses	- Poissons	- Cours d'eau et bassins	Pêche	- Entretien de zone de pratique, assurer la continuité écologique pour une meilleure qualité des milieux et de la pêche
9		- Rive de Seine Sud	- Orchidées, géranium triton, grenouilles vertes, arbousier	- Zone humide sur banc sableux	Chasse, promenade des riverains, agriculture	- Pratiques agricole et chasse, zones entretenues par les chasseurs et le CG 27, ouverture et valorisation pour le grand public avec mise en place d'un sentier, recréer le lien homme-nature

R. ACTIONS DE GESTION ÉVOQUÉES PAR LES PASSEURS

Tableau 44 - Actions de gestion de la nature présentées en entretien par les passeurs interrogés

	Actions menées pour la gestion	Territoires concernés	Objectifs	Milieux
1	- Entretien d'un site protégé par le CREN, grattage des sols calcaires, implantation d'espèces sauvages, balisage des espèces fragiles	- Terrains Communaux, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, site du CREN	- Assurer la présence d'espèces patrimoniales en favorisant leur apparition ou leur protection	- Coteau calcaire
2	- Gestion de la côte des Deux-Amants, CREN - Sauvetage des crapauds à Amfreville-sous-les-Monts, LPO, SECA - Réhabilitation du jardin des Deux-Amants	- Amfreville-sous- les-Monts - Jardin des Deux-Amants - ENS de la côte des Deux Amants	- Préserver un lieu exceptionnel - Assurer la préservation des crapauds en leur évitant d'être écrasés	- Coteau calcaire
3	- Mise en place de la réserve naturelle de l'estuaire DREAL - Gestion de la réserve naturelle des Courtils de Bouquelon	- Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine - Marais Vernier	- Protection des milieux par l'acquisition foncière et une gestion écologique scientifique - Protection légale des milieux	- Zones humides, - Zones classées (ZNIEFF, réserves,...)

5	<ul style="list-style-type: none"> - Défense d'un particulier souhaitant acquérir un terrain cynégétique dans le Marais Vernier, association des propriétaires de terrains cynégétiques - Participation aux battues de destruction de sangliers dans la réserve des Manneville - Pratique de la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> - Marais Vernier, terrains privés - Réserve des Manneville 	<ul style="list-style-type: none"> - Défense du localisme - Soutenir l'accès à la propriété privée d'espaces naturels et responsabiliser les propriétaires pour leur gestion qui doit pouvoir inclure la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> - Zones humides - Coteaux calcaires - Forêts
9	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action sur les messicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Département de l'Eure 	<ul style="list-style-type: none"> - Revaloriser les plantes messicoles et changer les méthodes de gestion agricole pour permettre leur réapparition 	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures agricoles
10	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction et mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire, Maison de l'Estuaire, ACDPM, HNNE 	<ul style="list-style-type: none"> - Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenter d'apaiser les conflits et de trouver le compromis entre les différents usages de l'estuaire de la Seine et sa nécessaire protection 	<ul style="list-style-type: none"> - Zones humides
11	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue autour de la gestion de la réserve naturelle de l'estuaire, Fédération de Chasse, ACDPM, Maison de l'Estuaire - Lutte contre l'enfouissement de déchets non traités, Gouchaupre environnement - Programme de valorisation des zones humides chassées, Fédération de chasse 76, Agence de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Réserve Naturelle de l'estuaire - Gouchaupre - Seine-Maritime 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire accepter la pratique de la chasse dans le plan de gestion de la réserve - Empêcher l'enfouissement de déchets - Encourager les chasseurs à une gestion écologique des mares de chasse en s'appuyant sur leur passion pour la nature 	<ul style="list-style-type: none"> - Zones humides chassées - Village de Seine-Maritime
12	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de sites classés 	<ul style="list-style-type: none"> - 31 sites en Haute-Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion écologique par un entretien régulier, du pâturage, de la fauche... pour favoriser la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Boisement - Coteau calcaire, grotte - lande littorale, prairie, terrasse alluviale, zone humide

Annexes

13	<ul style="list-style-type: none"> - Effacement de barrages (Béthune ou Eaulne, 2013) - Contrôle du repoissonnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rivières de Seine-Maritime - Base nautique de Léry-Poses - Seine fluvial 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la continuité écologique des poissons migrateurs et des sédiments - Maîtriser la qualité des poissons mis à l'eau par les associations de pêche locales 	- Milieux Aquatiques
16	<ul style="list-style-type: none"> - Curage de la Mare Saint Lubin - Contournement du barrage de la Villette 	- CASE	<ul style="list-style-type: none"> - Éradiquer les espèces envahissantes tout en préservant une part importante du patrimoine naturel de l'agglomération - Assurer une continuité écologique des milieux aquatiques en concertation avec les usagers 	- Milieux aquatiques
18	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la gestion par pâturage extensif sur la réserve naturelle des Manneville - Création d'une réserve naturelle à Bouquelon - Organisation des battues de destruction de sangliers dans ces réserves 	- Marais Vernier	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apparition de la biodiversité des milieux humides tourbeux par le pâturage et la régulation des sangliers afin de recréer un climat de prairie humide 	- Zone humide, tourbière
20	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de jardins potagers collectifs en pied d'immeuble. - Végétalisation des trottoirs de la rue Auguste Comte, Le Havre - Gestion différenciée des espaces verts 	- Ville du Havre	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement, sans produits phytosanitaires. - Installation d'espaces verts dont la gestion est confiée aux particuliers 	- Natures urbaines

S. ACTIONS DE SENSIBILISATION ÉVOQUÉES PAR LES PASSEURS

Tableau 45 – Actions de sensibilisation décrites par les passeurs interrogés

	Action de valorisation	Publics concernés	Objectifs	Implication du public
1	- Éducation à la nature sur les temps périscolaires dans les écoles - Projet de partenariat entre deux classes française et vietnamienne	- Élèves de primaire, Saint-Aubin-lès-Elbeuf	- Transmettre aux enfants une passion - Enseigner des techniques et connaissances naturalistes - Éveiller la curiosité	- Activités naturalistes, identification, activités en classe
2	- Animations « Un amour de coteau » en lien LPO, SECA - Animations de sauvetage de crapauds accessibles au public	- Grand public, familial	- Valoriser un lieu exceptionnel et sensibiliser à sa fragilité et à sa protection - Faire participer le plus grand nombre à la protection des crapauds pendant leur migration	- Auditeur du guide nature - Acteur du sauvetage des crapauds à attraper et déplacer
3	- Éducation à la nature au sein du CédéNa, années 80, PNRBSN	- Universitaire, scolaire - Politiques - Grand public	- Démontrer l'efficacité de la gestion par le pâturage sur le développement de la biodiversité - Sensibiliser à l'importance des zones humides	- Auditeur du guide nature
4	- Création et animation du Club CPN de Saint-Laurent-de-Brèvedent, CLUB CPT - Animation d'éducation à la nature, Haute-Normandie, CARDERE - Mise en place et animation du collectif « Éduquer à la nature », AREHN, CARDERE, CREN, HNNE, LPO, PNRBSN, Club CPN	- Public scolaire - Enfants inscrits en clubs CPN-Éducateur nature proche du collectif Eduquer à la Nature	- Transmettre un intérêt pour la nature, la protection de l'environnement, le naturalisme - Proposer une méthode éducative axée sur le lien à la nature, un lien à retisser entre les enfants et leur environnement pour un avenir où l'on prendra plus en compte sa préservation	- Enfants actifs, à travers des jeux, activités pédagogiques - Éducateurs auditeurs et participants à des débats
6	- Panneaux de valorisation du patrimoine culturel et naturel le long de l'estuaire de la Seine, AREHN - Communication par des fascicules distribués dans la région Haute-Normandie, AREHN - Proposition de mise en place d'un prix du meilleur aménagement écologique auprès du syndicat des carriers	- Grand public - Professionnels carriers	- Mettre en valeur le patrimoine naturel, en lien avec le patrimoine culturel et le patrimoine bâti - Faire connaître les éléments importants de la préservation de l'environnement en Haute-Normandie	- Lecture - Carriers impliqués qui pourraient se saisir du projet

Annexes

			- Valoriser les projets des carriers allant dans le sens de la protection des milieux et encourager des projets écologiques	
7	-Développement d'actions culturelles en lien avec le patrimoine, PNRBSN - Projet Muséo-Seine, PNRBSN	- Grand public, familial - Touristes - Scolaire	- Renvoyer du public vers les sites ou institutions (Maison de l'Estuaire par exemple) - Valoriser le patrimoine culturel en lien avec le patrimoine naturel et notamment la Seine comme fil directeur de l'exposition	- Spectateurs - Observation et lecture des éléments du musée - Scolaire
8	- Animations et formations sur les papillons, MRN Maison des forêts, SASNMR, LPO	- Naturalistes initiés - Grand public	- Valoriser par la sensibilisation, recenser, partager les connaissances naturalistes. Montrer la valeur intrinsèque de la nature, fascinante et fragile.	- Observation naturaliste pour récupérer des données naturalistes
9	- Mallette et sentier pédagogique autour des gîtes nature, PNRBSN - Sentier pédagogique Rive de Seine Sud, CG 27, Conservatoire du Littoral - Découvrez la nature dans l'Eure, CG 27	- Grand public, familial	- Rendre accessibles les connaissances naturalistes pour ouvrir le regard sur l'environnement - Inviter à la visite des espaces naturels - Rendre accessible la nature au plus grand nombre, il faut ouvrir les yeux sur les merveilles locales - Rétablir l'harmonie homme-nature	- Lecture de la mallette et observation naturaliste - Promenade, lecture des panneaux - Selon les animations : pêche, cueillette, observation, écoute
11	- Journée « Tous en Forêt », Forêt Verte, Club de randonnée, Clubs équestre, Fédération de Chasse, Maisons des forêts MRN, Ville de Mont-Saint-Aignan - Éducation à l'environnement vers les publics scolaires, Académie de Rouen	- Grand public, familial - Scolaire	- Faire connaître les différentes activités pratiquées en forêt pour favoriser le respect mutuel des différents usagers - Présenter le fonctionnement des milieux ruraux dans le cadre d'une éducation à l'environnement	- Données manquantes - Écoute, ateliers, toucher d'animaux naturalisés
12	- Organisation de la journée « Tous en forêt », ville de Mont-Saint-Aignan, Fédération de chasse, Clubs de randonnée, clubs d'équitation, MNR, Maison des forêts - Projet de CPIE à Mesnières-en-Bray	- Grand public, familial	- Sensibiliser à la protection de la nature à travers la pratique d'activités physiques et naturalistes - Valorisation du patrimoine bâti et naturel support pédagogique en lien avec l'avenue verte	- Données manquantes - À construire
13	- Publication de guides mettant en scène/Seine les enfants (2013,2014) en classe d'eau	- Public scolaire	- Sensibiliser les enfants à la richesse et la fragilité des milieux aquatiques	- Sorties nature, pêche à l'épuisette, observation naturaliste
14	- Formation des responsables de jardins familiaux au jardinage écologique et des membres du Club des jardiniers, MRN, Atelier des Herbes Folles	- Public intéressé, membre du réseau des jardins	- Enseigner les méthodes pour faire de la nature une ressource alimentaire, savoir en tirer parti de façon	- Formation sous forme de conférence puis de sorties et ateliers :

Annexes

	- Animation des sorties nature des Automnales du Château de Martot, AREHN	familiaux, ou du club (accès gratuit) - Grand public	respectueuse et durable, valorisation des plantes spontanées et insectes auxiliaires - Aide à l'organisation et à l'exposition (panneaux), faire découvrir la diversité des champignons de la région	jardinage et observation naturaliste - Exposition et sorties cueillette
15	- Muséum, Fabrique des savoirs - La nuit du Dodo, La Fabrique des savoirs - Balade contée	- Grand public	- Faire découvrir les espèces naturelles au plus grand nombre, celles disparues et celles encore présentes dans la région	- Sorties ou visites du musée, observations naturalistes, promenades, spectacles de théâtre
16	-Animation nature de la CASE	- Grand public, familial	- Inviter à la visite des espaces naturels	- Cueillette, observation, kayak, course d'orientation
17	- Festival Orties Folies - Festival des Légumes oubliés - Jardin des plantes sauvages à la Chaumière aux orties - Atelier de découverte et cuisine des plantes sauvages - Exposition sur les arbres insolites	- Grand public	- Valorisation du patrimoine naturel comme témoin de l'histoire et des savoirs locaux - Valorisation d'une nature gratuite, bénéfique et aux multiples usages	- Observation, atelier d'identification des plantes sauvages, cueillette, cuisine, dégustation
18	- Éducation à la nature au sein du CédéNa, années 80, PNRBSN - Visite guidée de la réserve des Courtils de Bouquelon - Conférences - Classification RAMSAR du Marais Vernier	- Universitaire, scolaire - Politiques - Grand public - Étudiants et jeunes diplômés en écologie	- Montrer l'impact positif du pâturage extensif sur l'émergence d'une biodiversité intéressante - Présenter la grande valeur du Marais Vernier comme zone humide et important support de biodiversité au niveau régional, national et mondial	- Observation, visite, promenade guidée, à pied ou à cheval
19	- Réalisation et diffusion d'un film animalier sur la faune de la forêt de la Londe-Rouvray (+ fiches pédagogiques) - Sorties natures - Ateliers sur stand	- Scolaire - Grand public, familial	- Montrer l'intelligence et la beauté de la nature qui inspirent le respect et permettent à chacun de relativiser sa place dans son environnement	- Film animalier - Observation dans la forêt, approche discrète - Jeux d'identification des traces des animaux
20	- Malette pédagogique pour les scolaires, en collaboration avec Cardère - Interventions « Éducation à l'environnement » - Éco-cabane sur la plage pendant la période estivale	- Scolaire - Grand public, familial	- Donner aux enseignants les outils pour faire découvrir leur environnement proche aux enfants en les faisant sortir de la classe - Faire découvrir la faune et l'écosystème du littoral	- Observation, cueillette

T. ACTIONS D'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT ÉVOQUÉES PAR LES PASSEURS

Tableau 46 - Actions d'étude de l'environnement décrites par les passeurs interrogés

	Actions d'étude de l'environnement	Territoire d'action	Objectifs	Espèces concernées
1	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des espèces naturelles présentes sur un site protégé par le CREN - Projets internationaux de recensement d'espèces de la SESNE - Projet de recensement des espèces de champignons d'un parc naturel Vietnamien 	<ul style="list-style-type: none"> - Site du Conservatoire, MNR - Maroc, Svalbard - Vietnam 	<ul style="list-style-type: none"> - But scientifique : faire avancer les connaissances naturalistes - Permettre une meilleure connaissance et une protection efficace des sites. 	<ul style="list-style-type: none"> - Violette de Rouen - Insectes - Orchidées - Champignons
3	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de l'impact du pâturage extensif sur la botanique 	<ul style="list-style-type: none"> - Marais Vernier 	<ul style="list-style-type: none"> - Prouver l'efficacité de pâturage extensif dans le développement de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Botanique, faune et flore des zones humides tourbeuses
6	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi écologique d'un comblement de carrière par de la tourbe. - Diagnostics environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Anneville-Ambourville - Haute-Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la classification des sites en zones de protection et d'intérêt - Faire avancer les connaissances naturalistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Flore et faune caractéristique des zones humides
8	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des espèces intéressantes sur une ferme nature - Animation d'un réseau d'entomologistes et ornithologues amateurs pour fournir des données à la LPO 	<ul style="list-style-type: none"> - Vatteville-Bretteville - Haute-Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la protection des espèces en repérant leurs habitats à protéger 	<ul style="list-style-type: none"> - Papillons - Oiseaux - Insectes
9	<ul style="list-style-type: none"> - Expertises botaniques, PNRBSN - Programme de sciences participatives : Observatoire des Saisons, Un Dragon dans ton jardin, À la recherche du bleuet perdu 	<ul style="list-style-type: none"> - Département de l'Eure - Domaine d'Harcourt 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître pour mieux préserver - Multiplier les données disponibles pour la recherche en multipliant les contributions 	<ul style="list-style-type: none"> - Reptiles - Plantes messicoles, botanique

Annexes

10	- Étude de l'estuaire comme territoire vécu	- Estuaire de la Seine	- Reconnaître l'estuaire de la Seine comme un territoire cohérent pour l'administration, notamment sur la protection des milieux	- Milieux de l'estuaire de Seine
11	- Comptage des populations de gibiers - Étude de la faune et flore des zones humides chassées	- Seine-Maritime - Zones humides chassées - Milieu rural	- Fixer les quotas de gibier pour l'année à venir - Permettre la préservation des zones humides	- Espèces gibier, faune et flore des zones humides
13	- Suivi de la population de la frayère de Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine) - Financement d'études d'aménagement d'ouvrages	- Seine - Milieux aquatiques de Seine-Maritime - Rivières dont Eure	- Assurer la continuité écologique des poissons migrateurs et des sédiments	- Différentes espèces de poissons dont les brochets et salmonidés
14	- Relevés ornithologiques	- Haute-Normandie	- Connaître l'évolution des populations pour mieux les préserver	Oiseaux
15	- Recensement d'espèces lors d'expéditions naturalistes internationales avec des bénévoles de la SESNE - Rencontre entre bénévoles et professionnels des sciences naturelles, La fabrique des savoirs, FFAMP - Étude du patrimoine géologique normand	- Maroc, Svalbard - Normandie	- Assurer la pérennisation des découvertes naturalistes par leur préservation dans les muséums - Assurer l'entraide entre professionnels et amateurs naturalistes pour cette pérennisation	- Patrimoine géologique, fossiles, espèces naturalisées
16	- Étude sur l'effacement du barrage de Martot	- CASE	- Comprendre le fonctionnement naturel des cours d'eau en vue de recréer une continuité écologique des rivières	-Poissons

U. JARDINAGE DES COMMUNAUX DE SAINT-PIERRE-LÈS ELBEUF, ENS GÉRÉ PAR LE CREN

Les terrains communaux de Saint-Pierre-lès-Elbeuf sont classés comme Espaces Naturels Sensibles et font partie des sites confiés à la gestion du Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN). L'entretien régulier du site est délégué à une association locale, l'Association Culture et Loisirs (ACL) et en particulier à un naturaliste passionné, conservateur bénévole pour le CREN. La gestion appliquée sur le site est cependant controversée. Le précédent responsable de l'ACL n'a pas hésité à y introduire certaines espèces sauvages rares, un principe tout à fait contraire à la conception de la gestion écologique. Pourtant, le jardinage par addition a permis de faire naître un spot de violette de Rouen impressionnant.

« Effectivement c'est une station qui a été réimplantée par quelqu'un. Quelqu'un en a pris et puis pof, il en a mis là. Et elle s'est bien développée. Et alors la cerise sur le gâteau c'est que c'est peut-être une des meilleures stations de Haute Normandie... et donc du monde... Et si c'est une des meilleures sans qu'on intervienne beaucoup, on laisse faire la nature, on n'a pas besoin d'en faire plus, on ne va pas aller jardiner à cet endroit-là. On ira jardiner là où elle a tendance à décliner plutôt, et c'est vrai que dans les endroits où elle décline, elle est vraiment sous perfusion la violette de Rouen. Après l'autre question c'est : « Quel est l'intérêt de mettre sous perfusion une violette endémique alors que le cycle de la nature fait que de tout temps il y a eu des disparition d'espèces ? » [...] Il y a une réponse qui me plait bien, c'est dire que toute espèce a un patrimoine génétique qui tôt ou tard peut rendre service à l'humanité (si on veut rester sur l'humanité). Donc, rien que pour ça, ça peut être intéressant. Peut-être qu'un jour la violette de Rouen guérira... du cancer de... des poumons ou de l'utérus, je n'en sais rien...»

Représentant du CREN.

La violette de Rouen est une plante emblématique des questions de protection de l'environnement dans l'estuaire, si bien qu'elle semble supplanter les autres espèces du point de vue de l'intérêt de préservation. C'est en tout cas ce qui semble transparaître des propositions faites par le conservateur bénévole pour favoriser encore son développement.

« La violette de Rouen... (encore une fois c'est un petit pavé que j'ai mis dans la mare), j'ai dit « Est-ce que vous vous êtes intéressés aux pollinisateurs de la violette ? ». Pour avoir des graines, il faut avoir des pollinisateurs... moi, j'ai des dizaines de photos d'insectes qui

pollinisent la violette, alors je leur ai dit « Pour attirer ces trucs-là, est-ce que, même si c'est planté, est-ce qu'il ne serait pas bien de créer un îlot artificiel de plantes qui attireraient justement ces insectes, qui en parallèle iraient butiner et polliniser la violette de Rouen ? « Oh non non non ! On ne mélange pas ! Ce n'est pas un jardin botanique ! » Voilà ce qu'on m'a dit. » Conservateur bénévole.

Les limites de ce que l'on peut se permettre de jardiner et les méthodes à utiliser sont encore régulièrement rediscutées. Est-ce encore naturel de maintenir artificiellement la violette de Rouen ? Si ça ne l'est pas, jusqu'où peut-on aller ? Le discours de certains naturalistes peut être beaucoup plus dur sur ces sujets, qui remettent en question les pratiques mêmes de gestion de certains sites ou de certaines espèces et notamment les intentions qui les motivent.

« Il faut savoir ce qu'on a sous la main et ne pas faire n'importe quoi, une bonne gestion ce n'est pas simplement couper des arbres pour mettre des plantes pour que certaines plantes qui ont disparu reviennent là. Ça, ce n'est pas une bonne gestion parce que du coup c'est au détriment de la flore qui est locale. C'est joli d'avoir de la violette de Rouen mais aux communaux, elle a été introduite... Ce n'est pas une clairière naturelle d'ailleurs, c'est une ancienne carrière. Après...moi cette gestion là...

Enquêtrice : *Est-ce qu'introduire des fleurs et finalement jardiner un espace pour y maintenir certaines fleurs, ça ne revient pas au même que ce l'on fait sur les coteaux calcaires où l'on continue d'entretenir artificiellement des coteaux qui avaient vu apparaître la violette de Rouen ?*

_ Tu as deux choses, tu as « protéger l'environnement », et tu as « protéger son environnement », ce n'est pas du tout la même chose. Quant aux coteaux calcaires, la violette de Rouen, elle était là bien avant, ça pousse sur les éboulis. Des éboulis dans la vallée de Seine, il y en a partout, enfin il y en a eu depuis que la Seine, il y a 3 millions d'années, a commencé à creuser son lit. Mais il faut faire, à mon avis, la différence entre protéger son environnement et protéger l'environnement et ça dépend ce qu'on veut voir. Tu parles des coteaux calcaires, je suis complètement d'accord, mais après il y a ce qu'on appelle la dynamique des coteaux calcaires, ça c'est naturel. Si on veut voir une vingtaine d'orchidées, des orchidées il y en a partout, dans des endroits où il n'y a pas de moutons ! Parce que c'est exposé au vent, on a quand même des pelouses calcaires naturelles où ça pousse, ça tu en as. Ou alors on veut effectivement laisser pousser les orchidées, dans ces cas-là effectivement il faut entretenir, mettre des moutons... mais c'est vrai que les moutons doivent faire la différence entre les

orchidées et les brins d'herbes [rires]... Non mais ça... c'est pour garder l'espace ouvert mais voilà... Mais, c'est peut-être au détriment de voir apparaître d'autres espèces.

Enquêtrice : Mais j'ai l'impression que ça fait deux discours différents. Tu me disais tout à l'heure sur les fossiles qu'il faut prélever parce que de toute façon la nature va finir par le détruire. Et là sur la botanique, il faut le maintenir mais uniquement là où il était à la base et ne pas chercher à le maintenir ailleurs ? Parce que finalement si on arrive à le jardiner dans un autre endroit pour maintenir l'espèce qui va disparaître à un autre, est-ce qu'on ne l'a pas préservée aussi comme on protégerait le fossile en le prélevant ?

_ Je vois ce que tu veux dire mais si on regarde la violette de Rouen, elle n'est pas du tout en voie de disparition, c'est tout simplement qu'il y a des personnes qui voulaient avoir dans leur petit jardin, dans leur environnement, de la violette de Rouen. Ce qui n'est pas du tout pareil. Sur les coteaux calcaires la violette de Rouen, là tu la retrouves, et là personne ne l'a plantée ! [...] Là où je ne suis pas tellement convaincu et pas tellement d'accord, c'est d'aller introduire des plantes dans un autre espace, d'ailleurs qui ne sont pas leur milieu et qu'elles vont envahir, coloniser, au détriment d'autres espèces qui sont là déjà depuis longtemps, c'est ça que je veux dire. Tu vois, c'est ça qui peut être dangereux. Donc tu protèges une espèce en l'enlevant en se disant « Peut-être que ça va être détruit » mais quand tu l'introduis dans l'autre milieu, si tu n'as pas vu ce qu'il y a tout autour, c'est très dangereux pour l'autre milieu parce que du coup tu es amené le détruire, même inconsciemment, parce que tu vas arracher ce qu'il y a à côté pour que ça, ça pousse !

Enquêtrice : oui, tu favorises une plante exceptionnelle en menaçant les autres.

_ Voilà... mais qui n'est pas exceptionnelle du tout en plus! » Conservateur d'un musée.

V. DESCRIPTION DU FESTIVAL « GRAINES DE JARDIN »

Extraits de l'article « Dans le jardin de la Métropole. Politiques végétales du vivre ensemble à Rouen », de Marie Cheree Bellenger et Olivier Sirost, en cours d'évaluation.

Ce festival, né en 2009, se tient chaque année dans le Jardin des Plantes de Rouen et est organisé par le service communication de la Métropole Rouen Normandie, en collaboration avec le service espaces verts de la ville de Rouen. Il se dit que c'est Laurent Fabius lui-même qui en aurait proposé l'idée :

« Graines de jardin, c'est né d'une commande qui était « claire et affirmée », celle de Laurent Fabius [...] qui voulait qu'on mette en place [...] un grand festival du jardin dont l'objectif inhérent n'aurait pas forcément été la commercialisation de végétaux [...] mais qui jouerait une place importante dans la prise de conscience de tout ce qu'il y est politiques environnementales ». Membre du service communication de la Métropole.

Le festival se veut être l'occasion de parler d'environnement. En choisissant de présenter cet événement comme une fête du jardinage, la Métropole s'assure de toucher un assez large public. En effet, le jardinage est une activité largement répandue dans la société française. L'étude emploi du temps de l'INSEE réalisée en 2010 montre que les pratiques de jardinage sont assez bien réparties dans l'ensemble de la population. 11 % des français pratiquent le jardinage : une population variée, du point de vue des revenus, des catégories socio-professionnelles, des niveaux de diplôme. De plus, les Normands sont particulièrement attachés à la pratique du jardinage. Les jardins ouvriers, notamment, sont très présents sur le territoire : la Haute-Normandie arrive au 4^{ème} rang en nombre de jardins associatifs en France. Une Fédération des Jardins Ouvriers et familiaux de Normandie a été créée en 1934. Elle compte aujourd'hui près de 5000 adhérents dans 60 associations (Letourneur, Sirost, 2012). Rouen et deux de ses villes ouvrières limitrophes (Petit-Quevilly et Darnétal) ont d'ailleurs leurs rues Abbé Lemire, fondateur des jardins ouvriers (Cabedoce, Pierson, 1996). Les enquêtes menées pour le GIP Seine-Aval (Sirost, Féménias, 2012) autour des 24 h motonautiques de Rouen avaient montré une place importante du bricolage et du jardinage dans les activités libres des Normands. Les chiffres de la chambre de commerce et d'industrie de Rouen vont dans ce sens. On compte 1040 commerces de détail en bricolage et jardinage en Haute-Normandie, en comparaison, on ne compte que 974 magasins non spécialisés (alimentation générale, supermarchés, hypermarchés ou supérettes). Pour la seule Métropole Rouen Normandie, on dénombre 140 fleuristes, jardineries, animaleries, presque autant que de commerces d'alimentation générale (164) et ou que de commerces de livres, journaux et papeterie (144). *Graines de Jardin* s'assure donc des potentiels de maillage multiples sur le territoire des

Normands, attachés à leurs natures, à leur espace rural et à leurs manières de jardiner. L'implantation du festival au Jardin des Plantes de Rouen ajoute à cette cohérence territoriale. Héritage de la société royale, le jardin est encore cerné des grands noms qui ont fait avancer les sciences naturelles : les rues Linné, Jussieu et Valmont de Bomare donnent toutes accès au mur Est du jardin. Au cours des dernières décennies, le jardin a soutenu l'émergence d'un conservatoire botanique, d'une route des fruits s'étendant bien au-delà des frontières de la ville, d'ateliers pédagogiques à destination des jardiniers... Enfin, il est sans conteste le poumon vert de la rive gauche de Rouen, lieu incontournable de loisirs de proximité en famille grâce à ses aires de jeux, ses terrains de sports et ses allées prisées des coureurs.



Image 65 - Stand de l'association des Amis de l'Orties au Festival Graines de Jardin en 2015, au premier plan, un atelier de reconnaissance des plantes sauvages communes, © M. C. Bellenger

À une trentaine de kilomètres de Rouen, dans la communauté de communes voisine et à seulement deux semaines d'écart, se tient un autre événement : le Salon des Fleurs et du Jardin du Vaudreuil. C'est à travers la comparaison entre ces deux salons qu'on réalise le mieux l'ambition pédagogique et l'orientation écologique du festival organisé à Rouen : ici vous ne retrouverez ni tondeuses, ni pesticides, ni portails électriques, ni fontaines, ni carpes pour

peupler votre bassin paysager. À *Graines de Jardin* d'abord, on accorde une large place aux associations qui n'ont à proposer que leurs informations et leurs compétences en matière de jardinage mais surtout en matière d'environnement. On retrouve notamment la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), le Groupement Ornithologique Normand (GONm), l'association pomologique de Haute-Normandie (APHN), les Amis des Fleurs, ou encore des associations d'apiculteurs... Ces associations, pour la plupart locales, sont invitées chaque année à participer au festival et à adapter leurs animations à la thématique proposée par l'organisateur. D'autres sont sollicitées, qu'elles soient locales ou non, pour être une « valeur ajoutée » au festival en fonction de sa thématique annuelle. Toute une partie du jardin est donc consacrée non à la vente de produits horticoles, comme c'est le cas au Vaudreuil, mais à la sensibilisation du public par les associations environnementales. Elles sont en grande partie membres du réseau Haute-Normandie Nature Environnement (HNNE) et partagent une même conception de la nature et de sa gestion. Sur ces stands, on vous parlera des dangers des pesticides qui menacent les populations d'oiseaux comme les populations humaines. On vous parlera du frelon asiatique, une espèce importée involontairement en France dans des containers, symbole de la mondialisation et qui met en danger les essaims d'abeilles noires normandes. On évoquera la richesse des espèces de pommes et de poires locales et le drame de la banalisation des fruits vendus dans le commerce. Et si lors de votre venue, la Métropole a réussi à faire venir l'association Kokopelli, on vous parlera même du drame des brevets sur les graines qui appauvrissent les espèces cultivées et privatisent celles qui devraient être accessibles à tous. À *Graines de Jardin*, on n'a pas peur d'offrir une tribune à des résistants engagés si ça peut permettre aux visiteurs de se construire une opinion citoyenne.

Les orientations de ce réseau sont en fait très cohérentes avec les propositions des organismes de gestion de l'environnement également présents sur le festival : services environnement de la Métropole, Conservatoire des Espaces Naturels, Agence Régionale pour l'Environnement ou Parc Naturel Régional. En tant que gestionnaires et passionnés, les représentants de ces institutions passent leur temps de travail et pour certains leur temps libre à sensibiliser à la protection de la faune et de la flore sauvage, qu'on la trouve en forêt, dans des zones humides ou dans son jardin. Le discours ici est souvent moins politique. Pour sensibiliser, on essaie de piquer la curiosité des visiteurs à travers le partage de données naturalistes : essayer de reconnaître des plantes sauvages, apprendre le cycle de vie de certains insectes, découvrir les espèces rares de la région. On vous proposera des sorties nature pour poursuivre ces découvertes ou la participation à des programmes de sciences participatives en relevant des données phénologiques ou naturalistes utiles au Muséum National d'Histoire Naturelle. Les

services des espaces verts des villes participantes proposent également leurs conseils de jardinage selon un principe phare : ni pesticide, ni intrant chimique. On initie au compostage, au paillage, aux insectes auxiliaires. Les bonnes pratiques de jardinage ne se conçoivent pas sans préserver l'environnement et sans apprendre à le connaître. À partir de symboliques différentes, celles de l'art, des sciences, des croyances, des expériences d'épiphanie aboutissent à des mises en récits différenciées sur la nature. Ces derniers se répètent oralement, mais font aussi l'objet d'initiations et de formes d'expériences multiples.

Les associations et les institutions qui proposent ici des stands d'information ne sont pas les seules à contribuer à la sensibilisation du public à l'environnement. L'ensemble des exposants, y compris les commerçants, sont sélectionnés en cohérence avec les politiques environnementales de la Métropole. En effet, devant le grand succès du festival⁶⁷ et le manque de place dans le Jardin des plantes, les exposants sont triés sur le volet et sur des critères principalement écologiques. Ici, les exposants ne s'inscrivent pas, ils candidatent. Sont écartés tous les revendeurs : on évite ainsi les intermédiaires et la hausse des prix. Qu'ils vendent de la décoration de jardin, des plantes ou des produits alimentaires, tous les exposants doivent être producteurs de leurs marchandises. Ils doivent être capables de décrire aux acheteurs le mode de production de leurs décorations en fer forgé ou de leurs clématites. De plus, ils sont sélectionnés sur la qualité environnementale de cette production : on écarte la culture intensive sous serre et bien sûr tout usage de pesticides. Chaque exposant se doit donc de donner l'exemple des « bonnes pratiques » que la Métropole souhaite transmettre aux visiteurs.

Tout le festival est ainsi une vitrine pédagogique et le jardinage joue un rôle clé dans la transmission de ces valeurs puisqu'il est l'occasion de faire appliquer au cours d'une pratique de loisir, les conseils prodigués. Dans d'autres secteurs de la sensibilisation à la nature, la grande difficulté des animateurs est de pérenniser leurs actions auprès du public. Lors d'une sortie nature où l'on observe les papillons, il est difficile de savoir si l'on a suffisamment piqué la curiosité des participants pour qu'une fois rentrés chez eux, chacun poursuive ses observations et se sente investi dans la protection de son environnement. À *Graines de Jardin*, les visiteurs repartiront sans doute avec un végétal à planter ou à offrir et les conseils pour l'entretenir d'un exposant qui s'est toujours refusé à user de produits chimiques pour le faire pousser. On ne fait pas que conseiller et piquer la curiosité, on peut aussi transmettre le flambeau autour d'une plante dont il faudra s'occuper. Cette transmission peut se faire par des professionnels

⁶⁷ Normandie 76 Actu du 26/05/2015 estime la fréquentation à 80 000 visiteurs pour l'édition 2015, contre 50 000 pour 2014 ; ce qui fait de *Graines de jardin* la 1^{ère} fête gratuite du jardinage en France.

horticulteurs ou des membres des services espaces verts des villes vers le public, mais elle existe aussi entre amateurs dans la partie « vide-jardin » du festival. Derrière les plantes semble alors s’immiscer la Métropole comme autrefois la forêt dissimulait l’État (Léger, Hervieu, 1979).

Dans la proposition de *Graines de jardin*, la prédominance du « bio » dans les produits vendus, alimentaires ou horticoles, va dans le sens de la critique du chimique. Mais cela va bien au-delà. Les organisateurs proposent chaque année une thématique au festival qui est ensuite validée par les élus. Un des premiers thèmes qui leur est venu à l’esprit était « herbes folles et mauvaises graines » avec dans l’idée de parler de la fleur sauvage au jardin.

*« C’était l’année où on voulait parler du zéro phyto parce qu’on allait le mettre en place en 2012 et en 2013, on avait arrêté de traiter un peu donc ça nous intéressait de rebondir aussi sur la flore spontanée en ville »
Membre d’un service « espaces verts ».*

Même si le thème n’a pas recueilli la faveur des élus, la ville de Rouen et son service d’espaces verts a pu tenir un stand sur le festival pour présenter les nouvelles politiques de la ville en matière de gestion différenciée des espaces verts. Ce stand « Zéro phyto » a aussi permis de lancer une opération de récupération des produits phytosanitaires des particuliers. Il était également proposé des visites des rues adjacentes au jardin des plantes pour découvrir la flore sauvage qu’on laisse désormais pousser au pied des arbres. Le festival est ici une vitrine importante pour faire accepter par la population les nouveaux modes de gestion des espaces verts. La proposition *Graines de Jardin* présente une nature à préserver, non pas à sanctuariser mais à connaître pour mieux la respecter et en tirer le meilleur parti, que ce soit par l’usage de plantes sauvages ou par la maîtrise des saisons pour le jardinage. Le festival se centre sur la flore et très peu sur la faune. Les quelques stands qui évoquent la faune sont les stands associatifs sur les abeilles et les oiseaux présentés comme des espèces mises en danger par les pesticides. D’autres stands peuvent évoquer les insectes nuisibles au jardin pour comprendre comment les éviter avec d’autres insectes auxiliaires. Finalement, dans cette conception de la nature, la flore et la faune sont toujours présentées comme intéressantes, précieuses et si vraiment elles se montrent envahissantes, elles restent facilement et écologiquement maîtrisables. Cette conception de la nature à laquelle semble adhérer cette frange diplômée et urbaine de la population normande côtoie d’autres conceptions dans les milieux ruraux ou moins diplômés : des conceptions où la nature est une ressource, un outil de travail ou une nuisance. Ainsi, on ne croise pas, sur le festival *Graines de Jardin*, l’Office National des Forêts (ONF), un acteur pourtant important de la Métropole dont une bonne partie du territoire est constitué de forêt domaniale. À l’ONF, la forêt est un lieu de préservation de la faune et de la

flore, c'est un lieu de loisir, mais c'est surtout une production de bois que le trop grand nombre de cervidés ou de sangliers à l'hectare peut mettre en difficulté. Pour les agriculteurs, leurs terres sont avant tout un moyen de subsistance dont il faut savoir tirer le revenu maximum en respectant les normes européennes qui pour certaines prévoient l'usage de pesticides. Pour eux aussi, la faune sauvage peut être un nuisible : corvidés, sangliers, lapins... Dans leur sélection des exposants associatifs et institutionnels, les organisateurs mettent de côté des acteurs aux conceptions de la nature en décalage avec les valeurs proposées par le festival. C'est notamment le cas des conceptions de la nature qui sont les plus partagées dans les milieux ruraux où la chasse, l'agriculture et la gestion forestière sont des pratiques bien plus répandues et connues qu'en ville. Sur le jardinage en lui-même, on retrouve dans les milieux plus ruraux et moins diplômés une plus grande volonté de contrôle des éléments du jardin : parterres bien définis, pelouse tondue régulièrement, éradication des mauvaises herbes. À l'inverse, les nouvelles bonnes pratiques du jardinage écologique vantent un jardin laissé plus libre d'exprimer des potentialités naturelles, comme les plantes sauvages comestibles ou le développement des habitats d'insectes.

W. PROGRAMME PARTICIPATIF « À LA RECHERCHE DU BLEUET PERDU »

Extraits d'un entretien auprès d'une responsable du service environnement d'un conseil général.

« On a un programme sur la préservation des messicoles, donc les fleurs compagnes des moissons, pour deux raisons : la première c'est notre politique de préservation de la biodiversité. Elle était très centrée sur les milieux phares, donc les coteaux calcaires, les zones humides, les terrasses alluviales, mais quand on regarde le paysage de l'Eure, il est quand même essentiellement céréalier. Donc quelque part notre intervention politique, d'un point de vue préservation de la biodiversité, elle ne s'appuyait pas sur les 70% du territoire qui sont cultivés, donc ça c'était le premier constat.



Image 66 - Les coquelicots, Claude Monet, 1873, Huile sur toile

Et puis le deuxième, et notamment tout autour du travail mené par le département autour de Giverny, des impressionnistes, du musée des impressionnistes qu'on a racheté à la fondation américaine, qui est maintenant un établissement public de coopération culturelle... Donc voilà, l'Eure : berceau de l'impressionnisme. Tout de suite « impressionnisme », il y a une image qui

vient à près de 99% des gens, c'est Monet et les coquelicots. C'est de se dire « Eh bien, ce patrimoine culturel-là et cette image un peu bucolique qu'on a des campagnes et des champs cultivés, eh bien prenons conscience que ça existe dans les tableaux de Monet mais ça n'existe plus dans la réalité. Et pourquoi ça n'existe plus dans la réalité ? Parce que changements des pratiques agricoles etc. Donc nous, on s'est beaucoup appuyés là-dessus, pour dire : certes on est le berceau de l'impressionnisme, mais aujourd'hui on ne pourrait plus refaire ces tableaux-là parce que ces paysages-là n'existent plus. Interrogeons-nous sur « Pourquoi ils n'existent plus ? » et interrogeons-nous aussi sur l'attachement qu'on a, intimement, à ces paysages parce qu'ils font partie de nous. Comment on peut les retrouver, ou pas ? Est-ce qu'on peut les retrouver ?



Image 67 - Prospectus de présentation du programme "À la recherche du bleuet perdu"

Donc voilà, tout un programme autour de la préservation des messicoles, donc coquelicots et bleuets les plus connus mais derrière il y en a 95 autres. Donc les élus ils ont été très... Moi-même j'étais vraiment surprise, même au niveau national personne ne comprend [rires], que les élus aient accroché sur cette question-là. Parce que ça remet quand même en question les techniques agricoles des gros céréaliers et que a priori on peut se dire que c'est très passéiste, se dire « Oui, Monet, c'était une période, maintenant on est au 21ème siècle, ça va quoi ! Vos coquelicots maintenant vous les rangez dans vos tableaux de Monet, ils y seront très bien... ». Mais je crois, et pour en avoir discuté et avec des élus et avec des quidams, là pour le coup on touche... mais même des agriculteurs... On touche, enfin... Je ne sais pas ce qu'on touche en fait. Je pense qu'on touche une corde sensible. Je pense qu'on touche un truc qui participe du fondement de ce qui fait de nous des êtres humains et pas des animaux, parce que vraiment les gens ils ont... Ils sont tout de suite sur le sensible, sur

l'intime, alors qu'on parle d'un truc hyper scientifique. [...] Quand on a vu que les élus, ils prenaient le sujet, qu'il n'y avait pas de difficulté, on s'est dit « Bon là, il faut impérativement

que les Eurois soient partie prenante de ça ! » eh bien la science participative c'est génial pour rendre une population partie prenante ! On s'est appuyés sur une thèse de l'INRA qui montre qu'il y a une corrélation entre la présence du bleuet et la présence d'autres messicoles plus rares, plus difficiles à identifier. [...] On ne peut pas se dire « On va prospector toute l'Eure à la recherche des messicoles », enfin c'est un travail titanesque. Donc pour essayer de localiser les espaces où on peut faire de la recherche scientifique, servons-nous du bleuet. Deux manières de se servir du bleuet : soit on paye des scientifiques pour qu'ils sillonnent l'Eure, soit... Eh bien le bleuet, tout le monde voit ce que c'est, servons-nous des Eurois avec toujours dans l'idée « Aiguisons leur regard sur ce qu'ils ont autour d'eux ». Eh bien ça fonctionne vraiment bien... Bon après, ça fonctionne vraiment bien... sur les 670 000 personnes de l'Eure, on en touche 200 !

Enquêtrice : Mais ça fait toujours plus que de scientifiques qu'on aurait dû embaucher. Exactement! [...] Les gens nous envoient des photos. Ce qu'on n'avait pas imaginé c'est qu'ils nous envoient des photos des bleuets de leur jardin, ce qui n'a rien à voir avec ceux qu'on cherchait. Mais ça c'est intéressant aussi, [...] pour les gens, le bleuet des jardins qui envahit tout assez vite, [...] comme ça revenait spontanément, eh bien c'était naturel dans leur jardin. Ce n'était pas une espèce horticole. Donc ça permet aussi d'échanger avec ces gens-là. [...] C'est quoi le sauvage ? C'est quoi la nature ? Pourquoi on a du sauvage dans les champs alors que les champs ce n'est pas de la nature ? [rires] ça ouvre quoi. Moi je trouve que c'est un sujet qui ouvre. Sur le rapport homme-nature, ça ouvre des perspectives extraordinaires et moi notamment ce que je trouve fascinant sur la question des messicoles c'est qu'elles sont arrivées en Europe et en France grâce à l'agriculture, et du coup il y a vraiment un compagnonnage entre le sauvage et l'homme. Et l'agriculture, dans l'histoire de l'humanité c'est hyper important... ça pose la question de quelle place on donne au sauvage dans nos sociétés occidentales et notamment française et ça ouvre des questions philosophiques. Je pense que c'est ça aussi qui touche les gens sur ces sujets-là. Enfin voilà, il y a des échanges qui sont super riches avec les gens juste autour du bleuet »

« Nous, on avait un truc très scientifique, borné : on nous envoie des photos on localise, très bien, on remercie les gens voilà. Et là, [Le service communication] [...] regarde et dit « mais les photos enfin c'est un peu [dommage], il y a aussi autre chose à en faire ». D'où l'idée qu'ils ont eu donc de lancer un concours photo sur Facebook avec deux jurys : le jury Facebook, [...] et un jury d'experts du conseil général. L'enjeu du concours c'était rien. C'était d'éditer en

cartes postales, diffusées par le conseil général, les deux photos primées, donc la photo « public » et la photo « conseil général ». [...] Il n'y avait jamais eu autant de trafic sur le Facebook du conseil général ! [...] Les gens se sont pris au jeu et puis ils se sont transféré les trucs de Facebook en Facebook, donc pour la com. c'était génial ! [...] Donc voilà, ce plan d'action sur les messicoles, moi j'y crois beaucoup, ça se voit peut-être à ma manière d'en parler, parce qu'on est vraiment là sur le coup sur l'imbrication des choses, il y a pas la nature d'un côté qui serait sur les coteaux calcaires et puis le reste qui serait une espèce de mélasse brouillasseuse dans lequel il y aurait pas de vie, alors on tend un peu vers ça dans notre manière de zoner l'espace et dans notre manière de vivre nos espaces quotidiens, mais n'empêche qu'il y a quand même une autre manière de vivre notre environnement»



Image 68 - Photo de Bleuet, © Christine Guérard, postée sur le compte Facebook du département de l'Eure le 8 Juillet 2015, 18 « Likes »

X. MISE EN ŒUVRE DE NATURA 2000 DANS LE MARAIS

VERNIER

Un chasseur se souvient comment, dans les années 90, la proposition du parc de mettre en œuvre le plan Natura 2000 sur le Marais Vernier avait soulevé pas mal d'inquiétudes. La crainte évoquée, c'est la complexité administrative, avec toujours l'ombre effrayante des législations environnementales européennes et de la limitation de l'activité de chasse :

« On avait quand même la DREAL, la DRIRE, tout ça, on avait ces organismes-là, un peu durs, et il ne fallait pas que ça fasse un mille-feuille. C'est ce qu'on craignait énormément. Et finalement Natura 2000 a apporté, quand même, bon, on en a profité. Moi, j'étais archi contre au départ, je me suis dit « Allez ! Encore une couche supplémentaire, administrative et tout ! ». Mais en fait, Natura 2000 s'autogère. Elle est sous la coupole du parc, mais ça s'autogère, ce n'est pas ... Il n'y a pas un bureau Natura 2000, avec des secrétaires. [...] Il n'y a pas d'entité, et donc... ça s'est vite fondu... On est très prudents, parce qu'ils peuvent... sous couvert de Bruxelles... [...] On est toujours très prudents parce qu'on a toujours des craintes, des craintes... Pour la chasse notamment, c'est surtout pour ça... des interdictions supplémentaires. Elles sont déjà suffisamment nombreuses comme ça, malgré tout, je pense que ça ne va pas trop mal, voilà. [...] Mais comme le dit très habilement l'ancien gestionnaire du parc, « Il faut essayer de mettre le curseur au milieu ». C'est très délicat, très délicat ! Parce que les autochtones vont dire, « Ah, ils nous emmerdent avec leurs réglementations ». Et puis le parc, avec Natura 2000, voudrait aller plus loin, c'est toujours ça la difficulté. Mais bon... Il y a eu quand même de beaux travaux de faits. Je reconnais le grand travail qui a été fait. Ils ont fait un curage de la Grand Mare, ils nous ont sauvé la Grand Mare pendant 50 ans. S'il n'y avait pas eu des gens comme ça ! S'il n'y avait pas eu des gens comme le gestionnaire du parc pour monter des dossiers aussi pointus, aussi difficiles à monter, [...] Il n'y avait plus de Grand Mare ! Donc ça, c'est quand même très important ! Très important pour des gens comme nous, qui côtoyons ce territoire tous les jours. Tu vois ça je reconnais, c'est vraiment positif ! Et Natura 2000, financièrement, a aidé certains agriculteurs de façon très intelligente à refaire des clôtures, refaire des haies... Il y a de bons côtés. J'ai positivé.» Représentant des propriétaires de terrains cynégétiques.

Si aujourd'hui Natura 2000 semble être reconnu comme une étape importante dans la préservation du Marais, sa mise en place a été très compliquée car les inquiétudes sur les

règlementations et la complexité administrative se sont ajoutées à un rejet de ce qui était alors considéré comme une intrusion dans des affaires strictement locales.

« Natura 2000 a été un peu un stress national, dans la mesure où l'Europe a commencé à dire à la France « Il y a des directives sur les oiseaux et sur les habitats, vous êtes assez en retard, il va falloir vous y mettre sinon c'est les pénalités ». Donc, tout à coup, l'Etat français a découvert Natura 2000 et c'était un gros, gros, gros stress dans la ruralité profonde puisque chasseurs, pêcheurs, forestiers, agriculteurs ont développé un front commun contre Natura 2000. À tel point que le premier ministre de l'époque, qui s'appelait Juppé, a, disons, provoqué le gel de "Natura 2000", le temps de refroidir et de calmer un petit peu le jeu. Dans ces entrefaites, au niveau du parc, on était un peu en position difficile [...] dans les années 94-95-96. On était en pleine révision de charte et ça c'est toujours un moment difficile parce que les communes peuvent quitter le parc et donc je n'ai rien trouvé de mieux que de proposer notre parc pour être site pilote.



Image 69 - Marais Vernier vu du panorama, © Caroline Moumaneix

« Il y avait une première expérience qui était menée sur une trentaine de sites au niveau national et donc j'ai proposé le site pilote du Marais Vernier et de la basse Vallée de la Risle, contre l'avis de mon président de l'époque, mais c'est ça qui est amusant c'est aussi de pas être

trop je dirais, discipliné ! [...] Donc j'ai inscrit le site ce qui a amené évidemment la DREAL, la DIREN à l'époque, à faire une première réunion à Saint Opportune la Mare, où ont été invités les agriculteurs, les chasseurs... C'était au mois de juillet, il faisait chaud, les esprits étaient un peu énervés et donc j'ai cru que le directeur régional de l'environnement allait passer par la fenêtre tellement c'était violent. Les menaces... ça râlait dur, enfin c'était un contexte quasi insurrectionnel quoi ! Vraiment là, c'était assez... et donc là-dessus le parc arrive pour mettre en place Natura 2000 et donc ce n'était pas... pas évident ! Les maires des communes rurales ont dit "Il ne faut quand même pas qu'on laisse faire n'importe quoi ! Donc on va créer une association qui va être une association de défense contre Natura 2000 » [...] Cette association se met en place en fait, pour faire barrage au projet du parc, projet que j'étais en charge de mettre sur les rails... Il y a une réunion, je crois que c'était un samedi matin, une réunion constitutive et au lieu de rester chez moi, je vais à cette réunion constitutive parce que j'aime bien être aux premières loges quand il se passe des choses intéressantes...

Assemblée générale constitutive, ils rappellent « Non, on ne se laissera pas faire, s'ils veulent la guerre, ce sera la guerre » enfin c'était quand même... Le président a joué un rôle très très important, même un rôle majeur puisqu'il a tout de suite calmé le jeu en disant : « Nous, on n'est pas là pour casser les voitures, on n'est pas là pour mettre le feu, on est là pour essayer de faire quelque chose d'intelligent ». Donc il a déjà calmé un petit peu en disant : « On sera vigilants, on va s'opposer à un certain nombre de choses, mais on va le faire, je dirais, d'une manière constructive et pas d'une manière de bourrin, à tout casser ». Il a été assez clair là-dessus et finalement ça a calmé le jeu. Quand le moment est venu de passer à la constitution du conseil d'administration, ils ont demandé s'il y avait des volontaires et bêtement j'ai levé la main ! [rires] Évidemment, ça a jeté un grand froid parce que j'étais quand même repéré comme l'écolo du parc et j'ai le souvenir de ce moment de ... de silence. Et le moment où l'un des maires prend la parole et qui dit « Monsieur, c'est hors de question que le chargé de mission du parc en charge de Natura 2000 soit partie prenante de cette association » puis il arrive encore un grand moment de solitude et de silence... « Mais finalement comme vous habitez le coin, comme vous êtes élu », (car j'étais déjà conseiller municipal sur Bouquelon)... Enfin, je ne sais plus comment il a tourné ça mais, en gros : « Finalement, on vous aime bien, on vous supporte donc vous êtes le bienvenu ». Et donc, je me suis retrouvé dans cette position quasi schizophrénique d'être chargé de monter un dossier tout en étant administrateur d'une association chargée de le démonter ! C'est assez paradoxal comme situation ! [...] Je me suis retrouvé secrétaire, membre du bureau de ladite association. [...] Il y a eu beaucoup, beaucoup de réunions... Il y en a eu une soixantaine, je crois, en 2 ans, et puis en décembre 98 on est

arrivés finalement, avec l'appui de l'association, à sortir des documents d'objectifs qui tenaient suffisamment la route, qui avaient suffisamment de sens pour être acceptés au niveau national et européen. Et donc, on a été parmi les premiers, et dans un contexte, je dirais, consensuel et assez apaisé, alors que ça chauffait partout, et il y avait une petite enclave en Vallée de Seine, de gens qui avaient trouvé un consensus... Le consensus, je l'ai obtenu en essayant de décortiquer un petit peu ce qu'était Natura 2000 parce qu'il y avait quand même des peurs : « On va être expropriés », « On ne pourra plus promener notre chien » [...] Les gens avaient vraiment des peurs quand même assez fortes... Donc, j'ai basé mon discours sur deux trucs qui ont été assez bien reçus :

- *Le premier, c'est que si aujourd'hui le site est éligible pour être Natura 2000, c'est que finalement vous n'avez pas trop « déconné » pendant des générations, c'est que vous avez su préserver un patrimoine que Natura 2000 est là pour concrétiser et c'est plutôt une reconnaissance de ce qui a été fait. [Décrivant la réaction de ses interlocuteurs :]« Ah vous croyez? Ah ?»... Donc, ça a un peu changé le regard.*
- *Et puis la deuxième chose qui a beaucoup plu, je leur ai dit « Le Marais Vernier, plus grande tourbière de France : l'Europe ne pourra pas ignorer ce fait! Donc de toute façon, si on ne fait pas notre sur-mesure tout de suite, on aura à supporter le prêt-à-porter d'Évreux, de Paris ou de Bruxelles. Donc qu'est-ce que vous choisissez? » En gros c'est : « On fait un truc qui vous ressemble maintenant, ou on perd un petit peu de temps et on va se retrouver avec un truc imposé ». Là, les gens ont compris aussi tout de suite quel était leur intérêt...*

Du coup sur cette base-là, une reconnaissance et « on n'est jamais aussi bien servis que par soi-même », ça a permis d'avancer et puis de faire un truc qui tient quand même la route, puisque ça sert encore de base aujourd'hui. » Ancien gestionnaire au Parc Naturel Régional.

Le travail de passeur prend ici tout son sens, puisque cet écologue du parc a su passer les frontières d'ordre quasi idéologique qui opposaient son domaine d'activité professionnel et l'association qui se dressait contre le projet Natura 2000 en jouant sur une connivence liée à son attachement territorial, mais pas seulement :

« Je me suis rendu compte que... au niveau des chasseurs, beaucoup de chasseurs, je dirais, pêchaient plus par ignorance, mais qu'ils étaient quand même attachés aux mêmes choses que moi, c'est-à-dire qu'ils aimaient la nature, qu'ils avaient envie de la préserver... Je me suis dit, plutôt que de voir les 5% qui nous éloignent, voyons plutôt les 95% qui nous rapprochent et voir s'il n'y a pas un deal à faire. Alors le deal c'était assez important,

notamment quand est arrivés Natura 2000. C'est dire que si les agriculteurs, les chasseurs, les forestiers faisaient front commun contre les « écolos », on ne pesait rien. Si au contraire les chasseurs et les écolos pouvaient, je dirais, s'entendre sur une base commune, ça pouvait inverser pas mal de choses sur la gestion des niveaux d'eau dans un marais, par exemple etc. Donc j'ai joué un peu là, le côté un peu politique, en fait, de la chose en disant finalement, mettons les chasseurs plutôt de notre côté. En plus naturellement ils le sont, ou on est de leur côté, peu importe. On a des valeurs en commun par rapport à la préservation des milieux naturels. Plutôt que de se taper [dessus], unissons-nous et essayons de faire bouger les lignes vers la naturalité, plutôt que vers le drainage, l'intensification, etc. Eh bien, c'est un discours qui est plutôt bien passé au niveau des chasseurs. À partir du moment où ils ont vu, ils ont compris que je n'étais pas un écolo hostile, il y a plein de choses qui se sont débloquentées, et ils ont fait plein de trucs qui n'avaient plus rien à voir avec la chasse. Ils ont mis des nids de cigognes, ils ont protégé les orchidées, certains ont classé leur terrain en arrêté de protection biotope, d'autres ont voulu vendre leur terrain pour faire une réserve naturelle, enfin des trucs hallucinants ! À partir du moment où il n'y avait plus de position de conflit systématique, les choses ont avancé énormément... Donc ça profite à tout le monde ! Surtout à la nature, c'était quand même le principal. » Ancien gestionnaire au Parc Naturel Régional.

Ce type de posture nécessite de la part du passeur une grande ouverture d'esprit, notamment concernant la pluralité des intentions et des motivations possibles dans l'engagement pour la gestion d'un territoire. C'est avec les chasseurs que les conflits concernant la gestion sont les plus importants, il est nécessaire alors de ne pas présenter d'opposition de principe vis-à-vis de cette pratique de prédation.

« Moi je n'ai pas d'états d'âme par rapport à la chasse, je n'en fais pas une position, une posture philosophique comme on le voit dans beaucoup de mouvements un peu écolo où la chasse est une espèce de tabou presque irrationnel. [...] D'autres sont végétariens ou se retrouvent avec une espèce de côté... oui, un petit peu... irrationnel, philosophique : « Il ne faut pas faire souffrir l'animal », etc. L'animal en surnombre, qui va crever de faim ou qui va se faire repousser par les autres parce qu'il ne trouve pas son territoire, ce n'est pas forcément mieux. L'approche « écolo basique » ne comprend pas ça. [...] Si en plus, il y a le syndrome un petit peu « Bambi » là-dessus, on arrive à avoir des anti-chasses primaires qui vont se heurter à des anti-écolos primaires et primaires contre primaires ça n'a jamais fait avancer le schmilblick ! On arrive à des situations de blocage alors qu'avec un petit peu de dialogue, un

petit peu de souplesse, on peut obtenir beaucoup plus de choses.» Ancien gestionnaire au Parc Naturel Régional.



Image 70 - Battue de destruction organisée sur la réserve naturelle des Manneville, sollicitant la participation des chasseurs locaux, © M. C. Bellenger

Y. CLUB DES JARDINIERS ET ATELIER DES HERBES FOLLES

Un des passeurs interrogés est jeune retraité et ingénieur agronome. Il s'était engagé auprès de la Métropole Rouen Normandie à proposer des formations sur le jardinage durable au Club des Jardiniers avant de prendre sa retraite. Il poursuit son action à leurs côtés mais désormais comme membre de l'Atelier des Herbes Folles. Cette association a pour but de sensibiliser à la biodiversité en particulier à travers la découverte des plantes et de leurs usages : plantes comestibles, tinctoriales, médicinales... Les interventions régulières de ce passeur, sous l'une ou l'autre de ses casquettes, ont contribué au succès du club qui compte aujourd'hui un peu plus de 400 membres que l'on forme, mais que l'on cherche aussi à responsabiliser et dont on valorise l'expertise.



Image 71 - Stand du Club des Jardiniers lors du festival Graines de Jardin, Mai 2015, © M. C. Bellenger

« On a lancé officiellement le Club des Jardiniers en mai 2013 pour Graines de Jardin. Évidemment avant tout ça, il y a eu toute la préparation. Donc à l'origine ça découle des actions qu'on faisait déjà sur la promotion du compostage. [...] Quand le service a été créé on travaillait vraiment sur la problématique des déchets, donc compostage pour l'angle réduction des déchets. Et puis il y a eu une restructuration du service, on a élargi nos messages à d'autres thématiques liées à l'environnement. On s'est dit que finalement la porte d'entrée déchets pour le compostage, ça avait un peu fait son temps et qu'il fallait peut-être essayer d'élargir un petit peu et d'avoir un message un peu plus riche, de passer de « Faites du compostage pour réduire vos déchets » à « Utilisez vos déchets comme une ressource intéressante pour le jardin, pour vous intéresser aux pratiques durables de jardinage ». L'idée de départ c'était ça. Et puis en

parallèle, on travaillait déjà sur le compostage collectif, avec des particuliers, avec des habitants relais donc on avait déjà un peu de recul sur ce système-là, de partir d'une personne lambda motivée, qui a envie de faire des choses, et puis de s'en servir [...] On s'est dit « Tiens, ça pourrait être pas mal d'avoir un système un peu proche de ça pour les pratiques durables au jardin », de s'appuyer sur ce qui existe déjà sur le territoire, des gens qui font déjà des choses intéressantes et d'essayer de les mettre en réseau et puis les faire se rencontrer et discuter ensemble. C'est comme ça qu'est né le Club des Jardiniers, il y a un an et demi maintenant...»
Représentante de la Métropole Rouen Normandie.

Le programme de formations et d'animations proposé par le club sollicite souvent les compétences d'associations locales.

« Pour l'instant, en fait on colle aux demandes, parce que les jardiniers nous font remonter des choses, parce que les jardiniers nous disent « Nous, on aimerait bien apprendre telle chose ». Par exemple, on a une demande récurrente, depuis le début, sur la taille des arbustes (les fruitiers), on ne sait pas comment il faut faire. Donc au coup par coup, selon les demandes et selon les besoins qu'on identifie, parce que parfois il n'y a pas forcément de besoin exprimé mais on se dit « Ça serait bien d'aborder tel sujet ». Alors pour l'instant, on a eu la LPO, l'AREHN, l'Atelier des Herbes Folles (qui est aussi quelqu'un de l'AREHN entre parenthèse) et puis des choses en interne puisque par exemple Audrey qui a fait des choses sur « Sauvages de ma rue ». Là on va à la ferme du Bec Hellouin, en juin, on va avoir, justement la formation sur la taille des arbustes, j'ai eu une réponse hier de la personne qui s'occupe de ça à la ville de Rouen, qui gère le verger conservatoire du jardin des plantes. C'est lui qui va nous faire un petit cours. L'animateur mare de la maison des forêts qui est pour le coup spécialiste dans son domaine qu'il connaît très très bien. Globalement quand on a la compétence en interne, on essaie de s'en servir au maximum c'est quand même moins cher [rires]. Et sinon, eh bien par exemple le SMEDAR nous a accueillis sur la plateforme de compostage... [...] Les jardins familiaux aussi peuvent être des partenaires. On avait fait une visite des jardins de Canteleu qui avaient été les premiers à accueillir la formation de l'AREHN sur la session de l'année dernière. Les parties terrain ont eu lieu sur les jardins à Canteleu. Le président a tout à fait accepté d'ouvrir un peu les jardins pour faire visiter aux membres du Club des Jardiniers. C'est pas mal parce que ce sont des jardins familiaux, c'est sur l'extérieur de Canteleu, c'est récent, ils ont été faits en 2010 peut-être et comme ce ne sont pas des jardins familiaux anciens, le règlement intérieur est récent. Ils sont partis dès le début sur zéro pesticides, récupération d'eau obligatoire, paillage, compostage etc. Dans le cadre de la formation proposée par l'AREHN, ils font des tests, par exemple des tests de paillage, et du

*coup des choses qui sont visibles sur le terrain, et les jardiniers du Club des Jardiniers ont pu aller voir concrètement ce qui avait été développé pendant l'année de formation avec l'AREHN.
[...]*



Image 72 - Atelier de cuisine de plantes sauvages, animé par l'Atelier des Herbes folles pour le Club des Jardiniers, dans le jardin d'un membre du club, © M. C. Bellenger

Notre grand chantier du moment, c'est d'essayer de les faire s'impliquer. Alors il y a déjà un petit truc embryonnaire depuis le début en fait, c'est ce qu'on a appelé les rencontres au jardin : c'est simplement des jardiniers du club, alors plutôt des jardiniers relais mais pas seulement, ça peut être vraiment n'importe qui, qui acceptent de recevoir un groupe dans son jardin et d'aborder une thématique définie à l'avance. Donc là on a eu quelqu'un qui a un poulailler urbain qui a reçu un petit groupe chez elle pour expliquer comment elle avait fait, ce que ça lui apportait, voilà. On a eu sur le compostage, on a eu sur le paillage, et puis après ils ont fait un troc plantes, ça c'est pas mal. Et le principe de ces rencontres-là c'est que nous on n'y va pas. C'est entre jardiniers. On est là en amont pour gérer les inscriptions, envoyer les mails, faire la com. etc., et après on s'efface et on les laisse entre eux et puis ça marche très bien enfin pour le coup c'est même très très apprécié. Des gens qui ont fait les premières disent qu'il faut en refaire plein. Voilà, donc c'est une façon pour les gens de s'investir vraiment dans l'animation du club, alors après, on aimerait bien pouvoir aller plus loin. On va leur proposer

là au mois de janvier de participer à des tests, on voudrait leur faire faire des expériences, pour pouvoir nous, derrière, communiquer dessus. Donc là par exemple, on a commandé des bokashis (c'est un truc japonais à la base). C'est une forme de compostage anaérobie, ça se fait dans un seau, hermétique, une espèce de gros Tupperware, et c'est fait pour composter tous les déchets organiques de cuisine, y compris la viande, les os, vraiment tout. Ça fonctionne avec un mélange de microorganismes qui est fourni avec, enfin qu'on peut acheter dans le commerce. Apparemment ça aurait des propriétés agronomiques exceptionnelles. Ils l'utilisent par exemple à la ferme du Bec Hellouin. [...] Donc on en a commandé 10, on va leur proposer un protocole d'expérimentation, voilà, pour essayer de tester ça, d'avoir des résultats un peu, un peu

objectifs... Bon sur un échantillon de 10 personnes... Mais on va essayer de faire des cultures comparées, la même courge dans le même pot avec bokashi, sans bokashi, qu'est-ce que ça donne, etc. Parce que derrière, effectivement si ça marche aussi bien que ça, ça peut quand même être intéressant en termes de réduction des déchets et puis en termes de jardinage. Bon, ça peut être pas mal, on va leur proposer. Il faut qu'on les écrive les expérimentations, elles ne sont pas encore calées mais probablement culture sur butte, probablement des tests de paillage aussi, l'idée c'est vraiment aussi de pouvoir dire « le Club des Jardiniers a testé pour vous », voilà ».



Image 73 - Fascicule d'information sur la prolifération de la Renouée du Japon, Crea

Glossaire

A

Agenda du Hérisson : programme d'animations nature gratuites proposé par les associations membres de la fédération associative Haute-Normandie Nature Environnement.

Amorce : mélange qui permet d'attirer les poissons.

Anastomosée (haie) : haie constituée d'arbres reliés de façon à permettre la circulation de la sève entre eux.

Anatidé : famille des oiseaux aquatiques aux pattes palmées, tels que les canards, cygnes, oies, etc.

Apothécie : appareil reproducteur en forme de disque ou de coupe largement ouverte de certains champignons.

Appelant : dans le cadre de la chasse au gabion, anatidé domestique qui sert à attirer ses congénères sauvages.

Ardillon : partie de la pointe de l'hameçon, qui empêche qu'il puisse ressortir de la gueule du poisson.

Asque : sac qui contient les spores reproductrices des champignons ascomycètes.

Atterrir : quand on parle d'une mare, l'atterrissage signifie son comblement progressif et son assèchement.

Avifaune : ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée, migrateurs ou sédentaires.

B

Biotropica : serre zoologique située aux abords du lac de Léry-Poses et présentant des animaux exotiques.

Biscutelle de Neustrie : fleur endémique de la vallée de Seine, elle pousse sur les pelouses calcaires. Elle est très rare.



Image 74 - Biscutelle de Neustrie, crédit photo © J. Ingles, source : <http://www.jean-ingles.net>

C

Cardère : plante sauvage aussi appelée chardon à bonnetier, elle a donné son nom à une association d'éducation à la biodiversité, à l'environnement et au développement durable en Haute-Normandie.



Image 75 - Cardère, plante entière, © DR, source : <http://www.futura-sciences.com>

Carpodrome : eau close consacrée à la pêche sportive des carpes.

Chanteuse (cane) : dans le cadre de la chasse au gabion, cane domestique laissée en cage, qui attire ses congénères par son chant.

Châtaigne : fruit du châtaignier, elle est souvent appelée marron, mais ne doit pas être confondue avec le fruit du marronnier qui est toxique.

Chenal : accès à un port maritime, celui qui mène au port de Rouen est entretenu par dragage.

Chipeau : le canard chipeau est un canard sauvage voisin du colvert mais aux couleurs plus ternes.

Clapage : opération consistant à déverser en mer les produits du dragage à l'aide d'un navire dont la cale s'ouvre par le fond.



Image 76 - Canard chipeau, © Didier Collin, source : <http://www.oiseaux.net>

Clos masure : organisation d'une ferme spécifique à la Normandie et particulièrement au pays de Caux. Les bâtiments, répartis dans une prairie plantée d'un verger, sont entourés d'un talus planté d'arbres de haute taille.

Cocheur : pratiquant de la coche, une pratique ludique du naturalisme, très présente dans l'ornithologie, qui consiste à cocher les oiseaux observés dans une liste ou un guide de référence.

Collet : piège destiné à prendre des oiseaux ou de petits mammifères, nœud coulant qui se resserre autour du cou de l'animal.

Compostage : processus de conversion des déchets végétaux en un terreau appelé compost, utilisable comme engrais dans le jardinage.

Continuité écologique : notion mise en avant dans la création des trames vertes et bleues, elle désigne la libre circulation des espèces ou des sédiments dans le cas des cours d'eau.

Coteau calcaire : paysage caractérisé par un relief en forme de colline et un sol constitué de craie. Son sol sec se recouvre

le plus souvent de pelouses calcicoles qui accueillent de nombreuses espèces rares.

Cynégétique : qui concerne la chasse.

Cyprinidé : famille des poissons d'eaux douces, aussi appelés poissons blancs.

D

Dragage : excavation effectuée sous l'eau dans les mers peu profondes ou les eaux douces pour ramasser les sédiments du fond pour les jeter dans un endroit différent.

E

Écrevisse de Louisiane : originaire du sud-est des États-Unis, elle est introduite en France pour l'élevage mais se développe bientôt dans les milieux naturels où elle devient une espèce envahissante très préoccupante car son élimination est pratiquement impossible. Elle est en effet très résistante aux conditions extrêmes.

Endiguer : contenir un cours d'eau par des digues.

Eutrophisation : enrichissement d'une eau en nitrates et phosphates qui entraîne des déséquilibres écologiques (prolifération d'algues, appauvrissement du milieu en oxygène).

F

Fichant (tir) : tir qui frappe presque verticalement un objectif.

Fonge : taxon regroupant tous les êtres vivants étudiés par la mycologie : champignons, moisissures, levures...

Foulque macroule : oiseau souvent confondu avec la poule d'eau, il est cependant plus grand, au plumage entièrement noir rehaussé d'un bec et d'un écusson frontal blancs.

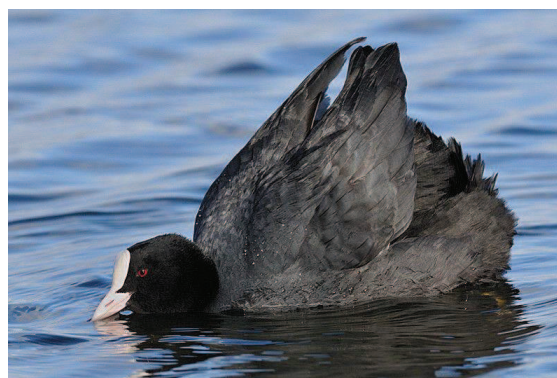


Image 77 - Foulque macroule, © Patrick Fichter, source : <http://www.oiseaux.net>

G

Gabion : hutte enterrée servant à chasser le gibier d'eau.

Gaule : canne à pêche rudimentaire, le plus souvent en noisetier ou en bambou.

Genitalia : ensemble des structures génitales d'un insecte.

Gestion différenciée : moyen de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à appliquer des intensités et des soins différents à différents espaces. On peut par exemple ne tondre que les abords des trottoirs et laisser des zones herbacées se développer pour en faire des zones refuges à la biodiversité.

Gluau : branche enduite de glu placée au sol et entourée de graines pour y piéger des oiseaux.

Grèbe huppé : oiseau aquatique reconnaissable à son long cou, ses flancs roux et sa huppe noire.



Image 78 - Grèbe huppé adulte, plumage nuptial, © Gilbert Blaising, source : <http://www.oiseaux.net>

H

Halieutique : adjectif, qui relève de la pêche.

Horsain : prononcé « orzin », ce terme normand désigne un étranger à la région. Il est utilisé dans le Marais Vernier pour désigner tous ceux qui n'en sont pas originaires.

Hyménium : couche fertile des champignons qui produit les spores.

J

Jussie : plante aquatique à fleurs jaunes originaire d'Amérique latine, elle est considérée aujourd'hui comme invasive. Elle a tendance à accélérer l'assèchement des mares qui perdent dès lors de leur intérêt pour le développement de la biodiversité.



Image 79 - Jussie, © poil0do, source : <http://www.futura-sciences.com>

L

Lichen : végétal symbiotique formé par l'association d'une algue microscopique et d'un champignon filamenteux.

Louveterie : la louveterie a été créée par Charlemagne en 813 pour organiser la destruction systématique des loups. Les lieutenants de louveterie sont des bénévoles nommés par le préfet pour organiser la destruction des animaux considérés comme nuisibles.

M

Maraiquais : relatif au Marais Vernier, utilisé comme un nom, il désigne un habitant du marais.

Mascaret : haute vague remontant certains estuaires avec la marée montante.

Massacre : trophée de chasse formé du crâne et des bois d'un cervidé.

Méandre fossile : trace d'un ancien méandre, c'est-à-dire une sinuosité d'un fleuve qui s'est asséché. C'est le cas du Marais Vernier qui s'est mué en tourbière.

Messicole (plante) : les plantes messicoles se développent dans les cultures agricoles, notamment céréalières. Parmi elles, les

coquelicots ou les bleuets ont marqué les imaginaires à travers les représentations impressionnistes de champs de blé colorés.

Mouette rieuse : oiseau aquatique, elle hiverne dans des habitats côtiers, notamment les estuaires.



Image 80 - Mouette rieuse, © Régine Le Courtois Nivart, source : <http://www.oiseaux.net>

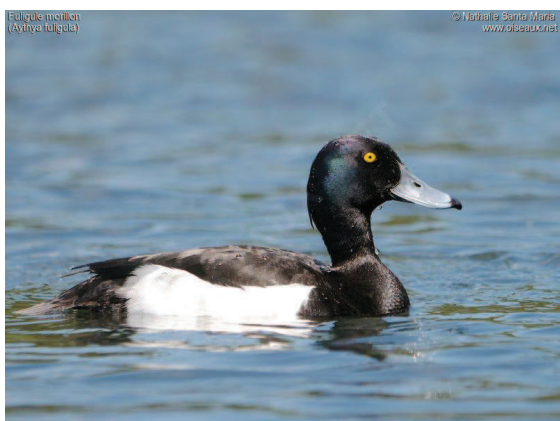


Image 81 - Fuligule morillon, © Nathalie Santa Maria, source : <http://www.oiseaux.net>

Morillon : ou fuligule morillon, de la famille des anatidés, le mâle est noir hormis son ventre et ses flancs blancs.

Mycologie : science étudiant des champignons.

N

Naturospace : à Honfleur, jardin, zoo et serre à papillons tropicaux vivants.

Nitrophile : se dit d'une plante qui exige des sols riches en nitrates tels que les orties, les ronces, les pissenlits.

No kill : pratique développée par les pêcheurs sportifs qui consiste à relâcher le poisson comme l'explique l'expression anglaise « catch and release ».

O

Ombelle : inflorescence dans laquelle les fleurs, petites et nombreuses, sont toutes dans un même plan horizontal, portées par des pédoncules partant tous du même point de la tige.



Image 82 - Fleurs de sureau en ombelle, © Nem, source : <http://www.nemgraphisme.com>

P

Passée : passage habituel du gibier d'eau et des bécasses le soir.

Phénologie : étude de l'apparition d'évènements périodiques dans le monde vivant, déterminée par les variations saisonnières du climat.

Plastique : nom donné aux appelants artificiels en plastique placés sur la mare pendant la chasse au gibier d'eau.

Potamot : plante vivace aquatique, il en existe près de 90 espèces.

R

Ragondin : grand rongeur aquatique.



Image 83 - Potamot nageant, source :
<https://www.visoflora.com>



Image 84 - Ragondin, © Patrick Straub, source :
<http://www.futura-sciences.com>

Ramsar : ville d'Iran qui donne son nom à une convention internationale qui y a été signée et à un label destiné à distinguer et protéger les zones humides d'importance internationale, notamment comme habitats des oiseaux d'eau.

Renouée du Japon : espèce de plante herbacée vivace, originaire d'Asie orientale, très vigoureuse, elle est devenue invasive en Europe et en Amérique et compte parmi les 100 espèces les plus préoccupantes listées par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

S

Samole de Valerand : ou samolus valerandi, aussi appelée mouron d'eau, plante herbacée.



Image 85 - Samole de Valerand, source :
<https://phytotheque.wordpress.com>

Spore : cellule qui permet la reproduction des champignons sans fécondation.

Sterne : oiseau des zones côtières et des rivières, la sterne niche de préférence sur des îlots rocheux, son plumage est blanc, la tête couverte d'une calotte noire.



Image 86 - Sterne pierregarin, © Aurélien Audevard, source :
<http://www.oiseaux.net>

Street fishing : pêche en milieu urbain et en no kill.

T

Têtard (arbre) : un têtard est un arbre au tronc court surmonté d'une couronne de branches. Cette forme est due à l'exploitation régulière des branches comme bois de chauffage.



Tourbière : zone humide caractérisée par l'accumulation de tourbe, un sol à la forte teneur en matière organique végétale peu ou pas décomposée.

Troscart des marais : plante herbacée de marais, espèce protégée, présente dans le Marais Vernier.

V

Venaison : chair comestible du gros gibier.

Violette de Rouen : espèce de violette sauvage endémique de l'estuaire de la Seine, elle ne pousse que sur des éboulis de craie récents.

W

Waders : pantalon étanche qui permet aux pêcheurs de s'immerger jusqu'à la poitrine.

Z

Zéro phyto : désigne les projets de gestion des espaces verts qui visent l'élimination de l'usage des produits phytosanitaires chimiques.

Abréviations, sigles et acronymes

AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, elle a la charge de l'entretien des berges des cours d'eau et eaux closes de son territoire d'attribution.

ACCA : Associations Communales de Chasse Agréées, déclarées auprès de la préfecture, statut type obligatoire encadré par le code de l'Environnement. Rassemble les droits de chasse sur les propriétés d'une commune.

ACDPM : Association des Chasseurs du Domaine Public Maritime, elle regroupe principalement des chasseurs qui pratiquent leur activité dans et autour de la réserve naturelle de l'estuaire.

AISLF : Association Internationale des Sociologues de Langue Française.

ANCGG : Association Nationale des Chasseurs de Gros Gibier, elle propose notamment des formations techniques sanctionnées par l'acquisition du Brevet Grand Gibier qui nécessite des connaissances pointues sur la faune forestière et le maintien des équilibres naturels.

AREHN : Agence Régionale pour l'Environnement de Haute-Normandie chargée de missions de sensibilisation, documentation, accompagnement des acteurs et animation du réseau environnemental.

BIPE : Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques

BIT : Bureau International du Travail

CASE : Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Club CPN : Clubs « Connaître et Protéger la Nature », clubs locaux regroupés dans une fédération nationale, qui proposent des activités visant à faire découvrir la nature, le plus souvent à des enfants ou adolescents.

CODAH : Communauté d'Agglomération du Havre.

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Haute-Normandie, cette association compte 37 salariés et 20 conservateurs bénévoles chargés de la gestion de sites naturels de grand intérêt biologique, écologique et géologique.

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer, elle exerce l'action de l'État dans les domaines de l'écologie, de l'environnement, du logement, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture...

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, ancien service déconcentré du ministère de l'Écologie, réorganisé entre 2009 et 2010, ses missions ont été confiées aux DREAL.

ENS : Espace Naturel Sensible, statut institué en 1976 pour les espaces dont le caractère naturel est menacé et rendu

vulnérable. Leur gestion est à la charge des départements.

FFAMP : Fédération Française Amateur de Minéralogie et Paléontologie.

GIC : Groupement d'Intérêt Cynégétique, association qui regroupe des détenteurs de droit de chasse pour une gestion commune de la faune d'un territoire.

GONm : Groupe Ornithologique Normand, association qui a pour missions l'étude et la protection des oiseaux.

HNNE : Haute-Normandie Nature Environnement, fédération régionale d'associations de protection de la nature.

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux, association agréée « protection de l'environnement », créée en 1912, elle se donne pour mission l'éducation à l'environnement, la préservation des espaces et la protection des espèces.

MRN : Métropole Rouen Normandie, regroupement de communes autour de Rouen, anciennement CREA, Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe.

Natura 2000 : réseau de sites naturels de l'Union Européenne ayant une grande valeur patrimoniale par le caractère exceptionnel de leur flore et de leur faune.

NCA : Nature Challenge Activités

PCB : PolyChloroBiphényle, les PCB sont des produits chimiques utilisés pour leur

stabilité thermique, ils s'avèrent très nocifs pour l'environnement et pour l'homme.

PNR : Parc Naturel Régional

PNRBSN : Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

SASNMR : Société des Amis des Sciences Naturelles du Muséum de Rouen.

SDGC : Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, document qui fixe les plans de chasse, les plans de gestion, les prélèvements maximums autorisés, les règles de sécurité, et doit être approuvé par le préfet.

SECA : Société Écologique du Canton des Andelys.

SESNE : Société d'Étude des Sciences Naturelles d'Elbeuf.

SFR SCALE : Structure Fédérative de Recherche, Sciences Appliquées à l'Environnement

SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

STAPS : Sciences et Techniques Appliquées aux Activités Physiques et Sportives

ZPS : Zone de Protection Spéciale créée en application de la directive oiseaux pour favoriser la protection des oiseaux sauvages.

Résumé

Ce travail de thèse propose d'interroger la place des loisirs de chasse, de pêche, de cueillette et d'observation naturaliste dans la préservation des espaces naturels de l'estuaire de la Seine. Le cadre conceptuel s'appuie sur la sociologie du loisir nord-américaine pour traiter ces activités selon la Perspective des Loisirs Sérieux. À travers une méthodologie qui mêle l'ethnographie, l'entretien récit de vie et le questionnaire, ces loisirs sont présentés comme le support de conflits mais aussi d'engagements, liés à l'étude, à la gestion et à la valorisation de la nature. L'analyse lie l'immersion dans l'environnement et la pratique de la prédation avec la construction de convictions écologiques d'ordre sociopolitique. La mise en cohérence de ces convictions est assurée par des passeurs qui font usage du loisir comme d'un outil de transaction sociale : il est un support de communication utilisé pour mettre en réseau les différents acteurs institutionnels et associatifs qui s'investissent dans la préservation de la nature.

Mots clés : Passeur, Transaction sociale, Jardin planétaire, Loisir sérieux

Abstract

This thesis proposes to question hunters, anglers, gatherers and wildlife watchers as part of the network which preserve the natural spaces around the river Seine estuary. The conceptual framework is based on North American sociology of leisure. These activities are considered according to the Serious Leisure Perspective. Through a methodology that combines ethnography, interviews and survey, these activities are described as support for volunteering. The analysis links the practice of predation with ecological convictions. Leisure is also used as a communication medium and help creating a consistent network to preserve nature.

Keywords: Passeur, Social transaction, Planetary garden, Serious leisure

Ce travail a été financé par la Région Normandie, le Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval et la Structure Fédérative de Recherche Sciences Appliquées à l'Environnement.

